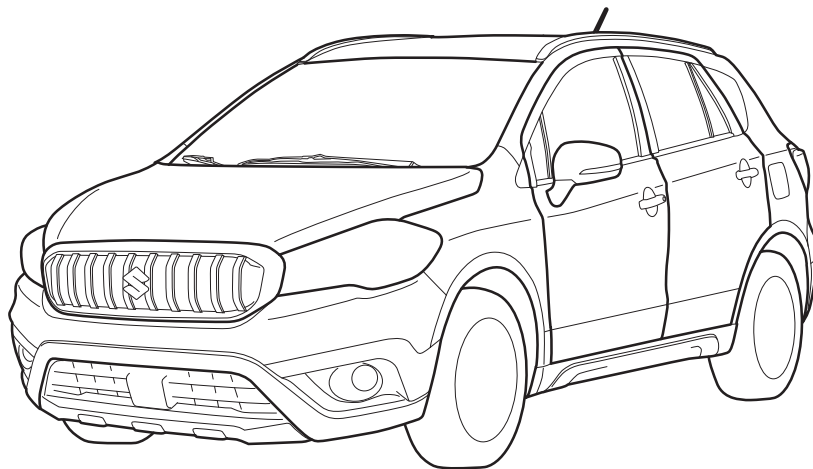


Ce manuel du propriétaire concerne les véhicules de la série SX4.



83RM018

NOTE : Le modèle illustré ici est un modèle de la série SX4.

Copyright © **MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.** 2019 Tous droits réservés

Il est interdit de reproduire ou de céder toute partie de ce document, pour quelque raison que ce soit, sous quelque forme que ce soit, électronique ou mécanique, sans l'autorisation expresse écrite de Magyar Suzuki Corporation Ltd.

AVANT-PROPOS

Ce manuel est une part essentielle du véhicule et, à ce titre, ne doit jamais en sortir. En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel à l'intérieur. Le prochain propriétaire en aura besoin. Lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre nouveau véhicule SUZUKI et consultez-le de temps en temps. Il contient des informations importantes sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du véhicule.

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières données produit disponibles au moment de la publication. En raison d'améliorations ou de modifications, certaines informations contenues dans ce manuel risquent de différer des caractéristiques de votre véhicule. **MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.** se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications de la production, sans préavis et sans aucune obligation de procéder à des modifications identiques ou similaires sur les véhicules précédemment fabriqués ou vendus.

Il est possible que ce véhicule ne soit pas conforme aux réglementations d'autres pays. Avant de demander l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, vérifiez la réglementation en vigueur et effectuez toutes les modifications nécessaires.

NOTE :

Veillez consulter l'étiquette d'avertissement intitulée "Signification du pictogramme d'airbag" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour un coussin gonflable de protection frontale.

IMPORTANT

▲ AVERTISSEMENT/▲ ATTENTION/ AVIS/NOTE

Veillez lire attentivement ce manuel et suivre soigneusement ses instructions. Des significations spéciales ont été attribuées au symbole ▲ et aux termes **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION**, **AVIS** et **NOTE** dans le but de mettre en évidence des informations spécifiques. Lisez avec une grande attention les messages qui suivent ces mises en garde :

▲ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

▲ ATTENTION

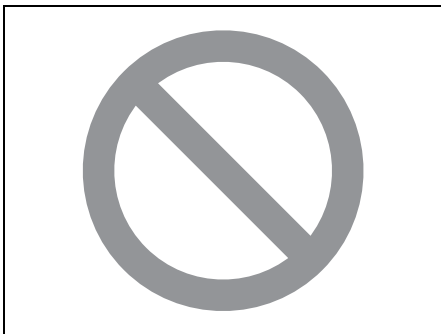
Indique un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou moyennes.

AVIS

Indique un danger potentiel pouvant entraîner une détérioration du véhicule.

NOTE :

Indique des informations spéciales permettant de clarifier certaines instructions ou de faciliter l'entretien.



75F135

Dans ce manuel, le symbole représentant un cercle barré d'un trait signifie "Ne faites pas..." ou "Évitez de...".

AVERTISSEMENT MODIFICATIONS



AVERTISSEMENT

Ne modifiez pas ce véhicule. Toute modification risque d'affecter la sécurité, la maniabilité, les performances ou la durée de vie du véhicule et d'être contraire à la loi. De plus, les dégâts et la détérioration des performances pouvant en résulter risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire ou radio CB (Citizen's Band) dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Avant d'installer un appareillage de ce type, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié.

AVIS

Le connecteur de diagnostic de votre véhicule est préparé uniquement pour l'outil de diagnostic spécifique destiné à l'inspection et l'entretien. La connexion de tout autre outil ou appareil peut interférer avec le fonctionnement des pièces électroniques et entraîner une décharge de la batterie.

EXPLICATION DES EXPRESSIONS ANGLAISES DANS LE MANUEL

Commutateur d'allumage

- ACC:** Accessoires
- LOCK:** Verrouillage de la direction
- ON:** Tous les dispositifs électriques en fonctionnement
- START:** Démarrage du moteur

Commutateur de chauffage de siège

- LO:** Plage de chauffage basse
- HI:** Plage de chauffage élevée

Ceinture de sécurité

- CENTER:** Marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale
- PRESS:** Appuyer (Bouton rouge pour déboucler la ceinture de sécurité)

Levier de changement de vitesse

- D:** Gamme haute
- M:** Manuel
- N:** Point mort
- P:** Stationnement
- R:** Marche arrière

Système de prévention de collision frontale

- FAR/NEAR:** Réglage de la distance d'avertissement de collision frontale
- FAR:** Avertissement de collision frontale à grande distance
- NEAR:** Avertissement de collision frontale à courte distance
- OFF:** Système d'assistance au freinage par radar désactivé

Liquide

- C:** Température basse (liquide de refroidissement du moteur)
- E:** Vide (carburant)
- F:** Plein (carburant)
- H:** Température élevée (liquide de refroidissement du moteur)
- FULL:** Niveau plein (liquide de refroidissement du moteur)
- LOW:** Niveau bas (liquide de refroidissement du moteur)
- MAX:** Maximum (liquide de frein)
- MIN:** Minimum (liquide de frein)

Essuie-glace

- HI:** Vitesse élevée continue
- INT:** Intermittent
- INT TIME:** Réglage de l'intervalle de fonctionnement de l'essuie-glace
- LO:** Vitesse lente stable
- MIST:** Vitesse lente continue
- OFF:** Éteindre
- ON:** Essuie-glace arrière activé

Tableau de bord

- ENG A-STOP "OFF":** Système d'arrêt/démarrage automatique du moteur désactivé
- ENG A-STOP:** Système d'arrêt/démarrage automatique du moteur
- ESP OFF:** ESP désactivé
- ESS:** Signal d'arrêt d'urgence
- PASS AIR BAG OFF:** Coussin gonflable passager désactivé
- PASS AIR BAG ON:** Coussin gonflable passager activé

Feux

AUTO: Les feux s'allument et s'éteignent automatiquement

OFF: Feux éteints

Plafonnier

DOOR: La lampe s'allume uniquement si une porte est ouverte

OFF: Feux éteints

ON: Lampe allumée

Modes de conduite

AUTO: Passe automatiquement en 4WD

LOCK: Embourbement dans la boue ou la neige

PUSH AUTO: Poussez le bouton pour sélectionner le mode de conduite AUTO

SNOW: Surfaces enneigées ou glissantes

SPORT: Mode Sport

Régulateur de vitesse adaptatif

CANCEL: Annulation de la vitesse de croisière

CRUISE: Activation ou désactivation du régulateur de vitesse

LIMIT: Activation et désactivation du limiteur de vitesse (vitesse maximale)

RES +: Retour à la vitesse réglée précédemment/augmentation de la vitesse de croisière

SET: Témoin qui indique que la vitesse de croisière est réglée

SET -: Réglage de la vitesse de croisière/diminution de la vitesse de croisière

Toit ouvrant

CLOSE: Fermeture du toit ouvrant

OPEN: Ouverture du toit ouvrant

PUSH TILT: Appuyez sur le commutateur pour incliner le toit ouvrant

Régulation de la température

A/C: Climatisation

AUTO: Régulation automatique de la température

DUAL: Bascule entre les modes de commande individuel et combiné

HI: Chauffage maximum

LO: Refroidissement maximum

MODE: Passe d'une fonction de climatisation à l'autre

OFF: Éteindre

Autres

2WD: 2 roues motrices

4WD: 4 roues motrices

A/T: Boîte-pont automatique

M/T: Boîte-pont manuelle

CVT: Transmission à variation continue

TCSS: Système d'embrayage double de Suzuki

Système audio

AF: Fréquence alternative
AS: Mode de présélection automatique
AVC: Commande de volume automatique
DISP: Affichage
F.RDM: Voyant de lecture aléatoire de dossier
F.RPT: Témoin de répétition de dossier
NO TITLE: Aucune information de texte dans le disque
NOPTY, NO PTY: Aucune information sur le type de programme n'est reçue
PRESET-EQ: Présélection de l'égaliseur
PTY: Type de programme
RADIO: Autoradio marche/arrêt
RDM: Morceau aléatoire
RDM/PTY: Aléatoire/Type de programme
RDS: Système de données d'autoradio
REG: Stations de radio régionales
RPT: Répétition du morceau
RPT/AF: Touche de répétition/
Fréquence alternative

TA: Informations trafic
TP: Programme trafic
TP NOTHING: Données du programme trafic non reçues
TUNE/FLD PUSH SOUND:
Gérer les fonctions
VBR: Débit binaire variable
VOL: Volume
VOL PUSH PWR: Marche/arrêt ;
réglage du volume

Téléphone

Add Contacts: Ajouter des contacts
Add One Contact: Ajouter un contact
Add Speed Dial: Ajouter numérotation rapide
ALL: Tous
All Initialize: Initialiser tout
Bluetooth Info: Informations Bluetooth
BT Power: Alimentation Bluetooth
BT Power Off: Alimentation Bluetooth hors tension
Call History: Historique des appels
Call Volume: Volume d'appel
CAR AUDIO: Audio du véhicule
Choose Preset: Choisir présélection
Confirm: Confirmer
Delete: Supprimer
Delete All: Tout supprimer
Delete Audio: Supprimer d'informations sur les périphériques audio
Delete Contacts: Supprimer des contacts
Delete History: Supprimer l'historique
Delete Entry: Supprimer de données enregistrées
Delete Phone: Supprimer le téléphone

Del Speed Dial: Supprimer
numérotation rapide

Device Address: Adresse de l'appareil

Device Name: Nom de l'appareil

Dial: Composer

ERROR: Erreur

Go Back: Retour

HELP: Aide

Incoming Calls: Appels entrants

Initialize: Initialiser

List Audio: Liste des dispositifs audio

List Phone: Liste des téléphones

Missed Calls: Appels manqués

New Passkey: Nouveau code
confidentiel

No Entry: Pas d'entrée

Outgoing Calls: Appels sortants

Overwrite All: Ecraser tout

Pairing: Couplage

Passkey: Code confidentiel

Phonebook: Répertoire téléphonique

PIN ENTRY: Saisie code PIN

Rest of Memory XXXX: Ok?: Mémoire
restante XXXX : OK?

Ringtone: Sonnerie

Ringtone Volume: Volume de la
sonnerie

SECURITY: Sécurité

Select: Sélectionner

Select Audio: Sélection de
périphérique audio

Select Phone: Sélection de téléphone

Set Passkey: Configuration du code
confidentiel

Setup Bluetooth: Configuration
Bluetooth

Setup Phonebook: Configuration du
répertoire

Setup Telephone: Configuration du
téléphone

Sound Setting: Réglage du son

Speed Dials: Numérotation rapide,
Appel d'une seule touche

Messages d'erreur Bluetooth

CONNECTION FAILED: Échec de
connexion

ERROR: Erreur

MEMORY FULL: Mémoire pleine

NOT AVAILABLE: Indisponible

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi un produit SUZUKI et bienvenue dans notre grande famille. Votre choix est judicieux : les produits SUZUKI sont de grande qualité et vous apporteront des années de satisfaction.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous permettre de profiter de votre véhicule SUZUKI en toute sécurité, en toute satisfaction et sans problème. Vous y apprendrez à connaître votre véhicule, ses caractéristiques de sécurité et ses conditions d'entretien. Lisez attentivement ce manuel avant de prendre le volant. Placez-le ensuite dans la boîte à gants du véhicule pour le consulter ultérieurement.

En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel dans le véhicule à l'usage du nouveau propriétaire.

Outre le manuel du propriétaire, ce véhicule SUZUKI est fourni avec plusieurs autres manuels consacrés aux conditions de garantie du véhicule. Lisez-les attentivement pour mieux connaître ces informations importantes.

Pour les opérations d'entretien régulières de votre véhicule SUZUKI, nous vous conseillons de prendre contact avec votre concessionnaire SUZUKI local. Ses techniciens formés dans nos usines vous garantiront le meilleur entretien possible et l'usage exclusif de pièces et d'accessoires d'origine SUZUKI ou leurs équivalents.

NOTE :

L'expression "Concessionnaire SUZUKI" désigne un concessionnaire agréé Suzuki et un atelier d'entretien Suzuki agréé.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES D'ORIGINE SUZUKI

SUZUKI recommande fortement l'utilisation des accessoires et pièces* d'origine SUZUKI. Les pièces et accessoires d'origine SUZUKI sont fabriqués dans le strict respect des normes de qualité et de performance et sont conçus pour correspondre parfaitement aux spécifications de votre véhicule.

Une large gamme d'accessoires et de pièces de rechange de marques autres que SUZUKI est actuellement disponible sur le marché. L'utilisation d'accessoires et de pièces de ce type peut affecter les performances du véhicule et réduire sa durée de vie. Par conséquent, l'installation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI n'est pas couverte par la garantie.

Pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI

Il est possible que certains accessoires et certaines pièces soient agréés par certaines autorités de votre pays.

Certains accessoires et certaines pièces sont vendus comme accessoires et pièces de rechange agréés par SUZUKI. Certains accessoires et certaines pièces d'origine SUZUKI sont vendus comme pièces et accessoires de réutilisation. Ces pièces et accessoires ne sont pas des pièces et accessoires d'origine SUZUKI. Leur utilisation n'est pas couverte par la garantie.

Réutilisation des pièces et accessoires d'origine SUZUKI

La revente ou la réutilisation des éléments suivants, qui peuvent entraîner des risques au niveau de la sécurité des utilisateurs, est strictement interdite :

- Composants des airbags et ensemble des éléments pyrotechniques, composants inclus (c.-à-d. airbags, dispositifs de commande et capteurs)
- Système de ceinture de sécurité, composants inclus (c.-à-d. sangle, boucles et rétracteurs)

Les composants des airbags et des prétendeurs de ceintures de sécurité contiennent des produits chimiques explosifs. Ces composants doivent être déposés et mis au rebut de manière correcte par l'atelier d'entretien agréé SUZUKI ou le ferrailleur afin d'éviter toute explosion accidentelle avant la mise au rebut.

*Les pièces remises à neuf sous contrôle de SUZUKI peuvent être utilisées en tant que pièces d'origine SUZUKI en Europe.

Enregistrements des données du véhicule

Certains composants de votre véhicule (le "Véhicule") sont pourvus de modules de stockage de données ou mémoires, qui enregistrent temporairement ou définitivement les données techniques énumérées ci-après. Ces données sont exclusivement techniques et servent à (i) identifier et corriger les anomalies survenues dans le Véhicule et/ou (ii) à optimiser les fonctions du Véhicule.

Données enregistrées (les "Données enregistrées")

- Défaillances, anomalies et erreurs survenues dans des composants majeurs d'un système, (par ex., système d'éclairage, de freinage) ;
- Réactions du véhicule dans certaines situations (par ex., déploiement d'airbags du système SRS, activation du système de contrôle de la stabilité) ;
- Conditions de fonctionnement des composants d'un système (par ex., niveaux de remplissage) ;
- Messages d'état du Véhicule et de ses différents composants (par ex., vitesse du véhicule, accélération, décélération, accélération latérale) ;
- Conditions ambiantes (par ex., température extérieure).

Les données enregistrées diffèrent selon le modèle ou la catégorie de véhicule.

(Pour les pays de l'Union Européenne)

Parties habilitées à lire les données techniques à l'aide d'appareils de diagnostic spécifiques (les "Parties")

- Distributeurs, concessionnaires et réparateurs/ateliers d'entretien de véhicules SUZUKI, ainsi que les réparateurs/ateliers d'entretien agréés ;
- Constructeurs de véhicules SUZUKI (ex. SUZUKI MOTOR CORPORATION ("SUZUKI"), MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD., MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED, SUZUKI MOTOR (THAILAND) CO., LTD., THAI SUZUKI MOTOR CO., LTD.);
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les "Fournisseurs").

Utilisation des données (l'"Utilisation des données")

SUZUKI et les Parties peuvent utiliser les données enregistrées dans les modules ou mémoires à des fins de :

- Processus de diagnostic, d'entretien, de réparation et de garantie ;
- Recherche et développement technologique des véhicules ;
- Plans d'actions ou enquêtes de terrain, y compris les campagnes de rappel et de service après-vente ;
- Processus d'amélioration de la qualité, etc.

À l'issue de la correction d'une anomalie, les données relatives à une telle anomalie sont pour la plupart effacées du module ou de la mémoire d'enregistrement d'anomalies, tandis que certaines autres sont écrasées ou conservées.

Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées.

SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées dans l'une des conditions suivantes :

- Le propriétaire/tout utilisateur du Véhicule, ou le locataire du Véhicule (en cas de location) y a consenti ;
- Dans le cadre d'une demande officielle des services de police, d'un procureur, d'un tribunal ou d'autres autorités ;
- Lors de l'utilisation à des fins d'enquête statistique menée par un institut de recherche, après traitement préalable de sorte que le propriétaire/tout utilisateur du véhicule ne puisse pas être identifié ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties, leurs administrateurs, dirigeants ou employés aux fins décrites dans la section Utilisation des données ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- Toute autre condition prévue par les textes législatifs et réglementaires.

Au besoin, de plus amples informations peuvent vous être fournies par chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

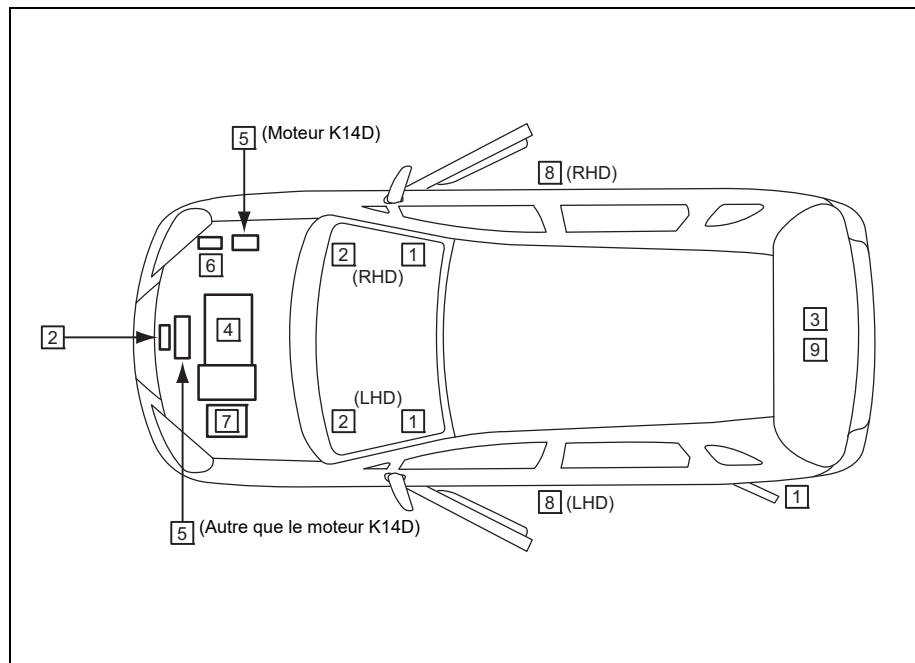
NOTE :

- *Les données ne peuvent pas être utilisées à des fins de géolocalisation du Véhicule.*
- *Les données enregistrées dans les modules ou mémoires diffèrent selon la catégorie ou le modèle du Véhicule.*
- *Les données audio (conversation, bruit/son) ne seront en aucun cas enregistrées.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*

Si ces données techniques sont combinées avec d'autres informations (par ex., rapport ou témoignage d'accident, dégâts du Véhicule, etc.), de telles données peuvent dans certains cas permettre d'identifier une personne spécifique.

GUIDE POUR STATION-SERVICE

1. Carburant (voir section 1)
2. Capot du moteur (voir section 5)
3. Outils de changement de roue (voir section 8)
4. Jauge d'huile moteur <Jaune> (voir section 7)
5. Liquide de refroidissement du moteur (voir section 7)
6. Liquide de lave-glace (voir section 7)
7. Batterie (voir section 7)
8. Pression des pneus (voir l'étiquette d'information sur les pneus sur le montant portant la serrure de la porte du conducteur)
9. Roue de secours (voir section 7)/ Kit de réparation des crevaisons (voir section 8)



83RM01010

LHD : conduite à gauche
RHD : conduite à droite

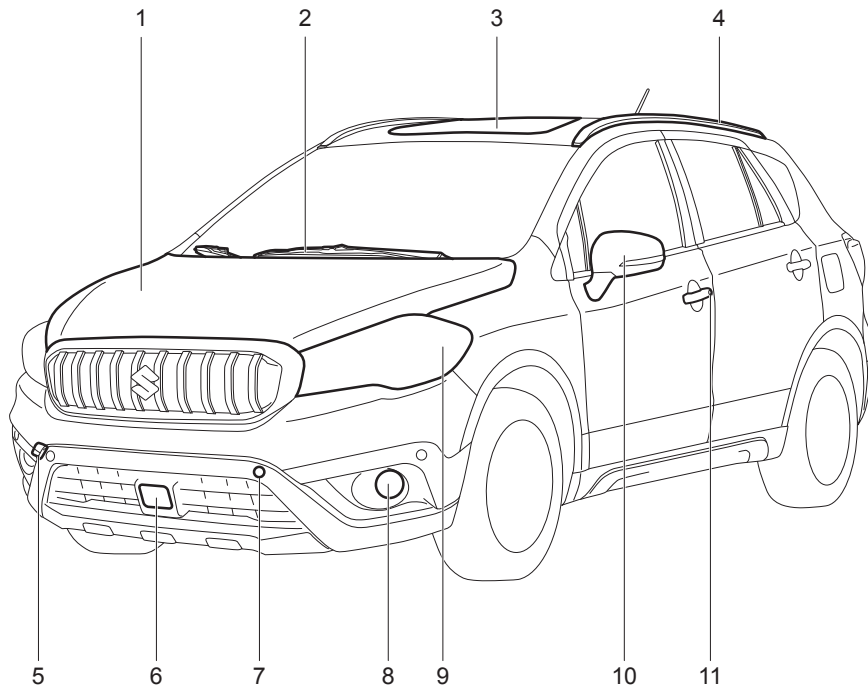
SOMMAIRE

CONSEILS À PROPOS DU CARBURANT	1
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT	2
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE	3
CONSEILS DE CONDUITE	4
AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS	5
CHARGEMENT ET REMORQUAGE DU VÉHICULE	6
INSPECTION ET MAINTENANCE	7
INTERVENTION D'URGENCE	8
ENTRETIEN	9
INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
CARACTÉRISTIQUES	11
SUPPLÉMENT	12
INDEX	13

EXTÉRIEUR, AVANT

EXEMPLE

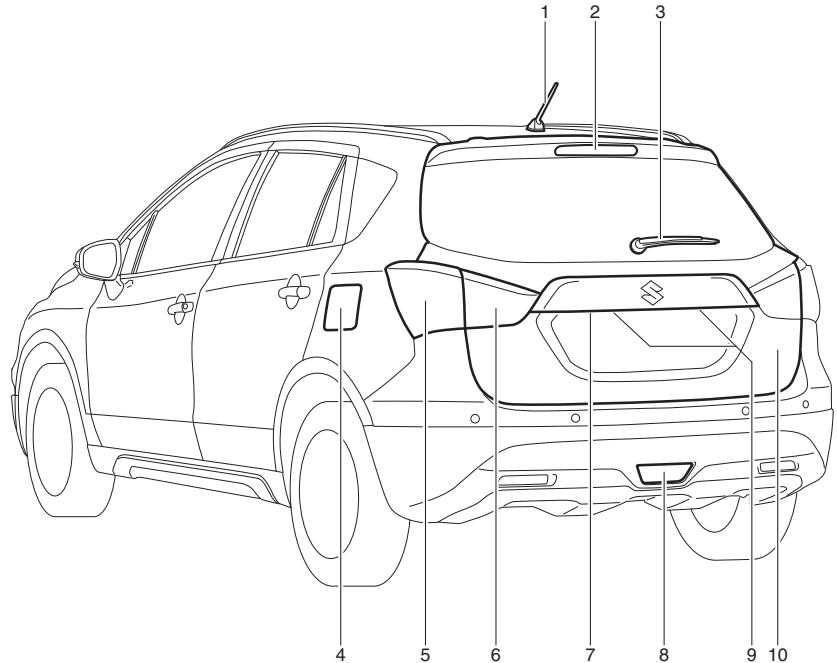
1. Capot du moteur (P. 5-2)
2. Essuie-glaces de pare-brise (P. 2-114)
3. Toit ouvrant (option) (P. 5-9)
4. Barres de toit (option) (P. 5-20)
5. Crochet de châssis (P. 5-22)
6. Capteur radar (option) (P. 3-102)
7. Capteurs de stationnement (option) (P. 3-64)
8. Feux antibrouillard avant (option) (P. 2-111, 7-49)/
Feux de jour (D.R.L.) (option) (P. 2-111, 7-50)
9. Phares (P. 2-107, 7-46)
10. Rétroviseurs extérieurs (P. 2-23)
11. Serrures de portes (P. 2-2)



EXTÉRIEUR, ARRIÈRE

EXEMPLE

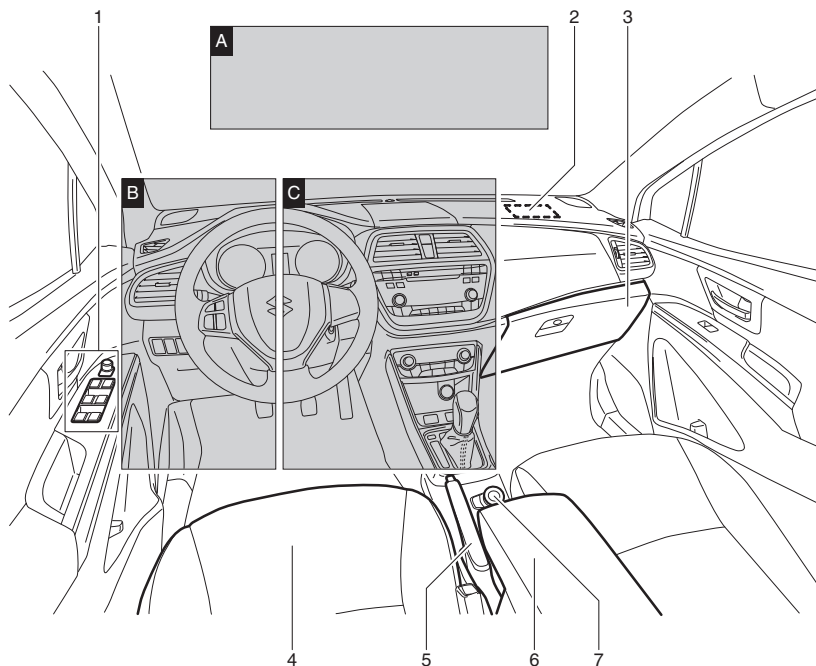
1. Antenne radio (P. 5-40)
2. Feu stop surélevé (P. 7-54)
3. Essuie-glace de lunette arrière (P. 2-119)
4. Bouchon du réservoir de carburant (P. 5-1)
5. Feux combinés arrière (P. 7-51)
6. Feux de recul (P. 7-52)
7. Caméra arrière (option) (P. 3-72)
8. Feu antibrouillard arrière (P. 2-111, 7-55)
9. Éclairage de la plaque d'immatriculation (P. 7-53)
10. Hayon (P. 2-6)



INTÉRIEUR, AVANT

EXEMPLE

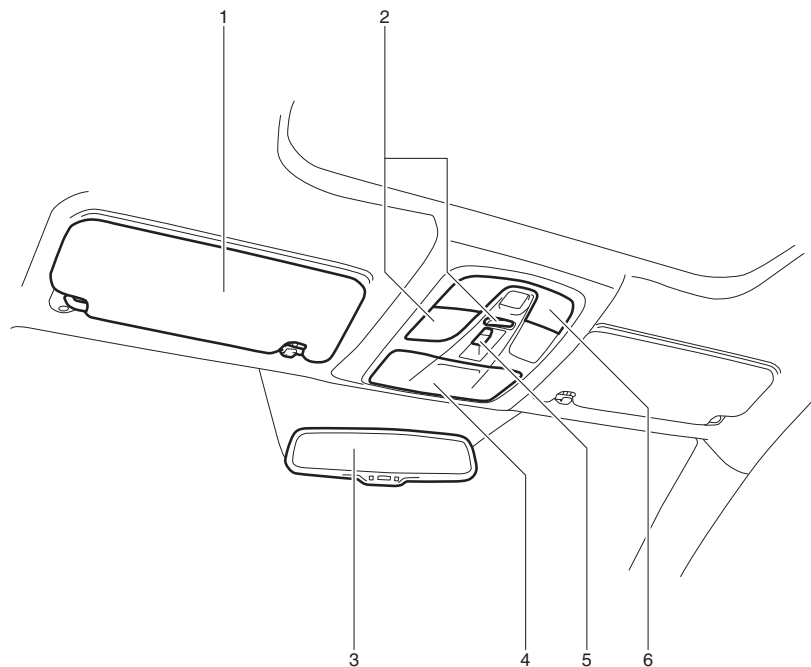
1. Lève-vitres électriques (P. 2-19)/
Commutateur de rétroviseurs
électriques (P. 2-23)/
Contacteur de rabattement des
rétroviseurs extérieurs (option)
(P. 2-24)
2. Airbag avant du passager avant
(P. 2-56)
3. Boîte à gants (P. 5-12)/
commutateur de désactivation
d'airbag (P. 2-68)
4. Sièges avant (P. 2-24)/
Airbags latéraux (P. 2-61)
5. Levier de frein de stationnement
(P. 3-11)
6. Accoudoir avant avec boîtier de
console (option) (P. 5-15)
7. Contacteur de mode de conduite
(option) (P. 3-33)



1. Pare-soleils (P. 5-4)
2. Plafonnier avant (P. 5-5, 7-55)
3. Rétroviseur intérieur (P. 2-22)
4. Console suspendue (option)
(P. 5-12)
5. Contacteur de toit ouvrant (option)
(P. 5-9)
6. Microphone mains libres (option)
(P. 5-68)

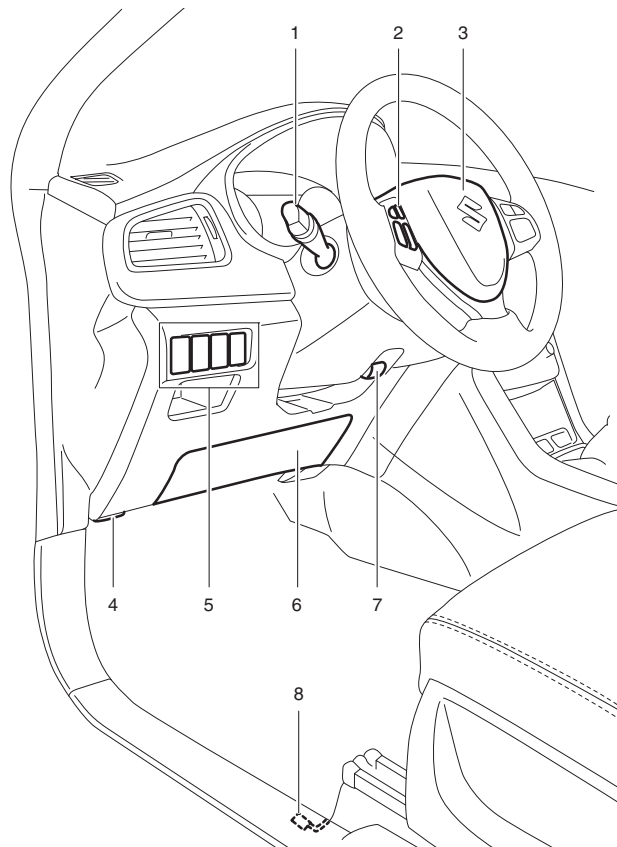
VUE A

EXEMPLE



1. Levier de commande d'éclairage (P. 2-107)/
Levier de commande des clignotants (P. 2-112)
2. Commandes audio à distance (option) (P. 5-80)
3. Airbag avant côté conducteur (P. 2-56)
4. Poignée de déverrouillage du capot (P. 5-2)
5. Contacteur de réglage de phares (option) (P. 2-112)/
Contacteur de feux antibrouillard avant (option) (P. 2-111)/
Contacteur ESP® "OFF" (P. 3-78)/
Commutateur de radar de stationnement (option) (P. 3-64)/
Commutateur ENG A-STOP "OFF" (option) (P. 3-42, 3-53)/
Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar (option) (P. 3-101)/
Contacteur de réglage "FAR/NEAR" (option) (P. 3-99)
6. Airbag pour les genoux conducteur (P. 2-56)
7. Levier de verrouillage de direction inclinable/télescopique (option) (P. 2-119)
8. Levier d'ouverture de la trappe à carburant (P. 5-1)

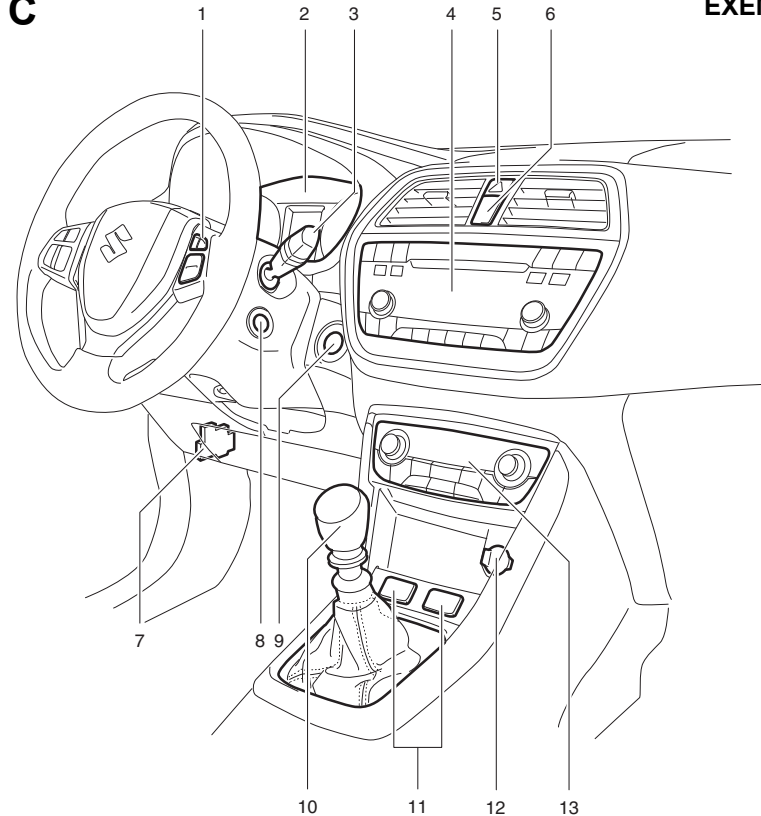
VUE B



EXEMPLE

1. Commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (option) (P. 3-107)/
Commutateurs de régulation de vitesse (option) (P. 3-59)/
Contacteurs du limiteur de vitesse (option) (P. 3-62)
2. Tableau de bord (P. 2-70)/
Écran d'information (P. 2-73)
3. Commande d'essuie-glace et de lave-glace avant (P. 2-114)/
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière (P. 2-119)
4. Audio (option) (P. 5-42)
5. Contacteur de feux de détresse (P. 2-114)
6. Voyant du système de désactivation du coussin gonflable de passager avant (P. 2-68)
7. Fusibles (P. 7-44)
8. Commutateur d'allumage (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé) (P. 3-3)
9. Commutateur du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé) (P. 3-5)
10. Levier de changement de vitesse (P. 3-23)
11. Contacteur de chauffage du siège avant (option) (P. 2-27)
12. Prise accessoire (P. 5-8)
13. Système de chauffage et de climatisation (P. 5-24)/
Contacteur de lunette arrière chauffante et des rétroviseurs extérieurs chauffants (option) (P. 2-120)

VUE C

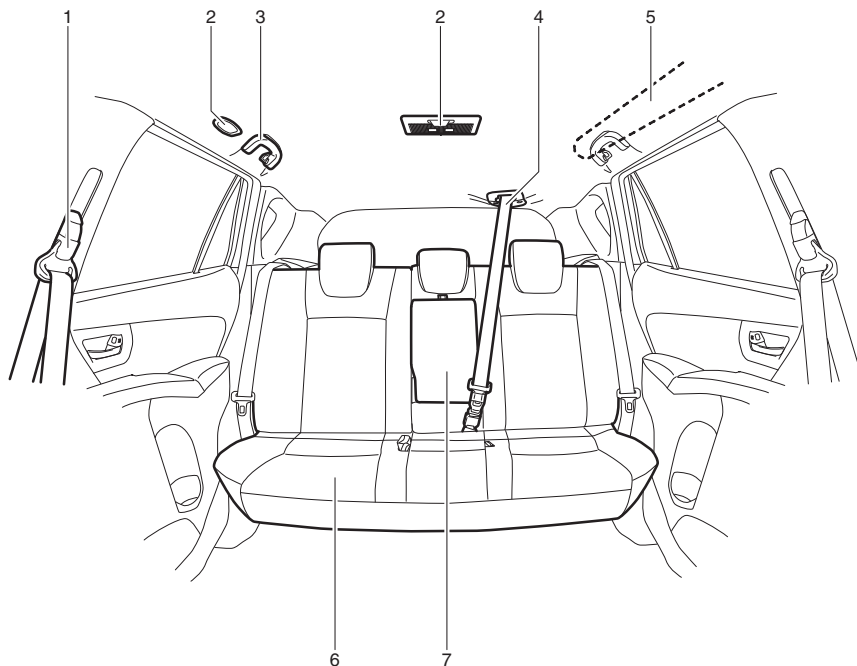


EXEMPLE

INTÉRIEUR, ARRIÈRE

EXEMPLE

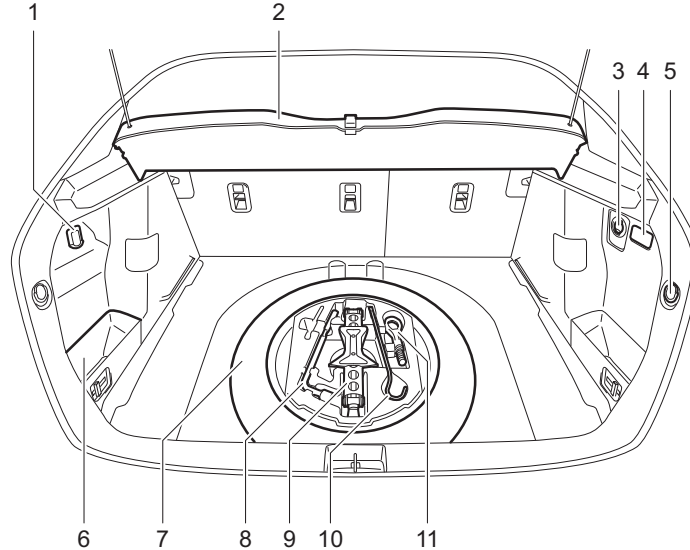
1. Ceintures de sécurité (P. 2-32)
2. Plafonnier central (P. 5-5, 7-55)
3. Poignées (P. 5-11)
4. Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible (P. 2-36)
5. Airbags rideaux latéraux (P. 2-61)
6. Sièges arrière (P. 2-28)
7. Accoudoir arrière avec porte-gobelets (option) (P. 5-17)



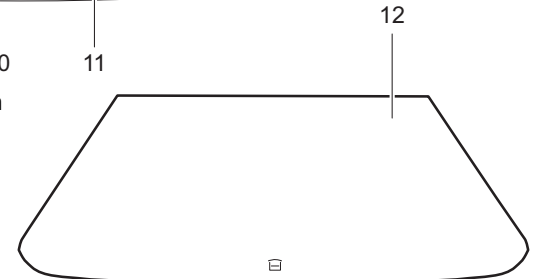
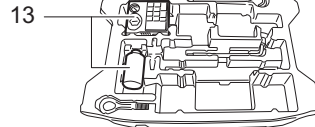
COMPARTIMENT À BAGAGES

EXEMPLE

1. Crochet pour sac à provisions (P. 5-18)
2. Couvercle du compartiment à bagages (option) (P. 5-19)
3. Prise accessoire (option) (P. 5-8)
4. Éclairage du compartiment à bagages (option) (P. 5-5, 7-55)
5. Crochets de filet de chargement (option) (P. 5-19)
6. Poches du compartiment à bagages (P. 5-17)
7. Roue de secours (option) (P. 7-37, 8-1)
8. Clé à écrous de roue (P.8-1)
9. Cric (option) (P. 8-1)
10. Poignée de cric (P. 8-1)
11. Crochet de remorquage (P. 5-22)
12. Planche du compartiment à bagages (option) (P. 5-19)
13. Kit de réparation des crevaisons (option) (P. 8-6)

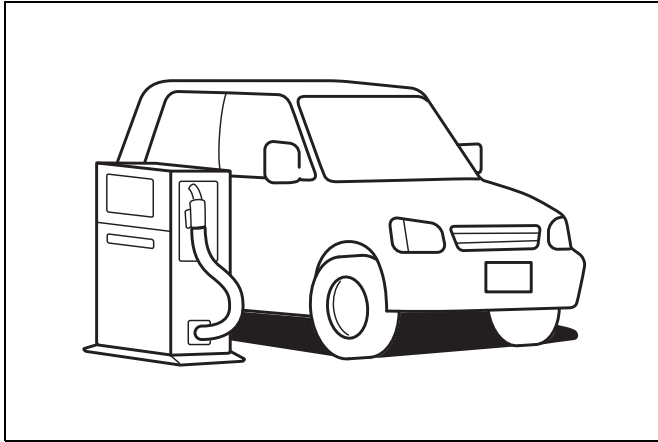


Modèles avec kit de réparation des crevaisons



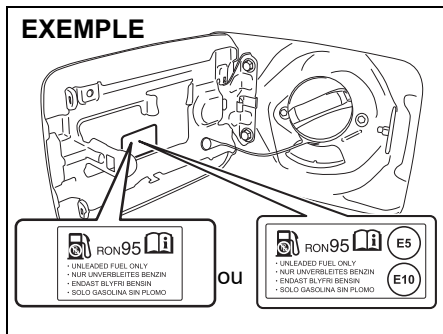
CONSEILS À PROPOS DU CARBURANT

Conseils à propos du carburant 1-1



65D394

Conseils à propos du carburant



Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si une étiquette "RON 95" est apposée sur le couvercle de réservoir de carburant), conformément à la norme européenne EN228. N'utilisez pas d'essence dont les additifs contiennent des composés métalliques solubles. Cette recommandation figure sur une étiquette apposée sur la trappe de carburant, indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRI BENSIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant, sont commercialisés dans certaines régions. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

Utilisez l'essence recommandée, conforme aux étiquettes suivantes.



NOTE :

Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation de carburant, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

Essence contenant du MTBE (disponible lorsque la réglementation locale l'autorise)

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

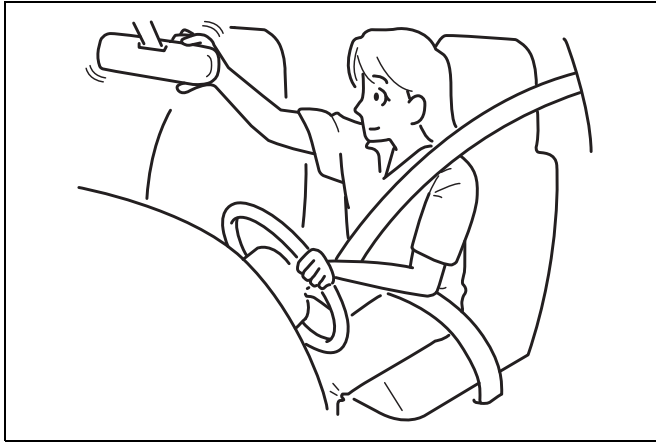
AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à cela, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se ferme automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refoulement de carburant.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



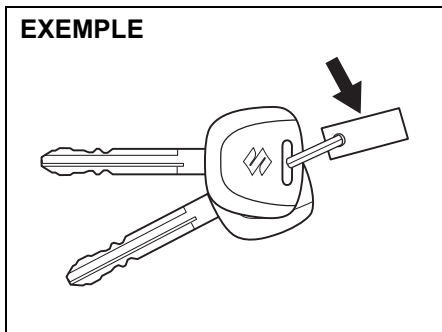
60G404

Clés	2-1
Serrures de portes	2-2
Télécommande du système de démarrage par pression sans clé/Émetteur du système d'accès sans clé	2-7
Système d'alarme antivol (option)	2-17
Vitres	2-19
Rétroviseurs	2-22
Sièges avant	2-24
Sièges arrière	2-28
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants	2-32

Dispositif de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU	2-45
Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-55
Tableau de bord	2-70
Compteur de vitesse	2-71
Compte-tours	2-71
Jauge de carburant	2-71
Thermomètre	2-72
Commande de luminosité	2-72
Écran d'information	2-73
Voyants et témoins	2-92
Levier de commande d'éclairage	2-107
Contacteur de feu antibrouillard avant (option)	2-111
Contacteur de réglage des phares (option)	2-112
Levier de commande des clignotants	2-112
Contacteur de feux de détresse	2-114
Commande d'essuie-glace et de lave-glace	2-114
Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique (option)	2-119
Avertisseur sonore	2-120
Contacteur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants (option)	2-120

Clés

EXEMPLE



54G489

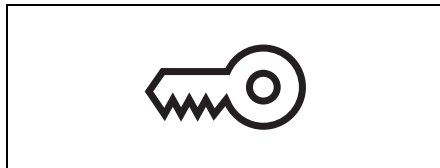
Ce véhicule est livré avec un jeu de deux clés identiques. Conservez la clé de rechange en lieu sûr. Une seule clé suffit à ouvrir toutes les serrures du véhicule.

Le numéro d'identification des clés est gravé sur l'étiquette métallique qui accompagne les clés ou directement sur les clés. Conservez cette étiquette (option) en lieu sûr. En cas de perte, de nouvelles clés peuvent être obtenues avec ce numéro. Notez le numéro ci-après pour référence.

NUMÉRO DE CLÉ :

Système antidémarrage

Ce système est conçu pour empêcher le vol du véhicule en désactivant électroniquement le système de démarrage du moteur. Le moteur ne peut démarrer qu'à l'aide de la clé de contact antidémarrage d'origine ou de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé de votre véhicule, qui intègre un code d'identification électronique programmé. La clé ou la télécommande communique le code d'identification au véhicule lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour obtenir des clés ou des télécommandes de rechange, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI. Le véhicule doit être programmé avec le code d'identification correct du dispositif de rechange. Les copies faites par un serrurier ne fonctionnent pas.



80JM122

Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou

que le mode d'allumage est contact mis, le moteur ne démarre pas.

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système antidémarrage. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

NOTE :

- Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote ou s'allume, un message peut s'afficher sur l'écran d'information.
- Ce système antidémarrage est sans entretien.

Pour les véhicules sans système de démarrage par pression sans clé

Si le témoin clignote, mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" puis remettez-le en position "ON".

Si le clignotement du témoin se poursuit alors que le commutateur d'allumage est ramené en position "ON", il peut y avoir un dysfonctionnement de la clé ou du système antidémarrage. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Pour les véhicules avec système de démarrage par pression sans clé

Si le témoin clignote, passez l'allumage en mode verrouillage de direction puis ramenez-le sur contact mis. Reportez-vous également à "Si le voyant d'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas démarrer" sous "Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE. Si le clignotement du témoin se poursuit alors que le mode d'allumage est ramené sur contact mis, il peut y avoir un dysfonctionnement de la clé ou du système antidémarrage. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé peut également clignoter si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et si vous fermez la porte ou essayez de démarrer le moteur.

NOTE :

- En cas de perte de la clé de contact antidémarrage ou de la télécommande, informez le plus rapidement possible le concessionnaire SUZUKI qui désactivera la clé égarée, puis fabriquera une nouvelle clé ou télécommande.
- Si vous possédez plusieurs véhicules pourvus de clés antivol, tenez ces clés à l'écart du commutateur d'allumage ou du commutateur du moteur lorsque vous

utilisez votre véhicule SUZUKI sous peine d'interférence avec le système antidémarrage.

- N'attachez pas d'objets métalliques à la clé de contact antidémarrage ou à la télécommande, sous peine d'empêcher le démarrage du moteur.

AVIS

La clé de contact antidémarrage et la télécommande sont des instruments électroniques sensibles. Pour éviter de les endommager :

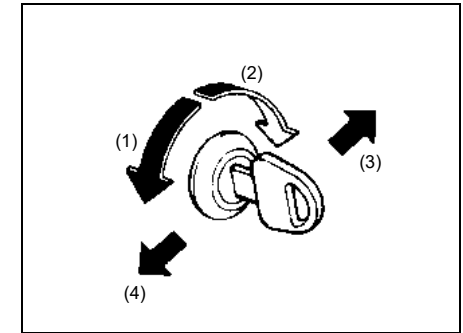
- Ne les soumettez pas à des chocs, ne les exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en les posant, par exemple, sur le tableau de bord, directement soumis aux rayons du soleil.
- Tenez-les éloignés des objets magnétiques.

Avertisseur d'oubli de la clé de contact (option)

Un signal sonore retentit par intermittence pour vous rappeler de retirer la clé de contact si celle-ci est restée dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.

Serrures de portes

Serrures de portes latérales



60B008

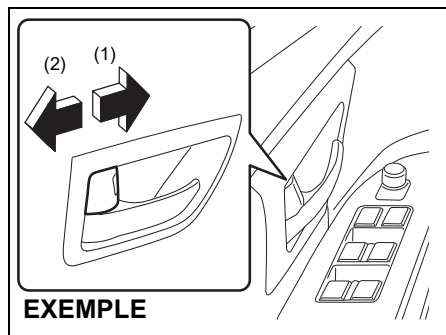
- (1) DÉVERROUILLER
- (2) VERROUILLER
- (3) Arrière
- (4) Avant

Pour verrouiller une porte avant depuis l'extérieur du véhicule :

- Insérez la clé et tournez le haut de la clé en direction de l'arrière du véhicule ou
- Tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte tout en tirant et maintenant la poignée.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour déverrouiller une porte avant depuis l'extérieur du véhicule, insérez la clé et tournez vers l'avant du véhicule.



61MM0A044

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

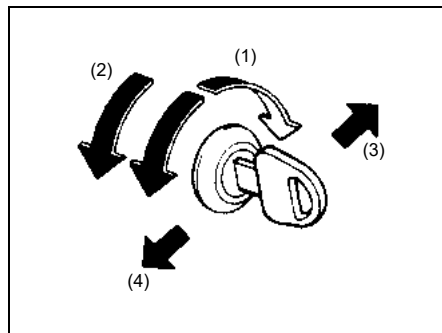
Pour verrouiller une porte depuis l'intérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant. Pour déverrouiller la porte, tournez le bouton de verrouillage vers l'arrière.

Pour verrouiller une porte arrière depuis l'extérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte. Il est inutile de maintenir la poignée tirée tout en fermant la porte.

NOTE :

Maintenez la poignée lorsque vous fermez une porte avant verrouillée, faute de quoi la porte risque de ne pas rester verrouillée.

Système de verrouillage centralisé des portes



54G294

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER
- (3) Arrière
- (4) Avant

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller simultanément toutes les portes (y compris le hayon) au moyen de la clé, en l'insérant dans la serrure de porte du conducteur.

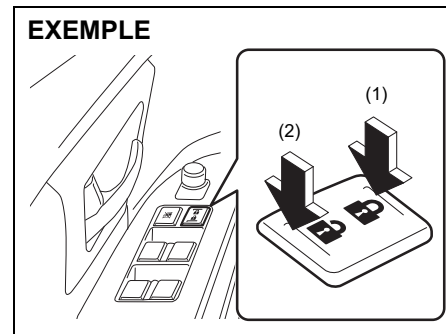
Pour verrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez la clé une fois vers l'arrière du véhicule.

Pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez la clé deux fois vers l'avant du véhicule.

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, insérez la clé dans la serrure de cette porte en la tournant une fois vers l'avant du véhicule.



61MM0A045

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller simultanément toutes les portes en enfonçant la partie avant ou la partie arrière du bouton.

NOTE :

- Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en actionnant l'émetteur ou la télécommande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.
- Si le véhicule est pourvu du système de démarrage par pression sans clé, vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en pressant le contacteur de demande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.

Système de condamnation des portes (option)

Ce système est conçu pour aider à lutter contre les déverrouillages forcés des serrures de portes.

Ce dispositif peut être mis en fonction en tournant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

NOTE :

- Vous pouvez également activer le système de condamnation des portes en actionnant l'émetteur ou la télécommande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.
- Si le véhicule est pourvu du système de démarrage par pression sans clé, vous pouvez également activer le système de condamnation des portes en pressant le contacteur de demande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.

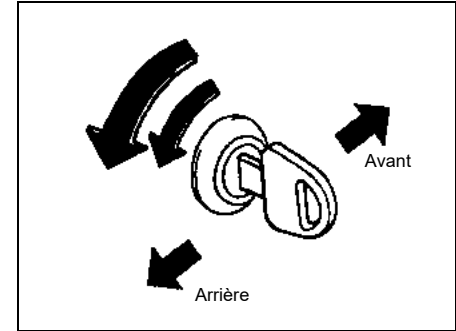
⚠ AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

NOTE :

- Le système de condamnation des portes n'est pas opérationnel si une ou plusieurs portes ne sont pas complètement fermées et verrouillées. Veillez à ce que toutes les portes (y compris le hayon) soient complètement fermées et verrouillées lors de l'activation du système de condamnation des portes.

- Le système de condamnation des portes est automatiquement désactivé et toutes les portes latérales sont déverrouillées dès que le commutateur d'allumage est mis en position "ON" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.

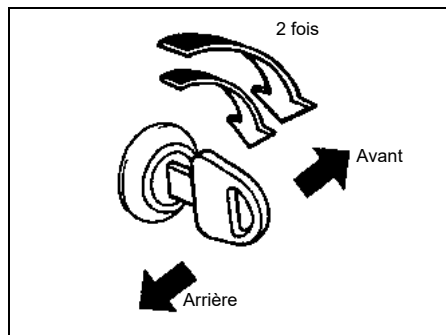


83E105

Pour activer ce système :

Insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez-la deux fois vers l'arrière du véhicule en moins de 3 secondes.

Vous ne pouvez pas utiliser les boutons de verrouillage pour déverrouiller les portes latérales quand ce système est activé.



83E107

Pour désactiver ce système :

Pour déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon), insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez deux fois le haut de la clé vers l'avant du véhicule.

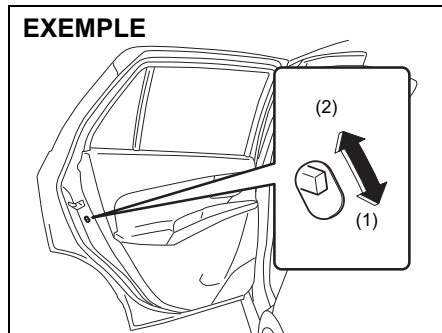
NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, insérez la clé dans la serrure de cette porte en la tournant une fois vers l'avant du véhicule.

Sécurité pour enfants (portes arrière)

EXEMPLE



61MM0A046

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

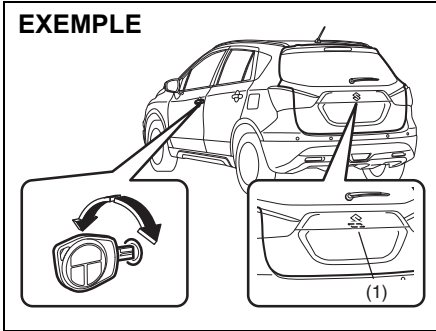
Chacune des portes arrière est équipée d'une sécurité pour enfants qui peut être utilisée pour prévenir une ouverture intempestive de la porte depuis l'habitacle. Lorsque le levier de verrouillage est en position VERROUILLER (1), la porte arrière ne peut être ouverte que de l'extérieur. Lorsque le levier de verrouillage est en position DÉVERROUILLER (2), la porte arrière peut être ouverte de l'intérieur et de l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Mettez impérativement la sécurité pour enfants en position VERROUILLER lorsque des enfants sont assis à l'arrière.

Hayon

EXEMPLE



61MM0A047

(1) Contacteur de déverrouillage de hayon

Le hayon peut être verrouillé et déverrouillé en actionnant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

Pour ouvrir le hayon, poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et soulevez le hayon.

NOTE :

Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé, procédez de la façon suivante :

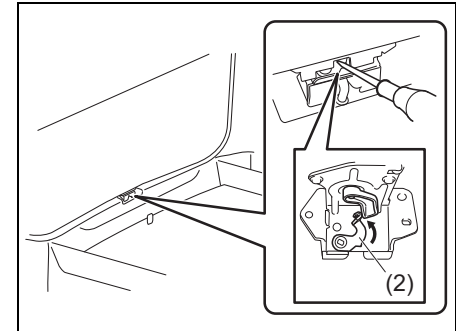
- 1) Poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et ouvrez celui-ci.
- 2) Après quelques secondes, refermez le hayon.
- 3) Assurez-vous que le hayon est bien fermé.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez toujours que le hayon est bien fermé et verrouillé. La fermeture complète du hayon permet d'éviter que les passagers ne soient éjectés hors du véhicule en cas d'accident. Une fermeture totale permet également d'éviter que des gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule.

Si le hayon ne peut pas être déverrouillé en enfonçant le bouton de déverrouillage (1), en raison de la décharge de la batterie ou d'un dysfonctionnement, suivez les instructions suivantes pour déverrouiller le hayon de l'intérieur du véhicule.

- 1) Retirez le couvercle du compartiment à bagages (option) et rabattez le siège arrière vers l'avant pour faciliter l'accès. Consultez la section "Sièges arrière rabattables" pour de plus amples informations sur la manière de rabattre le siège arrière vers l'avant.



54P000205

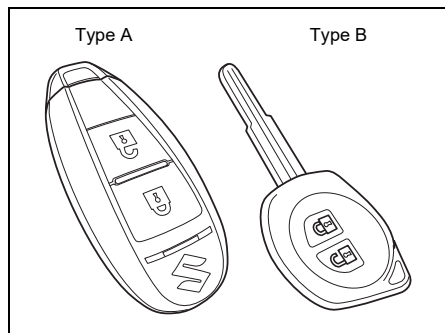
- 2) Ouvrez le hayon de l'intérieur en faisant remonter le levier d'urgence (2) à l'aide d'un tournevis plat ou de la poignée de cric. Pour verrouiller à nouveau le hayon, il suffit de le refermer normalement.

Si le hayon ne peut pas être déverrouillé en enfonçant le bouton de déverrouillage (1), faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ ATTENTION

Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon lorsque vous l'ouvrez depuis l'intérieur du véhicule.

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé/Émetteur du système d'accès sans clé



68LM205

Votre véhicule est équipé d'une télécommande du système de démarrage par pression sans clé (Type A) ou d'un émetteur du système d'accès sans clé (Type B). La télécommande possède un système d'accès sans clé et un système de démarrage par pression sans clé. L'émetteur possède uniquement un système d'accès sans clé. Pour de plus amples informations, lisez les explications suivantes.

⚠ AVERTISSEMENT

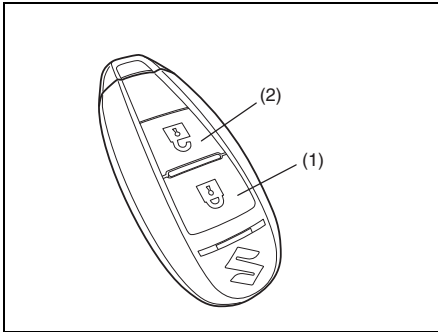
Les ondes radio des antennes du système de démarrage par pression sans clé peuvent interférer avec le fonctionnement des équipements médicaux électriques, comme les stimulateurs cardiaques. Le non-respect des précautions suivantes peut augmenter le risque de blessures graves ou de mort à cause des interférences des ondes radio.

- Toute personne utilisant de l'équipement médical électrique, comme un stimulateur cardiaque, doit consulter le fournisseur de l'équipement ou son conseiller médical au sujet du risque d'interférence des ondes radio des antennes avec cet équipement.
- En cas de problème d'interférence avec les ondes radio, faites désactiver les antennes par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé (Type A)

La télécommande offre les possibilités suivantes :

- Le verrouillage ou le déverrouillage des portes peut être effectué à l'aide des touches VERROUILLER/DÉVERROUILLER de la télécommande. Reportez-vous à l'explication dans cette section.
- Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en pressant le contacteur de demande. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à l'explication proposée dans cette section.
- Il est possible de démarrer le moteur sans utiliser la clé de contact. Pour plus de détails, reportez-vous à "Commutateur du moteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.



68LM206

- (1) Touche VERROUILLER
- (2) Touche DÉVERROUILLAGE

Il existe deux moyens de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon) simultanément en actionnant la télécommande près du véhicule.

Système de verrouillage centralisé des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur la touche VERROUILLER (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées.

Système de verrouillage centralisé des portes avec système de condamnation des portes (option)

Utilisez ce système pour empêcher le déverrouillage forcé des serrures de portes. Si le système de condamnation des portes est activé, les portes latérales ne peuvent être déverrouillées en actionnant les boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez deux fois sur la touche VERROUILLER (1) en moins de 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées. Ensuite, quand les portes sont verrouillées par le système de condamnation des portes, les clignotants s'allument une nouvelle fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une nouvelle fois.

La télécommande se trouvant à l'intérieur du véhicule, si vous appuyez sur la touche VERROUILLER de cette télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et le signal sonore extérieur retentit deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous enfoncez le commutateur du moteur à ce moment, le plafonnier s'éteint immédiatement.

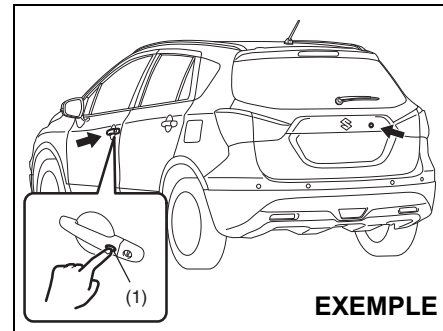
Veillez à ce que les portes soient bien fermées une fois la touche VERROUILLER (1) actionnée.

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes environ après avoir actionné la touche DÉVERROUILLAGE (2), les portes sont à nouveau verrouillées automatiquement.

NOTE :

- *La portée maximum de la télécommande est d'environ 5 m (16 ft) mais peut varier selon l'environnement, en particulier près d'autres émetteurs tels que des tours de radio ou des radios CB.*
- *Les serrures de portes ne sont pas commandées par la télécommande si le mode d'allumage n'est pas verrouillage de direction.*
- *Lorsqu'une porte est ouverte, si vous pressez la touche VERROUILLER de la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.*
- *Si vous perdez une télécommande, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code de télécommande dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.*

Déverrouillage/verrouillage sans clé en utilisant les contacteurs de demande



61MM0A049

Lorsque la télécommande se trouve dans le rayon de fonctionnement décrit dans cette section, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes (et le hayon) en pressant le contacteur de demande (1) situé sur la poignée de la porte du conducteur, du passager avant ou du hayon. Pour éviter l'ouverture forcée des serrures de porte, il est possible d'enclencher le système de condamnation des portes.

Pour verrouiller ou condamner toutes les portes lorsque toutes les portes sont déverrouillées :

- Pour verrouiller toutes les portes, pressez une fois l'un des contacteurs de demande.
- Pour verrouiller toutes les portes à l'aide du système de condamnation des portes,

pressez deux fois l'un des boutons-poussoirs en moins de 3 secondes environ.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées. Ensuite, quand les portes sont verrouillées par le système de condamnation des portes, les clignotants s'allument une nouvelle fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une nouvelle fois.

▲ AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Pour déverrouiller une porte ou toutes les portes :

- Pressez une fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller une seule porte.
- Pressez deux fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller toutes les portes.

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information,

reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

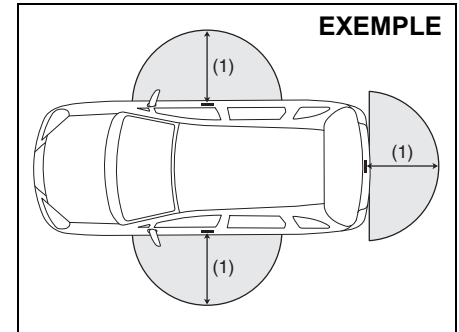
Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et le signal sonore extérieur retentit deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous enfoncez le commutateur du moteur à ce moment, le plafonnier s'éteint immédiatement.

Vérifiez si les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le contacteur de demande.

NOTE :

- *Le verrouillage des portes ne peut être déclenché par le contacteur de demande dans les conditions suivantes :*
 - *Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée.*
 - *Si le mode d'allumage n'est pas verrouillage de direction.*
- *Si aucune des portes n'est ouverte dans les 30 secondes après le déverrouillage des portes au moyen du contacteur de demande, les portes se verrouillent automatiquement.*



80J056

(1) 80 cm (2 1/2 ft)

Lorsque la télécommande est placée dans les 80 cm (2 1/2 ft) de la poignée de la porte avant ou du commutateur de hayon, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur le contacteur de demande.

NOTE :

- *Si la télécommande se trouve en dehors de la zone de fonctionnement du contacteur de demande comme décrit plus haut, vous ne pourrez pas faire fonctionner le contacteur de demande.*
- *Si la batterie de la télécommande est déchargée ou en cas de fortes interférences ou de parasites de radio, la portée du contacteur de demande peut être réduite ou la télécommande peut être inopérante.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- Si la télécommande est trop proche de la vitre de porte, les contacteurs de demande peuvent ne pas fonctionner.
- La présence d'une télécommande de rechange à l'intérieur du véhicule peut entraver le bon fonctionnement des contacteurs de demande.
- La télécommande n'actionnera un contacteur de demande que si elle se trouve située dans le rayon d'action dudit contacteur de demande. Par exemple, si la télécommande se trouve dans le rayon d'action du contacteur de demande de la porte du conducteur mais non dans celui de la porte de passager ou du hayon, le bouton de la porte du conducteur pourra être actionné mais ce ne sera pas le cas du bouton de la porte passager avant ou du hayon.

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour en éviter toute détérioration :

- Ne le soumettez pas à des chocs, ne l'exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en le posant, par exemple, sur le tableau de bord en exposition directe aux rayons du soleil.
- Tenez la télécommande éloignée des objets magnétiques, tels qu'une télévision.

NOTE :

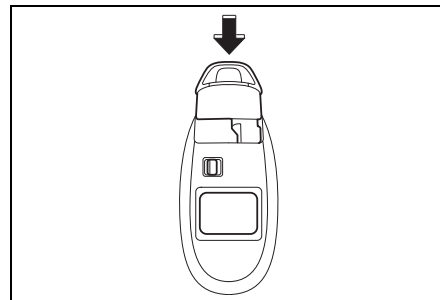
Le système de démarrage par pression sans clé peut ne pas fonctionner correctement dans l'environnement suivant ou les conditions suivantes :

- En cas d'interférences provoquées par une télévision, une centrale électrique ou un téléphone portable.
- Lorsque la télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.
- Lorsque le type de fréquence radio emprunté par le système d'accès sans clé est utilisé à proximité.
- Lorsque la télécommande est placée à proximité d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.

Voici quelques précautions supplémentaires à prendre ainsi que des informations à noter :

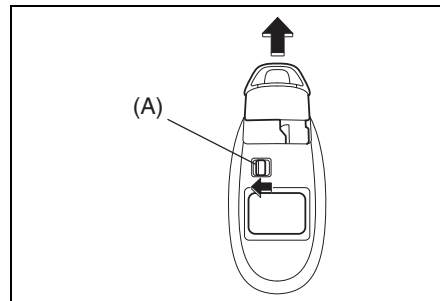
- Vérifiez que la clé est rangée dans la télécommande. Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, vous ne pourrez pas verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.
- Si vous perdez une télécommande, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code de télécommande dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.
- Il est possible d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes et clés par véhicule. Pour de plus amples informations, contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

- La durée de vie de la batterie de la télécommande est d'environ deux ans. Cette durée peut cependant varier en fonction des conditions d'utilisation.



57L21016

Pour ranger la clé dans la télécommande, poussez la clé dans la télécommande jusqu'à entendre un clic.



68LM247

Pour retirer la clé de la télécommande, appuyez sur le bouton (A) dans le sens de la flèche et dégagez la clé de la télécommande.

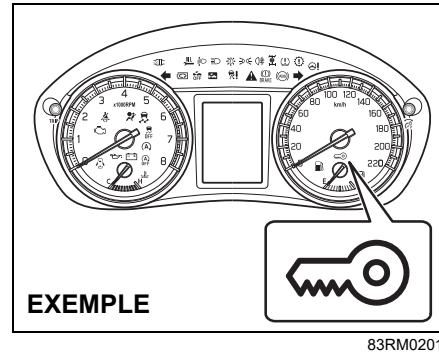
Avertisseur sonore de contacteur de demande

Cet avertisseur sonore extérieur retentit pendant environ 2 secondes dans les conditions suivantes afin de vous avertir que le contacteur de demande ne fonctionne pas :

- Le contacteur de demande est pressé après que toutes les portes sont fermées, tandis que l'allumage est mis en mode accessoires ou contact en appuyant sur le commutateur du moteur.
- Le contacteur de demande est pressé dans n'importe laquelle des situations suivantes après avoir mis l'allumage en mode verrouillage de direction en pressant le commutateur du moteur.
 - La télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule.
 - Une porte (y compris le hayon) est ouverte.

Appuyez à nouveau sur le contacteur de demande après avoir agi comme suit : L'allumage étant mis en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, sortez la télécommande du véhicule si elle s'y trouve et vérifiez que toutes les portes sont complètement fermées.

Fonction de rappel



Si la télécommande n'est pas dans le véhicule dans les circonstances suivantes, le signal sonore retentit par intermittence pendant 2 secondes environ et le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé émet un clignotement sur le tableau de bord :

Lorsqu'une ou plusieurs portes ont été ouvertes et que toutes les portes sont ensuite fermées alors que le mode d'allumage est autre que verrouillage de direction.

Le témoin s'éteint au bout de quelques secondes une fois la télécommande ramenée dans la zone du véhicule, autre que le compartiment à bagages arrière.

Si la télécommande est laissée dans le véhicule et que vous fermez la porte du conducteur ou passager avant de la manière suivante, la porte sera déverrouillée automatiquement.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte du conducteur sera déverrouillée automatiquement.
- Si vous ouvrez la porte passager avant puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte passager avant sera déverrouillée automatiquement.

NOTE :

- *Le signal de rappel ne fonctionne pas lorsque la télécommande est placée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le compartiment de rangement, sur le pare-soleil ou sur le sol, etc.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*
- *Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule lorsque vous le quittez.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

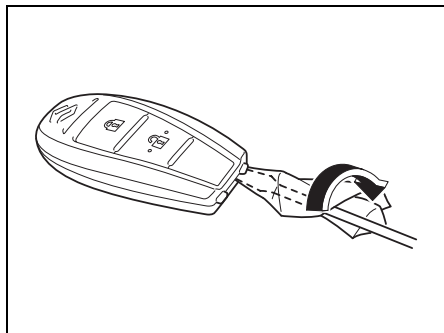
Remplacement de la batterie

Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, changez la pile.

AVIS

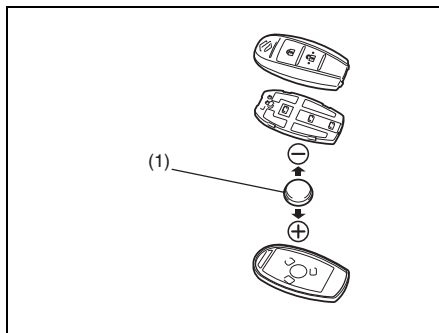
Lorsque vous remplacez la pile, touchez d'abord un objet métallique pour éliminer l'électricité statique dont vous ou vos vêtements êtes porteur. Sinon, la télécommande pourrait être endommagée.

Pour remplacer la pile de la télécommande :



71LMT0201

- 1) Tirez la clé hors de la télécommande.
- 2) Insérez la pointe d'un tournevis à lame plate recouverte d'un chiffon doux dans la fente de la télécommande et faites lever pour ouvrir.



68LM210

- (1) Pile bouton au lithium : CR2032 ou équivalent
- 3) Remplacez la pile (1) en veillant à ce que la borne + soit dirigée vers le fond du boîtier, comme illustré.
- 4) Fermez la télécommande fermement.
- 5) Vérifiez que la télécommande fonctionne en actionnant le verrouillage des portes.
- 6) Mettez la pile usagée au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne jetez pas les piles au lithium avec les ordures ménagères courantes.

⚠ AVERTISSEMENT

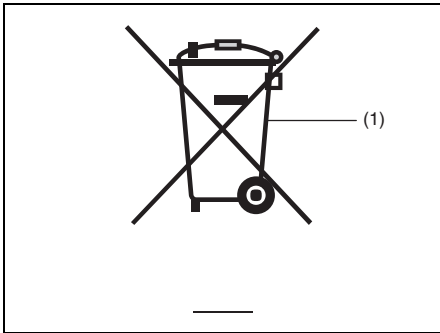
L'ingestion d'une pile au lithium peut provoquer de sérieuses lésions internes. Ne laissez personne avaler une pile au lithium. Tenez les piles au lithium éloignées des enfants et des animaux. Contactez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile au lithium.

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter de la détériorer, ne les exposez pas à la poussière ou à l'humidité et ne manipulez pas ses composants internes.

NOTE :

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



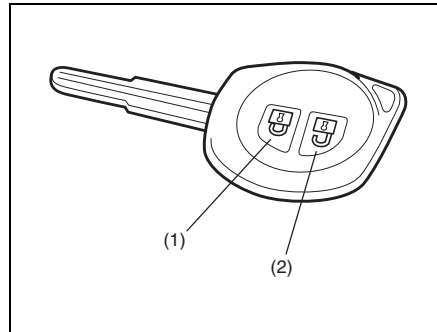
80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Émetteur du système d'accès sans clé (Type B)



81A184

(1) Touche VERROUILLER
(2) Touche DÉVERROUILLAGE

Il existe deux moyens de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon) simultanément en actionnant l'émetteur près du véhicule.

Système de verrouillage centralisé des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur la touche VERROUILLER (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Système de verrouillage centralisé des portes avec système de condamnation des portes (option)

Utilisez ce système pour empêcher le déverrouillage forcé des serrures de portes. Si le système de condamnation des portes est activé, les portes latérales ne peuvent être déverrouillées en actionnant les boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez deux fois sur la touche VERROUILLER (1) en moins de 3 secondes.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE :

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.



AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Les clignotants s'allument une fois pour signaler le verrouillage des portes, puis une nouvelle fois pour signaler le déclenchement du système de condamnation des portes.

Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage dans cet intervalle de temps, le plafonnier s'éteint immédiatement.

Veillez à ce que les portes soient bien fermées une fois la touche VERROUILLER (1) actionnée.

NOTE :

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes environ après avoir actionné la touche DÉVERROUILLAGE (2), les portes sont à nouveau verrouillées automatiquement.

NOTE :

- La portée de l'émetteur du système d'accès sans clé est d'environ 5 m (16 ft) mais peut varier selon l'environnement, en particulier près d'autres émetteurs tels que des tours de radio ou des radios CB.
- Les serrures de porte ne sont pas actionnées par l'émetteur si la clé de contact est insérée dans le commutateur d'allumage.
- Lorsqu'une porte est ouverte, les serrures de porte ne peuvent être déverrouillées qu'à l'aide de l'émetteur, et les clignotants ne s'allument pas.

- *Si vous perdez un émetteur, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code d'émetteur dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.*

AVIS

L'émetteur est un instrument électronique sensible. Pour éviter d'endommager l'émetteur :

- **Ne le soumettez pas à des chocs, ne l'exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en le posant, par exemple, sur le tableau de bord en exposition directe aux rayons du soleil.**
- **Tenez l'émetteur éloigné des objets magnétiques, tels qu'une télévision.**

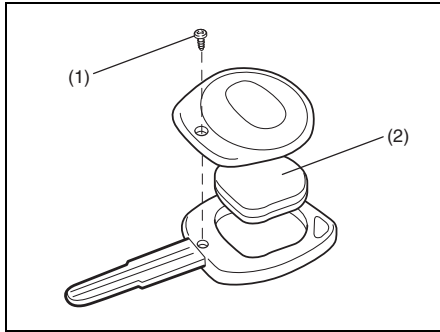
Remplacement de la pile

Si l'émetteur ne fonctionne plus très bien, changez la pile.

AVIS

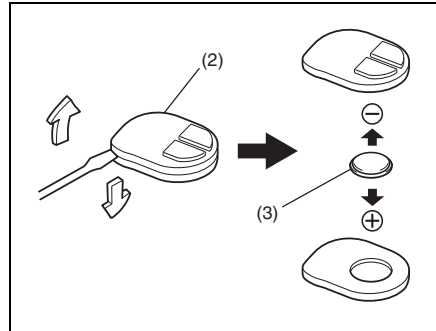
Lorsque vous remplacez la pile, touchez d'abord un objet métallique pour éliminer l'électricité statique dont vous ou vos vêtements êtes porteur. Sinon, l'émetteur pourrait être endommagé.

Pour remplacer la pile de l'émetteur :



68LM248

- 1) Retirez la vis (1) et ouvrez le couvercle de l'émetteur.
- 2) Retirez l'émetteur (2).



68LM249

- 3) Pile bouton au lithium : CR1616 ou équivalent

- 3) Placez la lame d'un tournevis à lame plate dans la fente de l'émetteur (2) et faites levier pour l'ouvrir.
- 4) Remplacez la pile (3) en veillant à ce que sa borne + soit dirigée vers le repère "+" de l'émetteur.
- 5) Fermez l'émetteur et placez-le dans son support.
- 6) Fermez le couvercle et serrez la vis (1).
- 7) Vérifiez que l'émetteur fonctionne en actionnant le verrouillage des portes.
- 8) Mettez la pile usagée au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne jetez pas les piles au lithium avec les ordures ménagères courantes.

⚠ AVERTISSEMENT

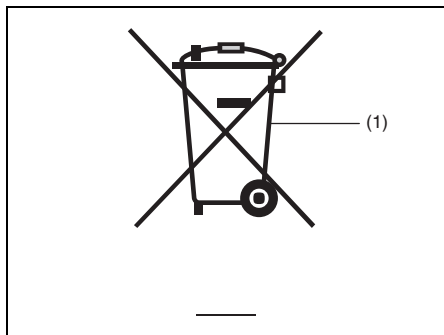
L'ingestion d'une pile au lithium peut provoquer de sérieuses lésions internes. Ne laissez personne avaler une pile au lithium. Tenez les piles au lithium éloignées des enfants et des animaux. Contactez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile au lithium.

AVIS

L'émetteur est un instrument électronique sensible. Pour éviter de la détériorer, ne les exposez pas à la poussière ou à l'humidité et ne manipulez pas ses composants internes.

NOTE :

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Système d'alarme antivol (option)

NOTE :

Pour le témoin antivol des modèles destinés à Israël et la Russie, reportez-vous à "Pour Israël et la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

Le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes qui suivent le verrouillage des portes. (Toutefois, le système ne s'arme pas quand le capot moteur est ouvert.)

Système de démarrage par pression sans clé – Utilisez la télécommande ou appuyez sur le contacteur de demande de la poignée de la porte du conducteur, de la porte passager avant ou du hayon.

Système d'accès sans clé – Utilisez l'émetteur.

Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte par d'autres moyens (*) que la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé, ou l'ouverture du capot moteur provoquera le déclenchement de l'alarme.

* Ces moyens incluent :

- La clé
- Le bouton de verrouillage d'une porte
- Le commutateur de verrouillage électrique des portes

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système d'alarme antivol. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

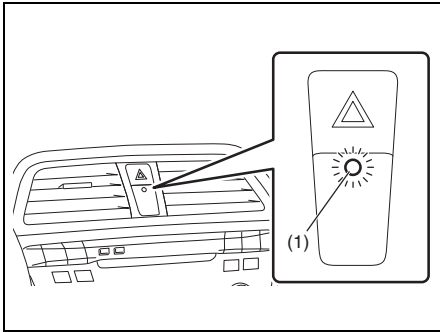
NOTE :

- Le système d'alarme antivol génère des alarmes quand l'une des conditions prédéterminées se produit. Le système ne possède toutefois pas de fonctions permettant d'empêcher une intrusion dans votre véhicule.
- Utilisez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé pour déverrouiller les portes quand le système d'alarme antivol est armé. Si vous utilisez une clé, l'alarme se déclenchera.
- Si une personne qui n'est pas familière du système d'alarme antivol doit conduire votre voiture, nous vous conseillons de lui expliquer le système et son fonctionnement ou de désactiver préalablement le système. Un déclenchement intempestif de l'alarme peut incommoder les autres.
- Même si le système d'alarme antivol est armé, vous devez rester vigilant face au vol. Ne laissez pas d'argent ou d'objets de valeur dans votre véhicule.
- Le système d'alarme antivol est sans entretien.

Armement du système d'alarme antivol (quand il est activé)

Verrouillez toutes les portes (y compris le hayon) à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol (1) commence à clignoter et le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes environ.

Pendant que s'arme le système, le témoin continue de clignoter toutes les 2 secondes environ.



61MM0A134

NOTE :

- *Pour ne pas que l'alarme se déclenche accidentellement, éviter de l'armer alors que quelqu'un se trouve encore dans le véhicule. L'alarme se déclenchera si une personne à l'intérieur du véhicule déverrouille une porte au moyen du bouton de verrouillage ou du commutateur de verrouillage électrique des portes et ouvre une porte ou le capot moteur.*
- *Le système d'alarme antivol n'est pas armé quand toutes les portes sont verrouillées de l'extérieur au moyen de la clé ou de l'intérieur à l'aide des boutons de serrure de porte ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.*
- *Si aucune porte n'est actionnée dans les 30 secondes environ après le déverrouillage des portes avec la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé, les portes se reverrouillent automatiquement. Quand les portes sont reverrouillées automatiquement, le système d'alarme antivol s'arme en environ 20 secondes.*

Désarmement du système d'alarme antivol

Déverrouillez simplement les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol s'éteint, indiquant ainsi que le système d'alarme antivol est désarmé.

Coupure de l'alarme

Si l'alarme se déclenche accidentellement, déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, ou bien appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis ou tournez le commutateur d'allumage en position "ON". L'alarme s'arrête.

NOTE :

- *Même après l'arrêt de l'alarme, si vous verrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, le système d'alarme antivol se réarme dans un délai d'environ 20 secondes.*
- *Si vous débranchez la batterie alors que le système d'alarme antivol est armé ou en cours de fonctionnement, l'alarme se déclenche ou se redéclenche lorsque la batterie est rebranchée, bien que, dans ce cas, l'alarme reste arrêtée entre le débranchement et le rebranchement de la batterie.*
- *Même si l'alarme s'est arrêtée à la fin de sa durée prédéterminée de fonctionnement, elle se déclenche à nouveau si vous ouvrez une porte ou le capot moteur sans désarmer le système d'alarme antivol.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Vérifier si l'alarme s'est déclenchée pendant une période de stationnement

Si l'alarme s'est déclenchée en raison d'une intrusion dans le véhicule et que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis ou que vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON", le témoin antivol clignote rapidement pendant 8 secondes et un signal sonore retentit 4 fois. Dans ce cas, vérifiez si quelqu'un a pénétré dans votre véhicule en votre absence.

En cas d'activation

Quand le système est activé, les feux de détresse clignotent pendant environ 40 secondes si l'une des conditions de déclenchement de l'alarme est présente. Le système fait aussi retentir le signal sonore intérieur par intermittence pendant environ 10 secondes, puis l'avertisseur sonore pendant 30 secondes, par intermittence également.

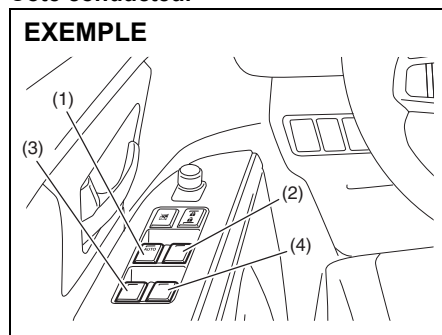
Le témoin antivol clignote en continu tout ce temps.

Vitres

Lève-vitres électriques

Le système de lève-vitres électriques ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

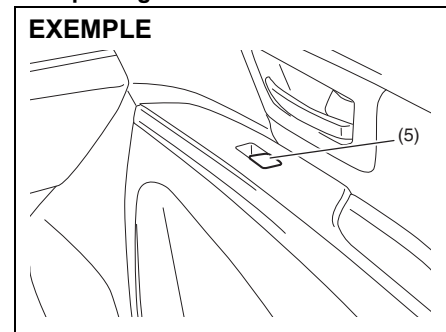
Côté conducteur



61MM0A051

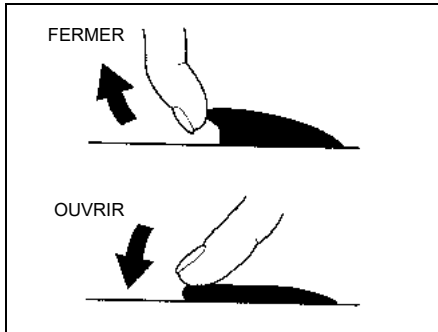
La porte du conducteur dispose d'un commutateur (1) permettant d'actionner la vitre du conducteur et d'un commutateur (2) permettant d'actionner la vitre de passager avant. Deux autres commutateurs (3) et (4) permettent d'actionner les vitres des passagers arrière gauche et droit.

Côté passager



61MM0A052

La porte du passager est équipée d'un commutateur (5) permettant d'actionner la vitre du passager.

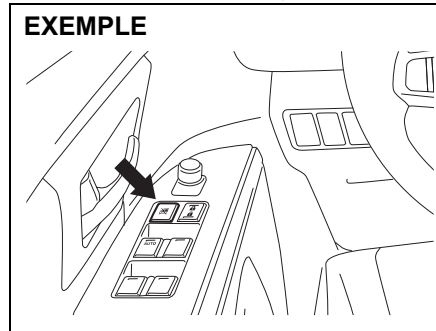


81A009

Pour ouvrir une vitre, appuyez sur la partie supérieure du commutateur et pour la fermer, relevez cette même partie du commutateur.

La vitre côté conducteur dispose des fonctions d'ouverture et de fermeture automatiques offrant une plus grande commodité (aux péages ou drive-ins, par exemple). Ceci permet au conducteur d'ouvrir ou de fermer la vitre sans avoir à maintenir le contacteur de vitre enfoncé. Enfoncez ou relevez entièrement le contacteur de vitre conducteur, puis relâchez-le. Pour arrêter la vitre avant son ouverture ou sa fermeture complète, tirez ou enfoncez brièvement le contacteur.

Contacteur de verrouillage



61MM0A053

La porte du conducteur est aussi équipée d'un commutateur permettant de verrouiller la ou les vitres passager. Lorsque le contacteur de verrouillage est enfoncé, les commutateurs (2), (3), (4) et (5) deviennent inopérants pour lever ou abaisser la ou les vitres passager. Pour revenir à un fonctionnement normal, libérez le contacteur de verrouillage par une nouvelle pression.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est conseillé de toujours verrouiller le système d'ouverture de la vitre passager lorsque des enfants sont à bord. Les enfants courent le risque de rester coincés et de se blesser gravement lors de l'actionnement des vitres.
- Pour éviter toute blessure des occupants, veillez à ce qu'aucune partie du corps, comme les mains ou la tête, ne se trouve sur le trajet des vitres électriques lors de leur fermeture.
- Retirez toujours la clé de contact ou emportez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous lorsque vous quittez le véhicule, même pour peu de temps. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent actionner la commande des vitres électriques et risquent d'être coincés par la vitre.

NOTE :

Si vous conduisez avec l'une des vitres arrière ouverte, vous pouvez entendre un bruit important dû à la vibration de l'air. Pour diminuer ce bruit, ouvrez la vitre du conducteur ou celle du passager avant, ou réduisez l'ouverture de la vitre arrière.

Fonction anti-pincement

La vitre du conducteur est dotée d'une fonction anti-pincement. La fonction détecte la présence d'un corps étranger pris par la vitre en cas d'utilisation de la fonction de fermeture automatique, qui permet de fermer la vitre sans maintenir le contacteur de vitre relevé, et interrompt la fermeture de la vitre pour éviter tout dommage.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure des occupants, veillez à ce qu'aucune partie du corps, comme les mains ou la tête, ne se trouve sur le trajet de la vitre électrique lors de sa fermeture. La fonction peut ne pas détecter un objet pris dans la vitre au cours de la fermeture à cause de sa taille, de sa dureté et de sa position.

ATTENTION

- **La fonction anti-pincement n'est pas active lorsque vous maintenez le contacteur de vitre relevé.**
- **La fonction anti-pincement peut ne pas détecter un objet pris dans la vitre juste avant la fermeture complète de celle-ci.**

NOTE :

Même si vous ne pouvez pas fermer la vitre à l'aide de la fonction de fermeture automatique à cause d'une quelconque anomalie de la fonction anti-pincement, vous pouvez toujours fermer la vitre en maintenant le contacteur de vitre relevé.

Si vous roulez dans des conditions tout terrain extrêmes, la fonction anti-pincement peut se déclencher accidentellement parce que la vitre réagit aux secousses du véhicule.

Initialisation de la fonction anti-pincement

Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie ou remplacez le fusible, la fonction est désactivée. Dans cette situation, la fonction d'ouverture automatique est désactivée alors que la fonction de fermeture automatique peut rester activée. La fonction anti-pincement doit être initialisée.

Pour initialiser la fonction anti-pincement, utilisez la méthode suivante :

- 1) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Ouvrez complètement la vitre du conducteur en maintenant le contacteur de vitre enfoncé.
- 3) Fermez la vitre du conducteur en maintenant le commutateur relevé et maintenez-le dans cette position pendant 2 secondes après la fermeture complète de la vitre.
- 4) Vérifiez le bon fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture automatiques de la vitre du conducteur.

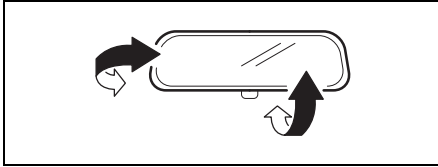
AVERTISSEMENT

Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie ou remplacez un fusible, la fonction anti-pincement doit être initialisée. La fonction anti-pincement ne sera pas activée tant que l'initialisation n'aura pas été effectuée.

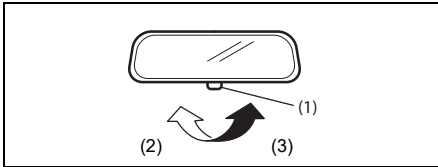
Si l'ouverture et la fermeture automatiques de la vitre ne fonctionnent pas après l'initialisation, il se peut qu'il y ait une anomalie de la fonction anti-pincement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



68LMT0205



68LMT0206

- (2) Conduite de jour
- (3) Conduite de nuit

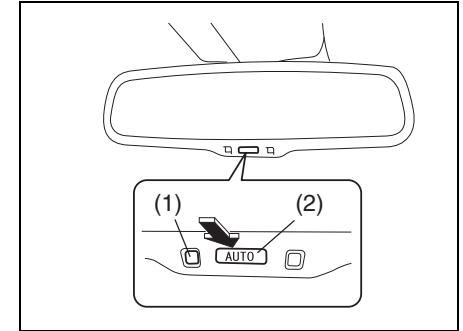
Vous pouvez régler manuellement le rétroviseur intérieur pour avoir une bonne vision arrière. Pour régler le rétroviseur, mettez-le d'abord en position jour grâce à la commande (1), puis déplacez-le vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite dans la meilleure position possible.

Ce rétroviseur est pourvu d'une position nuit permettant de réduire l'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour effectuer le réglage du rétroviseur, placez-le toujours en position jour.
- N'utilisez la position nuit qu'en cas d'éblouissement par les phares du véhicule qui suit. En position nuit, la visibilité offerte par le rétroviseur est réduite et certains objets visibles en position jour ne le sont plus dans cette position.

Rétroviseur anti-éblouissement automatique (option)



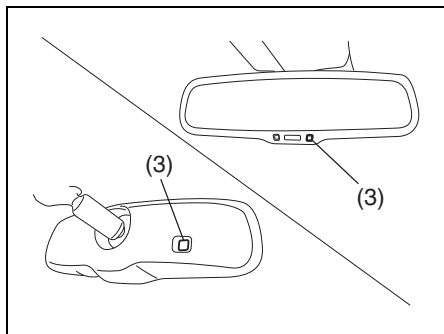
57L30019

Vous pouvez régler manuellement le rétroviseur anti-éblouissement automatique pour voir l'arrière de votre véhicule dans le rétroviseur. Ce rétroviseur est doté d'une fonction de réduction automatique de l'éblouissement produit par les phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est activée lorsque l'allumage a été passé sur le mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur.

- Le rétroviseur est toujours en mode anti-éblouissement automatique lorsque le commutateur du moteur est en mode contact mis.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- Lorsque le contacteur "AUTO" (2) est pressé, le témoin vert (1) est allumé, ce qui indique que le rétroviseur est en mode anti-éblouissement automatique. Pour annuler le mode anti-éblouissement automatique, pressez le contacteur "AUTO" (2) ; le témoin (1) s'éteint.
- Le rétroviseur anti-éblouissement automatique est automatiquement désactivé lorsque le levier de changement de vitesses est en position "R".



57L30020

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez pas ou ne couvrez pas le capteur (3) car ceci peut empêcher le fonctionnement normal du système. Empêcher l'éblouissement du capteur avec un objet tel qu'un pare-soleil, une étiquette, un accessoire ou un bagage peut également empêcher le fonctionnement correct du système.

AVIS

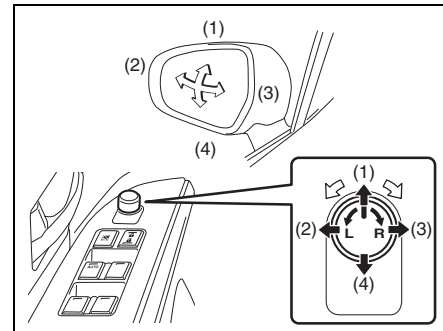
Ne suspendez aucun objet lourd au rétroviseur, sous peine de le briser sous le poids.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de manière à voir les côtés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors de l'estimation de la distance ou de la taille d'un véhicule ou d'un autre objet vu dans le rétroviseur latéral convexe. Avec les rétroviseurs de type convexe, les objets apparaissent plus petits et plus éloignés qu'avec un rétroviseur à verre plat.



61MM0A054

Le commutateur permettant de commander les rétroviseurs extérieurs est situé sur la porte du conducteur. Il est possible de régler les rétroviseurs lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou

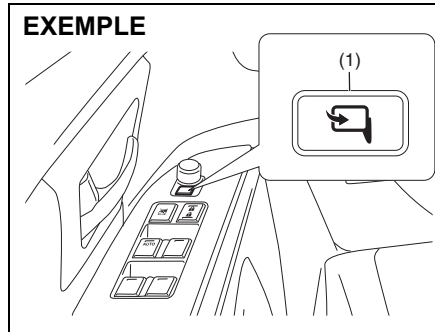
"ON" ou que le mode d'allumage est accessoires ou contact mis. Pour régler les rétroviseurs :

- 1) Placez le sélecteur sur la droite ou la gauche selon le rétroviseur à régler.
- 2) Appuyez sur la touche correspondant à la direction du réglage à effectuer.
- 3) Remplacez le sélecteur en position centrale afin d'éviter tout dérèglement accidentel.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs dégivrants, reportez-vous à "Contacteur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants (option)" dans cette section.

Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (option)



61MM0A055

Les rétroviseurs sont rabattables en cas de stationnement dans un espace étroit. Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "ON", ou si le mode d'allumage est accessoires ou contact mis, pressez le contacteur de rabattement (1) pour rabattre ou déployer les rétroviseurs. Vérifiez que les rétroviseurs sont complètement déployés avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

Le déplacement des rétroviseurs peut provoquer des pincements et des blessures aux mains. Vérifiez qu'aucune main n'est à proximité des rétroviseurs lors de leur rabattement et déploiement.

Sièges avant

Réglage des sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tentez jamais de modifier la position du siège du conducteur ou de son dossier tout en conduisant. Le siège ou le dossier risque de se déplacer brusquement et le conducteur peut perdre le contrôle du véhicule. Réglez correctement la position du siège du conducteur et de son dossier avant de démarrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, réglez la position des sièges avant de boucler les ceintures.

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

AVERTISSEMENT

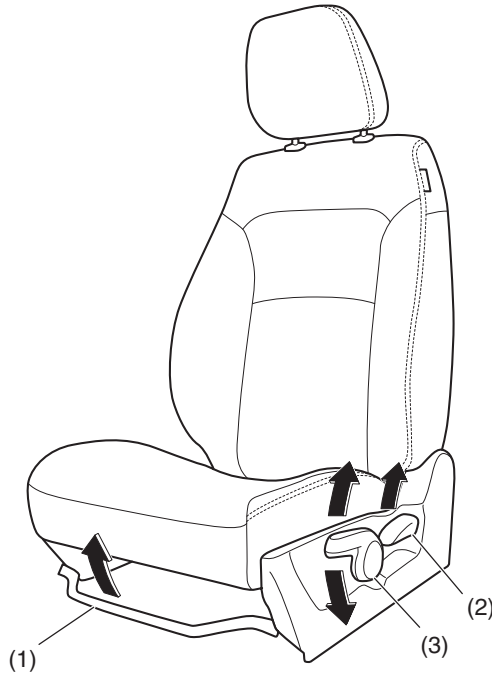
Ne placez pas d'objet sous le siège avant. Si un objet se prend sous le siège avant, il peut se produire ce qui suit.

- Le siège ne peut pas être verrouillé.
- La batterie lithium-ion ou le convertisseur CC/CC, situé sous le siège avant dans un modèle équipé d'un SHVS, sera endommagé.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs traîner sur le plancher. Un briquet ou un pulvérisateur laissé au sol peut s'activer accidentellement quand vous chargez un bagage ou ajustez le siège, ce qui peut provoquer un incendie.

EXEMPLE



61MMA005

Levier de réglage de position de siège (1)

Tirez le levier vers le haut et faites coulisser le siège.

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège (2)

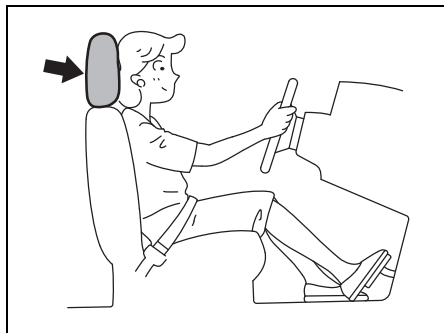
Tirez le levier vers le haut et déplacez le dossier de siège.

Levier de réglage de hauteur de siège (3) (option)

Tirez le levier vers le haut pour relever le siège. Poussez le levier vers le bas pour abaisser le siège.

Une fois le réglage effectué, essayez de déplacer le siège et le dossier vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'il est parfaitement bloqué.

Appuie-tête



80J001

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident. Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'utilisateur. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

▲ AVERTISSEMENT

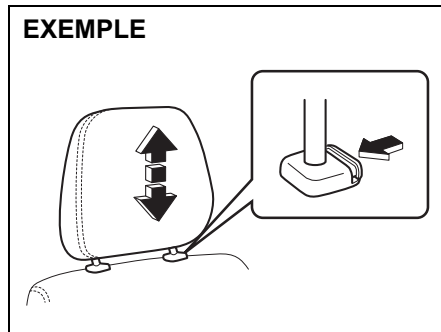
- **Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.**
- **Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.**

NOTE :

Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire d'incliner le dossier de siège vers l'arrière.

Avant

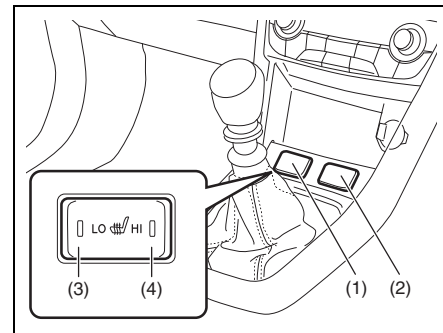
EXEMPLE



61MM0A032

Pour relever l'appuie-tête avant, tirez-le vers le haut jusqu'au déclic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant enfoncé le bouton de verrouillage. Si un appuie-tête doit être enlevé (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le levier de verrouillage et retirez entièrement l'appuie-tête.

Chauffage du siège avant (option)



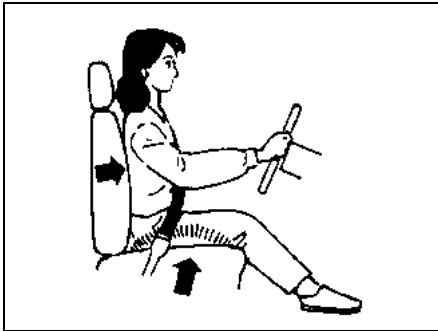
61MM0A093

- (1) Contacteur de chauffage de siège gauche
- (2) Contacteur de chauffage de siège droit
- (3) Côté "LO"
- (4) Côté "HI"

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, enfoncez le ou les deux commutateur(s) de chauffage de siège pour réchauffer le ou les siège(s) correspondant(s).

- Lorsqu'un contacteur de chauffage de siège est enfoncé, le chauffage de siège correspondant fonctionne.

- Pour sélectionner un faible niveau de chauffage, pressez le côté "LO" (3) du commutateur. Le témoin côté faible s'allume lorsque le chauffage est en fonction.
- Pour sélectionner un niveau de chauffage élevé, pressez le côté "HI" (4) du commutateur. Le témoin côté élevé s'allume lorsque le chauffage est en fonction.
- Pour désactiver le chauffage, ramenez le commutateur à niveau. Vérifiez si le témoin s'éteint.



86G064

⚠ AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du chauffage de siège peut s'avérer dangereux. Un passager risque de souffrir de brûlures même si la température de réglage est relativement basse si ce passager porte des pantalons ou une jupe en toile fine, ou un short et si le chauffage de siège est en fonction depuis une longue durée.

Évitez de mettre le chauffage de siège en fonction pour les passagers suivants :

- Passager avec une sensibilité réduite dans les jambes, personnes âgées ou personnes victimes de certains handicaps.
- Enfants en bas âge ou toutes personnes ayant une peau sensible.
- Personnes endormies ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances soporifiques.

AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'élément chauffant :

- Les sièges avant ne doivent jamais recevoir de coups violents comme des enfants sautant dessus.
- Ne recouvrez pas le siège d'un matériau isolant quelconque du type couverture ou coussin.

Sièges arrière

Réglage des sièges

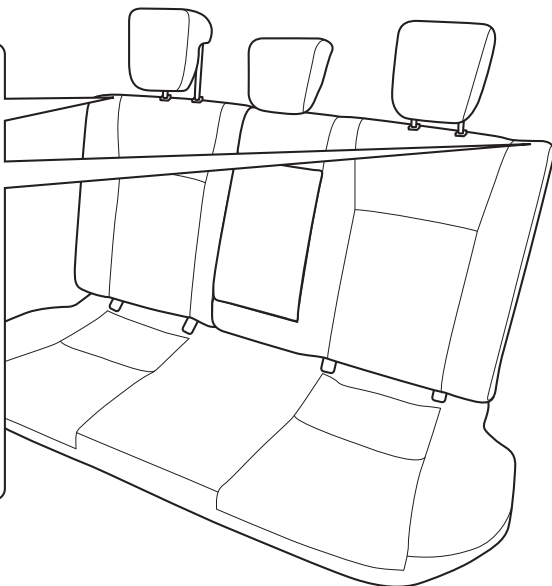
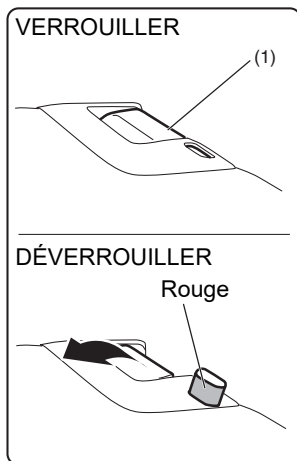
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, réglez la position des sièges avant de boucler les ceintures.

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

EXEMPLE



61MM0A056

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège (1) (option)

Tirez le levier vers le haut et déplacez le dossier de siège.

Une fois le réglage effectué, essayez de déplacer le dossier de siège vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'il est parfaitement bloqué.

ATTENTION

Après avoir remis le dossier de siège arrière correctement en place, assurez-vous de son bon verrouillage. Si tel n'est pas le cas, la section rouge apparaît à côté du levier.

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.
- Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

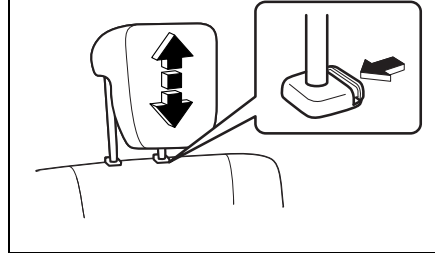
NOTE :

Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire de rabattre le dossier de siège vers l'avant.

Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'utilisateur. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

Arrière

EXEMPLE



61MM0A033

Pour relever l'appuie-tête arrière, tirez-le vers le haut jusqu'au déclic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant enfoncé le bouton de verrouillage. Si un appuie-tête doit être enlevé (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le levier de verrouillage et retirez entièrement l'appuie-tête.

Pour installer un dispositif de retenue pour enfant, montez l'appuie-tête dans sa position la plus élevée.

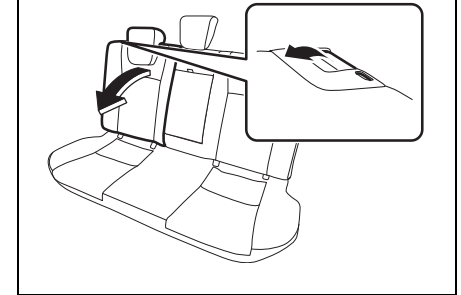
Sièges arrière rabattables

Les sièges arrière du véhicule peuvent être rabattus vers l'avant pour offrir un espace de chargement supplémentaire à l'arrière.

Pour rabattre les sièges arrière vers l'avant :

- 1) Abaissez entièrement l'appuie-tête.
- 2) Rangez la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central. Reportez-vous à "Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible" plus loin dans cette section.

EXEMPLE



61MM0A057

- 3) Tirez le levier de déverrouillage situé au sommet de chaque siège fractionnable et rabattez les dossiers vers l'avant.

AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est plié, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Cela risque d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier de siège correctement en place.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des bagages doivent être chargés dans l'habitacle, dossier de siège arrière replié vers l'avant, fixez bien la charge pour éviter qu'elle se déplace et cause des blessures. Ne chargez jamais au-delà de la hauteur du dossier des sièges.

Pour ramener le siège à sa position normale, procédez comme indiqué ci-après.

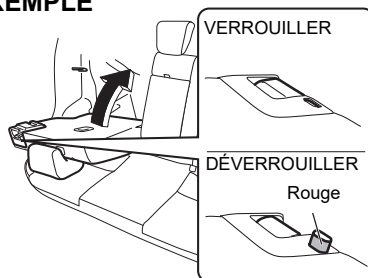
⚠ ATTENTION

En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, veillez à ne pas vous prendre les doigts entre le verrou et le sol.

AVIS

En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, veillez à ce que rien ne se trouve à proximité de la gâche. La présence de corps étrangers peut empêcher le verrouillage correct du dossier de siège.

EXEMPLE



61MMA058

Relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit en place et se bloque.

Après avoir remis le siège en place, essayez de déplacer le dossier vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'il est parfaitement bloqué.

⚠ ATTENTION

Ne placez pas votre main dans l'ouverture du système de verrouillage de dossier de siège arrière, vous risquez de vous coincer les doigts et de vous blesser.

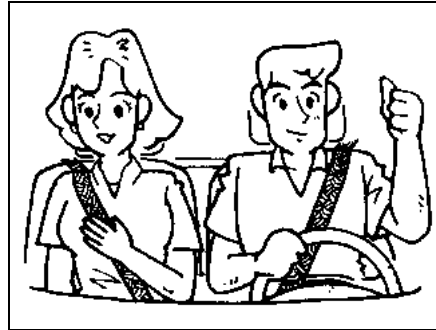
⚠ ATTENTION

Après avoir remis le dossier de siège arrière correctement en place, assurez-vous de son bon verrouillage. Si tel n'est pas le cas, la section rouge apparaît à côté du levier de déverrouillage.

AVIS

- Lorsque vous replacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Le bon verrouillage du dossier de siège en serait gêné.
- Lorsque vous replacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, manipulez-le avec précaution afin d'éviter d'endommager le dispositif de verrouillage. N'utilisez pas d'outil pour le manœuvrer et ne le poussez pas trop fort.
- Le verrou sert exclusivement à fixer le dossier de siège arrière. Ne l'utilisez pas dans un autre but. Une utilisation incorrecte risquerait d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier correctement en place.

Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants



65D231S

⚠ AVERTISSEMENT

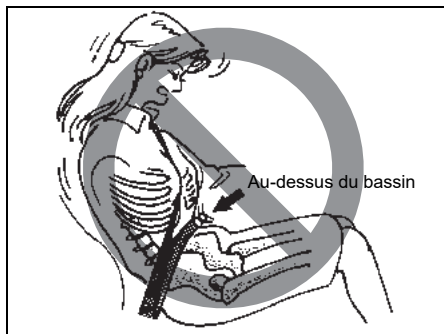
Bouclez toujours les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Un airbag complète la protection assurée par les ceintures de sécurité en cas de collision frontale. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas de collision, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne modifiez pas, ne déposez pas et de démontez pas les ceintures de sécurité. Cela peut les empêcher de remplir leur fonction et générer un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

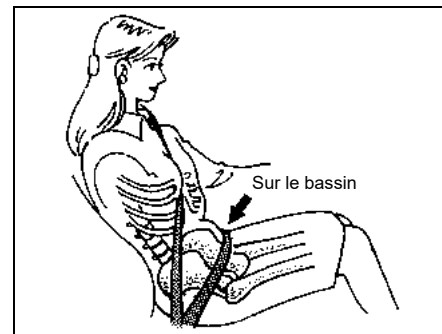


65D606

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais de passagers dans le compartiment à bagages du véhicule. En cas d'accident, le risque de blessure est bien plus important que pour les passagers assis sur un siège, ceinture de sécurité bouclée.
- Les ceintures de sécurité doivent toujours être ajustées comme suit :
 - La sangle abdominale de la ceinture de sécurité doit être placée bas sur les os du bassin, et non en travers de la taille.
 - La partie de la ceinture au niveau de l'épaule doit se porter uniquement sur l'extérieur de l'épaule et jamais sous le bras.
 - Éloignez la ceinture du visage et du cou tout en veillant à ce qu'elle ne glisse pas de l'épaule.

(suite)



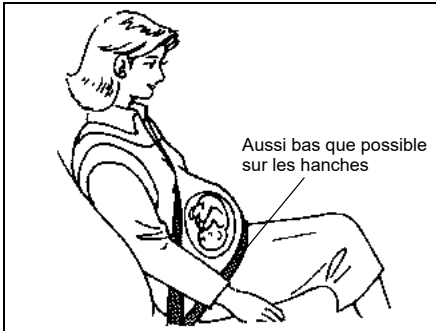
65D201

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Évitez de tordre la ceinture et serrez-la suffisamment tout en assurant le confort afin de bénéficier de la protection pour laquelle elle a été conçue. Une ceinture détendue offrira moins de protection qu'une ceinture bien serrée.
- Veillez à bien verrouiller les ceintures dans la boucle de fermeture correspondante. Une confusion entre les boucles de fermeture est possible à l'arrière.

(suite)



65D199

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Les femmes enceintes doivent utiliser les ceintures de sécurité, en suivant toutefois les conseils donnés par leur médecin traitant. La sangle abdominale doit passer aussi bas que possible sur les hanches, comme indiqué sur l'illustration.
- Ne laissez pas d'objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements avant de boucler la ceinture de sécurité. En cas d'accident, ces objets (lunettes, stylo, etc.) risquent d'être à l'origine de blessures.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Une ceinture de sécurité ne doit servir qu'à un seul passager à la fois. Ne bouclez jamais une ceinture par-dessus un enfant assis sur les genoux d'un passager. Une telle utilisation des ceintures peut provoquer des blessures graves en cas d'accident.
- Vérifiez régulièrement l'état d'usure et de détérioration des ceintures de sécurité. Changez-les si les sangles s'effilochent, sont particulièrement sales ou détériorées. En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceinture de sécurité doit impérativement être changé, même s'ils ne présente aucun dégât apparent.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours se trouver à l'arrière, avec leur ceinture de sécurité soigneusement bouclée.
- Ne transportez jamais d'enfants ou de bébés sans système de sécurité. Des dispositifs de sécurité existent pour les enfants en bas âge. En cas d'utilisation de l'un de ces dispositifs, vérifiez qu'il est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Lisez attentivement les instructions du fabricant afin de vous y conformer.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si la ceinture de sécurité irrite la peau du cou ou du visage d'un enfant, utilisez un dispositif de retenue pour enfant adapté à l'enfant. Les ceintures de sécurité de votre véhicule sont essentiellement conçues pour des personnes de taille adulte.
- Évitez tout contact des sangles de ceinture de sécurité avec des produits de polissage, des huiles et des produits chimiques, en particulier acide de batterie. Pour nettoyer les sangles, utilisez une solution à base de savon doux et d'eau.
- N'insérez pas des objets tels que des pièces de monnaie, des agrafes, etc. dans les boucles de ceinture de sécurité, et veillez à ne pas répandre de liquide dans ces pièces. Si des corps étrangers pénètrent dans une boucle de ceinture de sécurité, la ceinture peut ne pas fonctionner correctement.
- Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

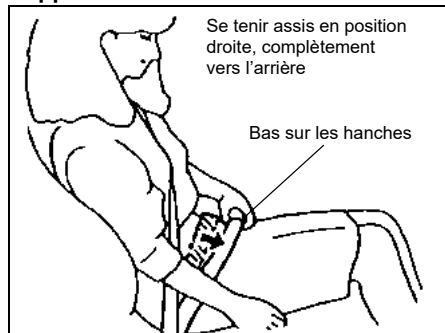
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Ceinture de sécurité à trois points

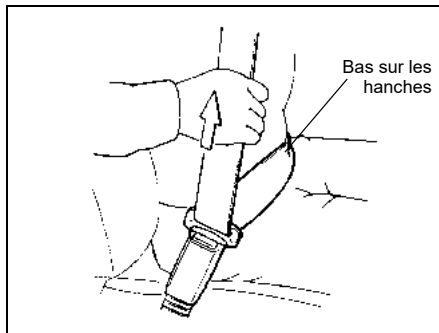
Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS)

La ceinture de sécurité est dotée d'un rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS), conçu pour bloquer la ceinture uniquement en cas d'arrêt soudain ou d'impact. Il peut également se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si c'est le cas, relâchez la ceinture pour la débloquer, puis tirez la ceinture plus lentement le long du corps.

Rappel de sécurité

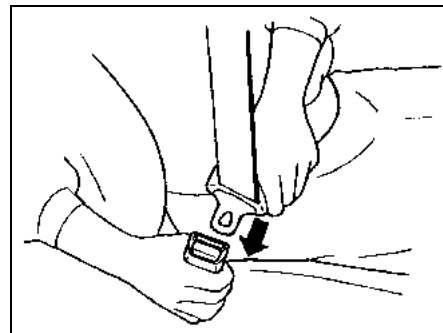


60A038



60A040

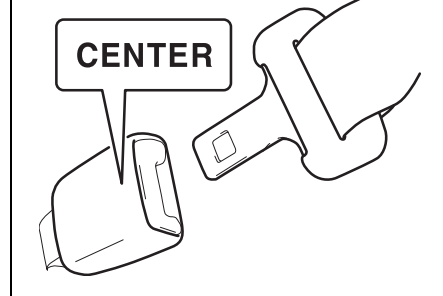
Afin de réduire le risque de glisser sous la ceinture lors d'une collision, positionnez la sangle abdominale de la ceinture de sécurité le plus bas possible sur vos hanches et réglez-la fermement en tirant la partie de l'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut au-dessus de la plaque de verrouillage. La longueur de la sangle d'épaule diagonale supérieure est automatiquement réglée de manière à laisser une certaine liberté de mouvement.



60A036

Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous bien contre le dossier, tirez la languette de verrouillage fixée à la ceinture en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle jusqu'au déclic.

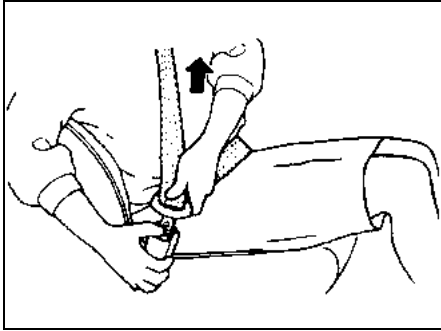
EXEMPLE



80J2008

NOTE :

Le mot "CENTER" est marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale. Les boucles sont conçues de manière à ce qu'une plaque de verrouillage ne puisse pas être insérée dans la mauvaise boucle.

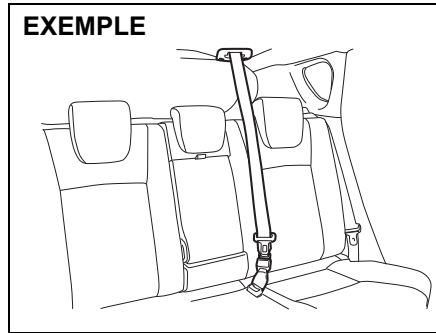


60A039

Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur le bouton rouge "PRESS" de la boucle et enrôlez lentement la ceinture en tenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage.

Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible

EXEMPLE

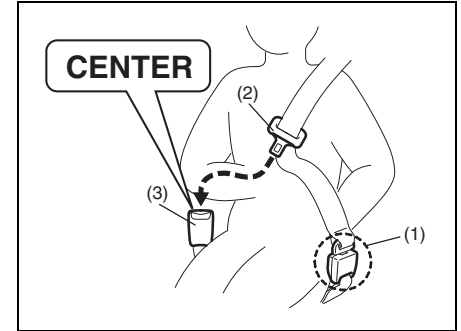


61MM0A059

La ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central est pourvue d'une boucle, d'une plaque de verrouillage et d'un connecteur amovible. La boucle porte la mention "CENTER" pour pouvoir la distinguer de la boucle de ceinture arrière gauche. La boucle et le connecteur de la ceinture de sécurité arrière centrale sont conçus pour ne pas permettre l'insertion d'une plaque de verrouillage ne correspondant pas.

Lorsque le dossier de siège arrière est relevé, maintenez le connecteur amovible verrouillé. Déverrouillez le connecteur amovible uniquement en cas de rabattement du dossier de siège arrière. Pour verrouiller et déverrouiller le connecteur,

reportez-vous à "Déverrouillage et verrouillage du connecteur amovible" plus loin dans cette section.



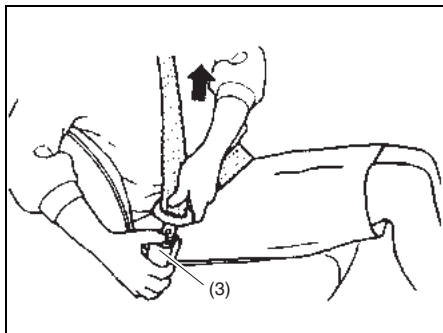
61MM0A060

Bouclage

Avant de boucler la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central, veillez à ce que le connecteur amovible (1) soit correctement verrouillé et que la sangle ne soit pas tordue.

Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous contre le dossier, tirez la plaque de verrouillage (2) en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle (3) jusqu'au déclic.

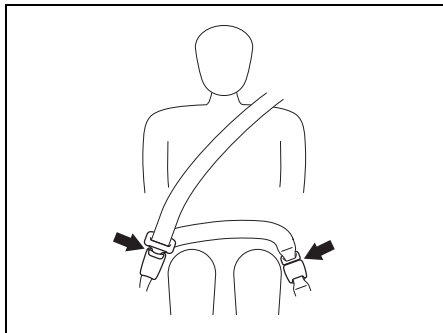
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



61MM0A094

Débouclage

Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur le bouton de la boucle (3) et enroulez lentement la ceinture en retenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage à la main.



61MM0A061

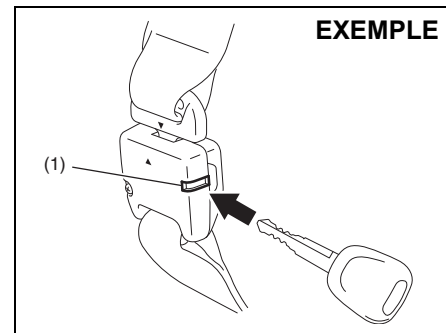


61MM0A062

⚠ AVERTISSEMENT

Pour minimiser les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident, portez toujours la ceinture avec les deux languettes bouclées.

Déverrouillage et verrouillage du connecteur amovible



61MM0A063

Déverrouillage

Pour déverrouiller le connecteur :

- 1) Insérez une clé ou une plaque de verrouillage dans la fente (1) du connecteur et laissez la ceinture se rétracter.
- 2) Une fois la ceinture totalement rétractée, rangez la ceinture dans son support. Reportez-vous à "Rangement de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central" plus loin dans cette section pour de plus amples informations.

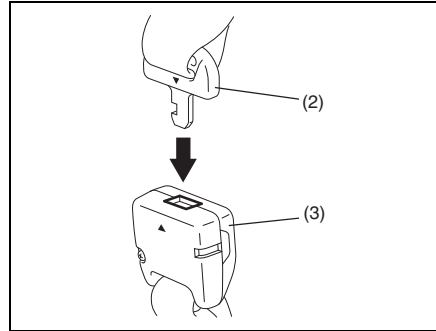
AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est replié vers l'avant, veillez à déverrouiller le connecteur de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central. Sinon, la sangle de ceinture de sécurité risque d'être endommagée.

Verrouillage

Pour verrouiller le connecteur :

- 1) Retirez la ceinture de son support.



61MM0A064

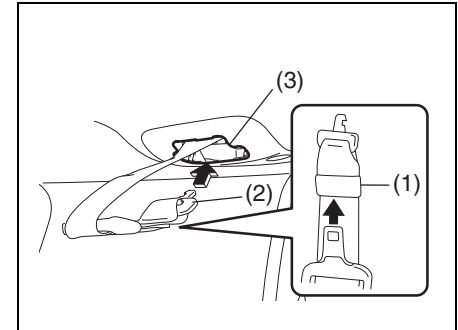
- 2) Insérez la plaque de verrouillage de connecteur (2) dans le connecteur (3) de manière à aligner les repères triangulaires et entendre un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez si le connecteur amovible est bien verrouillé et si la sangle n'est pas tordue.

Rangement de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central

Rangez la ceinture après l'avoir complètement rétractée.



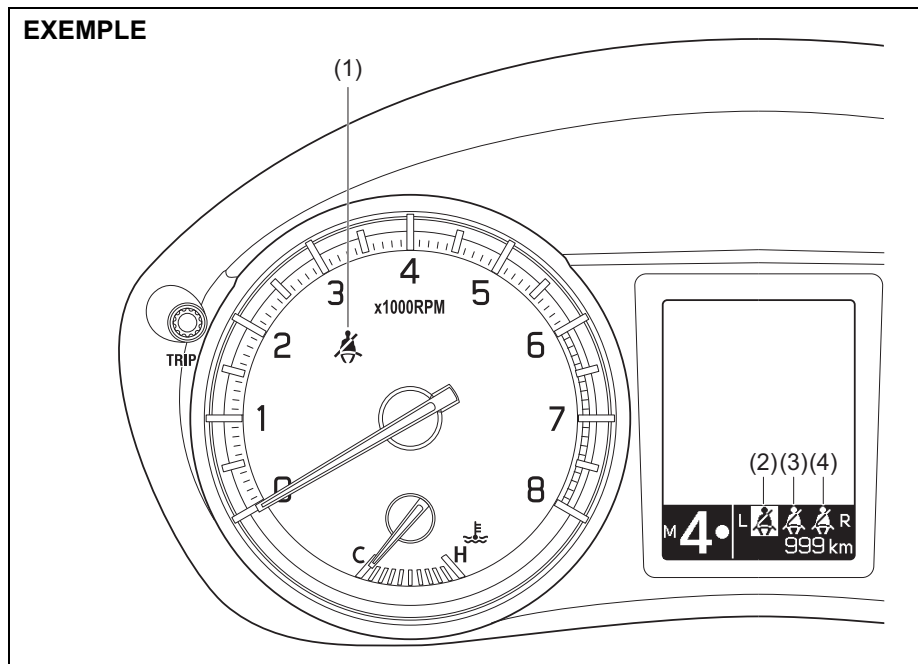
61MM0A065

Pour ranger la ceinture, insérez la plaque de verrouillage dans la fente (1). Insérez ensuite la plaque de verrouillage de connecteur (2) dans la fente du support du toit (3).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Rappel de ceinture de sécurité

EXEMPLE



83RM056

- (1) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- (2) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière gauche)*1
- (3) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière central)*2
- (4) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière droit)*2

*1 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

*2 Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est bouclée.

Lorsque le conducteur et le(s) passager(s) ne bouclent pas leur ceinture de sécurité, le témoin de rappel de ceinture de sécurité s'allume et un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur et/ou aux passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Pour de plus amples informations, voir l'explication ci-après.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est absolument essentiel que le conducteur et les passagers mettent leur ceinture à tout moment. Les personnes non attachées sont exposées à un risque de blessure beaucoup plus grand en cas d'accident. Prenez l'habitude de boucler votre ceinture avant de mettre la clé dans le contact ou d'appuyer sur le commutateur du moteur.

NOTE :

Le témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant concerne le conducteur et le passager avant.

Rappel de ceinture de sécurité du conducteur

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le rappel fonctionne comme suit :

- 1) Le témoin de rappel de ceinture de sécurité s'allume.
- 2) Lorsque le véhicule atteint une vitesse d'environ 15 km/h, le témoin de rappel clignote et un signal sonore retentit pendant environ 95 secondes.
- 3) Après l'étape 2), le témoin lumineux reste allumé jusqu'à ce que le conducteur boucle sa ceinture.

Si le conducteur ou la conductrice a bouclé sa ceinture de sécurité et la retire par la suite, le système de rappel niveau 1) ou niveau 2) s'active en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h environ, le système de rappel s'enclenche au niveau 1). Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h environ, le système de rappel s'enclenche au niveau 2).

Le rappel s'annule automatiquement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, que le contact est coupé ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Rappel de ceinture de sécurité du passager avant

Le rappel de ceinture du passager avant s'active uniquement si un passager est assis sur le siège avant. Toutefois, dans certaines situations, par exemple si un objet lourd est placé sur le siège avant, le rappel de ceinture passager peut s'activer. Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant fonctionne de la même manière que celui du conducteur.

Rappel de ceinture de sécurité de passager arrière

Si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée lorsque le moteur démarre, tous les rappels de ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument pendant 35 secondes environ puis s'éteignent. Durant ces 35 secondes, le rappel correspondant est mis en évidence. Le rappel disparaît lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.

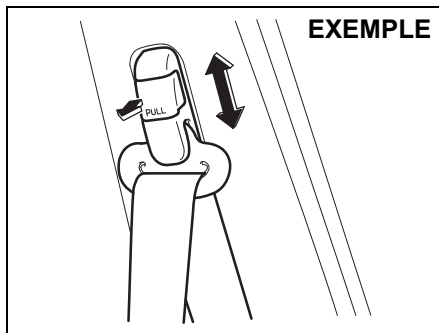
Le témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument également pendant 35 secondes environ dans les conditions suivantes.

- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h, le témoin correspondant est mis en évidence.
- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h, le témoin correspondant est mis en évidence et un signal sonore retentit.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Le rappel est automatiquement annulé lorsque la ceinture de sécurité arrière est bouclée, que le contact est coupé ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle d'épaule



64J198

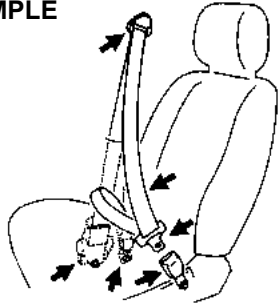
Réglez la hauteur du dispositif d'ancrage de la sangle d'épaule de manière à ce qu'elle passe au centre de l'épaule, côté extérieur. Pour lever, faites glisser le dispositif d'ancrage vers le haut. Pour baisser, faites glisser le point d'ancrage vers le bas en tirant sur le bouton de verrouillage. Une fois le réglage effectué, assurez-vous que l'ancrage est solidement verrouillé.

AVERTISSEMENT

Veillez à ce que la sangle épaulière soit placée au centre de l'épaule côté extérieur. La ceinture doit être éloignée du visage et du cou mais elle ne doit pas glisser de l'épaule. Un mauvais réglage peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

Contrôle des ceintures de sécurité

EXEMPLE



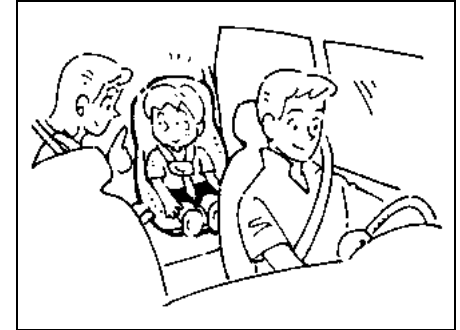
65D209S

Contrôlez régulièrement les ceintures de sécurité afin de vous assurer qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles sont en parfait état. Vérifiez la sangle, les boucles, les languettes de verrouillage, les enrouleurs, les ancrages et les guides. Si les ceintures de sécurité ne fonctionnent pas correctement ou sont détériorées, remplacez-les.

⚠ AVERTISSEMENT

Contrôlez tous les ensembles de ceinture de sécurité après une collision. En cas d'impact grave (par opposition à un impact très faible), les ceintures de sécurité qui étaient bouclées à ce moment-là doivent impérativement être changées, même si elles ne présentent aucun dégât apparent. Tout ensemble de ceinture de sécurité inutilisé durant une collision doit être remplacé si les airbags et les prétendeurs des ceintures de sécurité activés. Les airbags, les prétendeurs et le limiteur de charge ne fonctionnent qu'une fois. S'ils ne sont pas activés, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

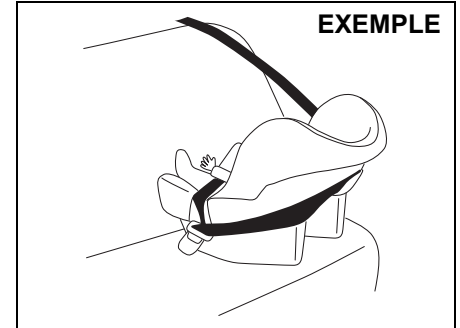
Systèmes de retenue pour enfants



60G332S

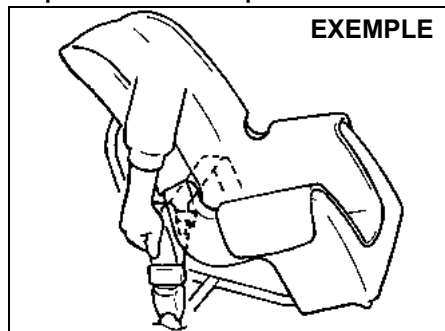
Système de retenue pour bébés – siège arrière uniquement

EXEMPLE



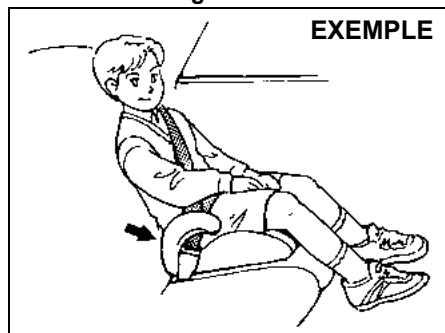
80JC007

Dispositif de retenue pour enfant



80JC016

Rehausse de siège



80JC008

SUZUKI conseille vivement d'utiliser des systèmes de retenue pour enfants afin d'assurer leur sécurité. Il existe divers types de systèmes de retenue pour enfants. Cho-

isissez un système conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Tous les systèmes de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés dans les sièges de véhicule au moyen de l'une des ceintures (sangle ventrale ou partie supérieure de la ceinture) ou au moyen de barres de fixation inférieures rigides spéciales (option). Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière.

(Pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU)

Lors de l'achat d'un siège pour enfant et de son installation dans votre véhicule SUZUKI, reportez-vous aux informations relatives à la conformité des sièges pour enfant figurant sous "Sièges de sécurité enfants des pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU" dans cette section.

NOTE :

Respectez les réglementations en matière de dispositifs de retenue pour enfant.



⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, le système d'airbag côté passager avant doit être désactivé, faute de quoi son déploiement pourrait blesser l'enfant gravement, voire mortellement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant à l'arrière, avancez suffisamment le siège avant de manière à ce que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier de siège avant. Ceci permettra d'éviter de blesser l'enfant en cas d'accident.



65D608

⚠ AVERTISSEMENT

Des enfants mal attachés dans leur systèmes de retenue pour enfants risquent des blessures graves en cas d'accident. Pour installer un dispositif de retenue pour enfant, suivez les instructions ci-après. Installez l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfant en suivant les instructions du fabricant.



65D609

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou d'arrêt soudain, l'accoudoir arrière (option) peut retomber. Si un enfant est placé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière central, la chute de l'accoudoir peut blesser l'enfant. N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège arrière central.

Dispositif de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU

Dispositif de retenue pour enfant

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après. Pour tous les enfants de moins de 12 ans ou mesurant moins de 150 cm, utilisez toujours un dispositif de retenue pour enfant conforme à la réglementation N° 44 de l'ONU, norme qui définit les dispositifs de retenue pour enfant comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau regroupant les informations du manuel du véhicule en ce qui concerne l'installation de systèmes de retenue pour enfants adaptée aux différentes positions

En cas d'activation de l'airbag côté passager avant

Groupe de poids	Siège (ou autre emplacement)				
	Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire
groupe 0 jusqu'à 10 kg	X	U	U	N.A.	N.A.
groupe 0+ jusqu'à 13 kg	X	U	U	N.A.	N.A.
groupe I 9 à 18 kg	X	U	U	N.A.	N.A.
groupe II 15 à 25 kg	X	UF	UF	N.A.	N.A.
groupe III 22 à 36 kg	X	UF	UF	N.A.	N.A.

En cas de désactivation de l'airbag côté passager avant

Groupe de poids	Siège (ou autre emplacement)				
	Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire
groupe 0 jusqu'à 10 kg	U	U	U	N.A.	N.A.
groupe 0+ jusqu'à 13 kg	U	U	U	N.A.	N.A.
groupe I 9 à 18 kg	U	U	U	N.A.	N.A.
groupe II 15 à 25 kg	UF	UF	UF	N.A.	N.A.
groupe III 22 à 36 kg	UF	UF	UF	N.A.	N.A.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus :

- U = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant de la catégorie "universel" agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids
- UF = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant de la catégorie "universel" orientés vers l'avant agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids
- L = Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant indiqués dans la liste jointe
Ces dispositifs de retenue pour enfant peuvent appartenir aux catégories "spécifique au véhicule", "limité" ou "semi-universel"
- B = Dispositifs de retenue pour enfant intégrés agréés pour ce groupe de poids
- X = Siège inadapté aux enfants de ce groupe de poids
- N.A.= Pas applicable

NOTE :

"universel" est la catégorie figurant dans la réglementation N° 44 de l'ONU.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Tableau regroupant les informations du manuel du véhicule en ce qui concerne l'installation de systèmes de retenue pour enfants ISOFIX adaptée aux différentes positions ISOFIX

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Positions ISOFIX du véhicule					
			Passager avant	Extérieur arrière	Centre arrière	Extérieur intermédiaire	Centre intermédiaire	Autres emplacements
porte-bébé	F	ISO/L1	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	G	ISO/L2	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe 0 jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe 0+ jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	D	ISO/R2	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe I 9 à 18 kg	D	ISO/R2	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B	ISO/F2	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B1	ISO/F2X	N.A.	IL,IUF ²⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	A	ISO/F3	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe II 15 à 25 kg			N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
groupe III 22 à 36 kg			N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus :

IUF = Approprié pour les systèmes de retenue pour enfants orientés vers l'avant ISOFIX, de la catégorie "universel", agréés pour l'utilisation dans ce groupe de poids

IL = Approprié pour des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX des catégories "spécifique au véhicule", "limité" ou "semi-universel".
Les systèmes de retenue pour enfants ISOFIX doivent être approuvés pour le type de véhicule particulier.

X = La position ISOFIX n'est pas appropriée pour les systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de tailles.

N.A. = Pas applicable

NOTE :

1) *L'appuie-tête doit se trouver dans sa position d'utilisation.*

2) *L'appuie-tête doit se trouver dans sa position d'utilisation.*

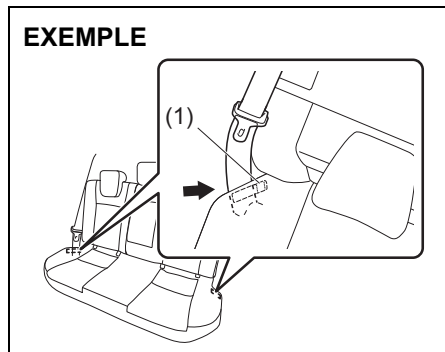
SUZUKI recommande un siège pour enfant Duo Plus.

Ce dispositif de retenue est un accessoire d'origine SUZUKI conforme aux normes UN R44 ou R129. Reportez-vous au catalogue des accessoires d'origine. Toutefois, il se peut que ce dispositif de retenue pour enfant ne soit pas vendu en raison d'une non-conformité à la législation de votre pays ou pour toute autre raison.

NOTE :

"universel" est la catégorie figurant dans la réglementation N° 44 de l'ONU.

Support de ceinture de sécurité extérieure arrière



61M20010

Les supports de ceinture de sécurité extérieure arrière (1) sont disposés sur la surface latérale du siège arrière, comme indiqué dans l'illustration.

Quand la ceinture de sécurité arrière n'est pas attachée, accrochez la sangle sur le support de ceinture.

Quand la ceinture de sécurité arrière est attachée, décrochez la sangle du support de ceinture.

Installation avec une ceinture de sécurité à trois points

AVIS

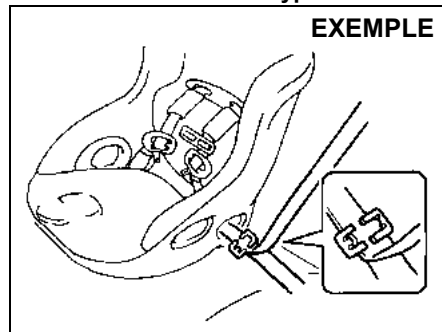
Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, remontez l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

NOTE :

Si la position la plus haute de l'appuie-tête gêne un dispositif de retenue pour enfant et empêche l'installation en toute sécurité du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête.

Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

Ceinture de sécurité de type RVS



80JC021

Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière.

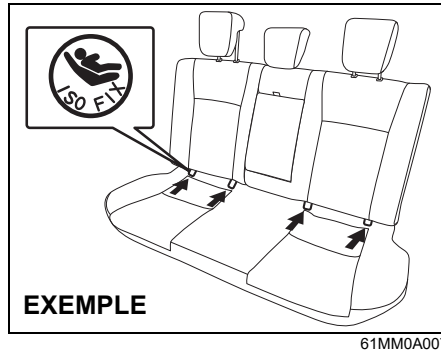
- Si vous devez installer votre dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, veillez à respecter les instructions suivantes :
 - Désactivez l'airbag avant du passager avant au moyen du système de désactivation de l'airbag passager avant.
 - Reculez le siège au maximum avec le levier de réglage de position du siège.
 - Ajustez le dossier de siège au 5ème cran d'inclinaison (en partant de la position relevée) avec le levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège.
 - Si votre véhicule est doté d'un levier de réglage de hauteur de siège, utilisez-le pour régler le siège à sa position la plus haute.

Installez le dispositif de retenue pour enfant en fonction des instructions fournies par le fabricant du siège.

Vérifiez que la ceinture de sécurité est bien verrouillée.

Essayez de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions pour vérifier qu'il est parfaitement en place.

Installation avec des fixations de type ISOFIX



Les sièges arrière extérieurs du véhicule sont équipés de points d'ancrage inférieurs permettant de fixer un dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX aux barres de fixation. Les points d'ancrage inférieurs sont situés à l'endroit où l'arrière du coussin de siège rejoint le bas du dossier.

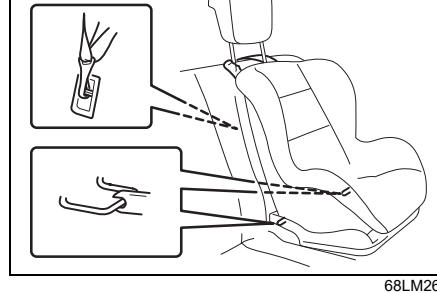
⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à installer le ou les systèmes de retenue pour enfants de type ISOFIX sur les places extérieures, et non sur le siège arrière central.

Installez le dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX conformément aux instructions du fabricant du siège. Après l'installa-

tion, essayez de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, notamment vers l'avant, en veillant à ce que les barres de liaison soient fermement attachées aux points d'ancrage.

EXEMPLE



Votre véhicule est équipé d'ancrages pour sangle supérieure. Veillez à utiliser la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant du système de retenue.

Voici des instructions générales :

- 1) Relevez l'appuie-tête au maximum.

AVIS

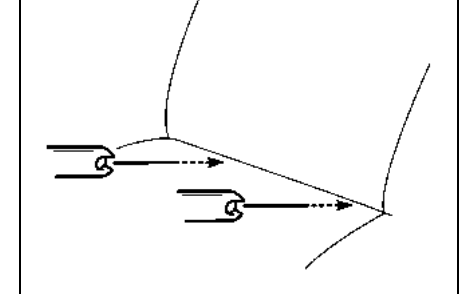
Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, remontez l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

NOTE :

Si la position la plus haute de l'appuie-tête gêne un dispositif de retenue pour enfant et empêche l'installation en toute sécurité du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête.

Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

EXEMPLE



- 2) Placez le dispositif de retenue pour enfant dans le siège arrière en insérant les barres de liaison dans les points d'ancrage entre le coussin de siège et le dossier.

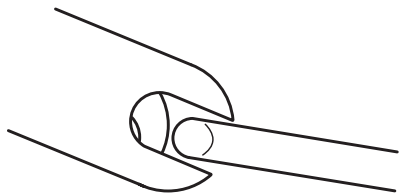
EXEMPLE



68LM268

- 3) Alignez manuellement les extrémités de barre de liaison sur les points d'ancrage. Attention à ne pas vous pincer les doigts.

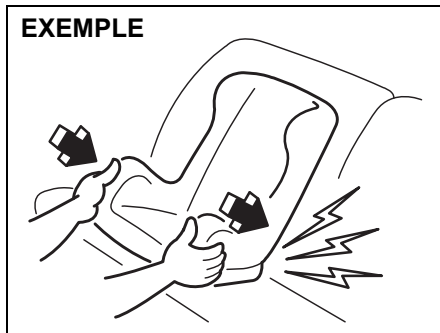
EXEMPLE



54G184

- 4) Poussez le dispositif de retenue pour enfant vers les points d'ancrage de sorte que les extrémités des barres de liaison s'accrochent partiellement aux points d'ancrage. Vérifiez leur bonne fixation.

EXEMPLE

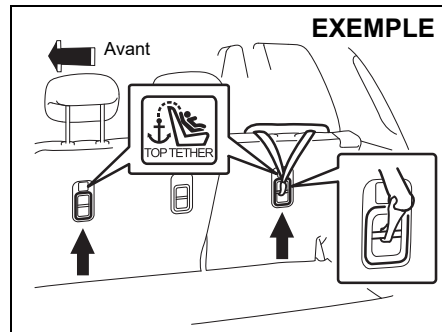


54G185

- 5) En tenant le dispositif de retenue pour enfant par l'avant, poussez-le avec force pour bloquer les barres de fixation. Vérifiez le bon verrouillage des barres de fixation en essayant de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, et particulièrement vers l'avant.
- 6) Fixez la sangle supérieure en procédant comme indiqué dans la section "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure".

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure

EXEMPLE



54P000249

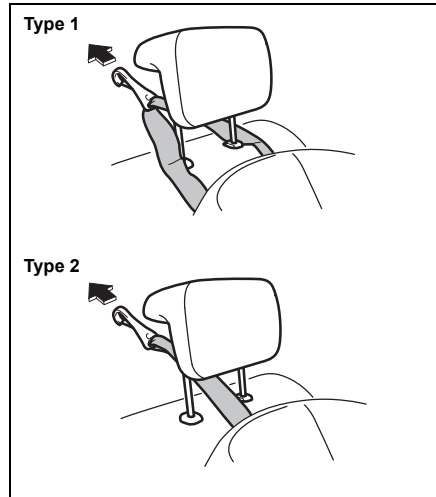
Certains systèmes de retenue pour enfants requièrent l'usage d'une sangle supérieure. Des supports de points d'ancrage de sangle supérieure sont placés dans votre véhicule aux emplacements illustrés. Le nombre de supports de points d'ancrage de sangle supérieure disponibles dans votre véhicule dépend des spécifications du véhicule. Installez le dispositif de retenue pour enfant en procédant de la manière suivante :

- 1) Retirez le couvercle du compartiment à bagages (option).
- 2) Fixez le dispositif de retenue pour enfant au siège arrière en procédant comme

- décrit précédemment pour un dispositif sans utilisation d'une sangle supérieure.
- 3) Accrochez la sangle supérieure au support de fixation et serrez cette sangle conformément aux instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Fixez correctement la sangle supérieure au point de fixation correspondant, situé immédiatement derrière le dispositif de retenue pour enfant. Ne fixez pas la sangle supérieure aux crochets de retenue des bagages (option).

⚠ AVERTISSEMENT

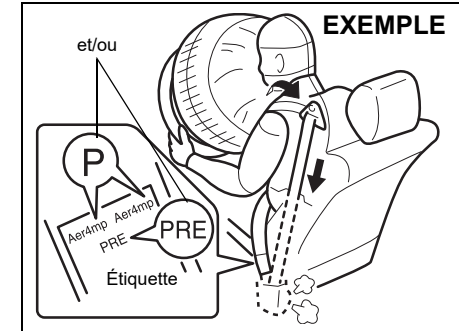
Ne fixez pas la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant aux boucles de fixation de bagages (option). Toute sangle supérieure mal fixée réduira l'efficacité du dispositif de retenue pour enfant.



86G032

- 4) Pour un bon cheminement de la sangle supérieure, faites-la passer comme indiqué sur le schéma. (Reportez-vous à la section "Appuie-tête" pour de plus amples informations sur la manière de hausser ou d'abaisser l'appuie-tête.)
- 5) Assurez-vous qu'aucun chargement ne gêne le cheminement de la sangle supérieure.

Système prétendeur des ceintures de sécurité



63J269

⚠ AVERTISSEMENT

Cette partie du manuel du propriétaire est consacrée au Système prétendeur DES CEINTURES DE SÉCURITÉ SUZUKI. Veuillez lire attentivement TOUTES les instructions pour réduire au maximum les risques de blessure grave ou de mort.

Pour déterminer si le véhicule est équipé ou non d'un système prétendeur des ceintures de sécurité des sièges avant, vérifiez l'étiquette apposée au bas de la ceinture de sécurité de siège avant. Si les lettres "p" et/ou "PRE" sont visibles comme sur le dessin, le véhicule est équipé d'un système prétendeur des ceintures. Ce système prétendeur s'utilise de la même manière que des ceintures de sécurité normales.

Veuillez lire cette section et la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" pour obtenir plus d'informations concernant le système prétendeur.

Le système prétendeur des ceintures de sécurité fonctionne avec le SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (airbags). Les capteurs de collision et le dispositif de commande électronique du système d'airbag commandent également le système prétendeur des ceintures de sécurité. Les prétendeurs sont uniquement déclenchés, en cas de collision frontale ou latérale suffisamment grave pour déclencher les airbags. Pour les précautions et les informations générales, y compris l'entretien, du système prétendeur, reportez-vous à la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" en complément de cette section "Système prétendeur des ceintures de sécurité" et conformez-vous à toutes les précautions spécifiées.

NOTE :

Pour ce qui est du déclenchement du système prétendeur de ceinture de sécurité en cas de retournement du véhicule pour les modèles destinés à la Russie et aux autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS, reportez-vous à "Pour la Russie et d'autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS" dans la section SUPPLÉMENT.

Chaque enrouleur de ceinture de sécurité de siège avant est pourvu d'un prétendeur. Le prétendeur tend un peu plus la ceinture de sécurité pour que celle-ci soit parfaitement ajustée au corps de l'occupant du siège en cas de choc avant ou latéral. Les enrouleurs restent verrouillés quand les prétendeurs sont activés. Lors de l'activation, un bruit est émis et il est possible que de la fumée s'échappe. Cela n'est pas dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule.

Pour réduire au maximum les risques de blessure grave ou mortelle en cas de collision par l'avant, le conducteur et tous les passagers doivent toujours être protégés par leur ceinture de sécurité, que celle-ci soit ou non pourvue d'un prétendeur.

Installez-vous bien dans le siège, le dos bien droit, sans vous pencher vers l'avant ou sur le côté. Réglez la ceinture de sorte que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité passe à hauteur du bassin et non de la taille. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, consultez la section "Réglage du siège" et les précautions et instructions données dans la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants".

Notez que les prétendeurs et les airbags n'entrent en fonction qu'en cas de collision frontale ou latérale grave. Ils ne sont pas conçus pour se déclencher en cas de collision arrière, de tonneau ou de collision frontale mineure. Les prétendeurs ne peuvent être activés qu'une fois. Lorsque les prétendeurs se sont déclenchés (c'est-à-dire quand les airbags se sont déployés), faites-les réparer dès que possible par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le témoin AIRBAG du tableau de bord ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, si ce témoin reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système prétendeur est probablement défectueux. Faites vérifier au plus tôt les deux systèmes par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Toute opération d'entretien sur les composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou sur leur câblage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire agréé SUZUKI et formé à cet effet. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déclenchement des dispositifs ou les rendre inopérants. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif des prétendeurs, veillez à ce que la batterie soit débranchée et que le commutateur d'allumage soit sur la position "LOCK" ou que le mode d'allumage soit verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant de procéder à des travaux électriques sur le véhicule SUZUKI.

Ne touchez pas aux composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou aux fils électriques. Les câbles sont enroulés de bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune. Pour la mise au rebut de votre véhicule SUZUKI, demandez conseil au concessionnaire SUZUKI, au carrossier ou au ferrailleur.

Système de retenue supplémentaire (airbags)

AVERTISSEMENT

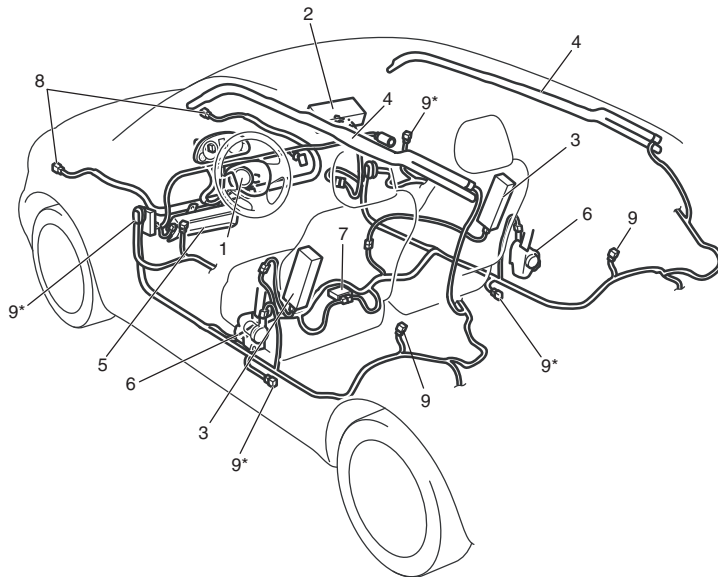
Cette partie du manuel du propriétaire est consacrée à la protection assurée par le **SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (airbags)** des véhicules SUZUKI.

Lisez attentivement **TOUTES** les instructions et vous y conformer pour réduire au minimum les risques de blessure grave ou de mort en cas d'accident.

Votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire constitué des composants suivants s'ajoutant à une ceinture de sécurité à trois points installée sur chaque siège.

1. Module d'airbag avant côté conducteur
 2. Module d'airbag avant du passager avant
 3. Module d'airbag latéral
 4. Module d'airbag rideau latéral
 5. Module d'airbag pour les genoux conducteur
 6. Système prétendeur des ceintures de sécurité
 7. Dispositif de commande d'airbag
 8. Capteur de collision frontale
 9. Capteur de collision latérale
- * option

EXEMPLE



61MM0B110

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags complètent la protection contre les collisions assurée par les ceintures de sécurité. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas d'accident, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.

Témoin AIRBAG



63J030

Si le témoin AIRBAG se trouvant sur le tableau de bord ne clignote pas ou s'allume quand le commutateur d'allumage est passé en position "ON", ou si le mode d'allumage est passé en mode contact mis ou si le témoin AIRBAG reste allumé ou s'allume pendant la marche du véhicule, le système d'airbag (ou le système pré-tendeur des ceintures de sécurité) est probablement défectueux. Faites vérifier dès que possible le système d'airbag par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Signification du pictogramme d'airbag

EXEMPLE



72M00150

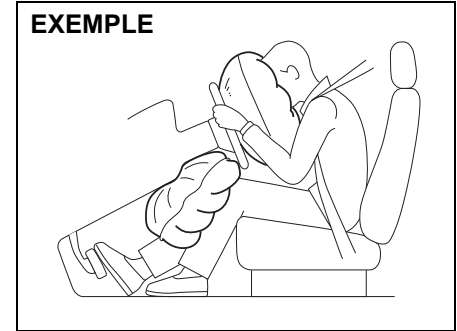
Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

Airbags frontaux

EXEMPLE



57L21189

Les airbags frontaux sont conçus pour se gonfler en cas de collision frontale grave, lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

NOTE :

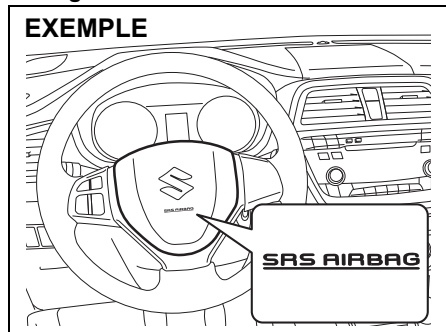
En cas de collision angulaire frontale, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

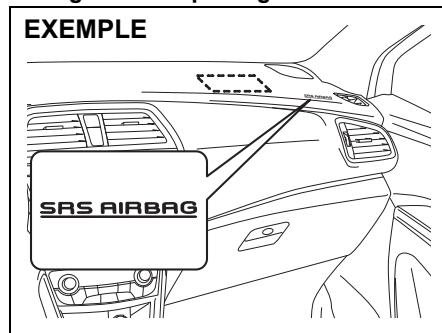
Les airbags frontaux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collision par l'arrière ou le côté, de tonneau ou de collision avant peu importante, car ils n'offriraient aucune protection dans de tels cas. N'oubliez pas qu'étant donné qu'un airbag ne se déploie qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.

Un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, **BOUCLEZ TOUJOURS LES CEINTURES DE SÉCURITÉ**. N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

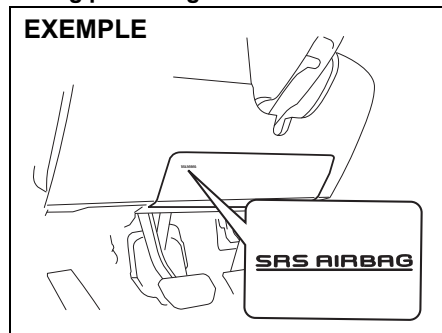
Airbag avant côté conducteur



Airbag avant du passager avant



Airbag pour les genoux conducteur



L'airbag avant côté conducteur est intégré dans le rembourrage central du volant et l'airbag avant du passager avant est placé derrière le tableau de bord.

L'airbag pour les genoux conducteur se trouve dans le tableau de bord, en dessous du volant. L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le couvercle d'airbag afin de localiser l'emplacement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de stockage de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement, ce qui risque d'entraîner des blessures graves en cas d'accident. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.



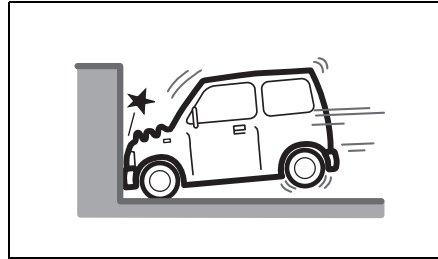
58MS030

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, le système d'airbag côté avant doit être désactivé, faute de quoi son déploiement pourrait blesser l'enfant gravement, voire mortellement.

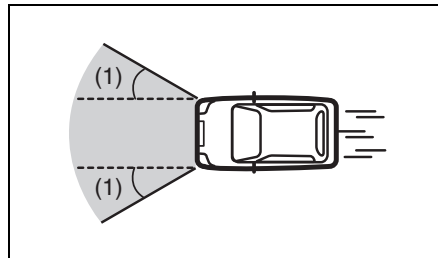
Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, consultez la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" dans cette section.

Conditions de déploiement (gonflage) des airbags avant



80J097

- Collision frontale à plus de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

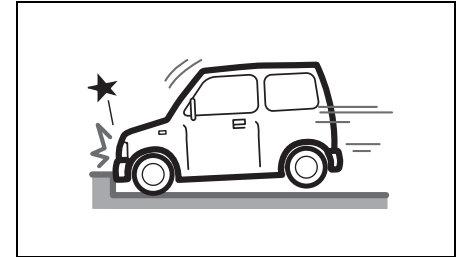


80J098E

- Fort impact équivalent à une collision frontale, comme ci-dessus, à 30 degrés (1) ou moins vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule

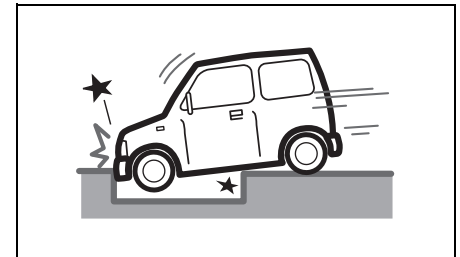
Conditions de gonflage possible des airbags avant

En cas d'impact fort sur la partie inférieure de la carrosserie du véhicule, les airbags avant peuvent se gonfler dans de nombreux cas.



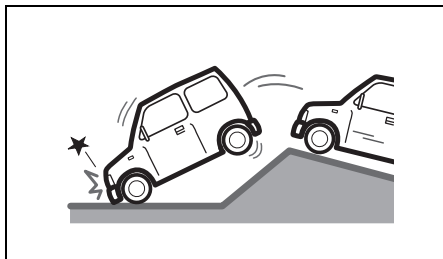
80J099

- Heurt d'une bordure de trottoir ou d'une barre métallique



80J100E

- Chute dans un trou profond ou un fossé



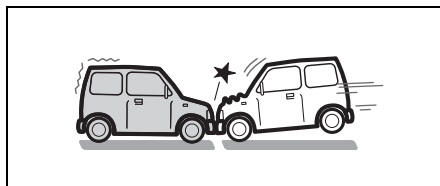
80J101

- Atterrissage brusque ou chute

Les airbags avant peuvent ne pas se gonfler

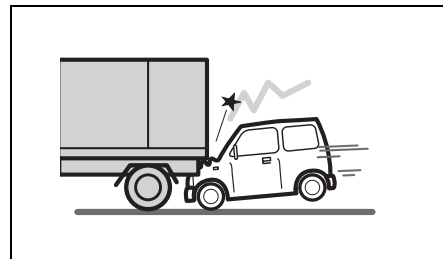
Les airbags avant peuvent ne pas se gonfler lorsqu'il n'y a pas eu de fort impact car l'objet s'est déformé ou déplacé facilement ou si la portion accidentée de votre véhicule s'est déformée facilement.

En outre, les airbags avant peuvent ne souvent pas se gonfler lorsque l'angle est supérieur à environ 30 degrés vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule.



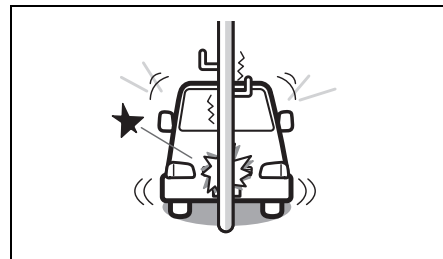
80J102

- Collision frontale avec un véhicule arrêté à moins de 50 km/h (30 mph) environ



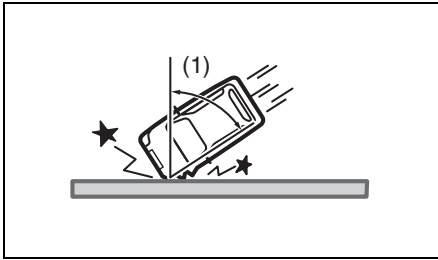
80J103

- Collision où l'avant de votre véhicule passe sous le plateau d'un camion, etc.



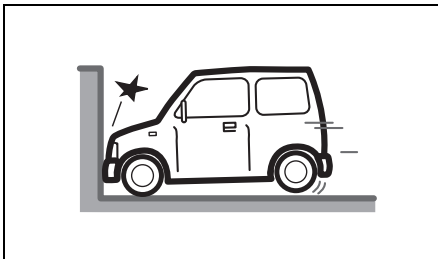
80J104

- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois



80J105E

- Collision contre un mur fixe ou une glissière de sécurité avec un angle à droite ou à gauche supérieur à 30 degrés environ (1) par rapport à l'avant de votre véhicule



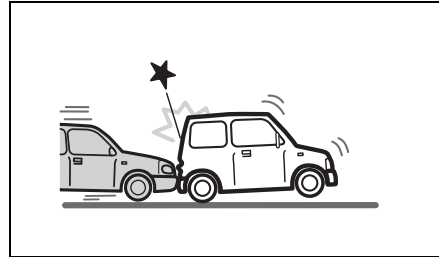
80J106

- Collision frontale à moins de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

Les airbags avant ne se gonflent pas

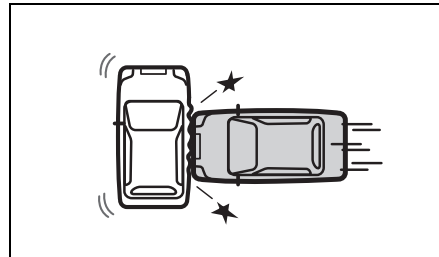
Les airbags avant ne se gonflent pas en cas de choc arrière, de choc latéral ou de tonneau, etc.

Les airbags avant peuvent toutefois se gonfler en cas d'impact important.



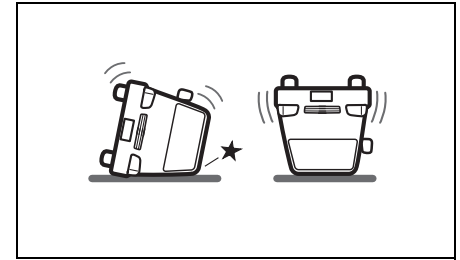
80J120

- Choc par l'arrière



80J119

- Choc latéral



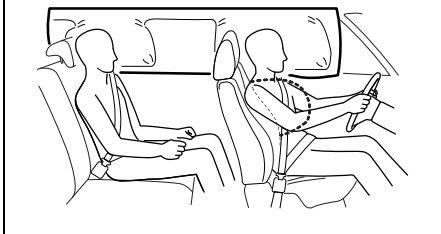
80J110

- Retournement du véhicule

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux

EXEMPLE



68KM090

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler en cas de choc latéral grave, lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collisions frontales ou arrière, de tonneaux ou de collisions latérales mineures car ils n'offriraient aucune protection dans ces types d'accidents. L'airbag latéral et l'airbag rideau latéral ne se déploient que du côté du véhicule subissant un impact. Cependant, en cas de collision angulaire frontale, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer. N'oubliez pas qu'étant donné qu'un airbag ne se déploie

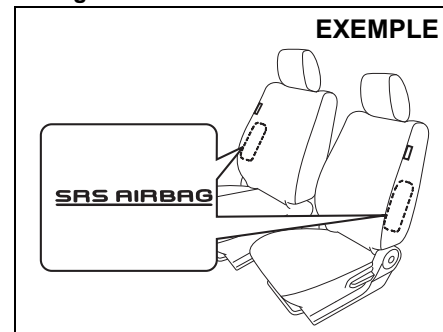
qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.

NOTE :

Pour ce qui est du déclenchement des airbags rideau en cas de retournement du véhicule pour les modèles destinés à la Russie et aux autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS, reportez-vous à "Pour la Russie et d'autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS" dans la section SUPPLÉMENT.

Un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, **BOUCLEZ TOUJOURS LES CEINTURES DE SÉCURITÉ.** N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

Airbags latéraux

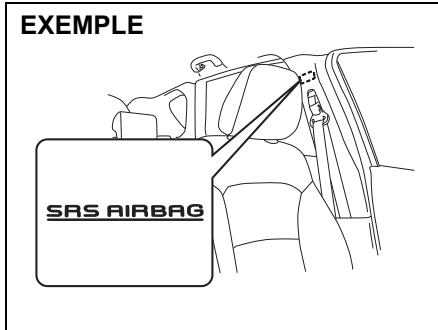


83RM02070

Les airbags latéraux sont placés sur le côté proche de la porte des dossiers avant. L'étiquette "SRS AIRBAG" est fixée aux dossiers afin de localiser l'emplacement des airbags latéraux.

Airbags rideaux latéraux

EXEMPLE



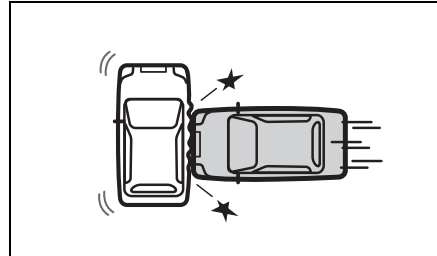
61MM0A069

Les airbags rideaux latéraux sont installés dans le pavillon. L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le montant afin de localiser l'emplacement des airbags rideaux latéraux.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de stockage de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement, ce qui risque d'entraîner des blessures graves en cas d'accident. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Conditions de déploiement (gonflage) des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux

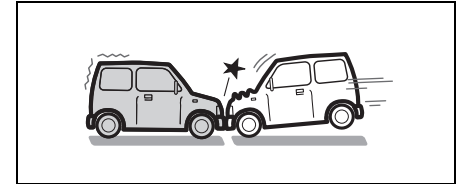


80J119

- Les impacts de côté à angle droit par une voiture de tourisme contre votre véhicule à plus de 30 km/h (20 mph) environ

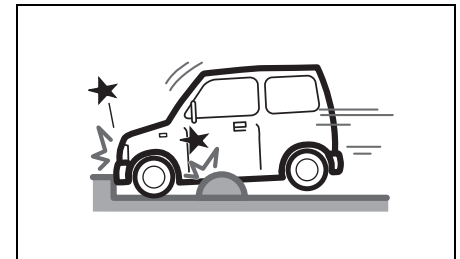
Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler en cas de forte collision

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler même en cas de collision frontale si l'impact est assez fort dans la direction latérale.



80J102

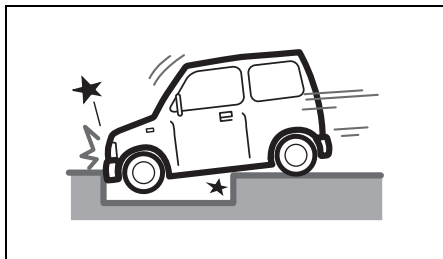
- Collision frontale



52RM20730

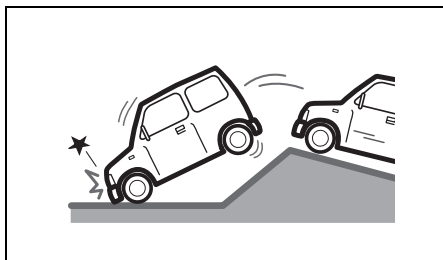
- Choc avec une bordure de trottoir ou un dos d'âne

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



80J100E

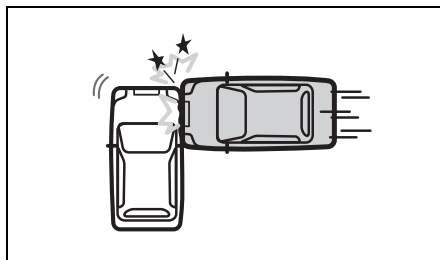
- Chute dans un trou profond ou un fossé



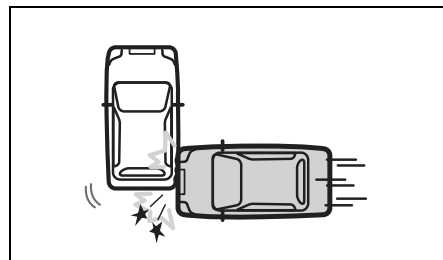
80J101

- Atterrissage brusque ou chute

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent ne pas se gonfler

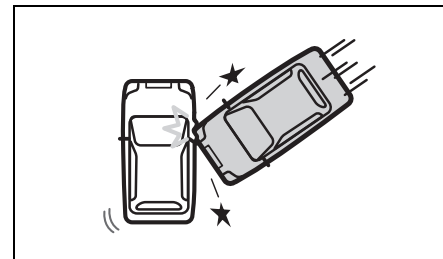


80J121



80J122

- Choc latéral sur la carrosserie du véhicule en dehors de la zone de l'habitacle



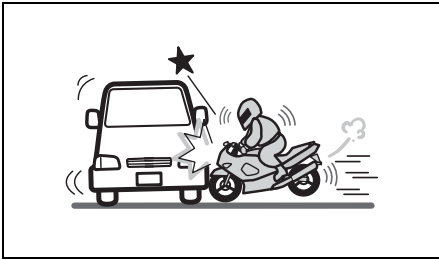
80J123

- Choc latéral oblique



80J124

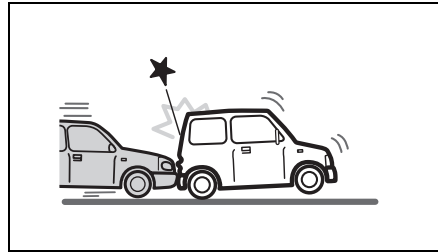
- Choc latéral avec un véhicule à capot élevé



80J125

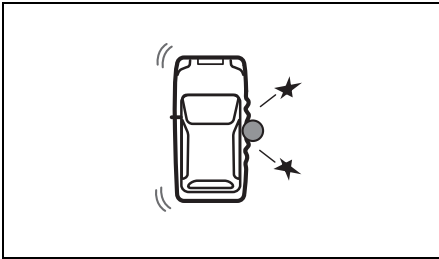
- Choc latéral avec une moto ou une bicyclette

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux ne se gonflent pas



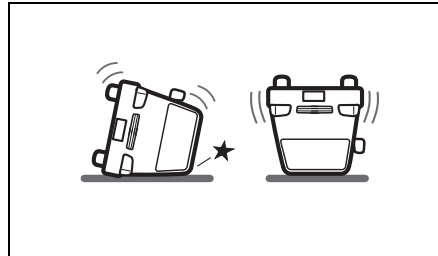
80J120

- Choc par l'arrière



80J126

- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois



80J110

- Retournement du véhicule

NOTE :

Pour ce qui est du déclenchement des airbags rideau en cas de retournement du véhicule pour les modèles destinés à la Russie et aux autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS, reportez-vous à "Pour la Russie et d'autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS" dans la section SUPPLÉMENT.

Fonctionnement du dispositif

Dans une collision frontale, les capteurs de collision détectent une décélération rapide. Si le dispositif de commande estime que la décélération constitue une collision frontale grave, il déclenche les gonfleurs. Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, en cas de collision latérale détecté par les capteurs de collision, le dispositif de commande évalue l'importance du choc et, le cas échéant, déclenche les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux. Les gonfleurs déploient les airbags adéquats au moyen d'azote ou d'argon. Les airbags gonflés font office de coussin pour la tête (airbags frontaux et airbags rideaux latéraux uniquement) et pour le torse. Les airbags se gonflent et se dégonflent si rapidement qu'il est possible de ne pas se rendre compte qu'ils ont fonctionné. La visibilité n'est jamais obstruée et les airbags ne gênent pas l'évacuation du véhicule.

Les airbags doivent se gonfler rapidement et avec force pour minimiser tout risque de blessure grave ou mortelle. Toutefois, le déploiement rapide des airbags avant a comme conséquence inévitable l'irritation de la peau (peau du visage, par exemple). Lavez tout résidu aussi vite que possible pour éviter des irritations cutanées. Le gonflage s'accompagne d'un bruit assez fort et de l'émission d'une certaine quantité de poudre et de fumée. Cela n'est pas

dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule. Notez toutefois que certaines parties des airbags peuvent rester chaudes pendant quelques instants après le gonflage.

Les ceintures de sécurité maintiennent le corps dans une position correcte et assurent ainsi une protection maximale lors du déploiement des airbags. Réglez le siège dans la position arrière la plus confortable pour toujours garder le contrôle du véhicule. Installez-vous bien au fond du siège, le dos parfaitement droit. Ne conduisez pas penché sur le volant ou le tableau de bord. Les passagers avant ne doivent pas se pencher ou dormir contre la porte. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, reportez-vous à la section "Sièges avant" et à la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants".



65D610



54G582

⚠ AVERTISSEMENT

- Le conducteur ne doit pas se pencher sur le volant. De même, le passager avant s'abstiendra de s'appuyer contre le tableau de bord ou de s'en approcher. Quand le véhicule est équipé d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, ne laissez pas les occupants s'appuyer ou s'endormir contre la porte. Dans ces situations, l'occupant, par sa position désaxée, est trop près de l'airbag et risque d'être grièvement blessé.
- Ne fixez et ne posez pas d'objets sur le volant ou le tableau de bord. Ne placez jamais d'objets entre l'airbag et le conducteur ou le passager avant. Ces objets risquent de gêner le bon fonctionnement des airbags ou d'être projetés au moment des airbags en cas d'accident. En outre, ces objets peuvent bouger quand le véhicule se met en mouvement ou se déplace et alors empêcher le conducteur de bien voir ou de conduire en toute sécurité. Ces situations peuvent entraîner des blessures graves.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux, ne recouvrez pas les sièges avant d'une housse autre qu'une housse de siège d'origine car elle risquerait de gêner le bon fonctionnement des airbags latéraux. SUZUKI vous recommande fortement d'utiliser des housses de siège d'origine SUZUKI pour protéger les sièges avant des véhicules équipés d'airbags latéraux. En outre, près de la porte, ne placez pas de porte-gobelets, de systèmes de suspension ou d'autres objets et n'y appuyez pas un parapluie, car ces objets pourraient être projetés par l'airbag en cas d'accident. Ces deux situations peuvent entraîner des blessures graves.
- Ne frappez pas ou n'appliquez pas d'impact important sur les environs des composants d'airbag. Cela peut causer un dysfonctionnement des airbags.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Même si le véhicule est moyennement endommagé lors d'une collision, il faut savoir que la collision peut ne pas avoir été suffisamment violente pour déclencher l'airbag rideau latéral, frontal ou latéral. Si la voiture subit n'importe quel dégât frontal ou latéral, faites vérifier les airbags chez un concessionnaire SUZUKI agréé pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Si la fonctionnalité originale du système d'airbag est dégradée, l'action de l'airbag peut ne pas être efficace et complète lors d'une situation d'urgence.
- Ne peignez pas, n'apposez pas d'autocollants, ne fixez pas d'objets comme des accessoires sur le tableau de bord en dessous du volant. Le non-respect de cette précaution peut empêcher le gonflement normal de l'airbag pour les genoux conducteur en cas de collision.

Ce véhicule est pourvu d'un module de diagnostic qui enregistre les informations relatives au système d'airbag si les airbags se déploient au cours d'un accident. Le module enregistre toutes les informations concernant l'état du système et notamment quels capteurs ont déclenché le déploiement.

Entretien du système d'airbag

Si les airbags se déploient, faites-les ensuite remplacer au plus tôt avec les pièces connexes par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le véhicule traverse une nappe d'eau profonde et le plancher côté conducteur se trouve inondé, le dispositif de commande des airbags risque d'être détérioré. Si c'est le cas, faites vérifier le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI dès que possible.

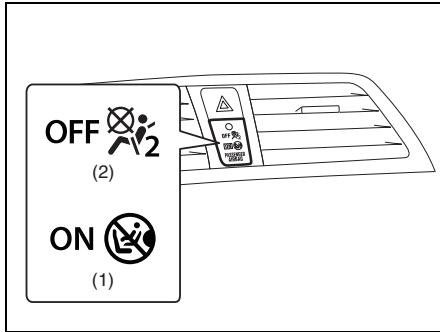
L'entretien ou le remplacement d'un airbag demande des opérations particulières. C'est pourquoi seuls les concessionnaires agréés SUZUKI doivent être autorisés à réparer et remplacer les airbags. Indiquez toujours à la personne se chargeant de l'entretien du véhicule que celui-ci est équipé d'airbags.

Les opérations d'entretien des pièces ou des circuits électriques relatifs aux airbags ne doivent être effectuées que par des concessionnaires agréés SUZUKI. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déploiement accidentel des airbags ou des anomalies de fonctionnement. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures graves.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif de l'airbag, veillez à ce que la batterie soit débranchée et que le commutateur d'allumage soit sur la position "LOCK" ou que le mode d'allumage soit verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant de procéder à des travaux électriques sur le véhicule SUZUKI. Ne touchez pas aux pièces ou aux circuits électriques du système d'airbag. Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

La mise au rebut d'un véhicule dont tous les airbags n'ont pas été déployés peut présenter un danger. Adressez-vous à votre concessionnaire, carrossier ou ferrailleur pour en savoir plus sur la mise au rebut.

Système de désactivation de l'airbag passager avant



61MM0A070

L'airbag avant du passager avant doit être désactivé en cas de placement d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin "PASSENGER AIR BAG ON" (1) ou le témoin "PASSENGER AIR BAG OFF" (2) indique si l'airbag côté passager avant est activé ou désactivé.

Lorsque l'airbag côté passager avant est activé, les témoins "PASSENGER AIR BAG ON" (1) et "PASSENGER AIR BAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIR BAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ puis s'éteint.

Lorsque l'airbag côté passager avant est désactivé, les témoins "PASSENGER AIR BAG ON" (1) et "PASSENGER AIR BAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIR BAG OFF" (2) s'allume.

Lorsque vous activez ou désactivez l'airbag côté passager avant, vérifiez si le témoin est allumé avant de démarrer le moteur.

Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne sont pas connectés au système de désactivation de l'airbag côté passager avant. Même si l'airbag côté passager avant est désactivé, les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont toujours activés.



58MS030

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, le système d'airbag côté passager avant doit être désactivé, faute de quoi son déploiement pourrait blesser l'enfant gravement, voire mortellement.

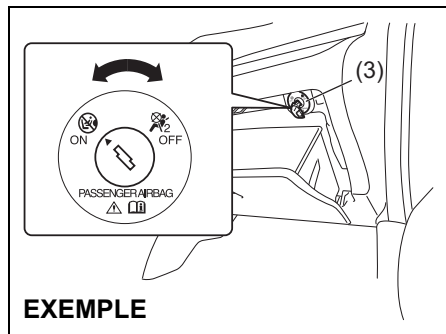
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que l'airbag côté passager est activé et que le témoin "PASSENGER AIR BAG ON" (1) est allumé lorsqu'aucun siège d'enfant n'est posé sur le siège du passager avant.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant. Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière.

Interrupteur de désactivation d'airbag



61MM473

L'interrupteur de désactivation d'airbag (3) doit être utilisé uniquement lorsqu'un dispositif de retenue pour enfant ou un système de retenue pour bébé dos à la route est installé sur le siège passager avant. L'interrupteur se trouve dans le coin supérieur de la boîte à gants.

Pour désactiver l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) Assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction.
- 2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "OFF" (airbag désactivé) et retirez la clé.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIR BAG OFF" (2) s'allume pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est désactivé.

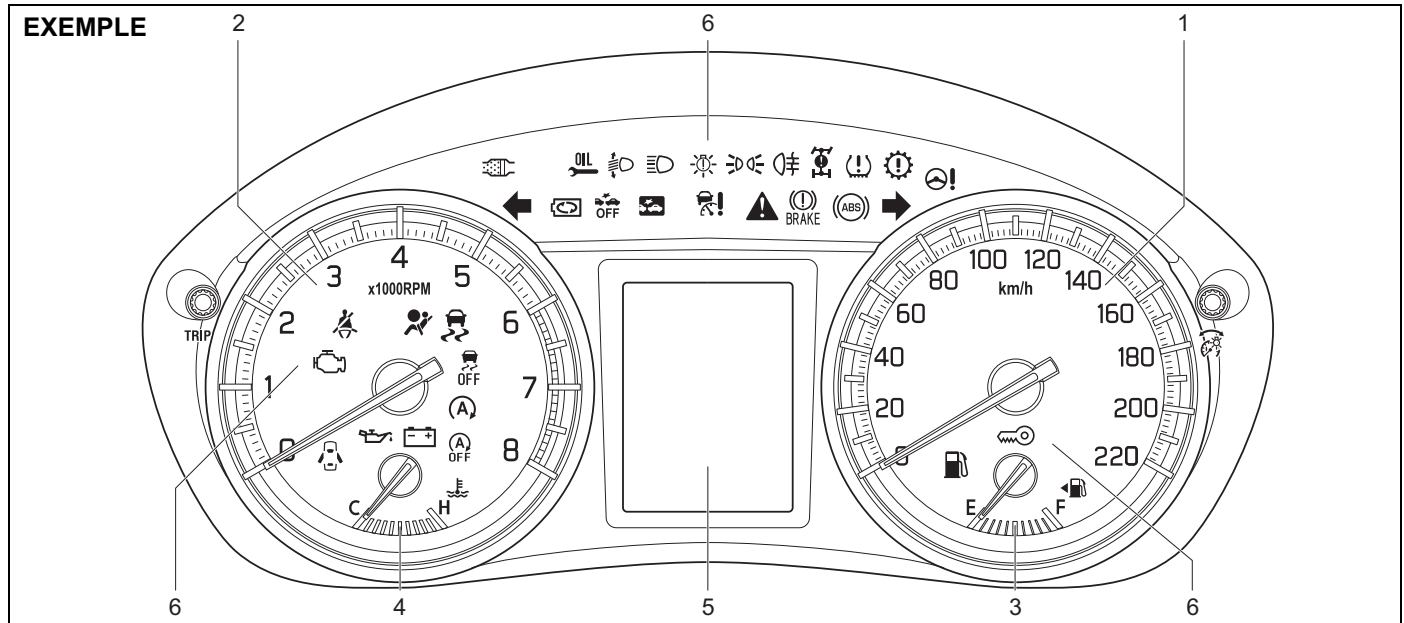
Pour activer l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) Assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction.
- 2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "ON" et retirez la clé.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIR BAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est activé.

Tableau de bord

1. Compteur de vitesse
2. Compte-tours
3. Jauge de carburant
4. Thermomètre
5. Écran d'information
6. Voyants et témoins



Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute.

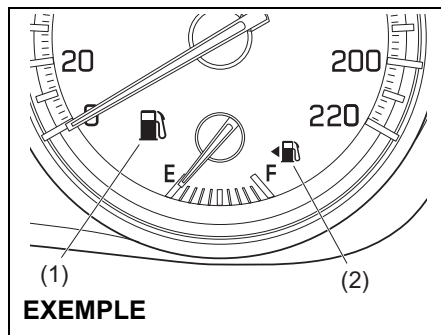
AVIS

Ne faites jamais tourner le moteur dans la zone rouge du compte-tours sous peine de détérioration sérieuse du moteur.

Maintenez le régime moteur en dessous de la zone rouge même lorsque vous rétrogradez.

Reportez-vous aux "Vitesses maximales admissibles en rétrogradage" au chapitre FONCTIONNEMENT DE VOTRE VÉHICULE.

Jauge de carburant



Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, cette jauge donne une indication approximative de la quantité de carburant restant dans le réservoir de carburant. "F" signifie plein et "E", vide.

Si le témoin dépasse la graduation "E" (et non la lettre "E"), remplissez le réservoir le plus tôt possible.

NOTE :

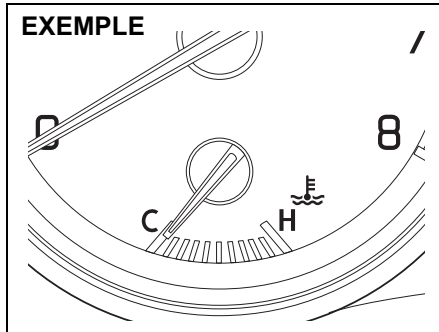
Le témoin se déplace légèrement en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et des conditions de conduite en raison du déplacement du carburant dans le réservoir.

Si le voyant d'alerte de faible niveau de carburant (1) s'allume, faites le plein aussi vite que possible.

Reportez-vous à "Voyant d'alerte de bas niveau de carburant" sous "Voyants et témoins" dans cette section pour plus de détails.

Le repère (2) indique que la trappe de réservoir de carburant est située sur le côté gauche du véhicule.

Thermomètre



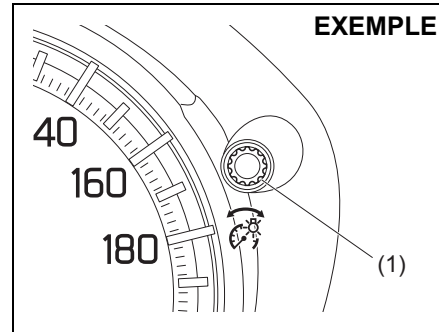
83RM058

Lorsque le commutateur d'allumage est sur la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, cette jauge indique la température du liquide de refroidissement du moteur. En conditions de conduite normales, le témoin doit rester dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C". Si le témoin approche de "H", cela signifie que le moteur surchauffe. Suivez alors les instructions concernant la surchauffe du moteur dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de détérioration sérieuse du moteur.

Commande de luminosité



83RM042

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, l'éclairage du tableau de bord s'allume.

La luminosité de l'éclairage du tableau de bord diminue automatiquement lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Vous pouvez modifier la luminosité du tableau de bord, que les feux de position ou les phares soient allumés ou non.

Pour augmenter la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la droite.

Pour réduire la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en roulant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. N'essayez pas de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en roulant.

NOTE :

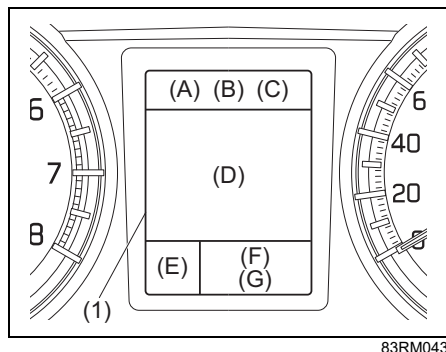
- Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, l'affichage de cette commande est automatiquement annulé.
- En rebranchant la batterie, l'intensité lumineuse des lampes du tableau de bord sera réinitialisée. Modifiez à nouveau l'intensité d'éclairage selon vos préférences.

NOTE :

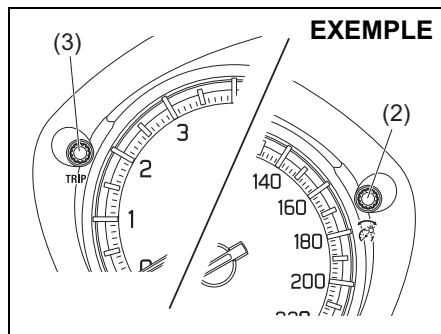
- Si vous sélectionnez le niveau lumineux maximal lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront désactivées.
- La fonction qui règle automatiquement la luminosité des lampes du tableau de bord
- La fonction qui s'active avec la commande de luminosité, sauf le niveau lumineux maximal

Écran d'information

L'écran d'information est affiché lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.



(1) Écran d'information



- (2) Bouton du sélecteur d'indicateur
- (3) Touche de sélection du compteur journalier

L'écran d'information affiche les informations suivantes.

Affichage (A)

Horloge

Affichage (B)

Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

Affichage (C)

Thermomètre

Affichage (D)

Messages d'avertissement et alarmes /
Consommation de carburant / Autonomie /
Vitesse moyenne / Durée totale d'arrêt
de ralenti (option) / Carburant total
économisé par ralenti (option) /
Indicateur de flux d'énergie (option)

Affichage (E)

Position du sélecteur
(pour modèles à boîte-pont automatique) /
Rapport engagé
(pour modèles à boîte-pont automatique) /
Témoin de changement de vitesse

Affichage (F)

Compteur journalier

Affichage (G)

Compteur kilométrique



Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît quelques secondes à l'écran.

Certains messages d'avertissement et des alarmes peuvent apparaître à l'écran lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "LOCK" ou que le mode d'allumage est accessoires ou verrouillage de direction.

Horloge

L'écran (A) affiche l'heure.

Pour régler l'horloge, suivez les instructions sous "Mode de réglage" dans cette section.

Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

L'écran (B) affiche le mode de conduite.

Pour plus de détails concernant l'utilisation du système 4WD à quatre modes, reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Thermomètre

L'écran (C) affiche le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.



61MS409

Si la température extérieure s'approche du point de gel, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus s'affiche à l'écran.

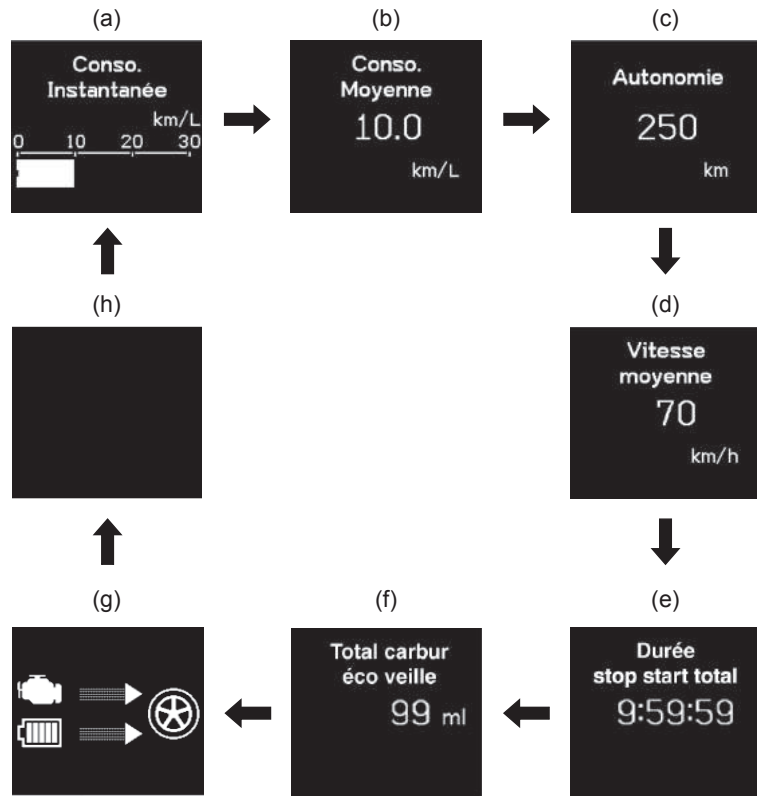
NOTE :

L'indication de température extérieure ne correspond pas à la température réelle lorsque l'on roule à petite vitesse ou lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Consommation de carburant / Autonomie / Vitesse moyenne / Durée totale d'arrêt de ralenti (option) / Carburant total économisé par ralenti (option) / Indicateur de flux d'énergie (option)

En l'absence de messages d'avertissement ou d'information sur l'écran (D), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour l'afficher sur l'écran : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne, durée totale d'arrêt de ralenti (option), carburant total économisé par ralenti (option) / Indicateur de flux d'énergie (option), indicateur de flux d'énergie (option) ou aucune indication.

EXEMPLE



- (a) Consommation de carburant
- (b) Consommation moyenne de carburant
- (c) Autonomie
- (d) Vitesse moyenne
- (e) Durée totale d'arrêt de ralenti (option)
- (f) Carburant total économisé par ralenti (option)
- (g) Indicateur de flux d'énergie (option)
- (h) Pas d'indication

Pour changer l'indication à l'écran, appuyez rapidement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (2).

NOTE :

Les valeurs de consommation, d'autonomie et de vitesse moyenne affichées à l'écran sont affectées par les conditions suivantes ;

- l'état de la route
- l'état du trafic
- le type de conduite
- l'état du véhicule
- une défaillance provoquant l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement

"Conso. Instantanée"

L'écran affiche la consommation instantanée de carburant au moyen d'un graphique à barres uniquement lorsque le véhicule se déplace.

NOTE :

- *L'écran ne l'affiche que lorsque le véhicule se déplace.*
- *Selon les spécifications du véhicule, la consommation de carburant est indiquée en km/l ou en l/100 km ou en MPG.*
- *Pour le réglage "L/100km" ou "km/L", l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 30. L'indication ne dépasse pas 30 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.*
- *Pour le réglage "MPG" (milles par gallon), l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 80. L'indication ne dépasse pas 80 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.*
- *L'indication peut être différée si la consommation est fortement affectée par les conditions de conduite.*
- *Les indications sont des valeurs estimées. Elles peuvent différer des valeurs réelles.*

"Conso. Moyenne"

Si vous aviez sélectionné l'affichage de la consommation moyenne de carburant lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de consommation moyenne de carburant lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis. Si vous ne le réinitialisez pas, l'affichage indiquera la valeur de consommation moyenne de carburant en prenant en compte les trajets précédents.

NOTE :

En rebranchant la borne négative (-) à la batterie, la valeur de consommation moyenne de carburant s'affichera après avoir roulé un certain temps.

Vous pouvez sélectionner l'une des trois méthodes suivantes pour la réinitialisation de la consommation moyenne de carburant ;

- "Après plein" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement après un appoint en carburant.
- "Totaliseur A" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement lors de la réinitialisation du compteur journalier A.
- "Manuel" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée en pressant et maintenant le bouton du sélecteur d'indicateur (2) lorsque l'écran affiche la consommation moyenne de carburant.

Pour modifier le moment de la réinitialisation de la consommation moyenne de carburant, reportez-vous à "Mode de réglage" plus loin dans cette section.

NOTE :

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant lorsque vous sélectionnez "Après plein", la valeur de consommation moyenne de carburant peut ne pas être réinitialisée.

"Autonomie"

Si vous aviez sélectionné l'affichage de l'autonomie lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique "----" pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.

L'autonomie affichée est la distance approximative qui peut être parcourue jusqu'à l'indication "E", sur la base des conditions de conduite actuelles.

Lorsque le voyant d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, "----" s'affiche.

Si le voyant d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, faites le plein immédiatement quelle que soit l'indication d'autonomie affichée.

Étant donné que l'autonomie après l'appoint est calculée sur la base des circonstances de trajet les plus récentes, la valeur varie à chaque appoint en carburant.

NOTE :

- *En cas d'appoint quand le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, l'autonomie affichée peut être erronée.*
- *En rebranchant la borne négative (-) à la batterie, l'indication d'autonomie s'affichera après avoir roulé un certain temps.*

"Vitesse moyenne"

Si vous aviez sélectionné l'affichage de la vitesse moyenne lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de vitesse moyenne lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis. Sauf si vous réinitialisez la valeur de vitesse moyenne, l'écran affiche la valeur de vitesse moyenne prenant en compte celle des trajets précédents.

Pour réinitialiser la valeur de vitesse moyenne, pressez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche une vitesse moyenne. L'écran affiche "----" puis indique une nouvelle vitesse moyenne après avoir roulé un court instant.

NOTE :

En rebranchant la borne négative (-) à la batterie, la valeur de vitesse moyenne s'affichera après avoir roulé un certain temps.

"Durée stop start total" (option)

L'écran affiche la durée totale (en heures, minutes et secondes) d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP depuis la remise à zéro de l'indication.

- Appuyez longuement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (2) lorsque la durée totale d'arrêt de ralenti est affichée pour remettre celle-ci à zéro.

NOTE :

- *L'indication maximale de durée totale d'arrêt de ralenti est 99:59:59.*
- *Lorsque vous rebranchez la borne négative (-) à la batterie au plomb, la valeur de durée totale d'arrêt de ralenti est remise à zéro.*

"Total carbur éco veille" (option)

L'écran indique la quantité totale (en millilitres) de carburant que le système ENG A-STOP a permis de conserver depuis la remise à zéro de l'indication.

- *Appuyez longuement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (2) lorsque le carburant total économisé par ralenti est affiché pour remettre celui-ci à zéro.*

NOTE :

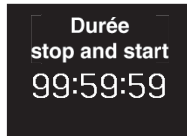
Lorsque vous rebranchez la borne négative (-) à la batterie au plomb, la valeur de carburant total économisé par ralenti est remise à zéro.

Indicateur de flux d'énergie (option)

Reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.

Durée d'arrêt de ralenti (option)

EXEMPLE



83RM02040

Lorsque le moteur est arrêté de manière automatique par le système ENG A-STOP, l'écran (D) affiche la durée d'arrêt au ralenti du moteur (en heures, minutes et secondes). Une fois que le moteur a redémarré, l'écran repasse à son indication d'origine.

Affichage de conduite économique

Lorsque vous passez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage sur verrouillage de direction, les informations suivantes s'affichent pendant quelques secondes à l'écran (D) de l'écran d'information.

EXEMPLE



83RM02060

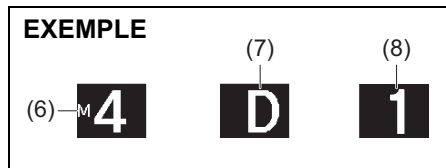
- (4) Durée d'arrêt de ralenti :
L'écran affiche la durée totale (en heures, minutes et secondes) d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP pour un trajet.
- (5) Carburant économisé par ralenti :
L'écran affiche la quantité (en millilitres) de carburant préservée par le système ENG A-STOP pour un trajet.

NOTE :

- Vous pouvez modifier ce réglage de manière à ce que l'affichage de conduite économique n'apparaisse pas. Pour des détails sur le mode de réglage, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.
- L'économie totale de carburant permise par le système ENG A-STOP et la durée totale d'arrêt de ralenti peuvent être affichées dans l'écran d'information quand le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis.

Position du sélecteur / Rapport engagé / Témoin de changement de vitesse

L'écran (E) affiche certaines des indications suivantes.



- (6) Témoin de mode manuel
- (7) Position du sélecteur
- (8) Rapport engagé

Position du sélecteur (pour modèles à boîte-pont automatique) / Rapport engagé (pour modèles à boîte-pont automatique)

L'écran affiche la position du sélecteur de boîte-pont (4) ou le rapport engagé (5).

- Lorsque le mode manuel n'est pas utilisé, l'écran affiche la position du sélecteur.
- Lorsque le mode manuel est en cours d'utilisation, l'écran affiche la position du rapport engagé.

Témoin de mode manuel (pour modèles à boîte-pont automatique)

Lorsque vous utilisez le mode manuel, l'écran affiche le témoin de mode manuel (6).

Témoin de changement de vitesse

Reportez-vous à "Témoin de changement de vitesse" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Compteur journalier

L'écran (F) affiche le compteur journalier.

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue dans le cadre de courts trajets ou entre deux pleins d'essence.

Les compteurs journaliers A et B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour remettre le compteur journalier à zéro, enfoncez la touche de sélection du compteur journalier (3) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche le compteur journalier.

Compteur kilométrique

L'écran (G) affiche le compteur kilométrique.

Le compteur kilométrique enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

AVIS

Vérifiez régulièrement les kilomètres du compteur kilométrique par rapport au planning d'entretien pour faire effectuer les interventions nécessaires. L'usure peut s'accélérer et des dégâts peuvent survenir à certaines pièces à défaut de maintenance correcte aux intervalles kilométriques prévus.

Mode de réglage

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez entrer en mode de réglage de l'écran d'information en maintenant le bouton du sélecteur d'indicateur (2) enfoncé pendant plus de 3 secondes.

- Pour sélectionner le réglage à modifier, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) vers la gauche ou vers la droite.
- Pour modifier le réglage, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (2).
- Pour sortir du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (2).

EXEMPLE



61MM0A161

NOTE :

Le réglage actuellement sélectionné est encadré.

NOTE :

- Si vous pressez et maintenez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) pour passer en mode de réglage lorsque l'écran (D) affiche la consommation moyenne de carburant ou la vitesse moyenne, la valeur est réinitialisée simultanément. Si vous ne désirez pas réinitialiser la valeur, pressez rapidement le bouton du sélecteur d'indicateur pour commuter l'indication de l'écran.
- Si vous tournez le commutateur d'allumage, pressez le commutateur du moteur ou démarrez pour déplacer le véhicule lorsque l'écran est en mode de réglage, celui-ci sera automatiquement annulé.

"Unités"

(Réglage de l'unité de distance du compteur kilométrique / compteur journalier)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage du compteur kilométrique/journalier.

NOTE :

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage du compteur kilométrique/de trajet, le compteur journalier est automatiquement réinitialisé.

"Consommation"

(Réglage des unités de consommation de carburant)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage de la consommation de carburant.

"Langue"

Vous pouvez modifier la langue de l'écran d'information.

"RAZ Conso." (Réinitialisation de la consommation moyenne de carburant)

Vous pouvez modifier le moment où la valeur de la consommation moyenne de carburant est réinitialisée.

"Température"

(Réglage des unités de température)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage de la température.

NOTE :

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température, les unités d'affichage de la température du système automatique de chauffage et de climatisation (option) sont automatiquement modifiées.

"Régl. Radar"

(Réglage du radar de stationnement (option))

Le radar de stationnement peut être réglé en mode normal et mode remorquage.

"Régl. Horloge"

- Pour régler l'heure, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) vers la gauche ou vers la droite de manière répétitive lorsque l'heure est affichée en inversion de couleur. Pour régler rapidement l'heure, tournez et maintenez le bouton du sélecteur d'indicateur (2). Pour sauvegarder l'heure indiquée, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) et les minutes s'affichent en inversion de couleur.
- Pour régler les minutes, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) vers la gauche ou vers la droite de manière répétitive lorsque les minutes sont affichées en inversion de couleur. Pour régler rapidement les minutes, tournez et maintenez le bouton du sélecteur d'indicateur (2). Pour sauvegarder les minutes indiquées, appuyez sur le bouton du sélecteur d'indicateur (2).

Vous pouvez également faire basculer l'heure en format 12 heures ou 24 heures.

"Verr. portes" (Paramétrage des serrures de portes)

Pour le déverrouillage de toutes les portes (y compris le hayon) ou le déverrouillage du système de condamnation des portes (option), vous pouvez sélectionner un ou deux actionnements de la clé, de l'émetteur du système d'accès sans clé, de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande.

Si votre véhicule est pourvu du système de démarrage par pression sans clé, vous pouvez également activer ou désactiver le signal sonore lors du verrouillage ou du déverrouillage de la ou des portes.

"Éclairages" (Paramétrage de l'éclairage)

"Ecl plancher" (Paramétrage des éclairages du plancher)

Les lampes de plancher peuvent être programmées pour un fonctionnement simultané avec une commande d'éclairage ou de porte ou pour couper l'éclairage.

"Chngmnt voie" (Paramétrage des clignotants)

Le clignotant et son témoin peuvent être paramétrés pour clignoter trois fois même si vous ramenez le levier de commande des clignotants immédiatement après l'avoir déplacé.

"Chagt Huile" (Paramétrage de la réinitialisation du système de surveillance de la durée de vie de l'huile) (option)

Le système de surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile.

"TPMS" (Système de surveillance de la pression des pneus)

- Vous pouvez contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'écran d'information.
- Vous pouvez définir une des valeurs initiales de gonflage des pneus ci-dessous figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus.
 - "Mode Confort"
 - "Mode Eco"
 - "Mode Charge"

Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

"A/C mode" (Paramétrage du système ENG A-STOP) (option)

- Lors de l'utilisation du système automatique de chauffage et de climatisation (option), vous pouvez sélectionner un des paramétrages d'arrêt automatique du moteur.
 - "Standard"
 - "Economique"
 - "Confort"
- Quand "Economique" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est facilité par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long, et cela entraînera une réduction de la consommation de carburant.

- Quand "Confort" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est plus difficile par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, et cela entraînera un plus grand confort de climatisation dans la cabine.

**"Visu réglage" (option)
(Réglage "Idling disp")**

Vous pouvez déterminer si l'écran d'information affiche l'affichage de conduite économique lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "LOCK" ou le mode d'allumage est passé en verrouillage de direction.

(Réglage "Mess stop/st")

Vous pouvez déterminer si l'écran d'information affiche les messages d'avertissement et les alarmes associés au système ENG A-STOP.

(Réglage "Regen disp")

Vous pouvez déterminer si le voyant d'avertissement de régénération d'énergie en décélération s'allume ou ne s'allume pas.

"Défaut" (Paramétrage d'initialisation)

Si vous sélectionnez "OUI" et appuyez sur le bouton du sélecteur d'indicateur (2), tous les réglages seront réinitialisés.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran affiche des messages d'avertissement et des alarmes vous avertissant de certains problèmes du véhicule.

Un signal sonore peut également retentir pour vous alerter.

Si des messages d'avertissement et des alarmes s'affichent à l'écran, tenez-en compte.

Voyant d'avertissement principal



78K049

Lorsque l'écran affiche des messages d'avertissement et alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.

NOTE :

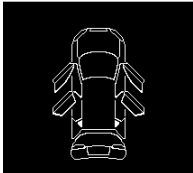




- Lorsque le problème ayant provoqué l'affichage du message est corrigé, le message disparaît.
- Si un message est affiché et d'autres problèmes nécessitant un message surviennent, le message relatif à chaque problème sera alternativement affiché pendant 5 secondes environ.

- Lorsque vous pressez le bouton du sélecteur d'indicateur (2) pendant 2 secondes environ lorsqu'un message est affiché, le message disparaît temporairement. Si le problème ayant provoqué l'affichage du message n'est pas corrigé, le message apparaît à nouveau après 5 secondes.






AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Messages d'avertissement et alarmes

Tous les modèles

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 61MM0A162	Clignote (uniquement si le véhicule se déplace) 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur ; uniquement si le véhicule se déplace)	Fermeture incorrecte d'une porte ou du hayon. Arrêtez-vous dans un endroit sûr et fermez correctement la porte ou le hayon. (#1)
 61MM0A172	Clignote 	Bip continu (du signal sonore intérieur)	Les phares et/ou les feux de position sont restés allumés. Éteignez-les.
 61MM0A174	Éteint	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Faible niveau de carburant. Faites immédiatement l'appoint. (#1)





(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>RISQUE DE VERGLAS PRUDENCE</p> <p>61MS409</p>	Éteint	Éteint	La route peut être verglacée. Roulez prudemment. (#1)
 <p>BCM</p> <p>ANOMALIE SYSTEME BCM</p> <p>61MM0A180</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Si ce message est affiché, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>OIL</p> <p>CHANGER HUILE MOTEUR</p> <p>61MM0A224</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Vous devriez remplacer immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile. Le système de surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" dans cette section.




(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Modèles à moteur K10C, K14C et K14D





Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>ANOMALIE SYSTEME GPF</p> <p>83RM088</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Il se peut que le filtre à particules essence présente une défaillance. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>ROULER POUR REGENERER GPF</p> <p>83RM089</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Vous devez régénérer le GPF. Reportez-vous à "Filtre à particules essence (GPF)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Modèles avec système de démarrage par pression sans clé







Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>61MM0A164</p>	Éteint	Éteint	La pédale de frein (modèles à boîte-pont automatique) ou la pédale d'embrayage (modèles à boîte-pont manuelle) est enfoncée. Appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer celui-ci.
 <p>61MM0A163</p>	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position "ACC" est sélectionnée comme position d'alimentation électrique. (#1)
 <p>61MM0A173</p>	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position "ON" est sélectionnée comme position d'alimentation électrique. (#1)

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.




AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>61MM0A170</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Série de bips sous certaines conditions (pendant 2 secondes environ, provenant du signal sonore et/ou intérieur)</p>	<p>La télécommande peut se trouver à l'extérieur du véhicule ou sa batterie peut être déchargée. Localisez la télécommande ou touchez le commutateur du moteur avec la télécommande. Si le message apparaît encore, remplacez la batterie de la télécommande.</p>
 <p>61MM0A171</p>			
 <p>61MM0A177</p>	<p>Éteint</p>	<p>Éteint</p>	<p>La batterie de la télécommande est presque épuisée. Remplacez la batterie. (#1)</p>


(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>ANOMALIE SYSTÈME DE DEMARRAGE</p> <p>61MM0A169</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Il y a un problème de système de démarrage par pression sans clé/antidémarrage. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>TOURNEZ VOLANT POUR DEBLOQUER</p> <p>61MM0A175</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Le verrouillage de direction n'est pas désengagé. En tournant légèrement le volant dans les deux sens, appuyez à nouveau sur le commutateur du moteur.</p>
 <p>ANOMALIE VERROUILL. DIRECTION</p> <p>61MM0A168</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Il y a un problème de système de verrouillage de direction. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>



AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
Boîte-pont manuelle  <small>61MM0A166</small>	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé sans enfoncer les pédales de frein et d'embrayage. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.
Boîte-pont automatique  <small>61MM0A167</small>	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé lorsque le levier de changement de vitesses est dans une position autre que "P". Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.
Boîte-pont automatique  <small>61MM0A165</small>	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé et le levier de changement de vitesses se trouve dans une position autre que "P" ou "N" et/ou sans pression de la pédale de frein. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.

Modèles à moteur K14D





Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>83RM02050</p>	<p>Éteint</p>	<p>Bip continu (du signal sonore intérieur)</p>	<p>La température de la batterie lithium-ion est extrêmement basse et le moteur ne peut pas être démarré. Reportez-vous à "Démarrage du moteur en zone froide" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.</p>

Modèles à boîte-pont automatique

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>61MM0A221</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>La température du liquide de boîte-pont automatique devient trop élevée. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir le liquide.</p>

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Modèles avec ESP®

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 61MM0A178	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 61MM0A179	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

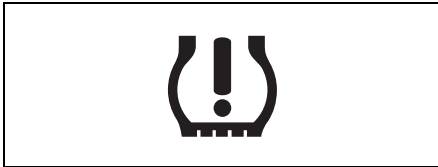
- Lorsque vous utilisez le système 4WD à quatre modes (option), l'écran d'information affiche d'autres messages que ceux repris dans le tableau ci-dessus. Reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.
- Si votre véhicule est doté d'un radar de stationnement, l'écran d'information affiche également des messages et alarmes relatifs à ce système. Pour plus de détails, reportez-vous à "Capteurs de stationnement" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par radar, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'assistance au freinage par radar" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du système de régulateur de vitesse adaptatif, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "Système de régulateur de vitesse adaptatif" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé de "l'assistance routière - système de positionnement par satellite (ERA-GLONASS)", l'écran d'information affiche également des messages d'avertissement et alarmes concernant ce système. Pour plus d'information sur ces messages, reportez-vous à "Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS" dans la section SUPPLÉMENT.

Voyants et témoins

NOTE :

Si des voyants et témoins clignotent ou s'allument, les messages correspondants peuvent s'afficher sur l'écran d'information.

Voyant d'alerte de faible pression des pneus (option)



52D305

En tant que fonction améliorant la consommation, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui utilise le voyant d'alerte de faible pression des pneus pour vous signaler qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus est allumé, un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés. Vous

devriez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible vos pneus et les gonfler à la pression correcte indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule. Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule. Chaque pneu, y compris la roue de secours, doit être contrôlé au moins une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée spécifiée sur l'étiquette du véhicule.

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus est également utilisé pour vous informer d'un dysfonctionnement du TPMS. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, ce témoin clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence se répète après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis aussi longtemps que le dysfonctionnement est présent.

NOTE :

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut ne pas s'allumer immédiatement en cas de perte soudaine de pression d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident. Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI. Même si le témoin s'éteint après avoir cligné, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous préviendra pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

⚠ AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.

- Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaisson.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si votre véhicule est doté d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Kit de réparation des crevaisons" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails sur le système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour les informations relatives au maintien de la pression correcte des pneus.

Voyant d'alerte de système de freinage



65D477

Trois différents types de fonctionnement existent selon les spécifications du véhicule.

- 1) Le témoin s'allume brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est enclenché et que le commutateur d'allumage est à la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis.
- 3) Le témoin s'allume dans l'une des deux ou dans les deux conditions précédentes.

Le témoin s'allume également lorsque le niveau de liquide dans le réservoir de liquide de frein est inférieur au niveau défini.

Le témoin doit s'éteindre dès que le moteur démarre et que le frein de station-

nement est desserré (à condition que le niveau de liquide de frein soit satisfaisant).

Le voyant d'alerte s'allume également en même temps que le voyant d'alerte ABS quand la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (répartiteur de freinage) ou le système ABS est en panne.

Si le voyant d'alerte de système de freinage s'allume quand le véhicule est en marche, le système de freinage est probablement défectueux. Dans ce cas :

- 1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.

▲ AVERTISSEMENT

Gardez à l'esprit que la distance d'arrêt risque d'être plus longue, que la force à appliquer sur la pédale risque d'être plus élevée et que la course de la pédale risque d'être plus longue que d'habitude.

- 2) Effectuez un essai des freins en roulant et en vous arrêtant sur l'accotement de la route.
- 3) Si les conditions de sécurité semblent suffisantes, amenez le véhicule jusqu'au concessionnaire le plus proche en roulant à vitesse réduite, ou
- 4) Faites remorquer le véhicule jusqu'au concessionnaire le plus proche.

▲ AVERTISSEMENT

Si l'une des conditions suivantes est détectée, le système de freinage doit être immédiatement inspecté par le concessionnaire agréé SUZUKI.

- Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'éteint pas après le démarrage du moteur, le frein de stationnement étant entièrement desserré.
- Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en contact mis.
- Le voyant d'alerte de système de freinage s'allume à un moment quelconque lorsque le véhicule roule.

NOTE :

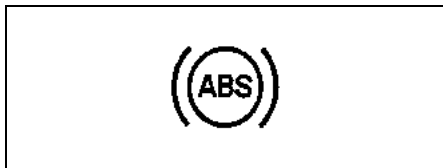
Le système de freinage étant du type à autoréglage, le niveau de liquide de frein diminue au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein. Contrôler régulièrement le plein du réservoir de liquide de frein est une opération d'entretien régulier normale.

NOTE :

(Signal sonore de rappel de frein de stationnement)

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

Voyant d'alerte du système d'antiblocage des freins (ABS)



65D529

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si le témoin du système ABS reste allumé ou s'allume pendant la conduite du véhicule, le système ABS est probablement défectueux.

Dans ce cas :

- 1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.
- 2) Tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, puis démarrez de nouveau le moteur.

Si le voyant d'alerte s'allume brièvement puis s'éteint, le système fonctionne normalement. Si le voyant d'alerte reste allumé, le système est défectueux.

Si le voyant d'alerte et le voyant d'alerte de système de freinage restent allumés ou s'allument simultanément pendant la conduite, la fonction de régulation de l'effort de freinage de l'essieu arrière (fonction soupape de répartition) et la fonction antiblocage du système ABS pourraient être défectueuses.

Si l'une de ces situations se présente, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le système ABS ne fonctionne plus, le système de freinage continue à fonctionner comme un système ordinaire sans la régulation ABS.

Pour plus de détails sur le système ABS, reportez-vous à "Système d'antiblocage des freins (ABS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte ESP®



52KM133

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes de l'ESP® autre que l'ABS est activé. Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si le témoin reste allumé ou s'allume et reste allumé en roulant, un élément des systèmes ESP® (autre que l'ABS) est probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes ESP® ne peuvent empêcher les accidents. Conduisez toujours prudemment.

Témoin ESP® "OFF"



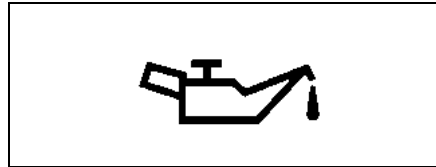
57L30045

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le commutateur ESP® "OFF" est pressé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume et reste allumé.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant de pression d'huile



50G051

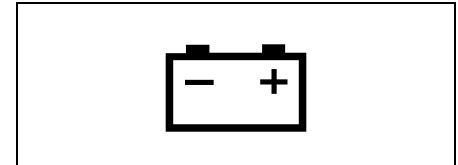
Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis. Il s'éteint au démarrage du moteur. Le témoin reste allumé si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin s'allume pendant la marche du véhicule, arrêtez le véhicule dès que la sécurité le permet et coupez le moteur.

Vérifiez le niveau de l'huile et faites l'appoint si nécessaire. Si le niveau d'huile est satisfaisant, faites contrôler le circuit de lubrification par un concessionnaire SUZUKI avant d'utiliser de nouveau le véhicule.

AVIS

- Si le véhicule est utilisé alors que ce voyant est allumé, le moteur risque d'être sérieusement endommagé.
- Le voyant de pression d'huile n'est pas une jauge d'huile moteur. Veillez à vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur.

Témoin de charge



50G052

Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis. Il s'éteint au démarrage du moteur. Le témoin reste allumé en cas de problème au niveau du système de charge de la batterie. Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, faites immédiatement vérifier le circuit de charge par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Voyant de rappel de ceinture de sécurité



60G049

Si le conducteur et/ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture de sécurité, le voyant de rappel de ceinture de sécurité s'allume ou clignote.

Pour de plus amples informations concernant le rappel de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" dans cette section.

Témoin AIRBAG



63J030

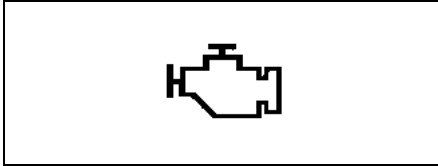
Ce témoin clignote ou s'allume quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Le témoin s'allume et reste allumé pour signaler un problème du système d'airbag ou du système prétendeur de ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Si le témoin **COUSSIN GONFLABLE** ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le contact est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer le mode d'allumage sur contact mis, si ce témoin reste allumé pendant plus de **10 secondes** ou s'il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système prétendeur de ceinture de sécurité peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner une blessure grave en cas d'accident. **Faites vérifier les deux systèmes par un concessionnaire agréé SUZUKI.**

Voyant de dysfonctionnement



65D530

Le véhicule est équipé d'un système antipollution informatisé. Un voyant de dysfonctionnement est placé sur le tableau de bord pour indiquer que le système antipollution doit être révisé. Le voyant de dysfonctionnement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Il s'éteint au démarrage du moteur.

Si le voyant de dysfonctionnement s'allume ou clignote pendant la marche du véhicule, le système antipollution est endommagé. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI pour le faire réparer.

(Pour les véhicules de spécification UE)

En outre, si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne, il y a un problème dans le système de boîte-pont automatique. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le voyant de dysfonctionnement est allumé ou clignote sous peine de détérioration définitive du système antipollution, de la consommation et de la maniabilité.

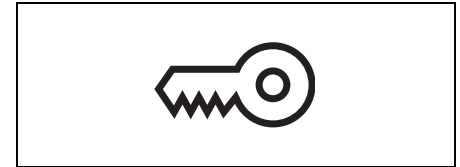
Voyant d'alerte de boîte-pont (option)



80J219

Ce témoin s'allume quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne, il y a un problème du système de boîte-pont. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé

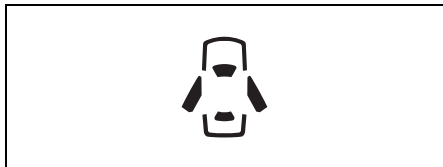


80JM122

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, le système présente un problème ou le verrouillage de direction ne peut pas se relâcher. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur du moteur en tournant le volant vers la droite ou la gauche. Si ce témoin reste allumé, demandez à votre concessionnaire SUZUKI de faire vérifier le système.

Voyant d'alerte de porte ouverte



54G391

Ce voyant reste allumé jusqu'à ce que toutes les portes (y compris le hayon) soient entièrement fermées.

Si une porte ou le hayon sont ouverts pendant le déplacement du véhicule, un ding retentit pour rappeler de fermer les portes complètement.

Voyant d'alerte de bas niveau de carburant



54G343

Lorsque ce voyant s'allume, faites le plein aussi vite que possible.

Lorsque ce témoin s'allume, un ding retentit une fois pour rappeler la nécessité de faire l'appoint de carburant.

Tant que du carburant n'est pas rajouté, un ding retentit chaque fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.

NOTE :

Le point d'activation du témoin varie en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et des conditions de conduite en raison du déplacement du carburant dans le réservoir.

Voyant de direction assistée



79J039

Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis. Il s'éteint au démarrage du moteur.

Si ce témoin s'allume pendant la marche du véhicule, le système de direction assistée est défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

Les opérations du volant suivantes lors de manœuvres de stationnement ou en conduite à très basse vitesse peuvent accroître progressivement l'effort directionnel. Il ne s'agit pas d'une défaillance du système de direction, mais le système de commande de direction assistée limite l'assistance afin d'éviter une surchauffe de ses composants.

- Le volant est actionné très souvent.
- Le volant est maintenu en butée pendant un long moment.

Lorsque le système de commande de direction assistée refroidit, il revient à sa condition d'origine.

La répétition de ces opérations peut cependant endommager le système de direction assistée.

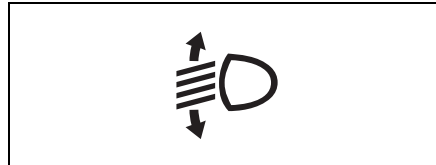
NOTE :

Si le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement, la direction est plus lourde, mais vous pouvez encore diriger le véhicule.

NOTE :

Si la direction est actionnée, un bruit peut se faire entendre. Cela est normal et indique que le système de direction assistée fonctionne correctement.

Voyant du système de réglage automatique du niveau des phares (option)

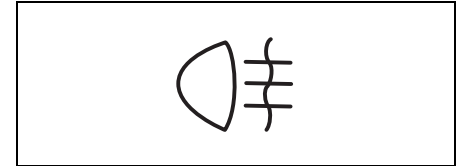


64J046

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, le système de réglage automatique du niveau des phares présente un problème. Emmenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour remédier au problème.

Voyant de feu antibrouillard arrière

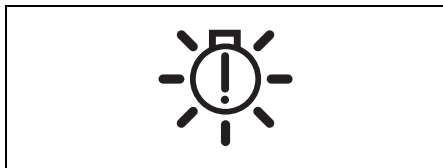


54G491

Le voyant de feu antibrouillard arrière s'allume lorsque le feu antibrouillard arrière est en marche.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Voyant d'alerte des phares à DEL (option)

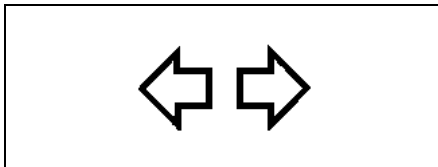


54P000234

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, les phares à DEL présentent un problème. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et consultez votre concessionnaire SUZUKI pour qu'il corrige le problème.

Témoins des clignotants



50G055

Lorsque le clignotant gauche ou droit est activé, la flèche verte correspondante du tableau de bord clignote en même temps que le clignotant. Lorsque les signaux de détresse sont activés, les deux flèches clignotent en même temps que l'ensemble des clignotants.

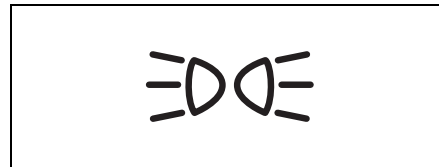
Voyant de feux de route (phares)



50G056

Ce témoin s'allume lorsque les feux avant sont en position feux de route.

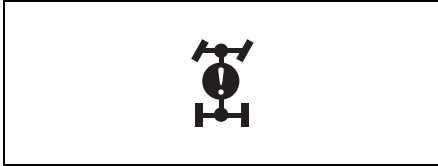
Témoin d'éclairage



64J045

Ce témoin s'allume lorsque les feux de position, les feux arrière ou les phares sont allumés.

Voyant d'alerte 4WD (option)



57L30042

Lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis, le voyant d'alerte s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

- Si ce voyant d'alerte s'allume, il indique l'existence d'un problème au niveau du système 4WD à quatre modes. Le système sera automatiquement désactivé.
- Le voyant d'alerte clignote si le véhicule se trouve dans l'une des conditions suivantes et le système sera automatiquement désactivé.
 - Des roues de diamètres différents sont montées sur le véhicule.
 - Les composants du groupe motopropulseur surchauffent suite au patinage d'une roue motrice dans la boue ou la neige.

NOTE :

Si le voyant d'alerte clignote, déplacez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et gardez-le pour protéger les composants du groupe motopropulseur. Si vous laissez le moteur tourner au ralenti pendant un moment, sauf dans le cas d'un montage de roues de tailles différentes, le voyant d'alerte s'éteindra et le système reprendra.

Voyant de rappel de vidange d'huile (option)



79JM007

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant qui vous permet de savoir quand changer l'huile moteur et le filtre à huile.

Ce témoin s'allume quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Quand ce témoin clignote, vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile immédiatement. Pour des détails sur la façon de remplacer l'huile et le filtre à huile, consultez "Vidange de l'huile moteur et changement du filtre" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si la distance parcourue ou le temps écoulé atteint la valeur déterminée par le système, ce témoin clignote quand le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. En outre, le message s'affiche à l'écran d'information pour vous signaler qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur et le filtre à huile. Lorsque l'huile moteur et le filtre à huile sont remplacés et que le système de surveillance de la durée de vie de l'huile est réinitialisé, ce témoin s'éteint.

Quand l'huile moteur est changée, le témoin doit être réinitialisé afin de contrôler correctement l'échéance du changement d'huile suivant. Le témoin s'éteint après la réinitialisation. Pour connaître la procédure de réinitialisation, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

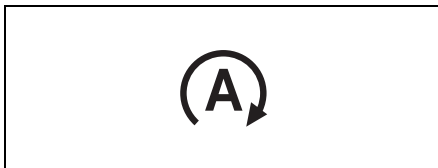
AVIS

Le moteur peut être fortement endommagé si vous le laissez tourner lorsque ce témoin clignote. Remplacez immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile lorsque le témoin clignote.

NOTE :

Ce témoin sert à faciliter la vidange d'huile et le remplacement du filtre à huile en fonction du planning d'entretien.

Témoin ENG A-STOP (option)



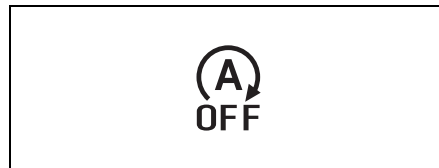
72M00032

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le moteur est arrêté par le système ENG A-STOP, ce témoin s'allume.

- Pour un modèle à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.
- Pour des modèles à moteur K10C et K14C, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour des modèles à moteur K10C et K14C)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.

Témoin ENG A-STOP "OFF" (option)



72M00159

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque vous pressez le commutateur ENG A-STOP "OFF", ce témoin s'allume.

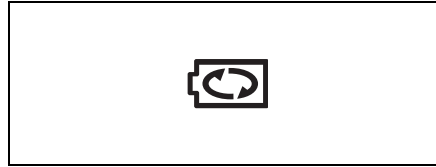
Ce témoin clignote dans l'un des cas suivants.

- Il peut y avoir un problème avec le système ENG A-STOP "OFF".

Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- Pour un modèle à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.
- Pour des modèles à moteur K10C et K14C, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour des modèles à moteur K10C et K14C)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.

Voyant d'avertissement de régénération d'énergie en décélération (pour le modèle à moteur K14D)



72M00168

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

- Reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (Pour le modèle à moteur K14D)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VEHICULE.

Voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar (option)



72M20304

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour indiquer qu'il fonctionne.

Lorsque le système d'assistance au freinage par radar est activé, ce témoin clignote rapidement.

Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'assistance au freinage par radar arrête de fonctionner lorsque le mode d'allumage est contact mis.

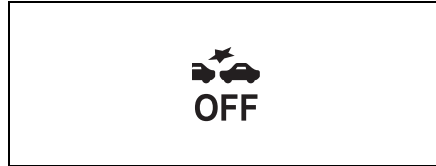
- Lorsque le système d'assistance au freinage par radar présente un problème. Dans ce cas, vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Lorsque des saletés sont détectées sur le capteur radar. Dans ce cas, nettoyez le capteur.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- Lorsque les systèmes ABS ou ESP® présentent un problème. Le voyant d'alerte du système ABS ou du système ESP® s'allume également.
- Lorsque les systèmes de commande du freinage présentent un problème.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système d'assistance au freinage par radar" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin du système d'assistance au freinage par radar "OFF" (option)



72M20303

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour indiquer qu'il fonctionne.

Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'assistance au freinage par radar arrête de fonctionner lorsque le mode d'allumage est contact mis.

- Lorsque vous maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar pour désactiver le système.
- Lorsque vous appuyez sur le commutateur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume également.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système d'assistance au freinage par radar" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif (option)



54P000233

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système de régulateur de vitesse adaptatif arrête de fonctionner.

- Lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif présente un problème. Dans ce cas, vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Lorsque les systèmes ABS ou ESP® présentent un problème. Le voyant d'alerte ABS ou ESP® s'allume également.
- Lorsque les systèmes de commande du freinage présentent un problème.
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS).

Pour plus de détails, voir "Système de régulateur de vitesse adaptatif" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'avertissement principal

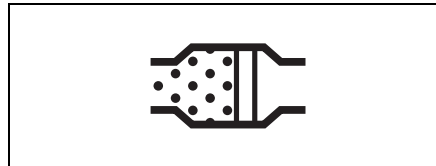


78K049

Lorsque l'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

Témoin du filtre à particules essence (GPF) (pour les modèles à moteur K10C, K14C et K14D)



64J244

Ce témoin de filtre à particules essence (GPF) s'allume pendant quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est amené en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si ce témoin s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le processus prend normalement environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.

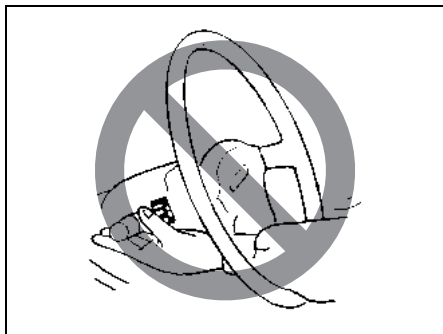
Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.

Pour de plus amples détails au sujet du GPF, reportez-vous à "Filtre à particules essence (GPF)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

AVIS

Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un mauvais fonctionnement du véhicule.

Levier de commande d'éclairage



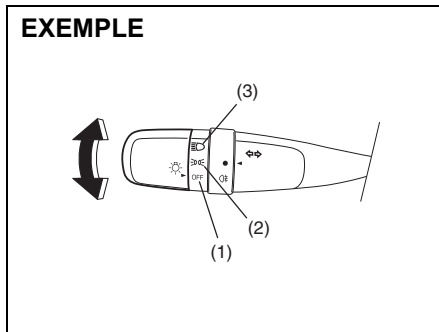
57L21128

▲ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement de l'éclairage

EXEMPLE



61MM0A072

Pour allumer ou éteindre les feux, tournez le bouton situé à l'extrémité du levier. Ce bouton comporte trois positions :

"OFF" (1)

Tous les feux sont éteints.

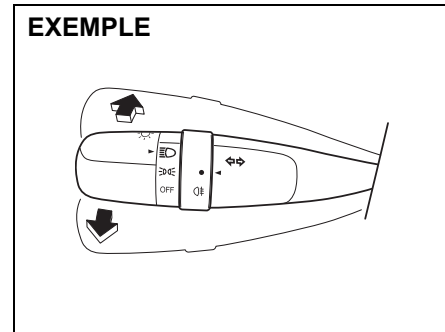
☞ (2)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont en fonction, mais les phares sont éteints.

☞ (3)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

EXEMPLE

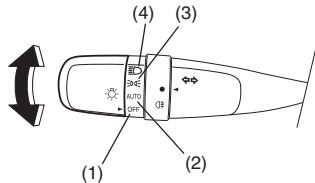


61MM0A073

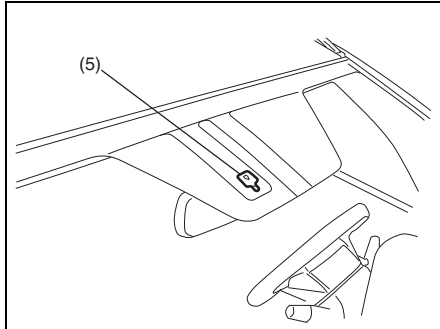
Quand les feux avant sont allumés, poussez le levier de commande à fond pour passer en position feux de route ou tirez à fond vers vous pour passer en position code. En position feux de route, un témoin s'allume sur le tableau de bord. Pour donner un appel de phares depuis la position code, tirez légèrement le levier de commande vers vous pour allumer les feux de route et relâchez aussitôt.

Fonctionnement automatique de l'éclairage (option)

EXEMPLE



61MM0A074



61MM0A096

L'éclairage du véhicule est commandé par deux systèmes principaux : le commutateur d'éclairage et le système d'allumage automatique des phares (lorsque le commutateur d'éclairage est à la position "AUTO").

Les deux systèmes fonctionnent ensemble pour actionner les feux comme indiqué dans le tableau suivant :

ON : feux allumés

LIGHT : lorsqu'il fait clair près du capteur de luminosité (5).

DARK : lorsqu'il fait sombre près du capteur de luminosité (5).

Position du commutateur d'éclairage	Principaux feux à activer	Mode démarrage verrouillage de direction ou accessoires		Mode d'allumage contact mis	
		CLAIR	SOMBRE	CLAIR	SOMBRE
(1) "OFF"	Feux de position, Feux arrière	-	-	-	-
	Phares	-	-	-	-
(2) "AUTO"	Feux de position, Feux arrière	-	-	-	ON
	Phares	-	-	-	ON
(3) ☞☒	Feux de position, Feux arrière	ON	ON	ON	ON
	Phares	-	-	-	-
(4) ☞☒	Feux de position, Feux arrière	ON	ON	ON	ON
	Phares	ON	ON	ON	ON

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour allumer ou éteindre les feux, tournez le bouton situé à l'extrémité du levier. Quatre positions sont disponibles :

"OFF" (1)

Tous les feux sont éteints.

"AUTO" (2)

Cette fonction est activée lorsque l'allumage a été passé en mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur. Les phares et les feux de position s'allument ou s'éteignent automatiquement selon la luminosité extérieure détectée par un capteur. Ils s'éteignent automatiquement lorsque l'allumage est passé en mode accessoires ou mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur.

Le capteur de luminosité (5) détectant le niveau de luminosité extérieure se trouve sur la partie supérieure du pare-brise. Il sert également de capteur de pluie pour les essuie-glaces automatiques.

⚠ ATTENTION

Si la zone du capteur de luminosité du pare-brise est couverte de boue, de glace ou autres substances similaires, les phares et les feux de position peuvent s'allumer même s'il fait toujours clair. Avant d'éliminer ces substances du pare-brise, réglez toujours le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF". Si le levier reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.

NOTE :

- Évitez de couvrir la zone du capteur de luminosité du pare-brise par un autocollant. L'autocollant peut gêner les performances du capteur et rendre le système incapable de contrôler correctement le fonctionnement des feux.
- Si vous passez l'allumage en mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur et que la position "AUTO" est toujours sélectionnée, les phares et les feux de position s'allument automatiquement lorsque l'extérieur s'assombrit, même si le moteur ne tourne pas. Si les feux restent allumés durant une longue période, la batterie peut se décharger complètement.

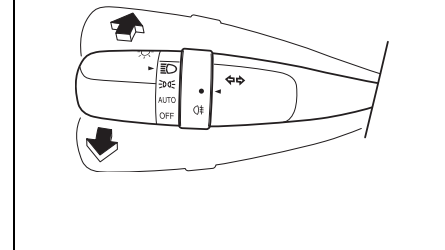
☀ (3)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont en fonction, mais les phares sont éteints.

☾ (4)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

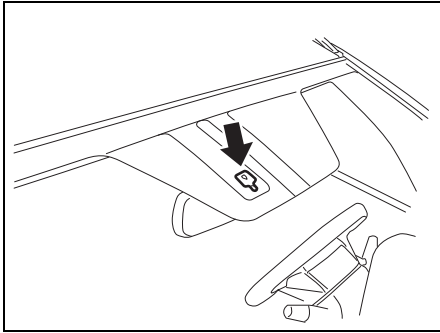
EXEMPLE



61MM0A075

Quand les feux avant sont allumés, poussez le levier de commande à fond pour passer en position feux de route ou tirez à fond vers vous pour passer en position code. En position feux de route, un témoin s'allume sur le tableau de bord. Pour donner un appel de phares depuis la position code, tirez légèrement le levier de commande vers vous pour allumer les feux de route et relâchez aussitôt.

Système d'allumage automatique des phares



61MM0A097

Le système d'allumage automatique des phares allume tous les feux commandés par le levier de commande d'éclairage placé sur la colonne de direction lorsque les trois conditions suivantes sont remplies.

Conditions de fonctionnement du système d'allumage automatique des phares :

- 1) Il fait sombre près du capteur de luminosité (5).
- 2) Le levier de commande d'éclairage est placé sur la position "AUTO".
- 3) Vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.

Le système est actionné par un signal provenant du capteur de luminosité (5) du pare-brise. Ne couvrez pas le capteur (5).

Sinon, le système ne fonctionnera pas correctement.

AVERTISSEMENT

Le capteur met environ 5 secondes pour réagir à un changement de luminosité. Pour éviter tout accident dû à une visibilité réduite, allumez les phares avant de pénétrer dans un tunnel, un garage ou autre.

NOTE :

Le capteur de luminosité réagit aux rayons infrarouges, il peut donc fonctionner de manière incorrecte en présence d'un rayonnement infrarouge important.

Reprogrammation de la fonction d'éclairage automatique

Les paramètres suivants de la fonction d'éclairage automatique peuvent être personnalisés selon vos préférences. Veuillez contacter un concessionnaire agréé SUZUKI si vous désirez que la fonction soit reprogrammée.

Sensibilité du capteur de luminosité

La quantité de lumière extérieure nécessaire à l'allumage ou l'extinction des feux est prédéfinie en usine. La sensibilité du capteur de luminosité peut être ajustée de manière à ce que les feux soient allumés et éteints quand :

- il fait plus clair que le niveau prédéfini, ou
- il fait plus sombre que le niveau prédéfini

Éclairage automatique déclenché par la pluie

Le réglage du système d'allumage automatique des phares peut être modifié pour que les phares s'allument :

- lorsque le capteur de pluie détecte une forte pluie
- lorsque le capteur de pluie détecte de la lumière et une forte pluie (en coordination avec le fonctionnement des essuie-glaces automatiques), ou
- indépendamment du fonctionnement des essuie-glaces automatiques.

Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore intérieur continu retentit si vous ouvrez la porte du conducteur sans avoir éteint les phares et les feux de position. Cette fonction se déclenche dans les conditions suivantes :

Les phares et/ou les feux de position sont allumés, même après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.

Le signal sonore cesse lorsque vous éteignez les phares et les feux de position.

NOTE :

Un message s'affiche à l'écran d'information du tableau de bord lorsque le signal sonore retentit.

Feu de jour (D.R.L.) Système

Lorsque le moteur est démarré, ce système allume les feux de jour.

Conditions de fonctionnement du système D.R.L.

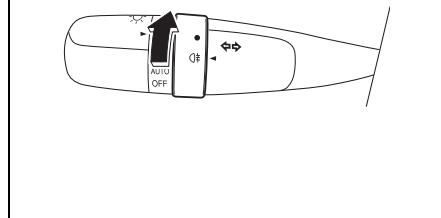
- 1) Le moteur tourne.
- 2) Les phares et le feu antibrouillard avant (option) sont éteints.

NOTE :

La luminosité des feux de jour est différente de celle des feux de position, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

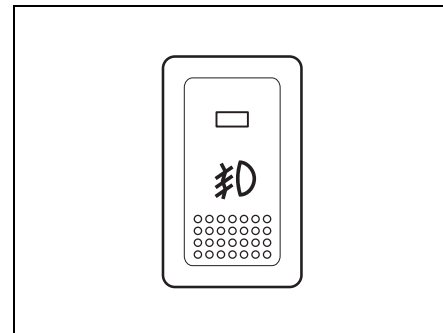
Commutateur de feu antibrouillard arrière

EXEMPLE



Pour allumer le feu antibrouillard arrière, tournez le bouton comme décrit dans l'illustration lorsque les feux avant sont allumés. Lorsque le feu antibrouillard arrière est allumé, un témoin lumineux apparaît sur le tableau de bord.

Contacteur de feu antibrouillard avant (option)

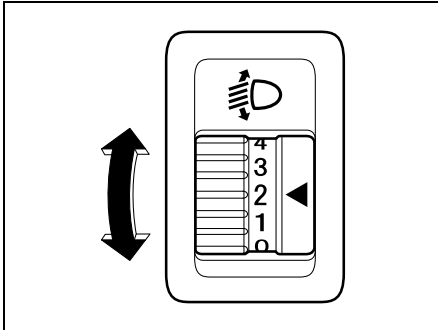


Le feu antibrouillard avant s'allume lorsque le contacteur de feu antibrouillard est enfoncé alors que les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés. Lorsque le feu antibrouillard avant est allumé, un témoin lumineux apparaît au-dessus du commutateur.

NOTE :

Dans certains pays, le fonctionnement de l'éclairage peut différer de la description précédente selon les règlements en vigueur.

Contacteur de réglage des phares (option)

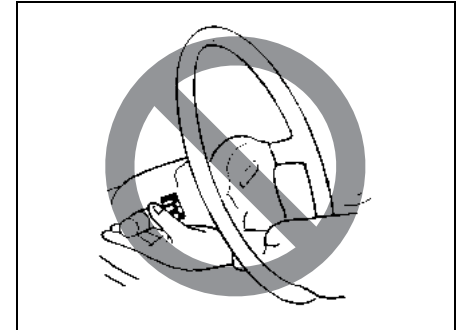


80JM040

Réglez le faisceau des phares conformément à la charge du véhicule en tournant ce commutateur. Le tableau suivant donne les positions de réglage de la commande selon la charge du véhicule.

Condition de charge du véhicule	Position du commutateur
Conducteur uniquement	0
Conducteur + 1 passager (dans le siège avant)	0
Conducteur + 4 passagers, pas de charge	2
Conducteur + 4 passagers, charge ajoutée	3
Conducteur + pleine charge	4

Levier de commande des clignotants



57L21128

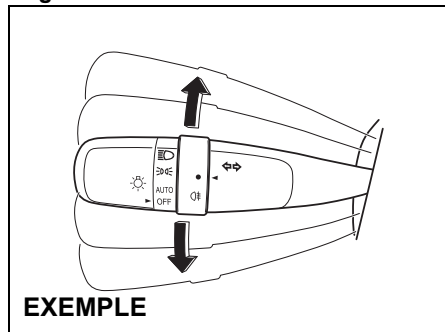
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement des clignotants

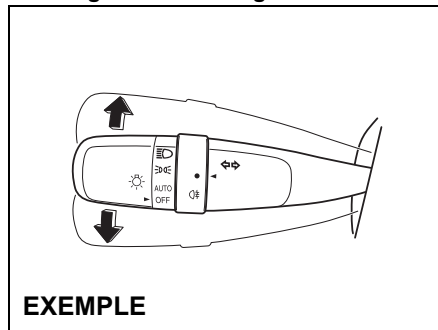
Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants des côtés droit ou gauche.

Clignotant normal



Levez ou abaissez entièrement le levier pour indiquer que vous tournez. Quand la manœuvre est terminée, le levier de commande revient automatiquement en position normale.

Pour signaler un changement de file



Déplacez le levier à mi-course dans le sens du virage et maintenez-le ainsi.

- Le clignotant et son témoin clignotent lorsque le levier est maintenu dans cette position.
- Le clignotant et son témoin clignotent trois fois même si vous ramenez le levier immédiatement après l'avoir déplacé.

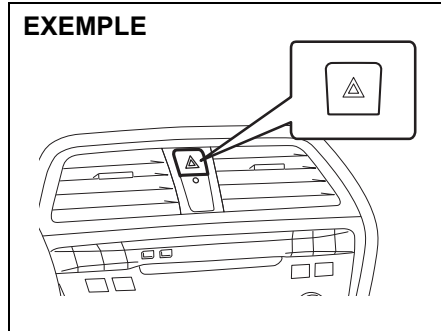
NOTE :

Un triple clignotement des clignotants et de leur témoin peut être défini lorsque le levier des clignotants revient en place via l'écran d'information. Reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

NOTE :

Vous pouvez personnaliser le réglage du nombre de clignotements du clignotant et de son témoin (1 à 4 fois). Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour cette personnalisation.

Contacteur de feux de détresse

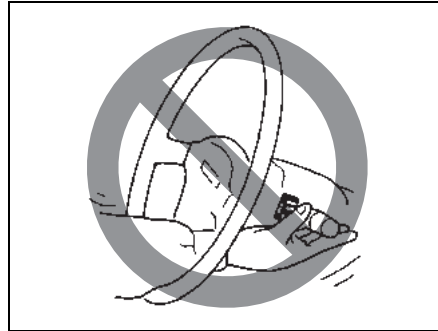


61MM0A078

Pour activer les feux de détresse, appuyez sur le commutateur correspondant du tableau de bord. Tous les clignotants et les deux témoins de clignotant clignotent simultanément. Pour interrompre le signal de détresse, appuyez sur ce même commutateur.

Utilisez les feux de détresse pour indiquer aux autres usagers que le véhicule est en arrêt d'urgence ou que celui-ci peut présenter un danger pour la circulation.

Commande d'essuie-glace et de lave-glace



65D611

▲ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace

Quand le commutateur d'allumage se trouve en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, vous pouvez utiliser le levier ou le commutateur d'essuie-glace/lave-glace (option).

Lorsque les essuie-glaces sont soumis à une charge élevée, s'ils sont couverts de neige par exemple, le coupe-circuit s'activera et les essuie-glaces cesseront de fonctionner afin d'éviter une surchauffe du moteur d'essuie-glaces.

Si les essuie-glaces s'arrêtent en cours de fonctionnement, procédez comme suit.

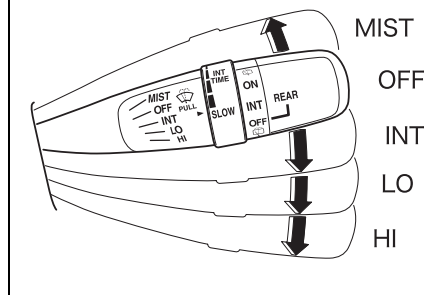
- 1) Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur.
- 2) Déplacez le levier de commande d'essuie-glaces en position "OFF".
- 3) Retirez les obstacles sur les essuie-glaces, tels que la neige.
- 4) Après un moment, lorsque la température du moteur d'essuie-glace a suffisamment baissé, le coupe-circuit se réinitialise automatiquement et les essuie-glaces peuvent fonctionner.

Si vous ne pouvez pas utiliser les essuie-glaces après avoir laissé passer un moment, il peut s'agir d'un autre problème. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI d'inspecter les essuie-glaces.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Essuie-glaces du pare-brise

EXEMPLE

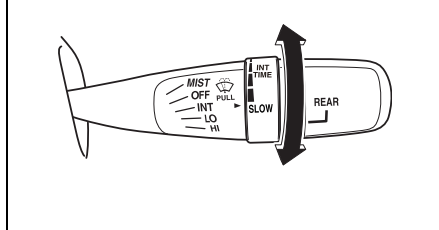


61MM0A079

Pour activer les essuie-glaces du pare-brise, déplacez le levier vers le bas dans l'une des trois positions de fonctionnement. En position "INT", les essuie-glaces fonctionnent de manière intermittente. La position "INT" est particulièrement pratique en cas de crachin ou de pluie légère. En position "LO", les essuie-glaces balayent régulièrement le pare-brise à petite vitesse. En position "HI", ils se déplacent régulièrement à grande vitesse. Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez le levier en position "OFF".

Levez le levier et maintenez-le en position "MIST"; les essuie-glaces de pare-brise fonctionneront de manière continue à vitesse réduite.

EXEMPLE

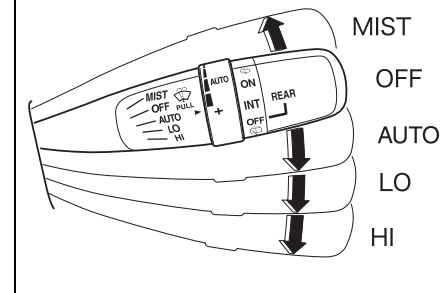


61MM0A080

Si le levier est équipé de la commande "INT TIME", faites pivoter la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour régler l'intervalle souhaité pour le déclenchement du balayage intermittent.

Essuie-glaces de pare-brise avec fonction de détection de pluie (option)

EXEMPLE

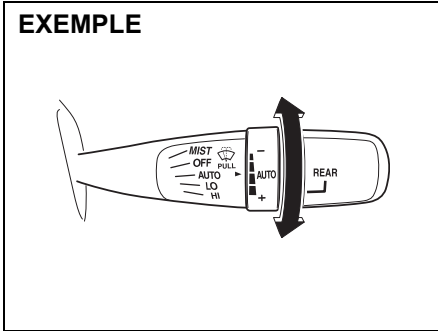


61MM0A081

Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour activer les essuie-glaces automatiques, déplacez le levier vers le bas dans l'une des trois positions de fonctionnement. En position "AUTO" (le cas échéant), les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le système d'essuie-glaces détecte de la pluie ou de la neige. En position "LO", les essuie-glaces balayaient régulièrement le pare-brise à petite vitesse. En position "HI", ils se déplacent régulièrement à grande vitesse. Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez le levier en position "OFF".

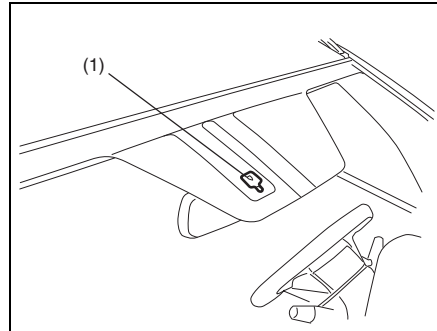
Déplacez le levier vers le haut et maintenez-le en position "MIST" ; les essuie-glaces fonctionnent continuellement à petite vitesse tant que vous maintenez le levier dans cette position.

EXEMPLE



61MM0A082

Si le levier de commande dispose d'une position "AUTO", vous pouvez modifier la sensibilité du système par rapport à la pluie/neige en tournant le bouton du levier de commande vers l'avant pour augmenter la sensibilité ou vers l'arrière pour la diminuer.



61MM0A098

(1) Capteur de pluie

▲ ATTENTION

- **Observez les instructions suivantes lorsque le levier des essuie-glaces est placé en position "AUTO" avec le commutateur du moteur en mode contact mis faute de quoi les essuie-glaces pourraient fonctionner de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.**
 - Ne touchez pas ou n'essayez pas la zone du capteur de pluie du pare-brise avec un tissu.
 - Ne heurtez pas le pare-brise ou le capteur de pluie.
- **Veillez à placer le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF" avant de laver un véhicule dans une station de lavage automatique ou de nettoyer le pare-brise.**

NOTE :

- *Dans les conditions suivantes, le capteur de pluie peut ne pas détecter correctement de la pluie ou de la neige, et donc la fonction d'essuie-glaces automatiques peut ne pas fonctionner ou fonctionner de manière incorrecte. (Utilisez une position autre que "AUTO" dans ces conditions.)*
 - *La pluie ou la neige ne frappe pas la zone du capteur de pluie du pare-brise, ou la neige n'est pas d'un type détectable par le capteur.*

- La zone du capteur de pluie est recouverte de boue, de glace ou d'une autre substance similaire. Vous devez éliminer toute substance étrangère.
 - Il y avait déjà des gouttes de pluie sur le pare-brise avant le démarrage du fonctionnement des essuie-glaces automatiques. Vous devez éliminer les gouttes de pluie en actionnant les essuie-glaces à l'aide de la commande manuelle.
 - La température du capteur de pluie est supérieure à 80 °C (176 °F) au soleil ou inférieure à -10 °C (14 °F) lorsqu'il gèle. (Les essuie-glaces ne fonctionnent pas dans ces conditions.)
 - Le pare-brise est recouvert d'une substance hydro-résistante provoquant un écoulement rapide des gouttes de pluie. Ceci procure une meilleure vision et les essuie-glaces peuvent sembler opérer trop fréquemment. Dans ce cas, diminuez la sensibilité du système.
 - La zone du capteur est recouverte d'un autocollant.
 - Les balais d'essuie-glace sont endommagés. Vous devriez les remplacer.
- Les conditions suivantes peuvent indiquer un problème du système d'essuie-glaces automatiques. Si l'une des conditions suivantes est présente, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 - L'intensité des chutes de pluie/neige varie mais l'intervalle de balayage reste constant.
 - De la pluie/neige tombe mais les essuie-glaces ne fonctionnent pas.

Reprogrammation de la fonction d'essuie-glaces automatiques

Le fonctionnement de la position "AUTO" des essuie-glaces automatiques peut être personnalisé selon vos préférences en reprogrammant son réglage comme suit. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour cette personnalisation.

Balayage entièrement automatique (réglage d'usine)

Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : pas de balayage, balayage intermittent, balayage à petite vitesse et balayage à grande vitesse.

Balayage semi-automatique

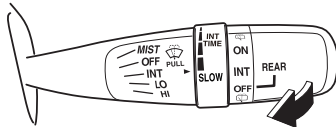
Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : balayage intermittent, balayage à petite vitesse ou balayage à grande vitesse. (Les essuie-glaces ne s'arrêtent pas automatiquement.)

Balayage intermittent

Les essuie-glaces fonctionnent uniquement en mode de balayage intermittent. L'intervalle de balayage peut être modifié au moyen du bouton du levier de commande.

Lave-glace du pare-brise

EXEMPLE



61MM0A099

Pour envoyer du liquide de lave-glace, tirez le levier de commande vers vous. Les essuie-glaces du pare-brise passent automatiquement en petite vitesse s'ils ne sont pas déjà en fonction et si votre véhicule est équipé de la position "INT".

⚠ AVERTISSEMENT

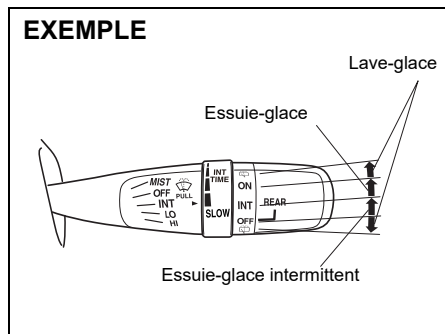
- Pour éviter la formation de givre sur le pare-brise par temps froid, activez le désembuage pour chauffer le pare-brise avant et pendant l'utilisation du lave-glace.
- N'utilisez pas d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide de lave-glace. S'il est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité risque d'être sérieusement réduite et l'antigel attaque la peinture.

AVIS

Pour éviter toute détérioration des pièces composant les essuie-glaces de pare-brise et le lave-glace, prenez les précautions suivantes :

- N'actionnez pas la commande du lave-glace quand le réservoir à liquide de lave-glace est vide. Le moteur de lave-glace risque d'être endommagé.
- Ne tentez pas de nettoyer le pare-brise à sec sous peine de détérioration de celui-ci et des balais des essuie-glaces. Humidifiez toujours le pare-brise à l'aide du liquide de lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en service.
- Enlevez toute accumulation de neige ou de glace sur les essuie-glaces avant de les mettre en service.
- Vérifiez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace. Vérifiez-le souvent quand le temps est mauvais.
- Par temps froid, ne remplissez le réservoir de liquide de lave-glace qu'aux 3/4 pour en permettre la dilatation en cas de gel.

Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière



61MM0A100

Pour activer l'essuie-glace arrière, tournez le commutateur d'essuie-glace arrière situé à l'extrémité du levier vers l'avant, en position "ON". Si votre véhicule est équipé de la position "INT", faites pivoter le commutateur vers cette position pour que l'essuie-glace arrière fonctionne de manière intermittente. Pour stopper l'essuie-glace arrière, faites pivoter le commutateur vers l'arrière pour le mettre en position "OFF".

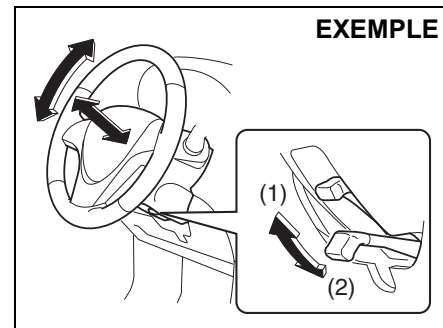
L'essuie-glace arrière étant en position "OFF", tournez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le pour arroser la vitre de liquide de lave-glace.

Lorsque l'essuie-glace arrière est en position "ON", tournez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour arroser la vitre de liquide de lave-glace.

AVIS

Nettoyez la lunette arrière et le balai d'essuie-glace de toute trace de glace ou neige avant de mettre l'essuie-glace arrière en marche. Une accumulation de glace ou de neige peut empêcher le balai d'essuie-glace de se déplacer et entraîner une détérioration du moteur des essuie-glaces.

Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique (option)



61MM0A085

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

Le levier de verrouillage est situé sous la colonne de direction. Pour régler la hauteur et la position avant/arrière du volant :

- 1) Poussez le levier de verrouillage vers le bas pour déverrouiller la colonne de direction.
- 2) Réglez le volant à la hauteur et à la position avant/arrière souhaitées puis verrouillez la colonne de direction en levant le levier de verrouillage.

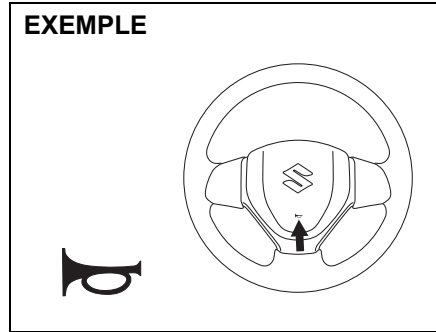
- 3) Essayez de faire bouger le volant vers le haut, le bas, l'avant et l'arrière pour en vérifier le bon verrouillage.

▲ AVERTISSEMENT

Ne tentez jamais de régler le volant pendant la conduite au risque de perdre le contrôle du véhicule.

Avertisseur sonore

EXEMPLE



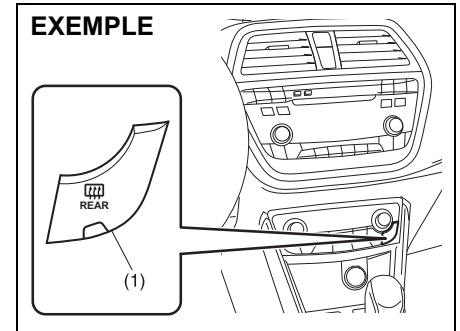
68LM240

Appuyez sur la touche de l'avertisseur sonore se trouvant sur le volant pour faire retentir l'avertisseur sonore. L'avertisseur sonore retentit quel que soit la position du commutateur d'allumage ou le mode d'allumage.

Contacteur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants (option)

Type 1

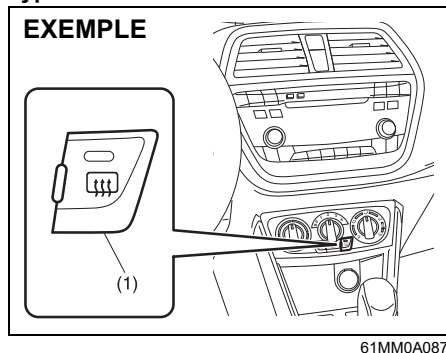
EXEMPLE



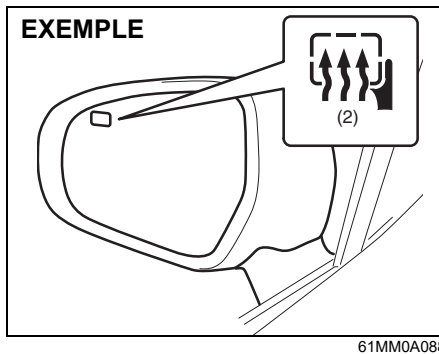
61MM0A086

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Type 2



Lorsque la lunette arrière est embuée, appuyez sur ce commutateur (1) pour désembuer la vitre.



Le repère (2) sur le rétroviseur extérieur indique qu'il est aussi équipé du système de rétroviseurs extérieurs chauffants. En appuyant sur le commutateur (1), les rétroviseurs extérieurs chauffants et la lunette arrière chauffante s'activent simultanément.

Un témoin s'allume lorsque le désembueur est activé. Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Pour arrêter le désembueur, appuyez de nouveau sur le commutateur (1).

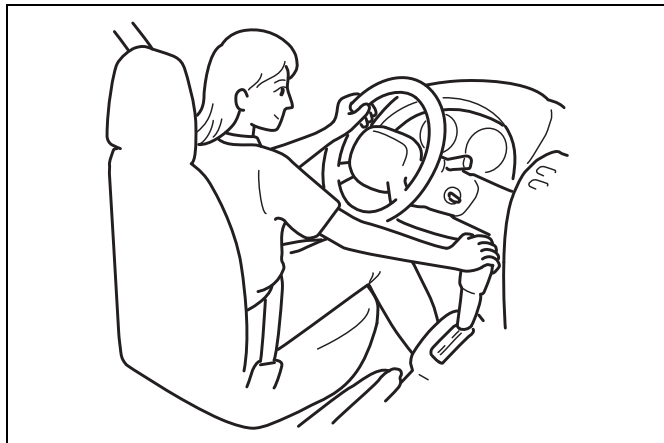
AVIS

La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs extérieurs chauffants (option) utilisent une grande quantité d'électricité. Mettez-les hors fonction dès que la visibilité de la lunette arrière et des rétroviseurs est rétablie.

NOTE :

- Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne.
- Le désembueur est désactivé automatiquement après 15 minutes de fonctionnement pour éviter la décharge de la batterie.
- Si votre véhicule est doté de rétroviseurs extérieurs chauffants, seul le rétroviseur extérieur côté conducteur porte la marque (2) mais les deux rétroviseurs extérieurs fonctionnent simultanément.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE



60G408

Avertissement concernant les gaz d'échappement3-1

Aide-mémoire des contrôles quotidiens3-2

Consommation d'huile du moteur3-3

Commutateur d'allumage (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)3-3

Commutateur du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)3-5

Système de démarrage par pression sans clé (option)3-7

Levier de frein de stationnement3-11

Pédales3-13

Démarrage / Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé) 3-15

Démarrage / Arrêt du moteur (Véhicule avec système de démarrage par pression sans clé) 3-17

Utilisation de la boîte-pont3-23

Témoin de changement de vitesse 3-30

Système 4WD à quatre modes (option) 3-33

SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (Pour les modèles à moteur K14D) 3-40

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D) 3-42

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K10C et K14C) 3-53

Régulation de vitesse (option) 3-59

Limiteur de vitesse (option) 3-62

Radars de stationnement (option) 3-64

Caméra arrière (option) 3-72

Freinage 3-75

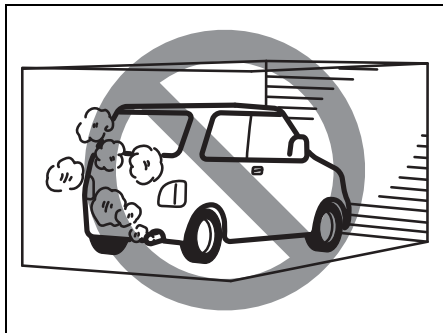
Programme électronique de stabilité (ESP®) 3-78

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option) 3-82

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option) 3-91

Signal d'arrêt d'urgence (ESS) (option) 3-117

Avertissement concernant les gaz d'échappement



52D334

⚠ AVERTISSEMENT

Ne respirez jamais de gaz d'échappement. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. Le monoxyde de carbone étant un gaz particulièrement difficile à détecter, respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour éviter son infiltration dans l'habitacle du véhicule.

- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.
- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne, pendant une trop longue période de temps, même en zone dégagée. Si vous devez rester dans le véhicule à l'arrêt, pendant que le moteur tourne, placez le sélecteur d'admission d'air en position AIR FRAIS et réglez le ventilateur sur grande vitesse.

(suite)

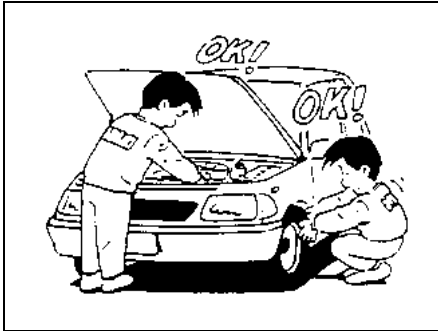
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Évitez de laisser le hayon ou le coffre ouvert en roulant. Si le véhicule doit être utilisé avec le hayon ou le coffre ouvert, fermez le toit ouvrant (option) et toutes les vitres, réglez le ventilateur sur la vitesse élevée et le sélecteur d'admission d'air sur AIR FRAIS.
- Pour assurer le bon fonctionnement du système de ventilation du véhicule, nettoyez la grille d'admission d'air afin d'éviter toute accumulation de neige, feuilles ou autres.
- Vérifiez que le tuyau arrière d'échappement n'est pas placé devant une congère de neige ou une accumulation quelconque de matériaux qui risque d'entraîner une concentration des gaz d'échappement sous le véhicule. Cette précaution est particulièrement importante quand le véhicule est à l'arrêt par temps de tempête.
- Vérifiez régulièrement que le système d'échappement ne présente pas de traces de détériorations ou de fuites. Toute détérioration ou fuite doit être réparée immédiatement.

Aide-mémoire des contrôles quotidiens

Avant de prendre le volant



60A187S

- 1) Vérifiez que les vitres, les rétroviseurs, les feux et les déflecteurs sont propres et dégagés.
- 2) Examinez les pneus en contrôlant les points suivants :
 - la profondeur des rainures de sculpture de pneu
 - une usure, des fissures et une détérioration anormales
 - le serrage des boulons des roues
 - la présence de corps étrangers comme des clous, des cailloux, etc.

Reportez-vous à la section "Pneus" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour plus de détails.

- 3) Vérifiez l'absence de fuites de liquide et d'huile.

NOTE :

Un écoulement d'eau depuis le système de climatisation est normal après utilisation.

- 4) Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
- 5) Vérifiez le bon fonctionnement des phares, des clignotants, des feux stop et de l'avertisseur sonore.
- 6) Réglez le siège et l'appuie-tête réglable.
- 7) Vérifiez la mobilité de la pédale de frein et le réglage du levier de frein de stationnement ou de la pédale de frein.

Reportez-vous à la section "Frein" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour plus de détails.

- 8) Réglez les rétroviseurs.
- 9) Assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- 10) Assurez-vous que tous les voyants d'alerte s'allument lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.

- 11) Vérifiez toutes les jauges.

- 12) Assurez-vous que le VOYANT D'ALERTE DE SYSTÈME DE FREINAGE s'éteint quand le frein de stationnement est desserré.

Une fois par semaine ou lors de l'appoint en carburant, procédez aux contrôles suivants sous le capot :

- 1) Niveau d'huile moteur
- 2) Niveau de liquide de refroidissement
- 3) Niveau de liquide de frein
- 4) Niveau de l'électrolyte de la batterie
- 5) Niveau de liquide de lave-glace
- 6) Fonctionnement du loquet de capot
Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Vérifiez que le capot ne peut pas être ouvert entièrement sans actionner le deuxième verrou. Refermez bien le capot après avoir vérifié le bon fonctionnement du système de verrouillage. Pour le programme de graissage, consultez "Serrures, charnières et verrous" dans "Châssis et caisse" du "Programme d'entretien régulier" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant la marche du véhicule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

Une fois par mois ou à chaque remplissage du réservoir de carburant, vérifiez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre pour la pression des pneus. Vérifiez également la pression du pneu de la roue de secours.

Consommation d'huile du moteur

En fonctionnement normal, le moteur consomme un peu d'huile moteur.

La quantité d'huile moteur consommée varie en fonction de la viscosité de l'huile, de la qualité de l'huile et des conditions de conduite du véhicule.

La conduite à grande vitesse et les accélérations et décélérations fréquentes entraînent une consommation plus importante d'huile. Lorsque le véhicule est lourdement chargé, le moteur consomme également davantage d'huile.

Un moteur neuf consomme aussi plus d'huile. En effet, ses pistons, segments de piston et parois de cylindres ne sont pas encore conditionnés. Les moteurs neufs n'atteignent un niveau de consommation d'huile normal qu'après environ 5 000 km (3 000 mi).

Consommation d'huile :
Maxi. 1,0 l aux 1 000 km
(1 Qt. aux 600 mi)

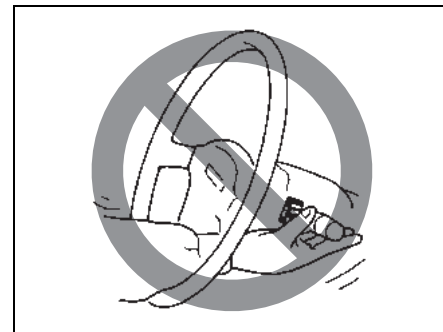
Lors de l'évaluation de la consommation d'huile, notez qu'il est possible que l'huile soit diluée et que le niveau d'huile réel puisse par conséquent être difficile à évaluer avec précision.

Si, par exemple, le véhicule est utilisé pour des trajets courts et répétés et qu'il

consomme une quantité normale d'huile, il est possible qu'aucune baisse de niveau ne soit visible sur la jauge de niveau, et ce même après 1 000 km (600 mi) ou plus de conduite. L'huile est en effet graduellement diluée avec le carburant et l'humidité. Il semble donc que le niveau d'huile ne change pas.

Il est également important de savoir que les ingrédients diluants s'évaporent lorsque le véhicule est conduit à grande vitesse par la suite (sur autoroute, par exemple). Il semble alors que la consommation d'huile lors de la conduite à grande vitesse est particulièrement importante.

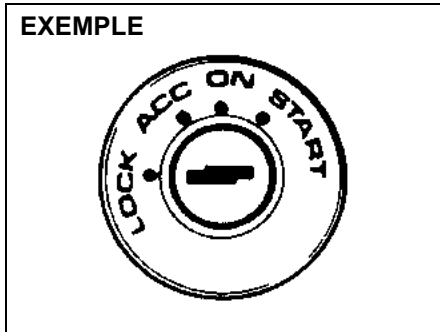
Commutateur d'allumage (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)



65D611

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.



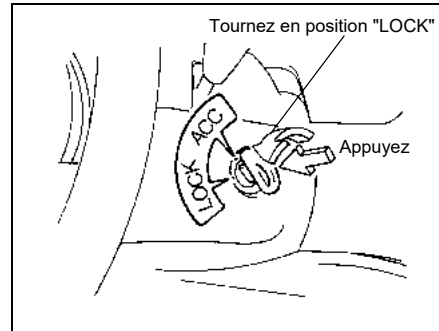
60B041

Le commutateur d'allumage peut prendre les quatre positions suivantes :

"LOCK"

Position normale de stationnement. La clé ne peut être retirée du commutateur que dans cette position.

Boîte-pont manuelle



60G033

• Véhicules à boîte-pont manuelle

Enfoncez la clé pour pouvoir la tourner en position "LOCK". Quand la clé est retirée dans cette position, l'allumage et le volant de direction sont verrouillés.

• Véhicules à boîte-pont automatique

Le levier de changement de vitesse doit occuper la position de stationnement "P" pour pouvoir placer la clé en position "LOCK". Ceci verrouille l'allumage et empêche une utilisation normale du volant et du levier de changement de vitesse.

Pour déverrouiller la direction, introduisez la clé dans le commutateur et placez-la dans une autre position. Si la clé offre une certaine résistance pour déverrouiller le volant, manœuvrez le volant légèrement vers la droite ou la gauche tout en tournant la clé.

"ACC"

Des accessoires tels que la radio peuvent être utilisés mais le moteur est coupé.

"ON"

Position de fonctionnement normale. Tous les dispositifs électriques fonctionnent.

"START"

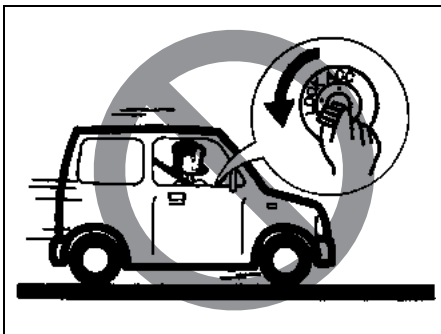
Position pour démarrer le moteur à l'aide du démarreur. Relâchez la clé dès que le moteur est lancé.

NOTE :

Le véhicule équipé d'une batterie lithium-ion peut émettre un déclic au niveau de la batterie lithium-ion lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position "ON" à "LOCK". Ceci est un bruit de fonctionnement normal.

Avertisseur d'oubli de la clé de contact (option)

Un signal sonore retentit par intermittence pour vous rappeler de retirer la clé de contact si celle-ci est restée dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.



81A297S

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne ramenez jamais le commutateur d'allumage en position "LOCK" et ne retirez pas la clé de contact pendant que le véhicule roule. Le volant de direction va se bloquer et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

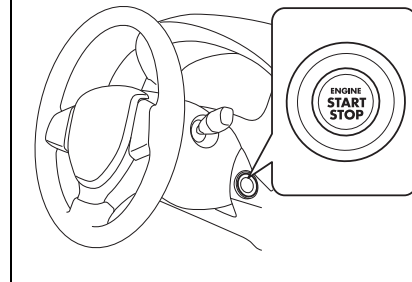
- Ramenez toujours le commutateur d'allumage en position "LOCK" et retirez la clé de contact lorsque vous quittez le véhicule, même pour un court moment. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent involontairement mettre le véhicule en mouvement ou toucher aux vitres électriques ou au toit ouvrant électrique. Par temps ensoleillé ou chaud, ils risquent d'attraper une insolation. Cela peut entraîner des blessures graves, voire la mort.

AVIS

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position "ON" lorsque le moteur est à l'arrêt, faute de quoi la batterie au plomb se déchargera.

Commutateur du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

EXEMPLE



61MM0B001

VERROUILLAGE DE DIRECTION

Ce mode sert au stationnement du véhicule. Lorsque ce mode est sélectionné en pressant le commutateur du moteur et qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, la direction sera automatiquement verrouillée.

ACCESSOIRES

Appuyez sur le commutateur du moteur afin de sélectionner ce mode d'allumage pour utiliser les équipements électriques tels que le système audio, les rétroviseurs extérieurs

et la prise accessoire lorsque le moteur est à l'arrêt. Lorsque cette position est sélectionnée, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : « ACC » POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE". Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

MARCHE

• Lorsque le moteur est arrêté

Vous pouvez utiliser des équipements électriques tels que les vitres à commande électrique et les essuie-glaces avec le moteur arrêté. Lorsque ce mode d'allumage est sélectionné en pressant le commutateur du moteur, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : « ON » POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE".

• Lorsque le moteur tourne

Tous les équipements électriques sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule une fois que vous avez sélectionné ce mode d'allumage en appuyant sur le commutateur du moteur.

DÉMARRAGE

• Véhicules à boîte-pont manuelle

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "N" et enfoncé les pédales de frein et d'embrayage.

• Véhicules à boîte-pont automatique

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "P" (stationnement) et enfoncé la pédale de frein. (Si vous devez redémarrer le moteur lorsque le véhicule est en marche, passez en position "N".)

AVIS

Ne laissez pas le commutateur du moteur en mode accessoires ou contact mis lorsque le moteur ne tourne pas. Évitez d'utiliser la radio ou d'autres accessoires électriques durant une longue période lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis et que le moteur ne tourne pas. La batterie peut se décharger.

NOTE :

- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.*
- *En cas de fortes ondes ou de forts parasites radio, il peut être impossible de passer l'allumage en mode accessoires ou contact mis ou de démarrer le moteur à l'aide du commutateur du moteur. Dans ce cas, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : "TELECOMMAND NON DETECTEE".*
- *Le véhicule équipé d'une batterie lithium-ion peut émettre un déclic au niveau de la batterie lithium-ion lorsque vous passez le mode d'allumage de contact mis à verrouillage de direction. Ceci est un bruit de fonctionnement normal.*

Avertissement de verrouillage de direction non relâché

Si le verrouillage de direction reste engagé lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message : "TOURNEZ VOLANT POUR DEBLOQUER". Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

NOTE :

Le verrouillage de direction ne peut pas être relâché et le témoin du système anti-démarrage/démarrage par pression sans clé s'allume si une charge est appliquée au volant. Dans ce cas, manœuvrez le système de volant vers la droite ou la gauche pour le libérer de la charge avant d'appuyer de nouveau sur le commutateur du moteur pour passer au mode d'allumage désiré.

Système de démarrage par pression sans clé (option)

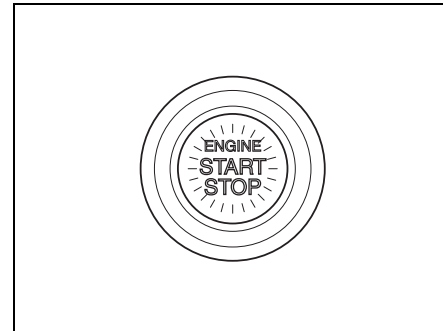
Si la télécommande du système de démarrage par pression sans clé se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle" (reportez-vous à l'explication dans cette section), vous pouvez utiliser le commutateur du moteur pour démarrer le moteur et sélectionner un mode d'allumage (accessoires ou contact mis). De plus, les fonctions suivantes peuvent être utilisées :

- Fonction d'accès sans clé. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Verrouillage et déverrouillage des portes (et du hayon) à l'aide d'un contacteur de demande. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Fonction antivol. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Système antidémarrage" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Éclairage du commutateur du moteur

Le commutateur du moteur s'allume dans les situations suivantes :

- Lorsque le moteur est arrêté et que la porte du conducteur est ouverte, ou 15 secondes après la fermeture de la porte. L'éclairage s'éteint après 15 secondes.
- Lorsque le moteur est arrêté et que les feux de position sont allumés. L'éclairage s'éteint et les feux de position sont éteints.
- Lorsque le moteur est en marche et que les feux de position et/ou les phares sont allumés. Le témoin s'éteint quand les feux de position et/ou les phares sont éteints.



82K253

NOTE :

Pour économiser la batterie, l'éclairage s'éteint automatiquement lorsque les deux conditions suivantes sont remplies en même temps :

- Les phares et les feux de position sont éteints.
- Un délai de 15 minutes s'est écoulé depuis l'ouverture de la porte du conducteur.

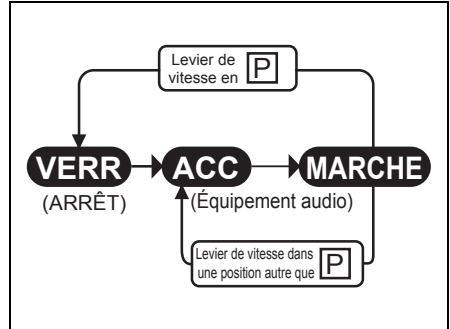
Sélection des modes d'allumage

Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode accessoires ou contact mis comme suit pour utiliser un accessoire électrique ou pour vérifier le fonctionnement d'instruments sans que le moteur ne tourne.

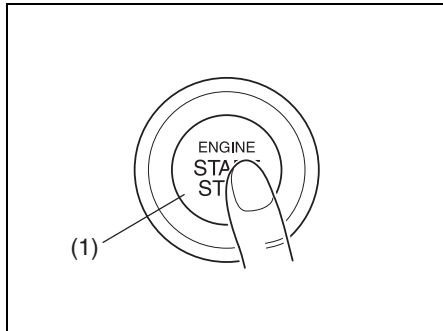
- 1) Munissez-vous de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé puis asseyez-vous dans le siège conducteur.
- 2) Boîte-pont manuelle – Sans enfoncer la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).
Boîte-pont automatique – Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le commutateur du moteur (1).

Chaque fois que vous appuyez sur le commutateur du moteur, le mode d'allumage change, comme suit.

Boîte-pont automatique

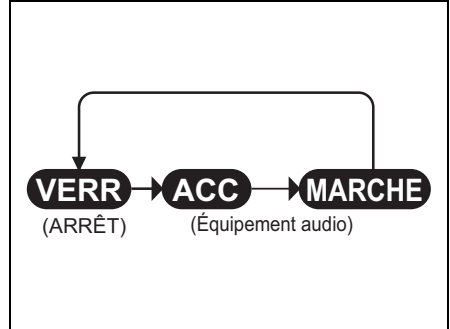


57L31006



82K254

Boîte-pont manuelle



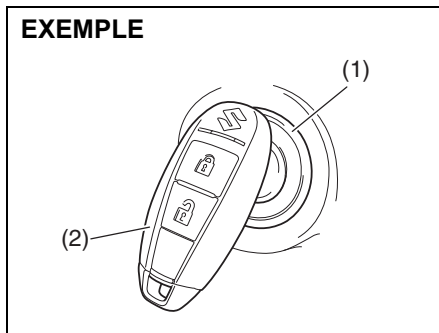
60MS117

NOTE :

- *Boîte-pont automatique* – Si le levier de changement de vitesse ne se trouve pas à la position de stationnement "P", ou si le bouton est pressé lorsque le levier de changement de vitesse est en position de stationnement "P", l'allumage ne peut pas revenir en mode verrouillage de direction.
- Lors de la sélection des modes d'allumage, l'écran d'information du tableau de bord affiche certains messages. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

Si le voyant d'avertissement principal clignote et que les modes d'allumage ne peuvent pas être sélectionnés

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est pas détectée dans la "zone utile dans l'habitacle" (reportez-vous à l'explication dans cette section). Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si les modes d'allumage ne peuvent toujours pas être sélectionnés, la batterie de la télécommande est probablement déchargée. Pour pouvoir sélectionner un mode d'allumage, appliquez alors la méthode suivante :



58MST0302

- 1) Sans enfoncer la pédale de frein ni la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).
- 2) Pendant les 10 secondes durant lesquelles le voyant d'avertissement principal du tableau de bord clignote et que le message "PLACEZ LA TELECOMMANDE SUR DEMARRE" s'affiche sur l'écran d'information, touchez le commutateur du moteur avec le côté touche VERROUILLER de la télécommande (2) pendant 2 secondes environ.

NOTE :

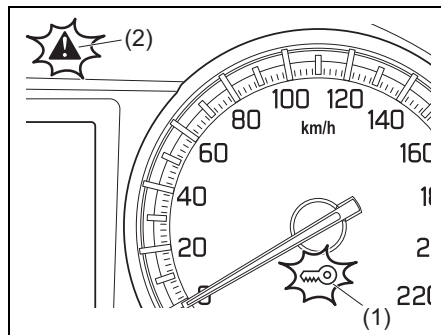
- Si vous ne pouvez toujours pas sélectionner les modes d'allumage, le système de démarrage par pression sans clé est probablement défectueux. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information du tableau de bord affiche pendant ce temps un message. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.
- Il est possible de personnaliser le système afin qu'un signal sonore intérieur retentisse une fois comme avertissement de "télécommande hors de la zone de détection". Pour activer cette personnalisation, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
- Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la batterie, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Avertissement "Télécommande à l'extérieur"

Lorsque l'une des conditions décrites ci-dessous est présente, le système émet un avertissement "Télécommande à l'extérieur" en faisant retentir les avertisseurs sonores intérieur et extérieur. Au même moment, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume et le voyant d'avertissement principal clignote.

- Une porte est ouverte puis fermée alors que la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et que le moteur tourne ou que l'allumage est passé en mode accessoires ou contact mis en pressant le commutateur du moteur.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous tentez de démarrer le moteur après avoir passé l'allumage en mode accessoires ou contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur.



83RM045

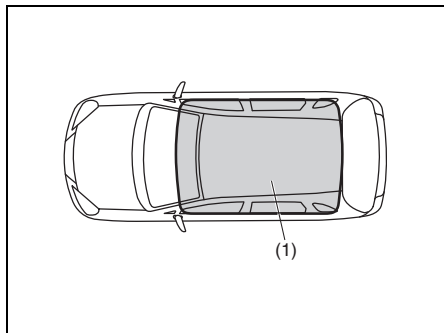
- (1) Voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé (clignote)
- (2) Voyant d'avertissement principal (clignote)

NOTE :

- Si l'avertissement est émis, localiser la télécommande le plus rapidement possible.
- Tant que l'avertissement est actif, toute tentative de démarrage du moteur échouera. Le message s'affichant sur l'écran d'information du tableau de bord indiquera également cette condition. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

- Normalement, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé doit s'éteindre et le voyant d'avertissement principal doit arrêter de clignoter peu de temps après avoir remis la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés et clignotent, passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur puis procédez au démarrage du moteur. Reportez-vous à "Démarrage / Arrêt du moteur" dans cette section.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.

Zone utile dans l'habitacle pour le démarrage du moteur, la sélection du mode de démarrage et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur"



61MM0B002

(1) Zone utile dans l'habitacle

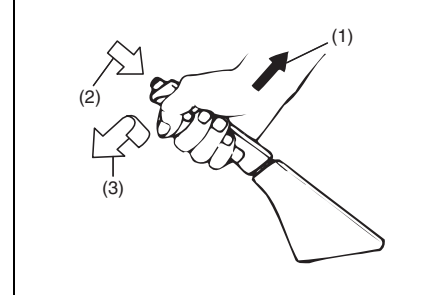
La "zone utile dans l'habitacle" pour ces fonctions correspond à tout l'espace intérieur sauf la zone au-dessus du tableau de bord.

NOTE :

- Même lorsque la télécommande se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle", si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou de sélectionner les modes d'allumage et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur" peut être émis.
 - La batterie de la télécommande est déchargée.
 - La télécommande est perturbée par de forts signaux ou des parasites radio.
 - La télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.
 - La télécommande se trouve dans un rangement tel que la boîte à gants ou un vide-poche de porte.
 - La télécommande se trouve dans la pochette de pare-soleil ou sur le plancher.
- Même lorsque la télécommande se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle", si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou de sélectionner le mode d'allumage. L'avertissement "Télécommande à l'extérieur" peut ne pas être émis.
 - La télécommande se trouve à l'extérieur du véhicule mais très proche d'une porte.
 - La télécommande se trouve sur le tableau de bord.

Levier de frein de stationnement

EXEMPLE



54G039

- (1) Serrage
- (2) Desserrage
- (3) Desserrage

Le levier de frein de stationnement est situé entre les deux sièges avant. Pour engager le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein et tirez à fond sur le levier de frein de stationnement. Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein, tirez légèrement sur le levier de frein de stationnement, appuyez du pouce sur le bouton se trouvant à l'extrémité de ce levier et abaissez le levier en position originale.

Sur les véhicules à boîte-pont automatique, engagez toujours le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position "P". Si le véhicule est garé dans une pente en position "P" avant serrage du frein de stationnement, il sera ensuite difficile de sortir de cette position pour rouler en raison du poids du véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, dégagez le levier de changement de vitesse de la position "P" avant de desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne faites jamais rouler le véhicule avec le frein de stationnement serré : l'efficacité des freins arrière risque d'être réduite par la surchauffe, la durée de vie des freins en sera réduite ou une détérioration définitive des freins peut en résulter.**
- **Si le frein de stationnement n'est pas parfaitement efficace ou s'il s'avère impossible de le desserrer complètement, faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.**

⚠ AVERTISSEMENT

Engagez toujours le frein de stationnement à fond avant de quitter le véhicule sinon celui-ci risque de se mettre en mouvement tout seul et d'être à l'origine d'un accident. En stationnement, vérifiez si le levier de changement de vitesse des véhicules à boîte-pont manuelle est en marche arrière ou en première et celui des véhicules avec boîte-pont automatique en position "P". Même si la boîte-pont est en prise ou en position de stationnement, n'oubliez pas d'engager le frein de stationnement à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule par temps extrêmement froid, procédez de la manière suivante :

- 1) **Engagez le frein de stationnement.**
- 2) **Boîte-pont manuelle – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique – sélectionnez la position "P" et arrêtez le moteur.**
- 3) **Sortez du véhicule et placez des cales sous les roues.**
- 4) **Desserrez le frein de stationnement.**

Lorsque vous reprenez votre véhicule, avant toute chose, engagez le frein de stationnement et enlevez les cales des roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet, de pulvérisateurs, de canettes ou d'objets en plastique (lunettes, boîtiers de CD, etc.) dans un véhicule en plein soleil. La température à l'intérieur du véhicule peut causer les événements suivants :

- Du gaz peut fuir d'un briquet ou d'un pulvérisateur et peut provoquer un incendie.
- Les lunettes, les cartes en plastique ou boîtiers de CD, etc. peuvent se déformer ou se fissurer.
- Les canettes de soda peuvent se fissurer.

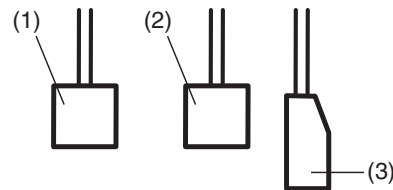
Signal sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

Pédales

Boîte-pont manuelle

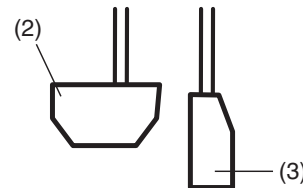
EXEMPLE



80J2121

Boîte-pont automatique

EXEMPLE



80J2122

Pédale d'embrayage (1)

(Boîte-pont manuelle)

La pédale d'embrayage permet de désolidariser les roues motrices de la transmission au démarrage du moteur, à l'arrêt ou lors du changement de vitesses. Lorsque la pédale est enfoncée, l'embrayage est désolidarisé.

AVERTISSEMENT

Ne conduisez pas avec le pied posé sur la pédale d'embrayage. Il pourrait en résulter une usure ou une détérioration prématurée de l'embrayage ou une réduction inattendue du frein moteur.

Pédale de frein (2)

Votre SUZUKI est dotée de freins à disque avant et arrière. La pédale de frein agit sur les quatre roues.

Les freins peuvent éventuellement crisser. Il s'agit d'un phénomène normal provoqué par les conditions environnantes comme le froid, l'humidité, la neige, etc.

AVERTISSEMENT

Si le crissement des freins est excessif et se produit à chaque fois que les freins sont utilisés, faites effectuer un contrôle des freins par un concessionnaire agréé SUZUKI.

AVERTISSEMENT

Ne roulez pas au frein, c'est-à-dire en utilisant les freins de manière continue ou en laissant le pied sur la pédale. Dans un tel cas, les freins vont surchauffer et leur action sera imprévisible, la distance d'arrêt sera plus longue ou les freins risquent de se détériorer de manière définitive.

Pédale d'accélérateur (3)

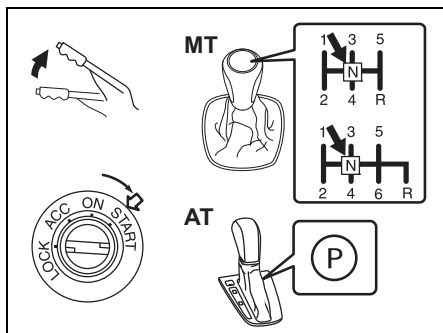
Cette pédale permet de contrôler la vitesse du moteur. Elle permet d'augmenter la puissance disponible et la vitesse.

NOTE :

Votre véhicule est équipé du système de neutralisation de freinage. Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein simultanément, la puissance du moteur peut être réduite.

Démarrage / Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)

Démarrage du moteur



83RM005

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Désactivez ces charges, telles que les phares et la climatisation, pour faciliter le démarrage du moteur.

- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle :
passez en position "N" (point mort). Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.
Véhicules à boîte-pont automatique :
Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P".
- 4) Sans toucher à la pédale d'accélérateur, lancez le moteur en plaçant la clé de contact sur "START". Relâchez la clé immédiatement après le démarrage du moteur.

AVIS

- Véhicules à boîte-pont automatique :
Si vous devez redémarrer le moteur lorsque le véhicule est en marche, passez en position "N". Sinon le moteur et la boîte-pont peuvent être endommagés.
- Pour protéger une batterie au plomb et un démarreur, si vous utilisez le démarreur en tournant la clé sur "START" pendant plus de 12 secondes de suite, le démarreur s'arrête automatiquement. Tournez la clé sur la position "LOCK" et attendez plus de 30 secondes avant de réessayer. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié. Si le moteur démarre, le démarreur s'arrête automatiquement.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage peut se traduire par la détérioration du convertisseur catalytique ou d'autres pièces.

NOTE :

- *Véhicules à boîte-pont automatique :*
Les véhicules à boîte-pont automatique ont un dispositif de verrouillage du démarreur. Le moteur démarre quand le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".
- *Pour le modèle à moteur K14D :*
Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) au démarrage du moteur, vous pouvez entendre un bruit fort en provenance du compartiment moteur. Le bruit s'arrête une fois que le moteur a chauffé. Ce n'est pas une défaillance.

Démarrage du moteur en zone froide (pour le modèle à moteur K14D)



Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F ou moins) en particulier en zone froide, le moteur ne peut pas être démarré. Dans une telle situation, le signal sonore retentit dans l'habitacle et "DEMARRAGE DU MOTEUR IMPOSSIBLE (BASSE TEMP)" s'affiche dans l'écran d'information quand le commutateur d'allumage est placé en position "ON". En outre, le voyant de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur immédiatement. Comme solution, attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

Pendant la conduite, si la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou moins), cette situation est signalée par un signal sonore dans l'habitacle, le voyant de charge qui clignote et le témoin ENG A-STOP "OFF" qui s'allume. Le moteur ne cale pas rapidement, toutefois, comme la batterie au plomb n'est pas chargée, déplacez le véhicule en lieu sûr dès que possible. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur.

Attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

NOTE :

- *Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F ou moins) en particulier en zone froide, chauffez l'habitacle en utilisant un chauffage disponible sur le marché et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte. Quand le chauffage est utilisé, suivez les instructions dans le manuel joint à des fins de sécurité.*
- *Quand le véhicule est entreposé, en particulier en zone froide à environ -35 °C (-31 °F) ou moins, laissez le véhicule dans un garage ou un lieu similaire, de sorte que la température de la batterie lithium-ion ne descende pas très bas.*

Arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

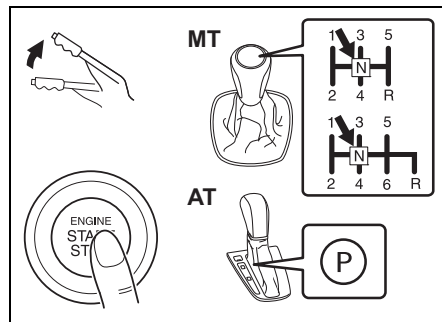
Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant se bloque et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.

AVIS

- Véhicules à boîte-pont automatique : Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule roule, la boîte-pont automatique peut être endommagée. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.
- Véhicules équipés d'un moteur avec un turbocompresseur : En cas d'arrêt après une côte ou un trajet à grande vitesse, laissez tourner le moteur au ralenti pendant quelques instants (sauf en cas d'interdiction) afin de laisser refroidir le turbocompresseur et l'huile moteur. Ceci a pour but d'éviter la dégradation excessive de l'huile moteur. L'huile moteur détériorée endommage les roulements du turbocompresseur.

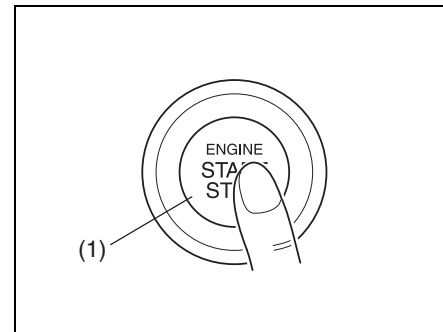
Démarrage / Arrêt du moteur (Véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

Démarrage du moteur



- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Désactivez ces charges, telles que les phares et la climatisation, pour faciliter le démarrage du moteur.

- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle : Passez en position "N" (point mort). Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées. Véhicules à boîte-pont automatique : Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
- 4) Le message "APPUYEZ SUR DEMARRER" apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord.



- 5) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur, appuyez sur le commutateur du moteur (1). Dès que le moteur a démarré, le démarreur s'arrête automatiquement.

- Même si le moteur ne démarre pas, le démarreur cesse automatiquement de tourner après 12 secondes environ. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et redémarrez le moteur.
- En cas de problème avec le système, le moteur ne démarre pas automatiquement même si vous appuyez sur le commutateur. Si le moteur de démarreur ne tourne pas ou s'arrête immédiatement, démarrez le moteur comme suit.
 - a. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis.
 - b. Effectuez les étapes 1) à 3) ci-dessus.
 - c. Maintenez le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre. Relâchez le commutateur du moteur une fois que le moteur a démarré.

AVIS

- **Si le moteur ne démarre pas, appuyez sur le commutateur du moteur de manière à sélectionner le mode verrouillage de direction et attendez plus de 30 secondes avant de réessayer pour protéger une batterie au plomb et un démarreur. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié.**
- **Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage peut se traduire par la détérioration du convertisseur catalytique ou d'autres pièces.**

NOTE :

- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé pour démarrer le moteur.*
- *Véhicules à boîte-pont manuelle :
Le moteur d'un véhicule à boîte-pont manuelle ne démarre pas si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.*
- *Véhicules à boîte-pont automatique :
Les véhicules à boîte-pont automatique ont un dispositif de verrouillage du démarreur. Le moteur démarre quand le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".*
- *Au cours de la procédure de démarrage du moteur, des messages à l'écran d'information vous aideront. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.*
- *Pour le modèle à moteur K14D :
Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) au démarrage du moteur, vous pouvez entendre un bruit fort en provenance du compartiment moteur. Le bruit s'arrête une fois que le moteur a chauffé. Ce n'est pas une défaillance.*

Démarrage du moteur en zone froide (pour le modèle à moteur K14D)



83RM02050

Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ $-35\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-31\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou moins) en particulier en zone froide, le moteur ne peut pas être démarré. Dans une telle situation, le signal sonore retentit dans l'habitacle et "DEMAR-RAGE DU MOTEUR IMPOSSIBLE (BASSE TEMP)" s'affiche dans l'écran d'information quand le commutateur d'allu-mage est placé en position "ON". En outre, le voyant de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur immédiatement. Comme solution, attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

Pendant la conduite, si la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement basse (environ $-35\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-31\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou moins), cette situation est signalée par un signal sonore dans l'habitacle, le voyant de charge qui clignote et le témoin ENG A-STOP "OFF" qui s'allume. Le moteur ne cale pas rapidement, toutefois, comme la batterie au plomb n'est pas chargée, déplacez le véhicule en lieu sûr dès que possible. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur.

Attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

NOTE :

- *Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ $-35\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-31\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou moins) en particulier en zone froide, chauffez l'habitacle en utilisant un chauffage disponible sur le marché et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte. Quand le chauffage est utilisé, suivez les instructions dans le manuel joint à des fins de sécurité.*
- *Quand le véhicule est entreposé, en particulier en zone froide à environ $-35\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-31\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou moins, laissez le véhicule dans un garage ou un lieu similaire, de sorte que la température de la batterie lithium-ion ne descende pas très bas.*

Arrêt du moteur

- Enfoncez le commutateur du moteur pour arrêter le moteur une fois que le véhicule s'est immobilisé.
- Si le moteur reste arrêté pendant un moment après son arrêt inattendu ou s'il s'est emballé avant de s'arrêter, un déclic peut se faire entendre près du moteur au redémarrage de celui-ci. Ce n'est pas une défaillance. Laissez toujours le moteur tourner au ralenti avant de l'arrêter.



AVERTISSEMENT

Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant se bloque et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.

AVIS

- **Véhicules à boîte-pont automatique :** Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule roule, la boîte-pont automatique peut être endommagée. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.
- **Véhicules équipés d'un moteur avec un turbocompresseur :** En cas d'arrêt après une côte ou un trajet à grande vitesse, laissez tourner le moteur au ralenti pendant quelques instants (sauf en cas d'interdiction) afin de laisser refroidir le turbocompresseur et l'huile moteur. Ceci a pour but d'éviter la dégradation excessive de l'huile moteur. L'huile moteur détériorée endommage les roulements du turbocompresseur.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence, vous pouvez arrêter le moteur en pressant rapidement plus de 3 fois le commutateur du moteur ou en le maintenant enfoncé pendant plus de 2 secondes lorsque le véhicule roule.

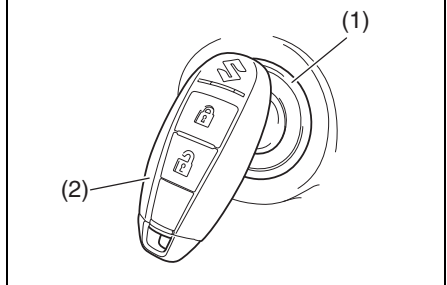
NOTE :

Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule. La rotation du volant et l'actionnement du frein demandent plus d'efforts lorsque le moteur est arrêté. Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

L'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas démarrer

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est probablement pas détectée dans la zone d'utilisation intérieure. Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si le moteur ne peut toujours pas être démarré, la batterie de la télécommande est probablement déchargée. Pour démarrer le moteur, utilisez la méthode suivante :

EXEMPLE



58MST0302

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Véhicules à boîte-pont manuelle : passez en position "N" (point mort). Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées. Véhicules à boîte-pont automatique : Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P" (stationnement), passez en position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
- 3) Le message "APPUYEZ SUR DEMARRER" apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord. Appuyez sur le commutateur du moteur (1).
- 4) Le témoin d'avertissement principal du tableau de bord clignote dans les 10 secondes suivantes. Touchez le commutateur du moteur avec la touche VERROUILLER ou la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

NOTE :

- Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives effectuées selon la méthode précédente, un autre problème, tel qu'une batterie au plomb déchargée, est probablement en cause. Demandez une inspection à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
- Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information affiche un certain message à ce moment. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.
- Il est possible de personnaliser le système afin qu'un signal sonore intérieur retentisse une fois pour avertir que la télécommande est en dehors de la zone de détection. Veuillez consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié concernant la personnalisation.

- Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la batterie, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression clé" dans section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Repasser l'allumage en mode verrouillage de direction

Boîte-pont automatique – Pour des raisons de sécurité, le mode démarrage peut revenir à verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur uniquement lorsque le levier de changement de vitesses est à la position "P", sans appuyer sur le bouton.

NOTE :

Dans le cas d'une boîte-pont automatique, le moteur ne peut pas repasser à la position verrouillage de direction si le levier de changement de vitesses n'est pas à la position "P".

Certains problèmes comme une panne du système de moteur peuvent empêcher le commutateur du moteur de repasser au mode verrouillage de direction. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI, après avoir agi comme suit :

- Verrouillez les portes à l'aide de la clé pour empêcher le vol du véhicule. (Les boutons-poussoirs et la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ne peuvent pas les verrouiller.)
- Débranchez le câble négatif de la batterie pour éviter sa décharge.

Signal sonore de rappel de mode verrouillage de direction

Si la porte du conducteur est ouverte sans que le mode d'allumage soit repassé en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, un signal sonore retentit pour vous prévenir.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires, un signal sonore intermittent retentit.
- Le signal sonore cesse si vous appuyez deux fois sur le commutateur du moteur pour ramener l'allumage en mode verrouillage de direction.

NOTE :

Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez que vous avez ramené l'allumage en mode verrouillage de direction à l'aide du commutateur du moteur puis verrouillez les portes. Si l'allumage n'est pas ramené en mode verrouillage de direction, il est impossible de verrouiller les portes au moyen d'un contacteur de demande ou de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé.

Signal sonore de verrouillage de direction

Si le verrouillage du volant ne s'engage pas à cause d'une défaillance du système lorsque l'allumage est passé en mode verrouillage de direction en pressant le com-

mutateur du moteur, puis qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, le signal sonore intérieur vous avertit de cette condition par des bips courts répétés. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Filtre à particules essence (GPF) (Pour un modèle à moteur K10C, K14C et K14D)

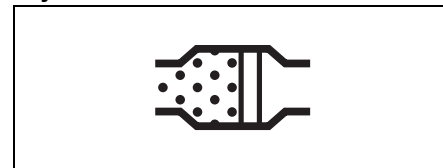
Le GPF filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement. Il en résulte que le GPF peut être obstrué en fonction des conditions de conduite. Le GPF est nettoyé par une fonction de régénération qui brûle les particules de suie dans le GPF en élevant la température des gaz d'échappement pendant les trajets ou au ralenti.

Après une certaine accumulation de particules de suie dans le GPF, le GPF est régénéré automatiquement pour éviter l'obstruction du filtre. Dès lors, vous pouvez entendre un bruit de moteur un peu plus fort et la température des gaz d'échappement peut être plus élevée suite à la combustion des particules de suie.

ATTENTION

Restez à l'écart du tuyau d'échappement lorsque le moteur tourne. Pendant la régénération du GPF, la température des gaz d'échappement peut être plus élevée.

Voyant d'alerte GPF



64J244

Si ce voyant d'alerte GPF s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Vous devez régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le processus prend normalement environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.

Vous devez cependant conduire prudemment en respectant la limite de vitesse en vigueur et en prenant en compte les conditions de circulation.

Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.

AVIS

Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un dysfonctionnement du véhicule.

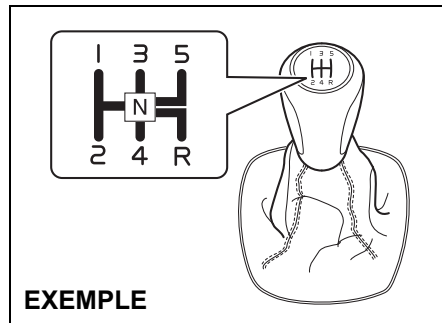
Utilisation de la boîte-pont

⚠ AVERTISSEMENT

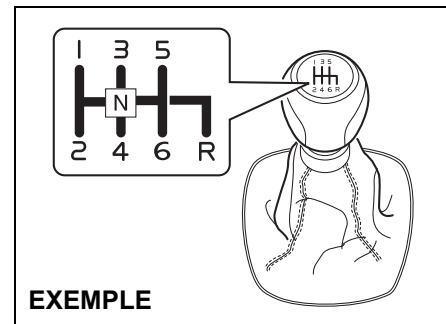
N'accrochez pas d'objets sur le levier de changement de vitesse et n'utilisez pas celui-ci comme accoudoir. Cela pourrait empêcher le bon fonctionnement du levier de changement de vitesse et provoquer son dysfonctionnement, ce qui peut causer un accident.

Boîte-pont manuelle

Modèles 5MT



Modèles 6MT

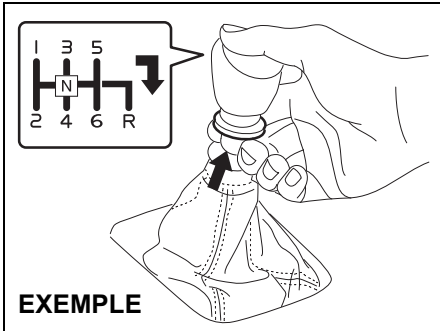


Démarrage

Pour démarrer, enfoncez la pédale d'embrayage à fond et passez en 1ère. Desserrez le frein de stationnement et relâchez progressivement l'embrayage. Dès que le bruit de fonctionnement du moteur commence à changer, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur tout en continuant à libérer progressivement l'embrayage.

Passage des vitesses

Toutes les vitesses de marche avant sont synchronisées, ce qui permet un passage des vitesses silencieux et facile. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond avant de changer de vitesse. Veillez à ce que le régime moteur ne monte pas dans la zone rouge du compte-tours.



61MS2A005

Marche arrière (modèles 6MT) : tout en soulevant la couronne, déplacez le levier de changement de vitesse vers la droite et engagez-le.

Vitesses maximales admissibles en rétrogradage

Pour les modèles à moteur M16A

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	45 (28)
3ème à 2ème	90 (56)
4ème à 3ème	135 (84)
5ème à 4ème	190 (118)*

Pour les modèles à moteur K10C

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	40 (25)
3ème à 2ème	80 (50)
4ème à 3ème	125 (78)
5ème à 4ème	170 (106)*

Pour les modèles à moteur K14C

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	45 (28)
3ème à 2ème	85 (53)
4ème à 3ème	130 (81)
5ème à 4ème	175 (109)*
6ème à 5ème	210 (130)*

Pour les modèles à moteur K14D

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	20 (12)
3ème à 2ème	90 (55)
4ème à 3ème	145 (90)
5ème à 4ème	200 (124)*
6ème à 5ème	240 (149)*

NOTE :

Vous pouvez ne pas accélérer jusqu'à la vitesse maximale autorisée en fonction des circonstances du trajet et de l'état du véhicule.

AVIS

En rétrogradant, ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour la vitesse inférieure suivante au risque d'endommager le moteur et la boîte-pont.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant d'entamer une descente longue ou raide, réduisez la vitesse et rétrogradez. Le moteur fournira alors de lui-même une force de freinage. Un usage excessif des freins risque de se traduire par une surchauffe et une perte complète d'efficacité.
- Sur les routes glissantes, ralentissez avant de rétrograder. Des variations brusques et importantes du régime moteur risquent de causer une perte de traction et, en conséquence, une perte de contrôle du véhicule.

AVIS

Pour passer la marche arrière, le véhicule doit être à l'arrêt complet.

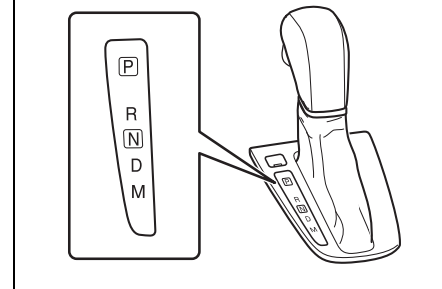
AVIS

- Pour éviter toute détérioration de l'embrayage, ne laissez pas le pied reposer sur la pédale tout en roulant et n'utilisez pas l'embrayage pour retenir le véhicule dans une pente. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond pour changer de vitesse.
- N'emballez pas le moteur lors du changement de vitesse ou du démarrage. L'emballement du moteur peut raccourcir sa durée de vie et affecter la douceur du changement de vitesse.

Boîte-pont automatique à 6 rapports

Levier de changement de vitesse

EXEMPLE



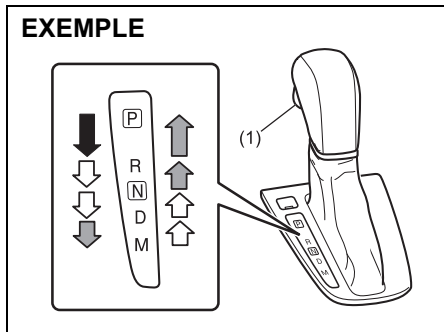
71LS10302

Le levier de changement de vitesse peut quitter la position "P" que si le commutateur d'allumage occupe la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis et la pédale de frein est enfoncée.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyez toujours sur la pédale de frein avant de sortir de la position "P" (ou "N" quand le véhicule est à l'arrêt total) à une position de marche avant ou arrière pour empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesse est doté d'un mécanisme de verrouillage pour empêcher tout changement accidentel. Pour changer de vitesse :



71LS10303

(1) Bouton

↓	Changement de vitesse avec le bouton (1) et la pédale de frein enfoncés.
↑ ↓	Changement de vitesse avec le bouton (1) enfoncé.
↑ ↓	Changement de vitesse sans bouton (1) enfoncé.

NOTE :

- Déplacez toujours le levier de changement de vitesse sans enfoncer le bouton (1) sauf pour passer de "P" à "R", de "D" à "M", de "N" à "R" ou de "R" à "P". Si vous enfoncez toujours le bouton (1) lors d'un changement de vitesse, vous risquez de passer en "P", "R" ou "M" par erreur.
- Si le genou du conducteur ou du passager heurte le levier de changement de vitesse pendant la conduite, ce dernier pourrait se déplacer et changer subitement de vitesse.

Utilisez les positions du levier de changement de vitesse comme suit :

"P" (stationnement)

Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont en prise quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur. Ne passez en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

"R" (marche arrière)

Passez dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifiez que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

AVIS
<p>Ne déplacez pas le levier de changement de vitesse en "R" lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, sous peine d'endommager la boîte-pont. Si vous passez en "R" à une vitesse supérieure à 11 km/h (7 mph), la boîte-pont ne passera pas en marche arrière.</p>

"N" (point mort)

Utilisez cette position pour redémarrer le moteur si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Cette position peut également être utilisée, en même temps que la pédale de frein est enfoncée, quand le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti.

"D" (gamme haute)

Utilisez cette position pour toute conduite normale.

Quand le levier de changement de vitesse est en position "D", appuyez sur la pédale d'accélérateur pour rétrograder automatiquement. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

"M" (mode manuel)

Utilisez cette position pour rouler en mode manuel.

Reportez-vous à "Mode manuel" plus loin dans cette section pour des détails sur l'utilisation du mode manuel.

AVIS

Pour éviter toute dégradation de la boîte-pont automatique, respectez bien les conseils suivants :

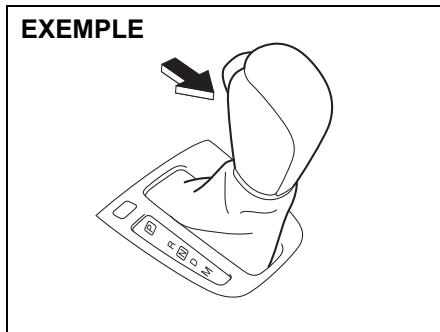
- Le véhicule doit être à l'arrêt complet avant de passer sur "P" ou "R".
- Ne passez pas de "P" ou "N" à "R", "D" ou "M" quand le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti.
- N'emballez pas le moteur quand la boîte-pont est en position de prise ("R", "D" ou "M") et que les roues avant sont bloquées.
- Ne retenez pas le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utilisez les freins.

Mode manuel

La boîte-pont automatique peut changer automatiquement de vitesse. En mode manuel, vous pouvez changer de vitesse de la même manière qu'avec une boîte-pont manuelle conventionnelle.

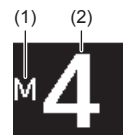
Pour utiliser le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "D" à "M".

EXEMPLE



71LS10304

EXEMPLE



83RM30020

- (1) Témoin de mode manuel
- (2) Rapport engagé

L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel (1) et la position du rapport engagé (2).

NOTE :

- Le rapport engagé indiqué à l'écran d'information lorsque vous passez de "D" à "M" est la vitesse automatiquement sélectionnée lorsque le levier de changement de vitesse était en "D".
- Vous pouvez passer temporairement en mode manuel en tirant la manette de changement de vitesse du volant vers vous lorsque le levier de changement de vitesse est en "D".

Passage en mode manuel

Vous pouvez passer de 1ère en 6ème en fonction de la vitesse du véhicule.

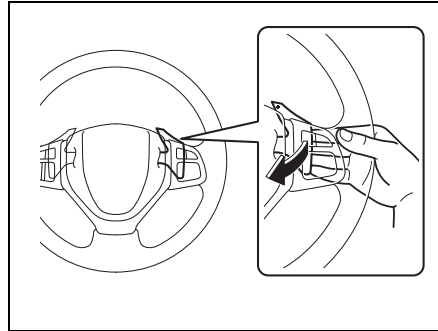
NOTE :

- Lorsque le moteur s'emballe, la vitesse supérieure est automatiquement engagée pour éviter d'endommager le moteur et la boîte-pont.
- Lorsque la vitesse du véhicule devient lente, la vitesse inférieure est automatiquement engagée et, lorsque le véhicule s'arrête, le rapport engagé sera la 1ère, sans devoir déplacer le levier de changement de vitesse.
- Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur sur une certaine distance, la boîte rétrograde automatiquement même si le levier de changement de vitesse est en mode manuel.

NOTE :

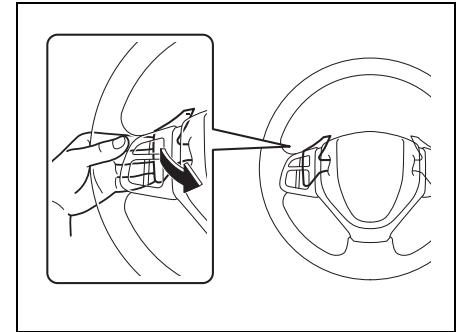
Lorsque vous changez de vitesse, la boîte-pont peut parfois ne pas passer à la vitesse désirée et un signal sonore retentit à la place. Ceci afin de maintenir un bon agrément de conduite et protéger la boîte-pont.

Utilisation de la manette de changement de vitesse



71LS10306

Pour passer à la vitesse supérieure, tirez vers vous le côté "+" de la manette de changement de vitesse située sur le côté droit du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.



71LS10307

Pour passer à la vitesse inférieure, tirez vers vous le côté "-" de la manette de changement de vitesse située sur le côté gauche du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.

NOTE :

- Pour changer continuellement de vitesse, retirez le doigt de la manette de changement de vitesse, puis tirez à nouveau celle-ci. Vous ne pouvez pas changer continuellement de vitesse en maintenant la manette tirée vers vous.
- Lorsque vous tirez simultanément les côtés "+" et "-" de la manette de changement de vitesse, aucun changement de vitesse ne se produit.

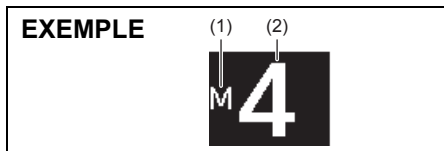
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Annulation du mode manuel

Pour annuler le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "M" à "D".

Mode manuel temporaire

Tirez la manette de changement de vitesse vers vous en roulant lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D". L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel (1) et la position du rapport engagé (2).



83RM30020

(1) Témoin de mode manuel

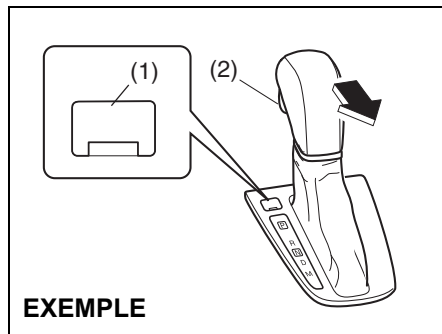
(2) Rapport engagé

Le mode manuel temporaire peut être automatiquement annulé dans les circonstances suivantes.

- Lorsque vous pressez et maintenez la pédale d'accélérateur pendant un certain temps sans changer de vitesse.
- Lorsque la vitesse de conduite devient lente.

Si vous ne pouvez pas changer de vitesse avec la boîte-pont automatique lorsque le levier est en position "P"

Véhicule à conduite à gauche



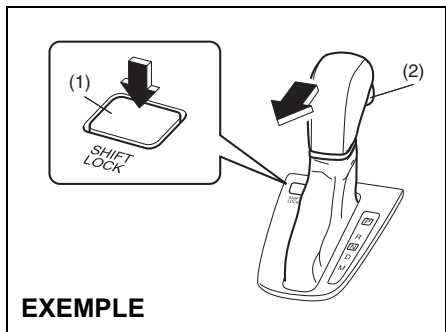
71LS10310

Les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ont une fonction de verrouillage de stationnement électronique. Si la batterie du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Si le moteur tourne, arrêtez-le.
- 3) Assurez-vous que la clé est à la position "ON" ou "ACC" ou que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
- 4) Retirez le couvercle (1) du bouton.
- 5) Le bouton de déverrouillage (1) étant enfoncé à l'aide d'une clé ou d'une tige à bout plat, poussez le bouton (2) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Véhicule à conduite à droite



EXEMPLE

71LS10311

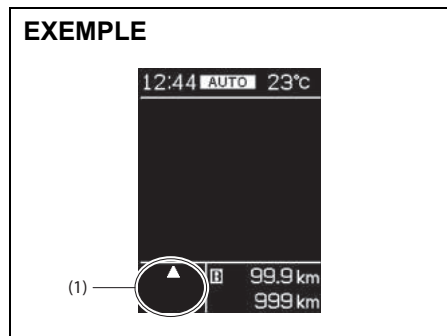
Les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ont une fonction de verrouillage de stationnement électronique. Si la batterie du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Si le moteur tourne, arrêtez-le.
- 3) Assurez-vous que la clé est à la position "ON" ou "ACC" ou que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
- 4) Le bouton de déverrouillage (1) étant enfoncé, pressez le bouton (2) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



83RM092

(1) Témoin de changement de vitesse

Dans les cas suivants, le témoin de changement de vitesse s'affiche sur l'écran d'information lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou si le mode d'allumage est contact mis.

- Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse n'est pas en "N".
- Pour un véhicule à boîte-pont automatique, en cas d'utilisation du mode manuel.
- Pour les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse, quand le système n'est pas utilisé.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Le système de commande électronique surveille les conditions de conduite (telles que la vitesse du véhicule et/ou le régime moteur) et affiche le rapport optimal en fonction de votre conduite et l'indique à l'écran.

Véhicule à boîte-pont manuelle

Si la flèche HAUT/BAS s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure ou inférieure. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Véhicule à boîte-pont automatique (en cas d'utilisation du mode manuel)

Si la flèche HAUT s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Sur les modèles avec moteur K10C et K14C à boîte-pont automatique, si la flèche vers le BAS s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse inférieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Pour plus de détails sur l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont", dans cette section.

AVERTISSEMENT

Le témoin de changement de vitesse est conçu pour indiquer la vitesse optimale en fonction de votre conduite ; le conducteur reste toujours responsable de sa conduite ou de ses changements de vitesse.

Pour rouler en toute sécurité, ne fixez pas le témoin de changement de vitesse, portez votre attention sur la conduite et passez à la vitesse supérieure ou inférieure en fonction des besoins.



NOTE :

- Pour la boîte-pont manuelle, le témoin de changement de vitesse n'est pas indiqué lorsque la boîte se trouve en position "N".


- Pour la boîte-pont manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage lorsque la flèche HAUT/BAS est affichée, cette indication disparaît.
- En conduite classique, la flèche HAUT/BAS disparaît quand vous relevez votre pied de la pédale d'accélérateur. Toutefois, si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif et que celui-ci est en fonctionnement, la flèche HAUT/BAS (pour les véhicules à boîte-pont manuelle), la flèche HAUT (pour les véhicules à boîte-pont automatique ou les véhicules avec TCSS, ou en cas d'utilisation du mode manuel) ou la flèche BAS (pour les modèles avec moteur K10C et K14C et boîte-pont automatique, en cas d'utilisation du mode manuel) peut rester affichée de manière continue en fonction des conditions de conduite. Cela signifie que la vitesse indiquée est appropriée à la vitesse de croisière actuelle.
- L'indication du témoin de changement de vitesse peut différer en fonction de la condition du véhicule et/ou de la situation de conduite, même à vitesse du véhicule et régime moteur identiques.
- Si l'un des systèmes électriques comme le système d'assistance au freinage par radar ou le système ESP[®] est en fonctionnement, le témoin de changement de vitesse disparaîtra temporairement.

Exemple de témoin de changement de vitesse


Boîte-pont manuelle

Indication	Description
	<p>Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse supérieure.
	<p>Une vitesse supérieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse inférieure est recommandé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse inférieure.

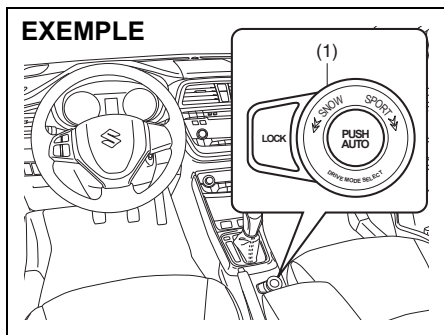
Boîte-pont automatique (en cas d'utilisation du mode manuel)

Indication	Description
	<p>Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans ce cas, le passage en 3ème ou à une vitesse supérieure est recommandé.

**Boîte-pont automatique (pour les modèles avec moteur K10C et K14C à boîte-pont automatique)
(en cas d'utilisation du mode manuel)**

Indication	Description
	<p>Une vitesse supérieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse inférieure est recommandé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans ce cas, il est recommandé de rétrograder en 1ère.

Système 4WD à quatre modes (option)



(1) Contacteur de mode de conduite

Le système 4WD à quatre modes vous permet de sélectionner le mode de conduite en fonction des conditions de conduite à l'aide du contacteur de mode de conduite.

Modes de conduite

"AUTO"

Ce mode donne la priorité aux économies de carburant dans des conditions de conduite typiques. Le système passe en mode de conduite 4WD s'il détecte un patinage de roue.

"SPORT"

Ce mode est optimisé pour une conduite sportive. Le système répartit le couple pour améliorer les performances en virage.

- Dans un véhicule à boîte-pont automatique, ce mode optimise les caractéristiques d'accélération/de couple avec des ouvertures de papillon petites à modérées afin de conserver un régime moteur élevé et obtenir de bonnes réponses.

"SNOW"

Ce mode est optimal pour les surfaces enneigées, non revêtues ou glissantes. Ce mode améliore la traction en accélération sur surface glissante et procure de la stabilité en virage sur surface glissante.

"LOCK"

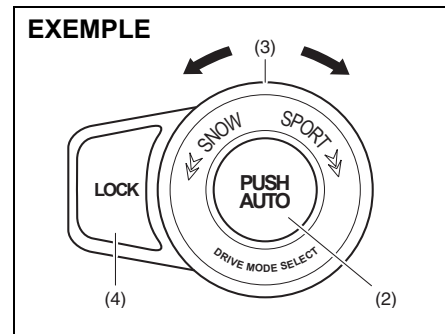
Ce mode permet d'extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Utilisation du contacteur de mode de conduite

Utilisez le contacteur de mode de conduite conformément à la procédure appropriée décrite ci-dessous.

Comment activer le contacteur de mode de conduite

Le contacteur de mode de conduite est actif lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.



Sélection du mode "AUTO"

Appuyez sur la partie "PUSH AUTO" (2) du contacteur de mode de conduite.

Sélection du mode "SPORT"

Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la droite à la position "SPORT".

Sélection du mode "SNOW"

Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la gauche à la position "SNOW".

Sélection du mode "LOCK"

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mph) et que le mode "SNOW" est sélectionné, appuyez sur la partie "LOCK" (4) du contacteur de mode de conduite.

NOTE :

Si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h en mode "LOCK", le mode de conduite passe automatiquement en mode "SNOW". Même si la vitesse du véhicule diminue, le commutateur de mode ne revient pas automatiquement en mode "LOCK". Vous devez sélectionner le mode "LOCK" en fonction des conditions de conduite.

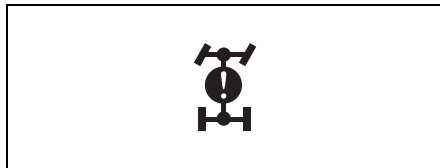
NOTE :

- L'écran d'information affiche le mode de conduite actuel.
- Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le mode "AUTO" est automatiquement sélectionné.
- Le contacteur de mode de conduite peut être utilisé lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en mouvement.
- Lors de l'utilisation du contacteur de mode de conduite, assurez-vous que les roues avant sont en ligne droite.

- Lors de virages ou d'accélération ou de décélération, utiliser le contacteur de mode de conduite, tourner le commutateur d'allumage en position "ACC" ou "LOCK" ou presser le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires ou verrouillage de direction peut causer un choc, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.

- Si vous utilisez le véhicule dans des conditions impliquant un patinage de roue, telles qu'une conduite tout terrain dans le sable ou dans l'eau ou lorsqu'une roue a quitté la route, la différence de rotation entre les roues avant et les roues arrière augmente (les roues tournent dans le vide). Si cet état dure un certain temps, la température de l'huile des pièces du système de conduite augmente.

Le voyant d'alerte 4WD signale cette condition en clignotant. À ce moment, l'écran d'information affiche ce message : "TEMP. ELEVÉE SYSTÈME 4WD 4WD SUR OFF".



57L30042

Lorsque le voyant d'alerte 4WD clignote, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et faites tourner le moteur au ralenti. Après quelques instants, le voyant d'alerte 4WD s'éteint et le fonctionnement du système est rétabli.

AVIS

- Notez que les véhicules 4WD ne sont pas des véhicules tout-terrain. Veillez à respecter les instructions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.
 - Ne roulez pas dans l'eau, par exemple pour traverser une rivière.
 - Ne roulez pas en permanence dans du sable ou de la boue par exemple, où les roues avant ont tendance à s'emballer.
 - Lorsqu'une des roues se trouve en l'air parce que vous avez quitté la route, par exemple, n'emballer pas le moteur de manière superflue.
- Si le voyant d'alerte 4WD s'allume ou clignote en roulant, le système 4WD à quatre modes est probablement défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.





AVIS

Une usure inégale des pneus peut causer des problèmes du système 4WD. Veillez à inverser les pneus conformément au tableau d'entretien. Reportez-vous à "Pneus" et "Planning d'entretien" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour connaître la procédure de permutation des roues adaptée.





Messages d'avertissement et alarmes





L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes lorsque le système 4WD à quatre modes est utilisé ou présente un problème.

Messages d'avertissement et alarmes

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>ANOMALIE SYSTEME 4WD</p> <p>61MM0A185</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Il peut y avoir un problème de système 4WD à quatre modes. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>TAILLES PNEU DIFFERENTES 4WD SUR OFF</p> <p>61MM0A186</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Des pneus de tailles différentes peuvent être montés ou les pneus peuvent être insuffisamment gonflés. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>



FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>TEMP.ELEVEE SYSTEME 4WD 4WD SUR OFF</p> <p>61MM0A187</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Des composants du groupe motopropulseur peuvent avoir surchauffé. Arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez tourner le moteur au ralenti.
 <p>MODE 4WD INDISPONIBLE MODE AUTO</p> <p>61MM0A203</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Si ce message est affiché, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p align="center">IMPOSSIBLE ETABLIR MODE VERROUILLAGE</p> <p align="right">61MM0A204</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mph). (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.</p>
 <p align="center">VERR.IMPOSS. METTRE EN MODE NEIGE</p> <p align="right">61MM0A188</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée sans sélection du mode "SNOW". (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.</p>

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>4WD 4WD 4WD</p> <p>DEFALT INTERRUPTEUR MODE 4WD</p> <p>61MM0A189</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de contacteur de mode de conduite. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (Pour les modèles à moteur K14D)

Le SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) de ce véhicule est un système qui utilise des générateurs avec fonction moteur (ISG) pour commander les fonctions suivantes en fonction des situations de conduite, de manière à ce que le moteur soit plus silencieux et à améliorer la consommation de carburant. ISG signifie Générateur de démarreur intégré.

- **Fonction de régénération d'énergie à la décélération :**

Cette fonction régénère intensément à la décélération en utilisant l'ISG. Lorsque la génération lors de la conduite n'est pas requise, l'ISG peut être arrêté pour réduire la charge sur le moteur, ce qui améliore la consommation de carburant.

- **Fonction d'assistance du moteur :**

Cette fonction assiste le moteur en utilisant l'ISG en tant que moteur afin de réduire la puissance du moteur lors d'une conduite normale ou ajoute de la puissance moteur à l'accélération. Ces opérations améliorent la consommation de carburant et l'accélération.

- **Fonction de démarreur :**

Cette fonction redémarre le moteur après son arrêt par le système ENG A-STOP en utilisant l'ISG par la courroie d'entraînement.

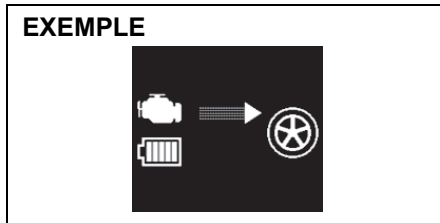
NOTE :

Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le commutateur du moteur, le démarreur ordinaire est utilisé et vous entendez un bruit d'engagement d'engrenage.

Indicateur de flux d'énergie

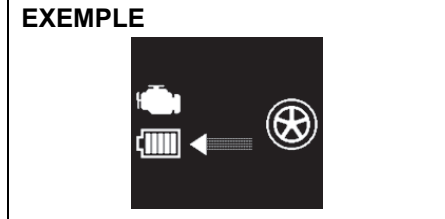
Avec l'indicateur de flux d'énergie sur le tableau de bord, vous pouvez vérifier si l'ISG fonctionne.

- Conditions de conduite normales :
L'ISG ne fonctionne pas.



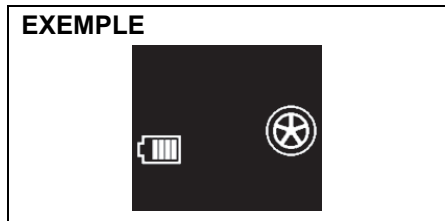
83RM30040

- La fonction de régénération d'énergie en décélération est opérationnelle quand le véhicule est ralenti dans des conditions de conduite normales :
Les batteries se chargent.



83RM30050

- Le moteur a été arrêté automatiquement lorsque le véhicule s'est immobilisé :
La puissance entreposée est utilisée par des composants électriques, comme le système audio, sans que les batteries ne se chargent.



83RM30060

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- La fonction de moteur de démarreur opère quand le moteur a été arrêté de manière automatique :
La puissance entreposée est utilisée par l'ISG, sans que les batteries soient chargées.

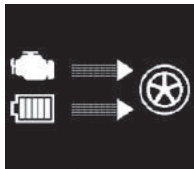
EXEMPLE



83RM30070

- La fonction de moteur de démarreur opère à l'accélération :
L'ISG assiste le moteur.

EXEMPLE



83RM30080

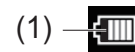
Si toutes les conditions suivantes sont remplies, la fonction d'assistance du moteur opère.

- Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Le levier de changement de vitesse n'est pas en position "N".
- La pédale d'embrayage et la pédale de frein ne sont pas enfoncées.
- Quand le régime moteur est inférieur à 5 200 tr/min environ.
- Le système ABS ou ESPR n'a pas été activé.
- La batterie lithium-ion est chargée au-delà d'un certain niveau et la température à l'intérieur de la batterie est dans la plage spécifiée.
- La température de liquide de refroidissement du moteur est supérieure à la plage spécifiée.

Indicateur de batterie

Les segments dans l'indicateur de batterie (1) fournissent une indication approximative de la charge de la batterie lithium-ion.

EXEMPLE

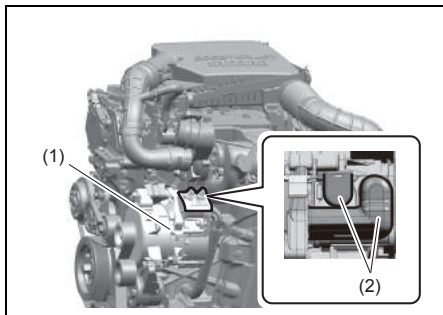


83RM30090

NOTE :

- Cet indicateur donne une indication approximative. Cette indication peut être décalée dans le temps ou différente de la charge actuelle de la batterie lithium-ion dans certaines conditions, par exemple, quand la température extérieure est faible.
- Quand le régime moteur est bas, la fonction de régénération d'énergie en décélération peut ne pas être opérationnelle.

Manipulation du Générateur de démarreur intégré (ISG)



83RM30100

- (1) Générateur de démarreur intégré (ISG)
- (2) Cache de bornes

▲ AVERTISSEMENT

- Les égouttements d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement, etc. sur l'ISG peuvent provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Évitez d'en éclabousser lorsque vous en versez.
- Un contact avec la borne d'ISG peut causer un choc électrique. Ne retirez pas le cache de bornes.

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) arrête et redémarre automatiquement le moteur lors d'une décélération avant l'arrêt du véhicule et quand celui-ci s'immobilise, par exemple à un feu de circulation, afin de réduire les émissions de gaz d'échappement, la consommation de carburant et les bruits de moteur.

- Ce système arrête automatiquement le moteur dans certaines conditions. Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, serrez fermement le frein de stationnement et tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur de manière à arrêter le moteur.
- Si certaines conditions sont remplies, le moteur s'arrête automatiquement lors de la décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins) avant l'immobilisation du véhicule. Toutefois, le moteur ne s'arrête pas automatiquement à la décélération tant le fonctionnement du système n'est pas complètement confirmé.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé du système automatique de chauffage et de climatisation, vous pouvez changer la condition d'arrêt automatique du moteur par l'intermédiaire de l'écran d'information. Reportez-vous à "Mode de réglage" sous "Écran d'information (tableau de bord avec compte-tours)" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

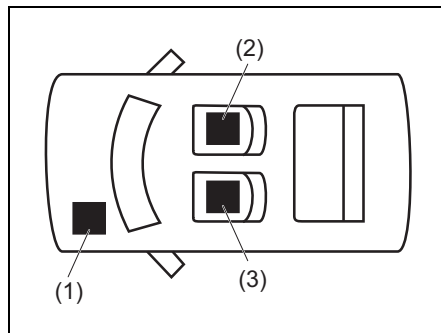


75RM054

▲ ATTENTION

- **Ne quittez pas le véhicule lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP. Cela pourrait entraîner un accident. Si vous débouclez la ceinture de sécurité du conducteur ou si vous ouvrez la porte conducteur, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.**
- **Si le moteur ne démarre pas automatiquement après un arrêt automatique par le système ENG A-STOP, tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer le moteur. Toute tentative de déplacer le véhicule quand le moteur n'a pas été encore redémarré nécessite une grande force pour tourner le volant ou appuyer sur la pédale de frein, ce qui peut provoquer un accident inattendu.**

Batterie lithium-ion et convertisseur CC/CC



53SB20205

- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie lithium-ion
- (3) Convertisseur CC/CC

Cette batterie lithium-ion et ce convertisseur CC/CC sont utilisés exclusivement pour le véhicule équipé d'un système ENG A-STOP ou SHVS. Elle est placée sous le siège avant.

- À l'instar d'une batterie au plomb, la batterie lithium-ion se décharge progressivement. Pour éviter qu'elle ne se décharge totalement, vous devez charger la batterie lithium-ion en conduisant en continu au moins 30 minutes par mois.
- La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC sont sans entretien.
- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie lithium-ion, ou pour remplacer le convertisseur CC/CC, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

La partie supérieure du convertisseur CC/CC comporte un ventilateur de refroidissement dont vous pouvez éventuellement entendre le bruit de fonctionnement. Ceci est normal.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion et du convertisseur CC/CC peut provoquer un feu, un choc électrique ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, observez les instructions énoncées ci-dessous :
 - Ne les déposez ou ne les démontez pas.
 - Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.
 - Ne les exposez pas à un fort impact.
 - N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.
 - Ne déposez pas les bornes ou les accessoires électriques des bornes.
- Si un objet tombe au-dessous de la batterie lithium-ion ou du convertisseur CC/CC et s'avère difficile à retirer, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI.

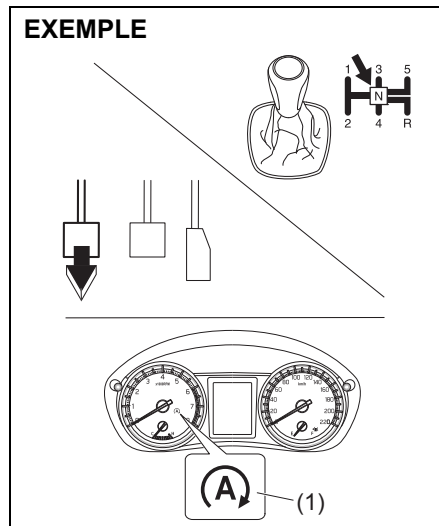
AVIS

N'obstruez pas le couvercle de la batterie lithium-ion et l'ouverture de ventilation du couvercle de convertisseur CC/CC. L'obstruction peut causer une surchauffe et un dysfonctionnement.

Arrêt / Redémarrage automatique du moteur

Modèles à boîte-pont manuelle

- 1) Faites ralentir le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.



83RM30030

- 2) Le moteur s'arrête automatiquement lorsque vous décélérez à environ 15 km/h (9 mph) ou moins en appuyant sur la pédale d'embrayage, que vous mettez le levier de changement de vitesse sur "N", puis que vous relâchez

la pédale d'embrayage. Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume sur le tableau de bord.

- Le système ENG A-STOP n'arrête pas le moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP".

- Durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter, ce qui s'accompagne d'un avertisseur sonore intérieur, ou redémarrer pour garantir la sécurité.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique".

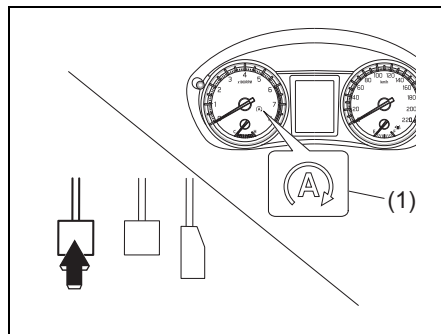
AVIS

Durant l'arrêt automatique du moteur, ne passez pas le levier de changement de vitesse dans une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "N", le moteur ne redémarre pas automatiquement même si vous appuyez sur la pédale d'embrayage.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

NOTE :

- La fonction d'arrêt automatique du moteur lors d'une décélération sera opérationnelle une fois que le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.
- Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant l'immobilisation du véhicule (déplacement persistant à environ 15 km/h (9 mph) ou moins), le moteur peut s'arrêter automatiquement une fois que le véhicule s'arrête.
- Le système audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés lors d'un arrêt automatique du moteur, mais la climatisation passera en mode ventilateur.
- Si le véhicule est doté d'un système automatique de chauffage et de climatisation, la vitesse des ventilateurs sera limitée durant un arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de contrôle automatique) afin de réguler la température de l'habitacle plus longtemps.



83RM30160

- 3) Que le véhicule soit arrêté ou non, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et l'indicateur ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Lorsque le moteur est arrêté de manière automatique, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et relance la consommation de carburant. Par conséquent, pour économiser du carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant de reprendre la route.

- Sans pression sur la pédale d'embrayage, le moteur peut redémarrer automatiquement si les conditions d'un redémarrage automatique du moteur sont remplies. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions au redémarrage automatique du moteur".

NOTE :

Lorsque le moteur est redémarré de manière automatique, les situations suivantes peuvent apparaître car le système d'aide au démarrage en côte est activé, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Vous pouvez entendre un son provenant du compartiment moteur.
- La pédale de frein devenant plus dure, vous pouvez avoir du mal à l'enfoncer.

Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuez aucune des opérations suivantes lorsque le moteur a été arrêté automatiquement. Cela pourrait entraîner un accident.

Opération/État du véhicule	Solution
<p>Le capot du moteur ouvert</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. 	<p>Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Fermez correctement le capot du moteur. 3) Tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer le moteur.
<p>Détachez la ceinture de sécurité du conducteur ou ouvrez la porte du conducteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le moteur a redémarré automatiquement. • Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote à 5 reprises, puis s'éteint. 	<p>Bouclez la ceinture de sécurité du conducteur et/ou fermez la porte du conducteur.</p>
<p>Levier de changement de vitesse passé à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage, ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. 	<p>Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. 3) Tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer le moteur.

NOTE :
 Les témoins suivants ne s'allument pas dans le tableau de bord et le moteur est arrêté automatiquement.

- Voyant de dysfonctionnement, voyant de direction assistée, voyant de pression d'huile, voyant de chargement

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP

Conditions de veille

Si toutes les conditions suivantes sont remplies en conduisant, l'arrêt automatique du moteur est autorisé.

Quand le moteur est démarré	<ul style="list-style-type: none">• Le moteur est démarré avec le capot moteur bien fermé.
Lors de la conduite	<ul style="list-style-type: none">• Le système ENG A-STOP n'est pas désactivé (OFF).• La température du liquide de refroidissement du moteur est dans la plage spécifiée.• La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.• La porte du conducteur est bien fermée.• Le capot moteur est bien fermé.• Aucun signal de prévention d'arrêt du moteur en provenance de systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP. (*1) <p><Véhicule avec système automatique de chauffage et de climatisation></p> <ul style="list-style-type: none">• L'air des buses de sortie est suffisamment refroidi ou suffisamment chauffé avec le chauffage.• Le dégivreur a été arrêté.

*1 : si l'un des voyants et témoins affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrête pas automatiquement.

Conditions à l'arrêt automatique du moteur

Si toutes les conditions suivantes sont remplies en même temps que les conditions de veille, le moteur est arrêté automatiquement quand le véhicule ralentit avant de s'arrêter ou quand le véhicule est à l'arrêt.

Lors de la décélération avant un arrêt	<ul style="list-style-type: none">• Le système ABS ou ESP[®] n'a pas été activé.• La pression à vide du servofrein est normale.
	<ul style="list-style-type: none">• La pédale d'embrayage est enfoncée, le levier de changement de vitesse est placé en position "N" puis la pédale d'embrayage est relâchée quand la vitesse du véhicule avoisine 15 km/h (9 mph) ou moins.
Quand le véhicule est arrêté	<ul style="list-style-type: none">• Le système ABS ou ESP[®] n'a pas été activé.• La pression à vide du servofrein est normale.
	<ul style="list-style-type: none">• Le levier de changement de vitesse est en position "N".• La pédale d'embrayage est relâchée.

Conditions au redémarrage automatique du moteur

Si l'une des conditions ou opérations suivantes a lieu alors que le moteur s'est arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Généralités	<ul style="list-style-type: none">• Le système ENG A-STOP est désactivé (OFF).• Un dysfonctionnement a été détecté dans ce système. (*1)• La pression à vide du servofrein est basse. (*2) <p><Véhicule avec système automatique de chauffage et de climatisation></p> <ul style="list-style-type: none">• La température de l'air des buses change fortement, ou la performance de refroidissement et de chauffage est insuffisante. (*2)• Le sélecteur de température a été fortement placé en direction COOL en refroidissement ou fortement placé en direction HOT en chauffage. (*2)• Le dégivreur a été mis en marche. (*2)• La pédale d'embrayage est enfoncée.• Le système ABS ou ESP® est activé.
Lors d'une décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins)	<ul style="list-style-type: none">• Le capot moteur a été ouvert.• La vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (9 mph) en descendant une pente. (*2)
Quand le véhicule est arrêté	<ul style="list-style-type: none">• La ceinture de sécurité conducteur n'est pas bouclée. (*2)• La porte du conducteur est ouverte. (*2)• Le véhicule roule dans une pente. (*2)• Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur. (*2)

*1 : Selon les situations du dysfonctionnement, il s'agit d'un redémarrage normal ou d'un redémarrage comme indiqué en *2.

*2 : Après avoir clignoté, le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. L'avertisseur sonore intérieur peut en outre retentir en même temps.

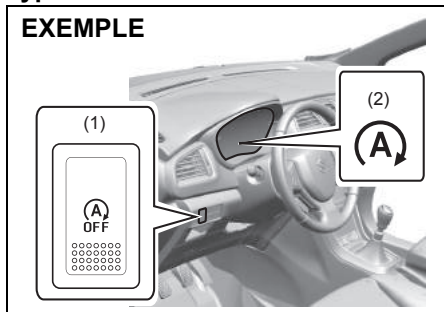
Commutateur ENG A-STOP "OFF"

Le système ENG A-STOP peut être désactivé.

- Pour désactiver ce système, appuyez sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) de sorte que s'allume le témoin ENG A-STOP "OFF" (2).
- Pour réactiver le système, appuyez sur le commutateur (1) de sorte que le témoin s'éteigne.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est réactivé et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'éteint.

Type A

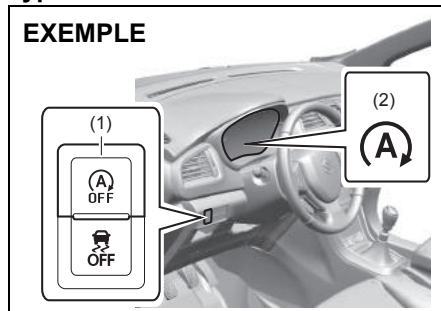
EXEMPLE



83RM30110

Type B

EXEMPLE

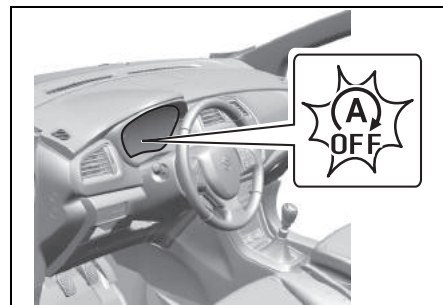


83RM30120

NOTE :

Une pression sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) durant un arrêt automatique du moteur fait redémarrer le moteur automatiquement et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'allume.

- Le témoin ENG A-STOP "OFF" (orange) du tableau de bord s'allume ou clignote dans les cas suivants, pas seulement pour vous avertir que le système ENG A-STOP ou le système SHVS est désactivé. S'il clignote, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'effectuer un entretien.
 - Si le système fonctionne normalement quand le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le témoin s'allume environ 2 secondes, puis s'éteint.
 - En cas de défaillance du système, le témoin clignote quand vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. (Le système ENG A-STOP ne fonctionnera pas correctement.)



83RM30130

- Le témoin clignote quand vous mettez le contact si l'une des conditions ci-dessous est remplie.
Le système ENG A-STOP ou le système SHVS n'interviennent pas correctement quand le témoin clignote. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 - Il peut y avoir un problème avec le système ENG A-STOP ou le système SHVS.
 - Il est prévu un remplacement de composants du système SHVS ou de la batterie au plomb.

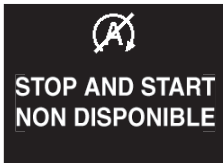


NOTE :



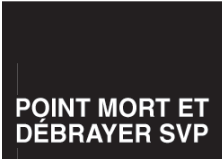
Si le témoin clignote durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'information

L'écran d'information affiche des messages pour vous signaler certains problèmes avec le système ENG A-STOP.

Message d'information	Cause et remède
 <p>75RM269</p>	<p>Le système ENG A-STOP ne peut pas arrêter le moteur de manière automatique parce que l'une des conditions d'actionnement n'est pas remplie. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP" plus haut.</p>
 <p>75RM271</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les températures aux bouches de climatisation ont considérablement changé après l'arrêt automatique du moteur, à un point qui affecte le rendement de refroidissement/chauffage.• Le dégivreur a été mis en marche.• La batterie lithium-ion s'est fortement déchargée.• Un certain temps s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur.
 <p>75RM272</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none">• La dépression négative du servofrein a chuté.• Vous détachez la ceinture de sécurité du conducteur.• La porte du conducteur est ouverte.

Message d'information	Cause et remède
 <p>83RM30140</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dégivreur a été mis en marche. • Le véhicule est démarré pour progresser dans une pente, etc.
 <p>75RM270</p>	<p>Le moteur s'arrête parce que l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le capot est ouvert. • Vous passez le levier de changement de vitesse à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage et vous ouvrez la porte du conducteur avec la ceinture de sécurité du conducteur détachée.
 <p>83RM30150</p>	<p>Le levier de changement de vitesse est déplacé à une position autre que "N" sans que la pédale d'embrayage soit enfoncée lors d'un arrêt automatique du moteur. Pour redémarrer le moteur, placez le levier de changement de vitesse en position "N" et appuyez sur la pédale d'embrayage.</p>

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K10C et K14C)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) arrête et redémarre automatiquement le moteur sans intervention sur le commutateur d'allumage ou le commutateur du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, comme à un feu rouge ou dans un embouteillage, afin de réduire les gaz d'échappement et la consommation de carburant.

- Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, placez le commutateur d'allumage à la position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour arrêter le moteur.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez changer la condition d'arrêt automatique du moteur par l'intermédiaire de l'écran d'information. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.



75RM054

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne quittez pas le véhicule lorsque le moteur est arrêté par le système ENG A-STOP. Cela pourrait entraîner un accident.**
 - Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée et la porte du conducteur est ouverte, le moteur calera.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour les véhicules à boîte-pont automatique, si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée alors que la pédale de frein est enfoncée, ou si la porte du conducteur est ouverte, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.
- Si le moteur ne redémarre pas automatiquement même si vous l'utilisez correctement, démarrez le moteur à l'aide du commutateur d'allumage ou du commutateur du moteur.
 - Rester à l'arrêt sur une route peut causer une collision arrière.
 - Si le véhicule se déplace, le fonctionnement de la direction et des freins demandera des efforts plus importants.

AVIS

N'utilisez que des types de batterie qui ont été homologués par SUZUKI, faute de quoi vous pourriez endommager votre véhicule et le système ENG A-STOP pourrait ne plus être disponible. Si la batterie d'un véhicule doit être remplacée, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Le système ENG A-STOP est activé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.

L'activation du système exige les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La porte du conducteur est fermée.
- Le capot du moteur est fermé.

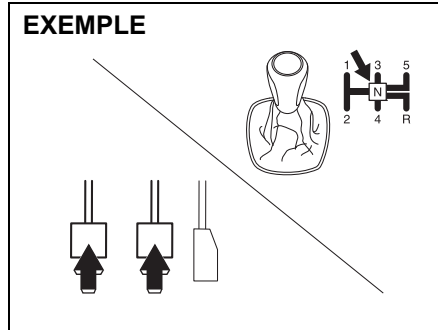
Pour de plus amples informations, voir l'explication ci-après.

Arrêt automatique du moteur

Modèles à boîte-pont manuelle

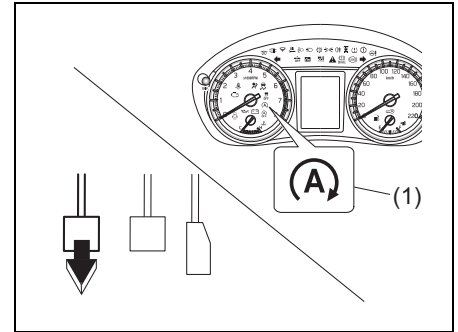
- 1) La pédale d'embrayage étant entièrement enfoncée, arrêtez le véhicule.

EXEMPLE



61MM701

- 2) Tout en enfonçant la pédale de frein et la pédale d'embrayage, placez le levier de changement de vitesse en position "N".



83RM075

- 3) Relâchez la pédale d'embrayage. Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume sur le tableau de bord et le moteur s'arrête automatiquement.

AVIS

Le servofrein devient inopérant et la pédale demande plus d'effort lorsque le moteur est coupé automatiquement. Si le véhicule se déplace, appuyez sur la pédale de frein plus fort que d'habitude.

NOTE :

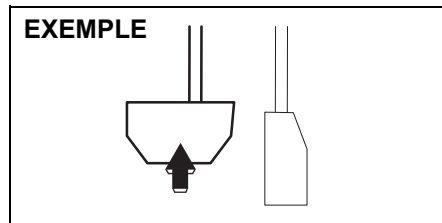
Le système ENG A-STOP ne fonctionne pas et le moteur ne se coupe pas automatiquement dans les conditions suivantes :

- Le commutateur ENG A-STOP "OFF" est pressé pour désactiver le système ENG A-STOP.

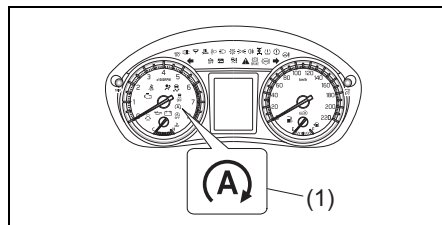
- Le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop basse ou trop élevée.
- Le rendement de la batterie est faible.
- La température de la batterie du véhicule est basse ou élevée.
- La pression à vide du servofrein est basse.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le sélecteur de vitesse de ventilateur est réglé sur le mode marche et l'intérieur du véhicule n'a pas suffisamment rafraîchi ou réchauffé (sur les véhicules avec climatisation automatique).
- Le commutateur de dégivrage est réglé sur le mode marche (véhicules avec climatisation automatique).
- Pendant ou après l'activation du système ABS ou ESP®, lorsque le véhicule est arrêté.
- Pendant la première période d'utilisation, pour initialiser le système.
- Après le redémarrage automatique du moteur, si la vitesse du véhicule n'a pas dépassé environ 6 km/h.
- Quand le moteur est démarré avec le capot ouvert.
- Quand le véhicule est arrêté après avoir reculé.
- Le signal empêchant l'arrêt du moteur est reçu de tout autre système de commande électronique que le système ENG A-STOP.

Modèles à boîte-pont automatique

- 1) Le levier de changement de vitesse en position "D" ou "N", appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule.



61MM453



83RM076

- 2) Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume sur le tableau de bord et le moteur s'arrête automatiquement.

AVIS

Le servofrein devient inopérant et la pédale demande plus d'effort lorsque le moteur est coupé automatiquement.

Si le véhicule se déplace, appuyez sur la pédale de frein plus fort que d'habitude.

NOTE :

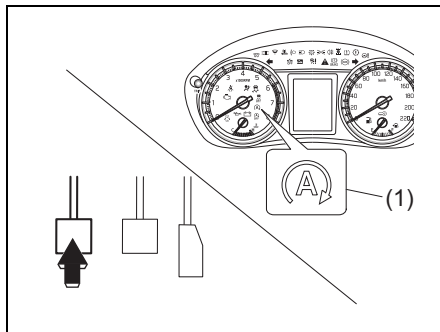
Le système ENG A-STOP ne fonctionne pas et le moteur ne se coupe pas automatiquement dans les conditions suivantes :

- Le commutateur ENG A-STOP "OFF" est pressé pour désactiver le système ENG A-STOP.
- Le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop basse ou trop élevée.
- Le rendement de la batterie est faible.
- La température de la batterie du véhicule est basse ou élevée.
- La pression à vide du servofrein est basse.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le sélecteur de vitesse de ventilateur est réglé sur le mode marche et l'intérieur du véhicule n'a pas suffisamment rafraîchi ou réchauffé.
- Le commutateur de dégivrage est réglé sur le mode marche.

- Pendant ou après l'activation du système ABS ou ESP®, lorsque le véhicule est arrêté.
- Pendant la première période d'utilisation, pour initialiser le système.
- Après le redémarrage automatique du moteur, si la vitesse du véhicule n'a pas dépassé environ 5 km/h.
- Quand le moteur est démarré avec le capot ouvert.
- Le véhicule s'est arrêté dans une côte raide.
- Le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "D" ou "N".
- Le véhicule est conduit en mode manuel.
- Lorsque le véhicule s'est arrêté sans que la pédale de frein ait été enfoncée.
- Le signal empêchant l'arrêt du moteur est reçu de tout autre système de commande électronique que le système ENG A-STOP.

Redémarrage automatique du moteur

Modèles à boîte-pont manuelle



83RM077

Enfoncez la pédale d'embrayage lorsque le levier de changement de vitesse est à la position "N".

Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint sur le tableau de bord et le moteur redémarre automatiquement.

AVIS

Le système ENG A-STOP ne fonctionne pas et le moteur ne redémarre pas automatiquement ou le moteur cale avec un signal sonore dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée et la porte du conducteur est ouverte.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Le levier de changement de vitesse est déplacé à une position autre que "N" sans que la pédale d'embrayage soit enfoncée.

Lorsque le moteur cale, redémarrez le moteur de manière normale.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Démarrage / Arrêt du moteur" dans cette section.

NOTE :

Si le moteur a calé à la suite d'un actionnement rapide de l'embrayage, il redémarrera avec le levier de changement de vitesse en "N" et la pédale d'embrayage enfoncée.

NOTE :

Dans les conditions suivantes, le moteur redémarre automatiquement même si le moteur a été coupé par le système ENG A-STOP :

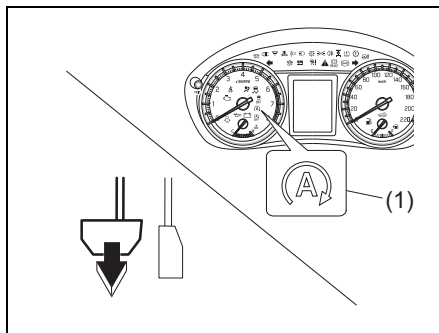
- Lorsque le véhicule descend une pente en roue libre.

- Le moteur est coupé depuis quelques minutes.
- La pression à vide du servofrein est basse.
- Le rendement de la batterie est faible.
- Le sélecteur de vitesse de ventilateur est réglé sur le mode marche et l'intérieur du véhicule n'a pas suffisamment rafraîchi ou réchauffé (sur les véhicules avec climatisation automatique).
- Le commutateur de dégivrage est réglé sur le mode marche (véhicules avec climatisation automatique).
- La consommation électrique est élevée, comme lorsque le commutateur de la lunette arrière chauffante et des rétroviseurs extérieurs chauffants (option) est réglé sur le mode marche ou que d'autres composants électriques (audio, climatisation, etc.) fonctionnent.
- Le commutateur ENG A-STOP "OFF" est pressé pour désactiver le système ENG A-STOP.

NOTE :

Lorsque le moteur redémarre, le son du système audio peut être interrompu. Ceci est normal, ce n'est pas un dysfonctionnement du système audio.

Modèles à boîte-pont automatique



83RM078

Relâchez la pédale de frein.
Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint sur le tableau de bord et le moteur redémarre automatiquement.

AVIS

Le système ENG A-STOP ne fonctionne pas et le moteur ne redémarre pas automatiquement ou le moteur cale avec un signal sonore dans la condition suivante :

- Le capot du moteur est ouvert.
- Lorsque le moteur cale, redémarrez le moteur de manière normale.
Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Démarrage / Arrêt du moteur" dans cette section.

NOTE :

Dans les conditions suivantes, le moteur redémarre automatiquement même si le moteur a été coupé par le système ENG A-STOP :

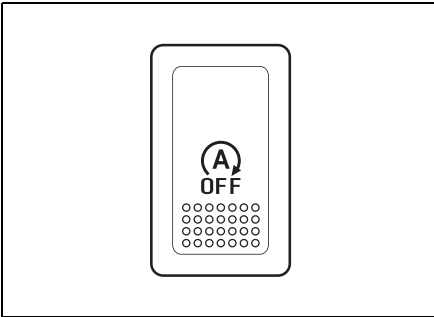
- Lorsque le véhicule descend une pente en roue libre.
- Le moteur est coupé depuis quelques minutes.
- La pression à vide du servofrein est basse.
- Le rendement de la batterie est faible.
- Le sélecteur de vitesse de ventilateur est réglé sur le mode marche et l'intérieur du véhicule n'a pas suffisamment rafraîchi ou réchauffé.
- Le commutateur de dégivrage est réglé sur le mode marche.
- La consommation électrique est élevée, comme lorsque le commutateur de la lunette arrière chauffante et des rétroviseurs extérieurs chauffants (option) est réglé sur le mode marche ou que d'autres composants électriques (audio, climatisation, etc.) fonctionnent.
- Le commutateur ENG A-STOP "OFF" est pressé pour désactiver le système ENG A-STOP.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le levier de changement de vitesse est passé en position "P", "R" ou "M".
- Après avoir été passé en position "N", le levier de changement de vitesse est remis en position "D".

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte.

NOTE :
Lorsque le moteur redémarre, le son du système audio peut être interrompu. Ceci est normal, ce n'est pas un dysfonctionnement du système audio.

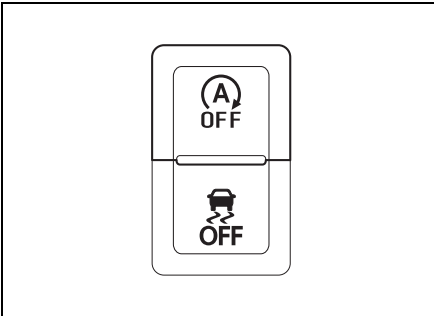
Pour désactiver le système ENG A-STOP

Type A



61MM0A101

Type B



61MM414

Pressez le commutateur ENG A-STOP "OFF". Le témoin ENG A-STOP "OFF" s'allume.

Témoin ENG A-STOP "OFF"

Si le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote en roulant, le système ENG A-STOP est probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI. Reportez-vous à "Voyants et témoins" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

Régulation de vitesse (option)

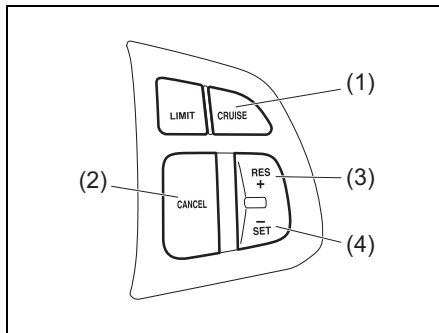
Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur. Les commandes du régulateur de vitesse se trouvent sur le volant.

Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes :

- Pour une boîte-pont manuelle, le rapport engagé est le 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème (option).
- Dans le cas d'un véhicule à boîte-pont automatique, le levier de sélection est en position "D" ou en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème en mode manuel.
- La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule, n'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les centres-villes, sur les chaussées glissantes ou sinueuses et dans les fortes pentes.



- (1) Commutateur "CRUISE"
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

Pour sélectionner la vitesse de croisière

- 1) Mettez en fonction le régulateur de vitesse en appuyant sur le commutateur "CRUISE" (1). La vitesse de croisière peut être réglée dès que le témoin de régulation de vitesse (5) s'allume.
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. Levez le pied de la pédale d'accélérateur et le rapport engagé sera maintenu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la vitesse de croisière est sélectionnée par accident, vous ne pouvez pas décélérer et pouvez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort. Mettez le régulateur de vitesse hors fonction et assurez-vous que le témoin de régulation de vitesse (5) est éteint lorsque le système n'est pas utilisé.

Écran d'information

EXEMPLE



(5)

(6)

61MS418

(5) Témoin de régulation de vitesse

(6) Témoin de sélection

Lorsque vous appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1), le système est en fonction ; le témoin de régulation de vitesse (5) s'allume. Lorsque la vitesse du véhicule est commandée par le régulateur de vitesse, le témoin de sélection (6) s'allume.

Attention à ce qui suit en cas d'utilisation du système de régulation de vitesse

Même si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par radar, il ne peut pas s'adapter automatiquement à la vitesse du véhicule devant vous. Désactivez le régulateur de vitesse si vous ne pouvez pas conduire en sécurité à la vitesse de croisière.

Même dans les conditions suivantes, le témoin de sélection (6) ne s'éteint pas et la vitesse de croisière n'est pas annulée.

- Lorsque l'avertissement de collision frontale fonctionne. Si vous appuyez sur la pédale de frein, la vitesse de croisière est provisoirement annulée.
- Lorsque le message "ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR SUSP. (DETECTEUR)" s'affiche et que le système d'assistance au freinage par radar arrête de fonctionner. Pour des raisons de sécurité, appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1) pour désactiver le témoin de régulation de vitesse (5).

Si le système de freinage automatique fonctionne, le témoin de régulation de vitesse (5) s'éteint et le régulateur de vitesse est annulé. Après avoir déterminé que les conditions de sécurité sont rétablies, réinitialisez la vitesse de croisière.

Pour modifier temporairement la vitesse du véhicule

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein. La vitesse sélectionnée est annulée ; le témoin de sélection (6) s'éteint.

Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3) et rallumez le témoin de sélection "SET" (6) lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule accélérera et se maintiendra à la vitesse sélectionnée précédemment.

NOTE :

Pour les véhicules à boîte-pont automatique, lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous ne pouvez pas décélérer à l'aide du frein moteur même si vous rétrogradez depuis une vitesse supérieure à la 3ème en mode manuel.

Pour décélérer pendant que la régulation est en fonction, enfoncez la pédale de frein ou appuyez vers le bas sur le commutateur "SET -" (4).

Pour changer de vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour augmenter la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et poussez sur le commutateur "SET -" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

En utilisant la pédale de frein

Pour diminuer la vitesse de croisière, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le commutateur "SET -" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE :

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le témoin de sélection (6) s'éteint jusqu'à la réinitialisation de la vitesse de croisière.

Utilisation du commutateur "RES +" ou du commutateur "SET -"

Pour augmenter la vitesse de croisière sélectionnée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse du véhicule augmentera régulièrement. Lorsque vous relâchez le commutateur, la nouvelle vitesse sélectionnée est maintenue.

Pour diminuer la vitesse de croisière sélectionnée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET -" (4) ou maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le véhicule ait ralenti à la vitesse désirée puis relâchez le commutateur. La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE :

Vous pouvez régler la vitesse sélectionnée par incréments de 1,6 km/h (1,0 mph) environ en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).

Annulation de régulation de vitesse

Le témoin de sélection (6) s'éteint et le régulateur de vitesse est provisoirement annulé dans les cas suivants :

- Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
- Enfoncez la pédale de frein.
- En cas de boîte-pont manuelle, enfoncez la pédale d'embrayage.
- Pour les véhicules à boîte-pont automatique, rétrogradez de 3ème en 2ème en mode manuel.
- La vitesse du véhicule diminue de plus de 20 pour cent environ de la vitesse sélectionnée.
- Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 40 km/h (25 mph).
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® est activé.

Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse du véhicule doit dépasser 40 km/h (25 mph) lorsque le véhicule n'est pas dans une des situations mentionnées plus haut.

Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1). Vérifiez que le témoin de régulation de vitesse (5) est éteint.

Également, si le témoin de panne du tableau de bord s'allume ou clignote, le régulateur de vitesse sera désactivé.

NOTE :

Si vous mettez le régulateur de vitesse hors fonction, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Réinitialisez au besoin votre vitesse de croisière.

Limiteur de vitesse (option)

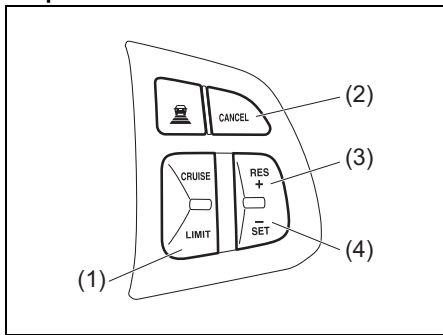
EXEMPLE



61MS419

Le limiteur de vitesse vous permet de sélectionner une vitesse maximale à ne pas dépasser.

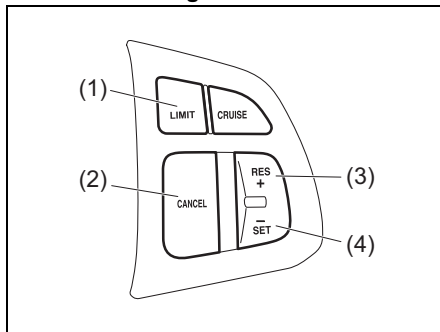
Modèles avec régulateur de vitesse adaptatif



54P000364

- (1) Contacteur du limiteur de vitesse
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

Modèles avec régulation de vitesse



61MS420

- (1) Contacteur du limiteur de vitesse
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

Pour sélectionner une vitesse maximale

- 1) Activez le système de limitation de vitesse en appuyant sur le contacteur du limiteur de vitesse (1). Lorsque le voyant de limitation (5) s'allume, vous pouvez régler la vitesse maximale.
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

NOTE :

Si vous appuyez sur le commutateur "SET -" (4) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mph), la vitesse maximale sera réglée à 30 km/h (20 mph).

Écran d'information

EXEMPLE



(5) (6) (7)

61MS421

- (5) Voyant de limitation
- (6) Témoin de sélection
- (7) Indication de vitesse

Lorsque vous appuyez sur le contacteur du limiteur de vitesse (1), le système fonctionne et le voyant de limitation (5) s'allume. Lorsque la vitesse maximale du véhicule est réglée, le témoin de sélection (6) s'allume.

Pour neutraliser la vitesse maximale

Vous pouvez temporairement dépasser la vitesse maximale en enfonçant **rapidement à fond** la pédale d'accélérateur. Lorsque cette vitesse est dépassée, l'indication de vitesse (7) de l'écran d'information clignote et le signal sonore retentit brièvement.

Si la pédale d'accélérateur est relâchée pour revenir en-dessous de la vitesse maximale, l'indication de vitesse (7) arrête de clignoter et reste allumée et la fonction est restaurée.

NOTE :

- *Lorsque vous enfoncez lentement la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule peut ne pas dépasser la vitesse maximale. Si vous désirez neutraliser la vitesse maximale, enfoncez rapidement à fond la pédale d'accélérateur ou appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2) pour annuler temporairement la vitesse maximale.*
- *L'indication de vitesse (7) clignote également et le signal sonore retentit si le limiteur de vitesse ne peut pas empêcher que le véhicule dépasse la vitesse maximale, par exemple en forte descente ou en cas d'accélération excessive. Dans ce cas, décélérez pour revenir sous la vitesse maximale à l'aide de la pédale de frein.*

Pour modifier le réglage de la vitesse

Réglage à la vitesse actuelle

- 1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

Utilisation du commutateur "RES +" ou du commutateur "SET -"

Pour augmenter la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé.

Pour diminuer la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET -" (4) ou maintenez-le enfoncé.

NOTE :

- *Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 1 km/h (1 mph) environ en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).*
- *Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 5 km/h (5 mph) environ en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).*
- *Si la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse maximale lors d'un passage à une vitesse plus lente à l'aide du commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4), l'indication de vitesse (7) clignote et le signal sonore retentit.*

Annulation du limiteur de vitesse

- Pour annuler le limiteur de vitesse, appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2). Le témoin de sélection (6) s'éteint alors.
- Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). Le témoin de sélection (6) s'allume.

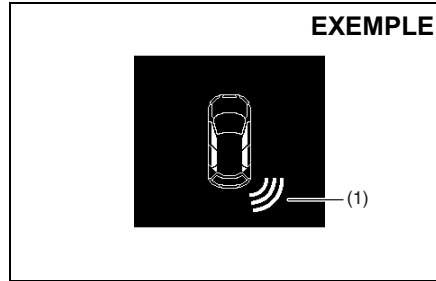
Pour désactiver le limiteur de vitesse, appuyez sur le contacteur du limiteur de vitesse (1) et vérifiez que le voyant de limitation (5) est éteint.

Vous pouvez également désactiver le limiteur de vitesse en arrêtant le moteur.

NOTE :

Si vous désactivez le limiteur de vitesse, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Sélectionnez à nouveau votre vitesse.

Radars de stationnement (option)



61MM0A192

- (1) Pictogramme représentant un obstacle détecté par le radar de stationnement*

* Ce pictogramme représente un obstacle situé à l'arrière droite du véhicule.

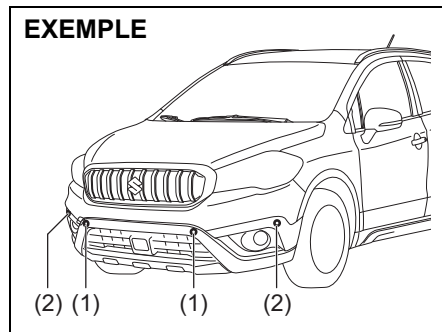
- Le radar de stationnement utilise des capteurs à ultrasons pour détecter des obstacles proches des pare-chocs avant et arrière. Si des obstacles sont détectés lorsque vous gardez ou déplacez lentement le véhicule, le système vous avertit en faisant retentir un signal sonore et en affichant des pictogrammes sur l'écran d'information du tableau de bord.
- Le système émet une onde ultrasonore et le capteur détecte le retour de l'onde réfléchi par un obstacle. Le système mesure le temps mis par l'onde ultrasonore pour atteindre l'obstacle et en revenir puis en déduit la position de l'obstacle.
- La fonction de radar de stationnement peut être utilisée lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, que le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P" (pour modèles à boîte-pont automatique uniquement) et que le commutateur de radar de stationnement est en position "ON". Cette fonction est utile dans les cas suivants : faire un créneau, manœuvrer le véhicule dans un garage, conduire dans une allée et rouler lentement entre des obstacles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le radar de stationnement vous avertit de la présence d'obstacles à l'aide d'avertisseurs sonores et de l'affichage de la position des obstacles sur l'écran d'information. Vous devez toutefois rester concentré sur la conduite.
- Les capteurs peuvent détecter des obstacles seulement dans une zone limitée et uniquement lorsque le véhicule roule dans une plage de vitesses limitée. Dans les zones difficiles, vous devez rouler lentement tout en regardant autour de vous directement ou à l'aide des rétroviseurs. Le risque d'accident est accru si vous en remettez uniquement au radar de stationnement.

Emplacement des capteurs

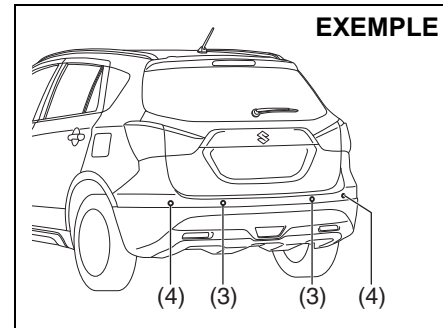
Sur le pare-chocs avant



83RM021

- (1) Capteurs centraux avant
(2 emplacements)
- (2) Capteurs d'angle avant
(2 emplacements)

Sur le pare-chocs arrière



61MM0B009

- (3) Capteurs centraux arrière
(2 emplacements)
- (4) Capteurs d'angle arrière
(2 emplacements)

AVIS

- Évitez de heurter les zones des capteurs ou de diriger la buse d'un laveur haute pression sur les zones des capteurs. Les capteurs pourraient être endommagés.
- Si le pare-chocs heurte un objet dur, les capteurs qui s'y trouvent pourraient ne plus fonctionner correctement. Dans ce cas, faites vérifier les capteurs par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Capteurs en fonction

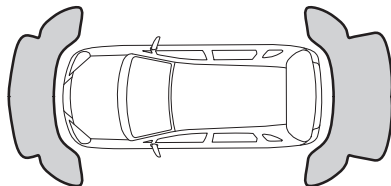
La position du levier de changement de vitesses détermine quels capteurs sont en fonction comme suit :

Position du levier de changement de vitesse		Boîte-pont manuelle		Boîte-pont automatique	
		R	N, 1ère – 5ème ou 6ème	R	N, D ou M
Capteurs avant	Centre	Éteint	En fonction (avec le levier de frein de stationnement relâché)	Éteint	En fonction
	Coin	En fonction	En fonction (avec le levier de frein de stationnement relâché)	En fonction	En fonction
Capteurs arrière	Centre	En fonction	Éteint	En fonction	Éteint
	Coin	En fonction	Éteint	En fonction	Éteint

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Zones approximatives de détection des obstacles

EXEMPLE



61MM0B010

- Un obstacle à moins de 20 cm (8 in) d'un capteur ou juste en dessous d'un capteur n'est pas détectable.
- Les capteurs peuvent détecter un obstacle jusqu'à 1 m (3 ft) environ de l'avant du véhicule, ou jusqu'à 1,5 m (5 ft) environ de l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dans les conditions suivantes, le radar de stationnement risque de ne pas fonctionner normalement, car il ne peut pas détecter les obstacles correctement.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Les capteurs sont recouverts de boue, de glace ou autre. (Ces corps étrangers doivent être retirés pour un fonctionnement normal.)
- Les capteurs sont mouillés par des éclaboussures ou une forte pluie.
- Les capteurs sont couverts par une main, un autocollant, un accessoire, etc.
- Un accessoire ou un autre objet est fixé dans la zone de détection du capteur.
- Des éléments tels qu'un crochet de remorquage, des poteaux d'angle disponibles dans le commerce, une antenne radio, etc. sont montés sur le pare-chocs.
- La hauteur du pare-chocs a été modifiée en raison de la détérioration de la suspension ou autre.
- Les zones des capteurs sont extrêmement chaudes en raison des rayons du soleil ou très froides par temps de gel.
- Le véhicule se trouve sur une surface rugueuse, une pente, du gravier ou de l'herbe.
- Le véhicule est très incliné.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

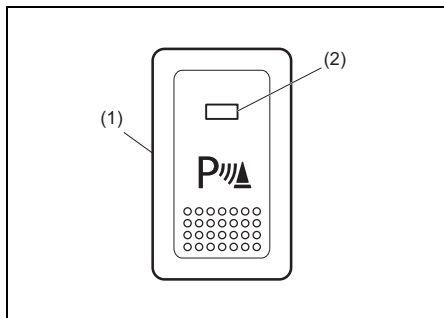
- Les capteurs ont intercepté des ultrasons en provenance de l'avertisseur sonore, du moteur, du système de freinage pneumatique, du radar de stationnement d'un autre véhicule.
- Les obstacles sont trop proches des capteurs.
- Les capteurs sont de biais par rapport à un objet très réfléchissant tel que du verre. (Les ondes ultrasonores ne sont pas réfléchies par l'obstacle.)
- Les capteurs peuvent ne pas détecter correctement les obstacles de types suivants :
 - Objets en matériau fin tel que grillage ou cordage
 - Bordures de trottoir de forme carrée ou autres objets à angles vifs
 - Des objets hauts avec une partie supérieure importante comme un panneau de signalisation
 - Des objets bas tels que des bordures de trottoir
 - Des objets absorbant les sons tels que du coton ou de la neige

NOTE :

- *Des poteaux fins ou des obstacles plus bas que les capteurs peuvent devenir indétectables lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont été détectés de plus loin.*
- *Le système peut calculer une distance plus petite que la distance réelle d'un panneau de signalisation ou d'un obstacle similaire.*

Comment utiliser le radar de stationnement

Commutateur de radar de stationnement



61MS403

- (1) Commutateur de radar de stationnement
 (2) Témoin

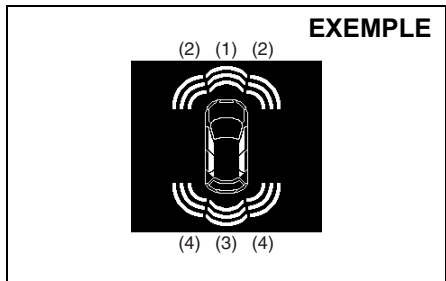
- Lorsque le mode d'allumage est contact mis et que le témoin du commutateur de radar de stationnement est allumé, le radar de stationnement est prêt à fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "P" (modèles à boîte-pont automatique).
 - La vitesse de déplacement en marche avant du véhicule ne dépasse pas 9 km/h (6 mph) environ lors de la décélération du véhicule en vue de se garer par exemple.
 - La vitesse de déplacement en marche avant du véhicule ne dépasse pas 13 km/h (9 mph) environ lors de l'accélération du véhicule.
- Pour désactiver le radar de stationnement, pressez le commutateur de radar de stationnement et vérifiez si le témoin s'éteint.

Position du commutateur	État
<p>EXEMPLE</p>	<p>EN FONCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le témoin est allumé et que toutes les conditions nécessaires sont réunies, le système devient opérationnel.
<p>EXEMPLE</p>	<p>ÉTEINT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système ne fonctionne pas. Pressez le commutateur pour désactiver le témoin si vous ne voulez pas utiliser le radar de stationnement.

NOTE :

Si vous pressez le commutateur de radar de stationnement pour activer le système quand l'allumage est passé en mode contact mis en pressant le commutateur du moteur, le signal sonore intérieur retentit.

Indication d'obstacle par un radar de stationnement



61MM0A194

- (1) Obstacle détecté par les capteurs centraux avant
- (2) Obstacle détecté par les capteurs d'angle avant
- (3) Obstacle détecté par les capteurs centraux arrière
- (4) Obstacle détecté par les capteurs d'angle arrière

Si un obstacle est détecté, le radar de stationnement fait retentir le signal sonore intérieur et un pictogramme représentant l'obstacle apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord.

- Un pictogramme différent est affiché en fonction de la direction et de la distance de l'obstacle.
- Un signal sonore dans le tableau de bord retentit lorsqu'un capteur avant détecte un obstacle.
- Un signal sonore derrière les sièges arrière retentit lorsqu'un capteur arrière détecte un obstacle.
- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs d'angle.

Distance (environ)	Signal sonore	Pictogramme
37,5 – 60 cm (15 – 24 in)	Bips brefs à courts intervalles	Trois lignes
25 – 37,5 cm (10 – 15 in)	Bips brefs à très courts intervalles	Deux lignes
Moins de 25 cm (10 in)	Bip continu	Une ligne

- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs centraux

Distance (environ)		Signal sonore	Pictogramme
Avant	70 – 100 cm (28 – 39 in)	Bips brefs à longs intervalles	Trois lignes
Arrière	65 – 150 cm (26 – 59 in)		
55 – 70 cm (22 – 28 in)		Bips brefs à courts intervalles	Deux lignes
45 – 55 cm (18 – 22 in)		Bips brefs à très courts intervalles	
Moins de 45 cm (18 in)		Bip continu	

NOTE :

- Les pictogrammes sont affichés un court délai après la détection des obstacles.
- Si le système détecte simultanément plusieurs obstacles, l'écran affiche toutes leurs positions à l'aide des pictogrammes correspondants. Cependant, le signal sonore retentit uniquement pour les obstacles les plus proches.

Réglage du radar de stationnement

Vous pouvez sélectionner le mode normal ou remorquage de radar de stationnement via l'écran d'information. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Mode normal

Tous les capteurs fonctionnent. Utilisez ce mode dans des conditions normales.

Mode remorquage



Les capteurs arrière centraux et d'angle sont désactivés. Utilisez ce mode en cas de traction d'une remorque.

AVIS

Vérifiez si le mode normal du radar de stationnement est sélectionné lors de manœuvres dans un garage. Si le radar de stationnement est laissé en mode remorquage, les capteurs arrière centraux et d'angle ne fonctionnent pas.

Messages d'avertissement et alarmes

S'il y a un problème ou un avertissement lié au radar de stationnement, un message s'affiche à l'écran d'information du tableau de bord, un pictogramme clignote et le signal sonore retentit. Si un message est affiché, suivez ses instructions.

Message	Pictogramme	Signal sonore	Cause probable et remède
 <p>ANOMALIE DETECTEURS PROXIMITE</p>	Deux lignes clignotantes à un emplacement de capteur.	Série de doubles bips	Il peut y avoir un problème de radar de stationnement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>NETTOYEZ DETECTEURS PROXIMITE</p>	Une ligne clignotante à un emplacement de capteur.	Série de bips uniques	Le capteur indiqué est sale. Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux.

Caméra arrière (option)

Si le levier de changement de vitesses est déplacé en position "R" lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, le système de caméra arrière affiche automatiquement la vue derrière le véhicule à l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule. Comme la zone d'affichage de la caméra est également limitée, reculer en ne regardant que l'écran peut provoquer un accident ou une collision avec un objet.

La caméra arrière ne peut remplacer l'attention du conducteur. Le conducteur est seul responsable du stationnement et d'autres manœuvres similaires.

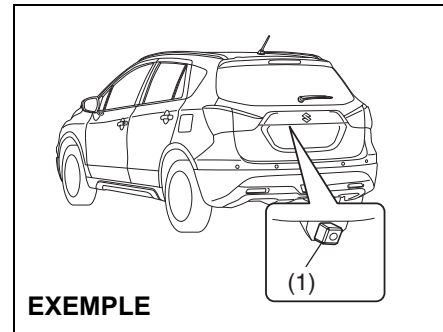
- Utilisez uniquement la caméra arrière comme assistance de conduite.
- Conduisez toujours prudemment en confirmant la sécurité à l'arrière et autour du véhicule en utilisant votre regard direct et le rétroviseur.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous reculez.

AVIS

Si vous utilisez la caméra arrière pendant une longue période avec le commutateur d'allumage en position "ON" ou l'allumage en mode contact mis sans que le moteur ne tourne, la batterie peut se décharger.

Ne laissez pas longtemps le commutateur d'allumage en position "ON" ou l'allumage en mode contact mis lorsque le moteur ne tourne pas.

Emplacement de la caméra arrière



61MM0B011

(1) Caméra arrière

La caméra arrière se trouve à côté de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

AVIS

La caméra arrière est un instrument de précision. Si vous heurtez la caméra, celle-ci peut se briser et causer des dommages pouvant provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.

- Ne heurtez pas la caméra.
- N'éliminez pas la neige ou la boue de la caméra à l'aide d'un bâton.

AVIS

Si de l'eau pénètre dans la caméra arrière, ceci peut causer un dysfonctionnement ou un incendie. N'utilisez pas d'eau sous haute pression autour de la caméra.

AVIS

Cette lentille est à enduction dure pour éviter tout dommage ou décoloration. Un dommage ou une décoloration de la lentille peut obscurcir l'image.

- N'utilisez pas de brosse pour nettoyer la lentille.
- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la lentille.
- N'utilisez pas de cire sur la lentille de la caméra.

NOTE :

Si de la cire pour carrosserie est répandue sur la lentille de la caméra, essuyez la cire à l'aide d'un tissu propre humidifié de détergent doux dilué avec de l'eau, puis essuyez avec un tissu sec.

Comment utiliser la caméra arrière

- 1) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Déplacez le levier de changement de vitesse en position "R".
 - L'écran affiche automatiquement la vue derrière le véhicule.
 - Lorsque le levier de changement de vitesse quitte la position "R" pour une autre position, l'écran revient à l'affichage antérieur.

NOTE :

L'affichage de la caméra arrière a priorité sur tout autre mode d'affichage. Cependant l'écran de la caméra arrière n'affiche pas une vue arrière lors de l'initialisation du système.

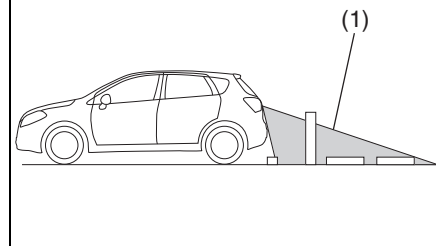
Plage d'affichage de la caméra arrière

L'écran de la caméra arrière affiche la zone située derrière l'extrémité arrière du hayon. L'écran ne peut pas afficher des objets proches du pare-chocs ou sous celui-ci.

L'écran de la caméra arrière ne peut afficher des obstacles situés plus haut que la caméra. Les parties supérieures d'objets longs tels que des signaux routiers ne sont pas visibles à l'écran.

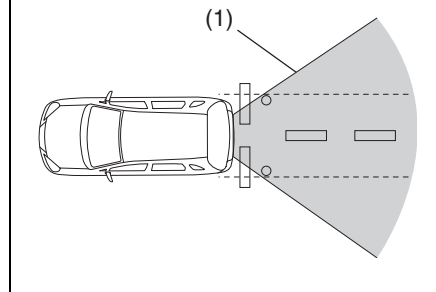
Exemple de plage d'affichage de la caméra arrière

EXEMPLE



61MM0A015

EXEMPLE



61MM0B012

(1) Plage d'affichage

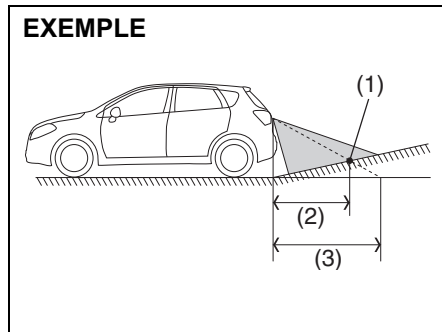
NOTE :

- Les images affichées à l'écran depuis la caméra arrière sont des images inversées (images miroir).
- La couleur des objets sur la caméra arrière peut différer de la couleur réelle des objets.
- L'affichage de la caméra arrière peut être difficilement visible dans les conditions suivantes, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.
 - Dans des endroits sombres, un jour de pluie ou la nuit.
 - Lorsque la température autour de la lentille est trop élevée/faible, ou si la caméra est humide comme lors d'un jour de pluie ou au cours de périodes de forte humidité (une condensation peut se produire sur la lentille de la caméra).
 - Lorsqu'un corps étranger tel que de la boue ou une goutte d'eau est collé autour de la lentille de la caméra.
 - Lorsqu'une lumière forte pénètre directement dans la caméra (des lignes verticales peuvent s'afficher sur l'écran).
 - Sous une lumière fluorescente. (L'écran peut scintiller.)
 - Lorsque la température extérieure est basse (l'image sur l'écran peut être assombrie).

Exemple d'indication d'écran de caméra arrière

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule.

Pente montante derrière le véhicule

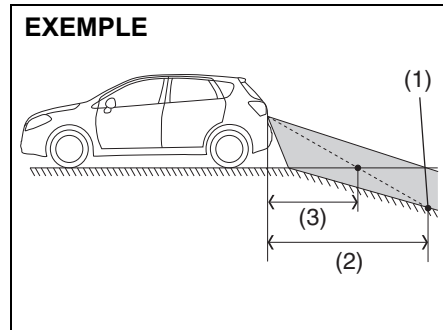


61MM0A016

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

Lorsqu'il y a une pente montante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus éloigné que la distance réelle.

Pente descendante derrière le véhicule



61MM0A017

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

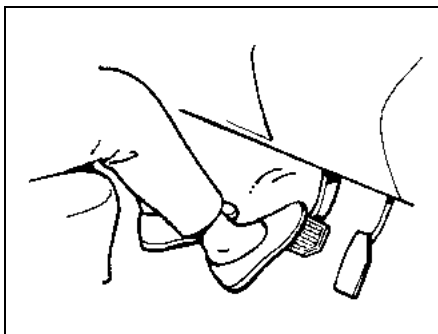
Lorsqu'il y a une pente descendante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus proche que la distance réelle.

Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas ou si l'image est de mauvaise qualité

- Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas.
 - Vérifiez si le commutateur d'allumage est en position "ON" ou si le mode d'allumage est contact mis.
 - Vérifiez si le levier de changement de vitesse est bien en position "R".
- Si l'image provenant de la caméra arrière est de mauvaise qualité.
 - Vérifiez si la lentille de la caméra n'est pas sale.
 - Vérifiez si la lumière du soleil ou le faisceau des phares du véhicule vous suivant ne frappe pas directement la lentille.

Si le système de caméra arrière ne fonctionne toujours pas correctement après les vérifications ci-dessus, faites inspecter aussi rapidement que possible le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Freinage



60G165S

La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule augmente avec la vitesse du véhicule. La distance de freinage à 60 km/h (37 mph), par exemple, est quatre fois supérieure à celle requise à 30 km/h (19 mph). Commencez à ralentir le véhicule lorsque la distance entre le véhicule et le point d'arrêt est encore importante et freinez progressivement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si de l'eau pénètre dans les freins, leur efficacité sera amoindrie et imprévisible. Un tel problème risque de se produire après passage en eaux profondes ou après lavage du bas de caisse. Effectuez alors un essai des freins à petite vitesse. Si les freins ont perdu de leur efficacité, séchez-les en les actionnant de manière répétée, sans à-coups, le véhicule roulant à petite vitesse.

Freins assistés

Ce véhicule est équipé de freins assistés. Même si les freins ne sont plus assistés parce que le moteur a calé ou en raison d'une autre avarie, le circuit est encore parfaitement opérationnel grâce à sa réserve de puissance et permet d'amener le véhicule à l'arrêt complet en enfonçant la pédale de frein une fois et en la maintenant au plancher. Cette réserve de puissance s'épuise à chaque utilisation de la pédale de frein. Appliquez une force uniforme et progressive sur cette pédale. Ne pompez pas sur la pédale.

⚠ AVERTISSEMENT

Sans sa réserve de puissance au système de freinage, le véhicule peut quand même être arrêté en appuyant sur la pédale de frein avec une force supérieure à celle normalement requise. La distance d'arrêt peut toutefois être plus importante.

Système d'assistance au freinage

En cas de pression importante et soudaine de la pédale de frein, le système d'assistance au freinage évalue la nécessité d'un arrêt d'urgence et fournit plus de puissance de freinage au conducteur qui n'est pas en mesure de maintenir la pédale fermement appuyée.

NOTE :

Si vous enfoncez rapidement et fortement la pédale de frein, un dé clic peut se faire entendre dans la pédale. Cela est normal et indique que le système d'assistance au freinage fonctionne correctement.

Système d'antiblocage des freins (ABS)

Les système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.

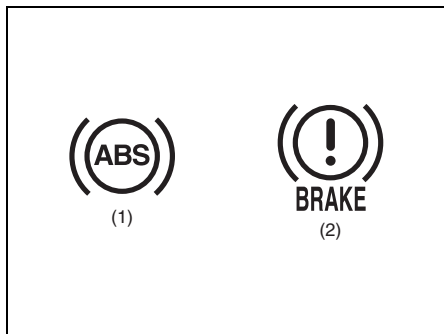
Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

NOTE :

- *Le système ABS ne peut pas entrer en fonction si la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mph).*
- *Si le système ABS est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.*
- *Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.*

⚠ AVERTISSEMENT

- **Sur certains types de surfaces instables (comme le gravier, la neige, etc.), la distance d'arrêt nécessaire aux véhicules pourvus de système ABS risque d'être légèrement plus longue que celle des véhicules à système de freinage normal. Avec un système de freinage conventionnel, les roues qui dérapent peuvent "labourer" le gravier ou la neige, ce qui réduit la distance d'arrêt. Le système ABS réduit cet effet de résistance. Prévoyez une plus longue distance d'arrêt sur les surfaces instables.**
- **Sur des chaussées normales, certains conducteurs peuvent obtenir des distances d'arrêt plus courtes avec des circuits de freinage normaux qu'avec des systèmes ABS.**
- **Dans tous les cas, un système ABS offre toujours l'avantage d'aider à garder le contrôle du véhicule. Toutefois, gardez à l'esprit qu'un système ABS ne compense pas de mauvaises conditions routières ou climatiques, ni les erreurs de jugement des conducteurs. Soyez toujours en alerte et ne roulez jamais plus vite que les conditions ne le permettent en toute sécurité.**



63J081

- (1) Voyant d'alerte ABS
- (2) Voyant d'alerte de système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le voyant d'alerte ABS (1) s'allume et reste allumé sur le tableau de bord pendant le trajet, le système ABS est probablement défectueux. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. En cas de problème au niveau du système ABS, le système de freinage fonctionne comme un système de freinage ordinaire sans la fonction antiblocage.
- Si le voyant d'alerte ABS (1) et le voyant d'alerte de système de freinage (2) restent allumés ou s'allument sur le tableau de bord pendant le trajet, la fonction antiblocage et la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (fonction de la soupape de répartition) du système ABS peuvent être en panne. En l'occurrence, les roues arrière pourraient, en cas de freinage sur route glissante ou freinage brutal sur des routes en asphalte même sèches, déraiper ou provoquer, dans le pire des cas, un tête-à-queue. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. Conduisez prudemment en évitant au maximum de freiner brutalement.

Fonctionnement du système ABS

La vitesse des roues est contrôlée en permanence par un ordinateur. Cet ordinateur procède à une analyse du changement de la vitesse de rotation des roues pendant le freinage. Si les roues ralentissent brusquement, ce qui indique un dérapage, l'ordinateur modifie la pression de freinage plusieurs fois par seconde pour éviter le blocage des roues. Lorsque vous démarrez votre véhicule ou si vous accélérez après un arrêt, vous pouvez entendre un bruit momentané de moteur ou de cliquetis quand le système se réinitialise ou procède à un auto-contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ABS risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Le système ABS fonctionne en effet en comparant les diverses vitesses de rotation des roues. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.

Programme électronique de stabilité (ESP®)

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Le programme électronique de stabilité (ESP®) aide à contrôler le véhicule en virage en cas de patinage des roues avant ou arrière. Il vous aide également à maintenir la traction tout en accélérant sur une surface molle ou glissante. Ceci est réalisé en régulant la puissance du moteur et en appliquant les freins de manière sélective. De plus l'ESP® aide à éviter le dérapage en contrôlant la pression de freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ESP® ne peut améliorer la stabilité du véhicule sur la route dans toutes les situations et ne contrôle pas entièrement le système de freinage de votre véhicule. L'ESP® ne peut éviter les accidents, y compris ceux résultant d'une vitesse excessive en virage ou d'un aquaplaning. Seul un conducteur attentif et prudent peut éviter les accidents. Les capacités d'un véhicule équipé d'un système ESP® ne peuvent en aucun cas remplacer une conduite prudente.

L'ESP® comprend les trois systèmes suivants :

Système de contrôle de la stabilité

Le système de contrôle de la stabilité du véhicule aide à fournir un contrôle intégré de systèmes comme l'antiblocage des freins, le contrôle de traction, le contrôle du moteur, etc. Ce système contrôle automatiquement les freins et le moteur pour éviter au véhicule de dérapier dans les virages sur une surface glissante ou dans les virages serrés.

Contrôle de la stabilité

Le contrôle de la stabilité aide automatiquement à éviter le patinage au démarrage du véhicule ou lors de l'accélération sur une surface mouillée. Le système fonctionne uniquement s'il sent que certaines roues patinent ou commencent à perdre de la traction. Dans ce cas, le système actionne les freins avant et arrière et réduit la puissance du moteur afin de limiter la vitesse des roues.

Système d'antiblocage des freins (ABS)

Les système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque. Le système ABS est

automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

(Pour plus de détails sur l'ABS, reportez-vous à "Freinage" dans cette section.)

⚠ AVERTISSEMENT

- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont équipés de chaînes.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont excessivement usés. Veillez à remplacer les pneus dès que les témoins d'usure apparaissent sur la surface.
- L'ESP® ne peut pas remplacer des pneus neige ou des chaînes sur une route enneigée.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si des pièces associées au moteur telles que le silencieux d'échappement ne sont pas standard ou sont extrêmement détériorées.
- Ne modifiez pas les suspensions du véhicule, l'ESP® pourrait ne pas fonctionner correctement.

NOTE :

- Si le système ESP® est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.
- Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.

Les témoins ESP® sont décrits ci-dessous :

Voyant d'alerte ESP®



52KM133

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes de l'ESP® autre que l'ABS est activé. Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment. Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

AVIS

Si le voyant d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la conduite, les systèmes ESP® (autres que l'ABS) peuvent rencontrer un problème. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

Quand le voyant d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la conduite, indiquant un dysfonctionnement des systèmes ESP® (autres que l'ABS), le système de freinage fonctionne comme un système ABS ordinaire, sans fonctions ESP® supplémentaires.

Témoin ESP® "OFF"



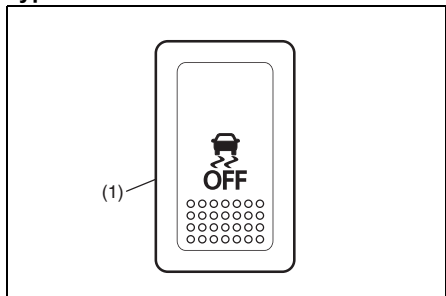
57L30045

Vous devez activer l'ESP® pendant la conduite normale afin de profiter de tous les avantages des systèmes ESP®.

Il est possible que vous deviez éteindre les systèmes ESP® (autres que l'ABS) si votre véhicule est embourbé dans du sable, de la boue ou de la neige et qu'une vitesse de roue importante est nécessaire.

Contacteur ESP® "OFF"

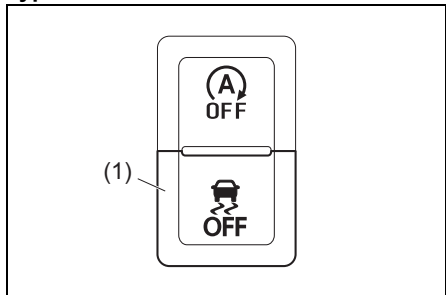
Type A



61MM0A197

(1) Contacteur ESP® "OFF"

Type B



61MM429

(1) Contacteur ESP® "OFF"

Lorsque le commutateur ESP® "OFF" du tableau de bord est poussé et maintenu enfoncé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume sur le tableau de bord. Quand vous avez désactivé les systèmes ESP® (autres que l'ABS), veillez à les rétablir avant de reprendre une conduite normale.

Pour réactiver les systèmes ESP®, poussez à nouveau le commutateur ESP® "OFF" jusqu'à ce que le témoin ESP® "OFF" s'éteigne.



61MM0A178

Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

Le système ESP® n'est pas activé lorsque ce message est affiché.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par radar, lorsque le système ESP® est désactivé, le système d'assistance au freinage par radar est désactivé.

Voyant d'alerte ABS / Voyant d'alerte de système de freinage

Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

Système d'aide au démarrage en côte (option)

Le système d'aide au démarrage en côte est conçu pour vous aider à démarrer sur une pente. Lorsque vous commencez à monter une côte, le système empêche le véhicule de rouler vers l'aval (pendant 2 secondes environ), le temps que votre pied passe de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez pas excessivement au système d'aide au démarrage en côte. Le système d'aide au démarrage en côte ne peut pas empêcher le véhicule de descendre une pente dans toutes les conditions de charge ou tous les états de la route. Soyez toujours prêt à enfoncer la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Un défaut d'attention et l'oubli d'enfoncer la pédale de frein pour maintenir le véhicule sur une côte peuvent entraîner une perte de contrôle ou un accident.**
- **Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas conçu pour arrêter le véhicule en pente.**

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

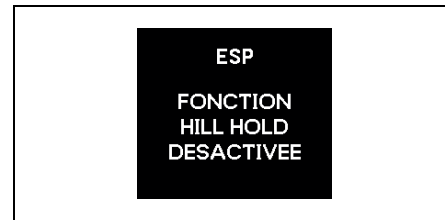
- **Après avoir retiré le pied de la pédale de frein, démarrez le véhicule pour entamer immédiatement la montée. Si vous retirez le pied de la pédale de frein pendant 2 secondes, le système d'aide au démarrage en côte sera annulé. Si tel est le cas, le véhicule peut rouler vers l'aval en fonction du degré de la pente, ce qui peut provoquer un accident. De plus, le moteur peut caler et l'assistance de la direction et des freins ne fonctionnera pas ; la direction et le freinage seront plus durs que d'habitude, ce qui peut causer un accident ou des dommages au véhicule.**

Le système d'aide au démarrage en côte s'active pendant 2 secondes environ au maximum si votre pied quitte la pédale de frein lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- 1) Le levier de changement de vitesse se trouve dans un rapport en marche avant ou en marche arrière.
- 2) Le frein de stationnement est desserré.
- 3) Pour les modèles à boîte-pont manuelle, la pédale d'embrayage est enfoncée.
- 4) Le véhicule se trouve sur une pente montante.

NOTE :

Il est possible que vous entendiez un bruit en provenance du moteur lorsque le système d'aide au démarrage en côte s'active. Ce bruit est normal et n'indique aucun dysfonctionnement.



61MM0A179

Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

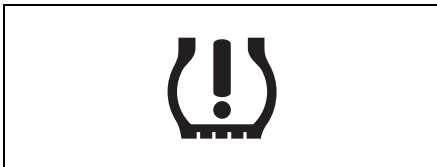
NOTE :

Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas actif lorsque ce message est affiché.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option)

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour vous alerter en cas de sous-gonflage prononcé d'un ou plusieurs pneus du véhicule. Un capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) contenant un code d'identification unique est monté sur chaque roue. Les capteurs TPMS transmettent des signaux de pression de pneu au récepteur du contrôleur du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque la pression de gonflage d'un ou plusieurs pneus indique un sous-gonflage important, le voyant d'alerte de faible pression des pneus indiqué ci-dessous s'allume.

Voyant d'alerte de faible pression des pneus



52D305

Chaque pneu, y compris la roue de secours (le cas échéant) doit être contrôlé à froid chaque mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus d'une taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correcte pour ces pneus.)

En tant que fonction améliorant la consommation, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de faible pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés. Dès lors, lorsque le témoin de faible pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible les pneus et les gonfler à la pression correcte.

Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule.

Notez que le TPMS n'est pas un substitut d'un entretien correct des pneus, et il incombe au conducteur de maintenir une pression correcte des pneus même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement de l'allumage du témoin de faible pression des pneus du TPMS.

AVERTISSEMENT

Se fier uniquement au système de surveillance de la pression des pneus pour déterminer s'il est nécessaire d'ajouter de l'air aux pneus peut causer une perte de contrôle ou un accident.

Contrôlez chaque mois les pressions de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids et, si nécessaire, réglez-les à la pression de gonflage recommandée spécifiée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule et ce manuel du propriétaire. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI. Même si le témoin s'éteint après avoir clignoté, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous préviendra pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

⚠ AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.

- Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaillon.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si votre véhicule est doté d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Kit de réparation des crevaisons" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'allumer en raison de causes normales telles que des fuites naturelles d'air et des modifications de pression causées par des variations de température ou de pression atmosphérique. L'ajustement de la pression d'air dans les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus provoque l'extinction du voyant d'alerte de faible pression des pneus.

Pour éteindre le voyant d'alerte de faible pression des pneus, ajustez les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids et conduisez le véhicule pendant 10 minutes environ.

Lorsque la pression de pneu ajustée est reconnue, le voyant d'alerte de faible pres-

sion des pneus s'éteint et l'écran d'information affiche la pression actuelle des pneus (si vous sélectionnez le moniteur TPMS).

AVIS

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne s'éteint pas même si vous roulez plus de 10 minutes après avoir ajusté à froid la pression des pneus, il peut y avoir un problème de TPMS. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le témoin s'allume à nouveau peu de temps après avoir ajusté la pression de vos pneus, il se peut qu'un pneu soit crevé. Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE. Reportez-vous à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus après une crevaison.



61MM0A198

NOTE :

- L'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est ajustée à haute altitude, le témoin de faible pression des pneus peut ne pas s'éteindre même après l'ajustement de la pression de gonflage des pneus. Dans ce cas, gonflez à une pression légèrement plus élevée que celle indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus.
- Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'éteindre temporairement après s'être allumé. Ceci peut être dû à l'augmentation de la température de surface après avoir parcouru une longue distance ou voyagé dans une zone à température élevée. Même si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'éteint après s'être allumé, veuillez à vérifier la pression de gonflage de tous les pneus.

- *Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Les pneus semblant être à la pression spécifiée lors d'un contrôle après un trajet, lorsque les pneus sont chauds, peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsqu'ils refroidissent. De même, des pneus gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.*

Voyant de dysfonctionnement du TPMS

Votre véhicule est également équipé d'un voyant de dysfonctionnement du TPMS indiquant un fonctionnement incorrect du système.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS est combiné au témoin de faible pression des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence continue jusqu'au démarrage suivant du véhicule tant que le dysfonctionnement persiste.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS n'est pas réinitialisé après l'arrêt du moteur ; il reste en l'état jusqu'à la restauration de conditions normales.

Lorsque le voyant de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas pouvoir détecter ou signaler comme prévu une basse pression de pneu. Des dysfonctionnements du TPMS peuvent se produire pour diverses raisons, parmi lesquelles la pose ou le remplacement ou la permutation de pneus ou de roues sur le véhicule, qui empêchent un fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez toujours le voyant de dysfonctionnement du TPMS après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues du véhicule pour s'assurer que le remplacement ou la permutation des

pneus ou des roues permet la poursuite du fonctionnement correct du TPMS.

AVIS

Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés si vous ne prenez pas les précautions appropriées.

- **Nous recommandons fortement de faire réparer ou remplacer les pneus par un concessionnaire agréé SUZUKI. Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés par l'installation ou le retrait des pneus.**
- **N'utilisez pas de produits d'étanchéité liquides pour pneu dégonflé, sauf si votre véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours.**

AVIS

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, il peut y avoir une défaillance au niveau d'un ou de plusieurs pneus, des capteurs de pression des pneus ou du système de surveillance.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.



61MM0A199

NOTE :

L'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.

Limitations du TPMS

Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement dans certaines circonstances. Dans les situations suivantes, le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'allumer et rester allumé ou clignoter.

- Lorsque vous remplacez un pneu crevé par une roue de secours.
- Lorsque vous incluez une roue de secours dans une permutation des roues.
- Lorsqu'un capteur TPMS est endommagé au cours d'un remplacement de pneu ou si des produits d'étanchéité liquides sont utilisés pour réparer un pneu crevé.
- Lorsque le signal du capteur TPMS est perturbé de l'une des manières suivantes :
 - Des appareils ou installations électriques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires sont à proximité.
 - Une pellicule métallique pouvant causer des interférences radio est fixée sur une vitre.
 - Une épaisse couche de neige ou de glace recouvre le véhicule, en particulier autour des roues ou des passages de roue.
 - Des pneus neige ne comportant pas de capteurs TPMS d'origine ou des chaînes sont utilisés.

- Lorsque vous utilisez des roues ou des pneus n'étant pas d'origine SUZUKI.
- Lorsque la pression d'un pneu est trop élevée.
- Lorsqu'il y a un problème de récepteur ou de contrôleur TPMS.

Réglage du TPMS

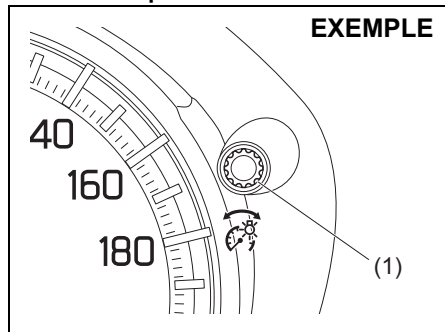
- Vous pouvez contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'écran d'information.
- Vous pouvez définir une des valeurs initiales de gonflage des pneus ci-dessous figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus.
 - "Mode Confort"
 - "Mode Eco"
 - "Mode Charge"

AVERTISSEMENT

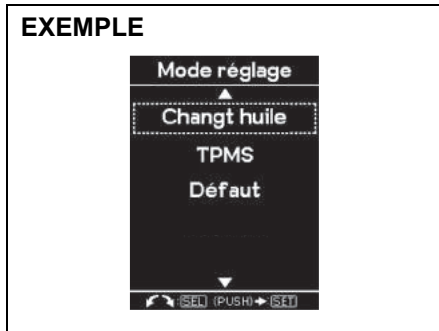
Lorsque le poids du chargement a changé, ajustez la pression des pneus conformément à l'étiquette d'information sur les pneus et réglez la valeur initiale via l'écran d'information. Si le poids du chargement, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Pour contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus



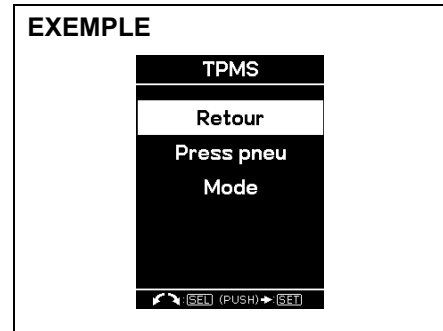
- 1) Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) du tableau de bord pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'affichage d'information en mode de réglage.



- 2) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

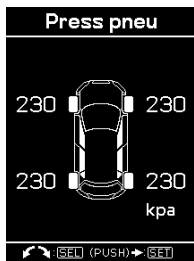
NOTE :

Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1).



- 3) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Press pneu" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

EXEMPLE



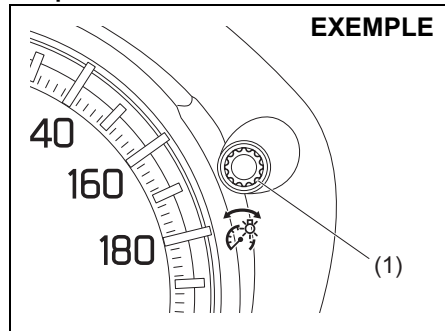
61MM0A233

4) L'écran affiche la pression de gonflage actuelle des pneus.

NOTE :

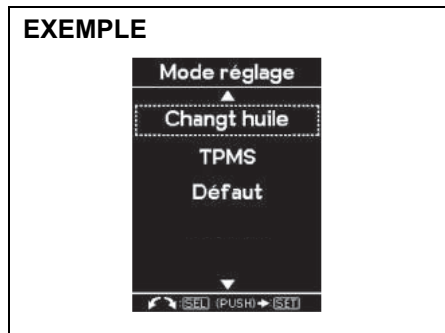
- Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume, l'écran d'information passe sur "Press pneu" et l'indication voulue de la pression de pneu clignote pour vous indiquer le ou les pneus dont la pression est basse.
- L'écran peut ne pas afficher la pression de gonflage des pneus pendant 10 minutes environ après que le véhicule a commencé à se déplacer. C'est parce que le système TPMS apprend la pression de gonflage des pneus pendant ces 10 minutes. L'écran affiche la pression de gonflage des pneus après 10 minutes.
- Si vous arrêtez le véhicule et tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou changez l'allumage en mode verrouillage de direction, et le laissez ainsi pendant au moins 20 minutes, la pression de pneu affichée sur l'écran d'information est réinitialisée et indique 0 kPa lorsque le moteur est redémarré. Dans ce cas, l'indication actuelle de pression de pneu revient après avoir conduit un moment. Toutefois, si une pression de pneu est détectée comme étant basse avant l'arrêt du moteur, l'indication de pression de pneu peut ne pas revenir et seulement indiquer "---".

Pour régler la valeur initiale de pression des pneus



83RM042

1) Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) du tableau de bord pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'affichage d'information en mode de réglage.

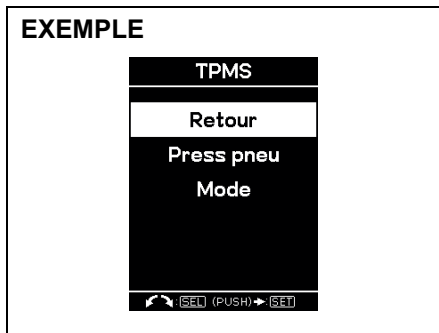


83RM30170

- 2) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

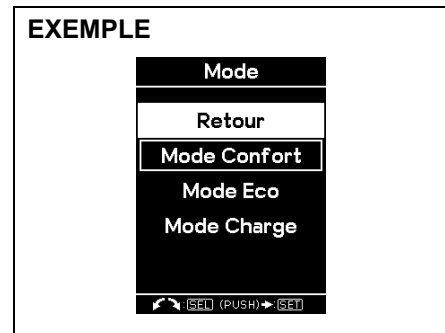
NOTE :

Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1).



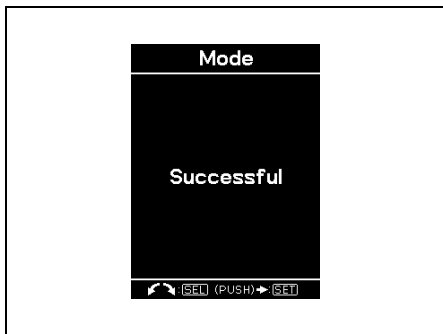
61MM0A232

- 3) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Mode" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.



61MM0A234

- 4) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner la valeur initiale et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.



61MM0A235

- 5) Lorsque l'écran affiche le message indiqué dans l'illustration ci-dessus, le réglage est terminé.

Remplacement des pneus et/ou des roues

Après la crevaison d'un pneu et son remplacement par la roue de secours, SUZUKI recommande de faire monter un nouveau pneu sur la roue sur laquelle se trouvait le pneu crevé par un concessionnaire agréé SUZUKI. Le TPMS est déjà configuré pour reconnaître le code d'identification de la roue d'origine, et le fonctionnement normal du TPMS sera rétabli.

Si vous remplacez des roues de votre véhicule, votre concessionnaire doit s'assurer que les capteurs TPMS sont installés dans les nouvelles roues et doit configurer le TPMS pour que celui-ci reconnaisse les nouveaux capteurs.

NOTE :

Il n'y a pas de capteur TPMS dans la roue de secours. Vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas d'urgence, et devez remplacer la roue de secours dès que possible pour revenir au fonctionnement normal du TPMS.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par SUZUKI peut causer une défaillance du TPMS. Lors du remplacement des pneus et des roues, utilisez uniquement des pneus et roues recommandés par SUZUKI comme équipement standard ou optionnel de votre véhicule. Pour plus de détails, reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option)

Système d'assistance au freinage par radar

Le système d'assistance au freinage par radar mesure la vitesse relative et la distance du véhicule devant vous : il essaie d'éviter une collision en émettant une alerte et, dans le cas d'une collision, essaie de réduire les dommages en commandant les freins.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système d'assistance au freinage par radar comporte des limites et ne fonctionnera peut-être pas correctement en fonction des conditions de conduite. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
- Pour des raisons de sécurité, ne contrôlez pas vous-même le fonctionnement du système.
- Vérifiez que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le véhicule. Lorsque le système est activé, il existe un risque sérieux de projection.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

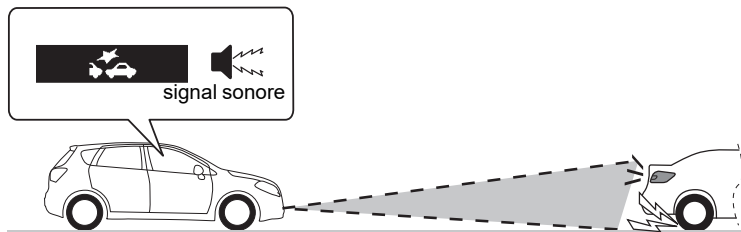
- Sur les revêtements suivants, vous ne pourrez peut-être pas décélérer même lorsque l'avertissement du système de freinage, le système d'assistance au freinage et le système de freinage automatique fonctionnent.
 - Virages serrés ou surfaces très accidentées
 - Sur les revêtements glissants suivants
 - Routes verglacées ou enneigées
 - Sur des regards d'égout ou des plaques métalliques
 - Sur du gravier
- Dans les situations suivantes, l'inclinaison et/ou la hauteur du véhicule change, le système ne fonctionne pas correctement et des accidents imprévisibles peuvent se produire.
 - Avec une suspension modifiée (modifiant la hauteur du véhicule, etc.)
 - Avec des pneus ne correspondant pas aux spécifications de taille
 - Avec des pneus usés ou très irréguliers
 - Avec des pneus dégonflés ou surgonflés

NOTE :

- Lorsque le système fonctionne, si un véhicule devant vous sort du champ de détection du radar ou s'il n'est plus détectable, le système peut cesser de fonctionner.
- Lorsque le système fonctionne, un bruit de freinage peut être audible même si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein : ceci est normal.

Avertissement de collision frontale

En cas de risque de collision frontale, un avertissement retentit et est émis sur l'écran d'information.

EXEMPLE

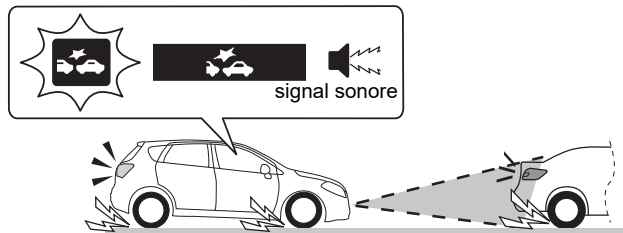
61MM702

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Avertissement du système de freinage

Si le conducteur ne peut entreprendre de manœuvres d'évitement, par exemple actionner les freins ou changer de direction, après l'activation de l'avertissement de collision frontale, ou si sa manœuvre est insuffisante, le système applique les freins légèrement.

EXEMPLE



83RM050

ATTENTION

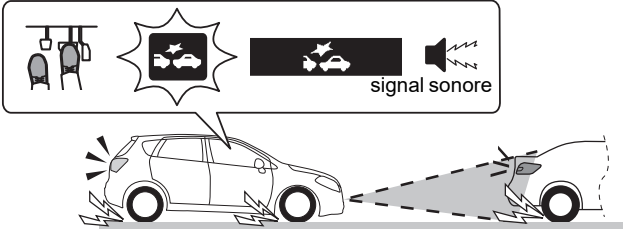
Dans les conditions suivantes, cet avertissement du système de freinage pourrait ne pas s'activer.

- Lorsqu'un véhicule qui précède est stationné sur la route en direction du mouvement.
- Lorsqu'un véhicule situé à l'avant change de voie et qu'une partie seulement du véhicule est située dans la zone de détection du capteur radar.

Système d'assistance au freinage

En cas de probabilité élevée de collision frontale, le système d'assistance au freinage est plus puissant lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

EXEMPLE



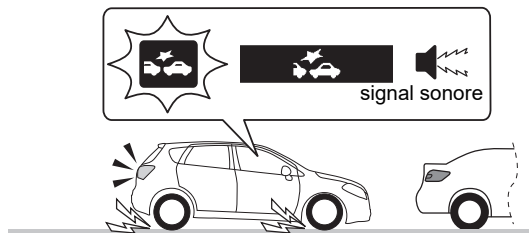
61MM431

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Système de freinage automatique

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter une collision frontale à petite vitesse, les freins s'appliquent puissamment automatiquement. (#1)

EXEMPLE



61MM432

(#1) Après que le système de freinage automatique a arrêté le véhicule, le voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar et le voyant d'avertissement de collision frontale continuent à clignoter jusqu'à ce que le système de freinage soit relâché.

ATTENTION

Une fois que le système de freinage automatique a arrêté le véhicule, appuyez immédiatement sur la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé de la boîte-pont automatique, et quand le système de freinage automatique est relâché, la fonction d'avance au ralenti commence à faire avancer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident.

NOTE :

Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage (option) lorsque le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le moteur cale.

Il ne s'active pas dans les situations suivantes

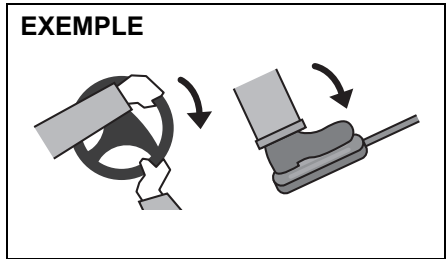
Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le moteur est arrêté (sauf lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP)
- Quand le levier de changement de vitesse est en position de marche arrière ou "P" (modèles à boîte-pont automatique)
- Face à un véhicule approchant
- Lorsque les commutateurs suivants sont enfoncés et que le système est désactivé.
 - Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar
 - Contacteur ESP® "OFF"
- Lorsque le système est provisoirement arrêté ou ne fonctionne pas correctement, certains des témoins et messages suivants sont activés.
 - Voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar
 - Message "VERIF. SYST. D'ASSISTANCE AU FREINAGE PAR RADAR"
 - Message "ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR PROV. SUSPENDUE"
 - Message "ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR SUSP. (DETECTEUR)"

Il peut ne pas s'activer dans les situations suivantes

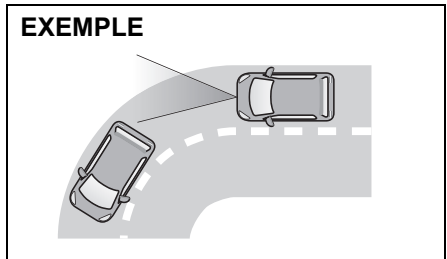
Dans les situations suivantes, le radar ne détectera peut-être pas le véhicule devant vous et le système ne s'activera pas.

- Lorsque le capteur radar est couvert de neige, d'eau ou de saletés
- En cas d'intempéries (forte pluie, brouillard, tempête de neige ou de sable) ou lorsque le véhicule devant vous est couvert d'eau, de neige ou de sable
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite
- Lorsqu'un autre véhicule surgit soudainement
- Lorsque vous accélérez soudainement et approchez le véhicule devant vous, par exemple lorsque vous doublez le véhicule devant vous
- Lorsque vous changez de direction
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne



81M40270

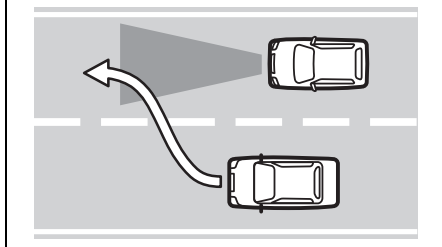
- Lorsque vous effectuez une manœuvre d'évitement avec le volant ou la pédale d'accélérateur



61MM401

- Lorsque seulement une partie du véhicule devant vous se trouve dans le champ de détection du radar, par exemple en conduite sur une route sinueuse

EXEMPLE



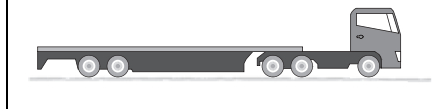
61MM402

- Lorsqu'un autre véhicule change soudain de voie ou surgit en face de vous

Lorsque les types suivants de véhicules se trouvent en face de vous, le radar ne les détectera peut-être pas et le système ne s'activera peut-être pas.

- Véhicules arrêtés ou roulant très lentement
- Véhicules transportant des charges de forme irrégulière sur leur toit (ex. bicyclettes) ou véhicules ayant des objets dépassant du contour de la carrosserie
- Camions ayant des parties arrière basses

EXEMPLE



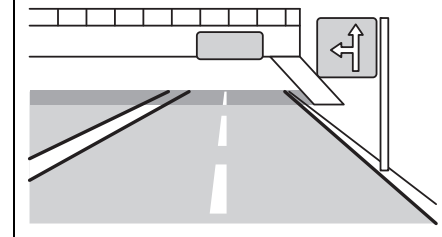
54M3238

- Véhicules ayant une carrosserie particulière (ex. porte-automobiles)

Il peut également s'activer dans les situations suivantes

Le radar peut évaluer les objets suivants comme un véhicule devant vous et le système peut s'activer.

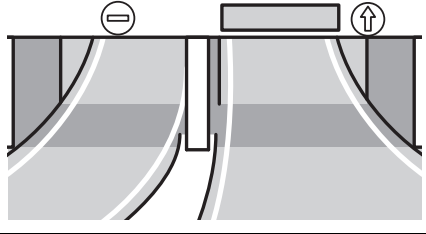
EXEMPLE



61MM403

- Passerelles pour piétons, ponts surélevés, viaducs ou panneaux routiers

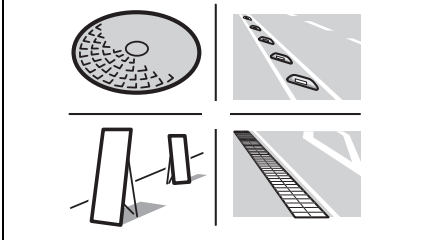
EXEMPLE



61MM404

- Barrières de péage, barrières de parkings, passages à niveau ou panneaux de limitation de hauteur

EXEMPLE



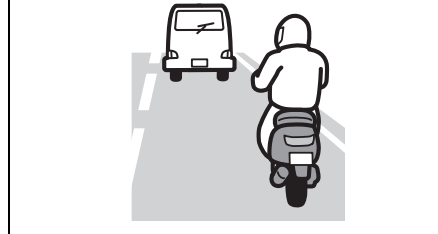
61MM405

- Objets en relief sur la route, plaques d'égout, panneaux et autres objets métalliques et chutes d'objets ou changements de niveau de la route

Le radar peut évaluer les situations suivantes comme un véhicule devant vous et le système peut s'activer.

- Passages de ponts étroits
- Conduite sur des pentes variables
- Lorsqu'un véhicule vous dépasse soudain sur une voie adjacente
- Lorsque le radar détecte des animaux ou des arbres

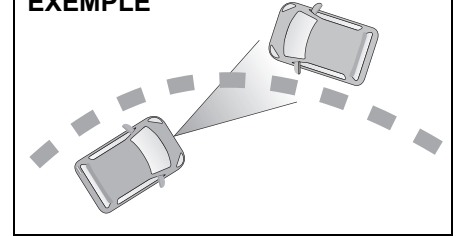
EXEMPLE



61MM406

- Lorsque le radar détecte des piétons, des bicyclettes ou des motos

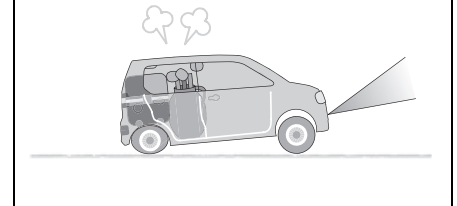
EXEMPLE



61MM407

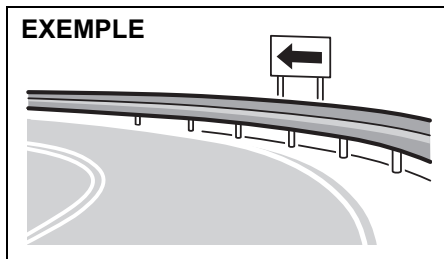
- Lorsque vous passez à côté d'un véhicule approchant sur une route sinueuse

EXEMPLE



54M3239

- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière



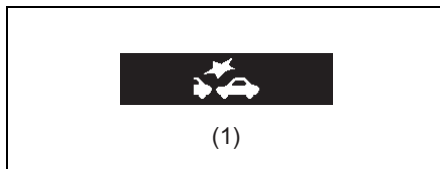
61MM408

- En présence d'un rail latéral de protection ou un panneau dans une courbe

Avertissement de collision frontale

Lorsque vous roulez à une vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) ou plus vers le véhicule en mouvement ou à des vitesses d'environ 5 km/h à 80 km/h (3 mph à 50 mph) vers le véhicule qui s'arrête et que le système détecte un risque de collision frontale, un avertissement est alors émis.

- Le signal sonore intérieur retentit par intermittence et l'indication (1) s'affiche.



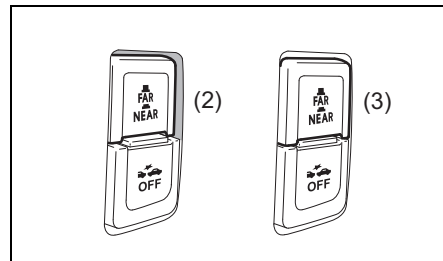
61MM703

- Lorsque l'avertissement de collision frontale fonctionne, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, effectuez une manœuvre d'évitement avec le volant ou la pédale de frein.

Commutateur "FAR/NEAR"

Vous pouvez modifier l'instant d'activation de l'avertissement de collision frontale lorsque le système fonctionne au moyen du commutateur "FAR/NEAR".

- Pour la même vitesse relative et la même distance du véhicule devant vous, le réglage "FAR" réagit plus rapidement que le réglage "NEAR".



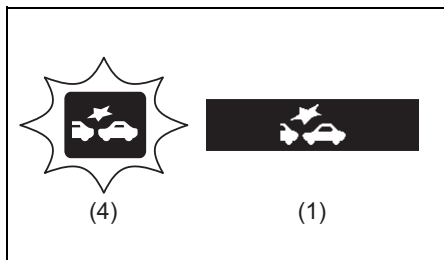
61MM704

- Appuyez sur le commutateur "FAR/NEAR" pour régler l'instant d'activation de l'avertissement de collision frontale sur "NEAR" (2).
- Appuyez à nouveau sur le commutateur "FAR/NEAR" pour modifier l'instant d'activation de l'avertissement de collision frontale sur "FAR" (3).
- Lorsque vous appuyez sur le commutateur "FAR/NEAR", le signal sonore intérieur retentit et "NEAR" ou "FAR" s'affiche sur l'écran d'information pendant plusieurs secondes.

Système d'assistance au freinage

Lorsque vous conduisez à une vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) ou plus et qu'il existe une forte probabilité de collision frontale, le système d'assistance au freinage freine plus puissamment lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

- Lorsque le système d'assistance au freinage fonctionne, le signal sonore intérieur retentit par intermittence, le voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar (4) clignote rapidement et l'indication (1) s'affiche.

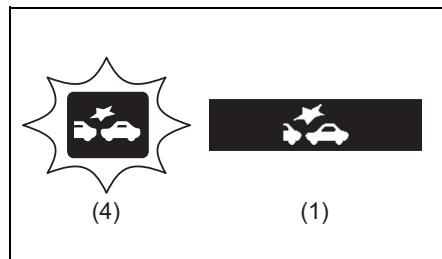


61MM705

Système de freinage automatique

Lorsqu'une collision frontale est estimée inévitable avec le véhicule circulant devant vous à une vitesse égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph) ou entre environ 5 km/h et 30 km/h (3 mph et 19 mph) les freins s'appliquent puissamment automatiquement et essaient d'éviter la collision ou de réduire les dommages provoqués par la collision.

- Lorsque le système de freinage automatique est activé à une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph) ou moins, il est possible d'éviter les collisions.
- Lorsque le système de freinage automatique fonctionne, le signal sonore intérieur retentit par intermittence, le voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar (4) clignote rapidement, l'indication (1) s'affiche et les feux stop s'allument.



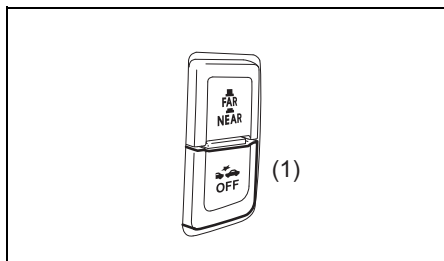
61MM705

Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar

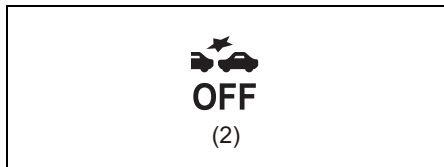
Vous pouvez désactiver le système d'assistance au freinage par radar.

- Dans les situations suivantes, maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar pour désactiver le système lorsque des dangers imprévisibles sont possibles s'il est activé.
 - Lorsque le véhicule est placé sur un banc de test, par exemple lors d'une inspection du véhicule
 - Lorsque le véhicule est remorqué
 - Lorsque le véhicule est transporté sur un véhicule de transport
 - Lorsque le véhicule est transporté dans un ferry
 - Lorsque le véhicule est conduit sur un circuit automobile
 - Lorsque le véhicule est placé sur un pont élévateur ou dans un parking mécanique
 - Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours ou de chaînes à neige
 - Lorsque vous utilisez un pneu crevé réparé provisoirement
 - En cas d'accident ou de panne
 - Quand le véhicule tire une remorque

- Dans les situations suivantes, le capteur radar peut ne pas fonctionner correctement. Désactivez-le et faites-le contrôler par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 - En cas de collision mineure et lorsque le capteur radar est endommagé ou masqué.
 - Lorsque le système de freinage d'urgence et le système de freinage automatique sont activés plus que nécessaire



61MM419



61MM437

- Lorsque vous voulez désactiver le système, maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur retentisse et que le témoin de désactivation de l'assistance par radar (2) s'allume sur le tableau de bord.

Les actions suivantes réactivent le système.

- Maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur retentisse et que le témoin de désactivation de l'assistance par radar (2) s'éteigne
- Arrêtez le moteur et redémarrez-le

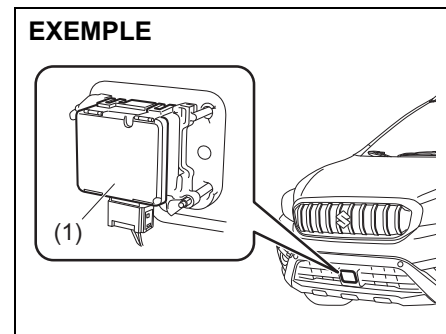
⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

N'appuyez pas sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar lorsque vous conduisez.

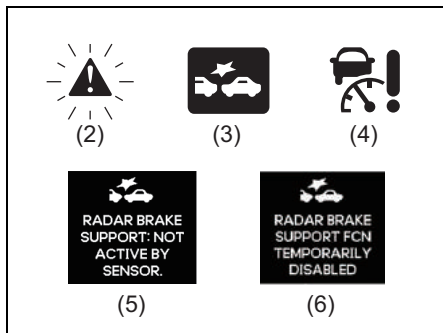
Utilisation du capteur radar

Le capteur radar (1) est situé à l'intérieur du pare-chocs avant.



83RM070

Si de la saleté est détectée sur le capteur radar, le système d'assistance au freinage par radar cesse de fonctionner et les témoins et messages suivants demandent votre attention.



83RM071

- (2) Voyant d'avertissement principal (clignote)
- (3) Voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar (allumé)
- (4) Voyant d'alerte du système de régulateur de vitesse adaptatif (allumé)
- (5) Message "ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR SUSP. (DETECTEUR)" affiché
- (6) Message "ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR PROV. SUSPENDUE" affiché

⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à ce que le capteur soit toujours propre. Lorsqu'il est sale, essuyez-le avec un chiffon doux qui ne l'érafle pas. Également, lorsque les objets suivants couvrent ou sont collés sur le capteur, ils sont détectés comme des saletés, le radar mettra plus longtemps à détecter des objets ou ne les détectera pas du tout. Dans ce cas, le système ne fonctionne pas normalement et des accidents imprévisibles peuvent se produire.
 - Sacs en plastique (transparents, semi-transparents, colorés ou avec revêtement métallique)
 - Pluie, neige, etc.
- N'oubliez pas d'effectuer les actions suivantes afin que le capteur radar fonctionne correctement. Mal entretenu, le capteur radar ne détecte pas précisément un véhicule devant vous. Le système ne fonctionne pas correctement et des accidents imprévisibles peuvent se produire.
 - Ne soumettez pas le capteur radar à des chocs. En cas de collision mineure et si le capteur radar est endommagé ou masqué, faites-le contrôler par un concessionnaire agréé SUZUKI.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne poussez pas un autre véhicule ou d'autres objets avec le pare-chocs avant lorsque vous sortez d'un parking.
- Ne personnalisez pas, ne revêtez pas et n'appliquez pas de pièces qui ne sont pas des pièces d'origine SUZUKI sur la calandre de radiateur ou sur le pare-chocs avant. Pour des réparations ou le remplacement de pièces, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
- Ne déposez pas et ne démontez pas le capteur radar ou les pièces environnantes.
- Ne vous asseyez pas et ne vous appuyez pas sur le pare-chocs avant.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, ne dirigez pas la buse sur ou à proximité du capteur.
- Ne poussez pas un autre véhicule ou d'autres objets avec le pare-chocs avant lorsque vous sortez d'un parking.

NOTE :

Le système ne fonctionnera peut-être pas correctement si de la neige ou de l'eau se trouvent sur le capteur radar.

En cas de saleté sur le capteur

Si le message (5) ne disparaît pas, procédez comme suit.

- 1) Garez le véhicule dans un endroit sûr et appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
 - 2) Nettoyez le capteur avec un chiffon doux.
 - 3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis.
 - 4) Vérifiez que le message (5) disparaît.
- Si vous nettoyez le capteur et conduisez le véhicule, mais que le message (5) apparaît de nouveau, il peut y avoir un autre problème. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour obtenir une assistance supplémentaire.

NOTE :

Dans les situations suivantes, le voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar (3) peut s'allumer, le message (5) peut s'afficher et le système d'assistance au freinage par radar peut se désactiver automatiquement, même en l'absence de saletés sur le capteur.

- *Dans un tunnel*
- *Sur une route entourée de murs en béton*
- *Sur une route longue de clôtures métalliques*

- *Autour de passages supérieurs ou de croisements surélevés*
- *En cas d'intempéries (ex. forte pluie ou neige)*
- *Sur une route comportant des flaques d'eau*

Dans ces situations, le système d'assistance au freinage par radar arrête de fonctionner provisoirement du fait que les ondes millimétriques du capteur radar subissent une réflexion diffuse et qu'il n'est pas possible de détecter précisément la position d'un véhicule.





Si vous conduisez le véhicule pendant environ 2 minutes après que les situations ci-dessus se sont améliorées, ce témoin et ce message disparaissent et le système d'assistance au freinage par radar est réactivé.





Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche l'avertissement et le message pour vous informer de certains problèmes du système d'assistance au freinage par radar.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Messages d'avertissement et alarmes

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>VERIFIEZ LE SYSTEME CRUISE</p> <p>54P000356</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif est peut-être défaillant. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>VERIF. SYST. D'ASSISTANCE AU FREINAGE PAR RADAR</p> <p>61MM435</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)	Le système d'assistance au freinage par radar peut présenter un problème. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>61MM436</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Il s'agit de l'état de désactivation temporaire du système d'assistance au freinage par radar et du système de régulateur de vitesse adaptatif. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>61MM439</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du signal sonore intérieur)</p>	<p>Le système d'assistance au freinage par radar est provisoirement désactivé du fait que des saletés sont détectées sur le capteur radar ou que les ondes millimétriques du capteur radar entraînent une réflexion diffuse. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, essayez le capteur avec un chiffon doux.</p>

Système de régulateur de vitesse adaptatif (option)

Le système de régulateur de vitesse adaptatif vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur.

Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La porte du conducteur est correctement fermée.
- Le frein de stationnement est complètement relâché.
- Le limiteur de vitesse n'est pas utilisé.
- Pour une boîte-pont manuelle, le rapport engagé est le 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème (option).
- Dans le cas d'une boîte-pont automatique, le levier de sélection en "D" ou en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème en mode manuel.
- Sur un véhicule à boîte-pont automatique, le levier de sélection est en position "D" ou "M".
- La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.
- Le commutateur ESP® "OFF" n'est pas pressé et le système n'est pas éteint.
- Lorsque la température des plaquettes de frein n'est pas élevée.
- En l'absence de panne ou de dysfonctionnement du système.

- Lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Lorsque la pédale d'embrayage est relâchée.
- Lorsque le régime moteur est adéquat.



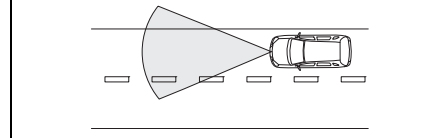
AVERTISSEMENT

- **Le contrôle de décélération par le système de régulateur de vitesse adaptatif est limité. Vous devez donc être très attentif pour une conduite sécuritaire, en vérifiant toujours les conditions de circulation et en appuyant sur la pédale de frein et/ou la pédale d'accélérateur au besoin.**
- **Dans les situations suivantes, l'inclinaison et/ou la hauteur du véhicule change, le système ne fonctionne pas correctement et des accidents imprévisibles peuvent se produire.**
 - Avec une suspension modifiée (modifiant la hauteur du véhicule, etc.)
 - Avec des pneus ne correspondant pas aux spécifications de taille
 - Avec des pneus usés ou très irréguliers
 - Avec des pneus dégonflés ou surgonflés

Le régulateur de vitesse adaptatif propose les quatre modes suivants.

- (1) Régulation de vitesse constante
(Il n'y a aucun véhicule à l'avant)

EXEMPLE

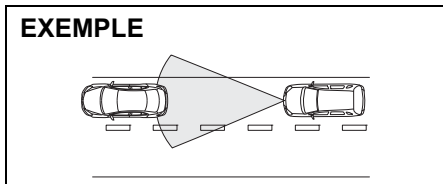


83RM008

Votre véhicule circule à la vitesse réglée.

- La vitesse du véhicule peut être réglée à une valeur égale ou supérieure à 40 km/h (25 mph).

- (2) Commande de décélération
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule moins vite que la vitesse réglée)

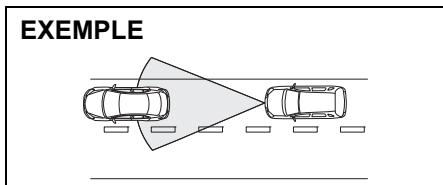


83RM009

Votre véhicule ralentit et maintient une vitesse égale à celle du véhicule situé devant vous afin de conserver une distance de suivi sécuritaire.

- La distance de détection possible entre votre véhicule et celui qui vous précède est d'environ 100 m (328 ft).

- (3) Régulation de suivi
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule à une vitesse constante)



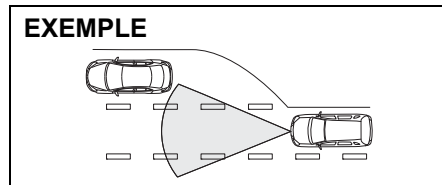
83RM010

Votre véhicule en suit un autre en conservant une distance constante, sans dépasser la vitesse réglée.

NOTE :

- Lorsque votre véhicule s'approche du véhicule situé à l'avant et que la commande de décélération ou la régulation de suivi est en fonctionnement, un avertissement de collision frontale est émis.
- Lorsque vous utilisez la pédale de frein en mode de régulation de suivi, vous pourriez ressentir que le freinage est plus dur. Ceci est tout à fait normal dans le système de freinage. Cette situation est liée au fonctionnement du système de régulateur de vitesse adaptatif.

- (4) Commande d'accélération
(Un véhicule situé à l'avant s'éloigne de votre)



83RM011

Le système de régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse réglée et la maintient.

Situations dans lesquelles le radar ne s'activera pas correctement

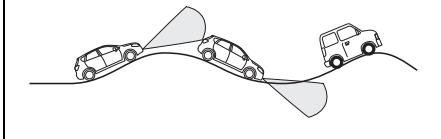
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes. Sinon, le système ne fonctionnera pas adéquatement et des accidents imprévisibles pourraient se produire.

Dans les situations suivantes, il y a un risque important que la commande de décélération, la régulation de suivi et la commande d'accélération ne fonctionnent pas adéquatement, même si un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar.

- Lorsque le véhicule est dans un embouteillage
- Lorsque le véhicule circule dans des virages serrés
- Lorsque le véhicule circule sur des routes glissantes, recouvertes de glace ou de neige, par exemple
- Lorsque le véhicule se trouve dans une côte raide

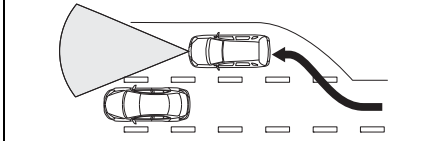
EXEMPLE



83RM012

- Lorsque le véhicule circule sur une route comprenant de nombreuses montées et descentes
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou est remorqué

EXEMPLE



83RM013

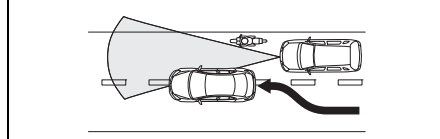
- Sortie d'autoroute
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne
- Lorsque le véhicule circule dans une voie de virage à gauche ou de virage à droite
- Lorsque la calandre de radiateur ou le pare-chocs avant percute un objet rigide

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le radar pourrait ne pas détecter adéquatement un véhicule situé à l'avant et l'avertissement de collision frontale pourrait ne pas être émis. Vous devez décélérer le véhicule en actionnant les freins au besoin.

- Lorsqu'un véhicule situé à l'avant circule à basse vitesse ou s'arrête en raison d'un embouteillage ou parce qu'il arrive à un péage
- Lorsque le véhicule s'approche d'une section de route en travaux
- Lorsque le véhicule se trouve dans un tunnel
- Lorsque le capteur radar est couvert de neige, d'eau ou de saletés
- En cas d'intempéries (forte pluie, brouillard, tempête de neige ou de sable) ou lorsque le véhicule devant vous est couvert d'eau, de neige ou de sable
- Un véhicule situé à l'avant possède une extrémité arrière de surface réduite, par exemple un camion sans remorque
- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière
- Lorsque le véhicule route à une vitesse supérieure ou égale à 160 km/h (100 mph)
- Lorsqu'un véhicule se rabat brusquement devant le vôtre

EXEMPLE



83RM014

- Lorsqu'une moto circule dans la même voie





AVERTISSEMENT

Conduisez toujours de manière sécuritaire en effectuant les manœuvres nécessaires en fonction de la circulation.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- 3) Appuyez sur le commutateur "SET –" (5), et le témoin "SET" (8) ainsi que l'indication de la vitesse réglée (10) apparaissent sur l'écran d'information. Si vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, la vitesse réglée sera maintenue. À ce stade, le témoin de détection de véhicule devant (9) variera de la manière suivante, en fonction de la présence ou de l'absence d'un véhicule à l'avant.

Indication	Description
	Aucun véhicule n'est détecté à l'avant. Dans ce cas, le véhicule est en état de régulation de vitesse constante.
	Un véhicule est détecté à l'avant. Dans ce cas, le véhicule est en état de commande de décélération et de régulation de suivi.






AVERTISSEMENT

Si le régulateur de vitesse adaptatif est accidentellement activé, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort.

Désactivez le régulateur de vitesse adaptatif et vérifiez que le témoin de régulateur de vitesse adaptatif (7) disparaît lorsque le système n'est pas utilisé.

Changement de la distance de suivi

Lorsque le témoin de régulateur de vitesse adaptatif (7) est activé, vous pouvez ajuster la distance de suivi séparant votre véhicule de celui qui le précède de la manière suivante, en appuyant sur le commutateur de réglage de la distance de suivi (1).

Indication	Description
 <p>Dist: 1</p>	<p>Courte ("Dist : 1") La distance de suivi sera plus courte que celle du réglage "Moyenne".</p>
 <p>Dist: 2</p>	<p>Moyenne ("Dist : 2") Il s'agit du réglage initial. Lorsque votre véhicule roule à 80 km/h (50 mph), la distance de suivi sera d'environ 40 m (131 ft).</p>
 <p>Dist: 3</p>	<p>Longue ("Dist : 3") La distance de suivi sera plus longue que celle du réglage "Moyenne".</p>

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenez une distance de suivi sécuritaire en fonction des conditions de circulation. Sinon, vous pourriez faire face à des blessures graves, voire la mort.

NOTE :

- Lorsque vous arrêtez le moteur, la distance de suivi précédemment réglée en mémoire est effacée et le système est réinitialisé.
- La distance de suivi appropriée varie en fonction de la vitesse du véhicule.

Changement de vitesse temporaire

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein.

Le régulateur de vitesse adaptatif sera annulé et le témoin "SET" (8) disparaîtra. Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4) et le témoin "SET" (8) s'allume lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse précédemment réglée et la maintiendra.

Changement de la vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et appuyez sur le commutateur "SET –" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

En utilisant la pédale de frein

Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le

commutateur "SET –" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE :

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le témoin "SET" (8) disparaît jusqu'à la réinitialisation de la vitesse réglée.

En utilisant le commutateur "RES +" ou "SET –"

Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (4) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse réglée augmentera.

Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET –" (5) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse réglée diminuera.

NOTE :

- *Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 1 km/h (1 mph) en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (4) ou "SET –" (5).*
- *Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 5 km/h (5 mph) en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (4) ou "SET –" (5).*
- *Lorsque la commande de décélération ou la régulation de suivi est activée, le véhicule n'accélérera pas même si vous réglez une vitesse réglée plus élevée en appuyant sur le commutateur "RES +" (4). Toutefois, si le véhicule détecté à l'avant disparaît, votre véhicule accélérera automatiquement jusqu'à la vitesse réglée.*

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Le témoin "SET" (8) disparaîtra et le régulateur de vitesse adaptatif se désactivera temporairement dans les conditions suivantes :

Généralités :

- Lorsque le commutateur "CANCEL" (3) est pressé
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la vitesse du véhicule descend sous 40 km/h (25 mph)
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® s'active
- Lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop faible
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
- Lorsque le frein de stationnement est serré

Pour les véhicules à boîte-pont manuelle :

- Lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée de manière continue
- Lorsque la vitesse passe en position "N"
- Lorsque la vitesse passe en 1re ou en 2ème
- Lorsque la température élevée des plaquettes de frein est détectée

Pour les véhicules à boîte-pont manuelle :

- Lorsque la marche arrière est engagée

Pour les véhicules avec boîte-pont automatique :

- Lorsque la vitesse passe de la 3ème à la 2ème en mode manuel

Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4). Le témoin "SET" (8) s'allume. La vitesse du véhicule doit dépasser 40 km/h (25 mph) lorsque le véhicule n'est pas dans une des situations mentionnées précédemment.

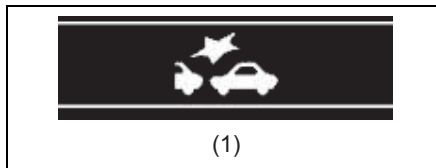
Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le système de régulateur de vitesse adaptatif est annulé et le témoin de régulateur de vitesse adaptatif (7) s'éteint.

- Lorsque le commutateur "CRUISE" (2) est pressé.
- Lorsque le commutateur "LIMIT" est pressé.
- Lorsque contacteur ESP® "OFF" est pressé.
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne mal ou est temporairement inopérant.

NOTE :

Si vous mettez le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction, la vitesse précédemment réglée est effacée de la mémoire.

Avertissement de collision frontale



54P000353

Si votre véhicule s'approche trop de celui qui vous précède comme décrit ci-dessous, le signal sonore intérieur retentit et le témoin (1) apparaît sur l'écran d'information au même moment, pour vous inciter à décélérer.

- Le véhicule situé à l'avant ralentit brusquement.
- Un autre véhicule se rabat devant vous.

Enfoncez la pédale de frein et conservez une distance appropriée par rapport au véhicule qui vous précède. L'instant d'activation du signal sonore de collision frontale varie en fonction de la vitesse du véhicule et de la distance de suivi séparant votre véhicule de celui qui vous précède.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si la circulation est dense, car l'avertissement de collision frontale s'active alors fréquemment.**
- **Même si la distance séparant votre véhicule de celui qui vous précède est courte, l'avertissement de collision frontale pourrait ne pas vous alerter dans les circonstances suivantes :**
 - **Le véhicule situé à l'avant roule à la même vitesse que vous, ou juste un peu plus vite.**
 - **Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, ou juste après l'avoir relâchée.**





Utilisation du capteur radar





Pour de plus amples informations sur le capteur radar, reportez-vous à "Système d'assistance au freinage par radar" dans cette section.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes pour vous informer de certains problèmes du régulateur de vitesse adaptatif.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 54P000356	Clignote 	Bip (une fois en provenance du l'avertisseur sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif est peut-être défaillant. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
 54P000355	Clignote 	Bip (une fois en provenance du l'avertisseur sonore intérieur)	Le système de régulateur de vitesse adaptatif et le système d'assistance au freinage par radar sont provisoirement désactivés du fait que des saletés sont détectées sur le capteur ou que les ondes millimétriques du capteur radar entraînent une réflexion diffuse. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, essayez le capteur avec un chiffon doux.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>VERIF. SYST. D'ASSISTANCE AU FREINAGE PAR RADAR</p> <p>54P000357</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le système d'assistance au freinage par radar peut présenter un problème. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>ASSISTANCE AU FREINAGE RADAR PROV. SUSPENDUE</p> <p>54P000358</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance du l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il s'agit de l'état de désactivation temporaire du système d'assistance au freinage par radar et du système de régulateur de vitesse adaptatif. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

Signal d'arrêt d'urgence (ESS) (option)

ESS est l'abréviation de Emergency Stop Signal.

Cette fonctionnalité informe un véhicule suiveur en faisant clignoter tous les clignotants plus rapidement si toutes les conditions suivantes sont remplies. Également, dans ces conditions, ils clignoteront en même temps que le témoin de clignotant sur le tableau de bord.

- Si vous appuyez brusquement sur les freins à une vitesse d'environ 55 km/h (34 mph) ou plus.
- Lorsque le système ABS est activé ou lorsque vous appuyez soudainement sur la pédale de frein, ce qui est similaire à l'activation du système ABS.

EXEMPLE



61MM417

Le système ESS arrête de fonctionner dans les situations suivantes.

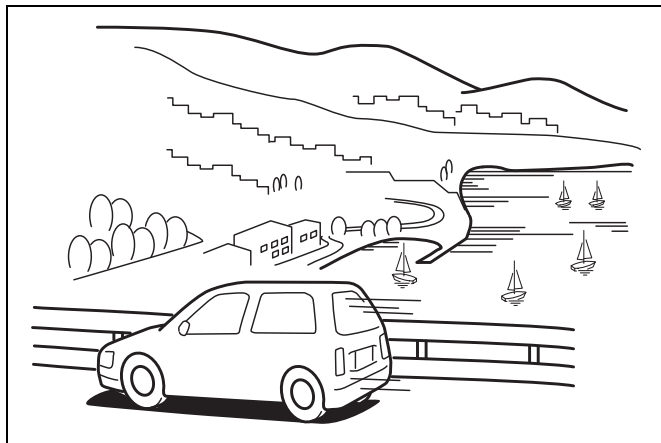
- Lorsque vous relâchez le frein.
- Lorsque le système ABS n'est plus activé.
- Lorsque vous actionnez le contacteur de feux de détresse.
- Lorsque le véhicule ne décélère plus rapidement.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien que le système ESS soit conçu pour éviter le nombre de collisions par l'arrière en cas de freinage brusque en avertissant un véhicule suiveur, il ne peut pas éviter toutes les collisions. Conduisez toujours prudemment et évitez les freinages brusques superflus lorsque vous vous arrêtez ou décélérez.

NOTE :

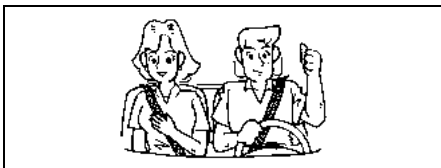
- *Il n'est pas possible de désactiver le système ESS.*
- *Utilisez de préférence le contacteur de feux de détresse.*
- *Lorsque vous conduisez sur les revêtements suivants et que le système ABS ne fonctionne pas momentanément, le système ESS peut ne pas fonctionner.*
 - *Sur des revêtements glissants*
 - *Sur des routes accidentées (ex. raccords de revêtements)*



60G409

CONSEILS DE CONDUITE

Rodage	4-1
Convertisseur catalytique	4-1
Optimisation de la consommation de carburant	4-2
Conduite sur autoroute	4-3
Conduite en côte	4-3
Conduite sur routes glissantes	4-4
Conduite tout terrain	4-6
Arrivée dans une zone inondée	4-6



52D0785

▲ AVERTISSEMENT

- Bouclez toujours les ceintures de sécurité. Même si les sièges avant sont équipés de coussins gonflables, le conducteur et les passagers doivent toujours être attachés à l'aide des ceintures de sécurité fournies. Consultez la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" pour obtenir des instructions relatives à l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.
- Ne conduisez jamais le véhicule en état d'ivresse ou sous l'influence de drogues. L'alcool et les drogues risquent de sérieusement réduire les aptitudes du conducteur et d'augmenter les risques d'accident pour lui et les autres. Évitez également de conduire en cas de fatigue, de maladie, de colère ou de stress.

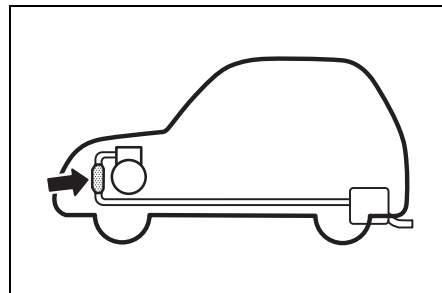
Rodage

AVIS

L'efficacité et la fiabilité futures du moteur dépendent du soin et des précautions pris au cours de ses premières heures d'utilisation. Il est particulièrement important de bien respecter les précautions suivantes au cours des premiers 960 km (600 mi).

- N'emballiez jamais un moteur qui vient d'être démarré. Laissez-le chauffer progressivement.
- Évitez de rouler à vitesse constante pendant trop longtemps. Les pièces mobiles se roderont mieux si la vitesse varie.
- Démarrez lentement. Évitez les démarrages sur les chapeaux de roue.
- Évitez les arrêts brusques, en particulier pendant les premiers 320 km (200 mi).
- Ne conduisez pas lentement quand la boîte-pont est dans un rapport supérieur.
- Conduisez à vitesse modérée.
- N'attachez pas de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.

Convertisseur catalytique



80G106

Le convertisseur catalytique a pour objet de réduire le volume des polluants dans les gaz d'échappement. L'utilisation de carburants au plomb dans des véhicules équipés d'un convertisseur catalytique est interdite car le plomb désactive les éléments réducteurs des polluants du système catalyseur.

Le convertisseur est conçu pour durer autant que le véhicule dans des conditions d'utilisation normales et avec un carburant sans plomb. Aucune opération d'entretien particulière n'est à effectuer. Toutefois, il est très important que le moteur soit toujours parfaitement réglé. Les ratés d'allumage pouvant provenir d'un moteur mal réglé risquent d'entraîner la surchauffe du catalyseur. Celui-ci et d'autres parties du véhicule risquent alors d'être définitivement détériorés.

AVIS

Pour minimiser les risques de détérioration du catalyseur et des autres parties du véhicule :

- Maintenez le moteur en bon état de marche.
- En cas de dysfonctionnement du moteur, en particulier en cas de raté d'allumage ou de baisse de performances, faites rapidement vérifier le véhicule.
- Ne coupez pas le moteur ou l'allumage lorsque la boîte-pont est en prise et que le véhicule est en mouvement.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente.
- Ne faites pas tourner le moteur au ralenti après avoir débranché ou déposé une bougie d'allumage, pendant un essai de diagnostic, par exemple.
- Ne laissez pas le moteur tourner trop longtemps au ralenti si celui-ci semble irrégulier ou en cas d'autres problèmes.
- N'attendez pas que le réservoir de carburant soit vide pour faire le plein.



54G584S

▲ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du stationnement et de la conduite du véhicule : le convertisseur catalytique et les pièces du système d'échappement peuvent devenir très chauds. Comme pour tout véhicule, ne conduisez pas et ne gardez pas ce véhicule dans des endroits où des matières inflammables du type herbe ou feuilles sèches risquent d'entrer en contact avec un système d'échappement chaud.

Optimisation de la consommation de carburant

Les précautions suivantes vous permettront d'économiser du carburant.

Ne laissez pas tourner inutilement le moteur au ralenti

Si le véhicule reste en stationnement pendant plus d'une minute, coupez le moteur et redémarrez-le plus tard. Pour faire chauffer un moteur froid, laissez-le tourner au ralenti (sous réserve qu'une telle pratique soit autorisée par la loi) jusqu'à ce que l'aiguille du thermomètre pointe vers la position "C". Le moteur est alors suffisamment chaud.

Évitez les démarrages "sur les chapeaux de roue"

Les démarrages brutaux aux feux ou aux stops consomment inutilement du carburant et réduisent la durée de vie du moteur. Démarrez en douceur.

Évitez les arrêts inutiles

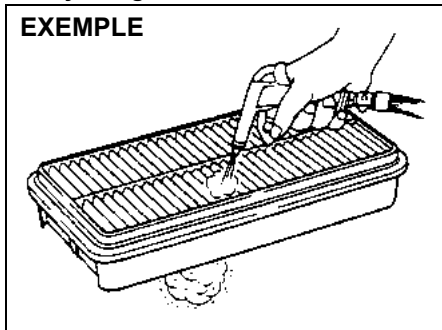
Évitez les décélérations et les arrêts inutiles. Dans la mesure du possible, conservez une vitesse modérée et constante. Toute accélération est consommatrice de carburant.

Roulez à vitesse de croisière

Maintenez une vitesse constante dans la mesure où les conditions du revêtement et de la circulation le permettent.

Nettoyez régulièrement le filtre à air

EXEMPLE



60A183S

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

Réduisez la charge au minimum

Plus la charge est élevée, plus le véhicule consomme de carburant. Éliminez tout bagage ou chargement inutile.

Respectez la pression de gonflage des pneus

Des pneus mal gonflés offrent une plus grande résistance au sol et augmentent la consommation de carburant. Maintenez toujours les pneus gonflés à la pression correcte indiquée sur l'affichette apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de celle-ci.

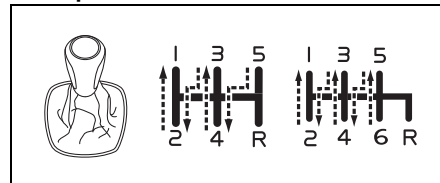
Conduite sur autoroute

À grande vitesse, faites attention à ce qui suit :

- La distance d'arrêt augmente avec la vitesse du véhicule. Commencez à freiner suffisamment à l'avance pour mettre le véhicule à l'arrêt complet.
- Par temps de pluie, attention à "l'aquaplaning". "L'aquaplaning" est le phénomène qui se produit lorsqu'un film d'eau se forme et que la roue n'est plus en contact avec la route. Il est alors très difficile de braquer ou de freiner et il y a risque de perte de contrôle du véhicule. Réduisez votre vitesse quand la route est mouillée.
- À grande vitesse, le véhicule risque d'être affecté par des rafales de vent latérales. Par conséquent, réduisez la vitesse et tenez-vous prêt aux rafales de vent latérales qui peuvent survenir à la sortie des tunnels, au passage d'un relief ou au croisement de véhicules de gros gabarit, etc.

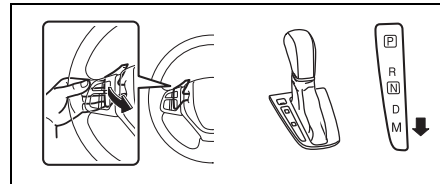
Conduite en côte

Boîte-pont manuelle



61MM706

Boîte-pont automatique



83RM015

- Dans des côtes raides, le véhicule risque de ralentir et de manquer de puissance. Dans ce cas, passez à un rapport inférieur pour redonner de la puissance au moteur. Changez rapidement de vitesse pour éviter de perdre l'élan du véhicule.
- Dans les descentes, utilisez le moteur pour freiner en passant au rapport inférieur.

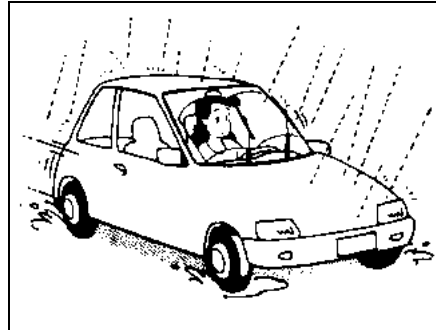
▲ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la pédale de frein trop longtemps ou trop souvent dans les descentes prononcées ou prolongées. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Le conducteur risque alors de perdre le contrôle du véhicule.

AVIS

Lorsque vous roulez en descente, ne mettez JAMAIS la clé de contact en position "LOCK" ou n'appuyez JAMAIS sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Le système anti-pollution et la boîte-pont automatique (option) risquent des dégâts.

Conduite sur routes glissantes



60G089S

Lorsque le revêtement routier est mouillé, conduisez plus lentement en raison des risques de dérapage au freinage. Sur les routes verglacées, enneigées ou boueuses, réduisez la vitesse et évitez les accélérations, les coups de frein brusques ou les manœuvres subites.

Modèles 4WD à quatre modes

Votre modèle 4WD à quatre modes est conçu pour fournir une meilleure traction sur route glissante que les modèles à deux roues motrices. Cependant, votre modèle 4WD à quatre modes n'offrira pas autant de traction dans la neige profonde, la boue ou le sable que les véhicules 4WD multi-

fonctions. Vous ne devez pas essayer de conduire votre véhicule 4WD à quatre modes dans de la neige profonde, de la boue ou du sable. Les modèles 4WD à quatre modes ne sont pas des véhicules utilitaires sportifs (SUV) et ne sont pas conçus pour une utilisation tout terrain.

Chaînes à neige

N'installez les chaînes qu'en cas de nécessité, pour augmenter la traction ou lorsque la loi l'impose. Vérifiez que la taille des chaînes utilisées est appropriée aux roues du véhicule. Vérifiez également que le jeu entre les chaînes et l'aile est suffisant une fois les chaînes installées sur les roues.

Fixez soigneusement les chaînes aux pneus avant en procédant comme indiqué par le fabricant des chaînes. Resserrez éventuellement les chaînes après avoir roulé sur environ 1 km (1/2 mi). Quand le véhicule est équipé de chaînes, conduisez lentement.

AVIS

- **Si les chaînes cognent contre la carrosserie du véhicule, arrêtez-vous et resserrez-les.**
- **Si votre véhicule est pourvu d'enjoliveurs, démontez-les avant d'installer les chaînes sous peine de détérioration.**

Si le véhicule s'embourbe

Si le véhicule est pris dans la neige, la boue ou le sable, procédez de la manière suivante :

- 1) Passez successivement la boîte de vitesses de marche avant (première sur les boîtes-ponts manuelles) puis en marche arrière. Cela va donner au véhicule un mouvement oscillant offrant un élan suffisant pour le dégager. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pour ne faire tourner les roues qu'au minimum. Retirez votre pied de l'accélérateur pour changer de vitesse.

N'emballez pas le moteur. Si les roues tournent trop vite, elles vont s'enfoncer davantage et il sera plus difficile de dégager le véhicule.

NOTE :

Si votre véhicule est doté de l'ESP®, vous devrez peut-être désactiver le système ESP® pour faire patiner les roues.

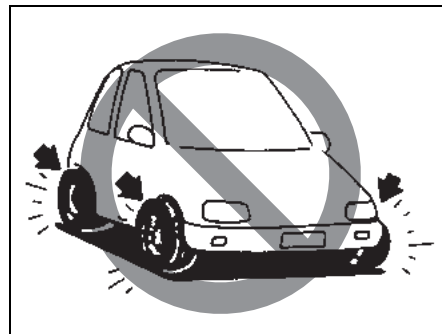
- 2) Si votre véhicule reste bloqué après quelques minutes d'oscillations, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière. Si aucun service de remorquage de secours n'est disponible, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide d'un câble de remorquage ou d'une chaîne fixée au crochet de remorquage de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Reportez-vous à "Crochets du châssis" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.

⚠ AVERTISSEMENT

Personne ne doit se trouver à proximité du véhicule quand celui-ci est mis en mouvement. Ne faites jamais tourner les roues à plus de 40 km/h (25 mph) au compteur. Si les roues tournent trop vite, il y a risque d'accident corporel et/ou de dégâts au véhicule.

AVIS

Ne poursuivez pas le mouvement oscillant du véhicule plus de quelques minutes. Un mouvement d'oscillation d'une durée excessive peut engendrer une surchauffe du moteur voire endommager la boîte-pont.



54G638S

⚠ AVERTISSEMENT

En plus des divers conseils de conduite donnés précédemment, observez scrupuleusement ce qui suit.

- Vérifiez que les pneus sont en bon état et veillez à ce qu'ils soient toujours parfaitement gonflés. Pour plus de détails, reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **N'utilisez que les pneus spécifiés par SUZUKI. N'utilisez jamais des pneus de tailles ou de types différents à l'avant et à l'arrière. Pour obtenir des informations relatives aux pneus spécifiés, reportez-vous à l'étiquette d'information sur les pneus collée sur le montant équipé de la serrure de la porte du conducteur.**
- **N'utilisez jamais de pneus surdimensionnés, d'amortisseurs et de ressorts spéciaux pour surélever le véhicule. Les caractéristiques de conduite en seraient modifiées. Sur les routes accidentées, des pneus de trop grande taille peuvent également frotter contre les ailes. Le véhicule ou les pneus risquent alors d'être endommagés.**
- **En cas de passage dans l'eau, vérifiez l'efficacité des freins en conduisant à petite vitesse. Si les freins ont perdu de leur efficacité, séchez-les en les actionnant de manière répétée, sans à-coups, le véhicule roulant à petite vitesse.**

Conduite tout terrain

Ne pas conduire dans une zone couverte d'herbe haute

La conduite dans l'herbe peut provoquer un accident soudain ou des dégâts au véhicule entravé par l'herbe.

Arrivée dans une zone inondée



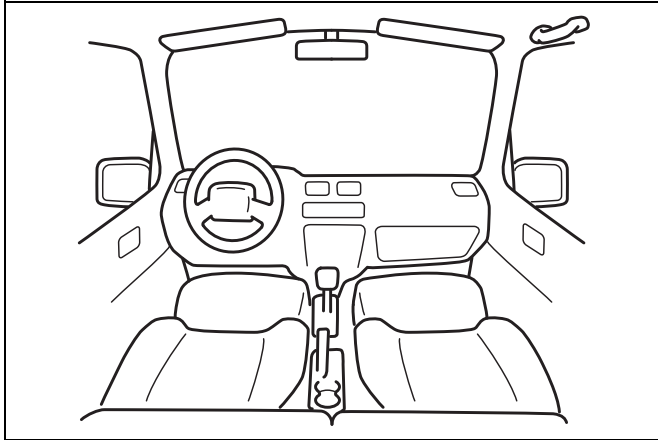
Évitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Si vous ne pouvez pas l'éviter, engagez le rapport le plus bas. Si vous avez roulé dans une zone inondée, arrêtez le véhicule en lieu sûr pour vérifier le bon fonctionnement des freins. Demandez ensuite à un concessionnaire SUZUKI ou un garagiste qualifié de vérifier les éléments d'inspection suivants.

- Fonctionnement des freins
- Fonctionnement des composants électriques
- Changements du niveau et de la qualité de l'huile pour le moteur, la boîte-pont et le différentiel. Si l'huile devient trouble et blanchâtre, de l'eau s'est mélangée à l'huile et il faut la vidanger
- État du lubrifiant des roulements, joints de suspension, etc.

AVIS

Évitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Cela peut faire caler le moteur, provoquer un court-circuit dans les composants électriques, endommager le moteur et la boîte-pont, etc.

80J042



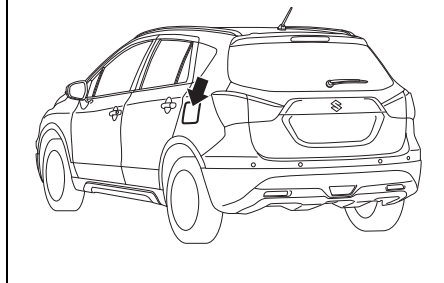
60G407

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Bouchon du réservoir de carburant	5-1
Capot du moteur	5-2
Pare-soleil	5-4
Plafonnier	5-5
Prise accessoire	5-8
Toit ouvrant (option)	5-9
Poignées de maintien (option)	5-11
Boîte à gants	5-12
Console suspendue (option)	5-12
Porte-gobelet et zone de rangement	5-14
Repose-pieds	5-17
Tapis de sol (option)	5-18
Crochets du compartiment à bagages	5-18
Couvercle du compartiment à bagages (option)	5-19
Planche du compartiment à bagages (option)	5-19
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option)	5-20
Crochets de châssis	5-22
Système de chauffage et de climatisation	5-24
Système de chauffage	5-26
Système manuel de chauffage et de climatisation	5-29
Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)	5-34
Antenne radio	5-40
Installation des émetteurs de fréquence radio	5-41
Système audio (option)	5-42

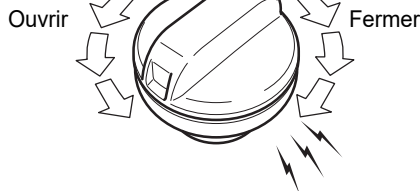
Bouchon du réservoir de carburant

EXEMPLE



61MM0B014

Le bouchon du réservoir de carburant est situé sur le côté arrière gauche du véhicule. La trappe de remplissage de carburant peut être déverrouillée en soulevant le levier d'ouverture situé sur le côté extérieur du siège conducteur. Il suffit de fermer la trappe pour la verrouiller.



EXEMPLE

57L51093

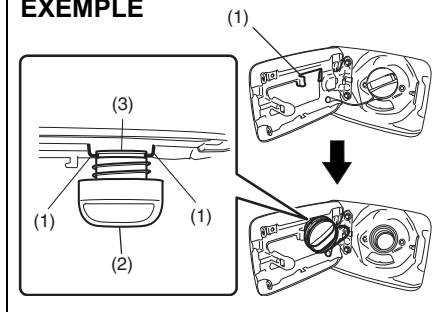
Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :

- 1) Ouvrez la trappe de réservoir de carburant.
- 2) Dévissez le bouchon en tournant vers la gauche.

⚠ ATTENTION

Dévissez le bouchon du réservoir de carburant en procédant doucement. Le carburant peut être sous pression et gicler en provoquant des blessures.

EXEMPLE



61MM0B104

NOTE :

Le porte-bouchon (1) maintient le bouchon du réservoir de carburant (2) en accrochant la rainure (3) pendant l'appoint en carburant.

Pour remplacer le bouchon du réservoir de carburant :

- 1) Vissez le bouchon vers la droite jusqu'à ce que vous entendiez plusieurs déclics.
- 2) Fermez la trappe de réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est extrêmement inflammable. Ne fumez pas lors de l'appoint en carburant et vérifiez qu'il n'y a pas de flamme vive ou d'étincelles à proximité.

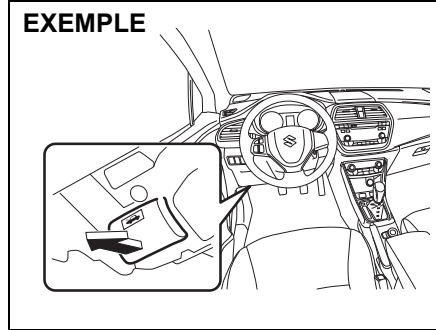
62J058

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bouchon du réservoir de carburant doit être remplacé, utilisez un bouchon d'origine SUZUKI. Un bouchon inadapté risque d'entraîner une anomalie du système d'alimentation en carburant ou du système antipollution. Cela risque également de provoquer une fuite de carburant en cas d'accident.

Capot du moteur

EXEMPLE

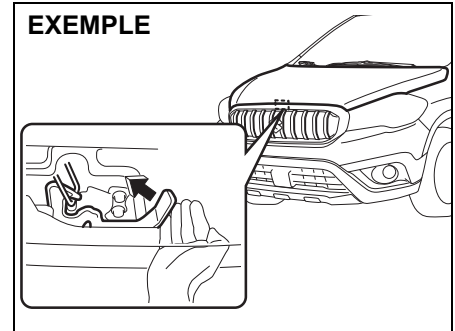


61MM0B015

Pour ouvrir le capot du moteur :

- 1) Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot située à l'extrémité du tableau de bord côté conducteur. Le verrou du capot moteur est alors désengagé à moitié.

EXEMPLE



83RM023

- 2) Poussez du doigt et latéralement le levier de déverrouillage sous le capot en procédant comme illustré. Tout en appuyant sur la manette, soulevez le capot du moteur.

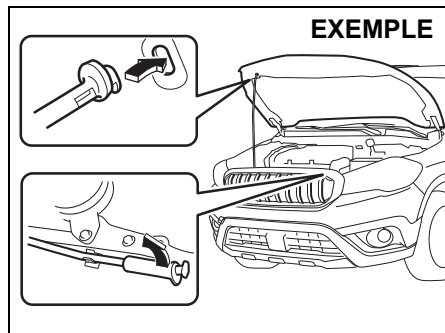
⚠ ATTENTION

Le levier de déverrouillage peut être suffisamment chaud pour vous brûler les doigts après avoir roulé. Laissez refroidir suffisamment le levier avant de le toucher.

AVIS

Vérifiez si les bras d'essuie-glaces ne sont pas relevés avant de soulever le capot moteur pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glaces et le capot moteur.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS



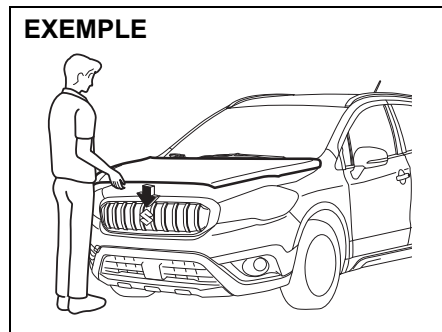
- 3) Tout en maintenant le capot, sortez la béquille de l'agrafe de maintien, puis insérez l'extrémité de la tige dans l'orifice correspondant du capot.

⚠ ATTENTION

- La béquille peut être suffisamment chaude pour vous brûler les doigts après avoir roulé. Laissez refroidir suffisamment la tige avant de la toucher.
- Insérez fermement l'extrémité de la tige dans l'orifice. Si la tige retombe, vous pouvez être pris sous le capot.
- La tige peut retomber si un coup de vent frappe le capot. Faites attention les jours de grand vent.

Pour fermer le capot du moteur :

- 1) Levez légèrement le capot et retirez la béquille de son logement. Remplacez la béquille sur son support.



- 2) Abaissez le capot jusqu'à environ 20 centimètres au-dessus du loquet de capot, puis laissez-le tomber. Assurez-vous du verrouillage du capot après sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant la marche du véhicule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

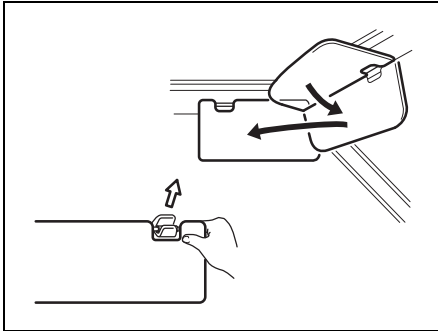
⚠ ATTENTION

Pour éviter des blessures, veillez à ce qu'aucune partie du corps, comme les mains ou la tête, ne se trouve sur le trajet de fermeture du capot.

AVIS

Une pression du capot par le dessus peut l'endommager.

Pare-soleil



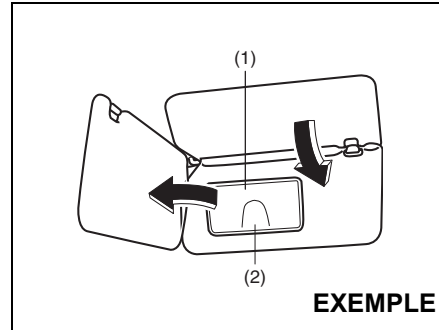
79J161

Le pare-soleil assure une protection contre l'éblouissement du soleil à travers le pare-brise en l'abaissant et à travers la vitre latérale en le décrochant et en le plaçant contre la vitre latérale.

AVIS

Pour décrocher et raccrocher le pare-soleil, saisissez-le par ses parties en plastique rigide. Si le pare-soleil est manœuvré par ses parties souples, celles-ci risquent d'être détériorées.

Porte-cartes (option)



80JM152

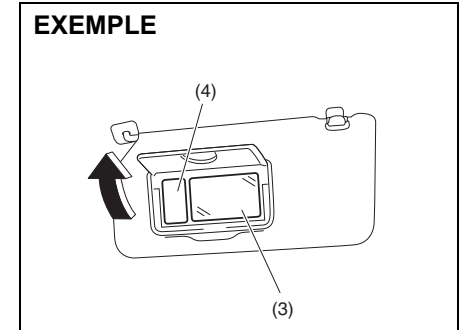
- (1) Couvercle du miroir
- (2) Porte-cartes

Vous pouvez placer une carte dans le porte-cartes (2), au dos du pare-soleil.

AVIS

Quand vous stationnez le véhicule à l'extérieur à la lumière directe du soleil ou par temps chaud, ne laissez pas de cartes en plastique dans le porte-cartes. La chaleur risque de les déformer.

Miroir de courtoisie (option)



61MM0B018

- (3) Miroir de courtoisie
- (4) Éclairage de miroir de courtoisie (option)

Pour utiliser le miroir de courtoisie (3) au dos du pare-soleil, relevez le couvercle du miroir (1).

L'éclairage de miroir de courtoisie (4) s'allume lorsque le couvercle du miroir (1) est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

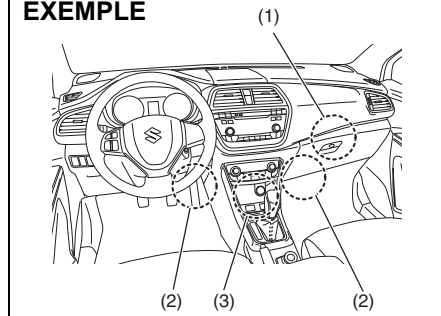
- N'utilisez pas le miroir pendant la conduite, au risque de perdre le contrôle du véhicule.
- En utilisant le miroir de courtoisie, ne vous approchez pas trop près de l'emplacement de l'airbag avant et ne vous appuyez pas contre lui. Si l'airbag avant se gonfle accidentellement, il peut vous heurter violemment.

AVIS

Si le miroir de courtoisie est équipé d'une lampe, ne laissez pas le couvercle du miroir ouvert trop longtemps, sous peine de décharger la batterie.

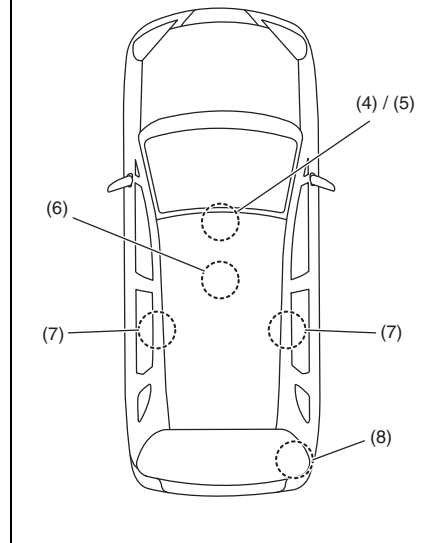
Plafonnier

EXEMPLE



- (1) Éclairage de la boîte à gants (option)
- (2) Lampes de plancher (option)
- (3) Lampe de pochette de tableau de bord (option)

EXEMPLE



- (4) Avant (sans console suspendue)
- (5) Avant (avec console suspendue)
- (6) Centre (sans toit ouvrant)
- (7) Centre (avec toit ouvrant)
- (8) Compartiment à bagages (option)

Éclairage de la boîte à gants (option) (1)

Reportez-vous à "Boîte à gants" dans cette section.

Lampes de plancher (option) (2)

Une lampe de plancher se trouve dans l'espace pour les jambes à l'avant de chaque siège avant. Lorsqu'une porte (y compris le hayon) est ouverte, les lampes de plancher des deux côtés s'allument automatiquement.

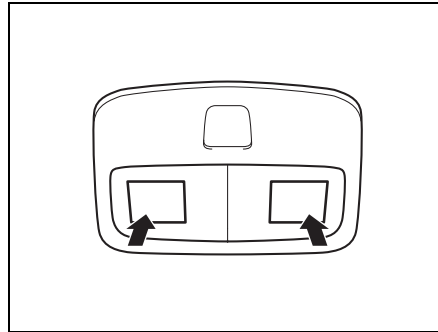
NOTE :

Vous pouvez modifier le fonctionnement des lampes de plancher via l'écran d'information. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Lampe de pochette de tableau de bord (option) (3)

Ce témoin s'allume lorsque les feux de position, les feux arrière ou les phares sont allumés.

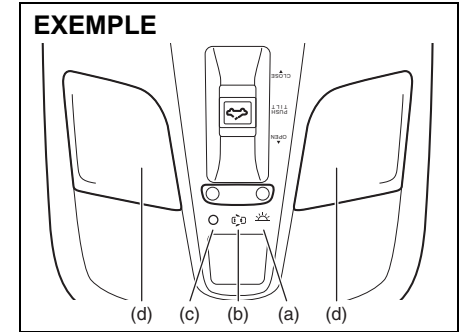
Avant (sans console suspendue) (4)



61MM0A205

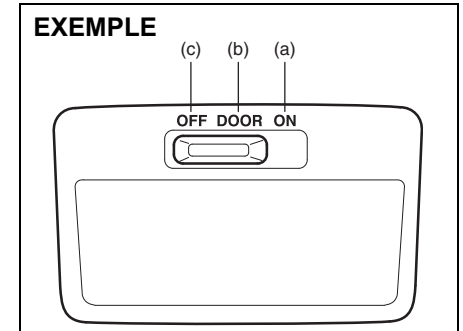
Appuyez sur le commutateur pour allumer la lampe et appuyez de nouveau pour l'éteindre.

Avant (avec console suspendue) (5)



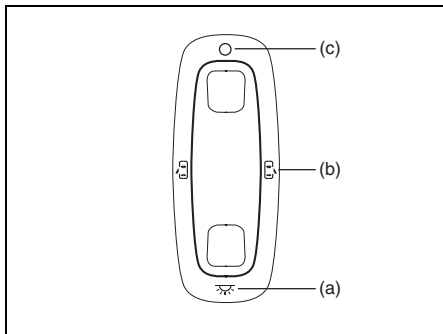
61MM0A106

Centre (sans toit ouvrant) (6)



61MM0A107

Centre (avec toit ouvrant) (7)



61MM0B022

Ces commutateurs de plafonnier comportent trois ou quatre positions dont le fonctionnement est le suivant :

"ON" (a)

- La lampe s'allume et reste allumée, que la porte soit ouverte ou fermée.
- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes quand aucune autre opération n'a lieu.

"DOOR" (b)

- La lampe s'allume quand une porte est ouverte. Après la fermeture de toutes les portes, la lampe reste allumée pendant environ 15 secondes puis s'éteint. Si vous insérez la clé ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires ou contact mis, la lampe s'éteint immédiatement. Après avoir retiré la clé du commutateur d'allumage ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction, la lampe s'allume pendant environ 15 secondes puis s'éteint progressivement.
- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes après l'ouverture d'une porte et qu'aucune autre opération n'a lieu.

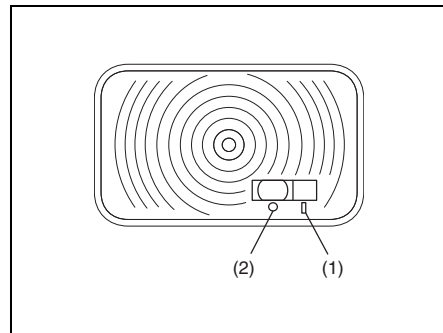
"OFF" (c)

La lampe reste éteinte quand la porte est ouverte.

SPOT (d)

Lorsque le commutateur de plafonnier est en position "DOOR" ou "OFF", pressez le contacteur pour allumer la lampe et pressez-le à nouveau pour l'éteindre.

Compartment à bagages (option) (8)



61MM0B023

Lorsque vous ouvrez le hayon avec le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages en position ALLUMÉ (1), la lumière s'allume et reste allumée tant que le hayon reste ouvert.

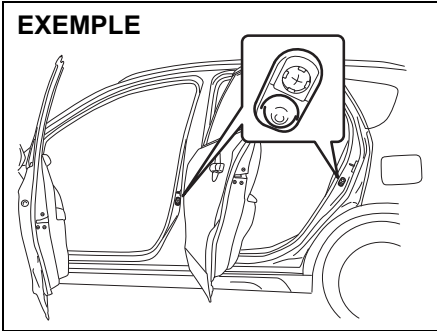
- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes après l'ouverture du hayon et qu'aucune autre opération n'a lieu.

Lorsque le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position ÉTEINT (2), la lampe reste éteinte, que le hayon soit ouvert ou fermé.

AVIS

Ne laissez pas le hayon ouvert durant une longue période lorsque le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position ALLUMÉ pour ne pas vider la batterie.

EXEMPLE



61MM0A108

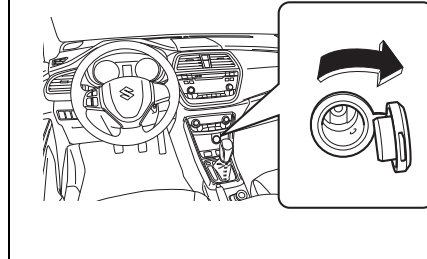
NOTE :

Le nombre de portes qui déclenchent l'éclairage du plafonnier dépend des spécifications du véhicule. Si l'ouverture de la porte est pourvue d'un contacteur (pièce de caoutchouc) comme illustré, la porte commande l'éclairage du plafonnier. Le hayon est également impliqué dans le fonctionnement du plafonnier même s'il ne présente pas de pièce en caoutchouc.

Prise accessoire

Console centrale

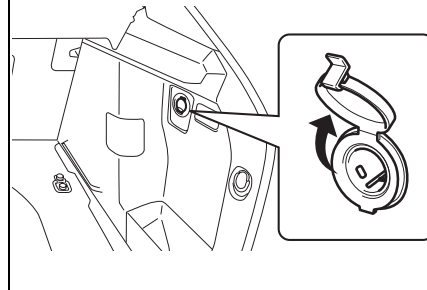
EXEMPLE



61MM0B024

Compartiment à bagages (option)

EXEMPLE



61MM0B105

La prise accessoire fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "ON" ou le mode d'allumage est accessoires ou contact mis.

Chaque prise peut être utilisée pour fournir du courant de 12 volts / 120 watts / 10 ampères pour des accessoires électriques lorsqu'elle est utilisée seule. Veillez à ce que le capuchon reste sur la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

AVIS

- Pour éviter que le fusible ne fonde en cas d'utilisation simultanée de plusieurs prises, ne dépassez pas une consommation totale combinée de 12 volts / 120 watts / 10 ampères.
- L'utilisation d'accessoires électriques inadaptés peut endommager le circuit électrique de votre véhicule. Assurez-vous que tous les accessoires électriques que vous utilisez sont conçus pour être branchés sur ce type de prise.
- Veillez à ce que le capuchon reste sur la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

(suite)

AVIS

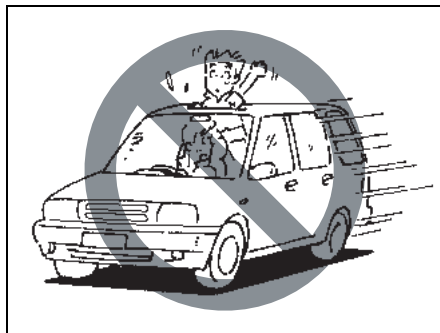
(suite)

- **Quand le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou le mode d'allumage sur verrouillage alors que vous utilisez la prise accessoire, les incidents suivants peuvent survenir :**
 - le système audio ou le système de navigation ne s'éteint pas.
 - le système d'accès sans clé ne fonctionne pas, etc.

Dans ce cas, débranchez l'équipement de la prise accessoire et vérifiez si les équipements électriques fonctionnent correctement. Si le problème persiste, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le système.

Toit ouvrant (option)

Vous pouvez incliner ou faire coulisser le toit ouvrant en actionnant le contacteur de toit ouvrant après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.



65D612

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne sortez jamais une partie du corps comme les mains ou la tête par l'ouverture du toit ouvrant lorsque le véhicule se déplace.**
- **Portez toujours vos ceintures de sécurité et utilisez les sièges pour enfants. En cas d'accident, vous pourriez être projeté hors du véhicule par l'ouverture du toit ouvrant.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

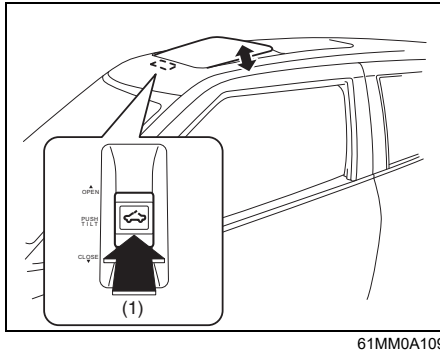
- **Vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.**
- **Emportez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous lorsque vous quittez le véhicule, même pour peu de temps. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent actionner le commutateur du toit ouvrant et se faire coincer par le toit ouvrant.**

AVIS

- **Ne placez pas le poids de votre corps sur le toit à proximité du toit ouvrant en vous asseyant dessus par exemple.**
- **Éliminez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant avant de l'ouvrir.**

- **Veillez à fermer le toit ouvrant lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Contrôlez régulièrement la glissière et retirez-en la saleté accumulée.**

Pour incliner le toit ouvrant



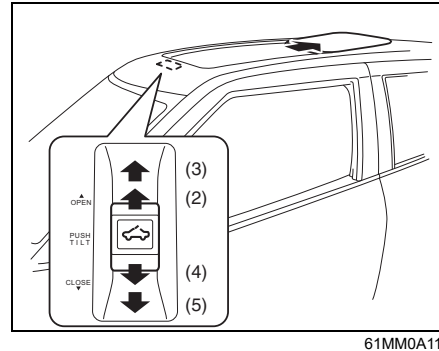
Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'inclinaison depuis la position de fermeture, appuyez sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le haut.

NOTE :

Si le pare-soleil est fermé lors de l'inclinaison, il s'ouvre automatiquement.

Pour fermer le toit ouvert en position d'inclinaison, appuyez à nouveau sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le bas. Si vous maintenez une pression sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant pendant plus d'une seconde, le toit ouvrant et le pare-soleil seront complètement fermés.

Pour ouvrir le toit ouvrant



Vous pouvez ouvrir manuellement le toit ouvrant en poussant le contacteur de toit ouvrant en position "OPEN" (2). Le pare-soleil s'ouvre d'abord, puis le toit ouvrant.

Lorsque vous poussez le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3), le pare-soleil s'ouvre complètement. Lorsque vous poussez à nouveau le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3), le toit ouvrant s'ouvre complètement.

Lorsque vous maintenez le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3) pendant plus d'une seconde, le pare-soleil et le toit ouvrant s'ouvrent complètement.

Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant en cours de fonctionnement, poussez brièvement le commutateur dans n'importe quel sens.

Pour fermer le toit ouvrant

Vous pouvez fermer manuellement le toit ouvrant en poussant le contacteur de toit ouvrant en position "CLOSE" (4). Le toit ouvrant se ferme d'abord, puis le pare-soleil.

Lorsque vous poussez le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5), le toit ouvrant se ferme complètement. Lorsque vous poussez à nouveau le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5), le pare-soleil se ferme complètement.

Lorsque vous maintenez le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5) pendant plus d'une seconde, le pare-soleil et le toit ouvrant se ferment complètement.

Pour arrêter le toit ouvrant ou le pare-soleil en cours de fonctionnement, poussez brièvement le commutateur dans n'importe quel sens.

Un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant.

Lorsque le système détecte que quelque chose est pincé alors que le toit ouvrant glisse vers l'avant ou s'incline vers le bas, le toit ouvrant change automatiquement de sens et glisse vers l'arrière ou s'incline vers le haut. Ce système fonctionne lorsque le toit ouvrant se ferme ou s'incline automatiquement.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Même si un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant, vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

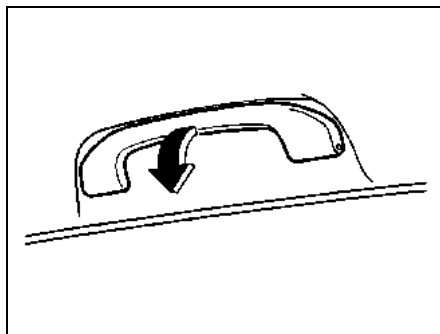
Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant risque de ne pas fonctionner si la batterie n'est pas suffisamment chargée.

⚠ ATTENTION

Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant ne fonctionne pas dans la zone où le toit ouvrant est presque complètement fermé.

Si le système empêchant un pincement par le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement, fermez complètement le toit ouvrant au moyen du contacteur et demandez à votre concessionnaire d'inspecter le système.

Poignées de maintien (option)



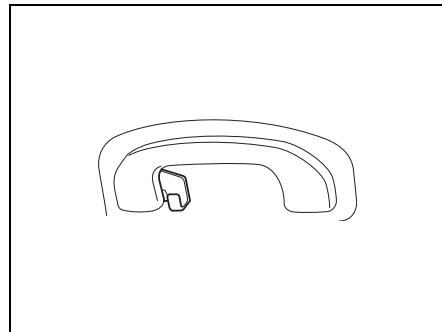
54G249

Des poignées de maintien sont disponibles.

AVIS

Pour éviter d'abîmer la poignée de maintien et la garniture de toit moulée, ne vous pendez pas à la poignée de maintien.

Patères (option)



61MM0B025

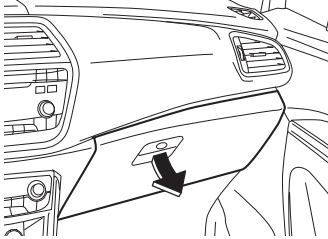
Vous pouvez pendre des vêtements aux patères. Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'airbags rideaux latéraux, ne suspendez pas d'objets tranchants tels un cintre à la patère. Pour pendre des vêtements, suspendez-les à la patère sans utiliser de cintre.

Boîte à gants

EXEMPLE



61MM0B026

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le levier de verrouillage. Pour la refermer poussez le couvercle jusqu'à ce que le verrouillage s'enclenche.

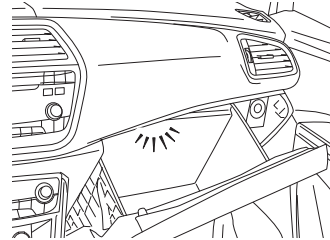
⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais avec la boîte à gants ouverte. En cas d'accident, cela peut causer des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs dans la boîte à gants. Si un briquet ou un pulvérisateur se trouve dans un endroit tel que la boîte à gants, il peut s'activer accidentellement quand vous y rangez un objet, provoquant alors un incendie.

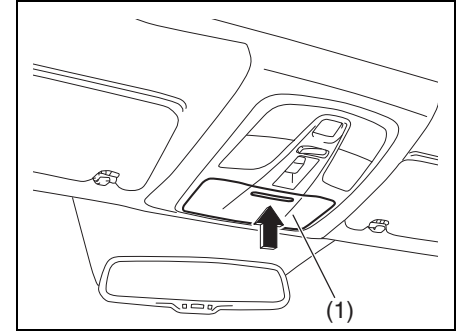
EXEMPLE



61MM0B027

L'éclairage de la boîte à gants (option) reste allumée lorsque le couvercle est ouvert.

Console suspendue (option)



61MM0A111

Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets. Vous pouvez ouvrir le couvercle (1) en appuyant sur la partie en relief.

AVERTISSEMENT

- Ne roulez pas avec le couvercle de la console suspendue ouvert, car les objets placés à l'intérieur pourraient tomber au cours d'un freinage, d'une accélération ou en cas de collision. Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans la console ou en avoir retiré quelque chose.
- Si vous garez le véhicule à l'extérieur, en plein soleil ou par temps chaud, la console suspendue peut être très chaude, car elle se trouve à proximité du toit. Par conséquent, lorsque vous garez dans de telles conditions :
 - Ne laissez pas de lunettes dans la console suspendue. La chaleur risque de déformer les verres ou les montures en plastique.
 - Ne placez pas d'objets inflammables, tels qu'un briquet, dans la console suspendue. La chaleur risque de déclencher un incendie.

AVIS

- N'appliquez pas de force excessive sur le couvercle lorsque vous le fermez. Ceci pourrait endommager le couvercle et les objets présents dans la console.
- Placez vos lunettes dans un étui lors de leur rangement dans la console suspendue, sous peine d'endommager les verres.

Porte-gobelet et zone de rangement

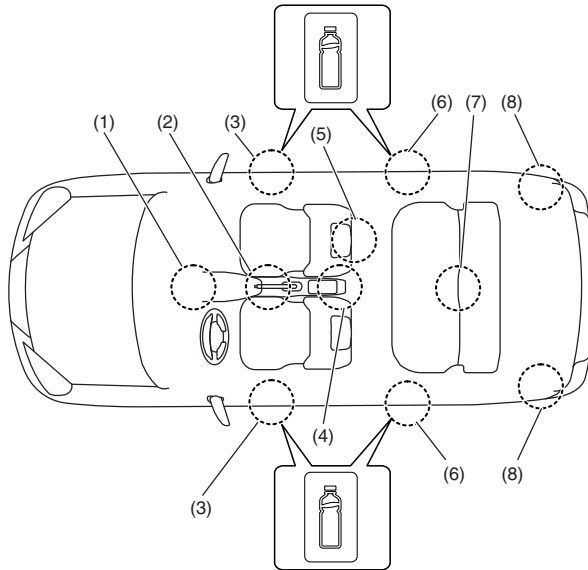
Pochette de tableau de bord (1)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas d'objets pouvant tomber de la pochette lorsque le véhicule se déplace.

Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence d'un objet avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

EXEMPLE



61MM0B028

- | | |
|--|--|
| (1) Pochette de tableau de bord | (2) Porte-gobelets avant |
| (3) Porte-gobelet avant | (4) Accoudoir avant avec boîtier de console (option) |
| (5) Pochette de dossier du siège avant (option) | (6) Porte-gobelet arrière |
| (7) Accoudoir arrière avec porte-gobelets (option) | (8) Poche du compartiment à bagages |

Porte-gobelets avant (2)

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions indiquées ci-dessous peut causer des blessures ou endommager le véhicule.

- Soyez prudent lorsque vous utilisez les porte-gobelets pour soutenir un récipient contenant un liquide. Renverser du liquide brûlant peut causer des brûlures. La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC se trouvent sous le siège avant. Des projections de liquides sur la batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC de modèles équipés d'un système ENG A-STOP ou SHVS peuvent causer un incendie ou une électrocution ou endommager la batterie et le convertisseur CC/CC.
- N'utilisez pas les porte-gobelets pour abriter des objets à bords coupants, lourds ou cassables. Les objets se trouvant dans les porte-gobelets risquent d'être projetés dans l'habitacle en cas d'arrêt brusque ou de choc et peuvent être à l'origine de blessures.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Veillez à ne pas renverser de liquide ou insérer des corps étrangers dans une pièce mobile, le levier de changement de vitesse ou des composants électriques. Du liquide ou des corps étrangers peuvent endommager ces pièces.
- Si vous projetez ou faites tomber du liquide accidentellement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Porte-gobelet avant (3) / Porte-gobelet arrière (6)

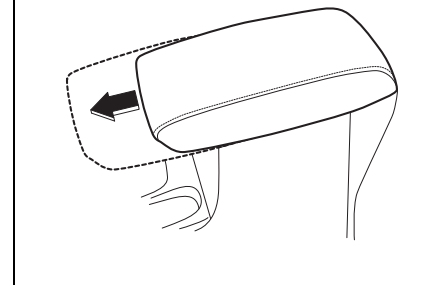
Le porte-gobelet est destiné à des récipients fermés.

Accoudoir avant avec boîtier de console (option) (4)

AVIS

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, ne vous appuyez pas dessus et ne laissez pas un enfant s'asseoir dessus.

EXEMPLE



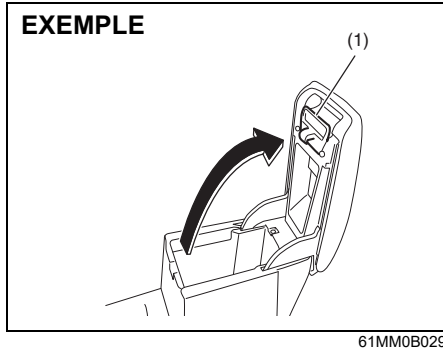
61MM0B029

L'accoudoir peut coulisser vers l'avant.

Boîtier de console

Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets.

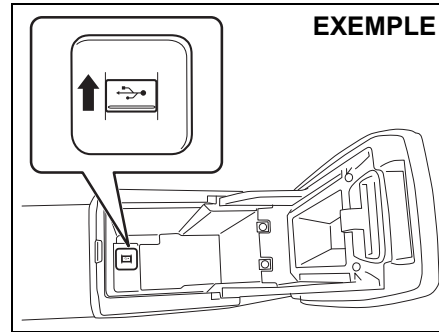
Ouvrez le compartiment en soulevant le couvercle supérieur tout en maintenant le levier (1) vers le haut.



NOTE :

Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans le boîtier ou en avoir retiré quelque chose.

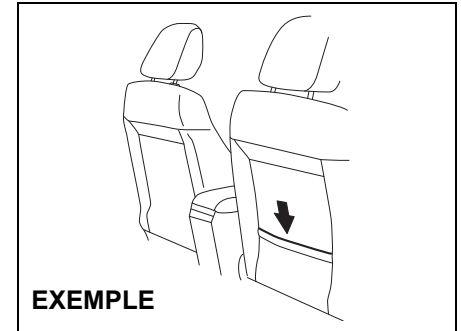
Prise USB (option)



La prise USB se trouve dans le boîtier de console.

Branchez votre lecteur de musique numérique portable, etc. sur cette prise pour l'utiliser comme source du système audio du véhicule. Reportez-vous à "Système audio" dans cette section.

Pochette de dossier du siège avant (option) (5)

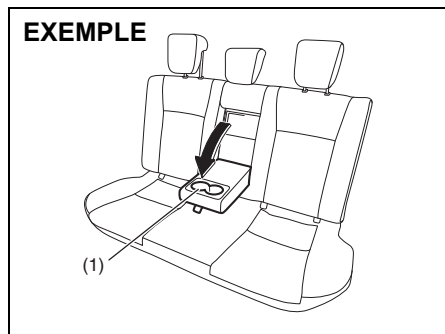


Cette pochette, au dos du siège avant, est prévue pour des objets légers et souples du type gants, journaux ou magazines.

▲ ATTENTION

Ne placez pas d'objet dur ou cassable dans cette pochette. En cas d'accident, des objets tels que des bouteilles, boîtes ou autres risquent de blesser les passagers des sièges arrière.

Accoudoir arrière avec porte-gobelets (option) (7)



(1) Porte-gobelets

L'accoudoir arrière se trouve au centre du dossier de siège. Inclinez-le vers l'avant pour l'utiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si la ceinture de sécurité est gênée par une pièce de l'accoudoir lorsqu'elle est bouclée, elle ne peut pas assurer la protection voulue. Après avoir bouclé la ceinture de sécurité, vérifiez toujours si l'accoudoir ne gêne pas la ceinture.

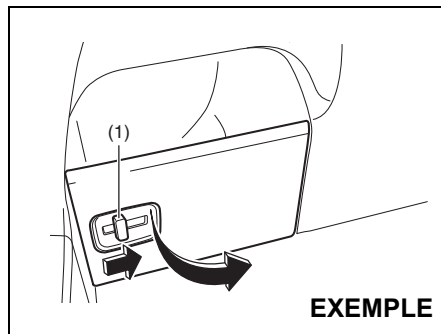
(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

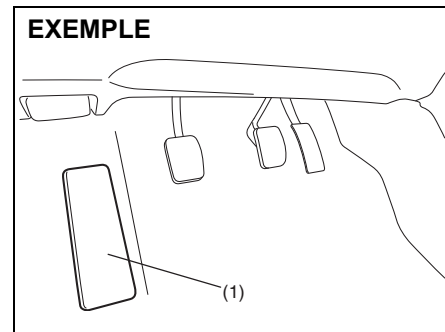
- En cas d'accident ou d'arrêt soudain, l'accoudoir arrière peut retomber. Si un enfant est placé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière central, la chute de l'accoudoir peut blesser l'enfant. N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège arrière central.

Poche du compartiment à bagages (8)



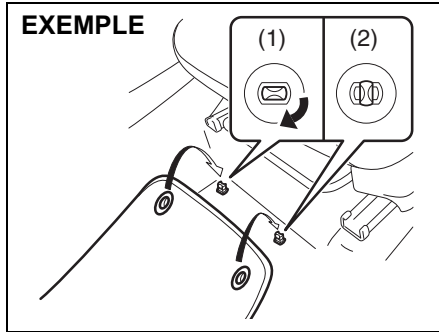
Pour ouvrir le couvercle, glissez le levier (1) et tirez le couvercle.

Repose-pieds



Utilisez le repose-pieds (1) comme support pour votre pied gauche.

Tapis de sol (option)



83RM50010

- (1) DÉVERROUILLER
(2) VERROUILLER

Les tapis de sol côté conducteur sont retenus par des fixations afin de les empêcher de glisser en avant et d'éventuellement gêner au niveau des pédales.

Chaque fois que vous remettez les tapis en place après les avoir retirés, positionnez-les correctement et fixez-les en passant le bouton de fixation dans chaque trou des tapis et en le tournant en position de verrouillage comme illustré, de sorte que les tapis se mettent bien à plat sous vos pieds.

Si vous remplacez les tapis de sol de votre véhicule par des tapis d'un type différent tel que des tapis de sol tout temps, nous recommandons fortement d'utiliser des tapis de sol SUZUKI pour une adaptation parfaite.

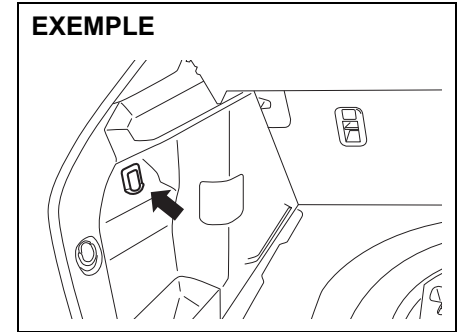
⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence du tapis de sol côté conducteur avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

- Veillez à ce que les œillets du tapis de sol soient accrochés aux pièces de fixation.
- N'empilez jamais les tapis de sol.
- N'utilisez jamais un tapis de sol qui ne s'adapte pas aux contours du plancher.

Crochets du compartiment à bagages

Crochet pour sac à provisions



83RM063

Ce crochet vous permet d'accrocher votre sac de courses ou un autre élément.

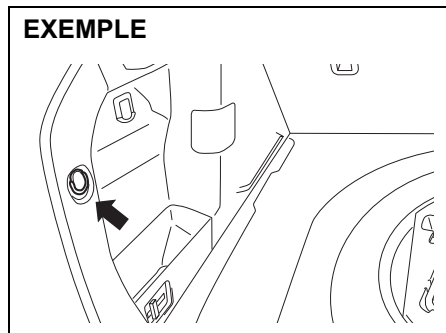
Il n'est pas conçu pour recevoir un objet grand ou lourd.

AVIS

Afin d'éviter de casser le crochet, ne suspendez pas d'objets d'un poids supérieur au poids suivant.
Crochet pour sac à provisions : 2 kg (4,4 lb)

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Crochets de filet de chargement (option)



83RM064

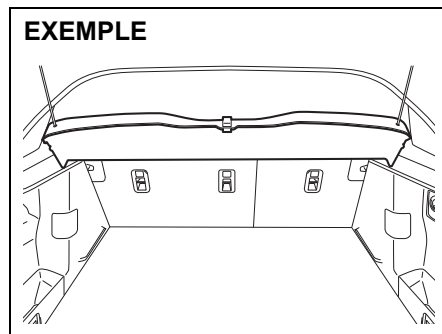
Vous pouvez accrocher un filet en option à ces crochets.

Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

AVIS

Pour éviter de briser les crochets, n'y pendez pas des objets grands ou lourds.

Couvercle du compartiment à bagages (option)



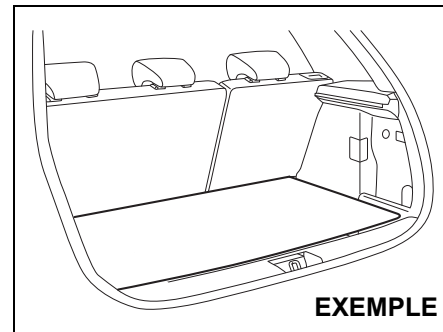
61MM0B109

Les bagages et autres charges placés dans le compartiment à bagages seront dissimulés par un couvercle.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas de bagages, même petits et légers, sur ce couvercle. Ces objets risquent de gêner la visibilité du conducteur vers l'arrière ou d'être projetés dans le véhicule en cas d'accident et d'être à l'origine de blessures.

Planche du compartiment à bagages (option)



61MM0B035

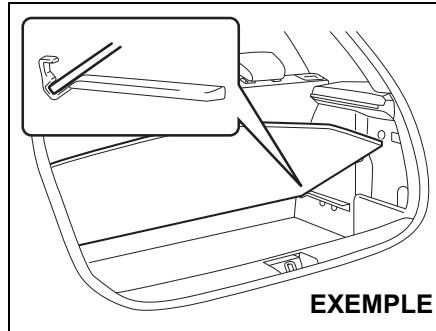
Votre véhicule est équipé d'une planche du compartiment à bagages dans le compartiment à bagages. Vous pouvez placer des bagages ou d'autres charges sur la planche ou en-dessous de celle-ci. Vous pouvez également placer des objets longs en retirant la planche du compartiment à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dépassant en hauteur le couvercle du compartiment à bagages (option) peuvent gêner la vue arrière du conducteur, ce qui peut provoquer un accident. Ces objets peuvent également être endommagés ou endommager le hayon.
Ne transportez pas d'objets dépassant le couvercle du compartiment à bagages.

⚠ ATTENTION

Si vous n'êtes pas prudent lors de la manipulation de la planche à bagages, vous pouvez vous blesser. Manipulez la planche à bagages avec précaution lors de son retrait ou de son installation.



EXEMPLE

61MM0B036

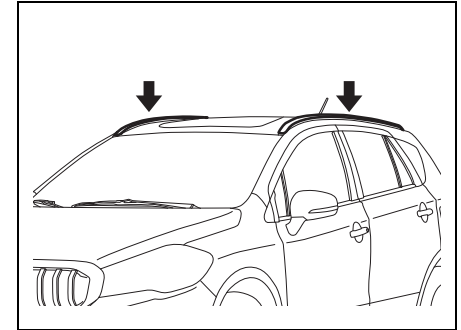
La planche du compartiment à bagages peut être maintenue ouverte, comme illustré.

AVIS

Si la planche du compartiment à bagages est laissée ouverte en roulant, celle-ci peut être endommagée. Ne laissez pas la planche ouverte en roulant.

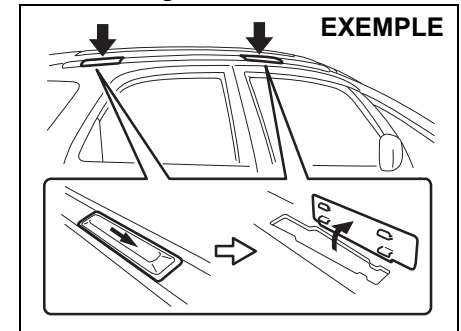
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option)

Barres de toit



83RM026

Fixations de galerie de toit



EXEMPLE

80J082

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Les barres de toit ou les fixations de galerie de toit permettant de fixer la galerie en option, disponible chez les concessionnaires SUZUKI, peuvent être utilisées. Si le véhicule est équipé d'une galerie de toit, respectez les instructions et les précautions données dans cette section ainsi que celles fournies avec la galerie.

- Assurez-vous que la galerie de toit est correctement installée.
- Pour l'installation de charges (skis, bicyclettes, etc.) sur la galerie de toit, prévoir des systèmes de fixation appropriés disponibles auprès des concessionnaires SUZUKI. Installer ces fixations de manière appropriée et conformément aux instructions fournies. Ne pas placer de charges directement sur le panneau de toit. Le chargement risque de détériorer le panneau de toit.
- Le poids de la galerie de toit et du chargement ne doit pas excéder la capacité maximale de charge.
 - Barres de toit : 75 kg (165 lb)
 - Fixations de galerie de toit : 50 kg (110 lb)

De plus, n'excédez jamais le poids brut du véhicule (véhicule entièrement chargé y compris le conducteur, les passagers, les bagages, la charge de toit et l'effort du timon) indiqué sous la section Poids nominal brut du véhicule (PNVB) de la section CARACTÉRISTIQUES de ce manuel.

- Installez et fixez les objets sur la galerie de toit en procédant conformément aux instructions fournies. Placez les objets les plus lourds dans le bas et répartissez bien la charge.
- Ne transportez pas d'objets trop grands risquant de dépasser des pare-chocs ou sur les côtés du véhicule ou de gêner la visibilité.
- Fixez les objets très longs, de type plaques de bois, planches de surf et autres, à l'avant et à l'arrière du véhicule. Protégez les surfaces peintes du véhicule contre les frottements provoqués par les cordes de fixation.
- Vérifiez périodiquement que la galerie de toit est bien fixée en place et en parfait état.
- Pour les véhicules équipés de fixations de galerie de toit, assurez-vous que les capuchons sont installés sur les fixations lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

AVERTISSEMENT

- **Toute manœuvre brusque ou installation défectueuse de la charge risque d'entraîner l'éjection de cette dernière et peut être la cause de blessures ou de dégâts matériels.**
- **Fixez soigneusement les charges et évitez toute manœuvre brusque (démarrage violent, virages serrés et coups de frein intempestifs). Vérifiez régulièrement que la charge est bien assurée.**
- **Des objets larges, volumineux, longs ou plats peuvent affecter l'aérodynamisme du véhicule ou offrir une résistance au vent entraînant un accident et des blessures. Conduisez avec prudence et réduisez la vitesse quand de telles charges sont installées sur le véhicule.**

Crochets de châssis

SUZUKI ne vous conseille pas d'utiliser les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule. Ils ont été conçus pour permettre le remorquage d'urgence de votre véhicule sur la route.

Si votre véhicule doit être remorqué en cas d'urgence, reportez-vous à "Remorquage" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

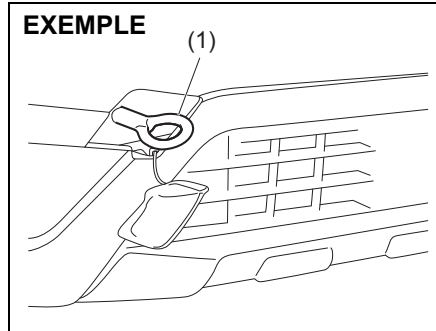
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les instructions suivantes lors de l'utilisation des crochets de châssis. Le crochet de remorquage ou la carrosserie du véhicule pourrait se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

- **N'utilisez pas les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule.**
- **Évitez de tracter le véhicule pour le sortir de la neige, de la boue ou du sable, les démarrages brutaux ou les manœuvres erratiques, qui pourraient imposer une tension excessive sur le crochet de remorquage.**

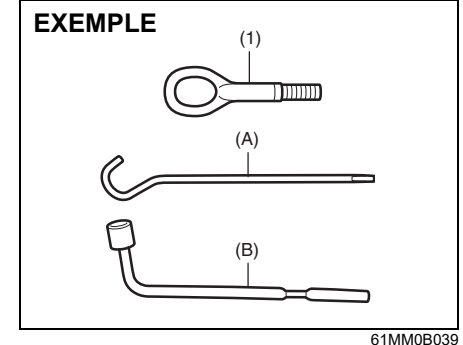
Dans le tel cas, nous vous recommandons de contacter un dépanneur professionnel.

Avant



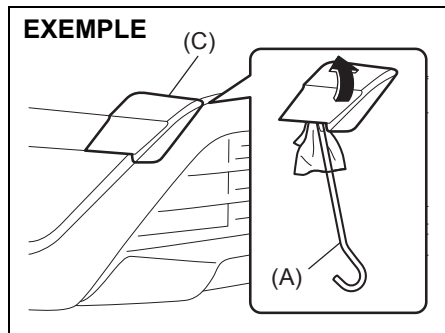
Le crochet de remorquage (1) présent à l'avant du véhicule ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.

Pour installer le crochet (1), suivez les instructions ci-après.



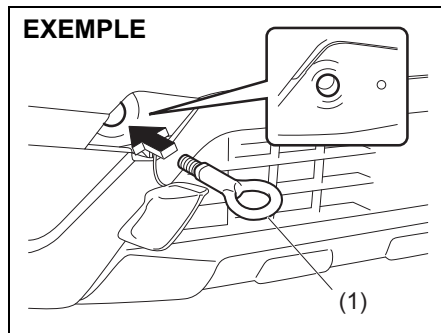
- 1) Munissez-vous du crochet de remorquage (1), de la poignée de cric (A) et de la clé à écrous de roue (B) rangés dans le compartiment à bagages.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS



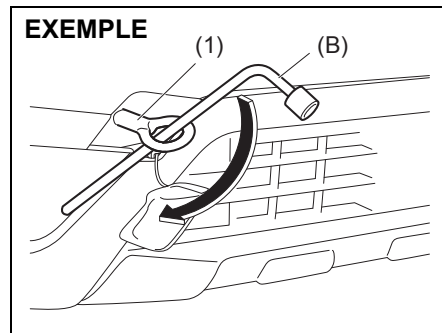
- 2) Retirez le cache (C) à l'aide de la poignée de cric (A) entourée d'un chiffon comme illustré.

NOTE :
N'appliquez pas une force excessive qui pourrait endommager l'attache du cache.



- 3) Mettez le crochet de remorquage (1) en place à la main.

NOTE :
Nous vous recommandons de fixer le cache à l'aide de ruban adhésif pour éviter de l'endommager pendant le remorquage.

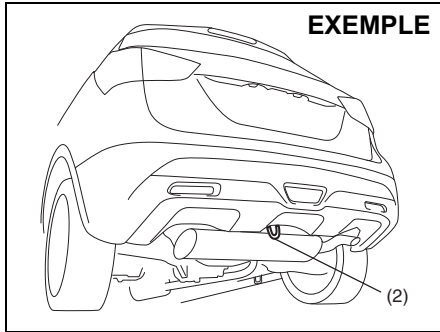


- 4) Pour fixer le crochet de remorquage (1), tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre avec la clé à écrous de roue (B) jusqu'à ce que le crochet (1) soit bien fixé.

Pour retirer le crochet de remorquage (1), effectuez la procédure inverse.

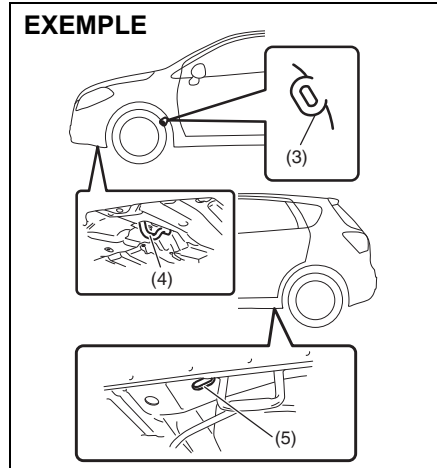
AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez jamais le crochet de remorquage (1) pour un transport par camion/train et par mer.

Arrière

61MM0B043

Le crochet de châssis (2) présent à l'arrière du véhicule ne peut être utilisé qu'en cas d'urgence et de transport par la mer.

Autres crochets

61MM0A112

Les crochets (3) (option) et orifices (5) du châssis sont uniquement conçus pour l'expédition du véhicule par camion/train. Les crochets (4) sont uniquement destinés au transport par la mer.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les crochets (3), (4) et les orifices du châssis (5) pour un remorquage. Ces crochets et orifices pourraient se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

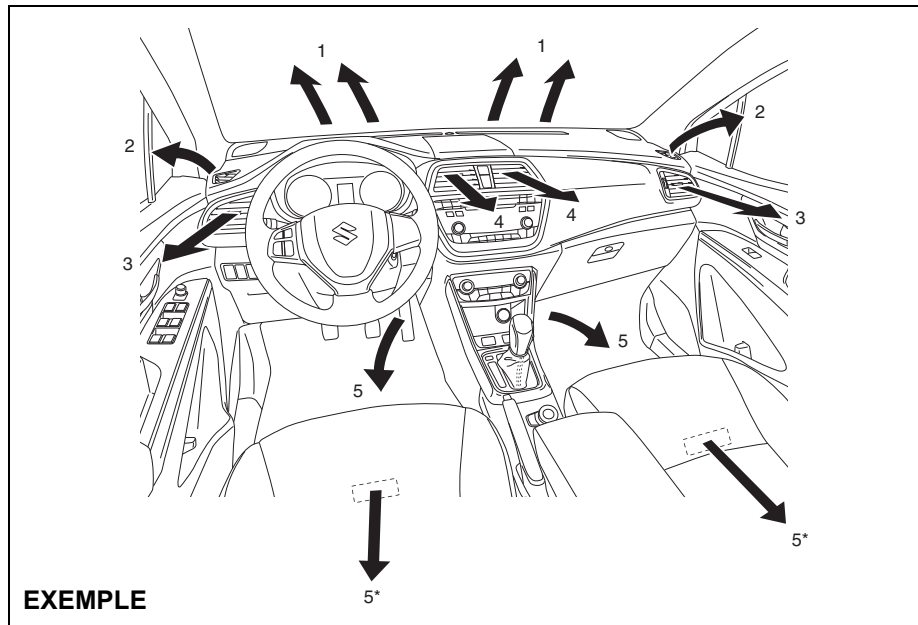
Système de chauffage et de climatisation

Les trois types de systèmes de chauffage et de climatisation suivants sont disponibles :

- Système de chauffage
- Système manuel de chauffage et de climatisation
- Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)

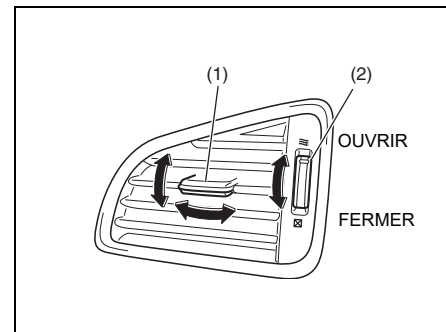
AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Bouche d'aération



61MM0B045

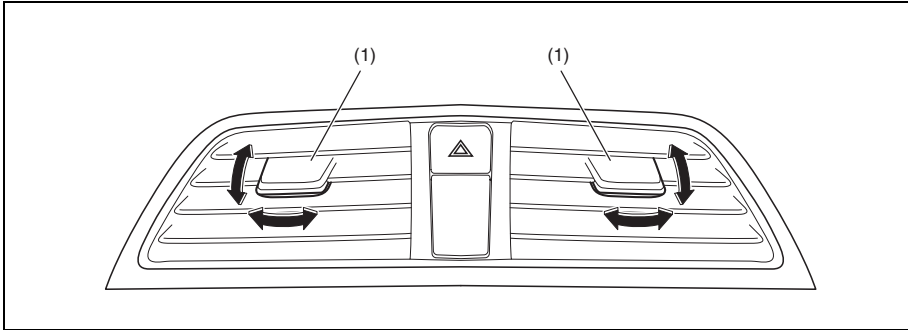
Bouche latérale



61MM0B046

Déplacez le bouton (1) verticalement ou horizontalement pour ajuster la direction du débit d'air selon vos désirs. Tournez la molette (2) pour ouvrir ou fermer la bouche d'air.

1. Ouïe de dégivrage du pare-brise
 2. Ouïe latérale de dégivrage
 3. Ouïe latérale d'aération
 4. Bouche centrale
 5. Bouche de plancher
- * option

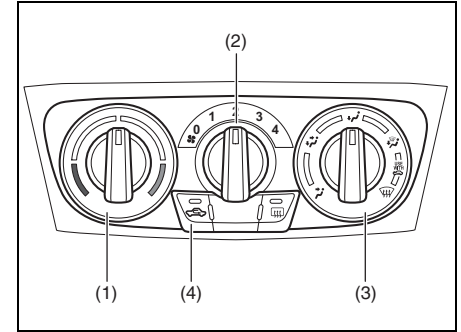
Bouche centrale

61MM0B047

Déplacez le bouton (1) verticalement ou horizontalement pour ajuster la direction du débit d'air selon vos désirs.

▲ ATTENTION

L'exposition prolongée à l'air chaud du chauffage ou de la climatisation peut provoquer de légères brûlures. Tous les passagers du véhicule, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes sujettes à des besoins particuliers, ayant une peau délicate ou endormies, doivent se tenir à distance des bouches d'aération pour éviter une exposition prolongée à l'air chaud.

Système de chauffage**Description des commandes**

61MM0B048

Sélecteur de température (1)

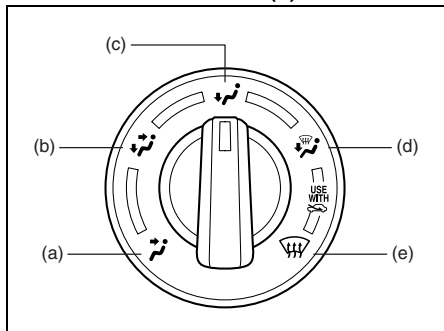
Ce dispositif sert à sélectionner la température.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (2)

Ce sélecteur permet de mettre le ventilateur en fonction et d'en régler la vitesse.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

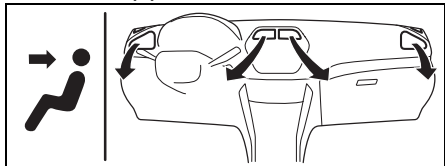
Sélecteur de débit d'air (3)



61MM0A019

Ce sélecteur permet de choisir l'une des fonctions suivantes.

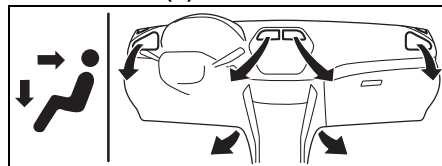
Ventilation (a)



61MM0B049

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

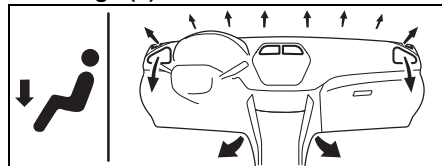
Deux niveaux (b)



61MM0B050

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de l'air plus frais par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est à la position FROID ou CHAUD maximal, l'air sortant des bouches de plancher et des bouches centrales et latérales est à la même température.

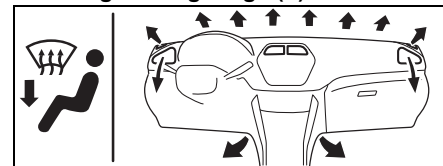
Chauffage (c)



61MM0B051

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes latérales d'aération, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes de dégivrage latérales.

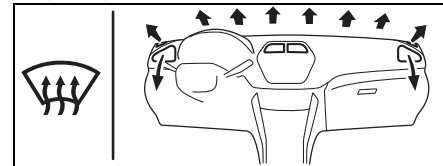
Chauffage et dégivrage (d)



61MM0B052

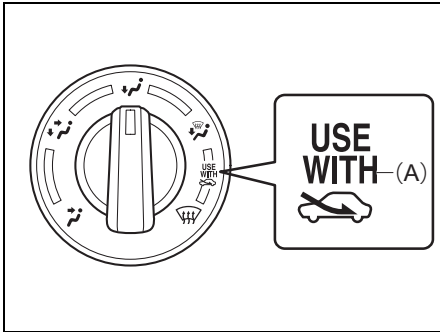
De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes de dégivrage latérales et les ouïes latérales d'aération.

Dégivrage (e)



61MM0B053

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes de dégivrage latérales et les ouïes latérales d'aération.



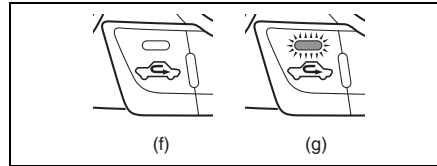
83RM090

NOTE :

Marque "USE WITH" (A)

Pour dissiper rapidement la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales, réglez le sélecteur de débit d'air (3) sur CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE ou DÉGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (4) sur AIR FRAIS. Ce réglage permet de dégager le pare-brise et/ou les vitres latérales embués plus vite que l'AIR RECYCLÉ.

Sélecteur d'admission d'air (4)



61MM0A020

Ce sélecteur permet de sélectionner les modes suivants.

Air frais (f)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'éteint et l'air extérieur est utilisé.

Air recyclé (g)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'allume, l'air extérieur n'entre plus et l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué ou poussiéreux comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

Pour passer du mode AIR FRAIS au mode AIR RECYCLÉ, appuyez sur le sélecteur d'admission d'air.

NOTE :

Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle

Sélectionnez VENTILATION et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur ARRÊT. Ce réglage assure une circulation d'air frais dans le véhicule quand celui-ci roule.

Ventilation forcée

Effectuez les mêmes réglages que pour la ventilation naturelle mais en plaçant le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que ARRÊT.

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)

Sélectionnez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. L'efficacité du chauffage augmente avec la vitesse de ventilateur.

Chauffage rapide (à l'aide d'air recyclé)

Effectuez les mêmes réglages que pour le chauffage normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ. Si cette méthode de chauffage est utilisée trop longtemps, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié et les vitres se couvrent de buée. Par conséquent, utilisez cette méthode uniquement pour procéder à un chauffage rapide de l'habitacle, puis passez au chauffage normal.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Chauffage tête au frais/pieds au chaud

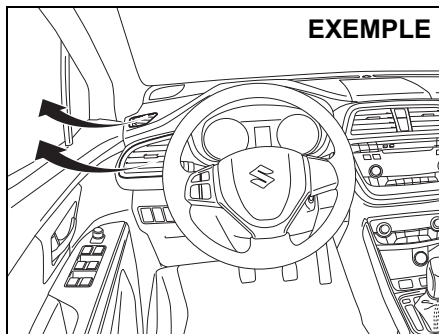
Sélectionnez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. À moins que le sélecteur de température ne soit à la position FROID ou CHAUD maximale, l'air envoyé par les bouches centrales et latérales est plus froid que l'air envoyé par les bouches de plancher.

Dégivrage/chauffage pieds au chaud

Sélectionnez CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT. Dès que le pare-brise retrouve sa visibilité, placez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée.

Dégivrage

Choisissez DÉGIVRAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité (une température élevée permet un dégivrage plus efficace) et réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT. Dès que le pare-brise retrouve sa visibilité, placez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée.



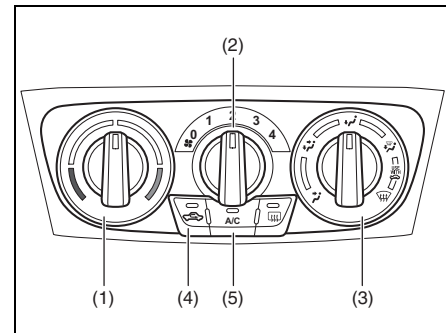
61MM0B054

NOTE :

*Si un dégivrage maximal est souhaité, placez le sélecteur de température à la position CHAUD maximale et orientez les bouches d'air latérales de sorte que l'air souffle sur les fenêtres latérales. Suivez également les étapes de la section **Dégivrage** ci-dessus.*

Système manuel de chauffage et de climatisation

Description des commandes



61MM0A018

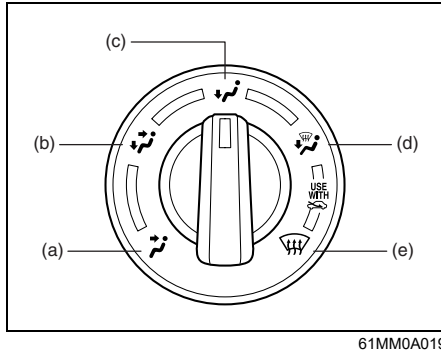
Sélecteur de température (1)

Ce dispositif sert à sélectionner la température.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (2)

Ce sélecteur permet de mettre le ventilateur en fonction et d'en régler la vitesse.

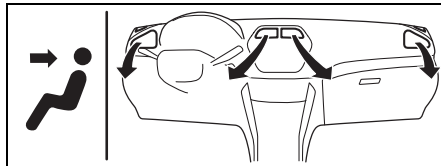
Sélecteur de débit d'air (3)



61MM0A019

Ce sélecteur permet de choisir l'une des fonctions suivantes.

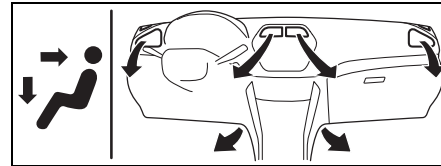
Ventilation (a)



61MM0B049

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

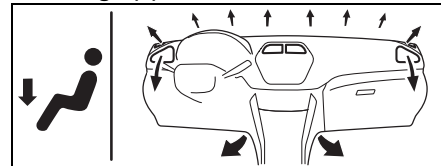
Deux niveaux (b)



61MM0B050

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de l'air plus frais par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est à la position FROID ou CHAUD maximal, l'air sortant des bouches de plancher et des bouches centrales et latérales est à la même température.

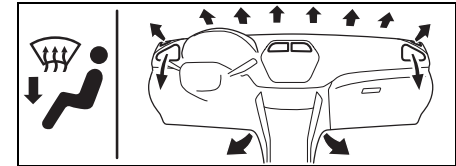
Chauffage (c)



61MM0B051

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes latérales d'aération, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes latérales de dégivrage.

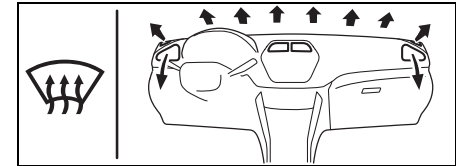
Chauffage et dégivrage (d)



61MM0B052

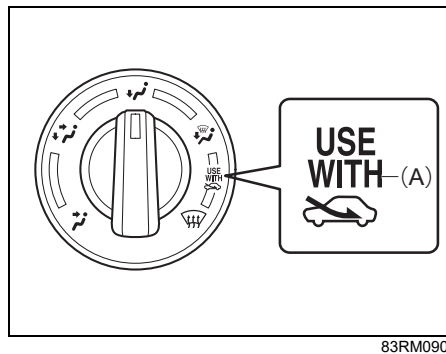
De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

Dégivrage (e)



61MM0B053

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

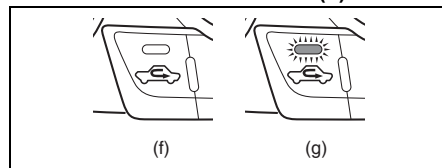


NOTE :

Marque "USE WITH" (A)

Pour dissiper rapidement la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales, réglez le sélecteur de débit d'air (3) sur CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE ou DÉGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (4) sur AIR FRAIS. Ce réglage permet de dégager le pare-brise et/ou les vitres latérales embués plus vite que l'AIR RECYCLÉ.

Sélecteur d'admission d'air (4)



Ce sélecteur permet de sélectionner les modes suivants.

Air frais (f)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'éteint et l'air extérieur est utilisé.

Air recyclé (g)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'allume, l'air extérieur n'entre plus et l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué ou poussiéreux comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

Pour passer du mode AIR FRAIS au mode AIR RECYCLÉ, appuyez sur le sélecteur d'admission d'air.

NOTE :

Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

Commutateur de climatiseur (5)

Pour activer le système de climatisation, placez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que ARRÊT et enfoncez le commutateur "A/C". Un témoin s'allume lorsque la climatisation se met en marche. Pour couper le système de climatisation, enfoncez à nouveau le commutateur "A/C".

Pendant le fonctionnement du climatiseur, de légers changements au niveau du régime moteur sont perceptibles. Il n'y a là rien d'anormal : le système est conçu de telle manière que le compresseur passe d'arrêt à marche et inversement pour maintenir la température au niveau souhaité.

Moins le compresseur fonctionne et moins la consommation de carburant est élevée.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle

Sélectionnez VENTILATION et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur ARRÊT. Ce réglage assure une circulation d'air frais dans le véhicule quand celui-ci roule.

Ventilation forcée

Effectuez les mêmes réglages que pour la ventilation naturelle mais en plaçant le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que ARRÊT.

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)

Sélectionnez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. L'efficacité du chauffage augmente avec la vitesse de ventilateur.

Chauffage rapide (à l'aide d'air recyclé)

Effectuez les mêmes réglages que pour le chauffage normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ. Si cette méthode de chauffage est utilisée trop longtemps, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié et les vitres se couvrent de buée. Par conséquent, utilisez cette méthode uniquement pour procéder à un chauffage rapide de l'habitacle, puis passez au chauffage normal.

Chauffage tête au frais/pieds au chaud

Sélectionnez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. À moins que le sélecteur de température ne soit à la position FROID ou CHAUD maximale, l'air envoyé par les bouches centrales et latérales est plus froid que l'air envoyé par les bouches de plancher.

Refroidissement normal

Placez le sélecteur de débit d'air sur VENTILATION, le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée, et mettez le commutateur "A/C" en fonction. L'efficacité de la climatisation augmente avec la vitesse de ventilateur.

Le sélecteur d'admission d'air peut être placé sur AIR FRAIS ou AIR RECYCLÉ. L'option AIR RECYCLÉ augmente l'efficacité du refroidissement.

Refroidissement rapide (à l'aide d'air recyclé)

Effectuez les mêmes réglages que pour le refroidissement normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ et la vitesse de ventilateur la plus importante.

NOTE :

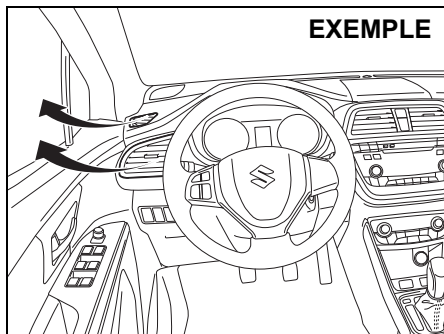
- Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.
- Si le véhicule est resté relativement longtemps au soleil avec les vitres fermées, la climatisation sera plus rapide si les vitres sont ouvertes quelques instants pendant la mise en route de la climatisation, que le sélecteur d'admission d'air est placé sur AIR FRAIS et que le ventilateur est placé sur la position grande vitesse.

Déshumidifiant

Réglez le sélecteur de débit d'air à la position souhaitée, le sélecteur de température à la température souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur en position de vitesse souhaitée. Sélectionnez également AIR FRAIS et activez le commutateur "A/C".

NOTE :

Le climatiseur fonctionne également comme déshumidificateur, il permet ainsi d'assurer la visibilité même lorsque le chauffage utilise les fonctions DÉGIVRAGE et CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE.



61MM0B054

NOTE :

Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :

- sélectionnez DÉGIVRAGE et AIR FRAIS,
- réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT,
- réglez le sélecteur de température sur CHAUD,
- activez le commutateur "A/C" et
- ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.

Maintenance

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Si votre climatiseur est doté de filtres à air, nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Planning d'entretien" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

(Pour les modèles dont le climatiseur fonctionne avec du réfrigérant R-1234yf)

NOTE :

- Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur HFO-1234yf, plus communément appelé "R-1234yf". Le R-1234yf remplace le R-134a dans les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf convient à votre véhicule.

(Pour la République de Singapour)

- Pour les interventions de réparation ou remplacement de pièces de votre véhicule, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI et dont le personnel/l'équipement satisfait à la norme SAE J2845 relative aux réfrigérants, notamment le R-1234yf.

AVIS

L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que du réfrigérant R-1234yf. Ne mélangez pas le R-1234yf avec un autre réfrigérant ou ne remplacez pas celui-ci par un autre réfrigérant.

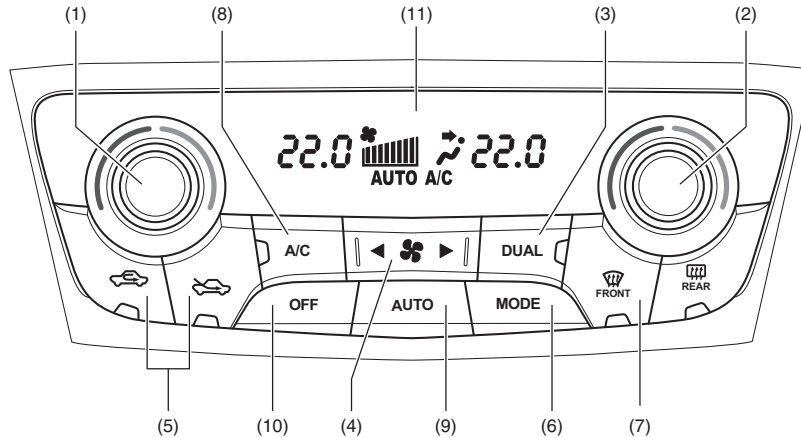
NOTE :

Pour le réfrigérant de climatisation des modèles destinés à la Russie, reportez-vous à "Pour la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)

Description des commandes

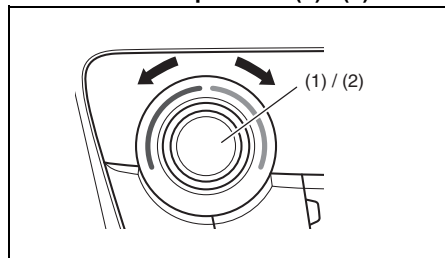
EXEMPLE



- (1) Véhicule à conduite à gauche :
Sélecteur de température du conducteur
Véhicule à conduite à droite :
Sélecteur de température du passager
- (2) Véhicule à conduite à gauche :
Sélecteur de température du passager
Véhicule à conduite à droite :
Sélecteur de température du conducteur
- (3) Commutateur "DUAL"
- (4) Sélecteur de vitesse de ventilateur
- (5) Sélecteur d'admission d'air
- (6) Commutateur "MODE"
- (7) Commutateur de dégivrage
- (8) Commutateur de climatiseur
- (9) Contacteur "AUTO"
- (10) Contacteur "OFF"
- (11) Affichage

61MM0A021

Sélecteur de température (1) / (2)



61MM0A022

Tournez le sélecteur de température (1) / (2) pour régler la température. L'écran (11) affiche la température sélectionnée.

NOTE :

Si vous tournez le sélecteur de température (1) / (2) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", le contrôle de la température fonctionne à la température de chauffage ou de refroidissement maximale. La température de l'air sortant des bouches d'air peut changer soudainement lorsque "LO" ou "HI" est affiché, mais ceci est normal.

Commutateur "DUAL" (3)

Chaque fois que vous pressez le commutateur "DUAL" (3), le mode de commande de température bascule entre les modes suivants :

Mode de commande individuel (témoin allumé) :

Le conducteur et le passager peuvent régler indépendamment la température à partir de leurs sélecteurs de température individuels.

Mode de commande combiné (témoin éteint) :

Si un réglage de température est effectué à partir du sélecteur de température du conducteur (1) ou (2), le même réglage s'effectue automatiquement du côté passager.

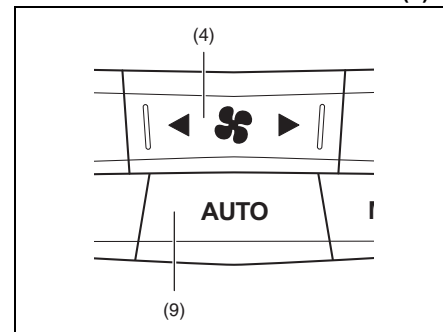
NOTE :

Si le sélecteur de température du passager (1) ou (2) est tourné en mode de commande combiné, le mode de commande individuel est automatiquement sélectionné.

NOTE :

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température sur l'écran d'information, les unités d'affichage de la température du système automatique de chauffage et de climatisation sont automatiquement modifiées. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus de détails.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (4)

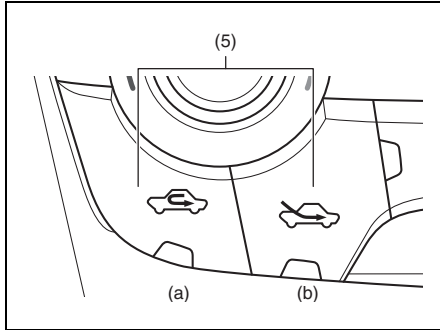


61MM0A023

Le débit d'air est plus important lorsque vous appuyez sur le commutateur droit, et plus faible si vous appuyez sur le commutateur gauche.

Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", la vitesse de ventilateur varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

Sélecteur d'admission d'air (5)



Appuyez sur le sélecteur d'admission d'air (5) pour changer de mode.

Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", l'admission d'air varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

AIR RECYCLÉ (a)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'air extérieur n'entre plus et l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

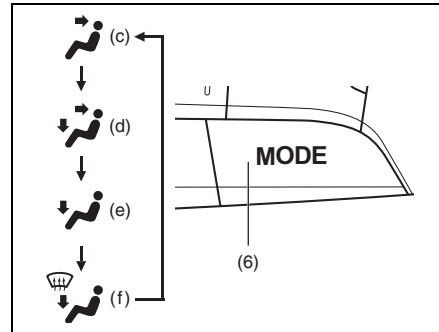
AIR FRAIS (b)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'air extérieur pénètre dans l'habitacle.

NOTE :

Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

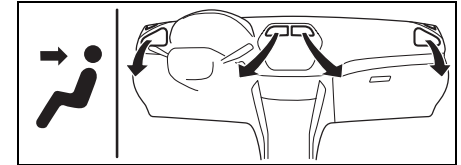
Commutateur "MODE" (6)



Appuyez sur le commutateur "MODE" (6) pour sélectionner l'une des fonctions suivantes. Le mode sélectionné s'affiche à l'écran.

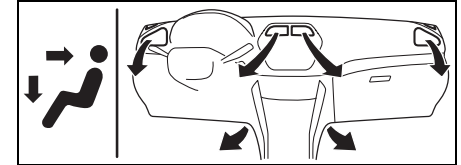
Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", le débit d'air varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

Ventilation (c)



De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales, latérales et arrière.

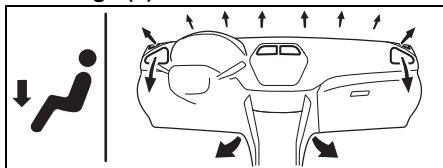
Deux niveaux (d)



De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air du plancher, centrales, latérales et arrière et du plancher arrière.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

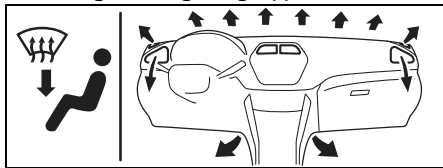
Chauffage (e)



61MM0B051

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de plancher arrière, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

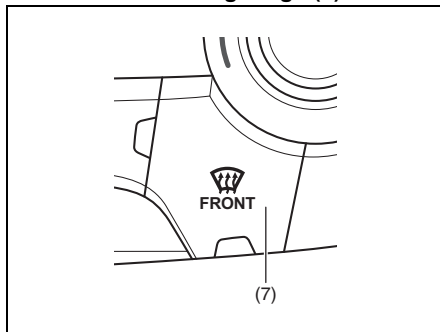
Chauffage et dégivrage (f)



61MM0B055

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de plancher arrière, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

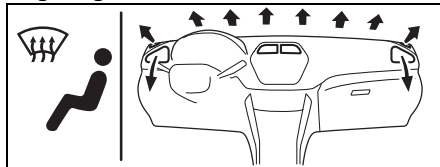
Commutateur de dégivrage (7)



61MM0A026

Appuyez sur le commutateur de dégivrage (7) pour dégivrer.

Dégivrage



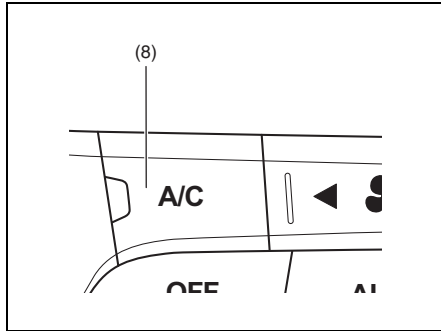
61MM0B056

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

NOTE :

Lorsque vous appuyez sur le commutateur de dégivrage (7), le mode AIR FRAIS est automatiquement sélectionné et le commutateur de climatiseur est automatiquement activé ("A/C" s'affiche à l'écran). Par temps froid, l'air sort des bouches de dégivrage mais la climatisation n'est pas activée même si le témoin "A/C" s'allume ainsi que le témoin de dégivrage.

Commutateur de climatiseur (8)



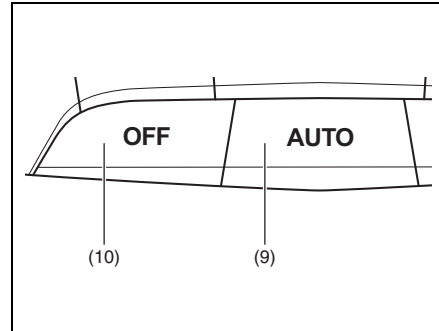
61MM0A027

Le commutateur de climatiseur (8) permet d'activer et de désactiver le système de climatisation, uniquement quand le ventilateur fonctionne. Pour activer la climatisation, enfoncez le commutateur ; "A/C" s'affiche à l'écran et le témoin du commutateur s'allume. Pour désactiver la climatisation, enfoncez à nouveau le commutateur ; "A/C" et le témoin s'éteignent.

Vous pouvez utiliser le commutateur de climatiseur (8) pour activer ou désactiver manuellement la climatisation selon vos préférences. Lorsque le commutateur de climatiseur est désactivé, le système de contrôle de la température ne peut réduire la température intérieure à un niveau inférieur à celui de la température extérieure.

Instructions d'utilisation du système

Fonctionnement automatique



61MM0A028

Vous pouvez laisser le contrôle de la température fonctionner automatiquement. Pour adopter le mode complètement automatique, agissez comme suit.

- 1) Faites démarrer le moteur.
- 2) Appuyez sur le contacteur "AUTO" (9).
- 3) Définissez la température souhaitée en tournant le sélecteur de température (1) ou (2) du conducteur.

La vitesse du ventilateur, l'admission d'air et le débit d'air sont commandés de manière automatique afin de maintenir la température définie. Cependant, le débit d'air ne passe pas automatiquement en position DÉGIVRAGE.

Si le mode de commande individuel est sélectionné à l'aide du commutateur "DUAL" (3), le conducteur et le passager peuvent procéder à des réglages de température différents à partir de leur sélecteur de température individuel. Le mode de commande individuel est également sélectionné automatiquement lorsque l'on tourne le sélecteur de température du passager (1) ou (2).

Pour couper le contrôle de la température, appuyez sur le contacteur "OFF" (10).

NOTE :

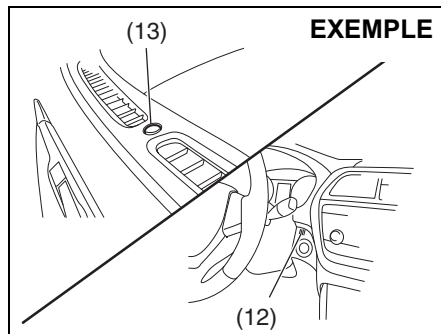
Si "AUTO" clignote à l'écran, cela indique un problème de système de chauffage et/ou de climatisation. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

- Pour trouver la température qui vous convient le mieux, commencez par un réglage de 22 °C (72 °F) par exemple.
- Si vous tournez le sélecteur de température (1) / (2) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", le contrôle de la température fonctionne à la température de chauffage ou de refroidissement maximale.
- Afin d'éviter de souffler de l'air froid lorsqu'il fait froid ou de l'air chaud lorsqu'il fait chaud, le système retarde le déclenchement du ventilateur jusqu'à ce que de l'air réchauffé ou refroidi soit disponible.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

- Si vous avez laissé le véhicule au soleil avec les vitres fermées, il se refroidit plus rapidement si vous ouvrez brièvement les fenêtres.
- Même en fonctionnement automatique, vous pouvez placer les sélecteurs individuels en mode manuel. Les fonctions sélectionnées manuellement sont maintenues et les autres fonctions restent automatiques.
- Si le pare-brise et/ou les vitres des portes avant sont embuées, enfoncez le commutateur de dégivrage (7) pour activer le dégivreur, ou pressez le commutateur "MODE" (6) pour placer le débit d'air en position CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE afin de désembuer les vitres.
- Pour ramener le sélecteur de vitesse de ventilateur (4), le sélecteur d'admission d'air (5) et le commutateur "MODE" (6) en fonctionnement automatique, appuyez sur le contacteur "AUTO" (9).

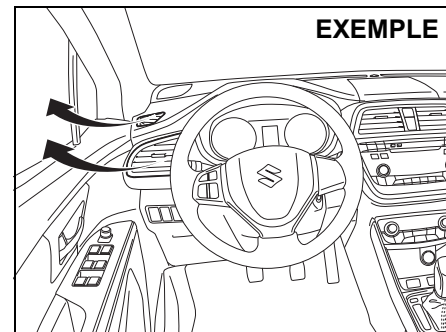


61MM0B057

Veillez à ne pas recouvrir le capteur de température intérieure (12), situé entre le volant et le tableau de commande de la climatisation, ou le capteur d'ensoleillement (13), situé au sommet de la partie centrale du tableau de bord. Ces capteurs sont utilisés par le système automatique pour réguler la température.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez contrôler manuellement le système de contrôle de la température. Placez les sélecteurs à la position souhaitée.



61MM0B054

NOTE :

- Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :*
- poussez sur le commutateur de dégivrage (7) pour mettre le dégivrage en fonction (la climatisation est activée et le mode AIR FRAIS est sélectionné automatiquement),
 - réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur FORT,
 - réglez le sélecteur de température sur "HI" à l'écran et
 - ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.

Maintenance

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Si votre climatiseur est doté de filtres à air, nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Planning d'entretien" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

(Pour les modèles dont le climatiseur fonctionne avec du réfrigérant R-1234yf)

NOTE :

- Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur HFO-1234yf, plus communément appelé "R-1234yf". Le R-1234yf remplace le R-134a dans les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf convient à votre véhicule.

(Pour la République de Singapour)

- Pour les interventions de réparation ou remplacement de pièces de votre véhicule, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI et dont le personnel/l'équipement satisfait à la norme SAE J2845 relative aux réfrigérants, notamment le R-1234yf.

AVIS

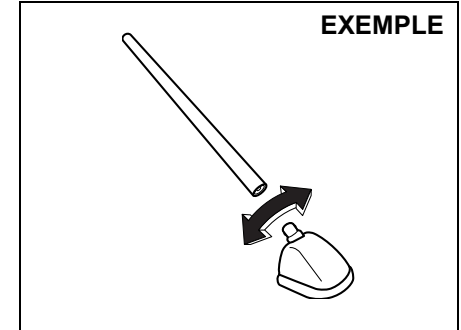
L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que du réfrigérant R-1234yf. Ne mélangez pas le R-1234yf avec un autre réfrigérant ou ne remplacez pas celui-ci par un autre réfrigérant.

NOTE :

Pour le réfrigérant de climatisation des modèles destinés à la Russie, reportez-vous à "Pour la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

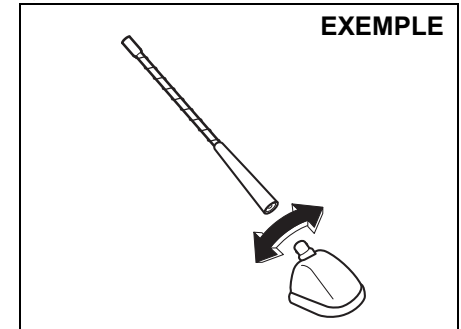
Antenne radio

Type A



63J055

Type B



61MM0A113

L'antenne radio du toit est amovible. Pour retirer l'antenne, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour réinstaller l'antenne, vissez-la fermement à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVIS

Pour éviter d'endommager l'antenne radio :

- Retirez l'antenne lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique.
- Retirez-la également lorsque celle-ci heurte quelque chose (plafond bas d'un garage) ou lorsque la voiture est recouverte.

Installation des émetteurs de fréquence radio

NOTE :

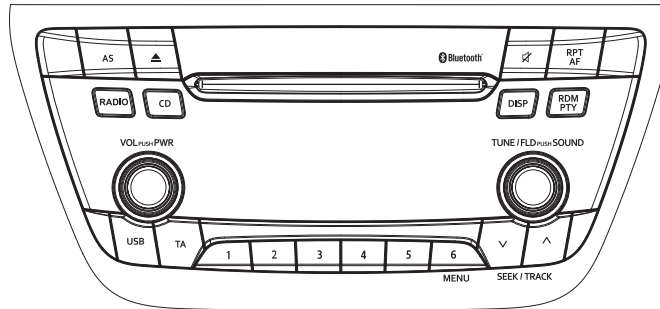
Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, reportez-vous à "Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)" à la fin de ce manuel.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire ou radio CB (Citizen's Band) dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Avant d'installer un appareillage de ce type, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié.

Systeme audio (option)

EXEMPLE



LECTEUR CD FM/LW/MW

83RM051

Informations de sécurité

AVERTISSEMENT

Si vous prêtez une attention soutenue au fonctionnement du système audio ou examinez l'écran du système audio en roulant, un accident peut se produire. Si vous réglez trop fort le volume sonore, ceci peut vous empêcher d'être attentif à la route et aux conditions de circulation.

- Gardez les yeux sur la route et votre attention sur la conduite. Évitez de prêter une attention soutenue au fonctionnement du système audio ou à l'examen de l'écran du système audio.
- Familiarisez-vous avec les commandes du système audio et le fonctionnement du système audio avant de conduire.
- Présélectionnez à l'avance vos stations de radio favorites avant de conduire, de manière à pouvoir rapidement les retrouver grâce aux présélections.
- Réglez le volume sonore à un niveau vous permettant de maintenir votre attention sur la route et les conditions routières en roulant.

Remarques sur les disques

Précautions

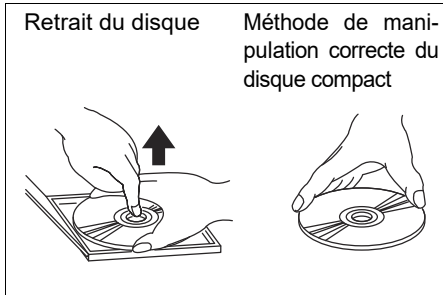
- S'il fait très froid dans le véhicule et vous utilisez le lecteur juste après avoir activé le chauffage, de la condensation risque de se former sur le disque ou sur les composants optiques du lecteur et une lecture correcte risque d'être impossible. Si de la condensation se forme sur le disque, essuyez-la avec un chiffon doux. Si de la condensation se forme sur les composants optiques du lecteur, n'utilisez pas le lecteur pendant environ une heure. Ceci laissera la condensation se dissiper naturellement.
- La conduite sur des routes extrêmement accidentées peut entraîner des vibrations importantes, le disque risque alors de sauter.
- Cette unité utilise un mécanisme de précision. Même en cas d'anomalie, ne procédez jamais à l'ouverture du boîtier, au démontage de l'unité ou au graissage des pièces en rotation. Ramenez l'unité à un concessionnaire agréé SUZUKI.

Mises en garde relatives à la manipulation



52D274

Cette unité a été spécialement conçue pour la lecture des disques compacts portant la mention (A) illustrée plus haut. Il n'est pas possible de lire d'autres disques.

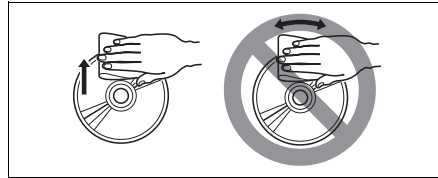


52D275

Pour retirer le disque compact de son boîtier de rangement, appuyez sur le centre du boîtier et soulevez le disque en le maintenant délicatement par les bords.

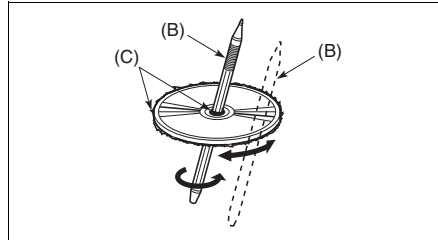
Tenez toujours le disque compact par les bords.

Ne touchez jamais la surface du disque.



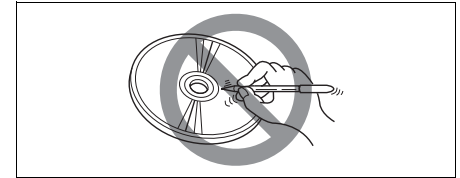
52D347

Pour retirer les traces de doigt et la poussière, utilisez un chiffon doux et essuyez le disque en ligne droite, en partant du centre du disque compact vers la circonférence.



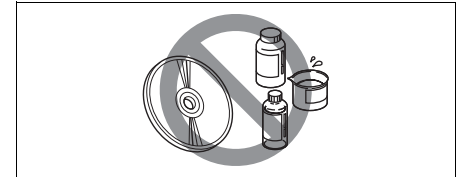
52D277

Il est possible que les bords des disques neufs présentent des rugosités. Si de tels disques sont utilisés, il est possible que l'unité ne fonctionne pas ou que le disque saute. Utilisez un crayon à bille (B), etc. pour retirer les rugosités (C) présentes sur les bords du disque avant d'insérer celui-ci dans l'unité.



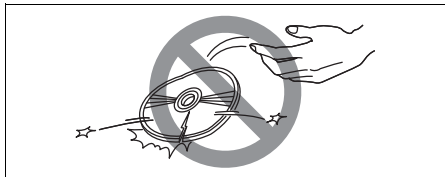
52D348

N'apposez jamais d'autocollants sur la surface du disque compact et n'écrivez jamais sur la surface du disque au crayon ou au stylo.



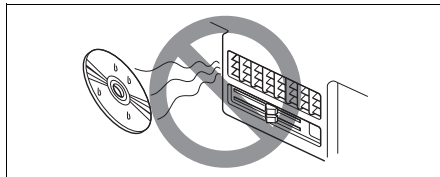
52D349

N'utilisez pas de solvants, tels que les produits de nettoyage disponibles dans le commerce, les aérosols anti-électricité statique ou les diluants, pour nettoyer les disques compacts.



52D350

N'utilisez pas de disques compacts présentant de larges rayures, déformés, craquelés, etc. L'utilisation de tels disques entraînera des détériorations et ne permettra pas au système de fonctionner correctement.



52D351

N'exposez pas les disques compacts à la lumière directe du soleil ou à une source de chaleur.

NOTE :

- *N'utilisez pas de feuilles de protection pour CD disponibles dans le commerce ou de disques équipés de stabilisateurs, etc.*

Ils peuvent se coincer dans le mécanisme interne et endommager le disque.

- *Selon leurs conditions d'enregistrement, les disques CD-R peuvent être impossibles à lire.*
- *Les disques CD-RW ne peuvent pas être lus par cette unité.*

▲ AVERTISSEMENT

Ce produit est un appareil laser de classe 1. L'utilisation de commandes, de réglages ou de procédures autres que celles précisées ici peuvent entraîner une exposition dangereuse à des radiations.

N'ouvrez pas les couvercles et ne tentez pas de réparer vous-même cette unité.

Confiez les réparations à du personnel qualifié.



La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc.

Cessez d'utiliser cette unité et un appareil compatible Bluetooth® à chaque demande.

Cette unité partage sa fréquence de communication avec d'autres équipements de communication sans fil, publics ou privés, tels qu'un réseau local sans fil ou d'autres communications radio.

Vous devez cesser d'utiliser cette unité immédiatement chaque fois que l'on vous informe que votre unité perturbe d'autres communications sans fil.



La plus récente "DÉCLARATION DE CONFORMITÉ" (DoC) est disponible à l'adresse suivante :

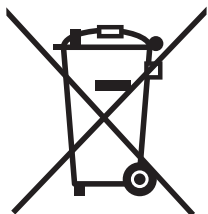
<http://www.ptc.panasonic.eu/>

Pour en prendre connaissance, rendez-vous à l'adresse Internet ci-dessus.

Recherchez ensuite la déclaration en entrant le numéro de modèle suivant dans le champ "Keyword Search" (Recherche par mot clé) dans la page "Downloads" (Téléchargements).

Modèle N°
YEP0PTA606A0

Informations sur la mise au rebut pour les utilisateurs d'équipements électriques et électroniques usagés (particuliers)



Ce symbole sur le produit et/ou sa documentation indique que les produits électriques et électroniques usagés ne doivent pas être mélangés avec les déchets ménagers.

Pour un traitement, une récupération et un recyclage corrects, veuillez amener ces produits aux points de collecte désignés où ils seront acceptés gratuitement. Dans certains pays, il est également possible de ramener les produits au revendeur local dans le cadre du rachat d'un produit neuf équivalent.

L'élimination correcte de ce produit aidera à préserver des ressources précieuses et évitera tout préjudice potentiel sur la santé humaine ou l'environnement qui pourrait survenir d'une gestion inadéquate de ces déchets. Veuillez contacter les autorités locales pour connaître le point de collecte le plus proche.

Des pénalités peuvent s'appliquer pour une élimination incorrecte de ces déchets conformément à la législation en vigueur.

Pour les utilisateurs professionnels dans l'Union européenne

Si vous souhaitez mettre au rebut un équipement électrique et électronique, veuillez contacter votre concessionnaire ou fournisseur pour plus d'informations.

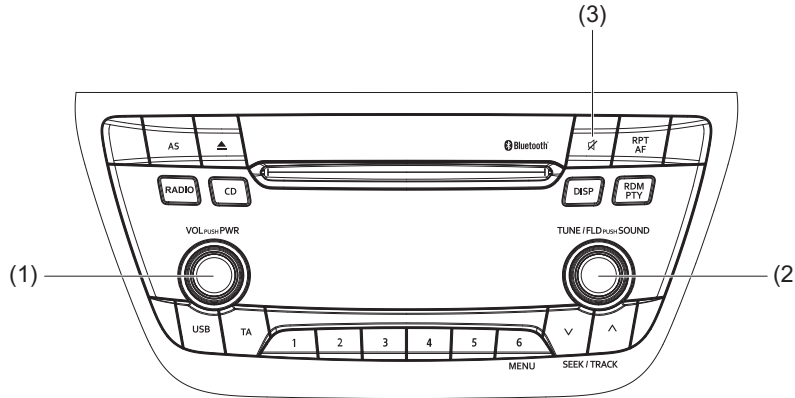
Informations sur la mise au rebut dans les pays hors de l'Union européenne

Ce symbole n'est valable que dans l'Union européenne.

Si vous souhaitez mettre au rebut ce produit, veuillez contacter les autorités locales ou votre concessionnaire pour connaître la méthode d'élimination correcte.

Opérations de base

EXEMPLE



Mise sous/hors tension

Appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1) pour mettre l'unité sous tension. L'unité démarre avec les réglages qui étaient sélectionnés lorsqu'elle a été mise hors tension.

Réglage du volume

Tournez le bouton "VOL PUSH PWR" (1). La rotation dans le sens des aiguilles d'une montre augmente le volume, la rotation en sens inverse diminue le volume.

NOTE :

Pour des raisons de sécurité, réglez le volume sonore à un niveau qui vous permet d'entendre les bruits extérieurs du véhicule, y compris les avertisseurs sonores et les sirènes des véhicules de secours.

Silence

Appuyez sur la touche Silence (3) pour couper le son. Pour annuler la coupure du son, appuyez à nouveau sur la touche Silence (3).

61MM708

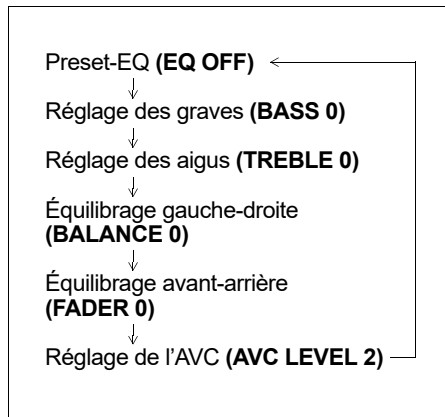
- (1) Bouton "VOL PUSH PWR"
- (2) Bouton "TUNE / FLD PUSH SOUND"
- (3) Touche Silence

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Réglage graves/aigus/équilibre gauche-droite/équilibre avant-arrière

1) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).

À chaque pression sur le bouton, le réglage du son change comme suit :



2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour régler le son.

Réglage de l'AVC (contrôle automatique du volume)

La fonction de contrôle automatique du volume (AVC) permet d'ajuster automatiquement (augmenter ou réduire) le volume sonore en fonction de la vitesse du véhicule. La commande AVC offre trois niveaux : (LEVEL OFF, 1, 2, 3). Le réglage du volume augmente avec le chiffre LEVEL.

1) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) jusqu'à ce que le mode de réglage de l'AVC soit sélectionné.

2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le niveau de réglage de l'AVC souhaité. (Réglage initial : LEVEL 2)

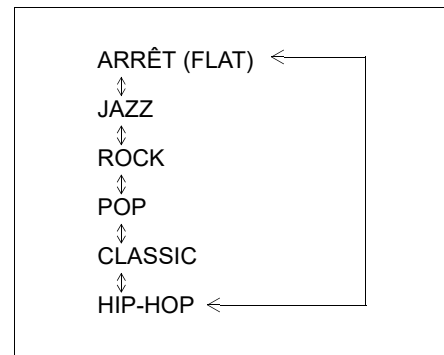
Preset-EQ

L'EQ préréglée applique des sonorités différentes correspondant au type de musique écouté.

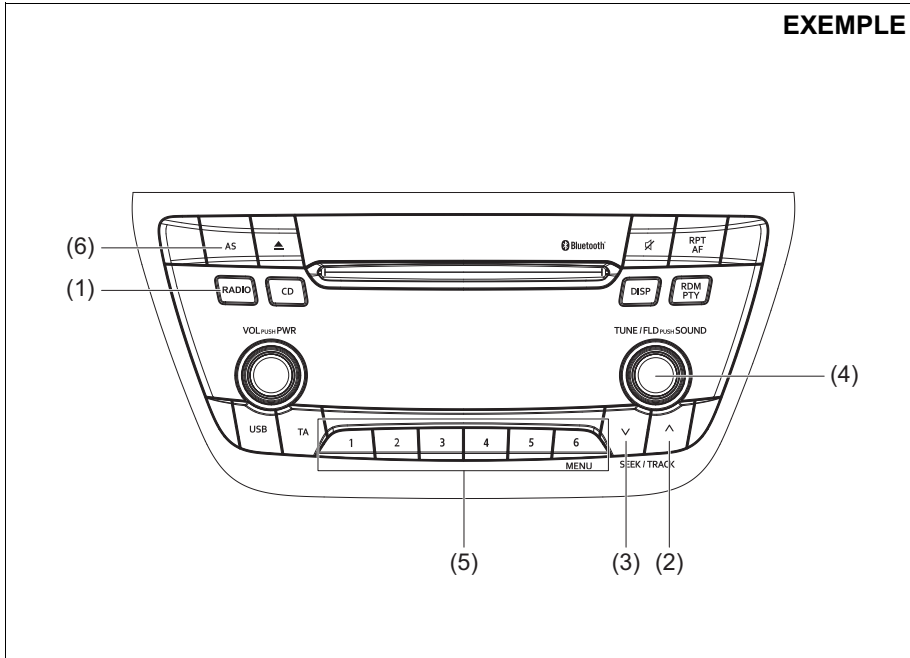
1) Appuyez plusieurs fois sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) jusqu'à ce que "PRESET-EQ" s'affiche.

2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).

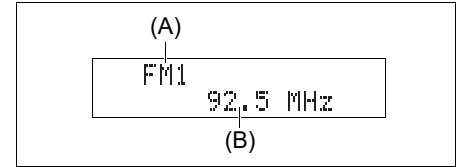
Chaque fois que vous tournez le bouton, le mode d'EQ préréglée change comme suit :



Écoute de la radio



Affichage



68LM561

- (1) Bouton "RADIO"
- (2) Touche fléchée vers le haut
- (3) Touche fléchée vers le BAS
- (4) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (5) Boutons de PRÉSELECTIONS ([1] à [6])
- (6) Bouton "AS"

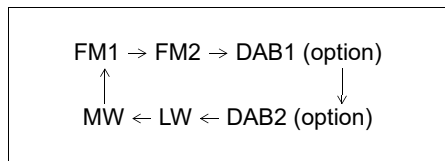
- (A) Bande
- (B) Fréquence

61MS603

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Sélection de la bande de réception

Appuyez sur le bouton "RADIO" (1).
À chaque pression sur le bouton, la bande de réception change comme suit :



Recherche

Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (2) ou vers le bas (3).

L'unité cesse de chercher dès que la fréquence d'une station est atteinte.

NOTE :

Si AF est activé, l'unité recherche uniquement les stations RDS.

Réglage manuel

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4).

La fréquence reçue est affichée.

Mémoire de présélection

- 1) Sélectionnez la station voulue.
- 2) Maintenez enfoncé, pendant 2 secondes ou plus, le bouton de PRÉSÉLECTION (5) ([1] à [6]) sur lequel vous voulez enregistrer la station.

Présélection automatique

Maintenez le bouton "AS" (6) enfoncé pendant 2 secondes ou plus.

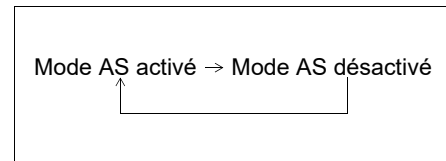
6 stations dont la réception est bonne sont automatiquement enregistrées sur les boutons de PRÉSÉLECTION (5), dans l'ordre croissant des fréquences.

NOTE :

- La présélection automatique peut être interrompue en appuyant sur le bouton "AS" (6).
- La présélection automatique efface les stations précédemment en mémoire.
- Lorsque moins de 6 stations peuvent être mémorisées, même si 1 cycle de présélection automatique est effectué, aucune station ne sera enregistrée sur les boutons de PRÉSÉLECTION (5) restants.
- En mode de présélection automatique, 6 stations peuvent être présélectionnées en commun pour FM1 et FM2, et 6 stations pour MW.
- Si AF est activé, l'unité recherche uniquement les stations RDS.

Mode de présélection automatique activé/désactivé

Appuyez sur le bouton "AS" (6).
À chaque pression sur le bouton, le mode permute comme suit :

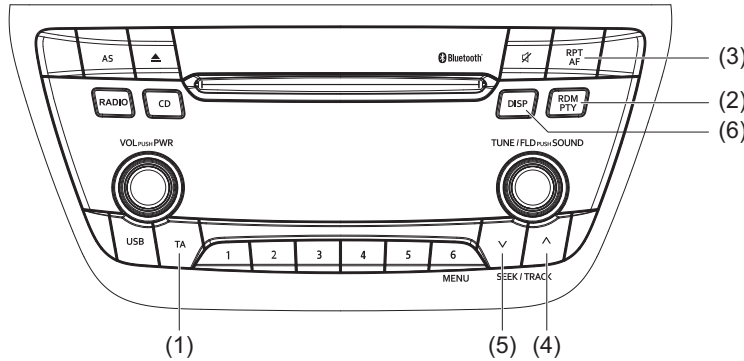


Réception radio

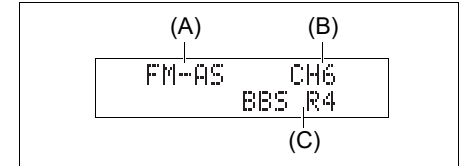
La réception radio peut être affectée par l'environnement, les conditions météo, ou la puissance du signal radio et l'éloignement de la station. Des montagnes ou des immeubles proches peuvent dévier ou interférer avec la réception radio, causant une réception médiocre. Une réception médiocre ou des parasites peuvent également être dus au courant des fils électriques aériens ou des lignes à haute tension.

Utilisation des fonctions RDS

EXEMPLE



Affichage



68LM562

- (1) Bouton "TA"
- (2) Bouton "RDM/PTY"
- (3) Bouton "RPT/AF"
- (4) Touche fléchée vers le haut
- (5) Touche fléchée vers le bas
- (6) Touche DISP

- (A) Bande
- (B) Numéro de canal
- (C) Nom du service de programme (PS)

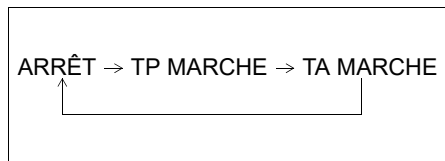
83RM052

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

TA (information trafic) activé/désactivé

Appuyez sur le bouton "TA" (1).

À chaque pression sur le bouton, le réglage TA est changé comme suit :



NOTE :

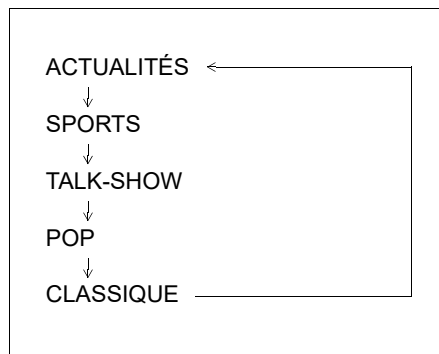
- Pour n'écouter que l'information trafic, activez TA. Dès que l'information trafic commence, le volume est modifié automatiquement.
- Le témoin "TP" s'allume lorsque TP est activé. Il clignote lorsqu'aucune donnée TP n'est reçue.
- Le témoin "TA" s'allume lorsque TA est activé. D'autre part, le témoin "TA" clignote si les données TP ne peuvent pas être reçues.
- Si vous appuyez sur la touche fléchée vers le haut (4) ou vers le bas (5) lorsque TA ou TP est activé, l'unité recherche une station TP.
- Si aucune station TP n'est reçue, l'unité affiche "TP NOTHING".

Recherche PTY (type de programme)

1) Appuyez sur le bouton "RDM/PTY" (2) pour sélectionner le mode PTY.

2) Appuyez sur le bouton "RDM/PTY" (2) lorsque PTY est affiché.

À chaque pression sur le bouton, le réglage PTY est changé comme suit :



3) Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (4) ou vers le bas (5) lorsque PTY est affiché.

La recherche commence.

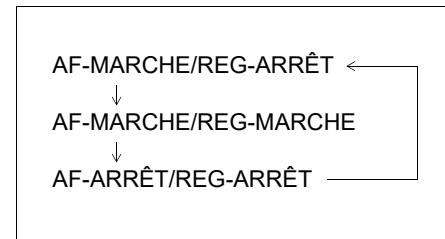
NOTE :

Si aucune station PTY n'est reçue, l'unité affiche "NOPTY".

AF (fréquence alternative) activé/désactivé

Appuyez sur le bouton "RPT/AF" (3).

À chaque pression sur le bouton, le réglage AF est changé comme suit :



AF : Si les conditions de réception deviennent médiocres, une meilleure fréquence du même programme est recherchée automatiquement.

REG : En ce qui concerne la fréquence recherchée automatiquement avec AF activé, une autre fréquence du même programme est recherchée dans les environs lorsque REG est activé.

NOTE :

Le témoin "AF" s'allume lorsque la fonction AF est activée. Le témoin "REG" s'allume lorsque la fonction REG est activée.

Veille TA

Au moment où l'information trafic est reçue, si la source est réglée sur CD, USB, iPod ou Bluetooth® audio avec TA activé, la source passe automatiquement sur la radio. Après la réception de l'information trafic, la source précédente reprend.

NOTE :

Si aucune station TP n'est reçue alors que l'unité est en attente pour TA, elle recherche automatiquement une station TP.

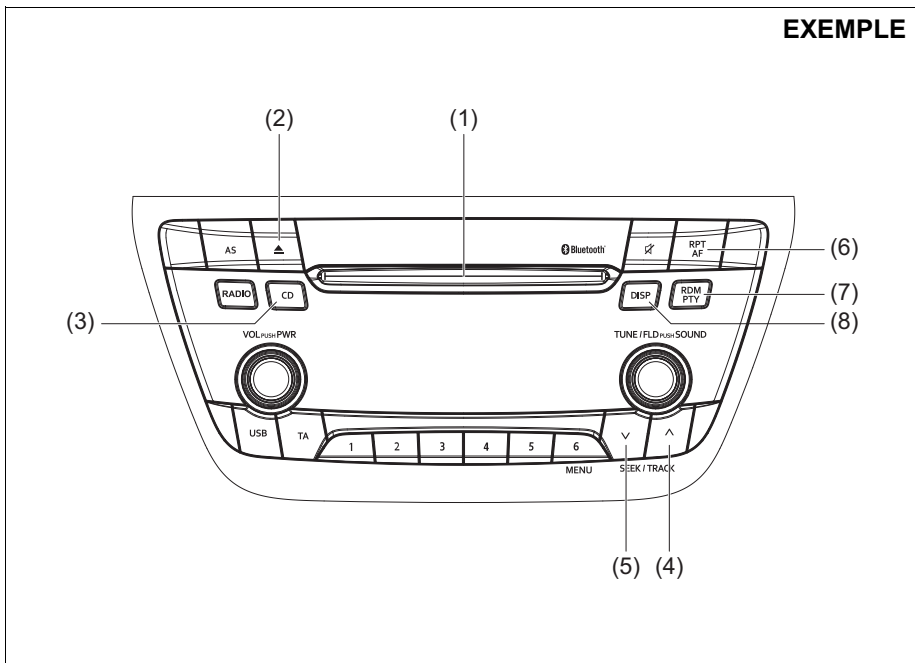
EON (autre réseau optimisé)

Lorsque les données EON sont reçues avec TP ou TA activé, le témoin "EON" s'allume et l'information trafic d'un autre réseau que la station reçue actuellement peut être reçue.

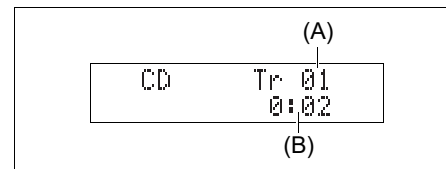
Réception d'informations d'urgence

Les informations d'urgence sont automatiquement reçues et affichées.

Écoute d'un CD



Affichage



- (1) Fente d'insertion
- (2) Touche d'éjection
- (3) Bouton "CD"
- (4) Touche fléchée vers le haut
- (5) Touche fléchée vers le bas
- (6) Bouton "RPT"
- (7) Bouton "RDM"
- (8) Bouton "DISP"

- (A) Numéro de plage
- (B) Durée de lecture

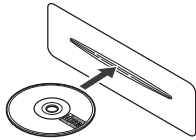
NOTE :

Ce produit n'accepte pas les CD de 8 cm (parfois dénommés "mini CD", "CD 3 pouces", "CD3", etc.).

61MM711



- Les CD ou CD-ROM sans la mention (A) ne peuvent pas être utilisés.
- Certains disques enregistrés au format CD-R/CD-RW sont quelquefois impossibles à lire.



- Un CD s'insère avec l'étiquette vers le haut.
- Lorsqu'un CD se trouve dans l'unité, il est impossible d'insérer un autre CD sans éjecter le CD de l'unité. N'insérez pas le CD de force dans la fente d'insertion des CD.

AVIS

- N'insérez jamais les doigts ou la main dans la fente d'insertion des CD. N'insérez jamais de corps étrangers.
- N'insérez jamais un CD dont le ruban adhésif se décolle ou un CD de location sur lequel des traces indiquent que le ruban adhésif ou l'étiquette de location a été retiré. Le CD risque de ne pas être éjecté ou l'unité risque de ne pas fonctionner correctement.

Chargement d'un CD

Insérez un CD dans la fente d'insertion (1). Lorsque le CD est chargé, la lecture commence.

Éjection d'un CD

Appuyez sur la touche d'éjection (2). Lorsque le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction, un CD éjecté depuis environ 15 secondes ou plus est automatiquement réinséré dans l'unité. (Fonction de rechargement automatique)

Fonction d'éjection de secours :

Cette fonction vous permet d'éjecter un CD en appuyant sur la touche d'éjection (2) même lorsque le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction.

AVIS

Si vous essayez de forcer l'insertion d'un CD éjecté dans l'unité avant le rechargement automatique, la surface du disque peut être rayée. Avant de recharger un CD, retirez-le complètement de l'unité.

Écoute d'un CD

Lorsqu'un CD est inséré, la lecture commence automatiquement.

Lorsqu'un CD se trouve déjà dans l'unité, appuyez le bouton "CD" (3) pour commencer la lecture.

Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (4) pour écouter la plage suivante.
 - Appuyez sur la touche fléchée vers le bas (5) pour écouter la plage précédente.
- Lorsque la touche fléchée vers le bas (5) est enfoncée une fois, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

Avance rapide/recul rapide dans une plage

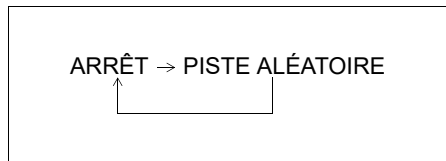
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le haut (4) pour avancer rapidement dans la plage.
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le bas (5) pour reculer rapidement dans la plage.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Lecture aléatoire

Appuyez sur le bouton "RDM" (7).

À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- **PISTE ALÉATOIRE**

Le voyant de lecture aléatoire "RDM" s'allume.

Les plages du disque chargé sont lues dans un ordre aléatoire.

Lecture répétée

Appuyez sur le bouton "RPT" (6).

À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



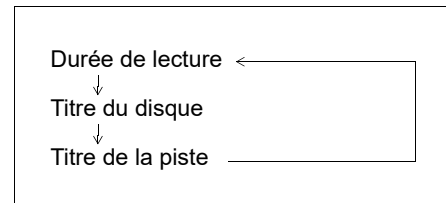
- **RÉPÉTITION DE LA PISTE**

Le témoin de répétition "RPT" s'allume. La plage en cours de lecture sera répétée.

Changement d'affichage

Appuyez sur le bouton "DISP" (8).

À chaque pression sur le bouton, l'affichage change comme suit :

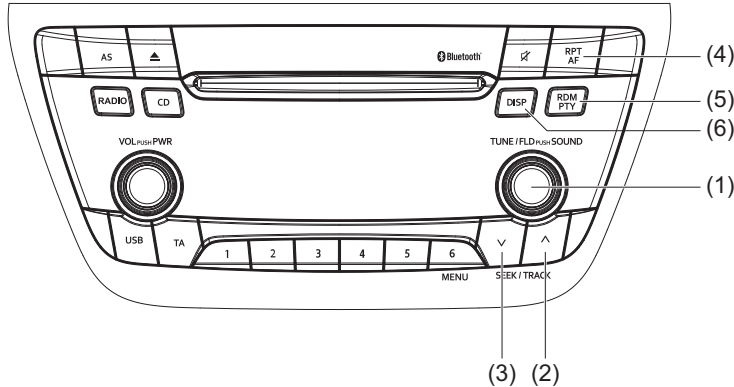


NOTE :

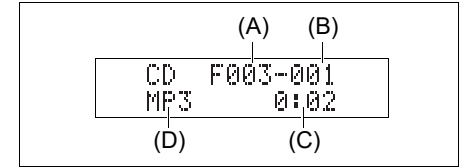
- "NO TITLE" s'affiche en l'absence d'information texte sur le disque en cours de lecture.
- Si les données textes comportent plus de 16 caractères, la marque ">" apparaît à l'extrémité de droite. Maintenez enfoncé le bouton "DISP" (8) pendant 1 seconde ou plus pour afficher la page suivante.

Écoute d'un disque MP3/WMA/AAC

EXEMPLE



Affichage



- (1) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (2) Touche fléchée vers le haut
- (3) Touche fléchée vers le bas
- (4) Bouton "RPT"
- (5) Bouton "RDM"
- (6) Bouton "DISP"

- (A) Numéro de dossier
- (B) Numéro de page
- (C) Durée de lecture
- (D) Type de disque

61MM712

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Sélection d'un dossier

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un dossier.

Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (2) pour écouter la plage suivante.
- Appuyez sur la touche fléchée vers le bas (3) pour écouter la plage précédente.

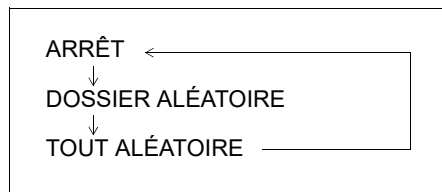
Lorsque la touche fléchée vers le bas (3) est enfoncée une fois, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

Avance rapide/recul rapide dans une plage

- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le haut (2) pour avancer rapidement dans la plage.
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le bas (3) pour reculer rapidement dans la plage.

Lecture aléatoire

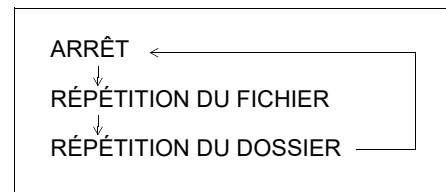
Appuyez sur le bouton "RDM" (5).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- **DOSSIER ALÉATOIRE**
Le voyant de lecture aléatoire "F.RDM" s'allume.
Les plages du dossier en cours sont lues dans un ordre aléatoire.
- **TOUT ALÉATOIRE**
Le voyant de lecture aléatoire "RDM" s'allume.
Les plages du disque chargé sont lues dans un ordre aléatoire.

Lecture répétée

Appuyez sur le bouton "RPT" (4).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :

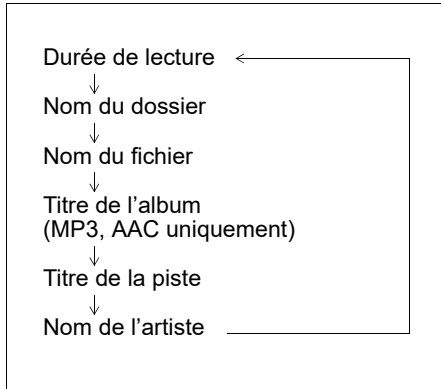


- **RÉPÉTITION DU FICHER**
Le témoin de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture sera répétée.
- **RÉPÉTITION DU DOSSIER**
Le témoin de répétition "F.RPT" s'allume.
Toutes les plages du dossier actuellement sélectionné seront répétées.

Changement d'affichage

Appuyez sur le bouton "DISP" (6).

À chaque pression sur le bouton, l'affichage change comme suit :



NOTE :

- "NO TITLE" s'affiche en l'absence d'information texte sur le disque en cours de lecture.
- Si les données textes comportent plus de 16 caractères, la marque ">" apparaît à l'extrémité de droite. Maintenez enfoncé le bouton "DISP" (6) pendant 1 seconde ou plus pour afficher la page suivante.

Remarques sur MP3/WMA/AAC

Que signifie MP3 ?

- MP3 est l'abréviation de "MPEG audio layer3". C'est un format de compression audio qui est devenu le format standard chez les utilisateurs de PC. Il présente l'avantage de comprimer les données audio originales à environ 1/10 de leur valeur initiale tout en maintenant une grande qualité audio. Cela signifie qu'il est possible de stocker les données d'environ 10 CD musicaux sur un seul disque CD-R/RW, ce qui permet d'écouter de la musique longtemps sans avoir à changer de disque.

Que signifie WMA ?

- WMA est l'abréviation de "Windows Media Audio". C'est un format de compression audio qui a été développé par Microsoft.
- Les fichiers WMA pour lesquels la fonction DRM (Digital Rights Management) est activée ne peuvent pas être lus.
- Windows Media™ et le logo Windows® sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

Que signifie AAC ?

- AAC est l'abréviation de "Advanced Audio Coding". C'est le format de compression audio utilisé par MPEG2 et MPEG4.

À noter en enregistrant des fichiers MP3/WMA/AAC

Généralités

- Un haut débit binaire et une fréquence d'échantillonnage élevés sont recommandés pour un son haute fidélité.
- La sélection du VBR (Variable Bit Rate - débit binaire variable) n'est pas recommandée. La sélection du VBR peut entraîner un affichage de durée de lecture incorrecte et des sauts de lecture.
- La qualité du son dépend de l'environnement d'encodage. Reportez-vous au mode d'emploi des logiciels d'encodage et d'écriture utilisés.

AVIS

N'assignez jamais une extension de nom du fichier ".mp3" ".wma" ou ".m4a" à un fichier qui n'est pas au format MP3/WMA/AAC. Ne pas respecter ceci peut endommager les haut-parleurs à cause du bruit.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Enregistrement de fichiers MP3/WMA/AAC sur un CD

- Il est conseillé de ne pas enregistrer des fichiers CD-DA et MP3/WMA/AAC sur un même disque.
- Si des fichiers CD-DA et MP3/WMA/AAC se trouvent sur le même disque, les plages risquent de ne pas être lues dans le bon ordre et certaines risquent de ne pas être lues du tout.
- Si vous enregistrez des données MP3 et WMA sur un même disque, placez-les dans des dossiers différents.
- N'enregistrez pas de fichiers autres que MP3/WMA/AAC sur un disque et ne créez pas de répertoires inutiles.
- Les fichiers MP3/WMA/AAC doivent être nommés selon les normes et les spécifications de système de fichier suivantes.
- L'extension ".mp3", ".wma" ou ".m4a" doit être attribuée aux fichiers selon leur format uniquement.
- La lecture ou l'affichage des informations des fichiers MP3/WMA/AAC peut s'avérer difficile avec certains logiciels d'écriture ou enregistreurs de CD.
- Cette unité n'est pas dotée de la fonction de liste de lecture.
- Il est conseillé de graver les disques en mode Disc-at-Once bien que le mode Multi-session soit supporté. Ces modes sont les méthodes d'écriture de données audio sur un CD.

Formats de compression

MP3

- Débit binaire :
 - MPEG1 Audio Layer III : 32 k – 320 kbps
 - MPEG2 Audio Layer III : 8 k – 160 kbps
 - MPEG2,5 Audio Layer III : 8 k – 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage :
 - MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/48 kHz
 - MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/24 kHz
 - MPEG2,5 Audio Layer III : 8 k/11,025 k/12 kHz

WMA (Ver. 7, Ver. 8, Ver. 9*)

- Débit binaire : CBR 32 k – 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- * WMA 9 Professional/LossLess/Voice ne sont pas reconnus.

AAC*

- Débit binaire : ABR 16 k – 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Apple Lossless n'est pas reconnu.

Systèmes de fichier acceptés

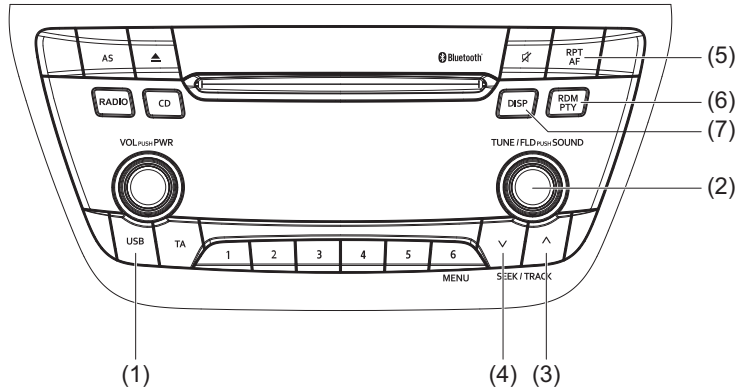
ISO 9660 Level 1/Level 2, Joliet, Romeo

Nombre maximum de fichiers/dossiers

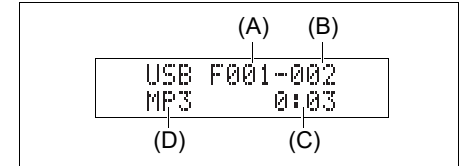
- Nombre maximum de fichiers : 512
- Nombre maximum de fichiers par dossier : 255
- Profondeur maximum d'arborescence : 8
- Nombre maximum de dossiers : 255 (dossier racine compris).

Écoute de fichiers enregistrés sur un appareil USB

EXEMPLE



Affichage



- (1) Bouton "USB"
- (2) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (3) Touche fléchée vers le haut
- (4) Touche fléchée vers le bas
- (5) Bouton "RPT"
- (6) Bouton "RDM"
- (7) Bouton "DISP"

- (A) Numéro de dossier
- (B) Numéro de page
- (C) Durée de lecture
- (D) Type de fichier

AVIS

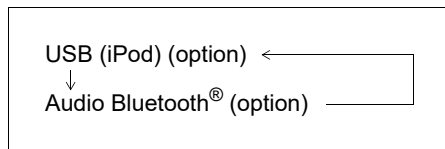
Ne branchez pas d'appareil USB autre qu'une clé USB ou un lecteur audio USB. Ne connectez pas plusieurs appareils USB au connecteur USB au moyen d'un hub USB, etc. L'alimentation de plusieurs appareils USB par le connecteur pourrait causer une surchauffe et une émission de fumée.

61MM713

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Sélection d'un mode d'appareil USB

Appuyez sur le bouton "USB" (1).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



Sélection d'un dossier

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le dossier voulu.

Sélection d'une plage

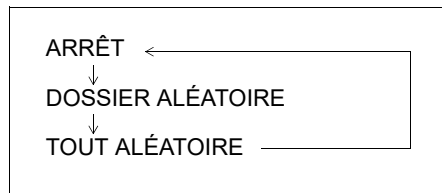
- Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) pour écouter la plage suivante.
 - Appuyez sur la touche fléchée vers le bas (4) pour écouter la plage précédente.
- Lorsque la touche fléchée vers le bas (4) est enfoncée une fois, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

Avance rapide/recul rapide dans une plage

- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le haut (3) pour avancer rapidement dans la plage.
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le bas (4) pour reculer rapidement dans la plage.

Lecture aléatoire

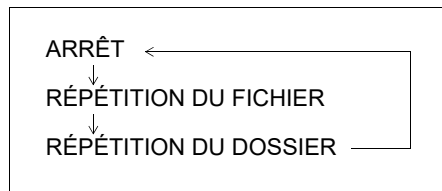
Appuyez sur le bouton "RDM" (6).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- **DOSSIER ALÉATOIRE**
Le voyant de lecture aléatoire "F.RDM" s'allume.
Les plages du dossier actuellement sélectionné sont lues dans un ordre aléatoire.
- **TOUT ALÉATOIRE**
Le voyant de lecture aléatoire "RDM" s'allume.
Les plages de l'appareil USB connecté sont lues dans un ordre aléatoire.

Lecture répétée

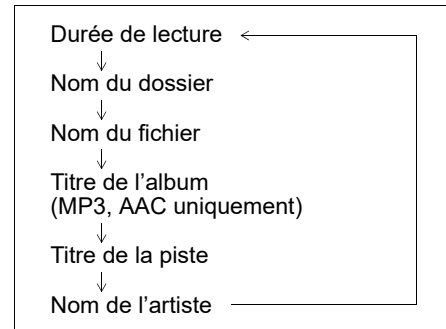
Appuyez sur le bouton "RPT" (5).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- **RÉPÉTITION DU FICHIER**
Le témoin de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture sera répétée.
- **RÉPÉTITION DU DOSSIER**
Le témoin de répétition "F.RPT" s'allume.
Toutes les plages du dossier actuellement sélectionné seront répétées.

Changement d'affichage

Appuyez sur le bouton "DISP" (7).
À chaque pression sur le bouton, l'affichage change comme suit :



NOTE :

- "NO TITLE" s'affiche en l'absence d'information texte sur le disque en cours de lecture.
- Si les données textes comportent plus de 16 caractères, la marque ">" apparaît à l'extrémité de droite. Maintenez enfoncée le bouton "DISP" (7) pendant 1 seconde ou plus pour afficher la page suivante.

Remarques sur les appareils USB

Appareils USB compatibles

- Classe de périphérique de stockage de masse USB (USB MSC)
Pour savoir si votre clé USB/dispositif audio USB est compatible USB MSC, veuillez contacter le fabricant de votre clé USB/dispositif audio USB.
- Compatibilité avec la norme USB 1.1/2.0 Full Speed
- Système de fichiers FAT12/16/32, VFAT
- Courant maximal inférieur à 1,0 A
- Si des dispositifs tels qu'un hub USB ou un câble de rallonge sont connectés au système audio, ils risquent de ne pas être reconnus. Dans un tel cas, raccordez directement l'appareil USB au système audio.
- Des appareils tels qu'un lecteur MP3/téléphone mobile/appareil photo numérique peuvent ne pas être reconnus par le système audio pour lire de la musique.

Connexion d'un appareil USB

- Lorsque vous connectez un appareil USB, vérifiez que le connecteur est complètement enfoncé dans le port.
- Ne laissez pas pendant de longues périodes l'appareil USB à des endroits du véhicule où la température peut monter de manière excessive.
- Sauvegardez au préalable toutes les données importantes. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les données perdues.
- Il est conseillé de ne pas connecter un appareil USB qui contient des fichiers de données autres qu'au format MP3/WMA/AAC.

Enregistrement de fichiers

MP3/WMA/AAC sur un appareil USB

- La lecture ou l'affichage peuvent ne pas être possibles selon le type d'appareil USB utilisé ou les conditions d'enregistrement.
- Selon la clé USB connectée, les fichiers peuvent être lus dans un ordre différent de l'ordre de stockage des fichiers.

Formats de compression

MP3

- Débit binaire :
MPEG1 Audio Layer III : 32 k – 320 kbps
MPEG2 Audio Layer III : 8 k – 160 kbps
MPEG2,5 Audio Layer III : 8 k – 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage :
MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/48 kHz
MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/24 kHz
MPEG2,5 Audio Layer III : 8 k/11,025 k/12 kHz

WMA (Ver. 7, Ver. 8, Ver. 9*)

- Débit binaire : CBR 32 k – 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- * WMA 9 Professional/LossLess/Voice ne sont pas reconnus.

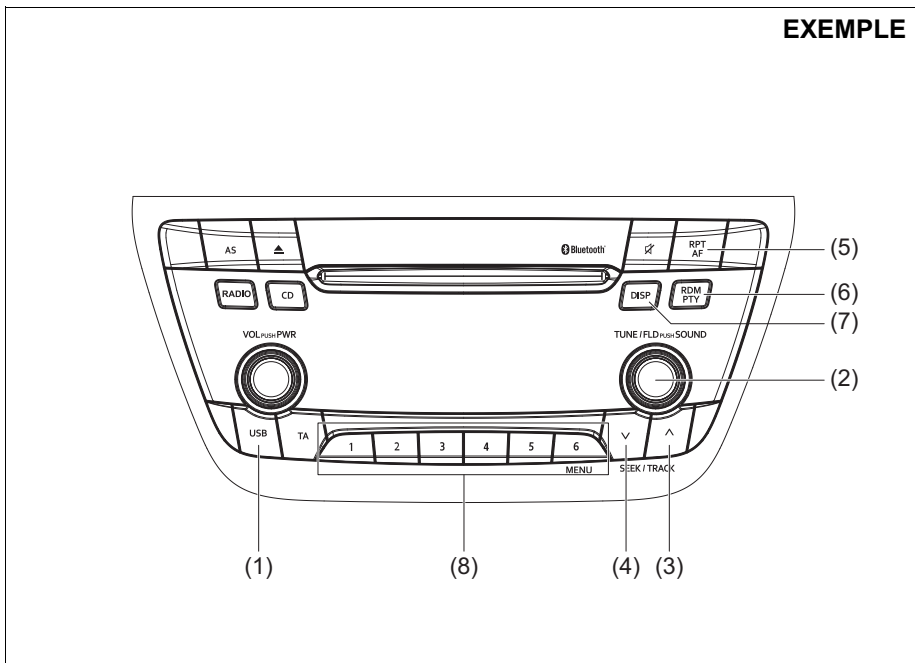
AAC*

- Débit binaire : ABR 16 k – 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage : 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Apple Lossless n'est pas reconnu.

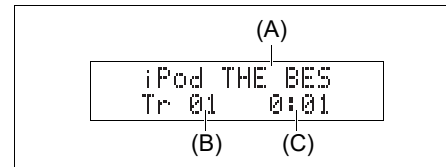
Nombre maximum de fichiers/dossiers

- Nombre maximum de fichiers : 2 500
- Nombre maximum de fichiers par dossier : 255
- Profondeur maximum d'arborescence : 8
- Nombre maximum de dossiers : 255 (dossier racine compris).

Écoute d'un iPod



Affichage



- (1) Bouton "USB"
- (2) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (3) Touche fléchée vers le haut
- (4) Touche fléchée vers le bas
- (5) Bouton "RPT"
- (6) Bouton "RDM"
- (7) Bouton "DISP"
- (8) Boutons de PRÉSÉLECTIONS ([1] à [6])

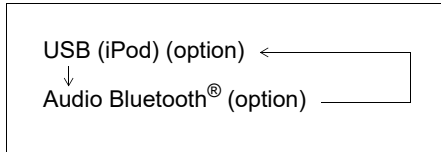
- (A) Titre de la piste
(B) Numéro de page
(C) Durée de lecture

61MM714

Sélection d'un mode iPod

Appuyez sur le bouton "USB" (1).

À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) pour écouter la plage suivante.
- Appuyez sur la touche fléchée vers le bas (4) pour écouter la plage précédente.

Lorsque la touche fléchée vers le bas (4) est enfoncée une fois, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

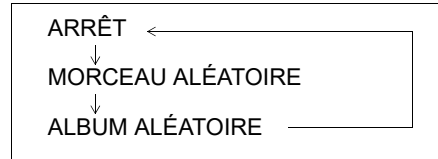
Avance rapide/recul rapide dans une plage

- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le haut (3) pour avancer rapidement dans la plage.
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le bas (4) pour reculer rapidement dans la plage.

Lecture aléatoire

Appuyez sur le bouton "RDM" (6).

À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- MORCEAU ALÉATOIRE

Le voyant de lecture aléatoire "RDM" s'allume.

Les plages de l'iPod sont lues dans un ordre aléatoire.

- ALBUM ALÉATOIRE

Le voyant de lecture aléatoire "F.RDM" s'allume.

Les albums de l'iPod sont lus dans un ordre aléatoire.

Lecture répétée

Appuyez sur le bouton "RPT" (5).

À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



- RÉPÉTITION DU MORCEAU

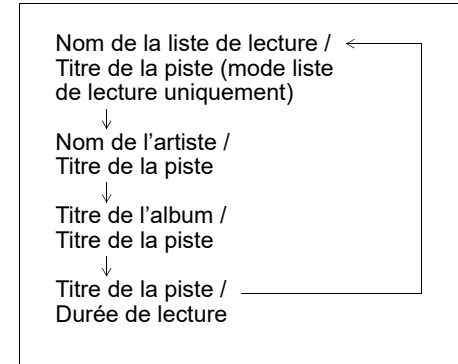
Le témoin de répétition "RPT" s'allume.

La plage en cours de lecture sera répétée.

Changement d'affichage

Appuyez sur le bouton "DISP" (7).

À chaque pression sur le bouton, l'affichage change comme suit :

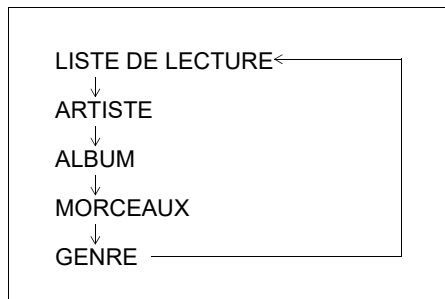


NOTE :

Si les données textes comportent plus de 16 caractères, la marque ">" apparaît à l'extrémité de droite. Maintenez enfoncé le bouton "DISP" (7) pendant 1 seconde ou plus pour afficher la page suivante.

Sélection du mode de lecture

- 1) Appuyez sur le bouton de PRÉSÉLECTION (8) numéro [6] pendant 1 seconde ou plus.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).
À chaque rotation du bouton, le mode change comme suit :



- 3) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le mode désiré.

NOTE :

- Lorsque le bouton de PRÉSÉLECTION (8) numéro [6] est enfoncé, le mode précédent est affiché.

Remarques sur les iPod

Made for iPod

- iPod touch (5ème génération)
- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod nano (7ème génération)
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPod (5ème génération)
- iPhone 5
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

* Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles selon le modèle d'iPod.

iPod



53SB10504

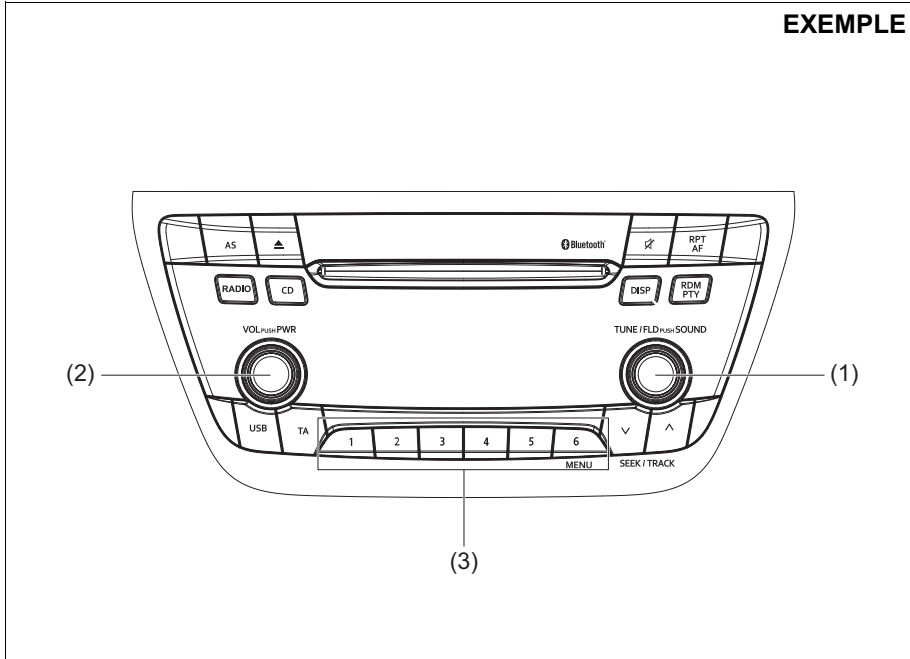
- L'utilisation du badge Made for Apple signifie qu'un accessoire a été conçu pour se connecter spécifiquement au(x) produit(s) Apple identifié(s) dans le badge et certifié par le développeur pour répondre aux normes de performance Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de ce dispositif ou de sa compatibilité avec les normes de sécurité et la réglementation.
- Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un produit Apple peut affecter les performances sans fil.
- Apple, iPod touch, iPod nano, iPhone et Lightning sont des marques commerciales d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Connexion d'un iPod

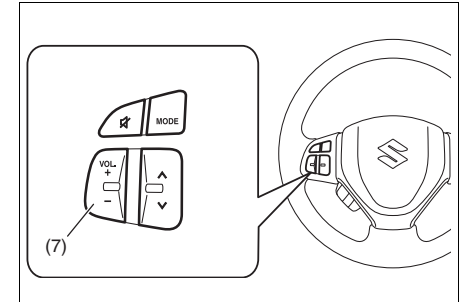
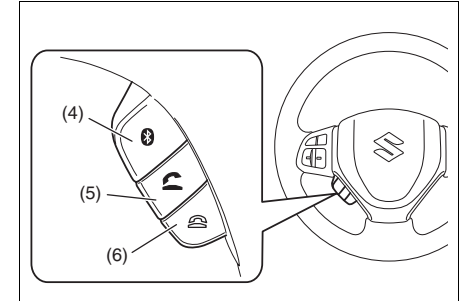
- Veuillez à déconnecter l'iPod après avoir mis le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. L'iPod peut ne pas s'éteindre s'il est connecté, ce qui peut épuiser la batterie.
- Ne branchez jamais d'accessoires iPod tels qu'une télécommande iPod ou des écouteurs lorsque l'iPod est connecté à l'unité. L'unité pourrait ne pas fonctionner correctement.

Bluetooth® mains libres (option)

EXEMPLE



Commutateur du volant



- (4) Bouton de configuration Bluetooth®
- (5) Touche de prise d'appel
- (6) Touche de fin d'appel
- (7) Commutateur "VOL"

61MM715

- (1) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (2) Bouton "VOL PUSH PWR"
- (3) Boutons de PRÉSÉLECTION

Enregistrement du téléphone

Pour utiliser la fonction mains libres sur cette unité, le téléphone doit d'abord être enregistré.

NOTE :

- Il est possible d'enregistrer jusqu'à 5 téléphones.
 - Pour initialiser un nouveau téléphone, déconnectez le lecteur audio de l'unité. Au besoin, reconnectez le lecteur audio après l'initialisation du téléphone.
 - Lorsque le jumelage n'a pas pu être réalisé après 120 secondes, l'opération de connexion est annulée. Veuillez réessayer ou consulter le manuel du téléphone pour connaître la procédure de jumelage.
- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
 - 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Pairing" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 4) Sélectionnez "CAR AUDIO" dans le menu Bluetooth® du téléphone puis établissez le jumelage.
Reportez-vous au manuel du téléphone concerné pour plus d'informations.

- 5) Saisissez dans le téléphone le code confidentiel affiché sur l'unité.
- 6) Appuyez sur la touche de fin d'appel (6).

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.
- Pour enregistrer un téléphone supplémentaire, recommencez à partir de l'étape 1).

Recevoir un appel

Appuyez sur la touche de prise d'appel (5) pour prendre un appel.

Terminer un appel

Appuyez sur la touche de fin d'appel (6) pour terminer un appel.

Rejeter un appel (uniquement sur les modèles compatibles)

Appuyez sur la touche de fin d'appel (6) pour rejeter un appel entrant.

Réglage du volume d'écoute

- Tournez le bouton "VOL PUSH PWR" (2) pendant un appel.
La rotation dans le sens des aiguilles d'une montre augmente le volume, la rotation en sens inverse diminue le volume.
- Appuyez sur le commutateur "VOL" (7) pendant un appel. Une pression sur "+" du commutateur augmente le volume, une pression sur "-" diminue le volume.

Réglage du volume de la sonnerie

- Tournez le bouton "VOL PUSH PWR" (2) pendant qu'un appel arrive.
La rotation dans le sens des aiguilles d'une montre augmente le volume, la rotation en sens inverse diminue le volume.
- Appuyez sur le commutateur "VOL" (7) pendant un appel. Une pression sur "+" du commutateur augmente le volume, une pression sur "-" diminue le volume.

Réglage du volume de l'appel ou de la sonnerie

Suivez les instructions ci-après pour régler le volume de l'appel ou de la sonnerie.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Sound Setting" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Call Volume" ou "Ringtone Volume" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
Le volume actuel de l'appel ou de la sonnerie s'affiche.

- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le volume de l'appel ou de la sonnerie voulu puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Sélection de la sonnerie

Suivez les instructions ci-après pour sélectionner une sonnerie.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Sound Setting" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Ringtone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
La sonnerie actuelle retentit.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner la sonnerie voulue puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Numérotation à l'aide des appels en absence/entrants/sortants

Suivez les instructions ci-après pour numérotter un numéro composé précédemment.

NOTE :

Les numéros de téléphone des 10 derniers appels peuvent être enregistrés. (10 de chaque pour les appels composés, reçus et en absence)

- 1) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Missed Calls", "Incoming Calls" ou "Outgoing Calls" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
Pour numérotter depuis l'historique des appels sortants ou l'historique des appels entrants, sélectionnez "Missed Calls", "Incoming Calls" ou "Outgoing Calls" respectivement.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le numéro voulu puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Dial" puis appuyez sur le bouton (1) ou sur la touche de prise d'appel (5) pour numérotter le numéro sélectionné.

NOTE :

- *Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.*
- *Appuyez sur "Confirm" après avoir sélectionné "Add Speed Dial" pour enregistrer le numéro sélectionné dans la numérotation abrégée.*
- *Appuyez sur "Confirm" après avoir sélectionné "Delete" pour effacer le numéro sélectionné de l'historique d'appels.*

Suppression de l'historique d'appels

Suivez les instructions ci-après pour supprimer l'historique des appels manqués/entrants/sortants.

- 1) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Phonebook" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete History" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Missed Calls", "Incoming Calls" ou "Outgoing Calls" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un numéro à supprimer ou "ALL" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete?" ou "Delete All" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Phonebook" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Add Contacts" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Overwrite All" ou "Add One Contact" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
Le message "Rest of Memory XXXX : Ok?" s'affiche.
 - 6) Enfoncez ou tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
 - 7) Transférez les contacts depuis le téléphone.
Lorsque l'enregistrement est terminé, "Setup Phonebook" s'affiche.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Enregistrement dans le répertoire

Suivez les instructions ci-après pour enregistrer des numéros de téléphone dans le répertoire de l'unité.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

Transfert de l'historique des appels ("Call History")

Suivez les instructions ci-après pour transférer l'historique des appels du téléphone enregistré.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Call History" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Call History?" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour transférer l'historique des appels depuis le téléphone.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Passer un appel avec le répertoire

Suivez les instructions ci-après pour appeler un numéro enregistré dans le répertoire.

- 1) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Phonebook" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner la première lettre du nom que vous voulez appeler puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
Les numéros enregistrés s'affichent dans l'ordre. Si des noms ont été enregistrés avec des numéros, les noms s'affichent.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Dial" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le numéro affiché ou le numéro enregistré correspondant au nom affiché est numéroté.

Suppression des données enregistrées ("Delete Entry")

Suivez les instructions ci-après pour supprimer un numéro enregistré dans le répertoire.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Phonebook" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete Contacts" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un numéro à supprimer puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete?" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

Enregistrement en numérotation abrégée

Suivez les instructions ci-après pour assigner un numéro à l'un des boutons de PRÉSÉLECTION (3) pour la numérotation abrégée.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Telephone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Phonebook" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Add Speed Dial" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un numéro à assigner puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Choose Preset" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

- 7) Appuyez sur le bouton de PRÉSÉLECTION (3) auquel le numéro sélectionné doit être assigné. Si un numéro est déjà assigné au bouton choisi, un message de confirmation s'affiche. Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour terminer l'assignation.
Lorsque l'assignation est terminée, "Setup Phonebook" s'affiche.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Appel par touche unique ("Speed Dial")

Suivez les instructions ci-après pour numéroté le numéro assigné à chaque bouton de PRÉSÉLECTION (3).

- 1) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Speed Dials" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Appuyez sur un des boutons de PRÉSÉLECTION (3).
Lorsqu'aucun numéro n'est assigné, "No Entry" s'affiche.
- 4) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le numéro sélectionné est numéroté.

Suppression de la numérotation abrégée ("Del Speed Dial")

Suivez les instructions ci-après pour supprimer le numéro assigné à la numérotation abrégée.

- 1) Appuyez sur la touche de prise d'appel (5).
Le menu du répertoire téléphonique Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Speed Dials" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Appuyez sur le bouton de PRÉSÉLECTION (3) auquel le numéro à supprimer est assigné.
Si le numéro n'est pas enregistré, "No Entry" s'affiche.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Del Speed Dial" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Affichage des données du dispositif ("Device Name")

Suivez les instructions ci-après pour afficher l'adresse du BD (Dispositif Bluetooth®) et le nom du dispositif.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Bluetooth Info" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Device Name" ou "Device Address" puis appuyez sur le bouton (1) pour afficher le nom de l'appareil ou l'adresse BD (Bluetooth® Device).

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Réinitialisation aux réglages d'usine

Suivez les instructions ci-après pour réinitialiser tous les réglages aux valeurs par défaut de l'usine.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Initialize" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "All Initialize" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour lancer la réinitialisation.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Sélection du téléphone ("Select Phone")

Suivez les instructions ci-après pour sélectionner un téléphone à coupler parmi les téléphones enregistrés.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "List Phone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un numéro à coupler puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Select" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

- *Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.*
- *Le dispositif audio compatible Bluetooth® est déconnecté lorsque le téléphone est sélectionné.*

Liste des téléphones ("List Phones")

Suivez les instructions ci-après pour afficher les noms des téléphones enregistrés dans l'ordre.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "List Phone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
Les noms des téléphones enregistrés s'affichent dans l'ordre.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Réglage du code confidentiel ("Set Passkey")

Suivez les instructions ci-après pour initialiser le code d'accès (code confidentiel).

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Passkey" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "New Passkey" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Enfoncez ou tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm".
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un numéro pour le premier chiffre puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection. Sélectionnez et confirmez les deuxième, troisième et quatrième chiffres dans l'ordre et de la même manière. Pour saisir moins de huit chiffres, remplacez les chiffres suivants par des blancs.
- 7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour déterminer le réglage du code confidentiel.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Suppression des informations du téléphone ("Delete Phone")

Suivez les instructions ci-après pour supprimer les informations du téléphone enregistré.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "List Phone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un téléphone à supprimer puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete Phone" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Delete?" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Fonction Bluetooth activée/ désactivée ("BT Power")

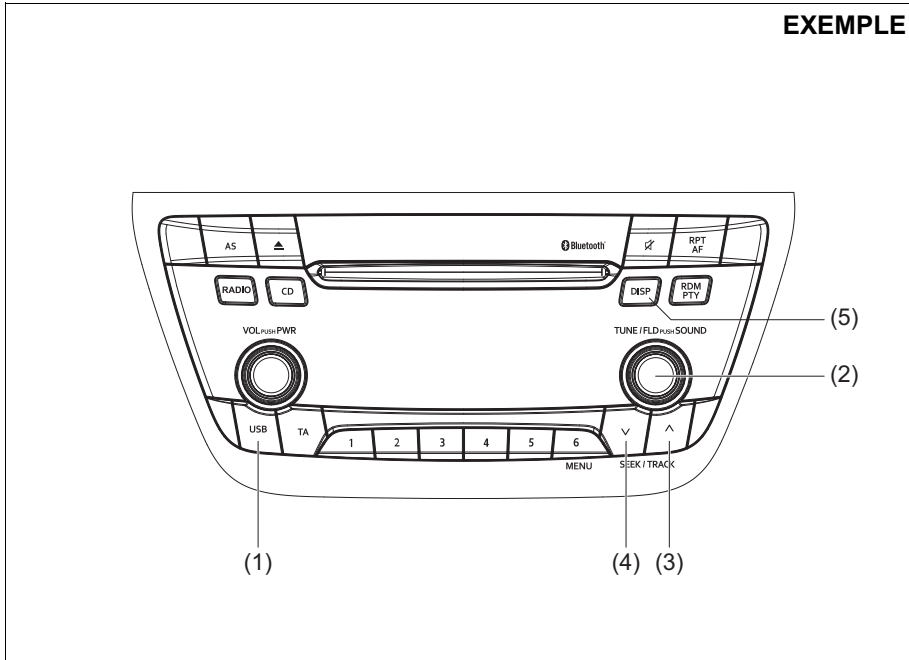
Suivez les instructions ci-après pour activer/désactiver la fonction Bluetooth®.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (4).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "BT Power" puis appuyez sur le bouton (1) pour confirmer la sélection.
- 4) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "BT Power On" ou "BT Power Off".

NOTE :

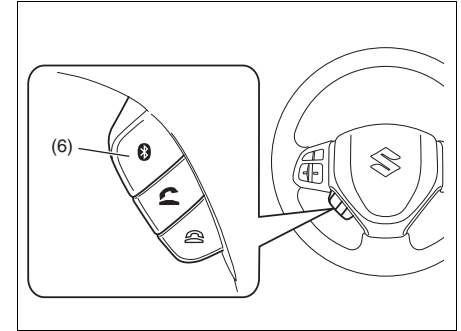
- *Lorsque la fonction BT est désactivée, la connexion entre l'unité et le téléphone enregistré en fonction est coupée.*
- *Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.*

Audio Bluetooth® (option)

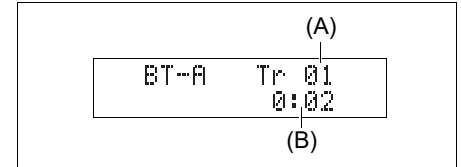


61MM720

Commutateur du volant



Affichage



- (1) Bouton "USB"
- (2) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (3) Touche fléchée vers le haut
- (4) Touche fléchée vers le bas
- (5) Bouton "DISP"
- (6) Bouton de configuration Bluetooth®

- (A) Numéro de page
- (B) Durée de lecture

Enregistrement des dispositifs audio

Pour pouvoir utiliser les dispositifs audio compatibles Bluetooth® avec cette unité, ils doivent être enregistrés.

NOTE :

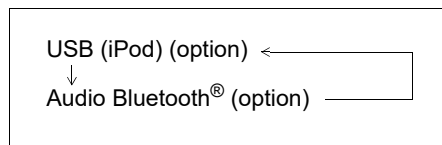
- Pour initialiser un nouveau lecteur audio, déconnectez le téléphone de l'unité. Au besoin, reconnectez le téléphone après l'initialisation du lecteur audio.
 - Lorsque le jumelage n'a pas pu être réalisé après 120 secondes, l'opération de connexion est annulée. Réessayez ou consultez le manuel du lecteur audio pour connaître la procédure de jumelage.
- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (6).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
 - 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
 - 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Pairing" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
 - 4) Sélectionnez "CAR AUDIO" dans le menu Bluetooth® du lecteur audio puis établissez le jumelage.
Reportez-vous au manuel du lecteur audio concerné pour plus d'informations.
 - 5) Saisissez dans le lecteur audio le code confidentiel affiché sur l'unité.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.
- Pour enregistrer des dispositifs audio supplémentaires, recommencez à partir de l'étape 1).

Sélection du mode audio Bluetooth®

Appuyez sur le bouton "USB" (1).
À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



Sélection d'un groupe (uniquement sur les modèles compatibles)

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un groupe.

Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) pour écouter la plage suivante.
 - Appuyez sur la touche fléchée vers le bas (4) pour écouter la plage précédente.
- Lorsque la touche fléchée vers le bas (4) est enfoncée une fois, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

Avance rapide/recul rapide dans une plage

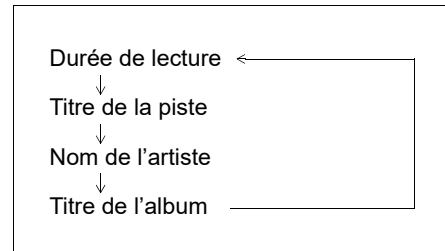
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le haut (3) pour avancer rapidement dans la plage.
- Maintenez enfoncée la touche fléchée vers le bas (4) pour reculer rapidement dans la plage.

NOTE :

Selon le dispositif audio Bluetooth® certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.

Changement d'affichage

Appuyez sur le bouton "DISP" (5).
À chaque pression sur le bouton, l'affichage change comme suit :



NOTE :

Si les données textes comportent plus de 16 caractères, la marque ">" apparaît à l'extrémité de droite. Maintenez enfoncé le bouton "DISP" (5) pendant 1 seconde ou plus pour afficher la page suivante.

Sélection du dispositif audio ("Select Audio")

Suivez les instructions ci-après pour sélectionner un dispositif audio à coupler parmi les dispositifs audio enregistrés.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (6).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "List Audio" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un dispositif audio à utiliser puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Select" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (2) pour terminer le jumelage.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.
- Le téléphone est déconnecté lorsque le dispositif audio compatible Bluetooth® est sélectionné.

Liste des dispositifs audio ("List Audio")
Suivez les instructions ci-après pour afficher les noms des dispositifs audio enregistrés dans l'ordre.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (6).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "List Audio" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection. Les noms des dispositifs audio enregistrés s'affichent dans l'ordre.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Réglage du code confidentiel ("Set Passkey")

Suivez les instructions ci-après pour initialiser le code d'accès (code confidentiel).

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (6).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.

- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Passkey" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "New Passkey" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 5) Enfoncez ou tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Confirm".
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un numéro pour le premier chiffre puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection. Sélectionnez et confirmez les deuxième, troisième et quatrième chiffres dans l'ordre et de la même manière. Pour saisir moins de huit chiffres, remplacez les chiffres suivants par des blancs.
- 7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour déterminer le réglage du code confidentiel.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Suppression des informations du dispositif audio ("Delete Audio")

Suivez les instructions ci-après pour supprimer les informations du dispositif audio enregistré.

- 1) Appuyez sur le bouton de configuration Bluetooth® (6).
Le menu de configuration Bluetooth® s'affiche.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Setup Bluetooth" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "List Audio" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un dispositif audio à supprimer puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Delete" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.

6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Delete?" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.

7) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Confirm" puis appuyez sur le bouton (2) pour confirmer la sélection.

NOTE :

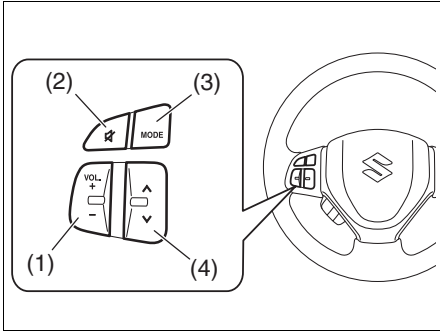
Lorsque vous sélectionnez "Go Back", le menu précédent s'affiche.

Limitation de responsabilité pour la fonction Bluetooth®

- Selon la compatibilité des modèles de téléphones mobiles, il se peut qu'aucune fonction Bluetooth® ne soit disponible ou que certaines fonctions Bluetooth® soient restreintes.
- La qualité de la connectivité ou de la voix peuvent être affectées selon les circonstances.
- Après que le commutateur d'allumage a été tourné en position "ON" ou que le commutateur du moteur a été enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le système audio a besoin de quelques secondes pour détecter et connecter le dispositif Bluetooth® (s'il est déjà couplé).

Commandes audio à distance(option)

Les fonctions de base du système audio peuvent être commandées à partir des commutateurs placés sur le volant.

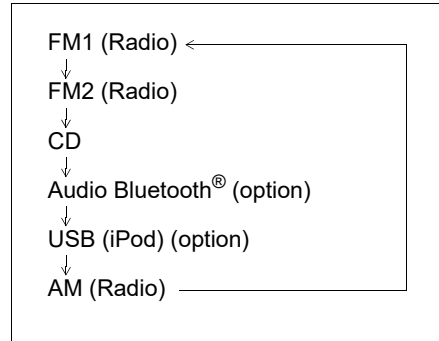


Réglage du volume

- Pour augmenter le volume, maintenez enfoncé "+" du commutateur "VOL" (1). Le volume augmente jusqu'à ce que le commutateur soit relâché.
- Pour baisser le volume, maintenez enfoncé "-" du commutateur "VOL" (1). Le volume baisse jusqu'à ce que le commutateur soit relâché.
- Pour mettre le son en sourdine, appuyez sur le commutateur (2).

Sélection du mode

Appuyez sur le commutateur (3). À chaque pression sur le bouton, le mode change comme suit :



Vous pouvez allumer le système audio en appuyant sur le commutateur (3).

Sélection de la station de radio (mode FM1, FM2, AM)

- Pour sélectionner la station présélectionnée suivante, appuyez sur "▲" sur le commutateur (4) pendant un court instant.
- Pour sélectionner la station présélectionnée précédente, appuyez sur "▼" sur le commutateur (4) pendant un court instant.
- Pour rechercher une station de radio de fréquence supérieure, appuyez sur "▲" sur le commutateur (4) pendant au moins 1 seconde.

- Pour rechercher une station de radio de fréquence inférieure, appuyez sur "▼" sur le commutateur (4) pendant au moins 1 seconde.

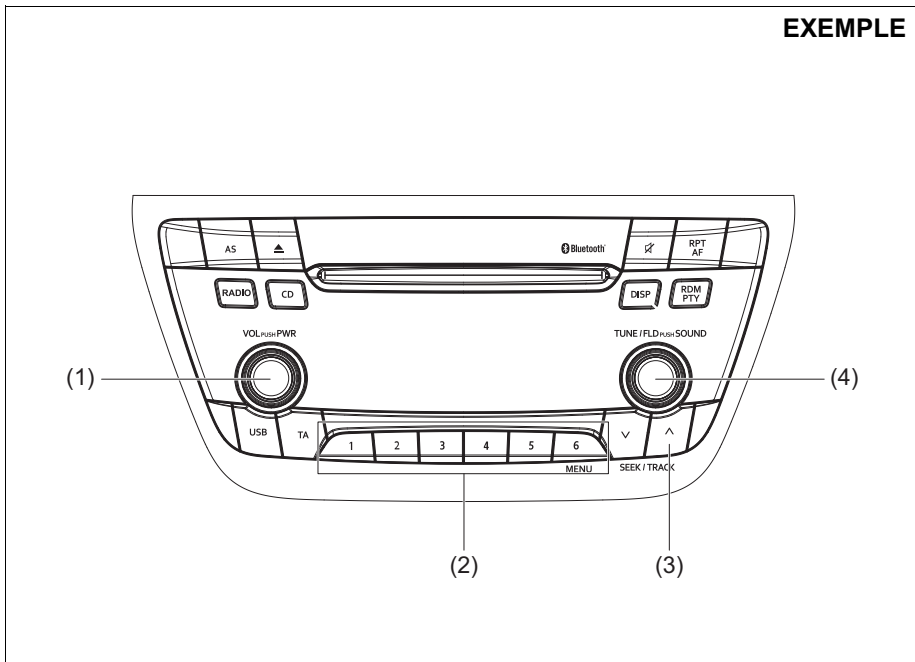
Sélection de la plage (mode CD, USB (iPod), audio Bluetooth®)

- Pour passer à la plage suivante, appuyez sur "▲" sur le commutateur (4) pendant un court instant.
 - Pour passer à la plage précédente, appuyez sur "▼" sur le commutateur (4) pendant un court instant.
- Lorsque le commutateur (4) est enfoncé une fois juste un instant, la plage en cours de lecture recommence depuis le début.

Avance rapide/recul rapide dans une plage

- Pour avancer rapidement dans une plage, appuyez sur "▲" sur le commutateur (4) pendant au moins 1 seconde.
- Pour reculer rapidement dans une plage, appuyez sur "▼" sur le commutateur (4) pendant au moins 1 seconde.

Fonction antivol



- (1) Bouton "VOL PUSH PWR"
- (2) Boutons de PRÉSÉLECTIONS ([1] à [6])
- (3) Touche fléchée vers le haut
- (4) Bouton "TUNE / FLD PUSH SOUND"

La fonction antivol est conçue pour décourager les voleurs. Par exemple, le système audio devient inopérant lorsqu'il est installé dans un autre véhicule.

Cette fonction nécessite la saisie d'un code confidentiel (PIN).

Lorsque l'unité est déconnectée de sa source d'alimentation, comme lorsque le système audio est retiré ou que la batterie est débranchée, l'unité est inutilisable jusqu'à la saisie du code PIN.

61MM717

Réglage de la fonction antivol

- 1) Appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenez enfoncés les boutons de présélection (2) numérotés [1] et [6] et appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1).
"SECURITY" s'affiche.
- 3) Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) et simultanément sur le bouton de PRÉSÉLECTION (2) numéro [1].
- 4) Saisissez le nombre à 4 chiffres à enregistrer comme code PIN à l'aide des boutons numérotés [1] - [4] de PRÉSÉLECTION (2).
- 5) Maintenez enfoncé le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) pendant 1 seconde ou plus pour initialiser la fonction antivol.

NOTE :

Notez le code PIN enregistré et gardez-le pour une utilisation ultérieure.

Annulation de la fonction antivol

Pour annuler la fonction antivol, supprimez le code PIN enregistré.

- 1) Appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenez enfoncés les boutons de présélection (2) numérotés [1] et [6] et appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1).
"PIN ENTRY" s'affiche.
- 3) Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) et simultanément sur le bouton de PRÉSÉLECTION (2) numéro [1].
- 4) Saisissez le nombre à 4 chiffres à enregistrer comme code PIN à l'aide des boutons numérotés [1] - [4] de PRÉSÉLECTION (2).
- 5) Maintenez enfoncé le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) pendant 1 seconde ou plus pour supprimer le code PIN enregistré. L'indication "----" s'affiche et la fonction antivol est annulée.

NOTE :

Pour modifier le code PIN, supprimez d'abord le code PIN actuel puis initialisez un nouveau code.

Confirmation du code confidentiel (PIN)

Lorsque la source d'alimentation principale est déconnectée comme lorsque la batterie est remplacée, etc., le code PIN doit être saisi pour que l'unité fonctionne à nouveau.

- 1) Placez le commutateur d'allumage à la position "ACC" ou l'allumage en mode contact mis.
"SECURITY" s'affiche.
- 2) Appuyez sur la touche fléchée vers le haut (3) et simultanément sur le bouton numéroté [1] de PRÉSÉLECTION (2).
- 3) Saisissez le nombre à 4 chiffres à enregistrer comme code PIN à l'aide des boutons numérotés [1] - [4] de PRÉSÉLECTION (2).
- 4) Maintenez enfoncé le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) pendant 1 seconde ou plus.

Lorsque le code PIN saisi est identique à celui qui est enregistré, l'alimentation du système audio est coupée et le système redevient opérationnel.

NOTE :

Si un code PIN incorrect est saisi, "ERROR" ainsi que le nombre total de tentatives incorrectes s'affichent.

Si des codes PIN incorrects sont saisis 10 fois ou plus, "HELP" s'affiche et le système audio devient inutilisable.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Dépannage

Si vous rencontrez un problème, étudiez et suivez les instructions ci-après.

Si les suggestions décrites ne permettent pas de résoudre le problème, nous vous recommandons d'apporter l'unité à votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Problème	Cause possible	Solution possible
----------	----------------	-------------------

Généralités

Fonctionnement impossible.	La fonction de sécurité est activée.	Lorsque "SECURITY" s'affiche, saisissez le code. Lorsque "HELP" s'affiche, contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.
Impossible de mettre sous tension (aucun son n'est émis).	Le fusible a fondu.	Contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Radio

Beaucoup de bruit.	La radio n'est peut-être pas bien parfaitement réglée sur la station.	Réglez la station de manière correcte.
Réception impossible lors du réglage automatique.	Peut-être qu'aucune station n'émet de signaux suffisamment puissants.	Sélectionnez une station en procédant au réglage manuel.
	Si AF est activé, l'unité recherche uniquement les stations RDS.	Désactivez AF.

CD

Le son saute ou des bruits sont produits.	Le disque est sale.	Nettoyez le disque à l'aide d'un chiffon doux.
	Le disque est gondolé ou profondément rayé.	Remplacez le disque par un qui n'est ni rayé ni gondolé.

Problème	Cause possible	Solution possible
----------	----------------	-------------------

MP3/WMA/AAC

Pas de lecture.	Le disque comporte des données d'un format non compatible.	Vérifiez le format des fichiers.
Le son saute ou des bruits sont produits.	Le son peut sauter lors de la lecture de fichiers VBR (Variable Bit Rate – débit binaire variable).	Il n'est pas conseillé de lire les fichiers VBR.

USB

La lecture ne commence pas lorsque l'appareil USB est connecté.	Aucun fichier d'un format compatible à lire sur cette unité.	Vérifiez le format des fichiers.
	La consommation de l'appareil USB est supérieure à 1,0 A.	Utilisez un appareil USB dont la consommation de courant est inférieure à 1,0 A.

Bluetooth®

Échec du jumelage.	La distance entre cette unité et le dispositif compatible Bluetooth® est trop importante, ou un objet métallique se trouve entre le dispositif compatible Bluetooth® et cette unité.	Déplacez le dispositif compatible Bluetooth®.
	La fonction Bluetooth® du dispositif compatible Bluetooth® est désactivée.	Reportez-vous au manuel du dispositif compatible Bluetooth®. (Certains dispositifs sont dotés d'une fonction d'économie d'énergie qui s'active automatiquement après un certain temps.)
Impossible de recevoir un appel.	Votre emplacement actuel n'est peut-être pas couvert par le réseau.	Conduisez le véhicule dans la zone de couverture.
La qualité de la voix en mode mains libres est mauvaise (distorsion de la voix, bruit, etc.).	Un autre dispositif sans fil peut se trouver à proximité de l'unité.	Désactivez le dispositif sans fil ou maintenez-le à l'écart de l'unité.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Messages d'erreur

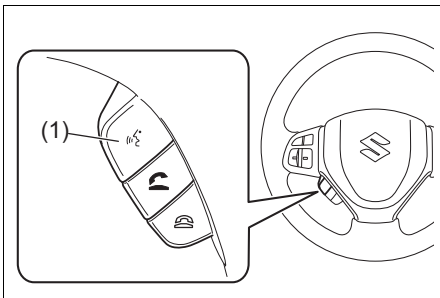
Affichage	Cause possible	Solution possible
CD		
"ERROR 1"	Le disque ne peut être lu.	Insérez le disque en orientant le côté imprimé vers le haut. Vérifiez que le disque n'est pas gondolé et ne présente pas de défaut. Si le message "ERROR 1" ne disparaît pas lorsqu'un disque correct est inséré, contactez votre concessionnaire.
"ERROR 3"	Le lecteur présente une erreur d'origine inconnue.	Si un CD est inséré dans l'unité, appuyez sur la touche d'éjection des CD pour le retirer. Si le disque ne peut pas être éjecté, consultez votre concessionnaire.

USB/iPod

"ERROR 1"	l'appareil USB est débranché.	Contrôlez la connexion de l'appareil USB.
"ERROR 2"	Impossible de communiquer correctement avec l'appareil USB.	Débranchez l'appareil USB puis rebranchez-le. Contrôlez l'appareil USB.
"ERROR 3"	Inutilisable pour une raison inconnue.	Débranchez l'appareil USB puis rebranchez-le. Si le message "ERROR 3" ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire.
"ERROR 4"	La consommation de l'appareil USB est supérieure à 1,0 A.	Contrôlez l'appareil USB.

Affichage	Cause possible	Solution possible
Bluetooth®		
"ERROR 1"	Le lecteur présente une erreur d'origine inconnue.	Débranchez le dispositif compatible Bluetooth® puis rebranchez-le. Si le message "ERROR 1" ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire.
"CONNECTION FAILED"	Le jumelage ou la connexion n'a pas pu être réalisé.	Réessayez d'établir le jumelage ou la connexion.
"MEMORY FULL"	La limite de quantité de données dans le répertoire téléphonique a été atteinte pendant le transfert.	Supprimez les données des numéros superflus enregistrés dans le répertoire téléphonique et réessayez de transférer les numéros de téléphone enregistrés dans le répertoire téléphonique.
"NOT AVAILABLE"	Inutilisable pendant la conduite.	Utilisez le système après avoir garé votre voiture.

Bouton Parler (option)



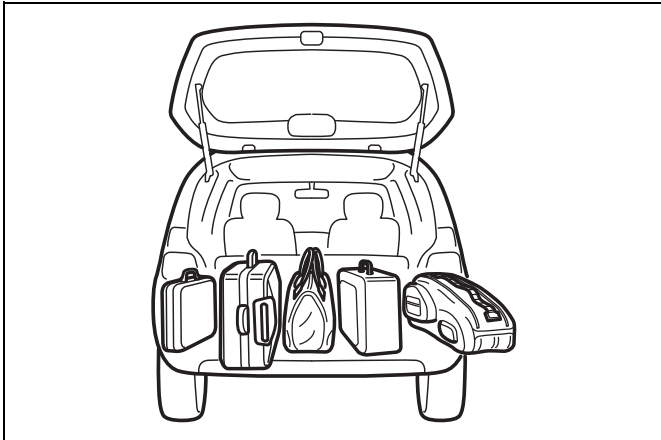
83RM05001

Il peut être utilisé avec un appareil disposant de la fonction de reconnaissance vocale. Pour utiliser la fonction, il faut effectuer un réglage correspondant sur votre appareil. Pour le fonctionnement du système audio ou du système de navigation, reportez-vous au manuel supplémentaire qui l'accompagne.

(1) Bouton Parler

CHARGEMENT ET REMORQUAGE DU VÉHICULE

Vehicle Loading 6-1
Trailer Towing 6-1



54G215

Chargement du véhicule

Ce véhicule est conçu pour un poids utile spécifique. Les capacités de poids du véhicule sont indiquées par le poids brut du véhicule (GVWR) et le poids maximum admissible sur essieu (PAW, avant et arrière). Le GVWR et le PAW (avant et arrière) sont répertoriés dans la section CARACTÉRISTIQUES.

GVWR – poids total en charge du véhicule (y compris tous les occupants, les accessoires et les bagages, plus la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule).

PAW – (avant et arrière) poids maximal autorisé par essieu.

Le poids réel du véhicule en charge et les charges réelles sur les essieux avant et arrière ne peuvent être déterminés que par pesée du véhicule. Comparez ce poids au GVWR et au PAW (avant et arrière). Si les limites de poids brut du véhicule ou les charges autorisées sur chacun des essieux sont dépassées, vous devez supprimer du poids jusqu'au respect des limites autorisées.

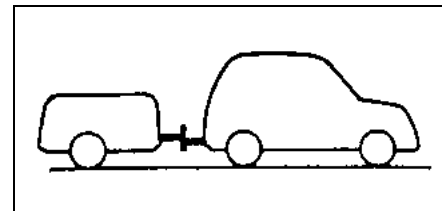
⚠ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais le véhicule. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, des charges et de la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR). De plus, ne distribuez jamais la charge de telle sorte que le poids sur l'essieu avant ou arrière excède le poids maximum admissible sur essieu.

⚠ AVERTISSEMENT

Répartissez toujours la charge de manière uniforme. Pour éviter tout risque d'accident aux personnes ou de dégâts au véhicule, fixez solidement la charge pour éviter tout déplacement de celle-ci en cas de manœuvre brusque du véhicule. Placez les objets lourds directement sur le plancher du compartiment à bagages et le plus en avant possible. N'empilez jamais les charges au-delà de la hauteur des sièges arrière.

Traction d'une remorque



60A185

Bien que la traction d'une remorque puisse avoir un effet négatif sur la maniabilité, la longévité et la consommation de carburant, votre véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque sans dépasser la capacité de remorquage indiquée ci-dessous :

Capacité de remorquage maximale (remorque, chargement et barre de remorquage)

Remorque équipée de freins : 1 200 kg (2 646 lb)

Remorque sans freins : 400 kg (882 lb)

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule équipé du système d'assistance au freinage par radar pour tracter une remorque, appuyez sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar afin de désactiver le système. De plus, lorsque vous tractez une remorque, n'utilisez pas le système de régulateur de vitesse adaptatif. Sinon des accidents imprévisibles dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

AVIS

La traction d'une remorque impose un effort supplémentaire au moteur, au groupe motopropulseur et aux freins du véhicule. N'attelez jamais de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.

AVIS

En cas de remorquage par un véhicule avec boîte-pont automatique sur une longue côte, essayez de ménager un temps de "repos" pour éviter une surchauffe ou des dégâts sur le moteur ou la boîte-pont.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé d'un radar de stationnement, passez le système en mode remorquage via l'écran d'information. Lorsque ce mode est activé, les capteurs arrière centraux et d'angle sont désactivés. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Barres de remorquage

Utilisez uniquement une barre de remorquage se fixant au châssis de votre véhicule et un attelage conçu pour se boulonner à cette barre de remorquage.

Nous vous recommandons d'utiliser une barre de remorquage d'origine SUZUKI (disponible en option) ou équivalent.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une barre de remorquage à montage sur pare-chocs ou sur essieu.

Chaînes de sécurité

Fixez toujours des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croisez les chaînes sous le bras d'attelage de la remorque de manière à ce que celui-ci ne touche pas la route si la remorque venait à se détacher de la barre de remorquage. Suivez les conseils du fabricant pour la fixation des chaînes de sécurité. Ne laissez qu'un mou suffisant pour permettre un demi-tour complet. Ne laissez jamais les chaînes traîner sur la route.

AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais les chaînes de sécurité aux pare-chocs du véhicule. Fixez bien les raccords pour qu'ils ne se desserrent pas.

Feux de remorque

Vérifiez que la remorque est pourvue de feux de signalisation conformes à la législation en vigueur. Avant de démarrer, vérifiez le bon fonctionnement de ces feux.

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais directement les feux de la remorque au circuit électrique du véhicule sous peine d'avarie.

Freins

AVERTISSEMENT

Si la remorque est équipée de freins, conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant. Ne raccordez jamais rien directement au système de freinage du véhicule et n'effectuez jamais de raccordement électrique direct au faisceau de câbles.

Pneus

AVERTISSEMENT

Pendant un remorquage, les pneus du véhicule et de la remorque doivent être parfaitement gonflés. Les pneus du véhicule doivent toujours être gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Si une pression de gonflage en charge est indiquée sur cette étiquette, gonflez les pneus à cette pression en charge. Gonflez les pneus de la remorque à la pression indiquée par le fabricant de la remorque.

Rétroviseurs

Vérifiez que les rétroviseurs du véhicule sont conformes à la législation en vigueur concernant les rétroviseurs de véhicules tractant une remorque. Si ce n'est pas le cas, installez des rétroviseurs conformes avant d'atteler la remorque.

Chargement du véhicule/ de la remorque

Pour charger le véhicule et la remorque correctement, il faut savoir mesurer le poids brut de la remorque et la charge sur le timon.

Le poids brut de la remorque est le poids de la remorque avec sa charge. Vous pouvez mesurer le poids brut de la remorque au moyen d'une bascule à véhicules.

La charge sur le timon est la force exercée sur la barre de remorquage par l'attelage de la remorque quand celle-ci est chargée, son attelage se trouvant à hauteur normale d'utilisation. Ce poids peut être mesuré à l'aide d'un pèse-personne.

Le poids de la remorque en charge (poids brut de la remorque) ne doit jamais excéder la "Capacité de remorquage".

Répartissez la charge sur la remorque de manière à ce que la charge sur le timon soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'attelage de remorque. Mesurez le poids brut de la remorque et la charge sur le timon pour vérifier la bonne distribution de la charge avant de procéder au remorquage.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise distribution de la charge dans la remorque risque d'altérer la maniabilité du véhicule et d'entraîner le flottement de la remorque. Vérifiez toujours que la charge sur le timon soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'attelage de remorque. Vérifiez également que la charge est bien fixée. Le non-respect de ces précautions peut être à l'origine d'un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais la remorque du véhicule. Le poids brut de la remorque ne doit jamais excéder la capacité de remorquage. Le poids brut du véhicule (somme du poids du véhicule, du conducteur, des passagers, des bagages dans ou sur le véhicule, de l'attelage de remorque et de la charge sur le timon de la remorque) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR) indiqué dans la section CARACTÉRISTIQUES.

Mises en garde supplémentaires pour la traction d'une remorque

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque fois que la remorque est attelée, branchez les feux de signalisation de cette remorque et installez les chaînes de sécurité.

AVIS

L'effort demandé à un véhicule tirant une remorque étant plus important, les opérations d'entretien sur ce véhicule devront être plus fréquentes que sur les véhicules utilisés dans des conditions de conduite normales. Conformez-vous à "Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles".

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité du véhicule change lorsqu'une remorque est attelée. Pour la sécurité du conducteur et des autres usagers, respectez les précautions suivantes :

- Entraînez-vous à virer, à freiner et à reculer avant de vous engager sur la route avec la remorque. Ne conduisez pas le véhicule attelé à une remorque si vous ne maîtrisez pas encore parfaitement les techniques nécessaires au respect de la sécurité.
- N'excédez jamais la vitesse de remorquage limite ou la vitesse de 80 km/h (50 mph).
- Ne conduisez jamais à une vitesse entraînant des vibrations ou le flottement de la remorque. Au moindre signe de vibration ou de flottement, ralentissez.
- Si la route est humide, glissante ou accidentée, conduisez à une vitesse inférieure à celle permise sur route sèche et lisse. Une vitesse excessive sur route en mauvais état risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Demandez toujours l'aide d'un assistant pour les manœuvres en marche arrière.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

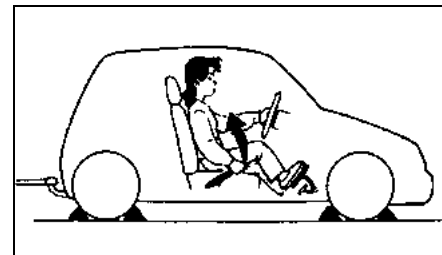
- Prévoyez une distance d'arrêt suffisante. La distance d'arrêt du véhicule augmente quand celui-ci tire une remorque. Roulez à une distance du véhicule précédent égale à la longueur du véhicule plus la remorque pour chaque tranche de vitesse de 16 km/h (10 mph). Prévoyez une distance encore plus grande si la route est humide ou glissante.
- Si la remorque est pourvue de freins à inertie, appliquez ceux-ci progressivement pour éviter tout désaccouplement par blocage des roues de la remorque.
- Ralentissez avant un virage et maintenez une vitesse constante dans les virages. Toute décélération ou accélération dans un virage risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule. Un rayon de braquage plus important que la normale sera nécessaire car les roues d'une remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule tracteur.
- Évitez toute accélération et arrêt brusque du véhicule. N'effectuez pas de manœuvres soudaines sauf nécessité absolue.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ralentissez lorsque le vent souffle de côté et prenez garde aux rafales de vent envoyées par les véhicules de gros gabarit roulant en sens inverse.
- Attention pour doubler. Prévoyez un espace suffisant pour la remorque au changement de file et signalez les manœuvres longtemps à l'avance.
- Ralentissez et rétrogradez avant d'attaquer une descente longue ou raide. Rétrograder pendant la descente est dangereux.
- Évitez de "conduire" au frein. Les freins risquent de surchauffer et de perdre leur efficacité. Utilisez autant que possible le frein moteur.
- En raison du poids imposé par la remorque, le moteur risque de surchauffer par temps chaud, en montagne en particulier. Surveillez le thermomètre. En cas de surchauffe, gardez le véhicule en toute sécurité. Reportez-vous à la section "En cas de surchauffe du moteur" de la section INTERVENTION D'URGENCE.



60A186

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule avec sa remorque, procédez de la manière suivante :

- 1) Serrez les freins du véhicule à fond.
- 2) Demandez à un assistant de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque lorsque les freins sont serrés.
- 3) Relâchez lentement les freins jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
- 4) Engagez à fond le frein de stationnement.
- 5) Boîte-pont manuelle – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique – sélectionnez la position "P" et arrêtez le moteur.

(suite)

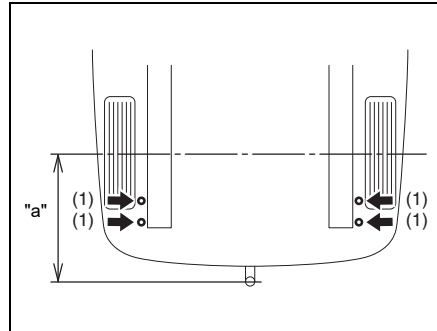
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Pour repartir après avoir stationné :

- 1) Appuyez sur l'embrayage et démarrez le moteur.
- 2) Engagez une vitesse, desserrez le frein de stationnement et dégagez lentement le véhicule des cales.
- 3) Appuyez à fond sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
- 4) Demandez à une autre personne de retirer les cales.

Points d'installation du dispositif d'attelage de remorque



61MMOB111

(1) Latéral

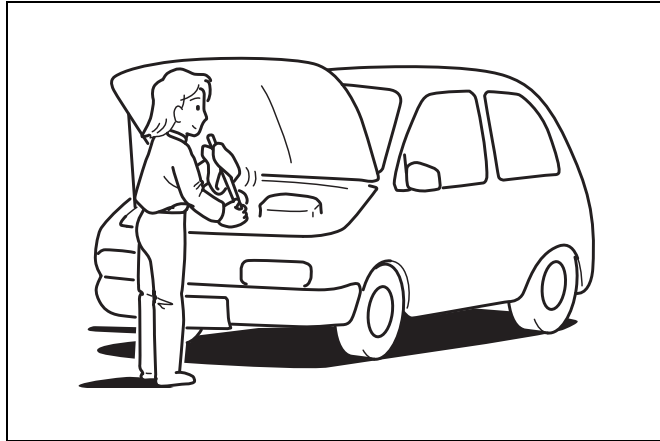
Charge verticale maximale sur le point d'attelage de remorque (Union européenne)

75 kg (165 lb)

Porte-à-faux maximal admissible "a"

895 mm (35,2 in)

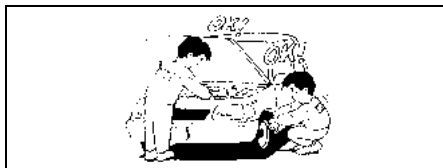
ANNOTATIONS



60G410

INSPECTION ET MAINTENANCE

Planning d'entretien	7-2
Programme d'entretien régulier (sauf pour la Russie et Singapour)	7-3
Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (sauf pour la Russie et Singapour)	7-8
Courroie d'entraînement	7-13
Huile moteur et filtre à huile	7-14
Liquide de refroidissement du moteur	7-20
Filtre à air	7-23
Bougies d'allumage	7-26
Huile de boîte de vitesses	7-28
Embrayage	7-30
Freins	7-31
Direction	7-34
Pneus	7-35
Batterie	7-38
Fusibles	7-42
Réglage des phares	7-45
Changement des ampoules	7-45
Balais d'essuie-glace	7-57
Liquide de lave-glace	7-60
Climatisation	7-61



60B1285

⚠ AVERTISSEMENT

Prenez toutes les précautions nécessaires afin d'éviter les accidents corporels lorsque vous travaillez sur le véhicule. Voici quelques conseils à ce sujet :

- Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif du système d'airbags ou du système de prétendeur de ceinture de sécurité, vérifiez que la batterie est débranchée et que le commutateur d'allumage est sur la position "LOCK" ou que le mode d'allumage est verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant d'entreprendre des travaux électriques sur votre SUZUKI. Ne touchez pas aux composants du système d'airbags, aux composants du système de prétendeur des ceintures de sécurité ou aux câbles.

Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.
- Lorsque le moteur tourne, maintenez les mains, les vêtements, les outils et tout autre objet à l'écart du ventilateur et de la courroie d'entraînement. Même si le ventilateur ne tourne pas, il peut se mettre automatiquement en route sans prévenir.
- Si des travaux d'entretien doivent être effectués lorsque le moteur tourne, vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond et que la boîte-pont est au point mort (pour véhicules à boîte-pont manuelle) ou en position de stationnement (pour véhicules à boîte-pont automatique).
- Ne touchez pas aux câbles ou à d'autres pièces du système d'allumage au démarrage du moteur ou quand celui-ci est en marche sous peine de décharge électrique.
- Veillez à ne pas toucher au moteur, au tuyau et au collecteur d'échappement, au silencieux, au radiateur et aux durites d'eau encore chauds.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Il est interdit de fumer et d'approcher une étincelle ou une flamme vive près de l'essence ou de la batterie. Des vapeurs inflammables sont présentes.
- Ne passez pas sous le véhicule si celui-ci n'est supporté que par le cric portatif équipant le véhicule.
- Veillez à ne pas provoquer de courts-circuits involontaires entre les bornes positive et négative de la batterie.
- Gardez l'huile, le liquide de refroidissement et autres liquides usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Débarassez-vous des liquides usagés de la manière appropriée ; ne les répandez jamais au sol et ne les déversez pas dans les égouts.
- Lorsque vous versez de l'huile moteur, du liquide de frein et du liquide de refroidissement, évitez toute éclaboussure. Leur adhérence aux pièces avoisinantes peut causer un feu ou un dysfonctionnement.

Planning d'entretien

Le tableau suivant indique à quel moment les travaux de maintenance doivent être effectués sur le véhicule. Contrôles, réglages, graissage et autres opérations de service doivent être effectués aux intervalles de temps indiqués. Ces intervalles doivent être réduits si les conditions de conduite sont difficiles (consultez "Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles").

⚠ AVERTISSEMENT

SUZUKI conseille de confier les opérations de maintenance repérées par un astérisque (*) à un concessionnaire agréé SUZUKI ou un technicien de maintenance qualifié. Si vous êtes vous-même qualifié, vous pouvez effectuer toutes les opérations de service non marquées par un astérisque en suivant les instructions données dans ce manuel. Si vous n'êtes pas sûr de vos possibilités, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI de réaliser ces opérations pour vous.

AVIS

Dans le cadre du remplacement des pièces du véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange SUZUKI d'origine ou équivalent.

Programme d'entretien régulier (sauf pour la Russie et Singapour)

"R" : remplacez ou changez

"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :

- **Classe 1 : moteur K10C et moteur K14C**
- **Classe 2 : moteur K14D**

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 240 000 km (150 000 mi). Au-delà de 240 000 km (150 000 miles), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

NOTE :

Pour le Programme d'entretien régulier des modèles destinés à la Russie et à Singapour, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.			km (x1 000)	20	40	60	80	100	120
			mi (x1 000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
			mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR									
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1]	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement					R		
	[Classe 2]	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement					R		
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.						
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)			Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 miles) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (bleu) (#1)	Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 miles) ou 96 mois.						
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.						
	SUZUKI LLC : standard (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)				-		-		-	
ALLUMAGE									
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium			-	-	R	-	-	R
CARBURANT									
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois. Remplacement tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois. Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".						
	Pistes								
*3-2. Canalisations de carburant				-		-		-	
*3-3. Réservoir de carburant				-		-		-	
SYSTEME ANTIPOLLUTION									
*4-1. Soupape PCV				-	-	-		-	-
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant				-	-	-	-	-	

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	140	160	180	200	220	240
		mi (x1 000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1]	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	I	R	I	I	I	R
	[Classe 2]	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 miles) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 miles) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	I	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		-	-	R	-	-	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
	Pistes		Remplacez tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois. Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	I	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	I	-	I	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			-	I	-	-	-	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	20	40	60	80	100	120
	mi (x1 000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-	
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#3)			R		R		R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)			R		R		R
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-		-		-	
*6-6. Système de suspension		-		-		-	
*6-7. Système de direction		-		-		-	
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-	R	-	R	-	R
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 miles) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 miles) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	140	160	180	200	220	240
		mi (x1 000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
		mois	84	96	108	120	132	144
FREINS								
*5-1. Disques et plaquettes de frein								
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-		-
*5-3. Pédale de frein								
*5-4. Liquide de frein (#3)			R		R		R	
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE								
*6-1. Pédale d'embrayage								
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)			R		R		R	
6-3. Pneus/roues								
*6-4. Roulements de roue		-		-		-		-
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-		-		-		-
*6-6. Système de suspension		-		-		-		-
*6-7. Système de direction		-		-		-		-
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois.						
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-	R	-	R	-	R	-
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-		-
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 miles) ou 120 mois.						
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 miles) ou 120 mois.						
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-		-
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R	-

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (sauf pour la Russie et Singapour)

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

NOTE :

- **Classe 1 : moteur K10C et moteur K14C**
- **Classe 2 : moteur K14D**

NOTE :

Pour le programme de maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles des modèles destinés à la Russie et à Singapour, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.			10	20	30	40	50	60	
			km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
			mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
			mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR									
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1]	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement				R			
	[Classe 2]	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement				R			
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur (#1)			Remplacement tous les 7 500 km (4 687 miles) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (bleu) (#2)	Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 miles) ou 96 mois.						
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.						
	SUZUKI LLC : standard (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	-	-		-	-	
ALLUMAGE									
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 30 000 km (18 750 miles) ou 24 mois.						
CARBURANT									
3-1. Élément de filtre à air* ¹			Inspection tous les 2 500 km (1 562 miles). Remplacement tous les 30 000 km (18 750 miles) ou 24 mois.						
*3-2. Canalisations de carburant			-	-	-		-	-	
*3-3. Réservoir de carburant			-	-	-		-	-	
SYSTEME ANTIPOLLUTION									
*4-1. Soupape PCV			Contrôle tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.						
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	-	

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	[Classe 1]	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	I	R	I	I	I	R
	[Classe 2]	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur (#1)			Remplacement tous les 7 500 km (4 687 miles) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (bleu) (#2)	Première fois uniquement :	Remplacement à 160 000 km (100 000 miles) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : standard (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 miles) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	-	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Remplacement tous les 30 000 km (18 750 miles) ou 24 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air* ¹			Inspection tous les 2 500 km (1 562 miles). Remplacement tous les 30 000 km (18 750 miles) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	I	-	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			Contrôle tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-	-	-		-	-
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#3)		-		-	R	-	
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	-		-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		-		-	R	-	
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		-		-		-	
*6-6. Arbres de roue (4WD)		-		-		-	
*6-7. Système de suspension		-	-	-		-	-
*6-8. Système de direction		-	-	-		-	-
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
		-	R	-	R	-	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-	-	-		-	-
*6-11. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
*6-12. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
6-13. Serrures, charnières et verrous		-	-	-		-	-
*6-14. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		-		-		-	R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-	-	-	
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#3)		-	R	-		-	R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		-	R	-		-	R
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		-		-		-	
*6-6. Arbres de roue (4WD)		-		-		-	
*6-7. Système de suspension		-		-	-	-	
*6-8. Système de direction		-		-	-	-	
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
		-	R	-	R	-	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-	-	-	
*6-11. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
*6-12. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 48 mois.					
6-13. Serrures, charnières et verrous		-		-	-	-	
*6-14. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		-		-		-	R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (75 000 miles).

Au-delà de 120 000 km (75 000 miles), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

Courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

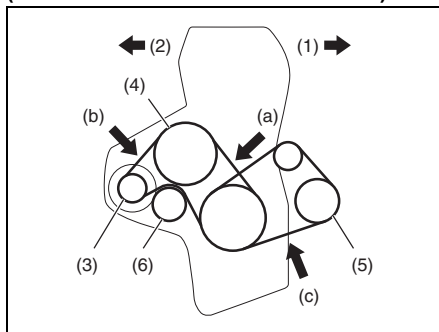
Lorsque le moteur tourne, n'approchez pas les mains, les cheveux, les vêtements, des outils, etc. du ventilateur et de la courroie d'entraînement en mouvement.

Vérifiez que la tension de la courroie d'entraînement est correcte. Si les courroies sont détendues, il peut en résulter une charge insuffisante de la batterie, une surchauffe du moteur, une direction assistée dégradée, une climatisation insuffisante ou une usure excessive des courroies. Si vous appuyez sur la courroie avec votre pouce entre les poulies (à mi-distance), une déflexion devrait se produire, comme indiqué dans le tableau suivant.

Les courroies doivent également être examinées pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées.

Si vous devez remplacer ou régler la courroie, faites-le faire par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

(Pour les modèles à moteur M16A)



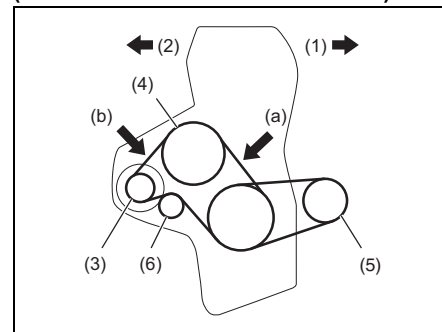
61MS2A003

- (1) Avant
- (2) Arrière
- (3) Générateur
- (4) Pompe à eau
- (5) Compresseur de climatisation
- (6) Poulie de renvoi

Déflexion de courroie d'entraînement (pression de 100 N (10 kg, 22 lb))

- (a) Neuf :
5,7 – 6,4 mm (0,22 – 0,25 in)
Réajustement :
6,5 – 7,9 mm (0,26 – 0,31 in)
- (b) Neuf :
4,2 – 4,8 mm (0,16 – 0,18 in)
Réajustement :
4,8 – 6,2 mm (0,19 – 0,24 in)
- (c) Neuf :
6,0 – 7,0 mm (0,26 – 0,31 in)
Réajustement :
7 – 8 mm (0,28 – 0,31 in)

(Pour les modèles à moteur K10C)



68PM00701

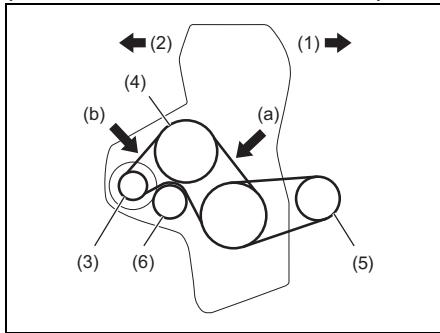
- (1) Avant
- (2) Arrière
- (3) Générateur
- (4) Pompe à eau
- (5) Compresseur de climatisation
- (6) Poulie de renvoi

Déflexion de courroie d'entraînement (pression de 100 N (10 kg, 22 lb))

- (a) Neuf :
4,8 – 5,9 mm (0,19 – 0,23 in)
Réajustement :
6,2 – 7,1 mm (0,24 – 0,28 in)

- (b) Neuf :
 3,2 – 4,1 mm (0,13 – 0,16 in)
 Réajustement :
 4,4 – 5,0 mm (0,17 – 0,20 in)

(Pour les modèles à moteur K14C)



54P020701

- (1) Avant (2) Arrière
 (3) Générateur (4) Pompe à eau
 (5) Compresseur de climatiseur
 (6) Poulie de renvoi

**Déflexion de courroie d'entraînement
 (pression de 100 N (10 kg, 22 lb))**

- (a) Neuf :
 5,4 – 6,8 mm (0,21 – 0,27 in)
 Réajustement :
 7,1 – 8,0 mm (0,28 – 0,31 in)

- (b) Neuf :
 3,7 – 4,7 mm (0,15 – 0,19 in)
 Réajustement :
 4,9 – 5,6 mm (0,19 – 0,22 in)

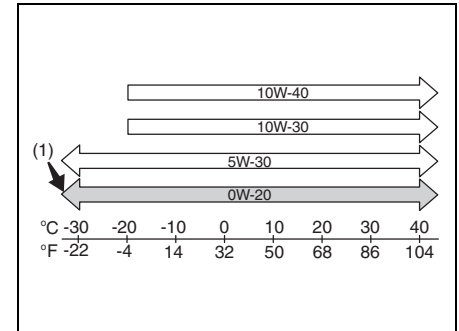
Pour les modèles à moteur K14D

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire SUZUKI.

Huile moteur et filtre à huile

Huile spécifiée

Modèle à moteur M16A



68LM20702

- (1) De préférence

Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

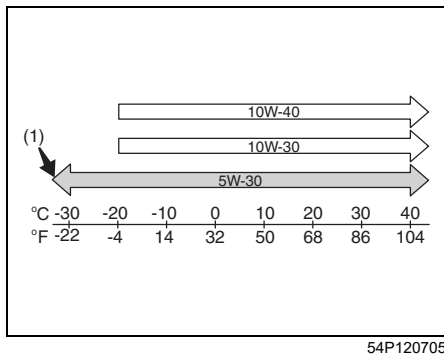
L'huile SAE 0W-20 (1) est le meilleur choix en termes d'économies de carburant et de bon démarrage par temps froid.

INSPECTION ET MAINTENANCE

NOTE :

- Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme de maintenance" dans cette section pour le programme de maintenance correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser de l'huile moteur de marque ECSTAR. ECSTAR a été spécialement formulé pour votre produit SUZUKI et contribue à atteindre le rendement souhaité et des sensations de conduite idéales.

Modèles à moteurs K10C et K14C



(1) De préférence

Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

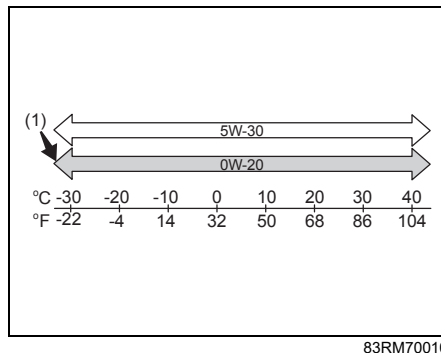
Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 5W-30 (1) est le meilleur choix en termes d'économies de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE :

- Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme de maintenance" dans cette section pour le programme de maintenance correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser de l'huile moteur de marque ECSTAR. ECSTAR a été spécialement formulé pour votre produit SUZUKI et contribue à atteindre le rendement souhaité et des sensations de conduite idéales.

Modèles à moteur K14D



(1) De préférence

Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

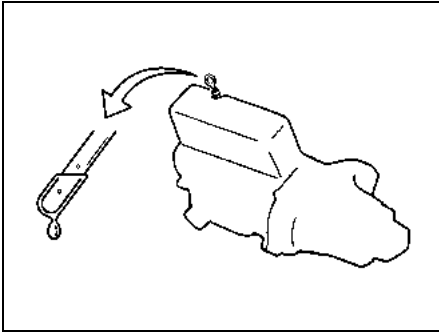
Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 0W-20 (1) est le meilleur choix en termes d'économies de carburant et de bon démarrage par temps froid.

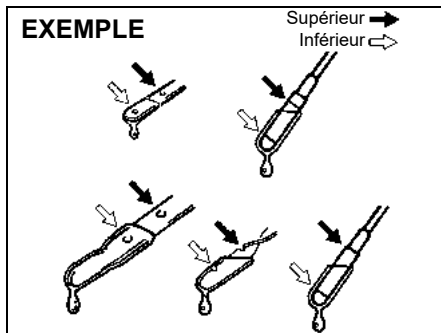
NOTE :

- Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Programme de maintenance" dans cette section pour le programme de maintenance correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser de l'huile moteur de marque ECSTAR. ECSTAR a été spécialement formulé pour votre produit SUZUKI et contribue à atteindre le rendement souhaité et des sensations de conduite idéales.

Contrôle du niveau de l'huile



80G064



52D084

Pour assurer une bonne lubrification du moteur, il est important que le niveau d'huile moteur soit toujours optimal. Vérifiez le niveau de l'huile lorsque le véhicule est sur une surface plane. Si le véhicule est en pente, la mesure sera faussée. Effectuez le contrôle soit avant de démarrer le moteur, soit 5 minutes au moins après l'arrêt.

La poignée de la jauge d'huile moteur est peinte en jaune pour être identifiée aisément.

Sortez la jauge d'huile moteur, essuyez-la à l'aide d'un chiffon, replongez la jauge de niveau à fond dans le moteur puis ressortez-la. Le niveau de l'huile sur la jauge doit se trouver entre les repères supérieur et inférieur. Si le niveau est proche du repère inférieur, ajoutez de l'huile jusqu'au niveau supérieur.

AVIS

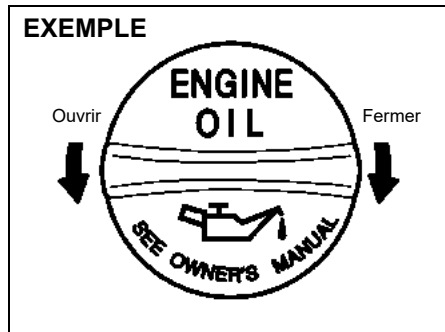
Si le niveau d'huile n'est pas vérifié régulièrement, de graves anomalies du moteur peuvent survenir en raison du manque d'huile.

(Pour les modèles à moteur K10C, K14C et K14D)

- 1) Lorsque le témoin GPF s'allume, conduisez à 50 km/h (31 mph) ou plus pendant plus de 25 minutes afin de régénérer le GPF correctement. Pour plus de détails, reportez-vous à "Filtre à particules essence" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- 2) Lorsque le témoin de vidange d'huile clignote, remplacez l'huile moteur et le filtre à huile et réinitialisez le système de surveillance de la durée de vie de l'huile. Pour réinitialiser le système de surveillance de la durée de vie de l'huile, consultez votre concessionnaire SUZUKI.
- 3) Lorsque l'huile moteur dépasse le niveau MAX sur la jauge de niveau, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Faire l'appoint

EXEMPLE



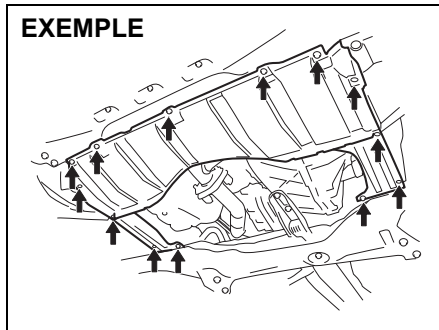
81A147

Retirez le bouchon de remplissage et versez l'huile lentement par le trou de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne la limite supérieure sur la jauge de niveau. Veillez à ne pas dépasser ce niveau. Un excès d'huile est presque aussi néfaste qu'un manque. Après avoir fait l'appoint, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant environ une minute. Coupez le moteur, attendez environ 5 minutes et contrôlez de nouveau le niveau.

Vidange de l'huile moteur et changement du filtre

Vidangez l'huile moteur pendant que le moteur est encore chaud.

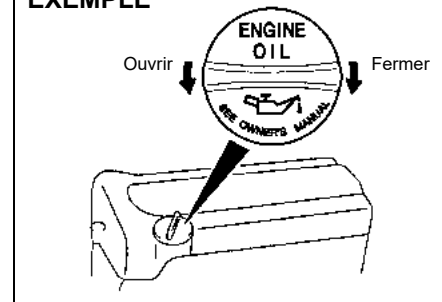
EXEMPLE



61MM0B061

- 1) Déposez les boulons et les vis et déposez la protection inférieure du moteur.

EXEMPLE



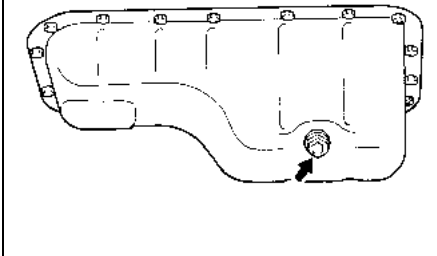
56KN054

- 2) Retirez le bouchon de remplissage d'huile.
- 3) Installez un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
- 4) À l'aide d'une clé, retirez le bouchon de vidange et vidangez l'huile moteur.

▲ ATTENTION

La température de l'huile moteur peut être si chaude qu'elle peut vous brûler les doigts lorsque le bouchon de vidange est desserré. Attendez que le bouchon de vidange ait suffisamment refroidi pour le toucher sans risque.

EXEMPLE



60G306

Couple de serrage du bouchon de vidange
35 N·m (3,6 kg·m, 25,8 lb·ft)

 **AVERTISSEMENT**

L'huile neuve comme l'huile usagée est un produit dangereux. Les enfants et les animaux sont en danger en cas d'ingestion. Tenez toujours les filtres à huile neufs ou usagés hors de portée des enfants et des animaux.

Un contact répété ou prolongé avec de l'huile moteur usagée peut provoquer des cancers de la peau. Un contact momentané avec de l'huile usagée peut irriter la peau.

(suite)

 **AVERTISSEMENT**

(suite)

Pour réduire au minimum les risques de contact avec la peau, portez une chemise à manches longues et des gants étanches (des gants de ménage, par exemple) pour effectuer la vidange de l'huile. En cas de contact avec la peau, lavez abondamment à l'eau et au savon.

Lavez tout vêtement ou chiffon imbibé d'huile.

Recyclez ou jetez de manière appropriée les huiles et filtres à huile usagés.

- 5) Remplacez le bouchon de vidange avec un joint d'étanchéité neuf. Serrez avec une clé au couple spécifié.

NOTE :

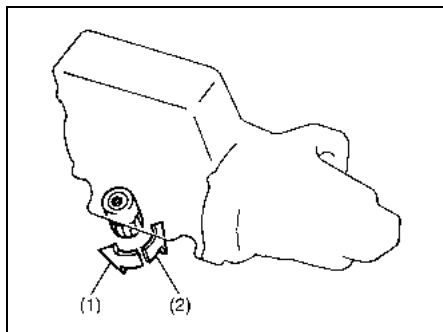
(Pour le modèle avec voyant de rappel de vidange d'huile)

- À chaque vidange d'huile moteur, la surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisée pour un contrôle adéquat de la prochaine période de vidange, que le témoin de changement d'huile clignote ou non. Pour réinitialiser le système de rappel de vidange d'huile, consultez votre concessionnaire SUZUKI. Si vous procédez vous-même à la réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" sous "Écran d'information" dans la section la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

- Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT pour plus d'informations sur le voyant de rappel de vidange d'huile.

Remplacer le filtre à huile

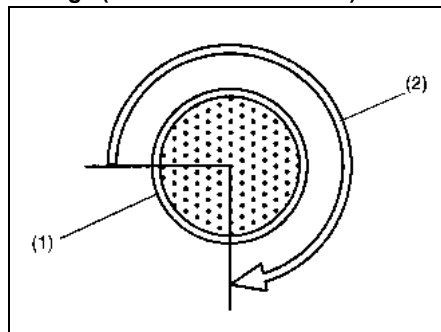
- 1) Dévissez et retirez le filtre à huile à l'aide d'une clé pour filtre à huile. Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2) Avec un chiffon propre, nettoyez la surface de montage où installer le filtre neuf sur le moteur.
- 3) Enduisez légèrement d'huile moteur le pourtour du joint en caoutchouc du filtre à huile neuf.
- 4) Vissez le filtre neuf à la main jusqu'à ce que le joint entre en contact avec la surface de fixation.



54G092

- (1) Desserrer
- (2) Serrer

Serrage (vu du dessus du filtre)



54G093

- (1) Filtre à huile
- (2) 3/4 de tour

- 5) À l'aide de la clé pour filtre à huile, serrez le filtre du nombre de tours prescrit à partir du point de contact avec la surface de fixation (ou au couple spécifié).

Couple de serrage du filtre à huile
3/4 tour ou
14 N·m (1,4 kg·m, 10,3 lb·ft)

AVIS

Pour éviter toute fuite d'huile, vérifiez que le filtre à huile est bien serré, mais pas trop.

AVIS

Pour obtenir un bon serrage du filtre à huile, repérez avec précision la position exacte d'entrée en contact du joint avec la surface de fixation.

Faire l'appoint d'huile et vérifier l'absence de fuite

- 1) Versez l'huile par le trou de remplissage et remplacez le bouchon.
Pour la contenance approximative en huile, consultez la section "Contenances" de la section CARACTÉRISTIQUES.
- 2) Mettez le moteur en route et vérifiez soigneusement que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne fuient pas. Faites tourner le moteur à différents régimes pendant au moins 5 minutes.
- 3) Coupez le moteur et attendez environ 5 minutes. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile et complétez si nécessaire. Revérifiez qu'il n'y a pas de fuites.

AVIS

- Lors du remplacement du filtre à huile, l'utilisation d'un filtre de rechange d'origine SUZUKI est recommandée. Si vous utilisez un filtre d'une autre marque, vérifiez qu'il est de bonne qualité et suivez attentivement les instructions du fabricant.
- Des fuites d'huile autour du filtre à huile ou du bouchon de vidange indiquent une pose incorrecte ou une détérioration du joint. En cas de fuite ou si le serrage correct du filtre n'est pas certain, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Liquide de refroidissement du moteur

Sélection du liquide de refroidissement

AVIS

**Liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu) ;
Le liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu) est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel du liquide de refroidissement et/ou une surchauffe.**

Pour garantir des performances optimales et la longévité du moteur, utilisez du liquide de refroidissement d'origine SUZUKI ou un équivalent.

NOTE :

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). Pour les détails du planning d'entretien, consultez "Programme d'entretien régulier" dans cette section.

Ce type de liquide de refroidissement est l'idéal pour le système de refroidissement car :

- Il maintient une température de moteur adéquate.
- Il offre une protection adéquate contre le gel et l'ébullition.
- Il offre une protection adéquate contre la corrosion et la rouille.

L'utilisation d'un liquide de refroidissement inapproprié peut provoquer des dégâts dans le système de refroidissement. Un concessionnaire agréé SUZUKI peut aider à sélectionner le liquide de refroidissement adéquat.

AVIS

Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement :

- Utilisez toujours un liquide de refroidissement sans silicate à base d'éthylène glycol de haute qualité dilué dans de l'eau distillée dans des proportions appropriées.
- Veillez à ce que le rapport du mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée soit de 50/50 et en aucun cas supérieur à 70/30. Les concentrations supérieures au rapport 70/30 de liquide de refroidissement et d'eau distillée peuvent causer une surchauffe.
- N'utilisez pas de liquide de refroidissement pur ou d'eau ordinaire (sauf "SUZUKI LLC : Super" (bleu)).
- N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs. Ces produits risquent de ne pas être compatibles avec le système de refroidissement.
- Ne mélangez pas différents types de liquides de refroidissement de base. Il en résulterait une usure accélérée du joint d'étanchéité et/ou une grave surchauffe risquant d'endommager gravement le moteur et le système de boîte-pont automatique.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir et non dans le radiateur. Lorsque le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit être entre les repères "FULL" et "LOW".

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

L'ingestion de liquide de refroidissement peut entraîner des blessures graves ou la mort. L'inhalation de vapeurs de liquide de refroidissement ou le fait de s'en mettre dans les yeux peut entraîner des blessures graves.

- Ne buvez pas d'antigel ou de solution de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de liquide de refroidissement ou les fumées chaudes. En cas d'inhalation, déplacez-vous vers un endroit où il y a de l'air frais.
- Si du liquide de refroidissement entre en contact avec les yeux, rincez-les à l'eau et consultez un médecin.
- Lavez-vous soigneusement après usage de liquide de refroidissement.
- Conservez le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

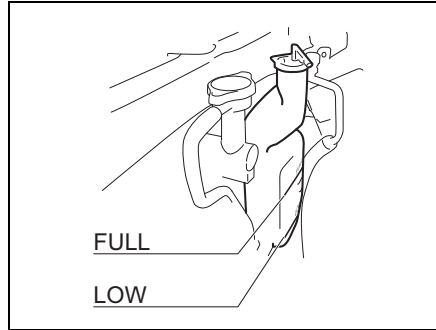
Liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu) ;
 Le liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu) est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel du liquide de refroidissement et/ou une surchauffe.

AVIS

Liquide de refroidissement SUZUKI LLC : standard (vert) ;

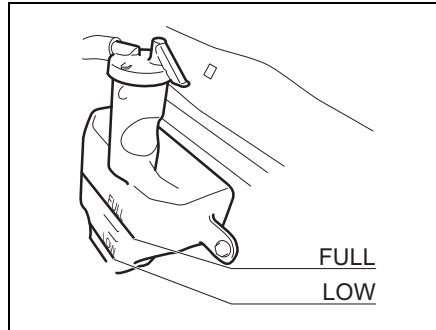
- Le mélange à utiliser doit contenir une concentration à 50 % d'antigel.
- Si une température ambiante la plus basse inférieure ou égale à -35 °C (-31 °F) est attendue dans votre région, utilisez des concentrations plus élevées jusqu'à 60 % en respectant les instructions figurant sur le récipient d'antigel.

Modèles à moteur M16A



61MM2A001

Modèles à moteurs K10C et K14C



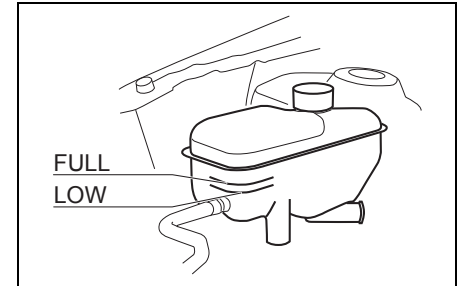
83RM031

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Retirez le bouchon de réservoir et versez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". Ne dépassez jamais ce niveau.

AVIS

Lors de la remise en place du bouchon sur le réservoir, alignez la marque du bouchon sur celle du réservoir. En cas de non-respect de cette consigne, il peut résulter une fuite de liquide de refroidissement.

Modèles à moteur K14D



83RM70020

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de retirer le bouchon de réservoir (bouchon de boîte de dégazage) lorsque la température de l'eau est élevée, du liquide brûlant et de la vapeur risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne retirez ce bouchon que lorsque la température a suffisamment baissé.

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Lorsque le moteur est froid, retirez le bouchon de la boîte de dégazage en le tournant doucement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de libérer la pression. Versez le liquide de refroidissement dans la boîte de dégazage jusqu'à ce que le repère "FULL" soit atteint. Ne dépassez jamais ce niveau.

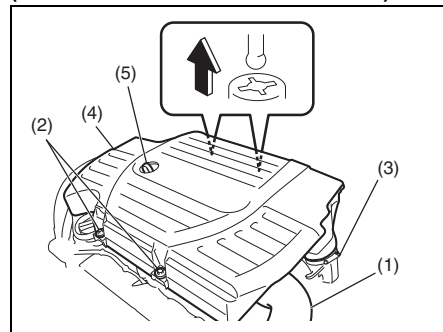
Remplacement du liquide de refroidissement

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, le véhicule doit être emmené chez un concessionnaire SUZUKI pour le remplacement du liquide de refroidissement.

Filtre à air

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

(Pour les modèles à moteur M16A)

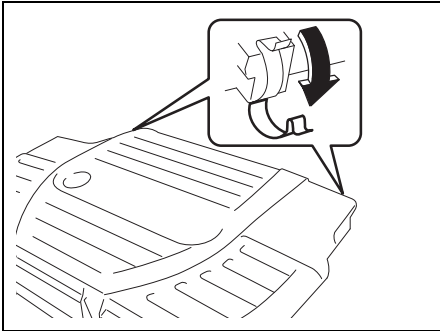


61MM0B063

- 1) Retirez la durite d'entrée de filtre à air (1).
- 2) Retirez les boulons (2), desserrez le boulon (3) et soulevez le boîtier de filtre à air (4) directement au-dessus.

AVIS

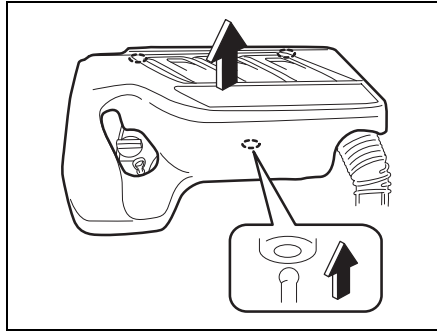
Soulevez le filtre à air en veillant à ne pas interférer avec la jauge d'huile moteur (5) afin de ne pas endommager cette dernière.



61MM0B064

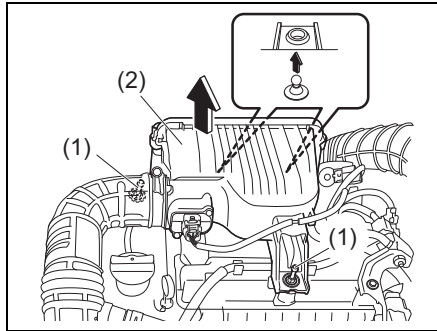
- 3) Desserrez les attaches latérales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
- 4) Serrez fermement les attaches latérales ou les boulons.

(Pour les modèles à moteur K10C)



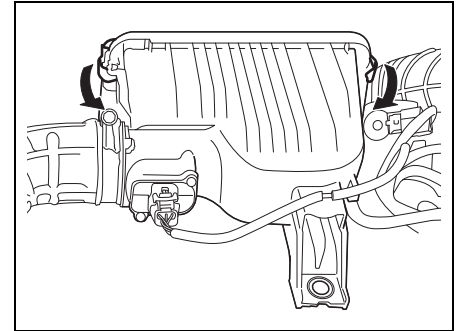
83RM069

- 1) Soulevez le couvercle du moteur situé immédiatement au-dessus.



68PM00734

- 2) Retirez les boulons (1) et soulevez le boîtier de filtre à air (2) directement au-dessus.

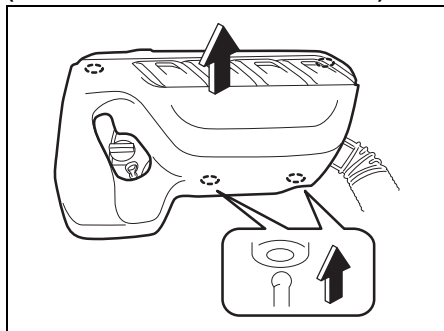


68PM00705

- 3) Desserrez les attaches latérales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
- 4) Serrez fermement les attaches latérales.
- 5) Remettez en place le couvercle du moteur.

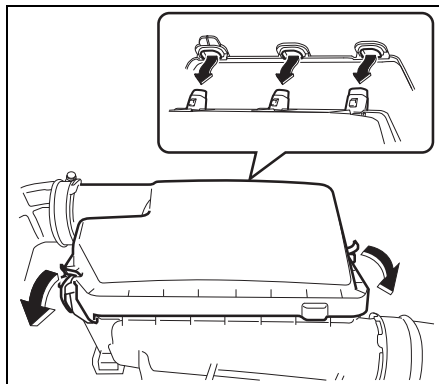
INSPECTION ET MAINTENANCE

(Pour les modèles à moteur K14C)



83RM032

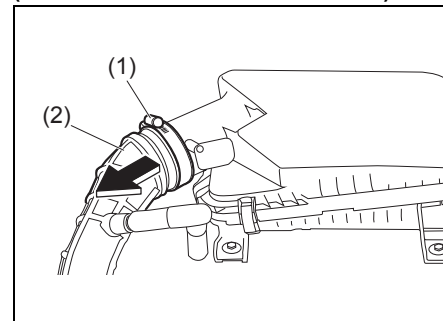
- 1) Soulevez le couvercle du moteur situé immédiatement au-dessus.



54P020702

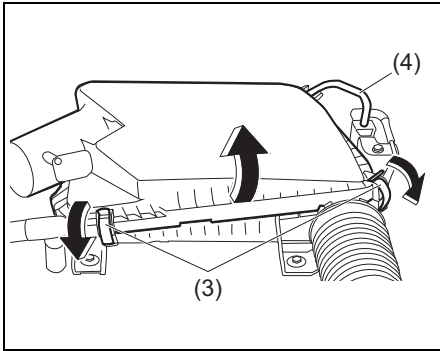
- 2) Desserrez les attaches latérales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
- 3) Serrez fermement les attaches latérales.
- 4) Remettez en place le couvercle du moteur.

(Pour les modèles à moteur K14D)



83RM70030

- 1) Desserrez le boulon (1) et tirez le conduit (2).



83RM70040

- 2) Desserrez les attaches latérales (3) puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le. Veillez à ne pas déconnecter le flexible (4).
- 3) Remettez en place le carter de filtre à air et serrez fermement les attaches latérales.
- 4) Insérez le conduit (2). Serrez bien le boulon (1).

Bougies d'allumage

Remplacement et contrôle des bougies

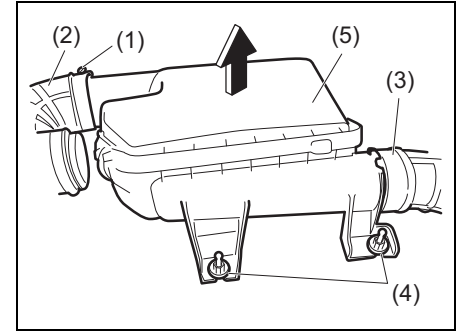
(Modèles à moteur K10C et K14D)

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire agréé SUZUKI.

(Pour les modèles à moteurs M16A et K14C)

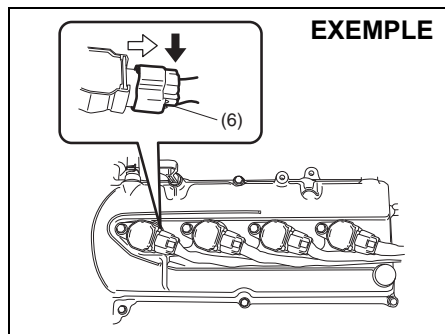
Pour accéder aux bougies d'allumage :

- 1) Soulevez le boîtier de filtre à air.
 - Pour le moteur M16A, reportez-vous à "Filtre à air" dans cette section.



83RM033

- Pour le moteur K14C, soulevez le couvercle du moteur situé directement au-dessus, desserrez le boulon (1) et tirez le flexible de sortie de filtre à air (2), tirez la durite d'entrée de filtre à air (3), déposez les boulons (4), puis soulevez le boîtier de filtre à air (5).

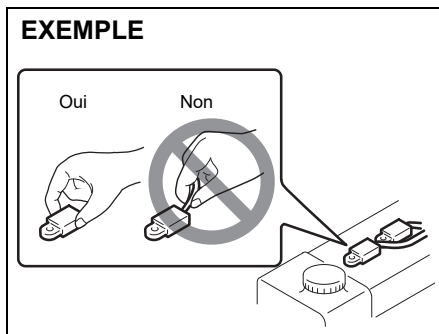


83RM017

- 2) Si nécessaire, débranchez le coupleur (6) en appuyant sur son levier de déverrouillage.
- 3) Déposez les boulons.
- 4) Extrayez les bobines d'allumage.

NOTE :

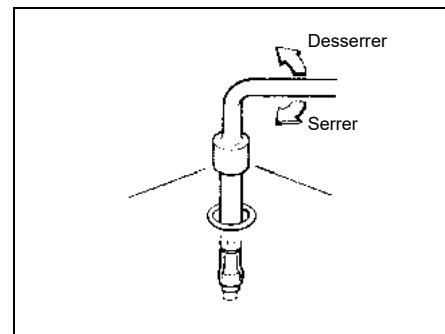
À la repose, vérifiez que les câbles, les coupleurs, le caoutchouc d'étanchéité de l'ensemble de filtre à air et les rondelles sont bien en place.



78K179

AVIS

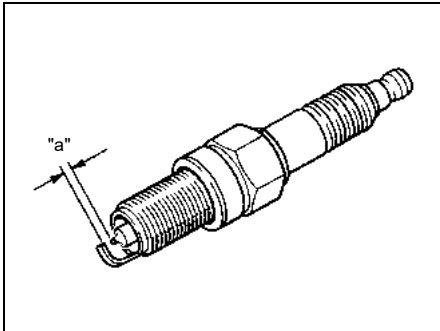
- Ne tirez pas sur le câble en extrayant les bobines d'allumage. Le fait de tirer sur le câble risque de l'endommager.
- Pendant la maintenance des bougies à l'iridium/platine (bougies à électrode centrale fusiforme), ne touchez pas à l'électrode centrale qui est particulièrement fragile.



60G160

AVIS

- Pour éviter toute détérioration des filetages des bougies, vissez d'abord celles-ci à la main. Serrez les bougies avec une clé dynamométrique au couple de 25 N·m (2,5 kg-m, 18,4 lb-ft) pour les moteurs M16A ou 18 N·m (1,8 kg-m, 13,5 lb-ft) pour les moteurs K14C. Attention à ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans les trous des bougies d'allumage quand celles-ci sont déposées.
- N'utilisez pas des bougies d'allumage dont le filetage n'est pas de la bonne dimension.



54G106

Jeu entre les électrodes des bougies d'allumage "a"

Modèles à moteur M16A :
K16HPR-U11

1,0 – 1,1 mm (0,039 – 0,043 in)

Modèles à moteur K14C :
ILZKR7D8

0,7 – 0,8 mm (0,027 – 0,031 in)

AVIS

N'utilisez que des bougies de remplacement de la marque et du type spécifiés pour le véhicule. Les bougies spécifiées sont indiquées dans la section CARACTÉRISTIQUES à la fin de ce manuel. Avant d'utiliser des bougies d'une autre marque, consultez le concessionnaire SUZUKI.

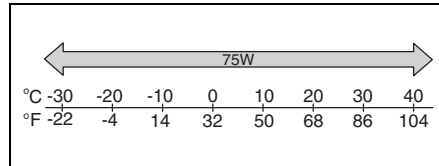
Huile de boîte de vitesses

**Huile de boîte-pont manuelle /
Huile de boîte de transfert (4WD) /
Huile de différentiel arrière (4WD)**

Pour faire l'appoint d'huile de boîte de vitesses, utiliser une huile de viscosité et de grade correspondant au tableau ci-après.

Nous recommandons fortement d'utiliser :
Huile de boîte de vitesses "SUZUKI GEAR OIL 75W" pour boîte-pont manuelle.

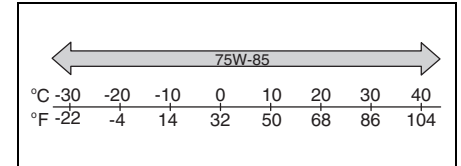
Huile de boîte-pont manuelle



54P120706

Nous recommandons fortement d'utiliser :
"SUZUKI GEAR OIL 75W-85" pour l'huile de boîte de transfert (4WD) et l'huile de différentiel arrière (4WD).

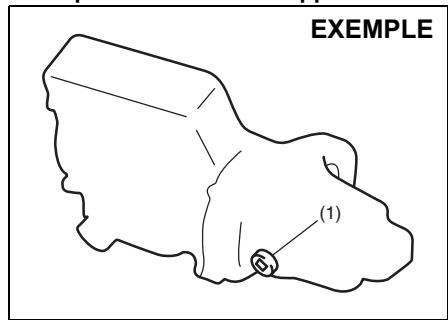
**Huile de boîte de transfert (4WD)
Huile de différentiel arrière (4WD)**



71LMT0701

Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses

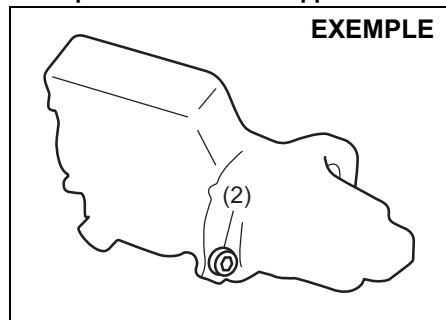
Boîte-pont manuelle à 5 rapports



52LM021

- (1) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

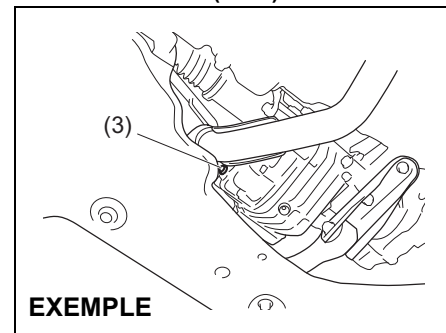
Boîte-pont manuelle à 6 rapports



54P120701

- (2) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

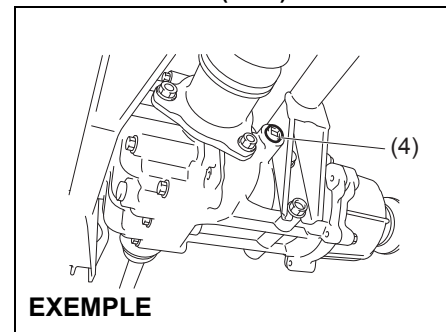
Boîte de transfert (4WD)



83RM70050

- (3) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Différentiel arrière (4WD)



83RM70060

- (4) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Pour vérifier le niveau de l'huile de boîte de vitesses, procédez de la manière suivante :

- 1) Garez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Coupez ensuite le moteur.
- 2) Déposez le bouchon de remplissage et de niveau d'huile.

Pour la boîte-pont manuelle ;

- 3) Si de l'huile de boîte de vitesses s'écoule par l'orifice du bouchon, le niveau d'huile est correct. Replacez le bouchon. Si de l'huile de boîte de vitesses ne s'écoule pas par l'orifice du bouchon, ajoutez de l'huile par l'orifice du bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un peu d'huile s'écoule par l'orifice du bouchon.

Pour la boîte de transfert et le différentiel arrière :

- 3) Vérifiez l'intérieur du trou avec le doigt. Si l'huile atteint le bas du trou de remplissage, le niveau est correct. Replacez le bouchon.
- 4) Si le niveau de l'huile est bas, ajoutez de l'huile de boîte de vitesses dans l'orifice du bouchon de remplissage et de niveau d'huile jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne le bas de l'orifice de remplissage, puis réinstallez le bouchon.

Couple de serrage du bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Boîte-pont manuelle (1) :
21 N·m (2,1 kg-m, 15,5 lb-ft)

Boîte-pont manuelle (2) :
27 N·m (2,7 kg-m, 19,5 lb-ft)

Boîte de transfert (3) /
Différentiel arrière (4) :
23 N·m (2,3 kg-m, 17,0 lb-ft)

▲ ATTENTION

Si le véhicule vient d'être utilisé, l'huile de boîte de vitesses risque d'être chaude au point de pouvoir provoquer des brûlures. Attendez que le bouchon de remplissage et de niveau d'huile ait suffisamment refroidi pour pouvoir le toucher à main nue avant de contrôler le niveau d'huile de boîte de vitesses.

AVIS

Lorsque vous resserez le bouchon, enduisez les filetages avec l'enduit d'étanchéité suivant ou un équivalent pour éviter les fuites d'huile.

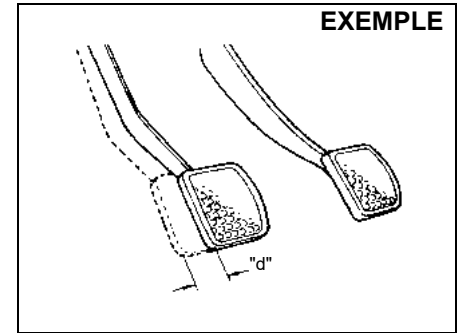
SUZUKI Bond N° "1217G"

Vidange de l'huile de boîte de vitesses

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire agréé SUZUKI.

Embrayage

Pédale d'embrayage

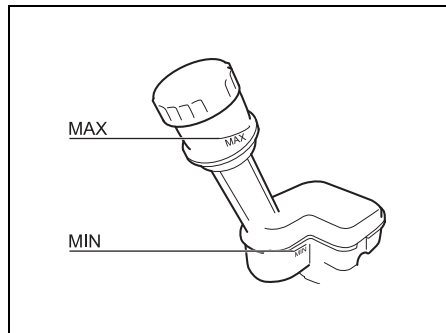


54G274

Jeu "d" de pédale d'embrayage :
MAX. 10 mm (0,39 in)

Mesurez le jeu de la pédale d'embrayage en déplaçant à la main la pédale d'embrayage et en mesurant la distance de déplacement jusqu'à perception d'une légère résistance. Le jeu de la pédale d'embrayage doit être compris entre les valeurs spécifiées. Si le jeu est supérieur ou inférieur à la valeur spécifiée ou si un frottement se fait sentir lorsque la pédale est entièrement enfoncée, faites contrôler l'embrayage par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Liquide d'embrayage



61MM0B067

Le niveau de liquide d'embrayage peut être contrôlé dans le réservoir situé dans le compartiment moteur.

Vérifiez que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN". Vérifiez de temps en temps la régularité de la course de la pédale d'embrayage.

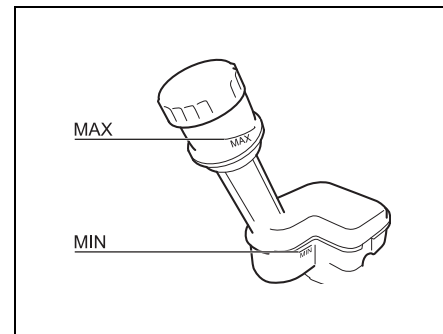
Le circuit hydraulique de l'embrayage est alimenté par le réservoir de liquide de frein qui fait office de liquide d'embrayage. Pour de plus amples informations concernant le liquide d'embrayage, reportez-vous à "Freins" dans cette section.

AVIS

Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein. Si votre niveau de liquide d'embrayage augmente ou est proche de la ligne "MIN", il y a une possibilité de fuite de liquide d'embrayage ou de liquide de frein ou de détérioration de l'embrayage. Faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire Suzuki ou par un technicien d'entretien qualifié.

Freins

Liquide de frein



61MM0B067

Le niveau de liquide de frein peut être contrôlé dans le réservoir situé dans le compartiment moteur. Vérifiez que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN".

⚠ AVERTISSEMENT

- Si ces conseils ne sont pas respectés, le système de freinage risque de graves avaries et de mettre en danger la sécurité des usagers du véhicule.
 - Quand le liquide de frein contenu dans le réservoir tombe à un certain niveau, le voyant de feu stop s'allume sur le tableau de bord (le moteur doit tourner et le frein de stationnement être desserré). Si ce voyant s'allume, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'effectuer une révision du système de freinage.
 - Une perte rapide de liquide indique une fuite dans le système de freinage. Dans ce cas, demandez immédiatement à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.
 - N'utilisez que du liquide de frein SAE J1704 ou DOT4. N'utilisez pas un liquide de frein de récupération ou du liquide qui provient d'un vieux bidon ou d'un bidon laissé ouvert. Le réservoir de liquide de frein doit toujours être protégé de l'entrée de corps étrangers et d'autres liquides.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Le liquide de frein est un produit dangereux voire mortel en cas d'ingestion et dangereux pour la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

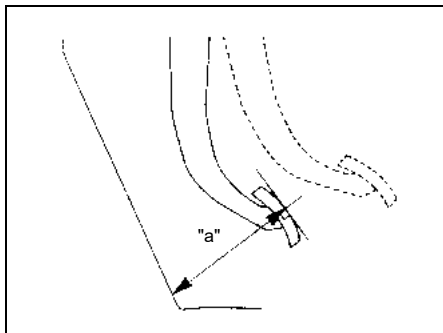
- Si votre niveau de liquide de frein approche de la ligne "MIN", il peut s'agir d'une usure de segment et/ou de plaquette de frein et d'une fuite de liquide. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.
- Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes. Prenez toutes les précautions nécessaires lors du remplissage du réservoir.

NOTE :

- Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure de l'usure des segments et/ou des plaquettes de frein.
- Le liquide de frein absorbe de l'eau au fil du temps et cette teneur en eau peut provoquer un blocage de vapeur ou un dysfonctionnement du système de freinage. Remplacez votre liquide de frein conformément au planning d'entretien de votre manuel du propriétaire.

Pédale de frein

Vérifiez que la pédale de frein s'arrête à la hauteur habituelle et qu'elle s'enfonce sans aucune impression de gêne. Sinon, faites vérifier le système de freinage par le concessionnaire agréé SUZUKI. En cas de doute au sujet de la hauteur de la pédale de frein, faites les vérifications suivantes :



54G108

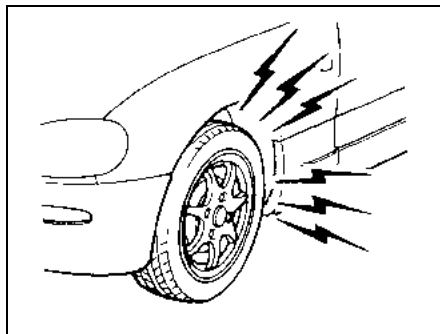
Garde minimum "a" de la pédale au tapis de sol :
Conduite à gauche : 49 mm (1,9 in.)
Conduite à droite : 59 mm (2,3 in.)

Pendant que le moteur tourne, mesurez la distance entre la pédale de frein et le tapis de sol lorsque la pédale est enfoncée avec une force d'environ 30 kg (66 lb). La distance minimale requise est celle qui est spécifiée. Le système de freinage de ce véhicule se réglant automatiquement, il est inutile de régler la pédale.

Si la garde de la pédale au tapis de sol mesurée de la manière indiquée ci-dessus est inférieure à la valeur minimale requise, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

Pour mesurer la distance au sol de la pédale de frein, retirez le tapis de sol ou le caoutchouc.



60G104S

⚠ AVERTISSEMENT

Si la garniture de frein est usée et a atteint son épaisseur minimale, vous entendrez un grincement aigu au freinage.

Dans ce cas, faites vérifier immédiatement le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

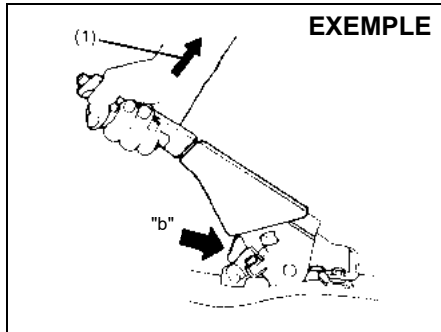
Ne persistez pas à conduire dans ces conditions, au risque de causer un accident.

⚠ ATTENTION

Si l'un des problèmes suivants vient à se poser dans le système de freinage du véhicule, demandez immédiatement à un concessionnaire agréé SUZUKI de procéder à une révision.

- Manque d'efficacité des freins
- Freinage inégal (les freins ne sont pas appliqués de manière uniforme sur toutes les roues)
- Course excessive de la pédale
- Frottement des freins

Frein de stationnement



54G109

Spécification du cran du cliquet "b" :
4ème – 9ème
Force de traction du levier (1) :
200 N (20 kg, 45 lb)

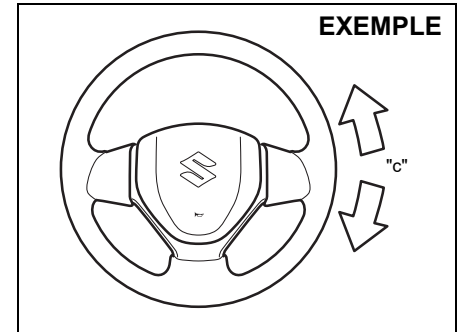
Vérifiez le bon réglage du frein de stationnement en comptant le nombre de crans dans lesquels le rochet s'engage quand le levier est serré lentement à fond. Le levier de frein de stationnement doit se bloquer entre les crans spécifiés et les roues arrière doivent alors être complètement bloquées. Si le réglage du frein de stationnement laisse à désirer ou si les freins frottent alors que le levier a été entièrement desserré, demandez à un concessionnaire SUZUKI de réviser et/ou de régler le frein de stationnement.

Disques de frein

Emplacement du frein	Épaisseur minimale
Roues avant	20,0 mm (0,8 in)
Roues arrière	8,0 mm (0,3 in)

Si l'épaisseur mesurée ou le diamètre interne de la partie la plus usée dépasse la valeur indiquée ci-dessus, les pièces doivent être remplacées par des pièces neuves. La mesure implique le démontage de chaque frein et exige l'utilisation d'un micromètre. La mesure doit s'effectuer conformément aux consignes décrites dans le manuel d'entretien concerné ou disponible sur le site d'information de réparation concerné.

Direction



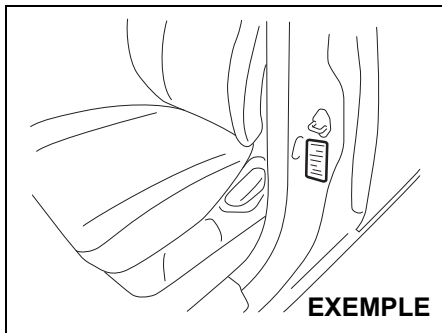
68LM708

Jeu du volant "c" :
0 – 30 mm (0,0 – 1,2 in.)

Vérifiez le jeu du volant en le tournant sans forcer vers la droite et la gauche. Mesurez la distance de déplacement jusqu'à ce qu'une légère résistance soit ressentie. Le jeu doit être compris entre les valeurs spécifiées.

Vérifiez que le volant tourne doucement et facilement, sans cliquetis, en le tournant à fond d'un côté et de l'autre tout en roulant très lentement dans une zone dégagée. Si le jeu ne correspond pas aux spécifications ou en cas de problème, faites procéder à une révision par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pneus



80JS025

La pression de gonflage des pneus avant et arrière est donnée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Gonflez bien les pneus avant et arrière à la pression spécifiée.

Notez que la valeur indiquée ne concerne pas la roue de secours compacte (option).

NOTE :

La pression de gonflage des pneus change en fonction des modifications de la pression atmosphérique, de la température ou de la température des pneus en roulant. Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus (option) à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Les pneus semblant être à la pression spécifiée lors d'un contrôle après un trajet, lorsque les pneus sont chauds, peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsqu'ils refroidissent. De même, des pneus gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.

Contrôle des pneus

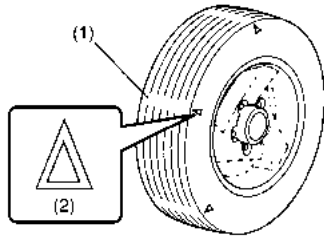
Vérifiez les pneus du véhicule au moins une fois par mois en contrôlant les points suivants :

- 1) Mesurez la pression d'air à l'aide d'un manomètre pour pneus. Si nécessaire, réglez la pression. N'oubliez pas de vérifier la roue de secours également.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Vérifiez la pression de gonflage à froid, faute de quoi des relevés incorrects seront obtenus.**
- **Tout en gonflant le pneu, vérifiez de temps à autre la pression jusqu'à obtention de la pression spécifiée.**
- **Ne sous-gonflez ou ne surgonflez jamais les pneus.**
Des pneus insuffisamment gonflés risquent d'influencer la maniabilité du véhicule ou de provoquer un glissement de la jante sur le talon du pneu et d'entraîner un accident ou la détérioration du pneu ou de la roue.
Des pneus surgonflés risquent d'éclater et d'être à l'origine d'accidents graves. Un surgonflage peut également influencer la maniabilité du véhicule et entraîner un accident.

EXEMPLE



54G136

- (1) Témoin d'usure des pneus
 (2) Repère d'emplacement d'indicateur
- 2) Vérifiez que la profondeur de sculpture de pneu est supérieure à 1,6 mm (0,06 in). Pour faciliter ce contrôle, les pneus sont pourvus de témoins d'usure incorporés aux rainures. Lorsque les témoins deviennent visibles sur la surface de la bande de roulement, la profondeur de la rainure est au plus de 1,6 mm (0,06 in) et le pneu doit être remplacé.
 - 3) Vérifiez toute usure anormale, craquelure et détérioration. Changez tous les pneus qui présentent des craquelures ou sont en mauvais état. Si un pneu présente une usure anormale, faites procéder à un contrôle par un concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ ATTENTION

Les chocs sur les bordures de trottoirs ou des pierres risquent d'endommager les pneus et d'affecter le parallélisme. Faites régulièrement vérifier les pneus et le parallélisme des roues par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- 4) Vérifiez si les boulons de roue ne sont pas desserrés.
- 5) Vérifiez que ni clous, ni pierres ou autres corps ne sont enfoncés dans les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

• Ce véhicule SUZUKI est équipé de pneus de même type et de même taille. La direction et la maniabilité du véhicule en dépendent. Ne panachez jamais des pneus de taille ou de type différents sur les roues du véhicule. La taille et le type des pneus utilisés doivent obligatoirement correspondre à ceux approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Remplacer les roues et les pneus de ce véhicule par certaines combinaisons de roues et pneus accessoires risque de modifier de manière significative les caractéristiques de direction et de maniabilité du véhicule.
- N'utilisez donc que les pneus et les roues approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.

AVIS

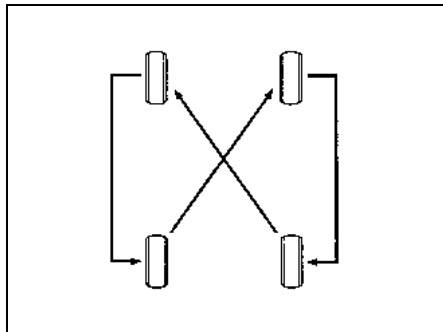
Si des pneus de taille différente sont montés sur le véhicule, le compteur de vitesse et le compteur kilométrique risquent d'être faussés. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI avant d'acheter des pneus de rechange de taille différente de celle des pneus d'origine.

AVIS

Pour les modèles 4WD, si vous remplacez un pneu par un pneu de taille différente ou si vous utilisez quatre pneus de marques différentes, le groupe motopropulseur risque d'être endommagé.

Permutation des roues

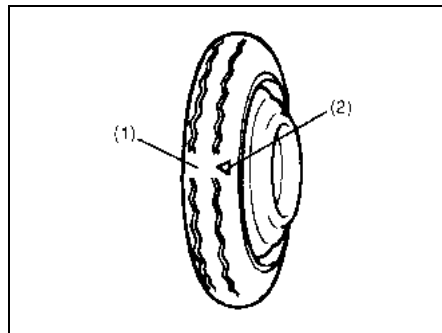
Permutation des 4 roues



54G114

Afin d'éviter une usure inégale des pneus et de prolonger leur durée de vie, permutez les pneus comme illustré. Permutez les pneus tous les 10 000 km (6 000 mi). Après une permutation des pneus, réglez la pression des pneus avant et arrière conformément aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

Roue de secours compacte (option)



54G115

- (1) Témoin d'usure
- (2) Repère d'emplacement d'indicateur

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Cette roue de secours est conçue pour gagner de la place dans le coffre et son poids plus léger facilite son utilisation en cas de crevaison. Elle est uniquement destinée à une situation d'urgence, jusqu'à ce que le pneu conventionnel puisse être réparé ou remplacé. La pression de gonflage de la roue de secours compacte doit être vérifiée au moins tous les mois. Utilisez un manomètre de gonflage de poche de qualité et réglez-le sur 420 kPa (60 psi). Vérifiez simultanément si le pneu est rangé en toute sécurité. Si tel n'est pas le cas, fixez-le.

Notez qu'on ne peut utiliser simultanément plusieurs roues de secours compactes sur un véhicule.

AVERTISSEMENT

La roue de secours compacte doit être utilisée uniquement en cas d'urgence. Une utilisation prolongée de cette roue de secours peut entraîner une usure du pneu et une perte de contrôle du véhicule. Lorsque vous utilisez cette roue, veuillez observer les précautions suivantes :

- Votre véhicule réagira différemment avec cette roue de secours temporaire.
- Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).
- Remplacez dès que possible la roue de secours compacte par une roue normale.
- La roue de secours compacte réduit la garde au sol du véhicule.
- La pression recommandée pour cette roue de secours est de 420 kPa (60 psi).
- N'utilisez pas de chaîne sur la roue de secours compacte. S'il faut absolument utiliser des chaînes, disposez les roues de telle manière que les roues normales se trouvent sur l'essieu avant.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **La longévité de la bande de roulement de la roue de secours compacte est beaucoup plus courte que celle d'un pneu normal. Remplacez le pneu au plus tôt, dès que le témoin d'usure des pneus apparaît.**
- **Lors du remplacement de la roue de secours compacte, utilisez un pneu de remplacement de taille et de construction identiques.**

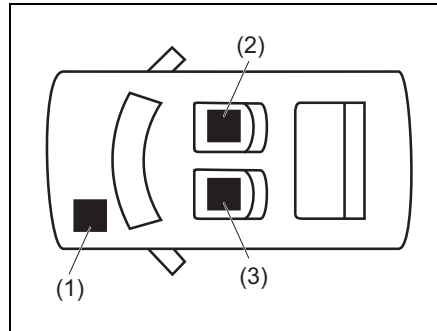
Batterie

Ce véhicule est équipé des batteries suivantes.

- Batterie au plomb (tous les modèles) : Elle est utilisée pour fournir la puissance du véhicule.
- Batterie lithium-ion (seulement les modèles équipés du système ENG A-STOP) : Elle est utilisée pour alimenter en électricité les composants électriques du véhicule.

Lisez attentivement les instructions des sections suivantes, "Batterie au plomb" et "Batterie lithium-ion" pour ce qui est de la manipulation correcte de chaque batterie.

- La batterie au plomb et la batterie lithium-ion se déchargent peu à peu. Pour éviter toute décharge de batterie, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.



53SB20205

- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie lithium-ion
- (3) Convertisseur CC/CC

Batterie au plomb

⚠ AVERTISSEMENT

- Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lors d'opérations à proximité d'une batterie.
- Pour vérifier la batterie ou travailler sur la batterie, débranchez le câble négatif. Attention à ne pas provoquer de courts-circuits en laissant des objets métalliques entrer en contact avec les bornes de la batterie et le véhicule.
- Pour éviter tout risque d'accident corporel ou tout risque de détérioration du véhicule ou de la batterie, conformez-vous aux instructions de démarrage avec une batterie de secours.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

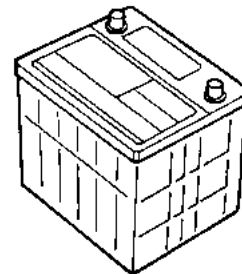
- De l'acide sulfurique dilué fuyant de la batterie peut provoquer la cécité ou des brûlures graves. Utilisez une protection oculaire et des gants adéquats. Rincez abondamment à l'eau les yeux ou le corps et faites immédiatement appel à une aide médicale en cas de blessures. Gardez les batteries hors de portée des enfants.

AVIS

Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP, il utilise une batterie au plomb spécifiquement pour le système ENG A-STOP à haut rendement. Observez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut entraîner un dysfonctionnement du système ou écouter la durée de vie de la batterie.

- Lorsque vous remplacez la batterie, utilisez uniquement le type spécifié. (N'utilisez pas d'autre type de batterie.)
- N'alimentez pas d'accessoires électriques à partir des bornes de la batterie.

EXEMPLE

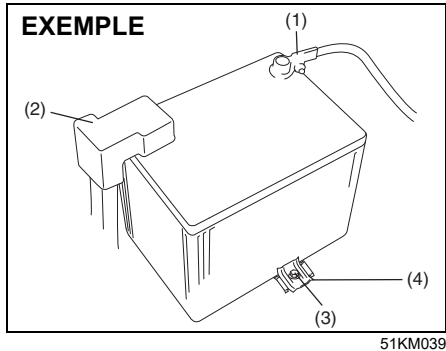


52KM160

Votre véhicule est équipé d'une batterie qui n'a pas besoin d'être entretenue fréquemment. Vous n'aurez jamais à ajouter de l'eau. Vérifiez par contre régulièrement l'état de corrosion de la batterie, de ses bornes et du support de batterie. Éliminez toute trace de corrosion à l'aide d'une brosse métallique et d'ammoniaque dilué ou de bicarbonate de soude dilué. Après avoir éliminé la corrosion, rincez à l'eau.

Si le véhicule est laissé au garage pendant un mois ou plus, débranchez le câble de la borne négative de la batterie pour éviter toute décharge de celle-ci.

Remplacement de la batterie



Pour déposer la batterie :

- 1) Débranchez le câble négatif (1).
- 2) Débranchez le câble positif (2).
- 3) Déposez le boulon du support (3) et déposez le support (4).
- 4) Déposez la batterie.

Pour poser la batterie :

- 1) Posez la batterie dans l'ordre inverse de la dépose.
- 2) Serrez fermement le bouton du support et les câbles de batterie.

NOTE :

- Lorsque la batterie est déconnectée, certaines des fonctions du véhicule seront initialisées et/ou désactivées. Ces fonctions doivent être réinitialisées après la reconnexion de la batterie.
- Ne déconnectez pas les bornes de batterie pendant au moins une minute après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Pour les modèles à moteur K14D : Pendant 10 secondes après le branchement de la batterie au plomb, ne tourez pas le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "ON" ou n'appuyez pas sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si vous le faites, le témoin ENG A-STOP "OFF" se met à clignoter et le système peut ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction, attendez au moins 90 secondes et, une nouvelle fois, tournez le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si le témoin ENG A-STOP "OFF" ne s'éteint pas même après avoir suivi la procédure susmentionnée, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

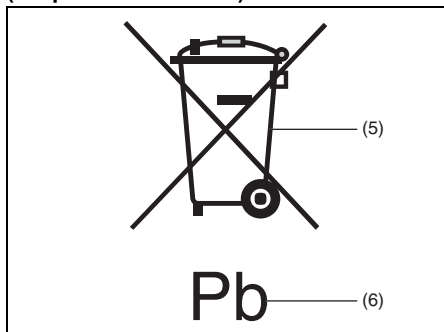
AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent des substances toxiques, dont de l'acide sulfurique et du plomb. Elles peuvent représenter un risque pour l'environnement et la santé humaine. Les batteries usagées doivent être mises au rebut ou recyclées conformément à la législation locale et ne doivent pas être mises au rebut avec les déchets ménagers ordinaires. Veillez à ne pas renverser la batterie lors de son retrait du véhicule. L'acide sulfurique pourrait s'échapper et causer des blessures.

AVIS

- Après avoir arrêté le moteur, le contrôleur et le système fonctionnent pendant un moment. Dès lors, avant de déposer la batterie, attendez plus d'une minute après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position "OFF" ou fait passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Pour le moteur K14D : Ne pas déconnecter la borne de batterie pendant au moins 3 minutes après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction. Si la borne de batterie est débranchée sans attendre ces 3 minutes de délai, le système SHVS peut être endommagé.

(Étiquette de batterie)



51KM042

- (5) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix
(6) Symbole chimique "Pb"

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (5) figurant sur l'étiquette de batterie indique que la batterie usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

Le symbole chimique "Pb" (6) indique que la batterie contient plus de 0,004 % de plomb.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des

matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Batterie lithium-ion (option)

Cette batterie n'équipe que les modèles dotés du système ENG A-STOP, elle se trouve sous le siège avant droit.

- La batterie lithium-ion ne nécessite aucun entretien. Pour éviter toute décharge de batterie toutefois, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.
- Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans la mesure où une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion peut causer un feu ou un choc électrique, voire endommager la batterie, observez les précautions suivantes.

- Ne les déposez ou ne les démontez pas.
- Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.
- Ne les exposez pas à un fort impact.
- N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.
- Ne déposez pas les bornes de batterie ou les accessoires électriques des bornes.

Fusibles

Ce véhicule est pourvu de trois types de fusibles :

Fusible principal

La batterie alimente directement le fusible principal.

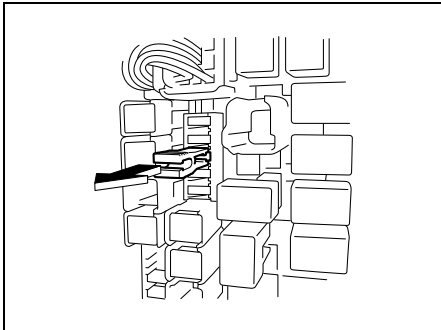
Fusibles primaires

Ces fusibles sont placés entre le fusible principal et les fusibles individuels et correspondent aux groupes de charge électrique.

Fusibles individuels

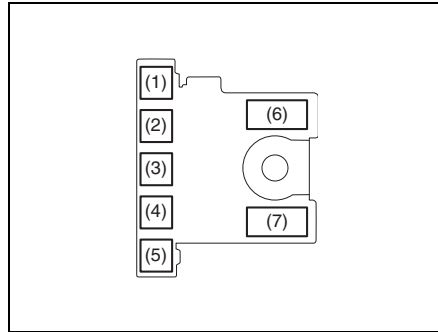
Ces fusibles protègent les circuits individuels.

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles.

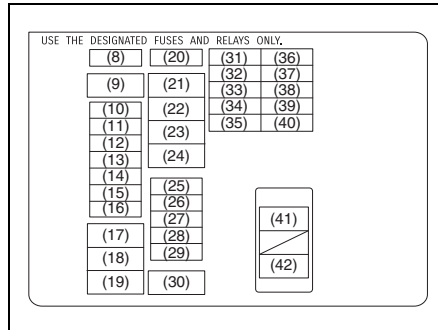


63J095

Fusibles dans le compartiment moteur



61MM0B068



54P000706

FUSIBLE PRINCIPAL/ FUSIBLE PRIMAIRE		
(1)	50 A	FL7
(2)	50 A	FL6
(3)	100 A	FL5
(4)	80 A	FL4
(5)	100 A	FL3
(6)	60 A	FL2 ^{*1, *2}
	120 A	FL2 ^{*3}
(7)	100 A	FL1 ^{*1, *2}
	–	Vide ^{*3}
(8)	–	Vide
(9)	30 A	Ventilateur du radiateur 2 ^{*1, *2}
	50 A	Ventilateur du radiateur ^{*3}
(10)	20 A	Feu antibrouillard avant
(11)	7,5 A	Phare 2
(12)	30 A	Lave-phare ^{*4}
	25 A	Phare 3 ^{*5}
(13)	25 A	Module de contrôle ESP [®]
(14)	25 A	Phare
(15)	30 A	Retour

INSPECTION ET MAINTENANCE

(16)	30 A	CCCC 2 (AU RAL) ^{*1, *2}
	10 A	Contrôleur ^{*3}
(17)	40 A	Commutateur d'allumage
(18)	40 A	Moteur ESP®
(19)	30 A	Moteur de démarrage
(20)	–	Vide
(21)	40 A	FI ^{*3}
(22)	30 A	Ventilateur du radiateur ^{*1, *2}
(23)	–	Vide
(24)	–	Vide
(25)	30 A	CC/CC ^{*1, *2}
(26)	30 A	FI principal ^{*2}
	20 A	VVT ^{*3}
(27)	20 A	FI ^{*1}
		Pompe à carburant ^{*2, *3}
(28)	10 A	Compresseur d'air
(29)	15 A	Boîte-pont 1 ^{*1, *2}
(30)	30 A	Ventilateur
(31)	–	Vide
(32)	15 A	Boîte-pont 5 ^{*1, *2}
(33)	7,5 A	Signal de démarrage
(34)	15 A	Phare (gauche)

(35)	15 A	Feu de route (gauche)
(36)	10 A	FI ^{*2, *3}
(37)	20 A	ENTR INJ ^{*2, *3}
(38)	10 A	FI 2 ^{*3}
(39)	15 A	Phare (droit)
(40)	15 A	Feu de route (droit)
(41)	–	Vide
(42)	–	Vide

*1 : modèles à moteur M16A

*2 : modèles à moteurs K10C et K14C

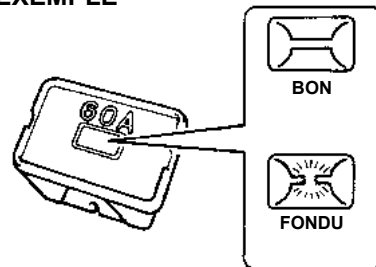
*3 : modèles à moteur K14D

*4 : phares HID

*5 : phares 4 feux

Le fusible principal, les fusibles primaires et certains des fusibles individuels se trouvent dans le compartiment moteur. Si le fusible principal fond, plus aucun accessoire électrique ne fonctionne. Si un fusible primaire fond, aucun accessoire électrique appartenant au groupe de charge qu'il protège ne fonctionne. Pour le remplacement du fusible principal, d'un fusible primaire ou d'un fusible individuel, utilisez des fusibles de rechange d'origine SUZUKI. Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles. L'intensité nominale de chaque fusible est indiqué au dos du couvercle de la boîte à fusibles.

EXEMPLE



60G111



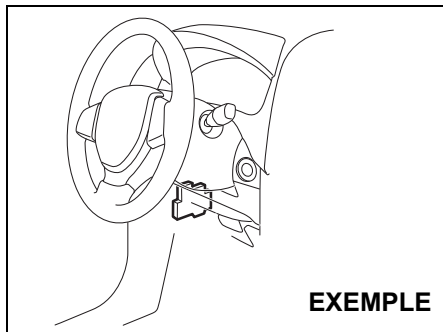
AVERTISSEMENT

Si le fusible principal ou un fusible primaire fond, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI. Utilisez toujours un fusible SUZUKI d'origine. N'utilisez jamais un moyen provisoire de remplacement tel qu'un fil métallique sous peine d'endommager sérieusement l'équipement électrique et de provoquer un incendie.

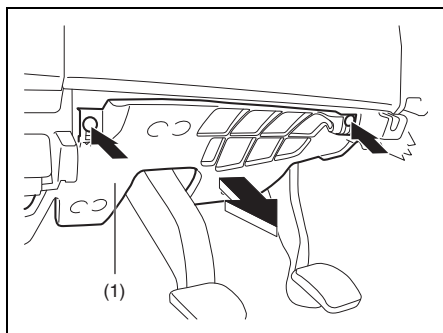
NOTE :

Vérifiez que la boîte à fusibles est toujours équipée de fusibles de rechange.

Fusibles sous le tableau de bord



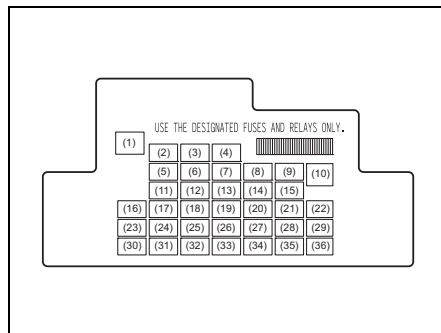
61MM0B070



61MM0B071

NOTE :

Pour atteindre les fusibles, déposez les vis et le couvercle (1).



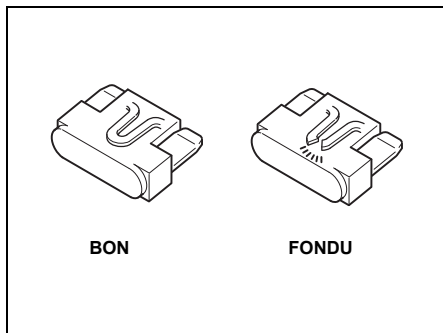
68LM701

FUSIBLE PRIMAIRE

(1)	30 A	Ceinture de sécurité
(2)	20 A	Temporisateur de lève-vitre électrique
(3)	15 A	Verrouillage de direction
(4)	20 A	Désembueur arrière
(5)	20 A	Toit ouvrant
(6)	10 A	DRL
(7)	10 A	Rétroviseur chauffant
(8)	7,5 A	Signal de démarrage
(9)	15 A	Prise accessoire 2
(10)	30 A	Vitre à commande électrique

(11)	10 A	Feux de détresse
(12)	7,5 A	BCM
(13)	15 A	Bobine d'allumage
(14)	10 A	Module de contrôle de l'ABS
(15)	15 A	Prise accessoire
(16)	10 A	Contrôleur A-STOP
(17)	15 A	Avertisseur sonore
(18)	10 A	Feu de stop
(19)	10 A	Airbag
(20)	10 A	Feu de marche arrière
(21)	15 A	Essuie-glace/lave-glace
(22)	30 A	Essuie-glace avant
(23)	10 A	Plafonnier
(24)	15 A	4WD
(25)	7,5 A	Feu antibrouillard arrière
(26)	-	Vide
(27)	7,5 A	Signal d'allumage-1
(28)	15 A	Radio 2
(29)	10 A	Prise accessoire 3
(30)	15 A	Radio
(31)	10 A	Feu arrière

(32)	20 A	D/L
(33)	7,5 A	Régulation de vitesse
(34)	10 A	Compteur
(35)	7,5 A	Signal d'allumage-2
(36)	20 A	Chauffage de siège



81A283

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez que des fusibles de rechange d'intensité correcte. Ne remplacez jamais un fusible grillé par une feuille d'aluminium ou un fil métallique. Un fusible qui vient d'être changé et qui fond peu de temps après est signe d'une avarie électrique sérieuse. Faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Réglage des phares

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, nous conseillons d'emmener le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour l'alignement des phares.

Changement des ampoules

⚠ ATTENTION

- Les ampoules peuvent être très chaudes juste après avoir été éteintes et peuvent provoquer des brûlures. Ceci concerne plus particulièrement les ampoules de phares à halogène. Laissez refroidir suffisamment longtemps les ampoules avant de les remplacer.
- Les ampoules des phares sont remplies d'un gaz halogène sous pression. Elles risquent d'exploser et d'être à l'origine de blessures en cas de choc ou de chute. Manipulez-les avec précaution.
- Pour éviter des blessures dues aux pièces à bords tranchants de la carrosserie, portez des gants et une veste à manches longues lors du remplacement des ampoules.

AVIS

L'huile de la peau peut suffire à déclencher une surchauffe et une explosion des ampoules à halogène. Saisissez toujours les ampoules neuves à l'aide d'un chiffon.

AVIS

Si les ampoules doivent être changées de manière fréquente, vérifiez le circuit électrique. Ce travail ne peut être effectué que par un concessionnaire agréé SUZUKI.

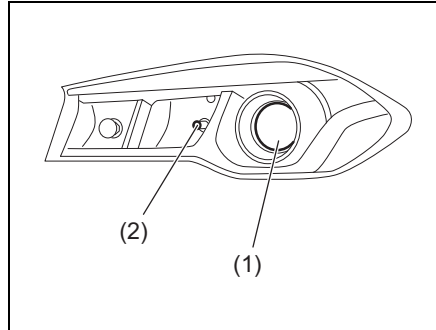
Phares de type non démontable

Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse. Si vous devez remplacer l'ensemble, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

- Phare (type à DEL)
- Feu arrière/feu stop (type à DEL)
- Clignotant latéral/feu de détresse monté sur l'aile ou les rétroviseurs extérieurs
- Feu de position (type à DEL)
- Feu de jour (type à DEL)
- Éclairage de la plaque d'immatriculation (type à DEL)

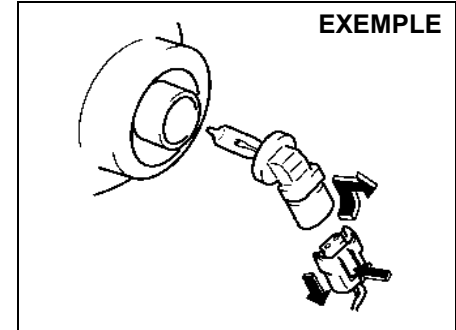
Phares**Phares à DEL**

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, le véhicule doit être emmené chez un concessionnaire SUZUKI pour le changement des ampoules.

Phares à halogène

- (1) Feux de croisement
(2) Feux de route

- 1) Ouvrez le capot du moteur.

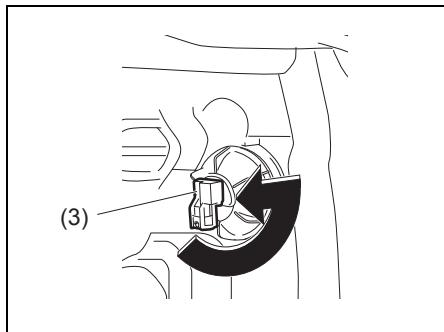
Feux de croisement

80JM071

Pour les feux de croisement ;

- 2) Déconnectez le coupleur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage. Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

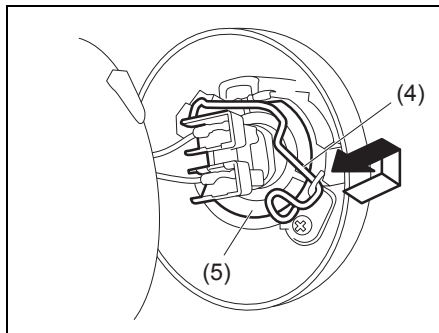
Feux de route



83RM079

Pour les feux de route ;

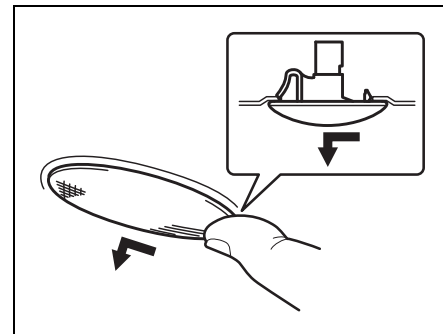
- 2) Tournez la douille d'ampoule (3) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



83RM080

- 3) Poussez le ressort de maintien (4) vers l'avant et décrochez-le. Déposez ensuite l'ampoule (5).

Clignotant latéral (option)

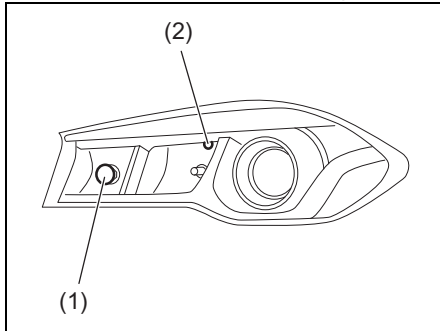


64J195

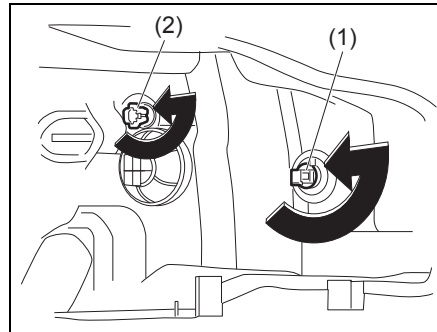
Comme l'ampoule est de type intégré, le phare complet doit être remplacé. Retirez le phare complet en faisant glisser le logement de phare vers la gauche à l'aide de votre doigt.

Clignotant avant (1) et feu de position avant (2)

(Véhicules avec phares à halogène)

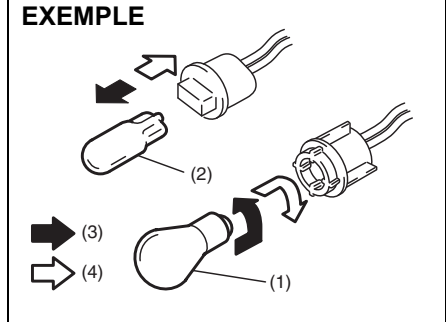


83RM066



83RM081

1) Ouvrez le capot du moteur. Pour déposer la douille d'ampoule du clignotant avant (1) ou du feu de position avant (2) du logement de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



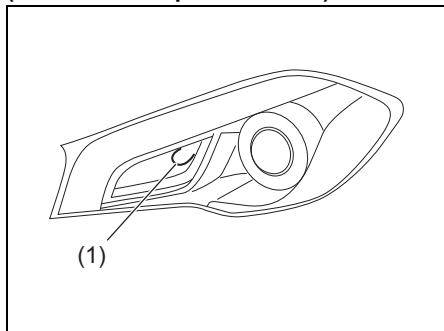
61MM0B078

(3) Retrait
(4) Pose

2) Pour déposer l'ampoule de clignotant (1) de sa douille, poussez sur l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour déposer et poser l'ampoule de feu de position avant (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

(Véhicule avec phares à DEL)

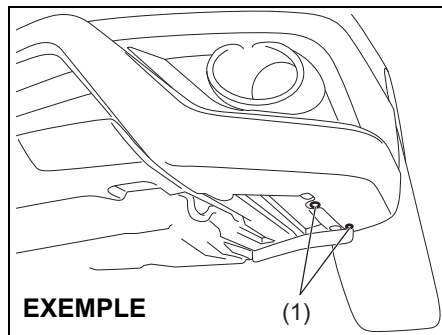


83RM068

Pour remplacer l'ampoule du clignotant avant (1), suivez la procédure de changement des ampoules de clignotant avant du véhicule avec phares à halogène.

Feu antibrouillard avant (option)

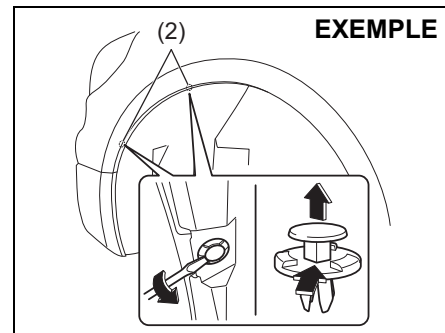
- 1) Faites démarrer le moteur. Pour remplacer aisément l'ampoule de feu antibrouillard, faites tourner le volant du côté opposé à l'ampoule à remplacer. Puis coupez le moteur.



EXEMPLE

83RM034

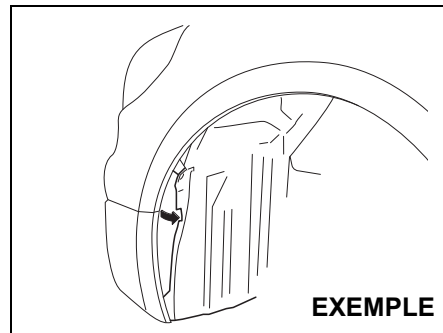
- 2) Déposez les vis (1).



EXEMPLE

83RM035

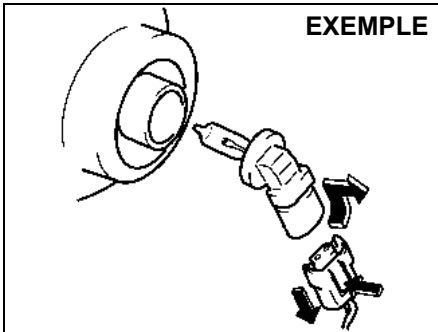
- 3) Déposez les agrafes (2) en les retirant à l'aide d'un tournevis plat, comme indiqué dans l'illustration.



EXEMPLE

83RM036

- 4) Ouvrez l'extrémité du couvercle dans l'aile.



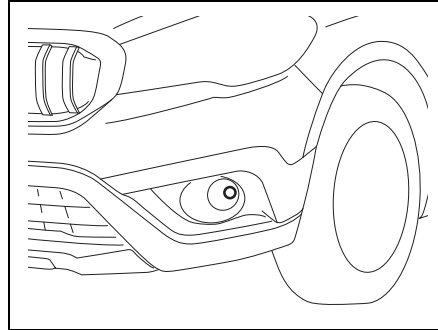
EXEMPLE

80JM071

- 5) Déconnectez le coupleur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage. Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

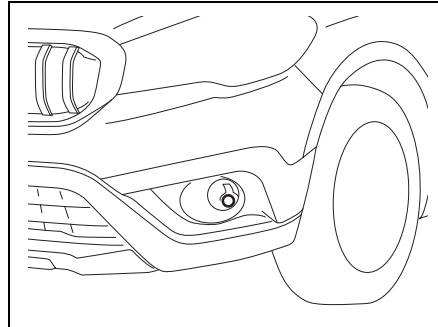
Feu de jour (option)

Modèles sans feu antibrouillard avant



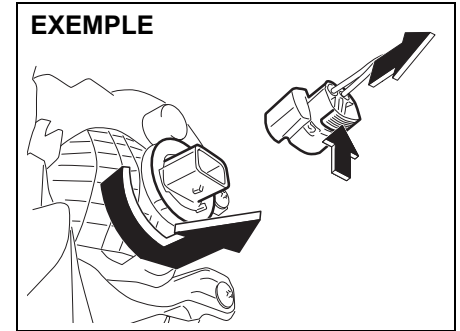
83RM083

Modèles avec feu antibrouillard avant



83RM084

- 1) Pour atteindre le feu de jour, ouvrez l'extrémité du cache à l'intérieur de l'aile avant. Reportez-vous à la procédure de changement des ampoules de "Feu antibrouillard avant" dans cette section.



EXEMPLE

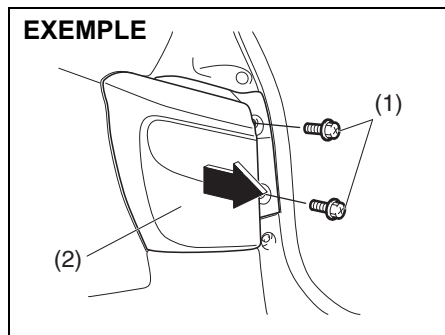
75RM244

- 2) Déconnectez le coupleur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage. Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

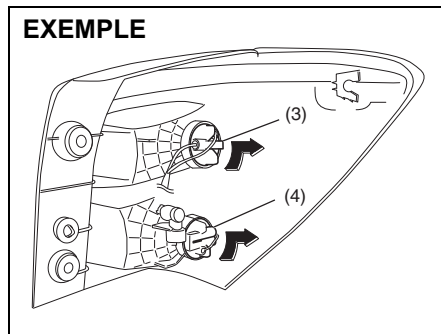
NOTE :

En fonction des spécifications du véhicule, le feu de jour se trouve sous le feu antibrouillard avant, mais la procédure de remplacement est la même que ci-dessus.

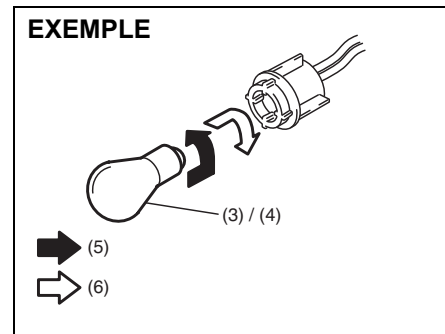
Feu combiné arrière



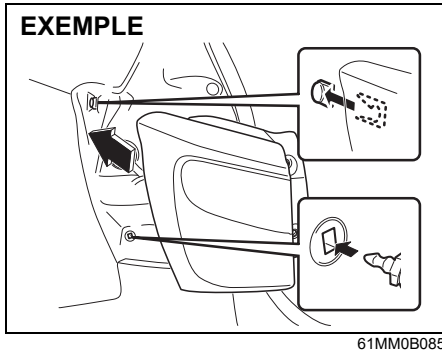
- 1) Déposez les boulons (1) et retirez le logement de phare (2) en ligne droite.



- 2) Pour déposer la douille d'ampoule du clignotant arrière (3) ou du feu arrière/feu stop (4) de type à ampoule (option) du logement de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

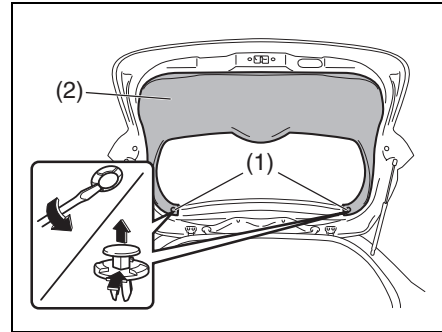


- (5) Retrait
(6) Pose
- 3) Pour déposer l'ampoule du clignotant arrière (3) ou du feu arrière/feu stop (4) de type à ampoule (option) de la douille d'ampoule, enfoncez l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

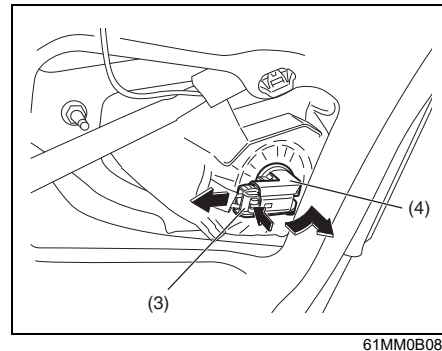


NOTE :
Lors de la repose du logement de phare, vérifiez si les agrafes sont correctement fixées.

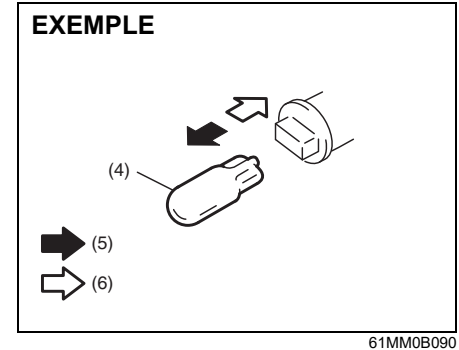
Feu de recul



- 1) Ouvrez le hayon. Déposez les agrafes (1) en les retirant à l'aide d'un tournevis plat, comme indiqué dans l'illustration. Extrayez ensuite la garniture (2).



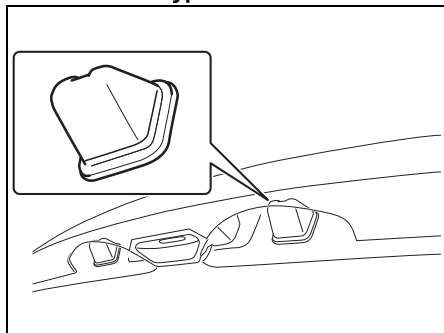
- 2) Déconnectez le coupleur (3) en appuyant sur le dispositif de déverrouillage. Tournez la douille d'ampoule du feu de recul (4) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



- (5) Retrait
- (6) Pose
- 3) Pour déposer et poser l'ampoule de feu de recul (4), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

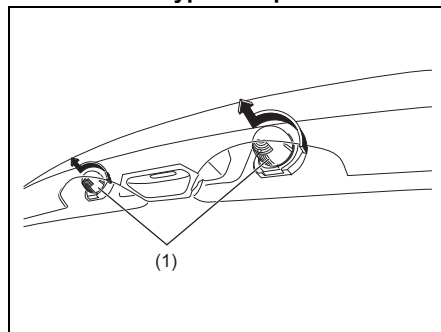
Modèles avec type à DEL



83RM70070

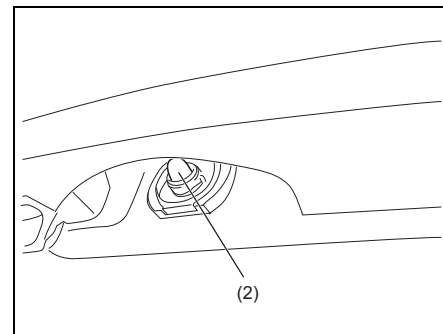
Des procédures spéciales étant requises, il est conseillé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire agréé SUZUKI pour faire remplacer les ampoules.

Modèles avec type à ampoule



61MM0B086

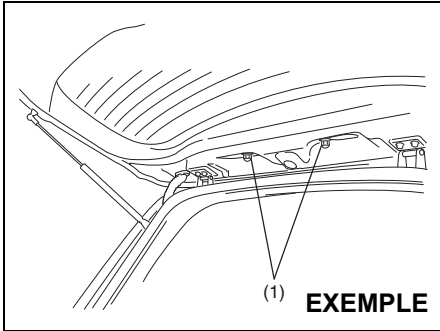
1) Tournez le couvercle (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.



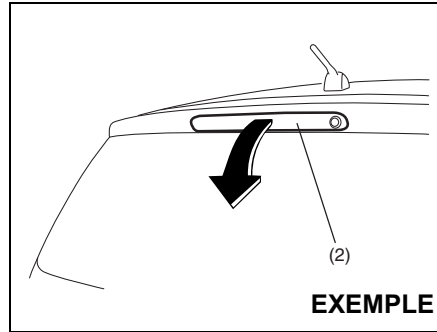
61MM0B087

2) Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la plaque d'immatriculation (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

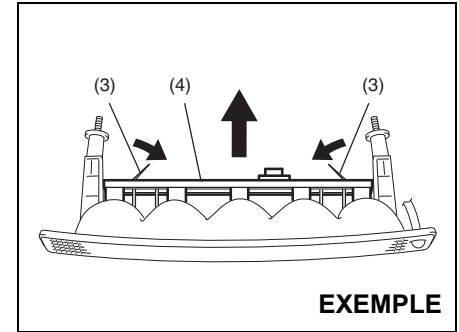
Feu stop surélevé



- 1) Ouvrez le hayon, et retirez les écrous (1) comme indiqué sur le schéma.

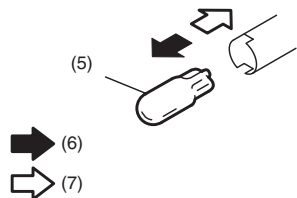


- 2) Fermez le hayon. Retirez le logement de feu stop surélevé (2) du hayon.



- 3) Poussez les pointes en forme de pouce (3) vers l'intérieur et retirez la douille d'ampoule (4).

EXEMPLE



61MM0B091

- (6) Retrait
(7) Pose

- 4) Pour déposer et poser l'ampoule de feu stop surélevé (5), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

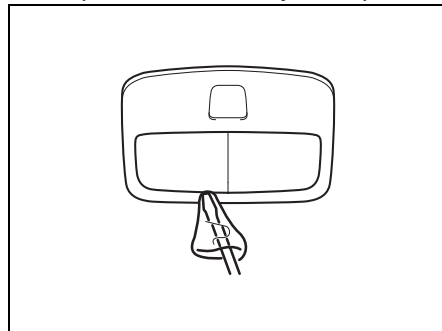
Feu antibrouillard arrière

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, le véhicule doit être emmené chez un concessionnaire SUZUKI pour le changement des ampoules.

Plafonnier

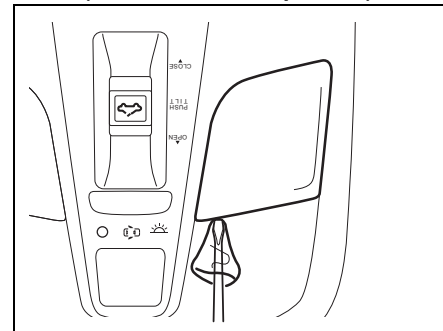
Retirez le diffuseur à l'aide d'un tournevis à lame plate enveloppé d'un chiffon, comme indiqué sur l'illustration. Pour le replacer, poussez-le simplement en place.

Avant (sans console suspendue)



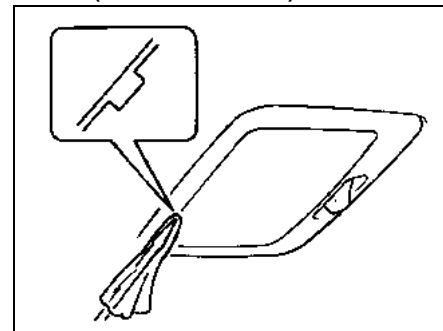
61MM0A207

Avant (avec console suspendue)

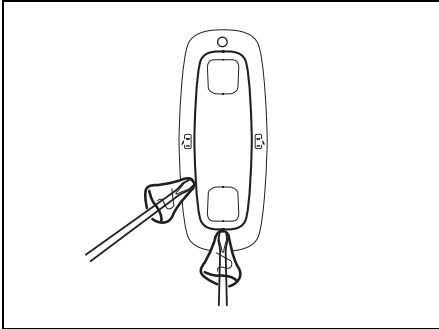


61MM0A129

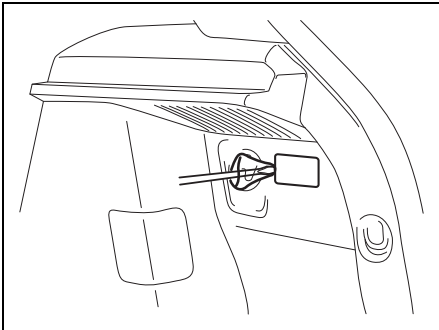
Centre (sans toit ouvrant)



60G115

Centre (avec toit ouvrant)

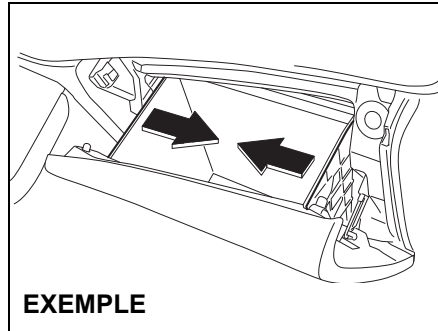
61MM0A130

Compartiment à bagages (option)

61MM0B072

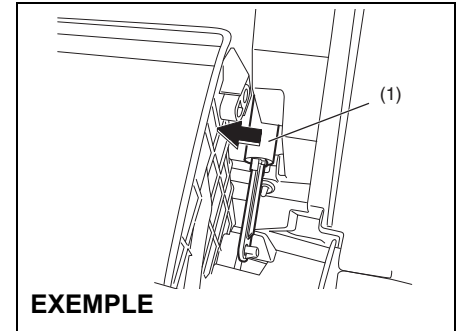
Éclairage de la boîte à gants (option)

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, le véhicule doit être emmené chez un concessionnaire SUZUKI pour le changement des ampoules.

**EXEMPLE**

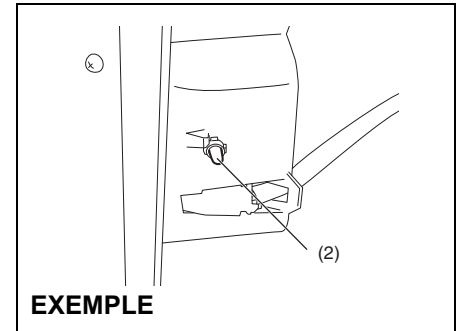
61MM0B095

- 1) Appuyez vers l'intérieur sur les deux côtés de la boîte à gants pour la détacher.

**EXEMPLE**

61MM0B096

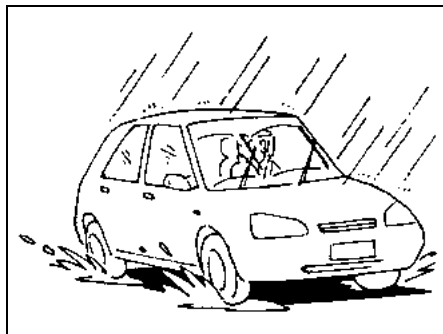
- 2) Poussez l'amortisseur (1) vers la gauche pour déposer la boîte à gants.

**EXEMPLE**

61MM0B097

- 3) Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la boîte à gants (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Balais d'essuie-glace



54G129

Si le caoutchouc des essuie-glaces se fendille ou se détériore ou en cas de grincement au fonctionnement, changez les balais.

Pour installer des balais neufs, procédez de la manière suivante.

AVIS

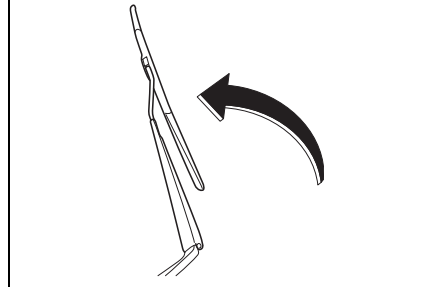
Pour éviter de rayer ou de briser le pare-brise, ne laissez pas le bras d'essuie-glace claquer contre le verre pendant le changement des balais.

NOTE :

En fonction des spécifications du véhicule, certains balais d'essuie-glace peuvent différer de ceux illustrés ici. Le cas échéant, consultez le concessionnaire SUZUKI pour savoir comment procéder au remplacement des balais.

Pour les essuie-glaces du pare-brise :

EXEMPLE



61MM0A208

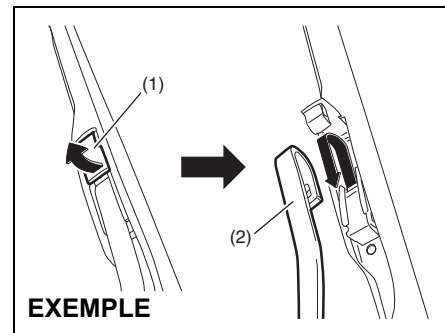
1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.

NOTE :

En relevant les deux bras d'essuie-glace avant, tirez le bras du côté du conducteur en premier lieu.

En remettant les bras en place, abaissez le bras d'essuie-glace du côté du passager en premier lieu.

Autrement, les bras d'essuie-glace peuvent interférer.

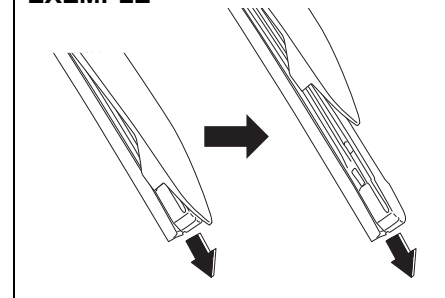


EXEMPLE

61MM0A210

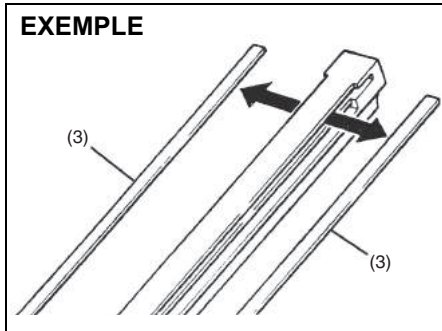
2) Ouvrez le verrou (1), glissez le support d'essuie-glace et retirez-le du bras (2), comme illustré.

EXEMPLE



61MM0A211

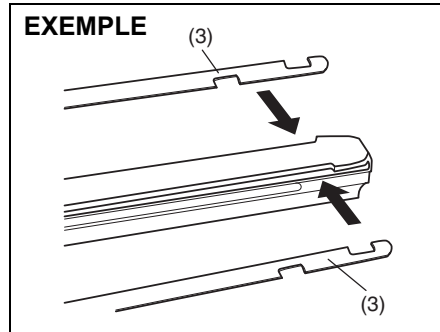
- 3) Tirez fermement l'extrémité encastrée du balai d'essuie-glace pour libérer le balai et faites glisser celui-ci comme illustré.



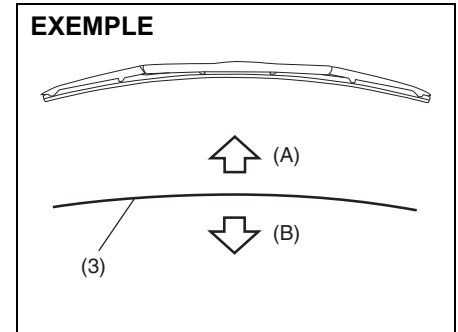
71LMT0708

(3) Pièce de retenue

- 4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques (3), adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.



61MM0B098

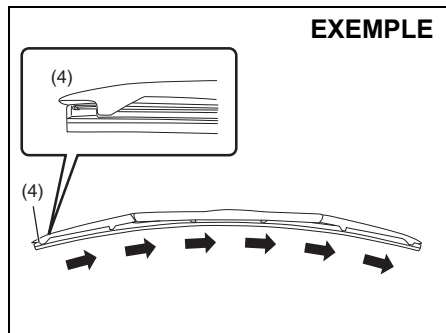


61MM0A212

(A) Haut
(B) Bas

NOTE :

Lorsque vous posez les retenues métalliques (3), veillez à ce que le sens de celles-ci soit celui indiqué dans les illustrations ci-dessus.

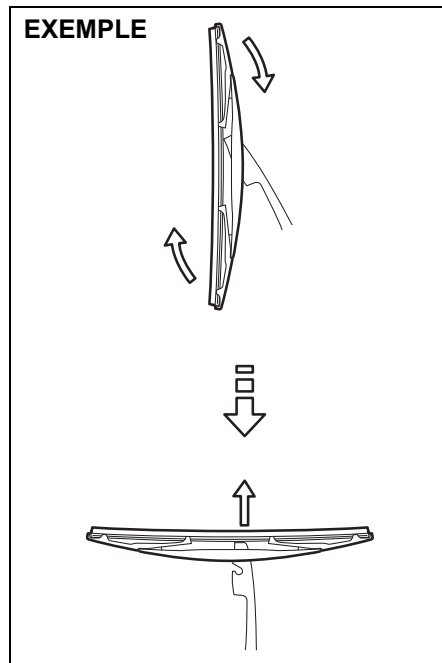


61MM0A213

(4) Extrémité encastrée

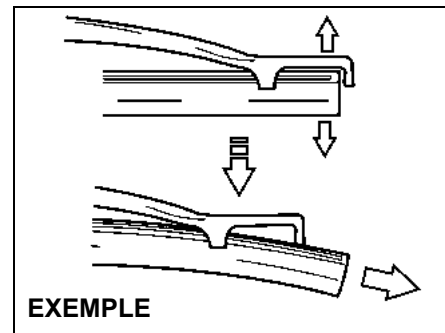
- 5) Installez le balai neuf dans l'ordre inverse de la dépose, l'extrémité encastrée (4) devant se trouver en direction du bras d'essuie-glace. Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations. Verrouillez l'extrémité en place.
- 6) Reposez le support d'essuie-glace sur le bras en vérifiant que le levier de verrouillage s'enclenche bien dans le bras.

Pour les essuie-glaces arrière :



80G146

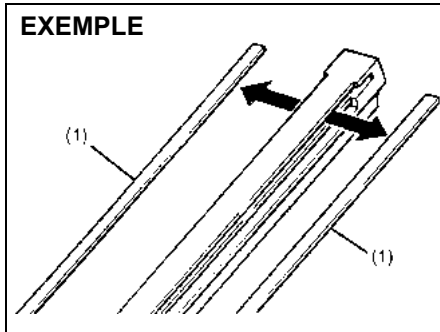
- 1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.
- 2) Retirez le support d'essuie-glace du bras comme illustré.
- 3) Faites glisser le balai comme indiqué.



65D151

NOTE :

Ne pliez pas l'extrémité du balai d'essuie-glace plus que nécessaire. En effet, en la pliant plus, elle risque de se casser.

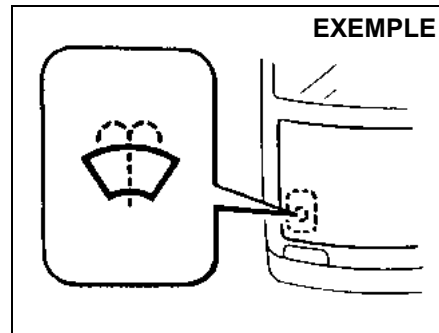


54G135

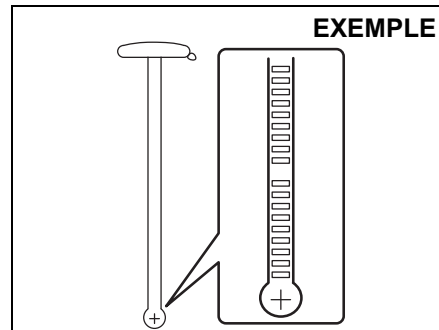
(1) Pièce de retenue

- 4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques, adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.
- 5) Installez le nouveau balai dans l'ordre inverse du retrait. Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations.
- 6) Remettez le suport d'essuie-glace sur le bras en effectuant les opérations inverses.

Liquide de lave-glace



80JM078



66J116

Vérifiez s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir en examinant la jauge de niveau de liquide de lave-glace fixée au capuchon du réservoir de liquide de lave-glace. Si le niveau de liquide est très faible, effectuez l'appoint. Utilisez un liquide de lave-glace de bonne qualité, mélangé à de l'eau si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solution "antigel" dans le réservoir de liquide de lave-glace. La visibilité risque alors d'être sérieusement réduite et l'antigel attaque la peinture.

AVIS

Ne faites pas fonctionner le moteur de lave-glace quand le réservoir est vide sous peine de détérioration.

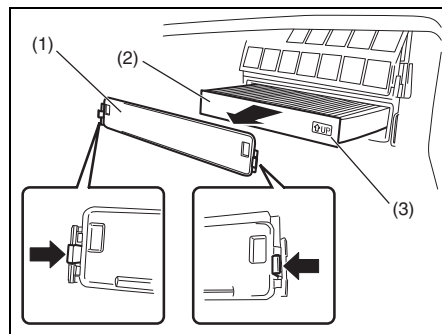
Climatisation

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Remplacement de l'élément de filtre de climatisation (option)

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, nous vous recommandons d'amener le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI pour le remplacement du filtre du climatiseur.

- 1) Pour atteindre le filtre du climatiseur, déposez la boîte à gants. Reportez-vous à la procédure de changement des ampoules de "Éclairage de la boîte à gants" dans cette section.

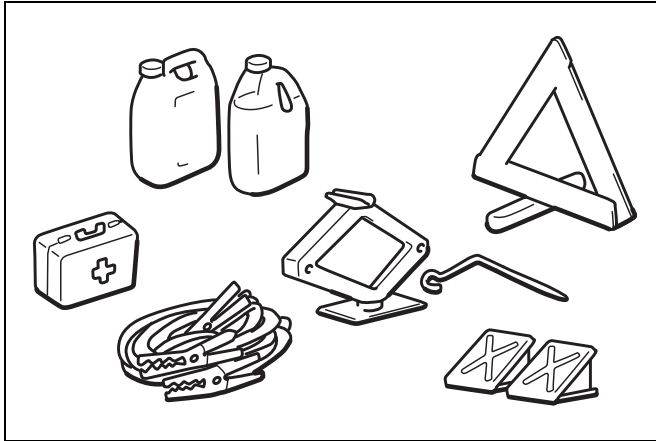


61MMOA131

- 2) Déposez le couvercle (1) et retirez le filtre du climatiseur (2).

NOTE :

Lorsque vous installez un nouveau filtre, veillez à ce que la marque "UP" (3) soit orientée vers le haut.



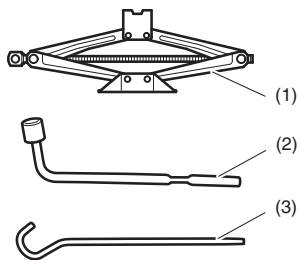
60G411

INTERVENTION D'URGENCE

Outillage de changement des roues	8-1
Instructions de levage sur cric	8-1
Kit de réparation des crevaisons (option)	8-6
Instructions de démarrage avec une batterie de secours	8-10
Remorquage	8-11
Si le démarreur ne fonctionne pas	8-12
Si le moteur est noyé	8-13
En cas de surchauffe du moteur	8-13

Outillage de changement des roues

EXEMPLE



61MM0B100

- (1) Cric (option)
- (2) Clé à écrous de roue
- (3) Poignée de cric

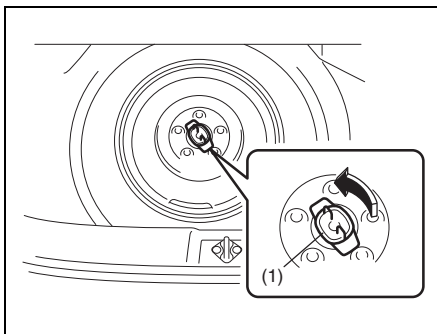
Les outils de changement de roue sont rangés dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir changé une roue, veillez à bien ranger les outils pour éviter toute blessure en cas d'accident.

⚠ ATTENTION

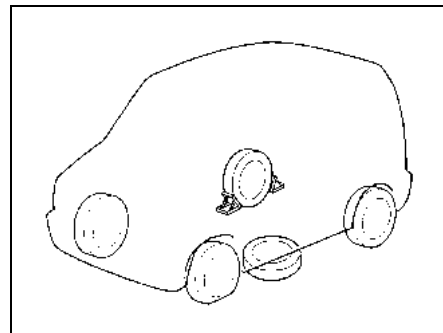
N'utilisez le cric que pour changer les roues. Avant d'utiliser le cric, lisez attentivement les instructions de levage sur cric figurant dans cette section.



80J048

Pour retirer la roue de secours (option), tournez son boulon (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

Instructions de levage sur cric

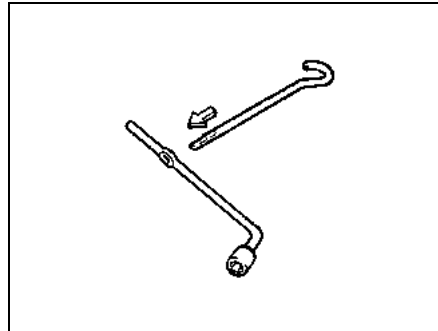


75F062

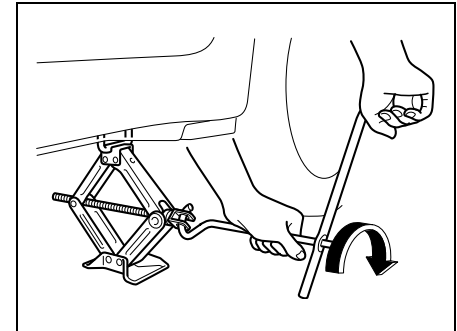
- 1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure.
- 2) Serrez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique, ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à placer le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Le véhicule risque d'être instable et d'entraîner un accident.

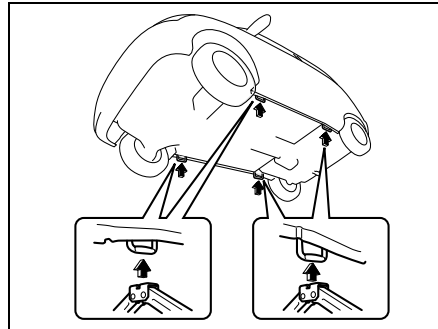


54G253



63J101

- 3) Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
- 4) Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue à lever.
- 5) Placez la roue de secours à proximité de la roue soulevée, comme indiqué sur l'illustration, au cas où le cric glisserait.



63J100

- 6) Placez le cric à un des angles comme illustré puis levez-le en tournant la poignée de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la rainure de la tête de cric s'engage dans la barre de levage au cric sous la carrosserie du véhicule.
- 7) Continuez à lever lentement le cric, sans à-coups, jusqu'à ce que le pneu quitte le sol. Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

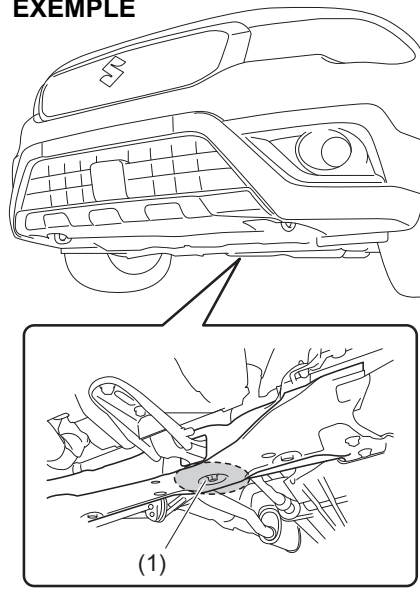
- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues sur une surface plane et dure.
- Ne levez jamais le véhicule sur un plan incliné.
- Ne levez jamais le véhicule en plaçant le cric ailleurs qu'au point de levage sur cric spécifié (indiqué dans l'illustration) situé à proximité de la roue à changer.
- Vérifiez que le cric a été levé d'au moins 25 mm (1 in) avant de toucher l'aile. L'utilisation du cric lorsqu'il est déployé de moins de 25 mm (1 in) ou entièrement replié risque de l'endommager.
- Ne passez jamais sous le véhicule quand celui-ci est soutenu par le cric.
- Ne faites jamais tourner le moteur quand le véhicule est soutenu par le cric et ne permettez jamais aux passagers de rester dans le véhicule.

Pour lever le véhicule à l'aide d'un cric de garage

- Appliquez le cric de garage sur l'un des points indiqués plus bas.
- Soutenez toujours le véhicule levé au moyen de chandelles de garage (disponibles dans le commerce) placées aux points indiqués plus bas.

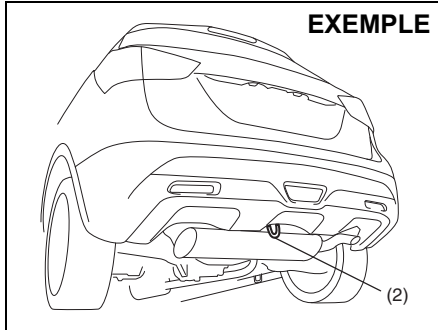
Point de levage au cric avant pour un cric de garage (1)

EXEMPLE



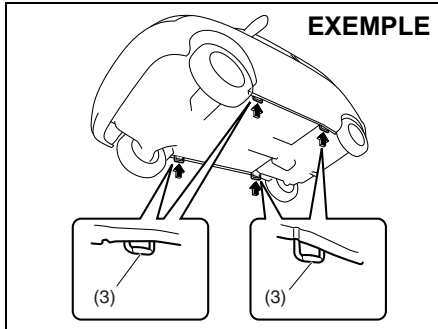
83RM037

Point de levage au cric arrière pour un cric de garage (2)



61MM0B043

Point d'application pour une chandelle de garage (3) ou un pont élévateur à deux colonnes



61MM0B103

AVIS

N'appliquez jamais un cric de garage sur le tuyau d'échappement, la partie latérale sous le déflecteur (option), la protection inférieure du moteur ou le longeron de torsion arrière.

NOTE :

Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.

Changement des roues

Pour changer une roue, procédez comme suit :

- 1) Sortez le cric (option), les outils et la roue de secours du véhicule.
- 2) Desserrez les boulons de roue sans les retirer.
- 3) Levez le véhicule à l'aide du cric (suivez les instructions de levage au cric dans cette section).

⚠ AVERTISSEMENT

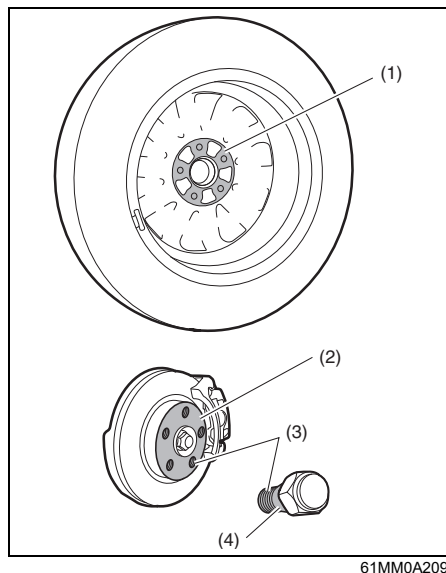
- Veillez à placer le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Le véhicule risque d'être instable et d'entraîner un accident.

⚠ ATTENTION

Immédiatement après avoir conduit le véhicule, les roues, les écrous de roue et le pourtour des freins peuvent être extrêmement chauds. Le contact avec ces zones peut provoquer des blessures par brûlures. Ne pas toucher ces zones immédiatement après avoir conduit le véhicule.

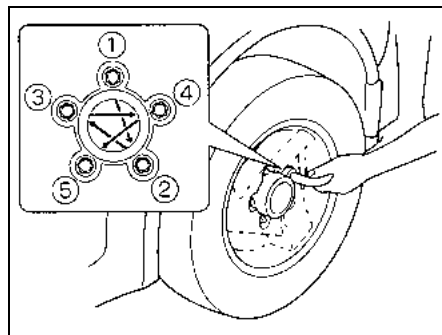
INTERVENTION D'URGENCE

- 4) Retirez les boulons de roue et la roue.



- 5) Avant d'installer la nouvelle roue, éliminez la boue ou la saleté de la surface de la roue (1), du moyeu (2), de la partie filetée (3) et de la surface des boulons de roue (4) à l'aide d'un tissu propre. Nettoyez soigneusement le moyeu ; il peut être chaud après que le véhicule a roulé.

- 6) Placez la nouvelle roue et remettez les boulons de roue en place, avec leur extrémité en forme de cône orientée vers la roue. Serrez chaque boulon fermement à la main jusqu'à ce que la roue soit correctement en place contre le moyeu.



**Couple de serrage de boulon de roue
100 N·m (10,2 kg·m, 74,0 lb-ft)**

- 7) Abaissez le cric et serrez complètement les boulons en diagonale à l'aide d'une clé, comme illustré.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez les boulons de roue d'origine et serrez-les au couple spécifié aussi rapidement que possible après le changement des roues. Des boulons de roue incorrects ou mal serrés peuvent se desserrer ou se détacher, ce qui peut causer un accident. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, faites contrôler le couple de serrage des boulons par un concessionnaire agréé SUZUKI.

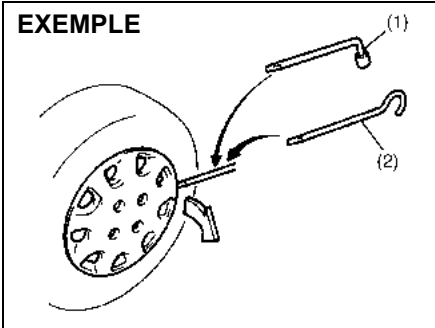
EXEMPLE

52RM603

Remplacez la roue de secours dans le compartiment à bagages en suivant la procédure de dépose dans l'ordre inverse et serrez son boulon (5) dans le sens horaire comme illustré ci-dessus.

AVIS

Assurez-vous que la roue de secours est bien fixée au plancher. Une roue mal serrée peut générer des bruits quand le véhicule roule et endommager la peinture de la carrosserie du véhicule.

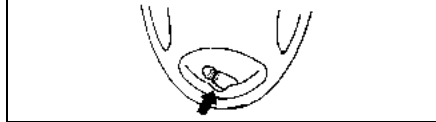
Enjoliveur de roue (option)**EXEMPLE**

60G309

(1) ou (2) Outil à extrémité plate

Le véhicule est pourvu de deux outils : une clé à écrous de roue et une manivelle de cric. L'un d'entre eux présente une extrémité plate.

Utilisez l'outil à extrémité plate pour déposer l'enjoliveur de roue comme illustré ci-dessus.

EXEMPLE

54G117

À la repose de l'enjoliveur de roue, vérifiez qu'il ne recouvre pas ou ne pince pas la valve de pneu.

Kit de réparation des crevaisons (option)

Le kit de réparation des crevaisons est rangé dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas suivre les instructions de cette section relatives à l'utilisation du kit de réparation des crevaisons peut accroître le risque de perte de contrôle et d'accident. Lisez soigneusement et suivez les instructions de cette section.

INTERVENTION D'URGENCE

IMPORTANT

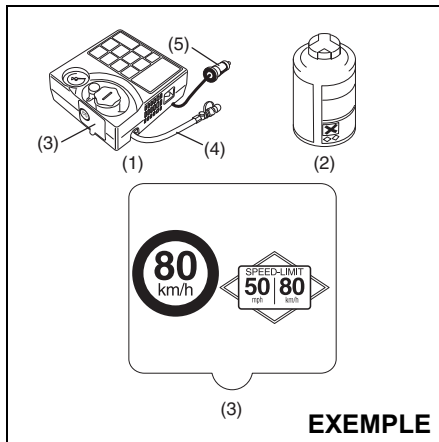
Le kit de réparation des crevaisons ne peut être utilisé dans les cas suivants. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

- Si les entailles ou perforations de la bande de roulement ont une taille supérieure à 4 mm environ.
- Si les entailles se trouvent dans la paroi du pneu.
- Si le pneu est endommagé à la suite d'un parcours avec un pneu fortement sous-gonflé ou crevé.
- Si le talon du pneu est complètement sorti de la jante.
- Si la jante est endommagée.

De petites perforations dans la bande de roulement, causées par un clou ou une vis, peuvent être réparées à l'aide du kit de réparation des crevaisons.

Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu lors d'une réparation d'urgence.

Contenu du kit de réparation des crevaisons



- (1) Compresseur d'air
- (2) Flaçon de produit d'étanchéité
- (3) Autocollant de restriction de vitesse (avec compresseur d'air)
- (4) Tuyau d'air
- (5) Prise d'alimentation

⚠ AVERTISSEMENT

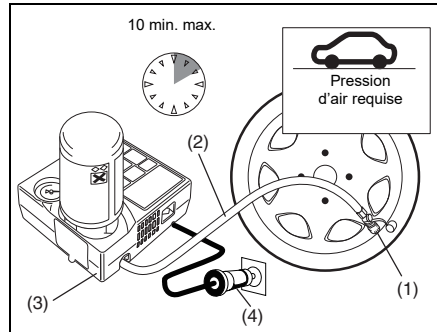
Le produit d'étanchéité du kit de réparation des crevaisons est dangereux en cas d'ingestion ou de contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Absorberez beaucoup d'eau (si possible de la suspension de charbon) et consultez immédiatement un médecin. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincez les yeux à l'eau et consultez un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

Remplacez le produit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du récipient. Pour acheter un nouveau produit d'étanchéité, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Comment effectuer une réparation d'urgence

- 1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
Placez des cales sous la roue placée en diagonale de la roue à réparer.
 - 2) Sortez le flacon de produit d'étanchéité et le compresseur.
 - 3) En haut du compresseur, ouvrez le couvercle qui recouvre la douille pour le flacon de produit d'étanchéité puis vissez le flacon dans la douille.
 - 4) Dévissez le bouchon de valve de pneu.
 - 5) Connectez le tuyau d'air du compresseur sur la valve de pneu.
 - 6) Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire.
- Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, déplacez le sélecteur de la position "R" (marche arrière) vers la position "N". Faites démarrer le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.



61MM0A091

- (1) Valve de pneu
- (2) Tuyau d'air
- (3) Compresseur
- (4) Prise d'alimentation

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de le faire surchauffer.

Si la pression d'air requise n'est pas atteinte dans les 5 minutes, déplacez le véhicule de quelques mètres vers l'avant et vers l'arrière afin de répartir le produit dans tout le pneu. Puis essayez à nouveau de gonfler le pneu.

Si la pression d'air requise n'est toujours pas atteinte, cela signifie probablement que le pneu est trop endommagé. Dans ce cas, le kit de réparation des crevaisons ne permet pas la réparation. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

NOTE :

Si vous avez trop gonflé le pneu, dégonflez-le en desserrant la vis de la durite de remplissage.

- 7) Apposez l'autocollant de restriction de vitesse, placé sur le compresseur d'air, dans le champ de vision du conducteur.
- 8) Faites rouler le véhicule immédiatement après avoir gonflé le pneu. Conduisez prudemment et à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph).
- 9) Continuez à rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou garage le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

N'apposez pas l'autocollant de restriction de vitesse sur l'airbag. Ne l'apposez pas non plus sur le voyant d'alerte de feux de détresse ou sur le compteur de vitesse.

INTERVENTION D'URGENCE

10)Après 10 km (6 mi), vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre du compresseur. Si la pression d'air indiquée est supérieure à 220 kPa (2,2 bar), la réparation d'urgence a réussi. Par contre, si la pression indiquée est inférieure à la pression requise, regonflez le pneu jusqu'à atteindre la pression requise. Si la pression du pneu est tombée sous 130 kPa (1,3 bar), la trousse de réparation ne permet pas de réparer le pneu. N'utilisez plus le véhicule et consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

AVERTISSEMENT

Veillez à vérifier la pression du pneu et la réussite de la réparation d'urgence après 10 km (6 mi).

AVIS

Faites remplacer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI le plus proche. Si vous souhaitez réutiliser la roue, adressez-vous à un spécialiste des pneus.

La roue peut être réutilisée en essayant complètement l'enduit avec un chiffon afin d'éviter la rouille, mais la valve et le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) doit être changée.

Mettez au rebut le flacon de produit d'étanchéité chez un concessionnaire SUZUKI ou conformément à la législation en vigueur.

Remplacez le flacon de produit d'étanchéité par un neuf disponible chez votre concessionnaire SUZUKI.

Comment utiliser le compresseur de la trousse pour gonfler un pneu

- 1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
- 2) Sortez le compresseur.
- 3) Dévissez le bouchon de valve de pneu.
- 4) Connectez le tuyau d'air du compresseur d'air sur la valve de pneu.
- 5) Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire. Faites démarrer le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de le faire surchauffer.

Instructions de démarrage avec une batterie de secours

⚠ AVERTISSEMENT

- N'effectuez jamais de démarrage forcé sur une batterie apparemment gelée. Dans de telles circonstances, la batterie risque d'exploser ou de se briser.
- Lors du raccordement des câbles volants de démarrage, ne touchez ni les poulies, ni les courroies, ni les ventilateurs avec ces câbles ou avec les mains.
- Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lors d'opérations à proximité d'une batterie.
- Si la batterie d'appoint utilisée pour le démarrage avec une batterie de secours est installée dans un autre véhicule, vérifiez que les deux véhicules ne se touchent pas.
- Si la batterie se décharge de manière répétée sans raison apparente, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Afin d'éviter de vous blesser ou de détériorer le véhicule ou la batterie, suivez scrupuleusement et dans l'ordre les instructions de démarrage avec une batterie de secours suivantes.
En cas de doute, faites appel à un service routier expérimenté.

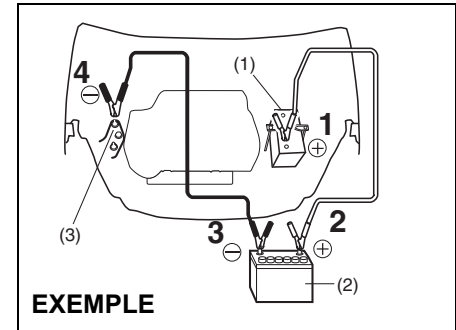
AVIS

Ce véhicule ne doit pas être mis en route par poussée ou remorquage. Cette méthode peut se traduire par la détérioration définitive du convertisseur catalytique. Si la batterie est faible ou déchargée, démarrez à l'aide d'une batterie de secours.

Pour le démarrage de ce véhicule avec une batterie de secours, procédez de la manière suivante :

- 1) N'utilisez que des batteries de 12 volts. Installez la batterie de 12 volts chargée près du véhicule pour raccorder les câbles volants de démarrage. Lors de l'utilisation de la batterie d'un autre véhicule, **LES DEUX VÉHICULES NE DOIVENT PAS SE TOUCHER**. Serrez le frein de stationnement à fond sur les deux véhicules.

- 2) Mettez hors service tous les accessoires du véhicule sauf ceux qui sont nécessaires à la sécurité (les phares ou le signal de détresse, par exemple).



54MM259

- 3) Raccordez les câbles volants de démarrage de la manière suivante :
 1. Raccordez l'une des extrémités du premier câble volant de démarrage à la borne positive (+) de la batterie déchargée (1).
 2. Raccordez l'autre extrémité à la borne positive (+) de la batterie d'appoint (2).
 3. Raccordez l'une des extrémités du deuxième câble volant de démarrage à la borne négative (-) de la batterie d'appoint (2).

- Procédez au raccordement final sur une pièce métallique nue lourde (par exemple un support de fixation du moteur (3)) au niveau du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée (1).

AVERTISSEMENT

Ne raccordez jamais directement le câble volant de démarrage à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine d'explosion.

ATTENTION

Raccordez fermement le câble volant de démarrage au support de fixation du moteur. Si le câble volant de démarrage se détache du support de fixation du moteur à cause de vibrations au démarrage du moteur, le câble volant de démarrage peut se coincer dans les courroies d'entraînement.

- Si la batterie d'appoint utilisée est installée dans un autre véhicule, mettez en route le moteur de ce dernier. Laissez le moteur tourner à vitesse modérée.
- Mettez en route le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
- Débranchez les câbles volants de démarrage dans l'ordre inverse exact de leur branchement.

Remorquage

Pour faire remorquer le véhicule, contactez un service de dépannage professionnel. Le concessionnaire est à même de fournir toutes les consignes de remorquage nécessaires.

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule équipé du système d'assistance au freinage par radar est remorqué alors que le moteur tourne, appuyez sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar afin de désactiver le système. Sinon des accidents imprévisibles dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

AVIS

Respectez les instructions suivantes lors du remorquage de votre véhicule.

- Pour éviter toute détérioration du véhicule pendant le remorquage, employez l'équipement et la méthode de remorquage adéquats.
- Remorquez votre véhicule à l'aide du crochet de châssis sur route revêtue, sur de courtes distances et à faible vitesse.

Boîte-pont automatique des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont automatique peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant sur un chariot.

AVIS

Remorquer un véhicule 2WD les roues avant au sol risque de détériorer la boîte-pont automatique.

Boîte-pont manuelle des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont manuelle peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant au sol à condition que la direction et le groupe motopropulseur soient en bon état. Avant de remorquer, vérifiez que la boîte-pont est au point mort, que le volant n'est pas bloqué (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé - la clé de contact doit être en position "ACC") (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé - le mode d'allumage est accessoires) et que le volant est fixé à l'aide d'un dispositif spécial pour le remorquage.

AVIS

La colonne de direction n'est pas suffisamment solide pour résister aux chocs imposés aux roues avant pendant l'opération de remorquage. Déverrouillez toujours le volant de direction avant de remorquer.

Modèles à quatre roues motrices (4WD)

Votre véhicule doit être remorqué de la manière suivante :

- 1) Avec les quatre roues sur un camion à lit plat.
- 2) Avec les roues avant ou arrière soulevées et un chariot sous les autres roues.

AVIS

Remorquer un véhicule 4WD à boîte-pont automatique les quatre roues au sol peut endommager la boîte-pont automatique et/ou le système 4WD.

Si le démarreur ne fonctionne pas

- 1) Placez le commutateur d'allumage en position "START" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode démarrage du moteur après avoir allumé les phares pour déterminer l'état de la batterie. Si le faisceau des feux avant est extrêmement faible ou si ceux-ci s'éteignent, cela signifie que la batterie est à plat, ou que le contact aux bornes de batterie est insuffisant. Rechargez la batterie si nécessaire ou réparez les bornes de batterie.
- 2) Si les feux avant s'allument, vérifiez les fusibles. Si la cause de la panne n'est pas évidente, une avarie électrique sérieuse est à craindre. Faites réviser le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le moteur est noyé

(Véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut s'avérer difficile à démarrer. Dans un tel cas, maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée à fond tout en lançant le moteur.

- Ne tirez pas plus de 12 secondes de suite sur le démarreur.

(Véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut s'avérer difficile à démarrer. Dans un tel cas, maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée à fond tout en lançant le moteur.

- Ne tirez pas plus de 12 secondes de suite sur le démarreur.

NOTE :

Si le moteur refuse de démarrer, le démarreur cesse automatiquement de tourner après un certain temps. Une fois que le démarreur s'est arrêté automatiquement ou en cas de problème avec le système de démarrage du moteur, le démarreur tourne uniquement lorsque le commutateur du moteur est maintenu enfoncé.

En cas de surchauffe du moteur

Si les conditions de conduite sont particulièrement difficiles, le moteur risque de surchauffer. Si le thermomètre du liquide de refroidissement du moteur indique une surchauffe durant la conduite :

- 1) Coupez la climatisation, le cas échéant.
- 2) Garez le véhicule, toutes conditions de sécurité respectées.
- 3) Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin revienne dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C".

AVERTISSEMENT

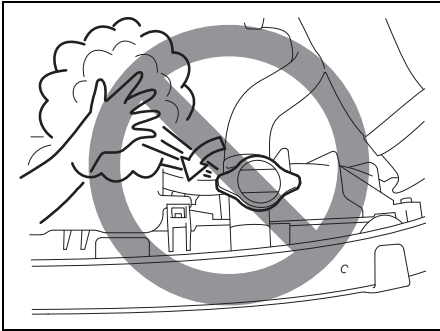
Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper, gardez le véhicule dans un endroit sûr et coupez immédiatement le moteur pour le laisser refroidir. N'ouvrez pas le capot tant qu'il y a présence de vapeur. Quand la vapeur ne s'échappe plus ou ne se fait plus entendre, ouvrez le capot et vérifiez que le liquide de refroidissement n'est plus en ébullition. Si le liquide de refroidissement est toujours en ébullition, attendez pour continuer.

Si le témoin de température ne revient pas dans la plage de température normale acceptable :

- 1) Coupez le moteur et vérifiez que la courroie et les poulies de la pompe à eau ne sont pas endommagées et ne glissent pas. Si celles-ci sont détériorées ou patinent, réparez-les.
- 2) Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir. Si ce niveau est plus bas que la ligne repère "LOW", cherchez les fuites possibles au niveau du radiateur, de la pompe à eau et des flexibles de chauffage. Si les fuites éventuellement responsables de la surchauffe ont pu être localisées, réparez-les avant de remettre le moteur en route.
- 3) Si aucune fuite n'est détectée, ajoutez avec précaution du liquide de refroidissement dans le réservoir puis dans le radiateur, si nécessaire. (Reportez-vous à la section "Liquide de refroidissement du moteur" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.)

NOTE :

Si votre moteur surchauffe et que vous ne savez pas quoi faire, contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.



79J007

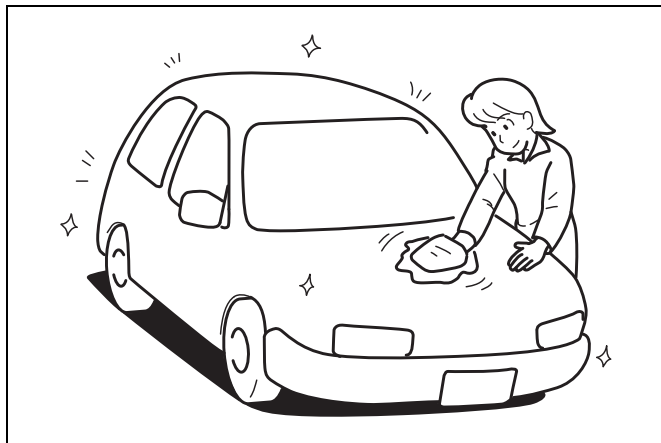
⚠ AVERTISSEMENT

- Il est dangereux de retirer le bouchon de radiateur (ou bouchon de boîte de dégazage) lorsque la température de l'eau est élevée, du liquide brûlant et de la vapeur risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne dévissez ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.
- Pour éviter les blessures physiques, maintenez les mains, les outils et les vêtements à distance du ventilateur de refroidissement du moteur et du ventilateur du climatiseur (option). Ces ventilateurs électriques peuvent se mettre automatiquement en marche sans prévenir.

ENTRETIEN

Prévention contre la corrosion 9-1

Nettoyage du véhicule 9-2



60G412

Prévention contre la corrosion

Le véhicule doit être protégé de la corrosion par des mesures appropriées. Les instructions suivantes sont des conseils d'entretien du véhicule pour le protéger de la corrosion. Lisez-les attentivement et respectez-les soigneusement.

Informations importantes à propos de la corrosion

Causes communes de corrosion

- 1) Accumulation de sel, saletés, humidité ou produits chimiques dans des zones difficiles d'accès du soubassement de carrosserie ou du châssis du véhicule.
- 2) Éraflures, entailles et dégâts divers des surfaces métalliques traitées ou peintes à la suite d'accidents mineurs ou de projections de gravillons et de pierres.

Conditions ambiantes aggravant la corrosion

- 1) Le sel de voirie, les agglomérants, l'air marin ou la pollution industrielle accélèrent la corrosion des métaux.
- 2) Une forte humidité ambiante accélère le processus de corrosion surtout lorsque la température avoisine zéro.
- 3) L'humidité dans certaines zones du véhicule risque, à long terme, de favoriser la corrosion même si le reste du véhicule est parfaitement sec.

- 4) Les températures élevées seront la cause d'une corrosion accélérée des pièces du véhicule qui ne sont pas suffisamment ventilées pour permettre un séchage rapide.

Ces informations montrent combien il est nécessaire de toujours maintenir le véhicule (en particulier le soubassement de carrosserie) en parfait état de propreté et aussi sec que possible. De plus, il est tout aussi important de remédier rapidement à tout dégât de la peinture ou des couches protectrices.

Pour éviter la corrosion

Lavez fréquemment le véhicule

La meilleure façon de préserver la finition du véhicule et d'éviter la corrosion est de le laver de manière régulière.

Lavez le véhicule au moins une fois pendant l'hiver et une fois immédiatement après la fin de l'hiver. Maintenez toujours le véhicule, en particulier le bas de caisse, parfaitement propre et aussi sec que possible.

Si le véhicule est utilisé de manière fréquente sur des routes salées, lavez-le au moins une fois par mois pendant l'hiver. Si vous vivez au bord de la mer, lavez le véhicule au moins une fois par mois.

Pour les instructions de lavage, consultez la section "Nettoyage du véhicule".

Enlevez tous les dépôts de corps étrangers

Les corps étrangers du type sel, produits chimiques, huile ou goudron, sève d'arbre, excréments d'oiseaux et retombées industrielles risquent d'altérer la finition du véhicule s'ils restent sur les surfaces peintes. Nettoyez-les aussi vite que possible. En cas de difficulté, employez un produit de nettoyage. Vérifiez auparavant que le nettoyant utilisé n'attaque pas la peinture et qu'il est bien prévu pour l'usage auquel vous le destinez. Suivez les instructions du fabricant du produit.

Réparez tout dégât de la finition

Procédez à un examen attentif du véhicule pour repérer tout dégât de la peinture. En cas d'éraflure ou de rayure de la peinture, effectuez immédiatement les retouches nécessaires pour empêcher tout début de corrosion. Si les éraflures ou les rayures mettent le métal à nu, les réparations doivent être effectuées par un carrossier qualifié.

Maintenez l'habitacle et les compartiments à bagages propres

Humidité, saleté ou boue risquent de s'accumuler sous les tapis de sol et favoriser la corrosion. Vérifiez de temps à autre que cette partie du véhicule est propre et sèche. Effectuez des contrôles plus fréquents si le véhicule est utilisé en tout terrain ou par temps humide.

Certains produits du type produits chimiques, engrais, produits de nettoyage, sel, etc. sont particulièrement corrosifs par nature. Ne les transportez que dans des conteneurs étanches. En cas de fuite, nettoyez et séchez immédiatement la zone concernée.

Gardez le véhicule dans un endroit sec, bien aéré

Ne gardez pas le véhicule dans un endroit humide, mal aéré. Si le véhicule est lavé de manière fréquente dans son garage ou s'il y est garé encore humide, le garage va prendre l'humidité. Une humidité élevée dans le garage peut provoquer ou favoriser la corrosion. Un véhicule humide peut rouiller même dans un garage chauffé si la ventilation est insuffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez pas de couche d'apprêt ou de couche d'antirouille supplémentaire sur ou autour des composants du système d'échappement tels que le convertisseur catalytique, tuyau d'échappement, etc. Un incendie risque de se déclencher par surchauffe de la couche d'apprêt.

Nettoyage du véhicule



76G044S

⚠ AVERTISSEMENT

Pour nettoyer l'intérieur ou l'extérieur du véhicule, N'UTILISEZ JAMAIS de solvants inflammables tels que diluant de laque, essence, benzène ou d'autres produits de nettoyage du type eau de javel et détergents ménagers puissants. Ces produits risquent de provoquer des blessures ou une détérioration du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Sur les modèles équipés du SHVS, une batterie lithium-ion se trouve sous le siège avant droit et un convertisseur CC/CC sous le siège avant gauche. Ne laissez pas la batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC se mouiller. Cela pourrait sinon causer un incendie, un choc électrique ou des dégâts.

Nettoyage de l'intérieur

Sellerie en vinyle

Préparez une solution à base d'eau chaude et de savon ou de détergent doux. Appliquez la solution sur le vinyle à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et laissez agir pendant quelques minutes pour décoller la saleté.

Essayez ensuite les surfaces avec un chiffon propre humide pour enlever la saleté et la solution savonneuse. Si un premier lavage n'est pas suffisant, recommencez.

Capitonnage en tissu

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à ce que la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour tissus. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour tissus, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Sellerie en cuir

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Enlevez la saleté à l'aide d'une solution de savon doux ou de savon de sellerie et d'un chiffon doux propre et humide. Pour éliminer le savon, essuyez à nouveau les zones à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau. Séchez les zones à l'aide d'un chiffon doux et sec. Recommencez ceci jusqu'à ce que la saleté ou la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour cuir pour les taches ou saletés résistantes. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour cuir, conformez-vous aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit. N'utilisez pas de produits de nettoyage de type solvants ou abrasifs.

NOTE :

- *Pour conserver un bel aspect de la sellerie en cuir, celle-ci doit être nettoyée au moins deux fois par an.*
- *Si une sellerie en cuir est humide, essayez-la immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Le cuir peut durcir ou se racornir si vous n'essayez pas l'eau.*
- *En cas de stationnement par temps ensoleillé, sélectionnez un endroit ombragé ou utilisez un pare-soleil. Si une sellerie en cuir est exposée aux rayons directs du soleil pendant une longue période, il peut se décolorer et se racornir.*

- *Comme fréquemment avec les matériaux naturels, le grain du cuir est par défaut irrégulier et le cuir de vache comporte des taches à l'état naturel. Ceci n'affecte en rien les performances du cuir.*

Ceintures de sécurité

Nettoyez les ceintures à l'aide de savon doux et d'eau. N'utilisez pas d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures. Elles peuvent affaiblir le tissu des ceintures.

Tapis de sol en vinyle

Les saletés ordinaires peuvent être nettoyées à l'eau et au savon doux. Utilisez une brosse pour décoller la saleté. Une fois la saleté décollée, rincez soigneusement les tapis à l'eau et faites-les sécher à l'ombre.

Moquettes

Enlevez le plus de poussières et saletés possible à l'aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à disparition de la tache ou utilisez un produit de nettoyage spécial pour moquettes sur les taches tenaces. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour moquettes, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Tableau de bord et console

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Éliminez doucement les saletés au moyen d'un chiffon propre humide soigneusement essoré. Répétez l'opération jusqu'à élimination complète de la saleté.

AVIS

N'utilisez pas de produits chimiques contenant du silicium pour essuyer les composants électriques (ex. climatisation, chaîne stéréo, système de navigation ou autres commutateurs). Ces produits endommagent les composants.

AVIS

- Des liquides tels que parfums, sodas ou jus de fruits peuvent causer une décoloration, des ridules et des fissures sur les pièces en résine et les textiles. Essuyez immédiatement le revêtement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux.
- Ne laissez pas de produits en cuir avec de la teinture, de la fourrure ou du vinyle, etc. dans votre véhicule sur de longues périodes. Cela peut entraîner une décoloration ou la détérioration de l'intérieur.

Nettoyage de l'extérieur**AVIS**

Il est important que le véhicule soit toujours propre. Faute de quoi la peinture risque de se ternir ou la corrosion de se développer en plusieurs endroits de la carrosserie du véhicule.

Entretien des jantes en aluminium**NOTE :**

- *N'utilisez pas de détergent acide ou alcalin pour laver les jantes en aluminium. Ces types de détergents forment des taches indélébiles, des décolorations et des fissures sur les surfaces finies.*
- *N'utilisez pas de brosse en soies et de savon contenant un abrasif. Cela endommagerait la finition des surfaces.*

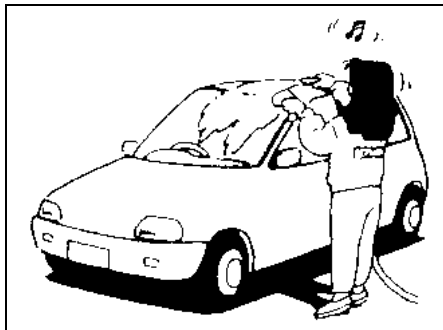
Lavage**⚠ AVERTISSEMENT**

- Ne lavez et ne cirez jamais le véhicule pendant que le moteur tourne.
- Pour nettoyer le bas de caisse et les passages de roue où se trouvent des pièces aux arêtes vives, portez des gants et une chemise à manches longues pour vous protéger les mains et les bras des risques de coupure.
- Après avoir lavé le véhicule, vérifiez soigneusement l'efficacité des freins avant de prendre le volant.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'un système d'essuie-glaces automatiques, placez le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF". Si le levier reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.

Lavage à la main



60B212S

Lors du lavage du véhicule, gardez-le à l'abri de la lumière directe du soleil et procédez comme suit :

- 1) Rincez le bas de caisse et les passages de roue à l'aide d'eau sous pression pour enlever boue et débris. Rincez abondamment.

AVIS

Lors du lavage du véhicule :

- Évitez d'utiliser directement de la vapeur ou de l'eau chaude à plus de 80 °C (176 °F) sur les pièces en plastique.
- Afin d'éviter que les composants du moteur ne soient endommagés, n'utilisez pas d'eau sous pression dans le compartiment moteur.

- 2) Rincez la carrosserie pour décoller la saleté. Enlevez saleté et boue de la carrosserie à l'eau courante. Vous pouvez utiliser une éponge ou une brosse douce. N'utilisez jamais un matériau dur qui risque de rayer la peinture ou le plastique. N'oubliez pas que les couvercles ou les déflecteurs des phares sont très souvent en plastique.

AVIS

Pour éviter d'endommager les surfaces peintes ou en plastique, ne retirez pas la saleté sans une importante quantité d'eau. Veillez à procéder comme suit.

- 3) Lavez tout l'extérieur à l'aide d'un détergent doux ou d'un produit de lavage automobile à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux. Trempez souvent l'éponge ou le chiffon doux dans la solution de nettoyage.

AVIS

En cas d'utilisation d'un produit de lavage pour voiture, respectez les avertissements du fabricant. N'utilisez jamais de savons ou de détergents domestiques.

- 4) Quand toute la saleté a été retirée, rincez le détergent à l'eau courante.
- 5) Après le rinçage, essuyez la carrosserie du véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laissez sécher à l'ombre.
- 6) Inspectez attentivement la peinture pour repérer toute trace de détérioration. Le cas échéant, effectuez une "retouche" en procédant comme suit :
 1. Nettoyez la partie endommagée et laissez sécher.
 2. Remuez la peinture et effectuez la "retouche" en déposant une fine couche de peinture à l'aide d'un petit pinceau.
 3. Laissez la peinture sécher complètement.

Lavage dans une station de lavage automatique

AVIS

Si vous utilisez une station de lavage automatique, veillez à ce que les pièces de carrosserie, telles qu'une antenne, ne risquent pas d'être endommagées. En cas de doute, demandez conseil au gérant de la station de lavage automatique.

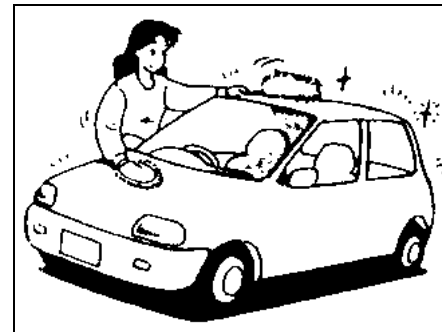
Lavage avec un nettoyeur haute pression

AVIS

Si vous utilisez un nettoyeur haute pression, tenez la buse suffisamment éloignée de votre véhicule.

- Si vous amenez la buse trop près de votre véhicule ou si vous la pointez vers l'ouverture de la calandre avant ou du pare-chocs etc., cela peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements au niveau de la carrosserie du véhicule et des pièces.
- Si vous pointez la buse vers les vitres des portes, les encadrements des portes et le toit ouvrant (option), de l'eau peut pénétrer dans l'habitacle.

Cirage



60B211S

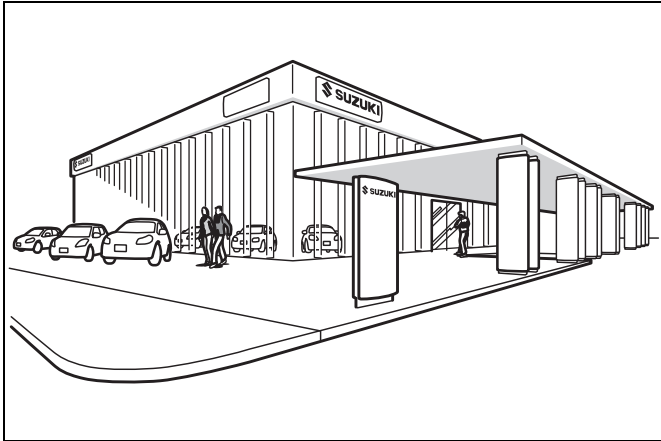
Après le lavage du véhicule, il est conseillé de le cirer et de le lustrer pour assurer une meilleure protection et un plus bel aspect de la peinture.

- N'utilisez que des cires et des produits lustrants de bonne qualité.
- En cas d'utilisation de cires et de produits lustrants, respectez les avertissements du fabricant.

ANNOTATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification du véhicule 10-1



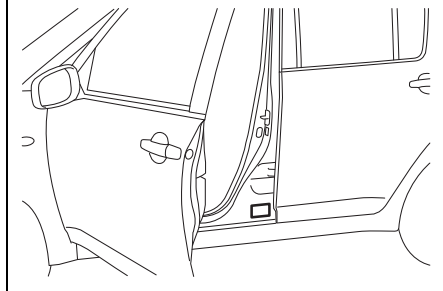
84MM01001

INFORMATIONS GÉNÉRALES

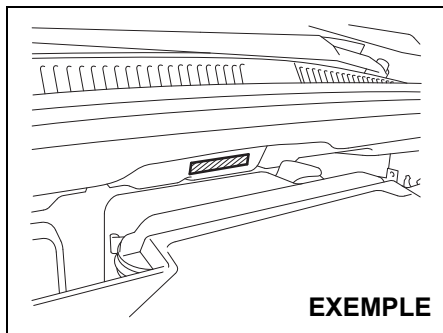
Identification du véhicule

Numéro de série du châssis

EXEMPLE



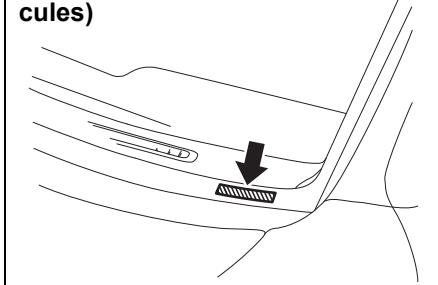
63J104



EXEMPLE

79J019

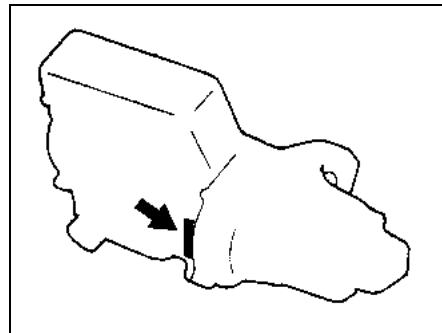
EXEMPLE (pour certains véhicules)



68LM101

Les numéros de série du châssis et/ou du moteur sont utilisés pour immatriculer le véhicule. Ces numéros sont également utilisés par le concessionnaire pour le service après-vente et toute information spéciale. Mentionnez-les toujours lorsque vous vous adressez à votre concessionnaire agréé SUZUKI. Au cas où le numéro serait illisible, il est également présent sur la plaque d'identification.

Numéro de série du moteur



60G128

Comme le montre l'illustration, le numéro de série du moteur est estampillé sur le bloc-cylindres.

CARACTÉRISTIQUES

NOTE :

Les caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

M/T : boîte-pont manuelle

2WD : 2 roues motrices

A/T : boîte-pont automatique

4WD : 4 roues motrices

ÉLÉMENTS : Dimensions		UNITÉ : mm (in)
Longueur hors-tout		4 300 (169,3)
Largeur hors-tout		1 785 (70,3)
Hauteur hors-tout		1 580 – 1 585 (62,2 – 62,4)
Empattement		2 600 (102,4)
Voie	Avant	1 535 (60,4)
	Arrière	1 505 (59,3)
Garde au sol		180 (7,1)

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Masse (poids)		UNITÉ : kg (lb)	Modèles à moteur M16A	Modèles à moteur K10C	Modèles à moteur K14C	Modèles à moteur K14D
Poids à vide (masse)	M/T	2WD	1 085 – 1 155 (2 392 – 2 546)	1 090 – 1 160 (2 403 – 2 557)	1 150 – 1 175 (2 535 – 2 590)	1 180 – 1 200 (2 601 – 2 646)
		4WD	1 170 – 1 220 (2 579 – 2 690)	1 200 – 1 225 (2 646 – 2 701)	1 215 – 1 240 (2 679 – 2 734)	1 265 – 1 283 (2 789 – 2 829)
	A/T	2WD	1 130 – 1 180 (2 491 – 2 601)	1 160 – 1 185 (2 557 – 2 612)	1 170 – 1 195 (2 579 – 2 635)	–
		4WD	1 195 – 1 245 (2 635 – 2 745)	1 225 – 1 250 (2 701 – 2 756)	1 235 – 1 260 (2 723 – 2 778)	–
Poids total en charge (masse)			1 720 (3 792)	1 730 (3 814)	1 730 (3 814)	1 785 (3 935)
Poids maximum admissible sur essieu		Avant	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)
		Arrière	910 (2 006)	910 (2 006)	910 (2 006)	910 (2 006)

ÉLÉMENT : Moteur				
Type	M16A (DOHC)	K10C	K14C	K14D
Nombre de cylindres	4	3	4	←
Alésage	78,0 mm (3,07 in)	73,0 mm (2,87 in)	73,0 mm (2,87 in)	73,0 mm (2,87 in)
Course	83,0 mm (3,27 in)	79,5 mm (3,13 in)	82,0 mm (3,23 in)	82,0 mm (3,23 in)
Cylindrée	1 586 cm ³ (1 586 cc, 96,8 cu.in)	998 cm ³ (998 cc, 60,9 cu.in)	1 373 cm ³ (1 373 cc, 83,8 cu.in)	1 373 cm ³ (1 373 cc, 83,8 cu.in)
Taux de compression	11,0 : 1	10,0 : 1	9,9 : 1	10,9 : 1

ÉLÉMENT : Système électrique		
Bougie d'allumage standard	Modèles à moteur M16A	DENSO K16HPR-U11
	Modèles à moteur K10C	NGK ILZKR7D8
	Modèles à moteur K14C	NGK ILZKR7D8
	Modèles à moteur K14D	NGK ILZKR7N8S
Batterie au plomb	sans système ENG A-STOP	12 V 44 Ah 350 A (EN)
	avec système ENG A-STOP (sauf pour les modèles à moteur K14D)	12 V 60 Ah 600 A (EN)
	avec système ENG A-STOP (pour les modèles à moteur K14D)	12 V 36 Ah 300 A (EN) / 12 V 44 Ah 350 A (EN)
Batterie lithium-ion	avec SHVS	Sans entretien*1
Fusibles	Consultez la section INSPECTION ET MAINTENANCE.	

*1 Si la batterie lithium-ion est complètement déchargée, la batterie ne peut pas être rechargée. Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion, consulter un concessionnaire agréé SUZUKI.

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Éclairages			PUISSANCE	N° D'AMPOULE
Phare	Phare à halogène	Feux de croisement	12 V, 55 W	H11
		Feux de route	12 V, 55 W	H7
	Phare à DEL ^{*1}		DEL	–
Feu antibrouillard avant (option)			12 V, 35 W	H8
			12 V, 55 W	H11
Feu de position			12 V, 5 W	W5W
			DEL	–
Feu de jour			12 V, 13 W	P13W
			DEL ^{*1}	–
Clignotant	Avant		12 V, 21 W	PY21W
	Arrière		12 V, 21 W	PY21W
Clignotant latéral ^{*1}	(Sur l'aile)		12 V, 5 W	–
	(Rétroviseurs extérieurs)		DEL	–
Feu arrière/feu stop			12 V, 21/5 W	P21/5W
			DEL ^{*1}	–
Feu stop surélevé			12 V, 5 W	W5W
Feu de recul			12 V, 16 W	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation			12 V, 5 W	W5W
			DEL ^{*1}	–
Feu antibrouillard arrière			12 V, 21 W	P21W

• Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.

*1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse.

ÉLÉMENT : Éclairages		PUISSANCE	N° D'AMPOULE
Plafonnier	Éclairage de la boîte à gants (option)	12 V, 1,4 W	–
	Lampe de plancher (option) / Lampe de pochette de tableau de bord (option) ^{*1}	DEL	–
	Centre (sans toit ouvrant)	12 V, 10 W	–
	Autres lampes	12 V, 5 W	W5W
Éclairage de miroir de courtoisie (option)		12 V, 3 W	–

- Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.
- *1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse.

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Roues et pneus	
Taille de pneu avant et arrière	215/60R16 95H ^{*1} , 215/55R17 94V ^{*1}
Taille de jante	215/60R16 pneu : 16X6 1/2J 215/55R17 pneu : 17X6 1/2J
Pressions de gonflage	Pour la pression de gonflage des pneus, consultez l'étiquette d'information sur les pneus collée au montant de la porte du conducteur.
	Jusqu'à 4 occupants, la pression économique de pneus mentionnée ici est recommandée pour consommer le minimum de carburant. ¹⁾ Avant 280 kPa (2,80 kg/cm ² , 41 psi) Arrière 260 kPa (2,60 kg/cm ² , 38 psi)
Chaînes à neige recommandées (pour l'Europe)	Épaisseur radiale : 10 mm, épaisseur axiale : 10 mm
Pneus neige recommandés	215/60R16 ^{*2} ou 215/55R17 ^{*2}

NOTE :

1) Avec plus de 4 occupants, utilisez la pression mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus.

*1 Si vous ne pouvez pas préparer de pneus avec l'indice de charge et le code de vitesse spécifiés, préparez des pneus avec un indice de charge et un code de vitesse plus élevés.

*2 Si vous préparez des pneus neige :

- Veillez à ce que tous les pneus soient de mêmes taille, structure et capacité de charge que les pneus montés d'origine.
- Montez les pneus neige aux quatre roues.
- Tenez compte du fait que la vitesse maximale autorisée pour les pneus neige est généralement inférieure à celle des pneus montés d'origine.

Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou le fournisseur pour plus d'informations.

ÉLÉMENT : Carburant/Lubrifiants recommandés et contenances (approximatives)			
Carburant		Voir la section CONSEILS À PROPOS DU CARBURANT.	47 l (10,3 Imp gal)
Huile moteur	Modèles à moteur M16A	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 0W-20	3,9 l (6,9 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles à moteur K10C	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 5W-30	2,9 l (5,1 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles à moteur K14C	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 5W-30	3,3 l (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles à moteur K14D	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 5W-30	3,6 l (6,3 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)

CARACTÉRISTIQUES

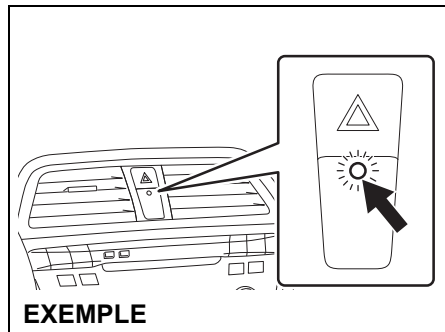
ÉLÉMENT : Carburant/Lubrifiants recommandés et contenances (approximatives)				
Liquide de refroidissement du moteur	Modèles à moteur M16A	M/T	Liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu)	5,8 l (10,2 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		6,2 l (10,9 Imp pt) (réservoir inclus)
	Modèles à moteur K10C	M/T		5,4 l (9,5 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		5,6 l (9,9 Imp pt) (réservoir inclus)
	Modèles à moteur K14C	M/T		5,5 l (9,7 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		5,7 l (10,0 Imp pt) (réservoir inclus)
	Modèles à moteur K14D			
Huile de boîte-pont manuelle	Modèles à moteur M16A		"SUZUKI GEAR OIL 75W"	2,5 l (4,4 Imp pt)
	Modèles à moteur K10C			2,5 l (4,4 Imp pt)
	Modèles à moteur K14C			2,8 l (4,9 Imp pt)
	Modèles à moteur K14D			2,8 l (4,9 Imp pt)
Huile de boîte-pont automatique	Modèles à moteur M16A		"SUZUKI AT OIL AW-1"	5,8 l (10,2 Imp pt)
	Modèles à moteurs K10C et K14C			6,2 l (10,9 Imp pt)
Huile de boîte de transfert	4WD	Modèles à moteur 6M/T	"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,87 l (1,5 Imp pt)
		A/T		0,91 l (1,6 Imp pt)
Huile de différentiel arrière	4WD		"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,73 l (1,3 Imp pt)
Liquide de frein / Liquide d'embrayage			SAE J1704 ou DOT4	–

SUPPLÉMENT

Pour Israël et la Russie	12-1
Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS	12-1
Pour la Russie	12-11
Pour Singapour	12-31

Pour Israël et la Russie

Voyant antivol



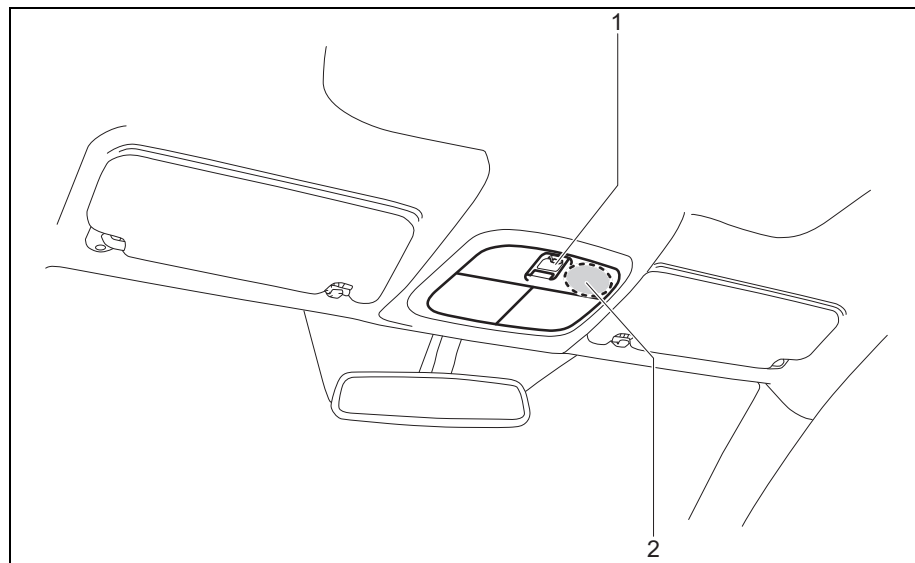
61MM0A050

Ce voyant clignote lorsque le commutateur d'allumage est sur la position "LOCK" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est verrouillage de direction ou accessoires. Ce voyant clignotant a pour fonction de décourager les voleurs en leur faisant croire que le véhicule est équipé d'un système de sécurité.

Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS

Assistance routière d'urgence - Le système de navigation globale par satellite (ERA-GLONASS) fait partie de l'équipement en fonction du modèle du véhicule. Ce système fait partie de l'équipement si le véhicule est équipé du bouton "SOS" et du microphone ERA-GLONASS.

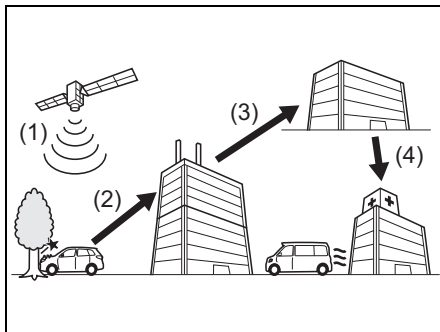
Description de l'équipement



83RM12010

1. Bouton "SOS"
2. Microphone ERA-GLONASS

Assistance routière - système de positionnement par satellites (ERA-GLONASS)



54P001203

- (1) Les informations de localisation sont reçues.
- (2) Les informations du véhicule sont envoyées au centre d'appels d'urgence.
- (3) Le centre d'appels d'urgence informe le centre EMERCOM régional (service 112) de l'accident.
- (4) Un véhicule d'urgence est envoyé.

Le véhicule est équipé du système ERA-GLONASS (Emergency road assistance-global navigation satellite system - assistance routière - géolocalisation et navigation par un système de satellites). Ce système envoie automatiquement les informations au centre d'appels d'urgence quand un accident se produit et appelle un opérateur ERA-GLONASS pour obtenir rapidement de l'aide.

NOTE :

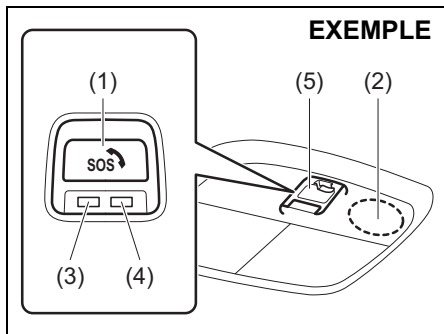
- *Le fonctionnement correct du système ERA-GLONASS du véhicule dépend directement de la présence de l'opérateur ERA-GLONASS dans le pays ainsi que de la disponibilité de ses services.*
- *La responsabilité des composants du système ERA-GLONASS (à l'exception des équipements installés sur le véhicule) incombe à l'opérateur du système ERA-GLONASS.*

▲ ATTENTION

- **ERA-GLONASS est disponible uniquement aux endroits où la communication mobile sans fil est possible. Ce système ne peut pas être utilisé dans les zones subissant des perturbations atmosphériques, les zones reculées ou les zones dans lesquelles aucun signal ne peut être reçu.**
- **ERA-GLONASS ne peut pas fonctionner correctement si le microphone, le haut-parleur ou le bouton "SOS" ne fonctionnent pas. Faites vérifier le fonctionnement par un concessionnaire agréé SUZUKI.**
- **Pour vous assurer d'un fonctionnement normal du système ERA-GLONASS, utilisez le système audio SUZUKI d'origine.**

Utilisation du système ERA-GLONASS

ERA-GLONASS offre 2 modes de fonctionnement : automatique et manuel.



- (1) Bouton "SOS"
- (2) Microphone (côté siège passager avant)
- (3) Témoin vert
- (4) Témoin rouge
- (5) Couvercle

Mode de fonctionnement automatique

Le système ERA-GLONASS est activé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Dans le cas où un airbag s'active lors d'un accident, un signal communiquant la position du véhicule est envoyé automatiquement au centre d'appels d'urgence.

Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur ERA-GLONASS en utilisant le microphone (2).

NOTE :

Même si un coussin gonflable ne se déploie qu'une fois, un appel d'urgence n'est pas effectué automatiquement.

Mode de fonctionnement manuel

Ouvrez le couvercle (5) pour le fonctionnement manuel.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, enfoncez le bouton "SOS" (1) pendant plus de 2 secondes puis relâchez-le.

Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur ERA-GLONASS en utilisant le microphone (2).

NOTE :

(Pour le mode de fonctionnement manuel uniquement)

N'effectuez pas d'essai pour vérifier le fonctionnement manuel.

Si une vérification du fonctionnement est nécessaire, utilisez le mode d'essai. Reportez-vous à "Utilisation du mode d'essai" dans cette section pour obtenir plus de détails.

Annulez l'opération si le système est actionné accidentellement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Annulation d'ERA-GLONASS" dans cette section.

NOTE :

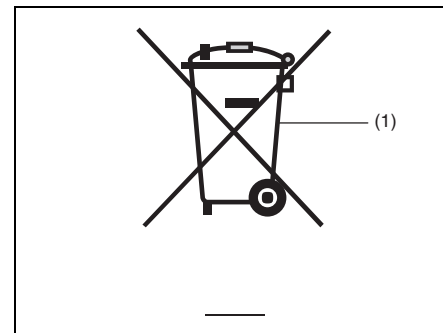
(Pour les modes de fonctionnement automatique et manuel)

- Une tonalité retentit lorsque l'appel d'urgence est activé pour commencer, appeler et terminer.
- Les informations relatives au véhicule (par exemple, l'emplacement et la direction du véhicule, le VIN, l'heure de l'accident, etc.) sont envoyées au centre d'appels d'urgence lorsque le système ERA-GLONASS fonctionne. Les informations ci-dessus ne seront envoyées qu'en cas d'appel d'urgence. La conversation tenue pendant la communication n'est pas enregistrée par le véhicule, mais elle est enregistrée par le centre d'appels d'urgence.
- La voix de l'opérateur ERA-GLONASS est diffusée par le haut-parleur côté passager arrière. Si le système audio est en cours d'utilisation, la communication avec l'opérateur ERA-GLONASS est prioritaire et toutes les autres sources audio sont automatiquement arrêtées.
- Le système ERA-GLONASS est équipé d'une batterie intégrée faisant office d'alimentation de secours au cas où la batterie de bord serait endommagée par un accident. La durée de vie utile de la batterie intégrée est d'environ 3 ans dans des conditions de température comprises entre -40 °C et 85 °C (-40 °F et 185 °F).

- Si le témoin rouge clignote toutes les secondes et que le voyant d'alerte ERA-GLONASS s'allume en même temps, on estime que la batterie intégrée est sous-chargée ou qu'il y a une erreur de système. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI dès que possible. Quand la batterie intégrée est sous-chargée, remplacez-la dès que possible, même si l'autonomie restante est considérée comme étant d'une durée d'environ 10 minutes par l'opérateur ERA-GLONASS. Cette batterie intégrée est réservée exclusivement au système ERA-GLONASS. Par conséquent, lorsque vous remplacez la batterie, contactez votre concessionnaire SUZUKI.

NOTE :

Les batteries usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la batterie usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

SUPPLÉMENT

Témoin


Le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'ERA-GLONASS.

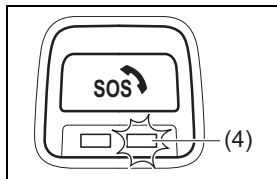
Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Éteint	Fonctionnement normal.
En fonction	En fonction	Pendant 30 secondes environ lorsque le mode d'allumage est contact mis ou le commutateur d'allumage est tourné en position "ON". (#1) (Pendant 2 secondes lorsque le mode d'allumage est contact mis ou le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" dans les 60 secondes après avoir mis l'allumage sur "OFF".)
Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Éteint	Pas de connexion GLONASS / GPS ni de réseau de modems. (#2) Le système ERA-GLONASS se situe hors de la plage de communication.
Clignote (environ 1 fois par seconde)	Éteint	ERA-GLONASS commence à fonctionner.
En fonction	Éteint	La communication ERA-GLONASS est établie.
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Éteint	La communication ERA-GLONASS se termine normalement. (#3)
Éteint	Clignote (environ 1 fois par seconde)	La batterie intégrée du système ERA-GLONASS est sous-chargée ou erreur système. (#4)
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication ERA-GLONASS se termine anormalement ou la communication échoue.

- #1 Quand le témoin vert et le témoin rouge du bouton "SOS" restent allumés, le fonctionnement manuel ne peut pas être activé même si le bouton "SOS" est enfoncé. Si un accident survient dans les conditions mentionnées ci-dessus, le témoin s'éteint et le système ERA-GLONASS commence à fonctionner en mode automatique.
- #2 Vous pouvez personnaliser le système pour arrêter le clignotement du témoin vert. Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
- #3 Quand l'appel est terminé, la DEL verte ou la DEL rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.
- #4 Les messages d'avertissement et les alarmes s'affichent en même temps sur l'écran d'informations. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Message d'avertissement et alarme

L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et les alarmes pour vous informer de certains problèmes du système ERA-GLONASS.

Message d'avertissement et alarme	Son	Cause et remède
 <p>83RM12020</p>	<p>Bip (une fois en provenance du l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il peut y avoir un dysfonctionnement du système ERA-GLONASS. (#1) Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>



(#1) Lorsque le témoin d'avertissement principal clignote, le témoin rouge (4) du bouton "SOS" clignote également (environ 1 fois par seconde).

Annulation d'ERA-GLONASS

L'opération peut être annulée uniquement lorsque la communication est effectuée en fonctionnement manuel. L'opération peut être annulée en appuyant sur le bouton "SOS" (1) avant que la communication soit établie avec l'opérateur ERA-GLONASS.

NOTE :

- *La communication ne peut pas être annulée en mode de fonctionnement automatique.*
- *Il est possible d'annuler la communication dans les 10 secondes après avoir enfoncé le bouton "SOS".*
- *La communication ne peut pas être annulée depuis le véhicule une fois que la communication est établie avec l'opérateur ERA-GLONASS. Demandez au centre d'appels d'urgence d'annuler la communication.*

Utilisation du mode d'essai

Le système ERA-GLONASS peut être contrôlé à l'aide du mode d'essai, que le système fonctionne normalement ou pas.

NOTE :

Quand le système est en mode d'essai, aucun appel d'urgence n'est effectué même si un accident survient. Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez le mode d'essai.

Entrée en mode d'essai

Pour démarrer le mode d'essai, suivez les étapes ci-dessous.

- 1) Mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- 2) Fermez la porte du conducteur et engagez le frein de stationnement à fond avec le véhicule arrêté.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage à la position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact et attendez environ 60 secondes avec le véhicule stationné.

NOTE :

Toutes les opérations incluses dans les étapes 4), 5) et 6) doivent être effectuées en 20 secondes.

- 4) Relâchez puis réengagez le frein de stationnement. Répétez cette opération à 3 reprises au total (à la fin, le frein de stationnement est engagé).
- 5) Ouvrez la porte du conducteur, puis fermez-la.
- 6) À nouveau, relâchez puis réengagez le frein de stationnement. Répétez cette opération à 3 reprises au total (à la fin, le frein de stationnement est engagé).
- 7) Le système ERA-GLONASS démarre le mode d'essai. Le témoin vert du bouton "SOS" s'éteint et le témoin rouge clignote toutes les 3 secondes en continu dans ce mode.

NOTE :

Une tonalité retentit lorsque le mode d'essai commence et se termine.

Appel d'essai

Le fonctionnement normal du système ERA-GLONASS peut être testé à l'aide du microphone, du haut-parleur et du centre d'appels comme suit.

- 1) Vérifiez le bouton "SOS" (1) et assurez-vous que le témoin vert (3) est éteint et que le témoin rouge (4) clignote toutes les 3 secondes en continu.
- 2) Appuyez sur le bouton "SOS" (1) et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes au moins, puis relâchez-le.
- 3) Le témoin rouge (4) s'allume pendant 5 secondes ; durant ce laps de temps, parlez dans le micro.
- 4) Le temps de traitement par le système dure quelques secondes.
- 5) Le témoin vert (3) s'allume pendant 5 secondes ; vous pouvez entendre votre voix dans le haut-parleur.
- 6) L'intervalle de clignotement du témoin vert (3) et du témoin rouge (4) passe à environ 1 fois par seconde pendant 10 secondes. Durant ce laps de temps, vous devez confirmer si l'audio a été enregistré/différé correctement. Une pression sur le bouton "SOS" (1) pendant que le témoin vert et le témoin rouge clignotent signifie que l'essai est OK ; sinon, le test échoue. Dans ce cas, n'appuyez pas sur le bouton "SOS".

- 7) La communication de l'appel d'essai commence automatiquement. L'intervalle de clignotement du témoin vert (3) passe à environ 1 fois par seconde et celui du témoin rouge (4) passe à environ 1 fois toutes les 3 secondes.
- 8) Le témoin vert (3) passe d'un état clignotant (environ 1 fois par seconde) à un état allumé.
- 9) L'intervalle de clignotement du témoin vert (3) passe à environ 1 fois toutes les 0,3 secondes, puis le témoin s'éteint.
- 10) Le mode d'essai est automatiquement terminé.

Sortie du mode d'essai

Pour quitter le mode d'essai, effectuez l'une des 3 opérations suivantes.

- Mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Démarrez le véhicule pour rouler.
- Le mode d'essai prendra fin automatiquement.

SUPPLÉMENT

Témoin (en mode d'essai)

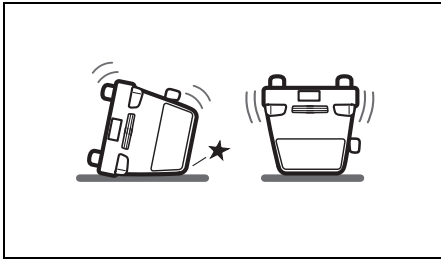
En mode d'essai, le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'ERA-GLONASS.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Fonctionnement normal (mode d'essai).
Éteint	Allumé (environ 5 secondes)	Vous parlez dans le microphone.
Allumé (environ 5 secondes)	Éteint	Vous entendez votre voix dans le haut-parleur.
Clignote (environ toutes les 1 seconde)	Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Confirmez si l'audio a été enregistré/diffusé correctement. Et appuyez sur le bouton "SOS" s'il est correct.
Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	La communication de l'appel d'essai commence.
En fonction	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	La communication de l'appel d'essai est établie.
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	La communication de l'appel d'essai se termine normalement. (#1)
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication de l'appel d'essai se termine anormalement ou la communication échoue.

- #1 Quand l'appel d'essai est effectué, veuillez attendre le retour vocal qui devrait confirmer que l'information sur le véhicule a été reçue correctement. Cela confirmera que l'appel d'essai fonctionne correctement.
Quand l'appel d'essai est terminé, la DEL verte ou la DEL rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.

Déclenchement du système prétendeur de ceinture de sécurité en cas de retournement du véhicule

Les prétendeurs sont déclenchés dans presque toutes les situations d'accident avec capotage en plus de collisions latérales et frontales suffisamment graves pour déclencher les airbags.



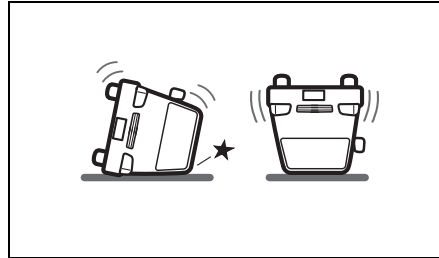
80J110

- Retournement du véhicule

Déclenchement des airbags rideau en cas de retournement du véhicule

Les airbags rideau se déclenchent dans la plupart des situations de retournement en plus de collisions latérales graves.

En cas de retournement du véhicule, les deux airbags rideau se gonflent. En cas de collisions latérales graves, l'airbag rideau latéral ne se déploie que du côté du véhicule subissant un impact.



80J110

- Retournement du véhicule

Pour la Russie

Climatisation

NOTE :

Le véhicule utilise le réfrigérant de climatisation HFC-134a, plus communément appelé "R-134a". Le R-134a a remplacé le R-12 vers 1993 pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, y compris le R-12 recyclé, mais seul le R-134a convient à votre véhicule.

AVIS

L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que le réfrigérant R-134a. Ne mélangez jamais deux types de réfrigérants, et ne remplacez pas le R-134a par un autre réfrigérant.

Programme d'entretien régulier (Russie)

- Pour moteur M16A

"R" : Remplacez ou changez

"I" : Inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 180 000 km (108 000 mi). Au-delà de 180 000 km (108 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

- Pour le point 2-1. "Bougies au nickel", remplacez tous les 50 000 km si la législation locale l'exige.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	15	30	45	60	75	90
		mi (x1 000)	9	18	27	36	45	54
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		I	I	I	I	R	I
*1-2. Jeu de soupape			-	I	-	I	-	I
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur			R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		-	-	R	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	I	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie au nickel (Type standard)		-	-	R	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".							
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		I	I	R	I	I	R
	Pistes		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	I	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	-	I	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			-	-	-	-	-	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section **FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE**.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	105	120	135	150	165	180
		mi (x1 000)	63	72	81	90	99	108
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		I	I	I	R	I	I
*1-2. Jeu de soupape			-	I	-	I	-	I
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur			R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		-	-	R	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	I	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie au nickel (Type standard)		-	-	R	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".							
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes		I	I	R	I	I	R
			Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	I	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	-	I	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			-	-	-	-	-	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	15	30	45	60	75	90
	mi (x1 000)	9	18	27	36	45	54
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-	
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)			R		R		R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 15 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)			R		R		R
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-	-		-	-	
*6-6. Système de suspension		-		-		-	
*6-7. Système de direction		-		-		-	
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W" (l : premiers 15 000 km uniquement)		-	R	-	-	R
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

▲ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	105	120	135	150	165	180
	mi (x1 000)	63	72	81	90	99	108
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-	
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)			R		R		R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 15 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)			R		R		R
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-	-		-	-	
*6-6. Système de suspension		-		-		-	
*6-7. Système de direction		-		-		-	
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W" (l : premiers 15 000 km uniquement)	-	-	R	-	-	R
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (Russie)**- Pour moteur M16A**

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	mi (x1 000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	I	I	I	I	R	I
*1-2. Jeu de soupape		-	-	-	I	-	-
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	-	-	-	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	I	-	-
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie au nickel (Type standard)	Remplacement tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 8 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	I	-	-
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	-	-	I
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		-	-	-	-	-	-
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	-

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	mi (x1 000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement				R		
*1-2. Jeu de soupape		-		-	-	-	
1-3. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	-	-	-	-	-	R
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-		-	-	-	
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie au nickel (Type standard)	Remplacement tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 8 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-		-	-	-	
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	-	-	
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		-	-	-	-	-	
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	mi (x1 000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–		–		–	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	–	–		–	–
*5-3. Pédale de frein		–		–		–	
*5-4. Liquide de frein (#2)		–		–	R	–	
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 15 000 km uniquement)	–		–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–		–		–	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		–		–	R	–	
6-3. Pneus/roues		–		–		–	
*6-4. Roulements de roue		–		–		–	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		–		–		–	
*6-6. Système de suspension		–	–	–		–	–
*6-7. Système de direction		–	–	–		–	–
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	–	–	–	R	–	–
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		–	–	–		–	–
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		–	–	–	R	–	–
6-12. Serrures, charnières et verrous		–	–	–		–	–
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–		–		–	R

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.



AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	mi (x1 000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	–	–	I
*5-3. Pédale de frein		–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (#2)		–	R	–	I	–	R
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 15 000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		–	R	–	I	–	R
6-3. Pneus/roues		–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		–	I	–	I	–	I
*6-6. Système de suspension		–	I	–	–	–	I
*6-7. Système de direction		–	I	–	–	–	I
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	–	R	–	–	–	R
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		–	I	–	–	–	I
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		–	R	–	–	–	R
6-12. Serrures, charnières et verrous		–	I	–	–	–	I
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–	I	–	I	–	R

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 90 000 km (54 000 mi).

Au-delà de 90 000 km (54 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

SUPPLÉMENT

Programme d'entretien régulier (Russie) - Pour moteur K14C

"R" : Remplacez ou changez

"I" : Inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Première fois uniquement :						
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	I	I	I	R	I	I
	Pistes	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	I	-	-
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section **FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE**.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Première fois uniquement :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	I	R	I	I	I	R
	Pistes	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72

FREINS

*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)		-	-	-	-	-

CHÂSSIS ET CAISSE

*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-			-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

▲ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (Russie)**- Pour moteur K14C**

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement			Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois.			
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur				Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.			
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement :		R	R	R	R
		Deuxième fois et fois suivantes :		R	R	R	R
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)				Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.		
					Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.		
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)				Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.			
				-	-	-	
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium			-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1				Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).			
				Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.			
*3-2. Canalisations de carburant				-	-	-	
*3-3. Réservoir de carburant				Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.			
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.			
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.			

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	R R R R R R					
	Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).					
		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	-	-	
*3-3. Réservoir de carburant		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-		-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	-
6-13. Élément de filtre de climatiseur (option) ²	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile de boîte de vitesses d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	-
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 90 000 km (54 000 mi).

Au-delà de 90 000 km (54 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

SUPPLÉMENT

Pour Singapour

Programme d'entretien régulier (pour Singapour) - Pour moteur K10C

"R" :Remplacez ou changez

"I" : Inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE :

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	I	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes	I	I	I	R	I	I
*3-2. Canalisations de carburant		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-3. Filtre à carburant		-	-	I	-	-	I
*3-4. Réservoir de carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
		-	-	-	I	-	-
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	I	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	I	R	I	I	I	R
	Pistes	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72

FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHASSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Soufflets d'essieu moteur		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-5. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-8. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-9. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

▲ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHASSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Soufflets d'essieu moteur		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-5. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-8. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-9. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (pour Singapour)
- Pour moteur K10C

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	-	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1	Routes en asphalte	Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois. Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	-	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1)	Première fois uniquement : Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
		Deuxième fois et fois suivantes : Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1	Routes en asphalte	Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, conformez-vous au programme du "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36

FREINS

*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-		-	-	-	-

CHASSIS ET CAISSE

*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHASSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE :

Ce tableau présente le programme d'entretien jusqu'à 60 000 km (36 000 mi).

Au-delà de 60 000 km (36 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

ANNOTATIONS

INDEX

A

Accoudoir arrière avec porte-gobelets	5-17
Accoudoir avant avec boîtier de console	5-15
Affichage de conduite économique	2-78
Aide-mémoire des contrôles quotidiens	3-2
Airbags frontaux	2-56
Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux	2-61
Ajout de liquide de refroidissement.....	7-21
Antenne radio.....	5-40
Appui-tête	2-27, 2-30
Arrivée dans une zone inondée.....	4-6
Assistance routière - système de positionnement par satellites.....	12-1
ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option).....	3-91
Audio Bluetooth®.....	5-76
Autonomie	2-74
Avertissement concernant les gaz d'échappement	3-1
Avertissement de collision frontale	3-99
Avertissement du système de freinage	3-100
Avertisseur d'oubli de la clé de contact	2-2
Avertisseur sonore	2-120

B

Balais d'essuie-glace	7-57
Barres de toit ou fixations de galerie de toit.....	5-20
Batterie	7-38
Bluetooth® mains libres	5-68
Boîte à gants	5-12
Boîte-pont automatique à 6 rapports.....	3-25
Boîte-pont manuelle	3-23
Bouchon du réservoir de carburant.....	5-1
Bougies d'allumage.....	7-26

C

Caméra arrière.....	3-72
Capot du moteur	5-2
CARACTÉRISTIQUES	11-1
Carburant total économisé par ralenti	2-74
Ceinture de sécurité à trois points	2-35
Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible	2-36
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants	2-32
Chaînes à neige	4-4
Changement des ampoules	7-45
Changement des roues	8-4
Chargement du véhicule	6-1
Chauffage du siège avant.....	2-27
Cirage	9-6
Clés.....	2-1
Clignotant avant	7-48
Clignotant latéral.....	7-47
Climatisation	7-61
Commande d'essuie-glace et de lave-glace	2-114
Commande de luminosité	2-72
Commandes audio à distance	5-80
Commutateur "FAR/NEAR".....	3-99
Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar	3-101
Commutateur d'allumage	3-3
Commutateur du moteur	3-5
Compartiment à bagages	5-7
Compte-tours.....	2-71
Compteur de vitesse.....	2-71
Compteur journalier.....	2-79
Compteur kilométrique.....	2-79
Conduite en côte.....	4-3

INDEX

Conduite sur autoroute	4-3
Conduite sur routes glissantes	4-4
Conduite tout terrain	4-6
Conseils à propos du carburant.....	1-1
Console suspendue.....	5-12
Consommation d'huile du moteur	3-3
Consommation instantanée de carburant.....	2-74
Consommation moyenne de carburant.....	2-74
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière.....	2-119
Contacteur de feu antibrouillard avant.....	2-111
Contacteur de feux de détresse	2-114
Contacteur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants	2-120
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs.....	2-24
Contacteur de réglage des phares.....	2-112
Contacteur ESP® "OFF"	3-80
Contrôle de la stabilité	3-78
Contrôle des ceintures de sécurité.....	2-42
Contrôle des pneus	7-35
Contrôle du niveau de l'huile.....	7-16
Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses	7-29
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	7-21
Convertisseur catalytique.....	4-1
Courroie d'entraînement	7-13
Couvercle du compartiment à bagages.....	5-19
Crochet pour sac à provisions	5-18
Crochets de châssis.....	5-22
Crochets de filet de chargement.....	5-19
Crochets du compartiment à bagages	5-18
D	
Démarrage du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)	3-17

Démarrage du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé).....	3-15
Direction.....	7-34
Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle d'épaule	2-41
Dispositif de retenue pour enfant.....	2-45
Dispositif de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU.....	2-45
Durée d'arrêt de ralenti.....	2-78
Durée totale d'arrêt de ralenti	2-74
E	
Éclairage de la boîte à gants.....	5-6, 7-56
Éclairage de la plaque d'immatriculation	7-53
Écoute d'un CD	5-55
Écoute d'un disque MP3/WMA/AAC.....	5-58
Écoute d'un iPod®	5-65
Écoute de fichiers enregistrés sur un appareil USB	5-62
Écoute de la radio	5-50
Écran d'information	2-73
Émetteur du système d'accès sans clé	2-7, 2-14
En cas de surchauffe du moteur	8-13
Enjoliveur de roue.....	8-6
ERA-GLONASS.....	12-1
Essuie-glaces de pare-brise avec fonction de détection de pluie	2-115
Essuie-glaces du pare-brise	2-115
F	
Faire l'appoint.....	7-17
Faire l'appoint d'huile et vérifier l'absence de fuite.....	7-20
Feu antibrouillard arrière.....	7-55
Feu antibrouillard avant	7-49
Feu combiné arrière.....	7-51
Feu de jour.....	7-50
Feu de jour (D.R.L.) Système	2-111

Feu de position avant.....	7-48	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure.....	2-51
Feu de recul.....	7-52	Installation des émetteurs de fréquence radio.....	5-41
Feu stop surélevé.....	7-54	Instructions de démarrage avec une batterie de secours.....	8-10
Filtre à air.....	7-23	Instructions de levage sur cric.....	8-1
Filtre à particules essence (GPF).....	3-22	J	
Fonction anti-pincement.....	2-21	Jauge de carburant.....	2-71
Fonction antivol.....	5-81	K	
Fonctionnement automatique de l'éclairage.....	2-108	Kit de réparation des crevaisons.....	8-6
Fonctionnement de l'éclairage.....	2-107	L	
Fonctionnement des clignotants.....	2-113	Lampes de plancher.....	5-6
Fonctionnement du système ABS.....	3-77	Lavage.....	9-4
Frein de stationnement.....	7-34	Lave-glace du pare-brise.....	2-118
Freinage.....	3-75	Lève-vitres électriques.....	2-19
Freins.....	7-31	Levier de commande d'éclairage.....	2-107
Freins assistés.....	3-75	Levier de commande des clignotants.....	2-112
Fusibles.....	7-42	Levier de frein de stationnement.....	3-11
Fusibles dans le compartiment moteur.....	7-42	Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège.....	2-26, 2-29
Fusibles sous le tableau de bord.....	7-44	Levier de réglage de hauteur de siège.....	2-26
H		Levier de réglage de position de siège.....	2-26
Hayon.....	2-6	Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique.....	2-119
Horloge.....	2-74	Limiteur de vitesse.....	3-62
Huile de boîte de transfert.....	7-28	Liquide d'embrayage.....	7-30, 7-31
Huile de boîte de vitesses.....	7-28	Liquide de frein.....	7-31
Huile de boîte-pont manuelle.....	7-28	Liquide de lave-glace.....	7-60
Huile de différentiel arrière.....	7-28	Liquide de refroidissement du moteur.....	7-20
Huile moteur et filtre à huile.....	7-14	M	
Huile spécifiée.....	7-14	Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (pour Singapour) - Pour moteurK10C.....	12-36
I			
Identification du véhicule.....	10-1		
Indicateur de flux d'énergie.....	2-74		
Indicateur de mode Conduite.....	2-79		
Installation avec des fixations de type ISOFIX.....	2-50		
Installation avec une ceinture de sécurité à trois points.....	2-49		

INDEX

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (Russie)		Planning d'entretien.....	7-2
- Pour moteurK14C	12-26	Pneus	7-35
Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (Russie)		Poche du compartiment à bagages.....	5-17
- Pour moteurM16A.....	12-16	Pochette de dossier du siège avant.....	5-16
Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles		Pochette de tableau de bord	5-14
(sauf pour la Russie et Singapour)	7-8	Poignées de maintien	5-11
Mélanges essence/éthanol	1-1	Points d'installation du dispositif d'attelage de remorque	6-6
Messages d'avertissement		Porte-gobelet arrière.....	5-15
et alarmes	2-82, 3-35, 3-71, 3-104	Porte-gobelet avant.....	5-15
Mode de réglage	2-80	Porte-gobelet et zone de rangement	5-14
Mode manuel.....	3-27	Porte-gobelets avant.....	5-15
N		Position du sélecteur.....	2-79
Nettoyage du véhicule.....	9-2	Pour Israël et la Russie.....	12-1
Numéro de série du châssis	10-1	Pour la Russie	12-11
Numéro de série du moteur	10-1	Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS	12-1
O		Prévention contre la corrosion	9-1
Optimisation de la consommation de carburant	4-2	Prise accessoire	5-8
Outillage de changement des roues	8-1	Prise USB	5-16
P		Programme d'entretien régulier	
Pare-soleil.....	5-4	(sauf pour la Russie et Singapour).....	7-3
Patères	5-11	Programme d'entretien régulier (pour Singapour)	
Pédale d'accélérateur.....	3-14	- Pour moteur K10C	12-31
Pédale d'embrayage	3-14, 7-30	Programme d'entretien régulier (Russie)	
Pédale de frein	3-14, 7-33	- Pour moteurK14C	12-21
Pédales	3-13	Programme d'entretien régulier (Russie)	
Permutation des roues	7-37	- Pour moteurM16A	12-11
Phares à DEL.....	7-46	Programme électronique de stabilité (ESP®)	3-78
Phares à halogène	7-46	R	
Plafonnier	5-5, 7-55	Radars de stationnement	3-64
Planche du compartiment à bagages	5-19	Rappel de ceinture de sécurité	2-39
		Rapport engagé.....	2-79
		RDS (système de radiocommunication de données)	5-52

Réglage des sièges	2-24, 2-28	Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température).....	5-34
Régulation de vitesse	3-59	Système d'aide au démarrage en côte.....	3-81
Remorquage	8-11	Système d'alarme antivol	2-17
Remplacement de la pile.....	2-16	Système d'antiblocage des freins (ABS)	3-76, 3-78
Remplacement des pneus et/ou des roues	3-90	Système d'assistance au freinage.....	3-76, 3-101
Remplacement du liquide de refroidissement	7-23	Système de chauffage	5-26
Remplacer le filtre à huile	7-18	Système de chauffage et de climatisation.....	5-24
Repose-pieds	5-17	Système de condamnation des portes	2-4
Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS).....	2-35	Système de contrôle de la stabilité	3-78
Rétroviseur anti-éblouissement automatique.....	2-22	Système de démarrage par pression sans clé	3-7
Rétroviseur intérieur	2-22	Système de désactivation de l'airbag passager avant.....	2-68
Rétroviseurs.....	2-22	Système de freinage automatique	3-101
Rétroviseurs à réglage électrique	2-23	Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-55
Rétroviseurs extérieurs.....	2-23	Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	3-82
Rodage.....	4-1	Système de verrouillage centralisé des portes.....	2-3
Roue de secours compacte	7-37	Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique)	3-42, 3-53
S		Système manuel de chauffage et de climatisation	5-29
Sécurité pour enfants (portes arrière)	2-5	Système prétendeur des ceintures de sécurité	2-52
Sélection des modes d'allumage	3-8	Systèmes de retenue pour enfants	2-42
Sélection du liquide de refroidissement.....	7-20	T	
Serrures de portes.....	2-2	Tableau de bord	2-70
Serrures de portes latérales	2-2	Tapis de sol	5-18
Si le démarreur ne fonctionne pas	8-12	Télécommande du système de démarrage par pression sans clé	2-7
Si le moteur est noyé.....	8-13	Témoin AIRBAG	2-56, 2-97
Si le véhicule s'embourbe	4-5	Témoin d'éclairage.....	2-101
Sièges arrière	2-28	Témoin de changement de vitesse.....	2-79, 3-30
Sièges arrière rabattables	2-30	Témoin de charge	2-96
Sièges avant.....	2-24	Témoin de filtre à particules essence (GPF)	2-106
Signal d'arrêt d'urgence (ESS).....	3-117	Témoin du système d'assistance au freinage par radar "OFF"	2-105
Signal sonore de rappel d'éclairage	2-110		
Système 4WD à quatre modes	3-33		
Système antidémarrage	2-1		
Système audio	5-42		

INDEX

Témoin du système de régulateur de vitesse adaptatif	2-105
Témoin ENG A-STOP	2-103
Témoin ENG A-STOP "OFF"	2-103
Témoin ESP® "OFF"	2-96, 3-79
Témoins des clignotants	2-101
Thermomètre	2-72, 2-74
Toit ouvrant	5-9
Traction d'une remorque	6-1
U	
Utilisation de la boîte-pont	3-23
Utilisation du capteur radar	3-102
V	
Vidange de l'huile de boîte de vitesses	7-30
Vidange de l'huile moteur et changement du filtre	7-17
Vitesse moyenne	2-74
Vitres	2-19
Voyant antivol	12-1
Voyant d'alerte 4WD	2-102
Voyant d'alerte de bas niveau de carburant	2-99
Voyant d'alerte de boîte-pont	2-98
Voyant d'alerte de faible pression des pneus	2-92, 3-82
Voyant d'alerte de porte ouverte	2-99
Voyant d'alerte de système de freinage	2-94
Voyant d'alerte des phares à DEL	2-101
Voyant d'alerte du système antidémarrage/ système de démarrage par pression sans clé	2-98
Voyant d'alerte du système d'antiblocage des freins (ABS)	2-95
Voyant d'alerte du système d'assistance au freinage par radar	2-104
Voyant d'alerte ESP®	2-95, 3-79
Voyant d'avertissement de régénération d'énergie en décélération	2-104

Voyant d'avertissement principal	2-106
Voyant de direction assistée	2-99
Voyant de dysfonctionnement	2-98
Voyant de feu antibrouillard arrière	2-100
Voyant de feux de route (phares)	2-101
Voyant de pression d'huile	2-96
Voyant de rappel de ceinture de sécurité	2-97
Voyant de rappel de vidange d'huile	2-102
Voyant du système de réglage automatique du niveau des phares	2-100
Voyants et témoins	2-92

Z

Zone utile dans l'habitacle pour le démarrage du moteur, la sélection du mode de démarrage et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur"	3-11
--	------

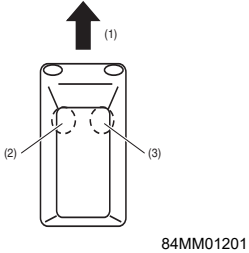
Pour les pays concernés par l'entrée en vigueur de l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)

Le véhicule est conforme à l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, nous vous conseillons fortement de sélectionner un équipement conforme à la réglementation de votre pays et de demander conseil à un concessionnaire Suzuki ou à un technicien d'entretien qualifié.

Tableau : Installation et utilisation de l'émetteur RF embarqué

Bandes de fréquences (MHz)		Position de l'antenne sur le véhicule*	Puissance maximale (W)
144 – 146	Bande de fréquences réservée aux amateurs		50
430 – 440	Bande de fréquences réservée aux amateurs		50
1 200 – 1 300	Bande de fréquences réservée aux amateurs		10

(1) Avant

(2) Position d'installation de l'antenne : À l'avant gauche du toit

(3) Position d'installation de l'antenne : À l'avant droit du toit

*L'illustration est un exemple de véhicule à hayon.

Conditions spécifiques pour l'installation

NOTE :

- 1) Le câble d'antenne est acheminé aussi loin que possible des dispositifs électriques du véhicule et des faisceaux de câblage du véhicule.
- 2) Le câble d'alimentation de l'émetteur est correctement raccordé à la batterie au plomb du véhicule.

AVIS

Avant d'utiliser votre véhicule, vérifiez l'absence d'interférences de tous les dispositifs électriques de votre véhicule avec l'émetteur RF en mode de veille et en mode de transmission.

EU-Konformitätserklärung

*EC-Declaration of Conformity
Déclaration de Conformité de la CE
Dichiarazione di conformità CE*

Hersteller / Verantwortliche Person:

*Manufacturer / responsible person
Constructeur / personne en charge
Costruttore / parte notificante*

Robert Bosch GmbH, Frank Ernst

Adresse / Address/Address / Indirizzo:

Daimlerstrasse 6
71229 Leonberg
Germany

Erklärt, dass das Produkt / Declares that the product / Dichiaro, che il prodotto / si dichiara che il prodotto:

Typ / type / tipo:

MRRevo14F

Modell / model / modèle / modello:

see above

Verwendungszweck:

motion detector for RTTT application

Intended use / Utilisation prévue / uso previsto

bei bestimmungsgemäßer Verwendung den grundlegenden Anforderungen gemäß Artikel 3 der R&TTE Richtlinie 1999/5/EG entspricht und dass die folgenden Normen angewandt wurden:

*complex with the essential requirements of Article 3 of the R&TTE 1999/5/EC Directive if used for its intended use and that the following standards has been applied:
rispond alle esigenze essenziali di art. 3 della direttiva R&TTE 1999/5/EC, previa il suo utilizzo, se non sia destinato, e di il ripord alle standards seguenti:
soddisfa tutti i requisiti secondo l'art. 3 della direttiva R&TTE 1999/5/EC qualora venga utilizzato per l'uso previsto e che le seguenti norme sono applicate:*

1 **Gesundheit (Artikel 3.1 a der R&TTE-Richtlinie)**

Health (Article 3.1 a of the R&TTE Directive)

Saute (Article 3.1 a de la Directive R&TTE)

Salute (Articolo 3.1 a della Direttiva R&TTE)

angewendete Norm(en) IEC 62479

applied standard(s) / standard(s) applicate(s) / norme(s) applicate(s)

Ausgabe 2007

issue / édition / pubblicato

2 **Sicherheit (Artikel 3.1 a der R&TTE-Richtlinie)**

Safety (Article 3.1 a of the R&TTE Directive)

Sécurité électrique (Article 3.1 a de la Directive R&TTE)

Sicurezza elettrica (Articolo 3.1 a della Direttiva R&TTE)

angewendete Norm(en) IEC 60950-1; Am1

applied standard(s) / standard(s) applicate(s) / norme(s) applicate(s)

Ausgabe 2005

issue / édition / pubblicato

3 **Elektromagnetische Verträglichkeit (Artikel 3.1 b der R&TTE-Richtlinie)**

Electromagnetic compatibility (Article 3.1 b of the R&TTE Directive)

Compatibilità Elettromagnetica (Articolo 3.1 b de la Directive R&TTE)

Compatibilità Elettromagnetica (Articolo 3.1 b della Direttiva R&TTE)

angewendete Norm(en) EN 301 489 -1, EN 301 489-3

applied standard(s) / standard(s) applicate(s) / norme(s) applicate(s)

Ausgabe 2011 and 2012

issue / édition / pubblicato

4 **Effiziente Nutzung des Funkfrequenzspektrums (Artikel 3.2 der R&TTE-Richtlinie)**

efficient use of the radio frequency spectrum (Article 3.2 of the R&TTE Directive)

Efficace uso dello spettro radio (Article 3.2 de la Directive R&TTE)

Effettivo uso dello spettro radio (Articolo 3.2 della Direttiva R&TTE)

angewendete Norm(en) EN 301 091-1 V1.3.3, EN 301 091-2 V1.3.2

applied standard(s) / standard(s) applicate(s) / norme(s) applicate(s)

Ausgabe 2006-11

issue / édition / pubblicato

Leonberg 26.02.2014

(Ort und Datum der Konformitätserklärung)

(Place and date of the declaration of conformity)

(Luogo e data della dichiarazione di conformità)

(Name und Unterschrift)

(Nom and signature)

(Nome, cognome e firma)

ROBERT BOSCH GMBH

Postfach 16 61 • D-71229 Leonberg

Daimlerstraße 6 • D-71229 Leonberg

Déclaration de conformité (Doc)

Veuillez vous référer à ce qui suit pour la Déclaration de conformité (Doc) dans chaque

English	Herby, Panasonic Corporation, declares that this YEP0PTA606A0 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Bulgarian	С настоящето, Panasonic Corporation, декларира, че YEP0PTA606A0 е в съответствие със съществените изисквания и другите релевантни разпоредби на Директива 1999/5/ЕО.
Czech	Panasonic Corporation tímto prohlašuje, že YEP0PTA606A0 splňuje základní požadavky a všechna příslušná ustanovení Směrnice 1999/5/ES.
Danish	Underprende Panasonic Corporation erklærer herved at følgende udstyr YEP0PTA606A0 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
German	Hermit erklart Panasonic Corporation, dass sich das Gerät YEP0PTA606A0 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Estonian	Käesolevaga kirjalik Panasonic Corporation seadme YEP0PTA606A0 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhivõtteile ja muudatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Greek	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ ΟΚΤΑΚΕΥΑΣΤΗΣ Panasonic Corporation ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ YEP0PTA606A0 ΣΥΜΜΟΡΦΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΕΚΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ
Spanish	Por la presente, Panasonic Corporation, declara que este YEP0PTA606A0 cumple con los requisitos esenciales y otras exigencias relevantes de la Directiva 1999/5/EC.
French	Par la présente, Panasonic Corporation déclare que l'appareil YEP0PTA606A0 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE
Italian	Con la presente Panasonic Corporation dichiara che questo YEP0PTA606A0 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE
Latvian	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka YEP0PTA606A0 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Lithuanian	Šiuo Panasonic Corporation deklaruoja, kad šis YEP0PTA606A0 atitinka esminius reikalavimus ir kitas būtiskas reikalingas nuostatas.
Hungarian	A Panasonic Corporation ezermel kijelenti, hogy a YEP0PTA606A0 típusú berem -decés teljesszi az alapszt követelményeket és más 1999/5/EK iradályvben meghatározott vonatkozó rendelkezéseket.
Dutch	Herbij verklaart Panasonic Corporation dat het toestel YEP0PTA606A0 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Polish	Niniejszym Panasonic Corporation deklaruje że YEP0PTA606A0 jest zgodny z zasadniczymi wymaganiami i innymi właściwymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Portuguese	Eu, Panasonic Corporation, declaro que o YEP0PTA606A0 cumpre os requisitos essenciais e outras provisões relevantes da Directiva 1999/5/EC.
Romanian	Prin prezenta, Panasonic Corporation, declară că aparatul YEP0PTA606A0 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Slovak	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že YEP0PTA606A0 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Slovenian	Panasonic Corporation izjavlja, da je ta YEP0PTA606A0 v skladu z bistvenimi zahtevami in drugimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Finnish	Panasonic Corporation vakuuttaa täten että YEP0PTA606A0 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY olleillan vaatimusten ja sitä koskevan direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Swedish	Härmed intygar Panasonic Corporation att denna YEP0PTA606A0 slår i överensstämmelse med de väsentliga kraven och andra relevanta bestämmelser i direktiv 1999/5/EC.



CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.
CAUTION - Do not expose to excessive heat such as sunshine, fire or the like.
CAUTION - Dispose of used batteries according to the instructions.



CalsonicKansei Corp.
2-1917, Nishin-cho, Kita-ku, Suitama-shi, Suitama-ken, 331-8501, Japan
Phone : +81-48-660-2111

[English]	Hentý, Calsonic Kansei Corp., declares that the radio equipment type K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Dutch]	Hierbij verklaart de Calsonic Kansei Corp., dat het type radioapparatuur K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[German]	Hiermit erklärt Calsonic Kansei Corp., dass der Funkanlage K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[French]	Je soussigné, Calsonic Kansei Corp., déclare que l'équipement radioélectrique du type K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Spanish]	Por la presente, Calsonic Kansei Corp., declara que el tipo de equipo radioeléctrico K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Bulgarian]	Съобщавам, Calsonic Kansei Corp., че този тип радиопозволява K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Greek]	Με την υπογραφή μου Calsonic Kansei Corp., δηλώνω ότι ο παρόντος τύπος K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 πληροί τις οδηγίες 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Czech]	Tímto Calsonic Kansei Corp. prohlašuje, že typ rádiového zařízení K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplný text EU prohlášení o shodě je dostupný na této internetové adrese: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Danish]	Herved erklærer Calsonic Kansei Corp., at radioudrustningen K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/UE. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Italian]	Io sottoscritto, Calsonic Kansei Corp., dichiaro che il tipo di apparecchiatura radio K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile all'indirizzo Internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Portuguese]	O(s) abaixo assinado(s) Calsonic Kansei Corp., declara(m) que o presente tipo de equipamento de rádio K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Finnish]	Calsonic Kansei Corp. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-yhteensopimustietoa koskevan täyden tekstin löydät osoitteesta https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Swedish]	Härmed försäkras Calsonic Kansei Corp., att denna typ av radioutrustning K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Polish]	Calsonic Kansei Corp. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Hungarian]	Calsonic Kansei Corp., igazolja, hogy a K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövegét eltehető a következő internetes címen: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Slovak]	Calsonic Kansei Corp. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplný text EU prohlášení o shodě je dostupný na této internetové adrese: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Slovenian]	Calsonic Kansei Corp., potrjuje, da je tip radijske opreme K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 skladna s Direktivo 2014/53/UE. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin Calsonic Kansei Corp., et käesolev raadioseadme tüüp K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Kogu vastavustatustõendavate andmetega jalgimise kohta. EU vastavustatustõendavate andmetega jalgimise kohta. https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Lithuanian]	Šiuo Calsonic Kansei Corp., deklaruju, kad radioskaitis K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 atitinka Direktivą 2014/53/ES. Pilnas ES atitikimo deklaracijos teksto ir priedais išsamios informacijos tekstas: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Latvian]	Šis ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā internetā vietnē: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Lithuanian]	Šiuo Calsonic Kansei Corp., deklaruju, kad radijo prietaisio tipo K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikimo deklaracijos teksto ir priedais išsamios informacijos tekstas: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Romanian]	Prin prezenta, Calsonic Kansei Corp., declară că tipul de echipament radio K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă de internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Croatian]	Calsonic Kansei Corp. ovdje najavljuje da je radio oprema tipa K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. Celoviti tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj Internetnoj adresi: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Estonian]	Här, Calsonic Kansei Corp., lyser yr att radioutrustningens typ K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 är i sammanväg med tilläggen 2014/53/ESB. Den fulla texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande internetadress: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Norwegian]	Herved erklærer Calsonic Kansei Corp., at radioutrustningen K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 er i samsvar med direktiv 2014/53/UE. Den fullstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internetadresse: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Macedonian]	Со оваа, Calsonic Kansei Corp., објавува дека теророт на радио опрема K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на ЕС декларацијата за согласност е достапен на следниот интернет адрес: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Turkish]	AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/
[Congoese Kikongo]	Dime, Calsonic Kansei Corp., ukijanjika da je taj tip radio oprema K8P2B78MCSSTL079M068P9RSTL1T5008761M0 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. I tekst deklaracije UE o sukladnosti dostupan je na sljedećoj Internet adresi: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-doo/

This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

Type	Frequency Band	Maximum radiated frequency power	Type	Frequency Band	Maximum radiated frequency power
ST510	25-33 kHz	55.1 dBµV/m (at 10m)	TS509	433.92 MHz	80.0 dBµV/m (at 10m)
176M0	125 kHz	52.2 dBµV/m (at 10m)	761M0	433.92 MHz	90.0 dBµV/m (at 10m)
86P9	125 kHz	44.1 dBµV/m (at 10m)			

WARNING
Do not ingest the battery, Chemical Burn Hazard
(The remote control supplied with) This product contains a combination cell battery. If the combination cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
Keep new and used batteries away from children.
If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
If you think batteries may have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.



Requires battery(s) in which the radio equipment operates. 4133 (2004)Z.
 mention radio equipment power transmission is not frequency band(s) in which the radio equipment operates. 1768191@n

[English]	Henry, ALPS ELECTRIC CO. LTD. address that the radio equipment type 37182-A1/37190-A1 is a companion with Device 2014453EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Danish]	Henry, ALPS ELECTRIC CO. LTD. del af den tekniske beskrivelse af udstyret er tilgængelig på følgende internet adresse: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[German]	Henry, ALPS ELECTRIC CO. LTD. das für den Funkapparat 37182-A1/37190-A1 oder Remote 21453EU erstellte Konformitätsdeklarationsdokument ist unter folgender Internet-Adresse verfügbar: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[French]	Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Spanish]	Por favor consultar, ALPS ELECTRIC CO. LTD. acerca que el tipo de equipo radiotelefono 37182-A1/37190-A1 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible a la siguiente dirección siguiente: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Belgian]	De volledige tekst van de EU-afkenningsverklaring is beschikbaar op het volgende internet adres: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Greek]	Η πλήρης έκδοση της Ε.Ε. δηλώνησης συμμόρφωσης 37182-A1/37190-A1 μπορεί να βρεθεί στο ακόλουθο ιστοσελίδιο: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Czech]	Plná text prohlášení o shodě je dostupný na této internetové adrese: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Dutch]	Hiervoor verklaart ALPS ELECTRIC CO. LTD. dat het radiotelefoonapparaat 37182-A1/37190-A1 in overeenstemming met Richtlijn 2014/53/UE. Het volledige tekst van de EU-afkenningsverklaring is beschikbaar op het volgende internet adres: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Italian]	Il testo completo della dichiarazione UE di conformità è disponibile a seguente indirizzo internet: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Portuguese]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. declara que o tipo de equipamento de radiotelefone 37182-A1/37190-A1 é conforme com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível a seguinte endereço de internet: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Finnish]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. vakuuttaa, että radiotelefonityyppi 37182-A1/37190-A1 on tarkoitettu 2014/53/EU-määräyksen mukaisesti. Euroopan unionin laillisen vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täydellisen tekstin löydät seuraavasta internetosoitteesta: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Swedish]	Hiervoor verklaart ALPS ELECTRIC CO. LTD. dat het radiotelefoonapparaat 37182-A1/37190-A1 in overeenstemming met Richtlijn 2014/53/UE. Het volledige tekst van de EU-afkenningsverklaring is beschikbaar op het volgende internet adres: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. oświadcza, że typ urządzenia radiowego 37182-A1/37190-A1 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Hungarian]	Az EU-megjelölés teljes szövegét a következő internet címen találja meg: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Slovak]	Úplný text vyhlásenia o zhode je dostupný na tejto internetovej adrese: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. izjavlja, da je tip radijske opreme 37182-A1/37190-A1 skladen z Direktivo 2014/53/UE. O celotni besedilu izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib ALPS ELECTRIC CO. LTD., et seadme tüüpi 37182-A1/37190-A1 vastab Euroopa Direktiiviga 2014/53/UE. Kogu teksti deklaratsiooni kohta on võimalik tutvustada järgmisel interneti aadressil: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Lithuanian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. paskelbia, kad radijo telefonų tipas 37182-A1/37190-A1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas šaltinis deklaracijos teksto pranešimas šioje internetinėje vietoje: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Romanian]	Prin prezenta EU declarație, ALPS ELECTRIC CO. LTD. declară că tipul de echipament radio 37182-A1/37190-A1 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Czechian]	Prin prezenta EU declarație, ALPS ELECTRIC CO. LTD. declară că tipul de echipament radio 37182-A1/37190-A1 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Latvian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. raksturo, ka radiotelefonu tipa 37182-A1/37190-A1 atbilst Direktīvai 2014/53/EK. Visas šaltinis deklarācijas teksta paziņojuma šajā interneta vietnē: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Slovene]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. izjavlja, da je tip radijske opreme 37182-A1/37190-A1 skladen z Direktivo 2014/53/UE. O celotni besedilu izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Macedonian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. izjavja, da je tip radijske opreme 37182-A1/37190-A1 u skladu sa Direktivom 2014/53/UE. Celokupan tekst deklaracije o usklađenosti je dostupan na sledećem internetnom adresu: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Turkish]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. açıklar ki, radyo telefonunun 37182-A1/37190-A1 tipinin, 2014/53/UE Direktifi ile uyumlu olduğunu. Bu beyanname, ALPS ELECTRIC CO. LTD. tarafından aşağıdaki internet adresinde açıklanmıştır: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Croatian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. izjavlja, da je tip radijske opreme 37182-A1/37190-A1 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. Celokupan tekst deklaracije o usklađenosti je dostupan na sledećem internetnom adresu: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Bulgarian]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. изяснява, че типът на радиотелефонното устройство 37182-A1/37190-A1 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕО. Цялостният текст на декларацията за съответствие е достъпен на следния интернет адрес: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm
[Czechoslovak]	ALPS ELECTRIC CO. LTD. izjavja, da je tip radijske opreme 37182-A1/37190-A1 u skladu sa Direktivom 2014/53/UE. Celokupan tekst deklaracije o usklađenosti je dostupan na sledećem internetnom adresu: http://www.alps.com/product/lvite_18027.htm

CAUTION: Charge of recharge battery is hazardous. Recharge only with the same or equivalent type.
 CAUTION: Do not exposed to excessive heat such as stoves, fire or the like.

WARNING

Do not rig the battery. Chemical Burn Hazard
 The remote control supplied with this product contains a carbon zinc cell battery.
 If the carbon zinc cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.

Keep new and used batteries away from children.
 If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
 If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.

This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.



Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 1.01 mW



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-IZ06F0JT,CQ-IZ06F1JT,CQ-IZ246F0JT,CQ-IZ246F1JT is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaart ik, Panasonic Corporation, dat het radio-apparaat CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erkläre Panasonic Corporation, dass der Funkapparat CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Je soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT е в съответствие с Директива 2014/53/ЕО. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Úplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/ Hněmď erkläre Panasonic Corporation, at radíodstýřtýpen CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT er í overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-óverensstemmelseerkläreningens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hněmď erkläre Panasonic Corporation, at radíodstýřtýpen CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT er í overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-óverensstemmelseerkläreningens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto íntegro da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyypit CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT on direktiivn 2014/53/EU mukainen. EU-väestimenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed förklarar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förklarngen om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzeń radiowych CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelési nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT skladen z Direktivo 2014/53/UE. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT vastab direktiivi 2014/53/EU nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on käesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārtu tipus CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Plns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Ši Panasonic Corporation patvirtina, kad radio įrenginių tipas CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos teksto prieraštas šio interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul íntegral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czechian]	Hněmď erkläre Panasonic Corporation, at radíodstýřtýpen CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT er í overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-óverensstemmelseerkläreningens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation beyanını tam metninde aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz: http://www.ptc.panasonic.eu/ AB uyumluluk beyanının tam metninde aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Cromogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-IZ06F0JT, CQ-IZ06F1JT, CQ-IZ246F0JT, CQ-IZ246F1JT u skladu sa Direktivom 2014/53/UE. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806
frequency band(s) in which the radio equipment operates: 2402-3480MHz



maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 0,618 mW

[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het radio apparaat CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erkläre Panasonic Corporation, dass der Funkanlagenapparat CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Je soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Yo, la presente, Panasonic Corporation declaro que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι το ραδιοεξοπλισμός CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της ΕΕ δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ βρίσκεται στο ακόλουθο ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ radiového zařízení CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hiermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudrustningen CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyypit CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastuunmukaisuusvakuuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetsoitossa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed förklarar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förklaringsen överensstämelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst europejskiej deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, ze radove zaradenie typu CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE je v sulade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE skladen s Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE vastab direktiivi 2014/53/EL nõudele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kätesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarā, ka radioiekārtas CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE atbilst Direktīvai 2014/53/EJ. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā internet vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Aš, Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE atitinka Direktivą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, yfir Panasonic Corporation því yfir að gerð útvörubúnaðarins CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Að yfirlit ES-þráttarinnar er aðgengileg á eftirlitnaðar vefbúnaði: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation izjavuva дека radio opremata od tipot CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE e во согласnost со Direktivata 2014/53/UE. Целовит текст на EV izjava za soobraznost e dostupan na slednata internet adresa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE türü tebliğ ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. Açık ve anlaşılabilir bir metinle eşdeğer internet adresinden aşağıdaki şekilde: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-1Z93F0TT,CQ-1Z93F2TT,CQ-1Z93F4TT,CQ-1Z93F6TT,CQ-1Z93F0AE,CQ-1Z93F1AE,CQ-1Z93F2AE,CQ-1Z93F3AE u skladu sa Direktivom 2014/53/UE. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden gelezen op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erkläre Panasonic Corporation, dass der Funkanlagenapparat CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Je soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжения CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE е в съответствие с Директивата 2014/53/ЕО. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλώσεως συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě le k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hiermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudrustningen CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyypit CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed förklarar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förklarings- och överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Den fullständiga texten till EU-förklarings- och överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Pelny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelési nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE skladen z Direktivo 2014/53/UE. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesoleva deklareerib Panasonic Corporation, et rääkesev radioseadme tüüp CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarā, ka radioārkāta CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts v pieejams šādā interneta vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Šis Panasonic Corporation patvirtina, kad radio įrenginių tipas CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos teksto priemonės šiuo interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czechian]	Hier með, þýr Panasonic Corporation þvi vfr að þetta úvarpsútgáfaúfarir CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisfrýfingarginnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioudrustningen CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Či ova, Panasonic Corporation izjavljaja dena pazivo upnetena na timor CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE e vo soglasnost so Direktivata 2014/53/EU. Celoviti tekst na EU izjavi za soodnosnost e dostopen na sledećoj internetsoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE türü telex ekipmanını 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uyumluluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Cmrogarski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-1Z93F1TT,CQ-1Z93F3TT,CQ-1Z93F5TT,CQ-1Z93F7TT,CQ-1Z36E0AE,CQ-1Z36E2AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/



Robert Bosch Car Multimedia GmbH
Robert-Bosch-Str.200,31139 Hildesheim



BOSCH

Frequency band: 2400MHz-2480MHz
Radiated power [EIRP]: Bluetooth < 10mW

[English]	Hereby, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declares that the radio equipment type "52R0" is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.suzuki-slda.com
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dat het type radioapparaat "52R0" conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.suzuki-slda.com
[German]	Hiermit erkläre Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dass der Funkanlagentyp „52R0“ der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.suzuki-slda.com .
[French]	Le soussigné, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, déclare que l'équipement radioélectrique du type « 52R0 » est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: www.suzuki-slda.com
[Spanish]	Por la presente, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico "52R0" es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.suzuki-slda.com
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Robert Bosch Car Multimedia GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός "52R0" πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: www.suzuki-slda.com
[Czech]	Tímto Robert Bosch Car Multimedia GmbH prohlašuje, že typ rádiového zařízení „52R0“ je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.suzuki-slda.com
[Danish]	Hermed erklærer Robert Bosch Car Multimedia GmbH, at radioudstyrstypen "52R0" er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.suzuki-slda.com
[Italian]	Il fabbricante, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio "52R0" è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.suzuki-slda.com
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio "52R0" está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: www.suzuki-slda.com
[Finnish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi "52R0" on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.suzuki-slda.com
[Swedish]	Härmed försäkrar Robert Bosch Car Multimedia GmbH att denna typ av radioustrüstning "52R0" överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: www.suzuki-slda.com
[Polish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego "52R0" jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: www.suzuki-slda.com
[Norwegian]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH erklærer herved at radioutstyret av typen «52R0» samsvarer med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten for EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på nettstedet: www.suzuki-slda.com
[Russian]	Смм Robert Bosch Car Multimedia GmbH заявляет, что тип радиооборудования «52R0» соответствует положениям Директивы 2014/53/ЕС. Полный текст Декларации о соответствии требованиям ЕС доступен на веб-сайте: www.suzuki-slda.com

EU Declaration of Conformity (Doc)

1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:

Company name: Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR
 Postal address: PO Box 1661
 Postcode / City: 71226, Leonberg
 Telephone number: +49 711/811-0
 E-Mail address: ITA.BoschRadar@de.bosch.com

2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):

Apparatus model/Product: MRRev014F automotive radar sensor
 Type: Motion Detector for TTT application
 Batch: N/A
 Serial number: R88-65818.05.1.604394312

3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

4. Object of the declaration (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name: MRRev014F
 Product description: Mid-range radar sensor
 Hardware version: V3.1
 Software version: 13.3

5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

RED Directive 2014/53/EU
 Other Union harmonisation legislation where applicable...

...

6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:

Art 3.1a: Health of persons and animals	EN 62311
Art 3.1a: Safety	IEC 62368-1:2014 (2nd Edition) + Cor.1: 2015 + Cor.2:2015
Art 3.1b: EMC	EN62368-1: 2014 + AC: 2015
Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum	ETSI EN 301 489-1 V2.1.1, ETSI EN 301 489-3 V1.6.1
	ETSI EN 301 489-51 V1.1.1
	DRAFT ETSI EN 301 091-1 V2.1.0
	DRAFT ETSI EN 303 396 V1.1.0

7. Where applicable, the notified body, (name, number),-performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate:...

Name: CTC Advanced GmbH **4 digit notified body number: 0682**

8. Additional information:

Signed for and on behalf of:

Leonberg, Germany

2017-05-23

Place of issue

Date of issue

Katrina Velten

CC-DA/ECR Engineering Components Radar

Name, function, signature

Katrina Velten
 KATRINA VELTEN (NAME)
 ENGINEERING COMPONENTS RADAR
 (FUNCTION) (DATE OF SIGNATURE)

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΟΣΗΣ ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARAATSIOON (1) / (FI) EU-VAATIMUSTENMUKAISUSVAKUUTUS (1) / (FR) DECLARATION DE CONFORMITE (1) / (HU) (1) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT (1) / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA (1) / (LT) ES ATTIKTIKES DEKLARACIJA (1) / (MT) DICHIARAZIONE TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-KONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁSENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACION UE DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten; / (BG) Име и адрес на производелителя или на неговия упълномощен представител; / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika; / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του; / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce; / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant; / (ET) Toetaja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress; / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite; / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire; / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe; / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato; / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese; / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojoto atstovo pavadinimas ir adresas; / (MT) L-isem u-Indirizz tal-manifattur, jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħur; / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde; / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela; / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário; / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat; / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho splnomocneného zástupcu; / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovega pooblaščenega zastopnika; / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado; / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant;

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer); / (BG) Радиосъоръжение (номер на продукта, тип, партиден или серийен номер); / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj); / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (πρωτότυπο, τύπος, αριθμός παρτίδας ή σειράς αριθμής); / (CS) Rádiové zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo); / (DA) Radioudstyr; (produkt-, parti-, type- eller serienummer); / (ET) Radiosaade (toode, tüüp, partii- või seeria number); / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero); / (FR) Equipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série); / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, tétel-, vagy sorozatszám); / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie); / (LV) Radioiekārtas (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs); / (LT) Radijo įrenginys (gaminio, partijos, tipo ar serijos numeris); / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew tas-serje); / (NL) Radioapparatuur (product-, type-, partij- of serienummer); / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii); / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série); / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie); / (SK) Rádiové zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo); / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka); / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie); / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer);

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Наскоявата деklарация за съответствие е издадена на отговорността на производелителя. / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastutusele. / (FI) Tämä vaatimustenmukaisuusvakuutus on annettu valmistajan yksinomaista vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. / (HU) Ezt a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelőssége mellett adták ki. / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante. / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tinnhaqer taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejszą deklaracją zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezentă declarație de conformitate este emisă pe răspundere exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4. [EN] Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment) : /DE/ Gegenstand der Erklärung (Beschreibung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann eine Gegenstandsabbildung enthalten, die die Abbildung enthält, auf der die Funkanlage erkennbar ist). /BG/ Предмет на декларацията (идентификация на радиосъоръжението, позволяваща проследяването му, тя може да включва достатъчно ясно цветно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификацията на радиосъоръжението). /HR/ Predmet izjave (identifikacija radijske opreme koja omogućuje pruziti slijednost; može preta potrebi obuhvatiti dovoljno jasnu sliku i boji koja omogućuje identifikaciju radijske opreme). /EL/ Αντικείμενο της δήλωσης (του οποίου το πρόβλεπο απόδειξη, που καθόρισε δύστην την καταχώριση). /MK/ Предмет на декларацијата (идентификација на радиоапаратури која овозможува претрети на трајност; може да вклучува доволно јасна слика и боја која овозможува идентификација на радиоапаратот). /NL/ Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificeer van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd). /PL/ Przedmiot deklaracji (identyfikacja urządzenia radiowego umożliwiającego jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyraźny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego). /PT/ Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastrear-o; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio). /RO/ Obiectul declarației (identificarea e echipamentelor radio permițând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio). /SV/ Predmet uttjälisäna (identifikacija radioveho zaradka imožnjakiva vysledovatelnost'. V pripade tarbi namy vstancajačo vuzdany, kiedy konieczne jest zidentifikovanie uradzdenia namozhnye identifikacii radioveho zaradka). /SL/ Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost; po potrebi lahko vključuje dovoljno jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme). /ES/ Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico). /SV/ Forenål för försäkran (identifera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen).

5. [EN] The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation; /Directive 2014/53/EU, Other Union harmonisation legislation where applicable / /DE/ Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtschriften der Union. Richtlinie 2014/53/EU, gegebenenfalls weitere Harmonisierungsrechtschriften der Union. /BG/ Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизация. Директива 2014/53/ЕС. Друго законодателство на Съюза за хармонизация, когато е приложимо / /HR/ Predhodno opisani predmet izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o uskladjivanju. Direktivom 2014/53/EU, drugim zakonodavstvom Unije o uskladjivanju prema potrebi / /EL/ Ο στόχος της δήλωσης που περιγράφεται παραπάνω είναι σύμφωνα προς τις σχετικές οδηγίες υποδομής αδειοδοποίησης. Οδηγία 2014/53/ΕΕ. Άλλα ενωσιακά νομοθετικά εργαλεία, κατά περίπτωση. / /CS/ Vyše popsaný predmet prohlášení je ve shodě s příslušnými harmonizačními právními předpisy Unie; zejména 2014/53/EU. V případě případně aplikovatelných harmonizačních právních předpisů Unie / /DA/ Genstanden for erklæringen, som beskrevet ovenfor, er i overensstemmelse med den relevante EU-harmoniseringslovgivning. Direktiv 2014/53/EU. Eventuelt anden EU-harmoniseringslovgivning / /ET/ Ühikujärgeldatud deklaratsiooni toode on kooskõlas asjakohaste liidu ühustamisõigusaktidega. Direktiiv 2014/53/EU. Muud liidu ühustamisõigusaktid (vajaduse korral) / /FI/ Edellä kuvattu vakuutusksen kohde on asia koskevan unionin yhdenmukaistamisäädännön vaatimusten mukainen. Direktiivi 2014/53/EU. Muu unionin yhdenmukaistamisäädöksen (tapauksen mukaan) / /FR/ L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable. Directive 2014/53/UE. Autres législations d'harmonisation de l'Union, s'il y a lieu / /HU/ A fent ismertetett nyilatkozat tárgyát megnevelő uniós harmonizációs jogszabályoknak, a 2014/53/EU irányelv, adott esetben egyéb uniós harmonizációs jogszabály / /IT/ L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione. / /LT/ Dėl šios deklaracijos turinio, aprašyto aukščiau, yra taikoma Europos Sąjungos direktyva 2014/53/ES. Taip pat gali būti taikomos kitos Europos Sąjungos direktyvos, jei jos taikytinos. / /LV/ Deklarācijā aprakstītais objekti ir saskaņoti ar attiecīgajiem Eiropas Savienības likumiem, proti, ar 2014./53./ES Direktīvu. Ja nepieciešams, var būt piemērojami arī citi Eiropas Savienības likumi. / /MT/ L-oġġett tal-dekljarazzjoni (identifikazzjoni) ta' tagħmir tar-radjju li jipprezzenta l-trasabbiltà, din tista tinkludi immaġini bil-kulur ta' sarezza suffiċjenti meta tkun meħtieġa għall-identifikazzjoni ta' tagħmir tar-radjju. / /NL/ Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificeer van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd). / /PL/ Przedmiot deklaracji (identyfikacja urządzenia radiowego umożliwiającego jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyraźny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego). / /PT/ Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastrear-o; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio). / /RO/ Obiectul declarației (identificarea e echipamentelor radio permițând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio). / /SV/ Predmet uttjälisäna (identifikacija radioveho zaradka imožnjakiva vysledovatelnost'. V pripade tarbi namy vstancajačo vuzdany, kiedy konieczne jest zidentifikovanie uradzdenia namozhnye identifikacii radioveho zaradka). / /SL/ Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost; po potrebi lahko vključuje dovoljno jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme). / /ES/ Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico). / /SV/ Forenål för försäkran (identifera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen).

aprakstītais deklarācijas priekšmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam; Direktīvai 2014/53/ES. Citam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams (LT) Pirmiau aprašītais deklarācijas objekts atbilsta attiecīgajam derīgam Savienības Sājunguma tiesīs aktus, jēgu taikoma. (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni deskritt hawn fuq huwa kontornji mal-legiżlazzjoni ta' armonizzazzjoni rilevanti tal-Unjoni, id-Direttiva 2014/53/UE, Legiżlazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabbli (NL) Het hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/EU, andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. (PL) Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odnosnymi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywą 2014/53/UE, innymi unijnymi prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE; Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. (RO) Obiectul declarației descris mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE. După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii (SK) Uvedený predmet vyhlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Únie; Smernica 2014/53/UE. Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Únie (SL) Predmet navedene izjave je v skladu z ustreznimi zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/EU. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE. Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable (SV) Föremålet för försäkran ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/EU, Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue; (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird; Dabei müssen die jeweilige

Nummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden; (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочва техният идентификационен номер и версията им и, ако е приложима, дата на издаване; (HR) Upućivanja na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju ili upućivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira sukladnost. Upućivanja moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumu izdavanja; (EL) Αναφορές στα σχετικά εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιείται ή αναφέρεται ως τεχνικές προδιαγραφές σε σχέση με τις οποίες δηλώνεται η συμμόρφωση. Οι αναφορές πρέπει να αναριθμούνται με τον αριθμό ανατύπωσής και την έκδοσή και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσής τους; (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prokazuje. Odkazy se uvedou s jejich identifičacím číslem a verzí a u příslušných případů rovněž s datem vydání; (DA) Henvisinger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato; (ET) Viited kasutatud harmoneeritud standarditele või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavalt deklareeritakse. Viidetel peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljaandmise kuupäeva; (FI) Viittaus niihin asiaankuuluihin yhdenmukaistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muihin teknisiin eritelmiin, joiden perusteella vaatimustenmukaisuuskäytös on annettu. Viittaukset luettelossa on mainittava niiden tunnusnumero ja versio ja tapauksen mukaan antopäivä; (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission; (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyekkel kapcsolatban megjelöléségi nyilatkozatot tették. A hivatkozásokat az azonosító számmal együtt és a megfelelő verzió feltüntetésével kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt; (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimento alle altre specifiche tecniche alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione; (LV) Atsaucens uz attiecīgajiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsaucens jāuzskaita ar to identifikācijas numuriem un versijām un attiecīgā gadījumā ar izdošanas datumu; (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darnuosius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruota atitiktis. Nuorodos turi būti išvardijami surodant jų identifikacinis numerus, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas; (MT) Ir-referenzi għall-istandards armonizzati rilevanti li ntużaw, jew ir-referenzi għall-ispeċifikazzjonijiet teknici l-oħrajn li skonthom qed tiġi ddikjarata l-konformità; Ir-referenzi jridu jiġu elenkati bin-numru ta-identifikazzjoni u l-versjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-nruġ; (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld; (PL) Odwołania do odnosnych norm zharmonizowanych, które zastosowano, lub do innych specyfikacji technicznych, w stosunku do których deklarowana jest zgodność. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania; (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão; (RO) Trimiterile la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificatii tehnice in legatura cu

care se declară conformitate. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după caz;/SK) Odkazy na příslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sazhoda vyhlasuje. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a verzia a prípadne dátum vydania./SU) Sklicavanje na upotrebljene harmonizirane standarde ali sklicavanje na druge tehničke specifikacije u vezi s skladnošću, ki je navedena v izjavi. Sklicevanja morajo biti navedena s svojo identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdaje./ES) Referencias a las normas armonizadas pertenecientes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las que se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión./SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisnings titel andra tekniska specifikationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förtecknande fall datum för utgåfdatumet.

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention)
type examination certificate: /DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat Beschreibung ihrer Mitwirkung und folgende EU-Baumusterprüfbescheinigung ausgestellt: /BG) Которо е приложимо, нотифицираният орган (именнование, номер) извършва (описание на извършеното) и издаде сертификата за ЕС издаване на типа./HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencija) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa./EL) Όπου έχει προβλεπεί, πριβλεπόμενo τiελo (όνομα, αριθμός) πραγματοποίησε (περιγραφή της παρέμβασης) και εξέδωσε το πιστοποιητικό εγγύτητας τύπου EE./CS) Případně: označení subjekt (název, číslo) provedl (popis opatření) a vydal certifikát EU prozkoušení typu./DA) Hvor det er relevant, det bemyndigede organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udstedt EU-typenr.føringsattest./ET) Vajaduse korral: teavitatud asutus (nimi, number) teostas (tegevuse kirjeldus) ja andis välja EU tüübimäristõendi./FI) Tapauksen mukaan ilmoitettu laitos (nimi, numero) suoritti (toimenpiteen kuvaus) ja antoi EU-tyyppitarkastuslupadokumenta./FR) Si il y a lieu, l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type./HU) Alz) (nevd.) száml) bejelentett szervetől adott esetben előívegett a(z) (a beavatkozás ismertetése), és a követező EU-típusvizsgálati tanúsítványt adta ki./IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE del tipo./LV) Attiecīgaj gadījumā vajadzēs strukturā (nosaukums, numurs) ir veikusi darbības apraksts un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu./LT) Kal tik atlytu, notifikuotijsi štaigė (vaadinimas, numeris) atliko (dalyvavimo procese aprašymas) ir išdavė ES tipo tyrimo sertifikatą./MT) Meta applikabbli, il-korp notifikat (l-isem, in-numru) wettag (deskrizzjoni ta-interventi) u harreg' ta-certifikat ta-tal-eżam ta-wet-tar-zam-UE./NL) Indien van toepassing: De aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typenr. controle afgegeven./PL) W stosownych przypadkach, jednostka powołowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji), wydała certyfikat badania typu UE./PT) Se aplicável, o organismo notificado: (nome, número) efetuou (descrição de intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo./RO) Dacă caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip./SK) Prípade: notifikovaný orgán (název, číslo) vykonal (opis zásahy) a vydal certifikát EU skúšky typu./SL) Po potrebi je prijavljen organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregledu tipa./ES) Cuando procede, El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo./SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärder) och utfärdat EU-typgrövningsintyg.

8. (EN) Additional Information, signed for and on behalf of, (place and date of issue), (name, function) (signature): /DE) Zusatzangaben, Unterzeichnet für und im Namen von., (Ort und Datum der Ausstellung); (Name, Funktion) (Unterschrift): /BG) Допълнителна информация, Подписано за и от името на., (Место и дата на издаване); (Име, Должност) (Подпис): /HR) Dodatne informacije, Potpisano za i ime; (Mesto i datum izdavanja); (Ime, funkcija) (potpis): /EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες, Υπογραφή για και από το όνομα., (τόπος και ημερομηνία έκδοσης); (Όνομα, Θέση) (υπογραφή): /CS) Další informace, Podpisáno za a jménem; (místo a datum vydání); (jméno, funkce) (podpis): /DA) Supplémenter oplysninger, Underskrevet for og på vegne af; (udstedelsessted og -dato); (navn, stilling) (underskrift): /DA) Listetare, Alla kirjaladud keele poolt/imeeli.; (väljaloomise koht ja kuupäev); (nimi, ametinimetus) (allkiri); /FI) Lisetiedotaja, Sen raxavan puolesta allekirjoittanut; (antamisaikpaikka ja -päivämäärä); (nimi, tehtävä) (allekirjoitus); /FR) Informations complémentaires., Signé par et au nom de.; (lieu et date d'émission); (nom, fonction) (signature); /HU) További információk; A nyilatkozatot a követező gyártó nevében és megnevezéséből írtak alá.; (a hitelesítés helye és dátuma); (név, beosztás) (aláírás); /IT) Informazioni supplementari, Firmato a nome e per conto di.; (luogo e data del rilascio); (nome, funzione) (firma); /LV) Informācija papildinājuma., Parakstīts šādas personas vārdā.; (izdošanas vieta un datums); (varda, uzvārds, amats) (paraksts); /LT) Papildinoma informacija., Už ką ir kienu vardu parašrašė.; (išdavimo data ir vieta); (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas); /MT) Informazzjoni addizzjonali., Ifirmat għal u f'isem.; (post u data tal-ħruġ); (isem, funzjoni) (firma); /NL) Aanvullende informatie; Ondertekend voor en namens.; (plaats en datum van afgifte); (naam, functie) (handtekening); /PL) Informacje dodatkowe.; Podpisano w imieniu.; (miejsce i data wydania); (imię i nazwisko, stanowisko) (podpis); /PT) Informações complementares.; Assinado por e em nome de.; (local e data de emissão); (nome, cargo) (assinatura) /RO) Informații suplimentare.; Semnat pentru și în nume de.; (locul și data emiterii); (numele, funcția) (semnatura); /SK) Doplnujúce informácie.; Podpisane za a v mene; (mesto a datum vydania); (meno, funkcia) (podpis); /SL) Dodatne informacije; Podpisano za in v imenu.; (kraj in datum izdaje); (ime, funkcija) (podpis); /ES) Información adicional.; Firmado en nombre de.; (lugar y fecha de expedición); (nombre, cargo) (firma); /SV) Ytterligare information.; Undertecknat för.; (ort och datum); (namn, befattning) (anteckning)



Addendum

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leonberg
Tel +49 711/811-0
www.bosch.co.jp

Technical data

Product model name:	MRRevo14F
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	32 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	27 dBm

EU Declaration of Conformity (Doc)

1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:

Company name: Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR
 Postal address: PO Box 1661
 Postcode / City: 71226, Leonberg
 Telephone number: +49 7141/811-0
 E-Mail address: ITA.BoschRadar@de.bosch.com

2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):

Apparatus model/Product: MRR1Plus automotive radar sensor
 Type: Motion Detector for TTT application
 Batch: N/A
 Serial number: R88-65813.10.153270992

3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

4. Object of the declaration (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name:	MRR1Plus	
Product description:	Mid-range radar sensor	
Hardware version:	500 907 572E H05	
Software version:	400	

5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

RED Directive 2014/53/EU	...
...	...

6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:

Art 3.1a: Health of persons and animals	EN 62479:2010
Art 3.1a: Safety	EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+AC:2011+A12:2011
Art 3.1b: EMC	ETSI EN 301 489-1 V1.9.2, DA&FT ETSI EN 301 489-1 V2.2.0 ETSI EN 301 489-3 V1.6.1, ETSI EN 301 489-51 V1.1.1
Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum	ETSI EN 301 091-1 V2.1.1 ETSI EN 303 396 V1.1.1

7. Where applicable, the notified body ..(name, number),...performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate: ...:

Name: CTC Advanced GmbH	4 digit notified body number: 0682
Reference number of the certificate of notified body: T817961E-01-TEC	

8. Additional information:

Signed for and on behalf of:

Leonberg, Germany	2017-06-08
Place of issue	Date of issue

Andreas Müller
CC-DA/ECR Engineering Components Radar
Name, function, signature

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΟΣΗΣ ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARAATSIOON (1) / (FI) EU-VAATIMUSTENMUKAISUSVAKUUTUS (1) / (FR) DECLARATION DE CONFORMITE (1) / (HU) (1) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT (1) / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA (1) / (LT) ES ATITIKTIES DEKLARACIJA (1) / (MT) DICJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁSENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACION UE DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten; / (BG) Име и адрес на производелителя или на неговия упълномощен представител; / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika; / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του; / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce; / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant; / (ET) Toetaja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress; / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite; / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire; / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe; / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato; / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese; / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojoto atstovo pavadinimas ir adresas; / (MT) L-isem u-Indirizz tal-manifattur, jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħur; / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde; / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela; / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário; / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat; / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho splnomocneného zástupcu; / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovega pooblaščenega zastopnika; / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado; / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant;

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer); / (BG) Радиосъоръжение (товар, тип, партиден или серийен номер); / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj); / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (πρόσολο, τύπος, αριθμός παρτίδας ή σειράς αριθμής); / (CS) Rádiové zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo); / (DA) Radioudstyr; (produkt-, parti-, type- eller serienummer); / (ET) Radiosaade (toode, tüüp, partii- või seeria number); / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero); / (FR) Equipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série); / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, tétel-, vagy sorozatszám); / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie); / (LV) Radioiekārtas (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs); / (LT) Radijo įrenginys (gaminio, partijos, tipo ar serijos numeris); / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew tas-serje); / (NL) Radioapparatuur (product-, type-, partij- of serienummer); / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii); / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série); / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie); / (SK) Rádiové zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo); / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka); / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie); / (SV) Radioustrrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer);

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Наскоявата деklарация за съответствие е издадена на отговорността на производелителя. / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastutusele. / (FI) Tämä vaatimustenmukaisuusvakuutus on annettu valmistajan yksinomaista vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. / (HU) Ezt a megfélelősségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelőssége mellett adták ki. / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante. / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tinnhaqer taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejszą deklaracją zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezentă declarație de conformitate este emisă pe răspundere exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

aprakstītais deklarācijas priekšmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam; Direktīvai 2014/53/ES. Citam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams (LT) Pirmiau aprašītais deklarācijas objekts atbilsta attiecīgajam derīgam Savienības Sājunguma tiesīs aktus, jēgu taikoma. (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni deskritt hawn fuq huwa kontornji mal-legiżlazzjoni ta armonizzazzjoni rilevanti tal-Unjoni, id-Direttiva 2014/53/UE, Legiżlazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabbli (NL) Het hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/EU, andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. (PL) Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odnosnymi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innym unijnym prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE; Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. (RO) Obiectul declarației descrisă mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE. După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii (SK) Uvedený predmet vyhlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Únie; Smernica 2014/53/UE. Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Únie (SL) Predmet navedene izjave je v skladu z ustreznimi zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/EU. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE. Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable (SV) Föremålet för försäkran ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/EU, Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue; (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird; Dabei müssen die jeweilige

Nummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden; (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочва техният идентификационен номер и версията им и, ако е приложима, дата на издаване; (HR) Uprućivanja na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju ili upućivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira sukladnost. Uprućivanja moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumom izdavanja; (EL) Αναφορές στα σχετικά εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιείται ή αναφοράς στις λοιπές τεχνικές προδιαγραφές σε σχέση με τις οποίες δηλώνεται η συμμόρφωση. Οι αναφορές πρέπει να αναριθμούνται με τον αριθμό ανατύπωσής και την έκδοσή και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσής τους; (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prokazuje. Odkazy se uvedou s jejich identifičacím číslem a verzí a u příslušných případů rovněž s datem vydání; (DA) Henvisninger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato; (ET) Viited kasutatud harmoneeritud standardite või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavalt deklareeritakse. Viidetel peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljaandmise kuupäeva; (FI) Viittaus niihin asiaankuuluviin yhdenmukaistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muihin teknisiin eritelmiin, joiden perusteella vaatimustenmukaisuuskäytös on aineettu. Viittauksten luettelossa on mainittava niiden tunnusnumero ja versio ja tapauksen mukaan antopäivä; (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission; (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyekkel kapcsolatban megjelöléségi nyilatkozatot tették. A hivatkozásokat az azonosító számmal együtt és a megfelelő verzió feltüntetésével kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt; (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimento alle altre specifiche tecniche alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione; (LV) Atsaucens uz attiecīgajiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsaucens jāuzskaita ar to identifikācijas numuriem un versijām un attiecīgā gadījumā ar izdošanas datumu; (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darnuosius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruota atitiktis. Nuorodos turi būti išvardijami surodant jų identifikacinis numerus, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas; (MT) Ir-referenzi għall-istandards armonizzati sabvānyokra valò nrużaw, jew ir-referenzi għall-ispeċifikazzjonijiet tekniki l-oħrajn li skonthom qed tiġi ddikjarata l-konformità; Ir-referenzi jridu jkū elenkati bin-numru tal-identifikazzjoni u l-versjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-nruġ; (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld; (PL) Odwołania do odnosnych norm zharmonizowanych, które zastosowano, lub do innych specyfikacji technicznych, w stosunku do których deklarowana jest zgodność. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania; (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão; (RO) Trimiterile la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificatii tehnice in legatura cu

care se declară conformitate. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data elaborării, după caz;/SK) Odkazy na příslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sazhoda vyhlasuje. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a verzia a prípadne dátum vydania./SU) Skicavajana na uprabalije harmonizirane standarde ali skicavajana na druge tehnicne specifikacije v zvezi s skladnostjo, ki je navedena v izjavi. Skicavajalo morjelo biti navedeno s svojo identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdajke./ES) Referencias a las normas armonizadas pertenecientes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las que se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión./SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisnings titel andra tekniska specifikationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förtecknande fall datum för utgåfdatum:

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and (EU-type examination certificate): /DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung und folgende EU-Baumusterprüfbescheinigung ausgestellt: /BG) Которо е приложимо, нотифицирани орган или ниво на нотификация, което е извършило (описание на извършеното) и издало сертификата за ЕС издаване на типа: /HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencija) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa: /EL) Όπου έχει προβεί, πριβλίομενo τίοιο (όνομα, αριθμός) παρέλαβε (οριζόντια, απόλυτα) τη διαδικασία (πρωτόκολλο της απόδειξης) και εξέδωσε το απόλυτο/ο, ο κοινωτικό/ες, οριζόντιο/ες, απόλυτο/ες, απόλυτο/ες (πρωτόκολλο της απόδειξης) και εξέδωσε το πιστοποιητικό εγγύτητας τύπου EE: /CS) Případně: označení subjekt (název, číslo) provedl (popis opatření) a vydal certifikát EU prozkoušení typu: /DA) Hvor det er relevant, det bemyndigede organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udstedt EU-typenotifikationsattest: /ET) Valikute korral: teavitatud asutus (nimi, number) teostas (tegevuse kirjeldus) ja andis välja EU tüübimäristõendi: /FI) Tapauksen mukaan ilmoitettu laitos (nimi, numero) suoritti (toimenpiteen kuvaus) ja antoi EU-tyyppitarkastuslupadokumentin: /FR) Si il y a lieu: l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type: /HU) Alz) (nevdj, számlj) bejelentett szerv vezet adott esetben elvégzett a(z) (a beavatkozás ismertetése), és a követező EU-típusvizsgálati tanúsítványt kiadta ki: /IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE de tipo: /LV) Attiecīgaj gadījumā paziņotā struktūra (nosaukums, numurs) ir veikusi darbības apraksts un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu: /LT) Kal tikrintoj, notifikuotoji įstaiga (pažadinimas, numeris) atliko (dalyvavimo procese aprašymas) ir išdavė ES tipo tyrimo sertifikatą: /MT) Meta applikabbli, il-korp notifikat (l-isem, in-numru) wettag (deskrizzjoni ta-intervent) u harreġ ta-certifikat ta-emissjoni ta-tip ta-UE: /NL) Indien van toezetting: De aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typenotificatie afgegeven: /PL) W stosownych przypadkach, jednostka powiadczona (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji), wydała certyfikat badania typu UE: /PT) Se aplicável, o organismo notificado: (nome, número) efetuou (descrição de intervençã) e emitiu o certificado de exame UE de tipo: /RO) Dacă caz, organismul notficat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip: /SK) Prípadne: notifikovaný orgán (název, číslo) vykonal (opis zásah) a vydal certifikát EU skúšky typu: /SL) Po potrebi je prijavljen organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregledu tipa: /ES) Cuando procede, El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo: /SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärder) och utfärdat EU-typgodkänningsintyg:

8. (EN) Additional Information, signed for and on behalf of, (place and date of issue): (name, function) (signature): /DE) Zusatzangaben, Unterzeichnet für und im Namen von, (Ort und Datum der Ausstellung); (Name, Funktion) (Unterschrift): /BG) Допълнителна информация, Подписано за и от името на, (Место и дата на издаване); (Име, Должност) (Подпис): /HR) Dodatne informacije, Potpisano za i ime; (Mesto i datum izdavanja); (Ime, funkcija) (potpis): /EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες, Υπογραφή για λογαριασμό και έφ' ονόματι, (Τόπος και ημερομηνία έκδοσης), (Όνομα, θέση) (υπογραφή): /CS) Další informace, Podpisáno za a jménem; (místo a datum vydání); (jméno, funkce) (podpis): /DA) Supplémenter oplysninger, Underskrevet for og på vegne af; (udstedelsessted og -dato); (navn, stilling) (underskrift): /DE) Listearre, Alla kirjaladud keele poolt/imeil: (väljaloomise koht ja kuupäev); (nimi, ametinimetus) (allkiri); /FI) Lisätietoja; Seuraavaan monia alieikkeitä/laatuja; (antamisaika/ai ja päivämäärä); (nimi, tehtävä) (alalektioitus) /FR) Informations complémentaires; Signé par et au nom de; (lieu et date d'émission); (nom, fonction) (signature): /HU) További információk; A nyilatkozat a követező gyártó nevében és megnevezésből írtak alá; (a hitelesítés helye és dátuma); (név, beosztás) (aláírás): /IT) Informazioni supplementari; Firmato a nome e per conto di; (luogo e data del rilascio); (nome, funzione) (firma): /LV) Papildinformācija; Parakstis šādas personas vārdā; (izdošanas vieta un datums); (vārds, uzvārds, amats) (paraksts): /LT) Papildoma informacija; Už ką ir kienu vardu pasirašyta; (išdavimo data ir vieta); (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas): /MT) Informazzjoni addizzjonali; Ifirmat għal u f'isem; (post u data ta' hruġ); (isem, funzjoni) (firma): /NL) Aanvullende informatie; Ondertekend voor en namens; (plaats en datum van afgifte); (naam, functie) (handtekening); /PL) Informacje dodatkowe; Podpisano w imieniu; (miejsce i data wydania); (imię i nazwisko, stanowisko) (podpis); /PT) Informações complementares; Assinado por e em nome de; (local e data de emissão); (nome, cargo) (assinatura) /RO) Informații suplimentare; Semnat pentru și în nume de; (locul și data emiterii); (numele, funcția) (semnatura); /SK) Doplnujúce informácie; Podpisane za a v mene; (mesto a datum vydania); (meno, funkcia) (podpis): /SL) Dodatne informacije; Podpisano za in v imenu; (kraj in datum izdaje); (ime, funkcija) (podpis): /ES) Información adicional; Firmado en nombre de; (lugar y fecha de expedición); (nombre, cargo) (firma): /SV) Ytterligare information; Undertecknat för; (ort och datum; (namn, befattning) (handteckning)



Addendum

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leonberg
Tel +49 711/811-0

Technical data

Product model name:	MRR1Plus
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	29.0 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	23,5 dBm

Country	Importers name	Registered trade name or registered trade mark	TEL FAX	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	43-662-2155 43-662-2156-390	MUNCHNER BUNDESSTRASSE 160 A-5020 SALZBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500490	SATENROZEN 8, B-2950 KONTICH, BELGIUM
BULGARIA	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
CYPRUS	A.TRICOMITIS LTD	A.TRICOMITIS LTD	357-24-660172 357-24-63-7727	P. O. BOX 40459, STR. TIMAYIA, TRICOMITIS BUILDING, LARNACA, 7000 CY, CYPRUS
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	45-56-656600 45-56-651132	UNIONSVÆI 16, DK-4600, KOEGE, DENMARK
FINLAND	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Estonia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Latvia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Lithuania	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
FRANCE	SUZUKI FRANCE S.A.S.	SUZUKI FRANCE S.A.S.	33-1-3082-1400 33-1-3060-7249	8, AVENUE DES FRERES LUMIERE, 78190 TRAPPES, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	49-6251-5700-380 49-6251-5700-389	SUZUKI-ALLEE 7, 64625 BENSHEIM, GERMANY
GREECE	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF	354-568-5100 354-588-8211	SKEIFAN 17, 108 REYKJAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.	39-011-9213713 39-011-9213748	C.SO FRATELLI KENNEDY 12 10070 ROBASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	356-21-228010 356-21-234769	1, ANTONIO BOSIO STREET, MSDA MSD 1341
NETHERLANDS	B.V. NIMAG	B.V. NIMAG	31-347-349-712	LANGÉ DREEF 12 4130 EB VIANEN THE NETHERLANDS
NORWAY	RUTEBILIEIERNES STANDARDISERINGS AS	RUTEBILIEIERNES STANDARDISERINGS AS	47-32-21-88-00 47-32-82-49-53	ØVRE EIKERVEI 77, POSTBOX 4004 GULSKOGEN, N-3002, DRAMMEN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	48-22-5294100	UL. POLCZYNSKA 10, 01-378 WARSAW, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9550	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9500	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SWITZERLAND	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
Liechtenstein	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
SWEDEN	NIMAG SVERIGE AB	NIMAG SVERIGE AB	46-8-517-32300 46-8-28-2433	RISSNELEDEN 138, SE 174 57 SUNDBYBERG, SWEDEN
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC	44-1908-336600 44-1908-336704	STEINBECK CRESCENT, SNELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	353-1-414-5555 353-1-452-1796	57 BROOMHILL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
Luxembourg	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500490	SATENROZEN 8, B-2950 KONTICH, BELGIUM
Slovakia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Czech	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Romania	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Croatia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Slovenia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY

MODEL NAME : TS008



MODEL NAME : S57L0



S180052024



MODEL NAME : R57L1



MODEL NAME : TWK1A001



TIS-15



MODEL NAME : I61M0



MODEL NAME : T61M0



40398036



S180052024



Complies with
IMDA Standards
DA107093

S180052024

Complies with
IMDA Standards
DA107093

Complies with
IMDA Standards
DA104328

TIS-15



TIS-15

Complies with
IMDA Standards
DA107093

40398036



- א. השימוש במכשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרשיון הפעלה אלחוטי. כלומר-לא מוגן מהפרעות וללא הפרעה למערכות אחרות הפועלות כדין.
- ב. רק "בפעולת בזק" לשימוש עצמי של הלקוח בלבד, הציוד פטור מרשיון הפעלה אלחוטי. מתן "שרות בזק" לצד ג' מחייב רשיון מיוחד ממשרד התקשורת.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

TS008-2 switch

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5189 ANRT 2009

TS008-3 switch

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5190 ANRT 2009

S57L0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5188 ANRT 2009

R57L1

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5191 ANRT 2009

TWK1A001

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5169 ANRT 2009

I61M0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 7831 ANRT 2013

T61M0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 7816 ANRT2013

S180052024

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17719 ANRT 2018

Date d'agrément : 16/10/2018

TIS-15

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17386 ANRT 2018

Date d'agrément : 30/08/2018

40398036

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 5837 ANRT 2010

Date d'agrément : 08/10/2010



CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.
CAUTION - Do not expose to excessive heat such as sunshine, fire or the like.
CAUTION - Dispose of used batteries according to the instructions.



CalsonicKansei Corp.
2-1917, Niashin-cho, Kita-ku, Saitama-shi, Saitama-ken, 331-8501, Japan
Phone : +81-48-660-2111

[English]	Herby, Calsonic Kansei Corp., deklaruje da radio opremu tipa K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 je u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Dutch]	Herby verklaart te, Calsonic Kansei Corp., dat het type radioapparatuur K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[German]	Hermit erklärt Calsonic Kansei Corp., dass der Funkausstrahler K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[French]	Le soussigné, Calsonic Kansei Corp., déclare que l'équipement radiotéléphone de type K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Spanish]	Por la presente, Calsonic Kansei Corp. declara que el tipo de equipo radiotelefono K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección internet siguiente: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Bulgarian]	С настоящото Calsonic Kansei Corp. декларира, че този тип радиосъобщение K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕО. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Greek]	Με την παρούσα οι Calsonic Kansei Corp., δηλώνει ότι ο παρόντος τύπος K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 πληροί τον νόμο 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ βρίσκεται στη ακόλουθη ιστοσελίδα στο ίντερνετ: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Czech]	Titulko Calsonic Kansei Corp. prohlašuje, že typ radiového zariadenia K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné znenie EÚ prohlásenia o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Danish]	Hermed erklærer Calsonic Kansei Corp., at radioudrustningen K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringen fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Italian]	Per fabbricante, Calsonic Kansei Corp., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Calsonic Kansei Corp., declara que o presente tipo de equipamento de rádio K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Finnish]	Calsonic Kansei Corp., vakuuttaa, että radiolaitetyyppi K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 on direktivin 2014/53/EU mukainen. EU-yhteensopimustakuusavakuutuksen yhtäaikaan teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Swedish]	Härmed försäkrar Calsonic Kansei Corp., att denna typ av radioutrustning K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förklaringen om överensstämmelse finns på följande webbadress: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Polish]	Calsonic Kansei Corp., niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Hungarian]	Calsonic Kansei Corp., igazolja, hogy a K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Slovak]	Calsonic Kansei Corp., týmto vyhlasuje, že radiové zariadenie typu K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Slovenian]	Calsonic Kansei Corp., potrjuje, da je ta radijska oprema K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 skladna z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Calsonic Kansei Corp., et käesolev radioseade tüüp K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saatavil järgmistel aadressidel. https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Latvian]	Ar šo Calsonic Kansei Corp. deklarāci, ka radioiekārtas K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā internetā vietnē: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Lithuanian]	Ar šiuo Calsonic Kansei Corp., patvirtinu, kad radio įrenginys, tipas K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikimo deklaracijos tekstinis pilnas šiuo interneto adresu: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Romanian]	Prin prezenta, Calsonic Kansei Corp., declara ca tipul de echipamente radio K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 este in conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la urmatoarea adresa internet: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Croatian]	Calsonic Kansei Corp., ovime izjavuje da je radijska oprema tipa K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjelovit tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Icelandic]	Her, Calsonic Kansei Corp., lýtur því að radióbúnaðurinn af gerðinni K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 er í samræmi við tilskipun 2014/53/EB. Þessi fullur texti af ESS-samræmisábyrging er í boði á eftirfarandi vefslóði: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Norwegian]	Hermed Calsonic Kansei Corp., erklærer at radioutrustning type K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fulstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internetadresse: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Macedonian]	Со ова, Calsonic Kansei Corp., изјавува јавно тврдење на својо имење K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 е во соодност со Директива 2014/53/ЕУ. Целокупниот текст на декларацијата за ЕУ за соодност е достапен на следниот интернет адрес: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Turkish]	AB yurunu beyannam tam metni aşağıdaki internet adresinden edinebilir: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/
[Czechoslovakia]	Ovime, Calsonic Kansei Corp., izjavuje da je taj tip radio oprema K8P2/B76MC/SSL0176M0I68P0R5TL1/TS008/T61M0K68P4 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o skladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: https://www.calsonickansei.co.jp/en/products/red-ud/



This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power	Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
SSLT0	125 kHz	5.2 dBmV/m (0.1m)	S	433.92 MHz	80.0 dBmV/m (0.3m)
I76M0	125 kHz	52.2 dBmV/m (0.1m)	I61M0	433.92 MHz	90.0 dBmV/m (0.3m)
I68P0	125 kHz	44.1 dBmV/m (0.1m)			

WARNING

Do not ingest the battery, Chemical Burn Hazard
(The remote control supplied with) This product contains a combination cell battery. If the combination cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
Keep new and used batteries away from children.
If the combination product does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention!



ALPS

ALPS ELECTRIC CO., LTD. Engineering Headquarters
 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaka-city, Miyagi-pref, 989-6161, Japan
 Phone +81 229-23-5111 Fax +81 229-22-6290

[English]	Hereby, ALPS ELECTRIC CO.LTD., declares that the radio equipment type TWK1A001161M0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, ALPS ELECTRIC CO.LTD., dat het type radioapparatuur TWK1A001161M0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[German]	Hiermit erkläre ALPS ELECTRIC CO.LTD., dass der Funkanlagenotyp TWK1A001161M0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[French]	Je soussigné, ALPS ELECTRIC CO.LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type TWK1A001161M0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte intégral de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.LTD., declara que el tipo de equipo radioeléctrico TWK1A001161M0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Bulgarian]	С настоящото ALPS ELECTRIC CO.LTD., декларира, че този тип радиосъоръжение TWK1A001161M0 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Greek]	Με την παρούσα οι ALPS ELECTRIC CO.LTD., δηλώνει ότι ο παρόντος τύπος TWK1A001161M0 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλώσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Czech]	Tímto ALPS ELECTRIC CO.LTD., prohlašuje, že typ rádiového zařízení TWK1A001161M0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Danish]	Herved erklærer ALPS ELECTRIC CO.LTD., at radioudrustningen TWK1A001161M0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Italian]	Il fabbricante, ALPS ELECTRIC CO.LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TWK1A001161M0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) ALPS ELECTRIC CO.LTD., declara que o presente tipo de equipamento de rádio TWK1A001161M0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Finnish]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., vakuuttaa, että radiolaitetyypin TWK1A001161M0 on direktivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Swedish]	Härmed förklarar ALPS ELECTRIC CO.LTD., att denna typ av radioustrustning TWK1A001161M0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förskriften om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego TWK1A001161M0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Hungarian]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., kijelenti, hogy a TWK1A001161M0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TWK1A001161M0 je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., potrjuje, da je tip radijske opreme TWK1A001161M0 skladen z Direktivo 2014/53/UE. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin ALPS ELECTRIC CO.LTD., et klassiivi radioseadme tüüp TWK1A001161M0 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistel koordinaatidel. EU vastavusdeklaratsiooni teksti täielik versioon on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Latvian]	Ar šo ALPS ELECTRIC CO.LTD., deklarē, ka radioaprāta TWK1A001161M0 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Lithuanian]	Al, ALPS ELECTRIC CO.LTD., patvirtina, kad radio įrenginys tipo TWK1A001161M0 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Romanian]	Prin prezenta, ALPS ELECTRIC CO.LTD., declară că tipul de echipament radio TWK1A001161M0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Croatian]	ALPS ELECTRIC CO.LTD., ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TWK1A001161M0 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. Cjelovik teksta EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Czechian]	Hier, ALPS ELECTRIC CO.LTD., tjeir yfr að radióúrustun tegund TWK1A001161M0 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ES. The fullur texti af ESB-samræmisýrslingun er í boði á eftirfarandi veffangi: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Norwegian]	Herved ALPS ELECTRIC CO.LTD., erklærer at radioustyr type TWK1A001161M0 er i samsvar med direktiv 2014/53/UE. Den fulle teksten tilkennet EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Macedonian]	Со ова, ALPS ELECTRIC CO.LTD., изјавувам дека типот на радио опрема TWK1A001161M0 е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на декларацијата за согласност е достапен на следниот Интернет адрес: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.LTD., radyo cihazını tipi TWK1A001161M0 Direktif 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html
[Czechoslovak]	Ovime, ALPS ELECTRIC CO.LTD., izjavljuje da je taj tip radio oprema TWK1A001161M0 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: http://www.alps.com/products/e/eir_list01.html

Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
TWK1A001161M0	42-44 MHz	10 ± 0.5 dBm/10m
BTM0	178-182 MHz	81 ± 0.8 dBm/10m



Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimensstrasse 12 D-99055 Regensburg Germany
TEL : +49 941 790 8942 FAX : +49 941 790 998042

Radio Transmitter: S180052024, TIS-15 and Radio Receiver: 40398036

[Czech]	Tímto Continental prohlašuje, že typ rádiového zařízení S180052024/TIS-15/40398036 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Danish]	Hermed erklærer Continental, at radioudrustningen S180052024/TIS-15/40398036 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[German]	Hiermit erkläre Continental, dass der FunkanlagenTyp S180052024/TIS-15/40398036 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://continental-homologation.com/suzuki
[Estonian]	Käesoleva deklaratsiooni all kuulub Continental, et käesoleva raadiosüsteemi tüüp S180052024/TIS-15/40398036 vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. EA vastavõetumisklassifikatsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel interneti-aadressil: http://continental-homologation.com/suzuki
[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/TIS-15/40398036 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki
[Spanish]	Por la presente, Continental declara que el tipo de equipo radioeléctrico S180052024/TIS-15/40398036 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental-homologation.com/suzuki
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Continental, δηλώνει ότι ο πομποδέκτης τύπου S180052024/TIS-15/40398036 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα: http://continental-homologation.com/suzuki
[French]	Le soussigné, Continental, déclare que l'équipement radioélectrique du type S180052024/TIS-15/40398036 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://continental-homologation.com/suzuki
[Italian]	Il fabbricante, Continental, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio S180052024/TIS-15/40398036 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Latvian]	Ar šo Continental deklarāciju, kas radioiekārtas S180052024/TIS-15/40398036 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā internetā vietnē: http://continental-homologation.com/suzuki
[Lithuanian]	Aš, Continental, patvirtinu, kad radio įrenginio tipas S180052024/TIS-15/40398036 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstą prieinama šiuo interneto adresu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Continental, dat het type radioapparatuur S180052024/TIS-15/40398036 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://continental-homologation.com/suzuki
[Maltese]	B'lejn Continental, niddjajkun li dan it-tip ta' tagħmir ta- radio S180052024/TIS-15/40398036 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. Il-test kollu tal-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li jer: http://continental-homologation.com/suzuki
[Finnish]	Continental izjavља, loġa ta S180052024/TIS-15/40398036 tipu radioelektroniku magħlella ta 2014/53/UE iżgħarjavek. Az EU-magħlellkewijg nyallokozta tleġes żożvege elefenti ta kovekceżo internetes ci taen. http://continental-homologation.com/suzuki
[Polish]	Continental niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego S180052024/TIS-15/40398036 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://continental-homologation.com/suzuki
[Portuguese]	O/As fabricante(s) Continental declara(m) que o presente tipo de equipamento de rádio S180052024/TIS-15/40398036 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovenian]	Continental potrjuje, da je tip radijske opreme S180052024/TIS-15/40398036 skladen z Direktivo 2014/53/UE. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovak]	Continental týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu S180052024/TIS-15/40398036 je v súlade so smernicou 2014/53/UE. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Finnish]	Continental vakuuttaa, että radiolaitetyyppi S180052024/TIS-15/40398036 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastavõetumisklassifikatsioonin täyskokoisen tekstin on saatavilla seuraavassa internetiosoitteessa: http://continental-homologation.com/suzuki
[Swedish]	Hitmed erklærer Continental at denans typ av radioustrustning S180052024/TIS-15/40398036 överensstämmer med direktiv 2014/53/UE. Den fullständiga texten till EU-erkläranen om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://continental-homologation.com/suzuki
[Czech]	Her með því Continental vfar því að S180052024/TIS-15/40398036 er í samræmi við árunnförur og aðrar kröfur, sem áerbar eru í tiláunum 2014/53/EE. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki
[Norwegian]	Continental erklærer herved at utrustet S180052024/TIS-15/40398036 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 2014/53/UE. Den fulle teksten til EU-deklarasjonen finnes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[Turkish]	Hyabada Continental, S180052024/TIS-15/40398036 ike Direktif 2014/53/AB'ın tüm gerekliliklerini karşılar. AB uyumluluk beyanının tamamı, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: http://continental-homologation.com/suzuki
[Romanian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipament radio S180052024/TIS-15/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Bulgarian]	С настоящето Continental декларира, че този тип радиосъоръжение S180052024/TIS-15/40398036 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие не може да се намери на следния интернет адрес: http://continental-homologation.com/suzuki
[Croatian]	Continental ovdje izjavlja da je radijska oprema tipa S180052024/TIS-15/40398036 u skladu s Direktivom 2014/53/UE. Cjeloviti tekst EU izjave o skladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Croatian language]	Ovdje, Continental, izjavljuje da je tip radio opreme S180052024/TIS-15/40398036 u skladu sa Direktivom 2014/53/UE. Kompletni tekst EU izjave o usklađenosti nalazi se na sljedećoj Internet adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Macedonian]	Prin prezenta, Continental deklarira ča tipul de ekipamanto radio S180052024/TIS-15/40398036 esti in konformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION – Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

S180052024 / TIS-15 : Frequency band 433.92MHz
Maximum radio-frequency power <10mW e.r.p.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Microsoft WMT License

This product is protected by certain intellectual property rights of Microsoft Corporation and third parties.

Use or distribution of such technology outside of this product is prohibited without a license from Microsoft or an authorized Microsoft subsidiary and third parties.

Windows Media is either a registered trademark or trademark of Microsoft Corporation in the United States and/or other countries.



Продукты	Аудиосистема
Модель	CQ-CZ36E1AE
Производитель	Panasonic
Страна происхождения	Чешская Республика

Дата производства найдена на маркировке продукта.

Средства импорта	Magyar Auto LLC.
Адрес	Erebuni str. 32 bld. 81 apt., 0020 Ереван, Армения

Продукты	Аудиосистема
Модель	CQ-CZ36E1AE
Производитель	Panasonic
Страна происхождения	Чешская Республика

Дата производства найдена на маркировке продукта.

Средства импорта	СУЗУКИ МОТОР РУС
Адрес	ул. Снежная 26, Москва, Россия. 129323

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément: MR 15785 ANRT 2018

Date d'agrément: 09/02/2018

АВТО Інтернешнл
04073 м.Київ, пр -кт.Степана Бандери, 22-А
U Panasonicu 266, Staré Čívce
53006 Pardubice Crech Republic



АВТО Інтернешнл
04073 м.Київ, пр -кт.Степана Бандери, 22-А
U Panasonicu 266, Staré Čívce
53006 Pardubice Crech Republic



Bluetooth

смуґу радіочастот, в якій працює радіообладнання; 2402-2480MHz
максимальну потужність випромінювання в смузі радіочастот, в якій працює
радіообладнання; 2.5mW

справжнім Panasonic Corporation заявляє, що тип радіообладнання [CQ-
JZ04F0AE,CQ-CZ36E1A] відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою
адресою:

<https://service.panasonic.ua/>
(розділ «Технічне регулювання»)



-Название модели : S57L0 / TS008 / R57L1

-Название производителя : Calsonic Kansei Corp.

-Страна происхождения : Thailand

-Название модели : TWK1A001

-Название производителя : ALPS ELECTRIC CO.,LTD,.

-Страна происхождения : Japan

-Контакт продукта

(Название производителя, адрес, контактное лицо и контактная информация)/Информация о способе ремонта

-Контакт местного представителя

-Контактная информация

: SUZUKI MOTOR RUS, LLC Moscow, Russia, Snezhnaya street, 26 129323

TEL: +7(495)787-2773, FAX: +7(495) 787-2795

-Функциональная спецификация

Диапазон частот :125 кГц(S57L0 / TWK1A001), 433,92 МГц(TS008 / R57L1)



-Название модели : T61M0

-Название производителя : Calsonic Kansei Corp.

-Страна происхождения : Thailand

-Название модели : I61M0

-Название производителя : ALPS ELECTRIC CO.,LTD,.

-Страна происхождения : China

-Контакт продукта

(Название производителя, адрес, контактное лицо и контактная информация)/Информация о способе ремонта

-Контакт местного представителя

-Контактная информация







: SUZUKI MOTOR RUS, LLC Moscow, Russia, Snezhnaya street, 26 129323

TEL: +7(495)787-2773, FAX: +7(495) 787-2795

-Функциональная спецификация

Диапазон частот :125 кГц(I61M0), 433,92 МГц(T61M0)

SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES DE L'ÉTIQUETTE DE BATTERIE

	Ne pas fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles		Batterie à l'acide
	Protéger les yeux		Respecter les consignes d'utilisation
	Maintenir à l'écart des enfants		Gaz explosif

Préparé par

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Groupe Technique

Décembre 2019

Référence 99011U83R09-18F

Imprimé en Hongrie